



UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE
ECOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE
(555)

THESE

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

Discipline : Sciences de gestion
présentée et soutenue publiquement

par

Boilengar NODJIRIM

le 28 janvier 2014.

Titre :

**DÉTERMINATION DES PRIX OU FORMATION DE LA VALEUR
ÉCONOMIQUE : Quelles grilles de lecture de la création et du
partage de la valeur économique entre producteurs et
transformateurs laitiers en Normandie ?**

JURY

M. Benoît LALLAU , Maître de Conférences, HDR, Université de Lille 1,	Rapporteur.
Mme. Catherine LAURENT , Directrice de Recherches INRA-SAD, HDR,	Rapporteur.
M. Christian BARRERE , Professeur à l'Université Reims-Champagne-Ardenne,	Président.
M. Jean-Paul MARECHAL , Maître de Conférences, HDR, Université de Rennes 2,	Suffragant.
M. Martino NIEDDU , Maître de Conférences, HDR, Université de Reims,	Suffragant.
M. Thierry POUCH , Responsable Service Etudes économiques APCA, HDR,	Directeur de Thèse.

*L'Université de Reims-
Champagne-Ardenne (URCA)
n'entend donner aucune
approbation, ni improbation aux
opinions émises dans cette thèse.
Celles-ci doivent être
considérées comme propres à
son auteur.*

À mon père, regretté Pierre Boilengar Gotodjimti, à ma mère, Djaneba Djingar, à tous les miens, frères et sœurs, vos familles respectives, merci d'avoir fait de moi ce que je suis.

Je vous en suis reconnaissant éternellement pour les valeurs transmises.

À mes enfants Togdjim, Ndjekadom, et Myrissa, soyez heureux du travail fait ! Je vous aime. Et à mon épouse Zara Kabo, c'est pour vous une épreuve et grâce à vous une preuve.

À Françoise Boilengar, Marguerite Boilengar, Yacinthe Boilengar, Sangde, Djimian, Kouleamdéné, Dénéman, Paul et Paulin, Gotngar, Gosngar, Madingar, Madjingar, Nadjitessem, Tolnan, Neldé, Tintin, Togdjim, Siméon, Benjamin, Djikouloum, Linan, Liliane, Minguebeye, Minderimte, Véronique, Naimbaye, Mienan, Yolande Mboumyé, Allahgombeye, Nodjibeye, Odimta, Masrané, Olivier Kessely, Daniel Djedouboum, Pierre Yandé, Ngueto Yambaye, Thierry Mamadou Asngar, Monique Ngaralbaye, Nicolas Rouly, Laurent Fabius, Nkoulou Louis Paul, Todjimbé, Doudoua, Luc Delaporte, Franck Chiren, Sarah Delaporte, Salima Taïbi, Redouan Saïah, Alex Thomsen, Ortom, Denemadji, Solkem, Gloria, Minderimte, Ngarsouledé, Ngarwoyeré, Madjidengar, Nelengar, Djasroal, Christine NDodojingar, Isabelle, Kadadom, Dingamroh, Abba, Routndoh, Deyo et Josephine, Miskine, Djimtoné, Dorio, Mbaitouloum, Françoise Djimdongarti, Françoise Mbaidomti, Elise Loum, Nanga, Klavert, Kevin, Lary, Dervain, Mornadji, Mathurin Ngarsanedji, Elise Ngarsanedji, Asta Djingar, Ngangal Djingar, Fatimé Naguid, Tamlangar, Koslengar, Ndigtangar Seraphin, Lary et Bangry Djimdongarti, Thierry, Stéphane, Higdé, Milka, Evelyne Tabé, Cyril, Djimtelngar, Alto, Denebeye, Djimasdé, pour votre amitié, Merci ! Aux mémoires de Djimtoloum, Djerabe, Rimasta, Moussanadji, Duharcourt, Ndoadoumgue, Yambaye, Aichta et Kaltouma.

La trajectoire d'une progression humaine dans la vie est multiple. Avec humilité, je ne doute pas, un instant, d'apprendre, pour entreprendre à créer et à transmettre.

REMERCIEMENTS

La thèse résulte d'un travail collectif où plusieurs personnes y ont apporté leur contribution sur un aspect sans pour autant partager tout ce qui est écrit, dit et défendu. Je n'aurais pu réaliser ce travail sans le concours de beaucoup d'entre vous qui de près ou de loin m'ont accompagné. Aussi au moment de remercier, je voudrais n'oublier personne. Que chacun soit remercié. Cette thèse est réalisée au sein du Laboratoire REGARDS de l'Université de Reims Champagne-Ardenne [URCA], sous la responsabilité du Chef de service Economie de l'APCA et avec la participation du Laboratoire AGRI-TERR de l'Esitpa.

J'adresse en premier lieu mes remerciements à Monsieur Thierry POUCH, Economiste APCA, Chercheur associé à l'URCA, d'avoir bien voulu encadrer et diriger cette thèse. Merci pour la gentillesse de m'avoir entraîné des années dans son sillage à parfaire mon métier de chercheur, la rigueur de l'écriture, et la culture du doute. Il m'a apporté par de nombreuses réunions de travail, la qualité du discernement, des remarques constructives. Il n'a cessé de prêter la plus grande attention à mes travaux de recherche dans une ambiance fraternelle. C'est grâce à son accompagnement que j'ai pu achever ce travail. Je lui exprime toute ma reconnaissance.

Je tiens aussi à remercier également Martino NIEDDU, Directeur de l'unité de recherche REGARDS pour avoir défini le cadre général de la formation et le partage de la valeur économique. Je lui suis reconnaissant d'avoir suivi mon travail. J'ai une pensée particulière à la mémoire du professeur Pierre DUHARCOURT, paix à son âme, de m'avoir fait découvrir l'intérêt d'approfondir la formation de la valeur économique par une thèse. Je tiens à remercier tous les membres du jury qui ont accepté d'en faire partie. Vos critiques et observations me permettront de viser l'excellence.

Merci à l'Esitpa, école d'ingénieurs en agriculture (76) et un grand merci à tous mes collègues pour vos aides précieuses. De nombreuses fois vous avez collaboré avec moi pour me fournir des informations et des aides me permettant d'accélérer l'avancement de ma recherche. Je reste redevable à vous tous.

Je remercie mon épouse et mes enfants pour leur compréhension. Vous avez été pour moi un précieux encouragement et une source de motivation. Je ne vous ai pas souvent exprimé mes états d'âmes, soyez-en remercié.

Merci à tous mes amis pour leurs conseils quant à la rédaction de ce manuscrit. Mes remerciements vont également à ma grande famille, d'ici, d'ailleurs et du Tchad. Votre patience, votre soutien m'ont marquée.

A tous, je n'oublierai jamais vos contributions.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE	5
LISTE DES ABREVIATIONS	9
LISTE DES GRAPHIQUES, SCHEMAS ET TABLEAUX	10
RESUME	11
SUMMARY	12
CHAPITRE 1 : Méthodologie d'analyse de la formation de la valeur économique finale dans une filière.	20
1.1 L'ANALYSE QUALITATIVE DE HUIT MEMOIRES DE FIN D'ETUDES D'INGENIEURS.....	24
1.1.1 La conceptualisation de la problématique.....	31
1.2 L'APPORT DE L'EQUILIBRE PARTIEL ET LA DETERMINATION DES PRIX.	38
1.2.1 Le mécanisme de la sélection des opérateurs par élimination des non performants.....	38
1.2.2 Les objections théoriques du modèle d'équilibre partiel.	40
1.2.2.1 Les Fondements théoriques et méthodologiques : l'apport de l'analyse méso-économique et de l'analyse des filières.	43
1.3 LA CONSTRUCTION DU TRIANGLE DE LA VALEUR ET LES FONDEMENTS THEORIQUES DU MODELE SCP.....	49
1.3.1 Le modèle SCP généralités.....	49
1.3.2 L'apport et les limites du modèle SCP.....	54
1.3.2.1 Le modèle SCP structuraliste de Bain (1951-1959).....	55
1.3.2.2 L'apport du modèle SCP comportementaliste.....	57
1.3.3 Les démarches d'analyse de la formation de la valeur économique du modèle SCP.	61
1.3.3.1 L'apport de l'économie des conventions.....	62
1.3.3.2 L'articulation entre le modèle SCP et l'économie des conventions.	64
1.3.3.3 L'organisation de l'appropriation de la valeur économique.....	66
1.4 L'APPORT DE L'ECONOMIE TERRITORIALE.	68
1.4.1 L'articulation entre le modèle SCP et l'économie territoriale.....	71
1.4.2 L'articulation entre l'économie des territoires et l'économie des conventions.....	73
1.5 LE MODELE TRIANGLE DE LA VALEUR.....	75
1.5.1 Le triangle de la valeur et matériaux d'investigation.....	77
1.5.1.1 Les histoires économiques.....	77
1.5.1.1.1 Les histoires économiques technologiques.....	78
1.5.1.1.2 Les histoires économiques des institutions.....	78
1.5.1.1.3 Les histoires économiques des produits.....	79
CONCLUSION DU CHAPITRE	80
CHAPITRE 2 : Les histoires économiques des technologies de l'industrie laitière en Normandie.	82
2.1 EMERGENCE DE LA TECHNOLOGIE LAITIERE EN NORMANDIE.	84
2.1.1 La diversité technologique de l'industrie laitière, un outil pour la rentabilité du lait.	85

2.1.2 Les technologies des laiteries pour traitements du lait.	87
2.1.3 Les technologies des Beurreries et les extractions continues.	89
2.1.4 Le choix des technologies dans les fromageries.	91
2.1.5 Le rôle social de la technologie.	96
2.2 LA TECHNOLOGIE ET LE POIDS DE LA DEUXIEME REVOLUTION LAITIERE A PARTIR DE 1950.	98
2.2.1 Emergence du système de coordination méso-économique de la transformation.	102
2.2.2 L'apport des technologies agricoles à partir de 1984.	105
2.2.3 Un ensemble complexe de régimes de technologies et d'acteurs.	112
CONCLUSION DU CHAPITRE	118
CHAPITRE 3 : Les histoires économiques des institutions.	120
3.1 LES SYNDICATS SPECIALISES ET ORGANISATIONS COLLECTIVES.	122
3.1.1 Les organisations collectives et la garantie des risques économiques.	127
3.2 EMERGENCE DE LA POLITIQUE LAITIERE ET INNOVATIONS.	131
3.2.2 Les conventions et les règles et rapports de forces entre les organisations laitières.	134
3.3 LES DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS : UNE GARANTIE DE REVENUS.	139
3.3.1 La politique laitière/Une institution aussi économique.	144
3.3.2 Associations spécialisées et incertitudes.	148
3.4 ROLES DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES.	153
3.4.1 La nouvelle règle de rapport de force est-elle conventionnaliste ?	159
3.4.2 Le système des quotas et les reformes de la PAC.	165
CONCLUSION DU CHAPITRE	166
CHAPITRE 4 : Les histoires économiques des produits laitiers.	167
4.1 LES REPRESENTATIONS COLLECTIVES DES PRODUITS LAITIERS ET LEURS ARTICULATIONS.	168
4.1.1 Produits laitiers traditionnels, la valorisation du lait et sa perception.	170
4.2 LES PRODUITS LAITIERS DES INDUSTRIES.	176
4.2.1 Le beurre, un produit générique.	177
4.2.2 Produits laitiers, la relation acteurs/structure.	178
4.2.3 La transformation et les marques.	180
4.3 INTERPRETATION DE POSITIONNEMENT INDUSTRIEL, UN MODELE PRODUIT.	183
4.3.1 Caractérisation de la structure de l'industrie de poudre de lait et politique produit en Normandie.	184
4.3.2 La structure de l'industrie du Lactoserum.	185
4.3.2.1 La structure de l'industrie des caseines et caseinates.	186
4.3.3 La structure de l'industrie du beurre.	186
4.3.4 La structure de l'industrie du lait de consommation.	187
4.3.4.1 La structure de l'industrie du produit ultra-frais.	187
4.3.4.2 La structure de l'industrie de crème conditionnée.	188
4.3.5 La structure de l'industrie des fromages au lait de vache.	188
4.3.6 La structure de l'industrie des pâtes pressées cuites.	189

CONCLUSION DU CHAPITRE.	192
CHAPITRE 5 : La dynamique de la Normandie laitière; un objet d'analyse économique.	194
5.1 L'ORDRE PRODUCTIVISTE DE L'ELEVAGE ET LA LOGIQUE INDUSTRIELLE DE LA TRANSFORMATION.	195
5.1.1 La caractérisation des politiques d'encadrements (Politiques françaises et PAC).	196
5.1.2 Les catégories des acteurs et leur localisation.	197
5.1.3 Le lait et l'élevage entre 1950 et 1984.	202
5.1.3.1 La technologique, une source de l'essor de l'élevage et de la transformation de 1950 à nos jours.	204
5.1.3.2 La vache laitière, un animal productif.	206
5.1. 3.3 Développement des méthodes productivistes et des méthodes de tertiarisation dans l'industrie laitière de Normandie.	207
5.1.3.4 Les rôles et stratégies des transformateurs normands.	215
5.2 LE FONCTIONNEMENT DES ECHANGES LAITIERS, L'EVOLUTION DES INSTITUTIONS ET LES RAPPORTS DE CONCURRENCE.	215
5.2.1 Les rapports de forces entre 1984 à 2011.	217
5.2.3 Les structures caractéristiques de la Normandie laitière d'aujourd'hui.	218
5.2.4 Les atouts et les conflits de la filière.	222
5.2.4.1 Coopération et Conflits de l'organisation industrielle.	227
5.2.4.1.1 Genèse de la coopération.	234
5.2.4.1.2 Genèse des conflits sur le partage de la valeur.	236
5.3 LES MODES DE GESTION DE LA COOPERATION DES ORGANISATIONS INDUSTRIELLES LAITIÈRES EN NORMANDIE.	242
5.3.1 Filière courte et modes de gestion de la coopération.	244
5.3.2 Filière longue et mode de gestion de la coopération.	245
5.4 EXEMPLE DE DANONE, LE CONTROLE ET LES MECANISMES DE CONTROLES.	247
5.4.1 Les alliances et le contrôle social de la production laitière en Haute-Normandie et Basse- Normandie.	251
5.4.1.1 L'industrie laitière et ses modes de gouvernance contractuelle.	251
5.4.1.2 La gouvernance relationnelle, performance et industries laitières en Normandie.	253
5.4.1.3 Discussion sur les normes et contrats des produits sous MDD.	255
5.4.1.4 Discussion sur les normes et contrats dans la filière territoire et production fermière.	258
5.4.1.5 Discussion sur les normes et Contrats par Innovation en filière PGC.	260
5.5 LA CONTRACTUALISATION, NOUVELLE STRUCTURE DES TRANSACTIONS ECONOMIQUES DANS LE SECTEUR LAITIER DE L'UE.	264
5.5.1 Le contexte de la mutation économique de la filière laitière et la mise en place de la contractualisation.	266
5.5.2 La mutation réglementation européenne du secteur laitier.	267
5.5. 3 La contractualisation.	272
5.5.3.1 Les intérêts et la traduction des différents acteurs par rapport à la contractualisation.	273

5.5.3.2 Le marché du Lait : la volatilité du prix du lait.	274
5.5.3.3 Les stratégies des producteurs normands face aux risques de ces marchés.	275
5.5.3.4 Le système Sodiaal de la contractualisation.	276
5.5.3.5 Les objectifs de la gestion volume/prix.	276
5.5.4 L'analyse socio-économique des contrats.	277
5.5.4.1 Le problème de la gestion sociale de l'exploitation et la contractualisation.	281
5.5.5 Analyse économique du droit de contrat.	282
CONCLUSION DU CHAPITRE.	285
CONCLUSION GENERALE.	288
Bibliographie thèses et ouvrages scientifiques.	292

LISTE DES ABREVIATIONS

ACLCCP : Association Centrale des Laiteries Coopératives des Charente et du Poitou.
AOC : Appellation d'Origine Contrôlée.
APCA : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
CA : Chiffre d'Affaires.
CDA : Confédération Départementale Agricole.
CGL : Confédération Générale des Producteurs de Lait.
CRA : Confédération Régionale Agricole.
DLC : Date Limite de Consommation.
DPU : Droit de Paiement Unique.
EEG : Equilibre Economique Général.
FDSEA : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitation Agricole.
DSP : Fédération Départementale des Syndicats Populaires.
FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'exploitation agricole.
INRA : Institut National de la Recherche Agronomique.
UE : Union Européenne.
MDD : Marques De Distributeurs.
MG : Matière Grasse.
OPA : Organisation Professionnelle Agricole.
PAC : Politique Agricole Commune.
PGC : Produit de Grande Consommation.
PI : Produits Industriels.
SCP : Structure Comportement Performance.
TB : Taux Butyreux.
TP : Taux Protéique.
UE : Union Européenne.
UHT : Ultra haute Température.

LISTE DES GRAPHIQUES, SCHEMAS ET TABLEAUX

Tableau 1 : Sources des Mémoires utilisés.
Tableau 2 : Construction des attributs de variété.
Tableau 3 : Construction des attributs de qualité.
Tableau 4 : La valorisation du lait en fonction de ses usages.
Schéma 1 : L'équilibre partiel d'un marché mono produit.
Schéma 2 : La relation et les boucles de causalité du modèle SCP.
Schéma 3 : La chaîne causale du modèle SCP.
Schéma 4 : La chaîne SCP, l'approche stratégique.
Tableau 5 : Evolution des indicateurs physiques de 1960 à 2011.
Schéma 5 : Articulation par un triangle équilatéral.
Tableau 6 : Présentation des groupes nationaux.
Tableau 7 : Présentation des groupes régionaux.
Tableau 8 : Enquête annuelle d'entreprise sur les IAA, résultats définitifs 2009.
Graphique 1 : Variations comparées des prix et de la marge de la vente au détail du lait entre 1913 et 1939.
Figure 1 : La géographie des fromages en France.
Figure 2 : Carte de graisse traditionnelle de cuisine et d'usage de beurre en cuisine en France.
Figure 3 : Positionnement des produits transformés.
Figure 4 : Positionnement des entreprises sur les poudres de lait.
Schéma 6 : Exemple de représentation de la filière laitière en Normandie.
Schéma 7 : Répartition des laiteries.
Schéma 8 : Etablissements laitiers normands par type d'activité.
Tableau 9 : La production laitière de Normandie en 1963.
Tableau 10 : Répartition des exploitations agricoles normandes selon le nombre des vaches laitières possédées par chaque exploitation.
Tableau 11 : Typologie des usines spécialisées de Normandie.
Tableau 12 : Typologie des Beurreries.
Tableau 13 : Typologie des Fromageries.
Tableau 14 : Les fabrications principales.
Tableau 15 : Typologies des quantités de lait traitées.
Schéma 9 : Les trois France laitières.
Tableau 16 : Les systèmes d'exploitations laitières de Normandie.
Schéma 10 : Nombre d'exploitations laitières-Donnée cumulée et localisation.
Schéma 11 : Vaches laitières-Nombre d'exploitations concernées-hors micro exploitations.
Tableau 17 : Taux butyreux.
Tableau 18 : Taux protéique.
Schéma 12 : Carte de répartition de l'effectif des vaches laitières.
Schéma 13 : Carte de la répartition géographique des livraisons de lait de vaches.
Schéma 14 : Carte de la répartition des producteurs de lait de vache par région 2010.
Graphique 2 : Nombre des vaches laitières et leur rendement.
Schéma 15 : Etablissements de transformation en Normandie.
Schéma 16 : Carte de la répartition régionale des entreprises laitières en 2010.
Schéma 17 : Production laitière dans le monde.
Figure 5 : Evolution du prix du lait en France.
Tableau 19 : Modalités des primes de précisions des prévisions.
Tableau 20 : Les systèmes bovins en Normandie.

RESUME

L'organisation des innovations techniques des produits, des processus associés, de l'industrialisation, de la territorialisation, est devenue les fondements de la formation de la valeur économique. L'approche d'équilibre économique partiel ne permet pas de saisir entièrement la valeur économique. Les acteurs du secteur laitier procèdent par stratégies donc ce sont des acteurs dotés d'une intelligence et ne sont pas seulement rationnelles. Dans l'histoire économique des produits, des techniques et des institutions, les agents ont multiplié de nouvelles formes de coalition et de partenariat entre eux pour mieux imposer de nouveaux arguments commerciaux. Cette pratique passe par des délégations d'organisation, des services et des règles conventionnalistes. Ce constat nous autorise à mener de front le développement d'un triangle, d'analyse de la valeur économique, composé par le modèle SCP d'économie industrielle, l'économie des conventions et l'économie régionale. L'enjeu empirique voire théorique est, si nos arguments se vérifient c'est que la filière lait permet mécaniquement de s'approprier des ressources dans une perspective des histoires économiques comme le savoir-faire, le renom, la qualité, inclus dans le produit lait ou autour du lait et hors du champ des marchés. L'organisation devient une base de création continue de la valeur économique et d'appropriation de la répartition de cette valeur entre les acteurs. Les acteurs sont dotés des aptitudes à transformer leur structure des marchés. Il se traduit par des compromis ambigus entre l'économique et l'institutionnel. Les acteurs inventent donc de nouvelles valeurs intentionnelles mais dans le cadre des règles de la politique territoriale et des conventions. Les désaccords entre les catégories d'acteurs sont dus à la formation et aux intérêts contradictoires de partage des valeurs économiques. Il faut donc tenir compte de la technologie, de l'identité des acteurs et des identités des produits.

Mots clés : [Organisation du secteur laitier, Création de la Valeur Ajoutée, Partage de la Valeur Ajoutée, Convention, Stratégie des Acteurs, Formation de la Valeur économique, Territoire, Identité de produit, Coopération.]

SUMMARY

The organisations of the innovative techniques, the products, the associated processes, the industrialisation and the territorialisation, have become the fundamentals of the creation of economic value. The partial market equilibrium approach does not allow for the complete understanding of this economic value. The actors in the dairy sector evolve strategically therefore the actors are gifted with intelligence which is not only logical. In the economic history of products, techniques and institutions, the agents have multiplied new forms of coalition themselves to better impose their new commercial arguments. This practice proceeds through organisation, service delegations and conventional rules. This posture allows us to lead a triangular analysis composed of the SCP model of industrial economy, the economy of conventions and the regional economy. The empirical and theoretical stake is, if our arguments verify is that the dairy Sector allows mechanically, to appropriate the resources such as know-how, reputation, quality, included in the milk product or around the milk and externally of the markets. The organisation becomes a base of continuous creation of economic value and appropriates the distribution of this value between the sectors. In the dairy sector the branch representation by partial market equilibrium is approximate because our actors are capable of transforming their structure of market. This behaviour appears through price negotiations at the inter-professional level and through ambiguous compromises between the economic and industrial. The actors therefore invent new intentional values but in a framework of regional politics and conventional regulations. Disagreements between the stakeholder delegations are due to the creation of economic values and the contradictory interests of the sharing of these values. The free market regulation becomes problematical and the behaviour of the actors is more and more constrained by the codes, collective modes of evaluation of objects and operations can be found in the activity domains of milk production and transformation of dairy products. Besides, the working relations between these actors are guided historically by the interaction of the production and transformation. These relations translate into an escalation of commercial wars, legal battles relating to the innovation and adaptation of dairy products. We conclude that there is no evidence that the structures alone are sufficient to model the economic values. The identity of the actors, the past and future projects must be taken into account.

KEY-WORDS:

[Economics Values, Interaction, Organisation of Dairy Products, Market Regulation, Conventional Regulation, Regional Politic, Cooperation.]

Adresse du Laboratoire de Recherche :

**REGARDS.
URCA- ECOLES DOCTORALES, – Campus Croix-Rouge.
Bâtiment Enseignement et Recherche.
57 RUE Pierre Taittinger 51096 REIMS Cedex-France.**

INTRODUCTION

Entre les histoires économiques de la technologie, des institutions et des produits :

Quelles capacités de la filière laitière de Normandie à se créer et se partager la valeur ajoutée pour la période 1950 à 2012 ?

Les dynamiques technologiques, des institutions et des produits se sont fortement développées à partir des années 1950 au cœur des relations entre producteurs et industriels laitiers. Elles reflètent les changements techniques, institutionnels et d'innovation produit. Leurs émergences fondent l'importance des modes et des logiques de production et de transformation dans la filière laitière en Normandie. Elles structurent de plus en plus le secteur. Ces modes et logiques sont liés aux préoccupations de création de la valeur et de son partage entre les acteurs de la filière. Ils se révèlent par les histoires économiques.

Les histoires économiques retracent les développements des activités économiques dans les filières. Elles dégagent les influences institutionnelles, le poids de la profession, les spécificités régionales...Elles montrent la légitimité, les chances de succès et d'échec des technologies, des institutions et des produits adoptés, utilisés et diffusés parmi les acteurs de la filière laitière. Dans le cas de la Normandie, la période entre 1950 et 2012 est caractérisée par une remise en question sans cesse des notions de progrès et de modernité de la filière laitière. Les changements des logiques de production et de transformation déstabilisent les rapports de concurrence entre les acteurs des marchés de lait et des produits laitiers. Ce phénomène accentue les liens que tissent l'acteur public, les opérateurs de marchés et les acteurs collectifs de la filière laitière avec la technologie, les institutions et les produits. Les liens résultent des adaptations de la politique agricole commune [PAC] et de ses réformes, des mesures de contrôles de marchés, des technologies adoptés par les opérateurs (Fouilleux E., [2003]). Ces technologies élargissent les marchés. Les politiques d'innovation et de la stabilisation sont portées par les collectifs des acteurs professionnels et sectoriels. Dans le même temps, le rôle joué par la technologie, les institutions et l'identité des produits, est soumis aux réalités imposées par des logiques de recherche permanente de la rentabilité et de la compétitivité. Dans ce processus, les liens se combinent entre les multi-acteurs et les multi-niveaux de la filière, notamment les liens entre le monde agricole laitier et les transformateurs. A ce stade de notre réflexion, les technologies, les institutions et les produits ont joué un rôle principal sur le développement de la filière laitière. Ces derniers génèrent des histoires économiques variées et diverses selon les territoires laitiers de Normandie.

En effet, nous trouvons selon chaque territoire et chaque période, il apparaît une dominante parmi ces trois facteurs : technologies, institutions et produits. Quelles sont donc les raisons ? La problématique qui guide notre manuscrit se pose en termes d'identification des capacités des opérateurs de la filière laitière. Et donc, répondre à la question : Quelles capacités de la filière laitière de Normandie à se créer la valeur et son partage ?

L'opportunité qui s'offre à nous est avant tout la possibilité d'organiser le débat sur les modalités d'émergence de la capacité des acteurs. Ces derniers ont dû

s'adapter, choisir et développer, pendant la période 1950-2012, des technologies, des institutions et des identités de produits laitiers pour mettre en place des organisations marchandes. Cette période couvre les moments de construction et de démantèlement progressifs des outils de la politique agricole commune [PAC]. Elle englobe les démantèlements des mécanismes et des antagonismes de formation et de partage de la valeur dans la filière laitière. A partir des années 1960, les mécanismes d'intervention ont contribué à la protection des marchés, au développement des productions laitières normandes, de ses transformations et de sa commercialisation. L'association de ces mécanismes aux quotas de production laitière vient renforcer cette protection. Toutefois, le démantèlement progressif des outils de la politique agricole commune [PAC] pour le lait et les produits laitiers, amorcé depuis 2008 est un changement profond d'ordre institutionnel. Il impacte les mécanismes de la formation et du partage de valeur dans une filière laitière. Ces éléments ont contribué à l'émergence de nouvelles créations et de nouveaux partages de la valeur. Nous proposons pour la suite (chapitre 2, 3 et 4) d'observer les dynamiques de création et du partage de la valeur dans la filière laitière de Normandie par le prisme de trois histoires économiques.

La filière laitière normande est comme les autres filières laitières de France, elle valorise le lait par les techniques modernes d'intensification de la production, mais aussi elle valorise le lait par les techniques modernes de fractionnement et de recombinaison des produits au niveau de la transformation. La dynamique économique de cette filière est donc construite entre des ruptures d'identité des produits et les ordres technologiques et institutionnels. Elle montre l'existence d'un patrimoine de création et de partage de la valeur.

En Normandie, la modification des mécanismes et des antagonismes de formation et de partage de la valeur a été renforcée par plusieurs éléments dont la crise de lait et la réforme profonde de la politique agricole commune [PAC]. Cette politique prône la libéralisation des marchés laitiers prévue en 2015. En conséquence, le choix des actions à entreprendre est contrasté par ces acteurs face à cette situation. Ce choix se caractérise par des fondements des sciences économiques ; de coordination, des comportements et des ampleurs de conflits des acteurs. Il s'instrumentalise par rapport au quota de production ; dispositif de coordination multi-acteurs et multi-niveaux (Derville M., [2012]). Ce choix devient un sujet complexe d'analyse de la question des capacités de création et du partage de la valeur économique.

Notre démarche s'inscrit dans la lecture de sciences de gestion. Elle s'empare des choix des actions à entreprendre ; dont l'objectif est d'étudier cette filière et son histoire à l'échelle d'une région. Cette lecture est adossée à plusieurs références à des finalités économiques. Elle vise à croiser l'analyse filière usuelle d'économie industrielle, l'approche d'économie des conventions et l'économie territoriale en mobilisant trois histoires. Elle révèle la pertinence théorique et l'opérationnalité de ce modèle dans l'analyse de la Normandie laitière.

L'état de l'art sur les méthodologies des analyses de filière productive peut mobiliser l'équilibre partiel et les approches méso économiques. L'équilibre partiel a des limites pour analyser d'une filière productive, car le prix en tant que valeur client ne couvre pas les autres dimensions de la valeur économique en sciences de gestion. Le concept formation de la valeur met l'accent sur le volet méso économique

donc sur les structures de mise en œuvre et du partage de la valeur. A ce niveau de raisonnement nous considérons que la valeur est donc un produit des aspirations des acteurs à s'associer et un produit des structures. Ces éléments de gestion nous amènent à organiser nos travaux par un croisement de l'approche SCP (SCP : approche Structure/Comportement/Performance), l'approche de l'économie des conventions et l'approche de l'économie territoriale. Ce croisement est à la fois une mobilisation des ressources, il s'intéresse aux structures qui développent l'échange des informations et des usages des supports.

Suite à la recherche bibliographique, nous avons conçu notre modèle en se basant sur les éléments suivants : la productivité, les performances, l'acteur collectif, les comportements et les règles. En outre, nous avons sélectionné les prises de position conceptuelle et les repérages temporels sur les discours d'économistes des trois branches d'économie qui sont cités dans le paragraphe précédent. Pour analyser dans le temps le fonctionnement de la création de la valeur et de son partage dans la filière laitière normande, nous avons articulé le fonctionnement à des échelles d'action et de stratégie.

Nous retenons de ces travaux, des articulations SCP/conventions, conventions/territoire, et territoire/SCP. Le SCP, conçu pour le court terme, analyse les formes d'organisation des relations économiques à partir de la spécification des conditions de base. Les conditions de base jouent un rôle principal dans la stabilité de la dynamique du système. PA. Chiappori [1994] considère les règles de jeu en tant que conditions de base comme des conventions. L. Benzon [1998] explique les actions des institutions médiatisent les interactions entre structure, comportement et performance. C. Courlet et B. Pecqueur [1992], G. Collectis et B. Pecqueur [1995] utilisent dans leurs travaux les conditions de base et leurs interactions comme des éléments qui déforment, décomposent et recomposent la valorisation des structures. Ces conditions se retrouvent dans les travaux de Porter [1990]. Avec cette prise de position, le SCP s'auto développe à travers des règles, donc devient une branche d'économie des conventions. O. Crevoisier [1995] montre les conditions de base comme des dispositifs institutionnels. Ces dispositifs se construisent dans des territoires comme des faits productifs (Gaffard J-L., [1990], [Gremi., [1993], Saives A.L., [2003]). Ainsi, la filiation entre SCP/économie territoriale se dévoile.

La construction de notre démarche est donc une analyse de la filière. Elle peut être prolongée pour l'analyse de la formation de la valeur moyennant une injection des théories d'économie des conventions et des théories d'économie des territoires. Le lien entre prix, structure des marchés, valeurs client, prix et valeur capital, prix valeur performance, nous donnent l'opportunité de fonder un premier modèle «triangle de la valeur». Nous avons mobilisé les concepts d'histoire économique comme un matériel d'investigation parce que la formation et le partage de la valeur se sont opérés dans des situations précises. Nous avons articulé les transformations macroéconomiques et microéconomiques avec les dynamiques méso-économiques. Différentes technologies, différentes institutions et différents produits requièrent différentes stratégies individuelles et collectives, actions individuelles et collectives. A partir de la revue de littérature nous avons observé que la technologie, les institutions et les produits sont les déterminants du développement d'une filière, nous avons décidé d'associer les histoires économiques à ces déterminants. Cette manière de faire nous donne trois matériaux d'investigation.

La thèse est structurée en cinq chapitres : un chapitre théorique, trois chapitres sur les histoires économiques et un chapitre sur l'analyse de création de la valeur et de son partage ainsi ses enjeux pour l'avenir. Dans le premier chapitre, nous traitons des différentes approches qui peuvent être mobilisées pour l'analyse des filières productives. Nous montrons les limites d'une approche qui serait fondée sur le modèle standard d'équilibre partiel de Marshall. Nous constatons que ce modèle marshallien a permis de définir un cadre cohérent d'analyse de la détermination du prix (Guerrien B., [1995]). Le monde que ce modèle représente est une forme d'organisation sociale et une description idéalisée du «système des marchés» où la centralisation des prix, des offres et des demandes, de l'information permet de simplifier mathématiquement le problème de coordination. Le modèle montre l'existence d'un équilibre concurrentiel par deux déterminants, l'offre et la demande, et par l'intermédiaire d'hypothèses fortes. De plus, la simplification du modèle soulève la question de la validation théorique de la logique de la détermination du prix dans le modèle néo-classique d'équilibre partiel (Deleplace G., [1979]). G. Deleplace fait une analyse critique de la structure logique de la loi des rendements non proportionnels qui percute la nature des facteurs de production. Il montre des nœuds de problèmes au niveau de la symétrie fondamentale de la valeur en équilibre partiel. Il renseigne le caractère restrictif des courbes d'offre et de demande parce que l'injection de *«l'analyse à la marge est une condition nécessaire à la détermination du prix. La validité de la théorie marshallienne dépend de l'existence d'une relation entre le coût et la quantité produite»* (Deleplace G., [1979], p. 56). *«Il existe ainsi une contradiction interne à la théorie marshallienne, puisque sa conclusion (la symétrie fondamentale repose sur une loi (des rendements non proportionnels) qui ne peuvent être démontrée à l'intérieur du cadre d'analyse choisi d'équilibre partiel de libre concurrence)»*. (Deleplace G., [1979], p.62).

En parcourant ces critiques théoriques, nous en déduisons l'inadaptation de la théorie néoclassique de la valeur et du prix à la question de la création et du partage de la valeur. Cette théorie nous conduit, en effet à l'indétermination du prix par l'analyse d'équilibre partiel. Elle ne permet pas de saisir le fonctionnement du secteur laitier ou de la filière laitière en Normandie à cause de non prise en compte des acquis d'approches méso-économiques. En effet, certaines actions collectives par la technologie, les institutions et l'identité des produits peuvent présenter des avantages comparatifs des acteurs de la filière à créer et se partager de la valeur. Ces critiques nous amènent à aborder la question de la formation de la valeur dans une filière agroalimentaire laitière autrement que par le prisme néo-classique. Une deuxième approche ouvre la voie à une saisie des conditions de formation de la valeur économique par le modèle Structure-Comportement-Performance sur lequel nous nous proposons de fonder la thèse. Nous avons donc besoin d'une combinaison de trois champs économiques sous forme d'un modèle qualifié comme suit : «triangle de la valeur économique» pour rendre compte de la création de la valeur et de son partage. Ce modèle construit à partir des apports de l'économie industrielle; notamment du modèle Structure/Comportement/Performance (SCP), de l'économie des conventions et de l'économie territoriale, pour aboutir à la formation de la valeur économique d'un produit laitier. Nous avons fait le choix d'une entrée méso économique pour déterminer la valeur. Dans notre modèle explicatif, nous articulons ces trois branches d'économie en mettant en valeur les conditions d'émergence de la valeur. Nous partons du modèle SCP comportementaliste qui retient le marché comme une entité distincte des firmes individuelles. *«Le modèle souligne une importance des feed-back par le jeu des stratégies des firmes»*

(Bocquet R., Servais O., [1997], p.25). En admettant que les marchés sont des formes exogènes entre producteurs et transformateurs, nous pouvons injecter les conventions et des règles comme une deuxième entrée par l'économie des conventions pour stabiliser les comportements des firmes. Cette convention va donc résoudre les problèmes de coordination dont le marché ne met pas en valeur.

Nous injectons les dispositifs des territoires par l'économie territoriale pour résoudre d'autres formes de problèmes de coordination qui ne sont pas prise en compte par l'association SCP/économie des conventions. Nous observons que notre modèle prend en compte d'autres acteurs collectifs dans la création et la formation de la valeur. Ainsi l'économie des conventions et l'économie territoriale apportent de nouvelles armatures au modèle SCP dans l'analyse de la dynamique de la filière donc de la formation de la valeur. Nous montrons que ces trois branches d'économie peuvent être articulées. Ainsi, la première explication de la création et du partage de la valeur se trouve dans l'interprétation d'un triangle équilatéral dont les sommets sont : économie industrielle, économie des conventions et économie territoriale. Ce modèle érige chaque sommet comme un élément explicatif de la formation et du partage de la valeur de façon équivalente par la construction des histoires économiques. Concernant notre modèle *«L'enjeu de l'adaptation à l'après-quota reposerait alors, à une échelle méso-économique, sur le renforcement des capacités collectives d'organisation et, à un niveau macro-économique, sur l'émergence d'un cadre institutionnel libérant ces capacités»* (Derville M., [2012] p 30). Nous allons donc revisiter sur le fonds l'histoire des technologies, des produits et des institutions. L'histoire économique des technologies ne permet pas d'entrevoir des mécanismes de rapprochement des mondes industriels et artisanaux. L'histoire des produits vient percuter l'histoire des technologies. L'identité des produits pose de nouveaux problèmes aux problèmes industriels. De cette observation il apparaît tour à tour sur les chapitres 2, 3 et 4 des histoires économiques plusieurs dimensions d'économie territoriale. Les mécanismes de coopération et de conflits sembleraient être notamment les clés de lecture de la formation de la valeur économique.

Le chapitre 2 a pour objet l'histoire économique des technologies du lait et des produits laitiers en Normandie. Pour résoudre les problèmes de saturation du marché laitier, plusieurs technologies sont introduites d'une part pour le développement de la production et de la transformation. Ces technologies ont ordonné les acteurs en plusieurs catégories. Ces catégories sont représentées par les spécificités des systèmes productifs et ses systèmes industriels. Elles ont amené les acteurs de marchés à la coopération donc à une formation de la valeur. Elles rajoutent une complexité au groupe d'acteurs. Dans ce chapitre nous exposons et discutons ce que la technologie a apporté depuis 1950 à la Normandie laitière. P. Dubois souligne qu'*«on peut produire de multiples choses avec le lait, [...], qu'il ne fermente pas rapidement, ce qui oblige l'homme à agir vite»* (Dubois P., [1997], p. 394). Nous avons fourni un certain nombre de repères sur le développement de la production et de la transformation. La Normandie est caractérisée par ses systèmes de production laitière, qui fondent l'élevage des vaches de race normande. Cette race mixte lait/viande a permis aux exploitations normandes de ne pas dépendre uniquement des revenus du lait. Cette analyse permet de montrer que la technologie adoptée autour de cet élevage a développé une autre forme d'organisation du travail. Ce travail est dominé par les exploitations familiales. Si la production s'est développée, ce n'est pas sur la base d'un modèle unique. La technologie est un dispositif de valorisation du lait. D'abord la technologie est introduite dans la transformation

comme une forme d'ordre tirée des conflits entre artisans et industriels. Depuis elle a déclenché plusieurs processus d'identification des produits et des processus de la qualité du lait et des produits laitiers. Ces processus constituent les grandes spécificités de Normandie. C'est ainsi que la technologie peut être considérée comme un critère de mise en œuvre et joue le rôle de la séquence Structure du modèle «Structure-Comportement-Performance». Le choix de la technologie procède de la stratégie. Sa productivité permet d'appréhender la performance liée à la situation des acteurs. L'introduction des histoires économiques dans l'articulation de l'économie industrielle, de l'économie des conventions et de l'économie territoriale rendait l'interprétation facile de la formation de la valeur économique avec la démarche des règles, de la convention et de la démarche de la logique des territoires. Nous avons donc dans le temps entre 1950 à 2012, montré qu'avec les technologies laitières, il apparaît des «Feed Back» entre structures/stratégies contribuant à la formation de la valeur. En Normandie on observe des technologies particulières sur des produits nobles (Camembert, Livarot, Pont l'Evêque, Neufchâtel, AOC) où la rémunération qui couvre le lait est forte. On observe également des technologies où il n'y a pas une logique produit. Cependant F. Vatin [1990, 1996] souligne que l'industrie du lait représente une industrie de fluidité où on observe une bonne place des technologies pour résoudre les problèmes de coordination entre les acteurs.

Nous traitons dans un troisième chapitre l'histoire économique des produits laitiers. Nous rassemblons les informations sur les produits laitiers et les acteurs de la filière normande. Bien que fruit du travail et de la perfection des transformateurs, le produit-lait et les produits laitiers particuliers ont leurs propres matérialité autour desquelles s'est développé une dynamique d'identité technologique (standard, industrie) et une dynamique d'identité territoriale (produits, territoire) et une dynamique d'identité gastronomique et de goût contribuant à la formation de la valeur économique. Ces logiques de formation de la valeur économique des produits laitiers sont conduites par des groupes de transformation laitière sous la domination des logiques de territoires du point de vue historique. La logique particulière des fromages AOC de Normandie fait appel aux caractéristiques des terroirs et de la race de vache laitière normande. Nous argumentons que ne pouvons pas traiter tous les produits laitiers en Normandie de manière unique quant à la formation et le partage de la valeur.

Le quatrième chapitre traite l'histoire économique des institutions. Nous avons mobilisé des événements qui ont marqué l'histoire du développement de la production laitière en France. Nous nous attachons à faire ressortir les mesures qui ont été spécifiquement mises en place pour cette production pour illustrer ce que nous désignons comme « l'émergence d'une politique laitière et d'innovation ». Les filière-produits comme institutions des marchés arrivent à résoudre leurs problèmes de coordination. Ils permettent aux producteurs de vendre leur lait, de se former techniquement à la qualité du lait. Ils permettent aux consommateurs d'accéder aux produits de qualité. Tout ceci se fait au prix d'une confiance établie et d'une chaîne de fidélisation entre les acteurs. Chaque institution développe une capacité à assurer par des règles une bonne qualification des pratiques de la production du lait et des produits laitiers. Ces institutions utilisent des négociations, des transactions et des ordres tirés des conflits entre Producteurs/Transformateurs/Distributeurs. Nous montrons la variabilité des configurations institutionnelles locales et complexes qui relie producteurs laitiers, marchés, choix technologiques. Elle façonne les histoires

économiques. Avec l'histoire économique des institutions nous montrons que la Normandie n'est pas un tout et donc possède des histoires laitières.

Le chapitre cinq réarticule les enseignements tirés des trois histoires économiques développées. Nous apportons des compléments sur la diversité de la Normandie. Le poids des acteurs de la filière diffère entre les cinq départements de la Normandie. Nous présentons les données en Normandie sur la production et la transformation du lait. Nous montrons la genèse des conflits sur la création et le partage de la valeur. Nous analysons les contrats, les normes des produits, l'hétérogénéité des dynamiques de développement territorial pour identifier les effets possibles de la réforme. Nous mobilisons sur la question de la contractualisation une socio économie des contrats. Cette démarche est compatible avec l'approche des conventions. Nous présentons les positionnements entre organisations professionnelles par rapport aux contrats. Nous étudions un cas pour expliquer la diversité des dynamiques de contractualisation et les rapports de force qui leur sont associés. Nous rappelons l'importance des groupes de transformation laitière et les tableaux de marques. Ceci permet de faire une analyse du partage actuelle et de ses enjeux. Les facteurs explicatifs de la création de la valeur et de son partage sont l'organisation de la production et de la transformation en termes de concentration, d'intégration, de gestion des coûts de production et des politiques laitières. Ces facteurs deviennent des acquis indépendants de la libéralisation des marchés laitiers. Ils seront difficiles de les faire sortir de la valorisation du lait au vue des institutions. L'importance des forces de négociations dans certaines interprofessions peut renforcer les capacités des actions collectives. Ceci remet en cause l'argumentation européenne qui juge que qu'il y aura des répercussions dispersées de la sortie des quotas laitiers.

En termes d'enseignements et de perspectives, mes travaux de recherche répondent à des attentes importantes des Pouvoirs Publics (Etat et Région) sur la tendance à davantage de valeur ajoutée, d'ancrage territorial et de valorisation patrimoniale des produits laitiers. Les travaux traitent d'enjeux importants d'action collective entre des acteurs économiques d'un secteur laitier normand pour les années à venir, en particulier par rapport à la sortie des quotas laitiers en Europe, programmée pour 2015. Elle fait le lien entre la recherche et la formation d'ingénieurs en agriculture. Nous présenterons les limites de notre travail et envisager ses perspectives. De plus, il apparaît clairement, en raison de notre implication dans la politique de développement agricole, que la pertinence de ce thème de recherche va nous permettre de développer une réflexion d'économie appliquée qui balayera plusieurs secteurs ou filières.

CHAPITRE 1 : Méthodologie d'analyse de la formation de la valeur économique finale dans une filière.

Nous avons abordé dans notre introduction générale que nos travaux de thèse sont contextuels dans le temps (1950-2011), l'espace (Normandie laitière) et se rapporte au conflit d'usage des acteurs de la filière entre le choix du système de détermination de prix ou du choix de formation de la valeur économique finale. Notre problématique est la question du pourquoi de la création et du partage de la valeur économique¹. La définition de cette problématique dans la libéralisation du lait nous engage à préciser le cadre général des modèles économiques dans lesquelles nous pouvons analyser le prix ou la valeur économique. Les travaux se placent dans une optique d'économie appliquée.

L'objectif de ce chapitre est de sélectionner et de rassembler des matériaux empiriques et théoriques et permettant de construire un modèle explicatif de la formation de la valeur économique et son partage dans une filière. L'apport empirique est construit sur une approche de méta-analyse où nous avons fait une analyse de l'analyse de plusieurs mémoires de fin d'études à l'Esitpa sur la filière laitière en termes de méthodes et résultats. Cette approche conduit à retenir trois histoires économiques appliquées aux technologies, aux institutions et aux produits de 1950 à 2012 en Normandie. Pour nous conforter dans nos choix, nous avons organisé une trentaine d'entretiens auprès des acteurs du terrain. Il ressort de ces entretiens 4 voies de valorisation des produits. Dans l'apport théorique, nous allons croiser l'analyse filière usuelle Structure-Comportement-Performance du Champ théorique d'économie industrielle avec l'approche d'économie des conventions et l'approche d'économie territoriale pour étudier la filière laitière, son histoire à l'échelle de la région Normandie. Ce croisement analytique devrait aboutir à la création d'un modèle «triangle de la valeur» permettant de mobiliser la notion d'histoire économique appliquée aux technologies, aux institutions et aux produits. Ainsi nous cherchons à la fois la pertinence théorique et l'opérationnalité du modèle «triangle de la valeur».

L'inventaire de l'analyse des économistes néoclassiques dégage la détermination des prix par le modèle d'équilibre «walrassien» ou le modèle d'équilibre marshallien comme une méthode d'analyse statique des prix qui dépendent des offres et des demandes considérées. Dans un cadre dynamique, cette méthode n'explique pas le mode de formation des prix c'est à dire «le processus à travers se matérialisent les prix par exemple les acteurs influant les prix, leurs stratégies et leurs interactions, les révisions et les changements qui interviennent» (Barrere C., [2000], p.2). Cet auteur montre que le concept de formation du prix englobe la détermination du prix dans le cadre de la régulation des économies marchandes. Elle devient encore plus large si nous remplaçons l'espace-marché par l'espace –filière. Les opinions des économistes varient selon les auteurs à l'articulation entre prix et valeur. Chez les marginalistes, Jevons soutient que les coûts de production déterminent l'offre qui détermine le degré ultime d'utilité. Ce

¹ Cette efficacité est la solution endogène qui est développée dans le modèle d'équilibre concurrentiel général. Prise dans le sens plus large de la valeur économique, l'efficacité du partage est la solution exogène qui est exploitée par les acteurs économiques de la filière laitière en France pendant les différentes phases difficiles traversées par le groupe social des producteurs et des transformateurs du lait.

degré détermine la valeur. Chez les néoclassiques, Marshall démontre que l'utilité détermine le volume de l'offre qui détermine le coût de production. Il conclut que les coûts de production déterminent la valeur. Dans ces deux courants le couple des concepts Prix/Valeur se dégage du mécanisme de la formation du prix. Le prix, mesure de la valeur, semble être déterminé à partir de la valeur. La valeur est considérée comme une réalité-objective du prix qui est caractérisée par une variabilité permanente dans le temps et l'espace.

Nous disposons de la thèse néoclassique et notamment le modèle d'équilibre partiel de Marshall, pour rendre compte que, la valeur économique est le prix d'équilibre. Cependant quand on associe une approche d'économie industrielle combinée à l'approche d'économie des conventions et d'économie territoriale pour décrire le prix et la valeur, on s'aperçoit que l'équivalence du prix et de la valeur économique n'est pas évidente. Sans parler d'alternative à l'équilibre concurrentiel de Marshall, nous savons que l'approche de la détermination du prix a été critiquée par rapport aux hypothèses restrictives utilisées. Marshall dans son modèle s'attache à un cadre qui traduit les relations interindividuelles d'échanges et utilise l'offre et la demande comme des forces en jeu qui permettent par la notion d'équilibre mathématique de déterminer les vecteurs de variables nommés prix qui assurent les coordinations des activités économiques. Or les résultats du modèle s'affaiblissent si on relâche les hypothèses. A l'aune de questionnements empiriques, nous proposons, une lecture plus réaliste de l'organisation économique en introduisant un deuxième concept, celui de la formation de la valeur économique, via l'économie industrielle, l'économie des conventions et l'économie territoriale. Cette lecture nous semble appropriée pour discuter le partage de la valeur économique finale.

L'inventaire empirique montre que la Normandie dispose d'une image de marque «l'image d'une région laitière par excellence». La Normandie possède une filière laitière historique qui favorise et développe depuis plusieurs années le talent, l'efficacité, la qualité, la traçabilité, la labellisation et la culture de l'excellence de la production et de la transformation. Ces 6 AOC laitiers produisent une bonne image et permettent de tirer la grille des prix interprofessionnelle vers le haut. Cette filière rassemble tous les grands laitiers de France et son élevage un lait plus riche en matière utile. Cette image profite au prix de lait. L'ambiance et la dynamique fortes avec plusieurs micro-bassins denses sont des atouts de la Normandie laitière.

En plus la filière a ordonné la relation de l'éleveur avec ses animaux, les multiples facettes du métier d'un éleveur, le professionnalisme et l'environnement de l'éleveur. Ces caractéristiques concourent vers l'optimisation des coûts de revient du lait. Le développement de ces signatures collectives de la qualité à partir des dispositifs tels que les modalités de la qualité (organoleptique, hygiénique, appellation officielle, les chartes, les signes) des produits laitiers et de sa matière première ; le lait, a donné un sens de coordination à la production et à la transformation. La qualité des produits laitiers est due à des constituants du lait liés à l'alimentation et à des constituants produits par l'animal. Les constituants du lait intéressent l'aval de la filière et le pouvoir public qui préconisent des normes de qualité pour mieux valoriser le lait. En effet, certains éleveurs ont modernisé et agrandi leurs exploitations pour s'adapter aux exigences de la qualité, aux exigences sanitaires et à des réglementations de plus en plus strictes. D'autres ont privilégiés de livraisons aux produits avec AOC ou Labels. Ainsi ces modalités amorcent des relations, de plus en plus directe, entre les producteurs et les transformateurs au sein

de la filière ou de ses sous systèmes. Ils ont fait décliner la mécanique de la coordination marchande, donc le mécanisme d'échange de marchés pur dans le marché de production du lait.

Dans les démarches qualitatives, les politiques locales agissent pour maintenir un grand nombre de petites exploitations en Basse-Normandie. Il apparaît de plus en plus un exercice des règles et des structures de gouvernance de la filière sur la concurrence et le fonctionnement des marchés laitiers. Dans la filière laitière normande, les structures des marchés se transforment dans le temps sous les innovations technologiques et les stratégies de qualité mais il y a de la marge pour intensifier la production laitière et que les laiteries vont continuer à se développer entre la tradition et la modernité. Pour articuler ces deux inventaires dans notre travail de thèse, nous envisageons démontrer la formation de la valeur économique comme «une capacité d'unités économiques à sélectionner des modes d'insertion dans l'économie et leur permettant de valoriser leurs avantages compétitifs ou de construire des avantages compétitifs leur permettant de prétendre à capter une partie de la valeur ajoutée créée» (Nieddu M., [1998], p. 103). Le prix est donc un phénomène observable et quantitatif saisi par la détermination du prix tandis que la valeur est une réalité qualitative résultant de la formation de la valeur.

Nous rappelons que notre recherche se situe au niveau de la filière; entre le niveau microéconomique et le niveau macroéconomique, en d'autres termes au niveau méso-économique. Nous considérons la filière comme objet d'analyse. *«Comme objet d'analyse, elle devient un espace sur lequel on observe à la fois des influences extérieures, des relations d'interdépendances, des discontinuités et des affrontements ...Les acteurs eux-mêmes travaillent à cette décomposition, soit par des stratégies d'installation sur les lieux les plus avantageux pour le partage de la valeur ajoutée produite sur la filière, soit par des modes d'organisation permettant de résister aux capitaux mobiles»* (Nieddu M., [1998], p.108). Cette définition montre qu'une filière peut évoluer au contact des conflits et des alliances qui vont modifier son hétérogénéité et sa structure.

Dans la définition de la filière ci-dessus où, l'inventaire des couples «caractéristiques des opérateurs/fonctions techniques, formation économique /formation sociale» est présentée comme une dynamique d'action collective dans la théorie économique. Dans ce cadre, nous pensons concevoir un modèle d'analyse de la formation de la valeur dit «triangle de la valeur» en mobilisant les travaux d'économie industrielle, d'économie des conventions et d'économie territoriale notamment de P. Boisard et de M.T.,Letablier [1987], de L. Bolstanski et de L. Thevenot [1987], de F. Eymard-Duvernay [1989], de J. De Bandt [1989], de J.L. Gaffard [1990], d'O. Favereau [1986, 1989, 1998], de J.C. Perrin [1991], d'O. Crevoisier [1994], de B. Pecqueur [1986, 1989], de M. Storper [1995], d'A. Rallet et d'A Torre [1993, 1995, 1996, 1998], de C. Sierra [1997] et d'A.L. Saives [2003], etc.

Ces trois courants de l'économie se démarquent de la théorie économique néoclassique en raison du caractère central de la rationalité des individus et du fait qu'elle n'utilise que la coordination, par le marché, pour expliquer des décisions économiques (Marshall. A., [1920], Sraffa P., [1925, 1970], Chamberlin E.H., [1933], Deleplace G., [1979], Guerrien B., [1991]). Elles proposent donc différentes procédures dont leurs résultats est la formation de la valeur économique. Le questionnement de nos travaux dans ce chapitre sur la formation de la valeur

économique est : comment nous pouvons articuler «modèle Structures/Comportements/Performances (SCP), Économie de convention et Économie territoriale», pour engendrer un modèle ou expliquer les mécanismes de formation des valeurs économiques et les modes d'actions de ses déterminants dans ce domaine particulier qu'est celui du lait ?

Ce chapitre comporte cinq sections. Dans une première section nous développons la méta-analyse des 8 mémoires de fin d'études d'ingénieurs en agriculture (Esitpa, école d'ingénieurs en agricultures de la profession agricole) sur la filière laitière normande. Dans ce cadre nous présenterons différentes configurations types à l'issue de l'étude exploratoire. Elles concernent les produits banalisés, les produits à plus grande valeur ajoutée, les marques et les marques des distributeurs. Cette analyse met en évidence que les technologies, les institutions et les produits pèsent de plus en plus dans la création de la valeur et son partage.

Dans la section 2, nous présentons les principaux traits caractéristiques du modèle marshallien, les limites et les lacunes pour aborder la détermination de la valeur économique dans une filière comme celle du lait. Pour établir l'analyse de la valeur nous nous plaçons sous l'angle de la mésoéconomie. Il est en effet essentiel de s'éloigner d'une approche microéconomique pour aborder le mode de fonctionnement de la filière laitière. Un rappel de l'analyse méso-économique, de son apparition, de son évolution et de ses fondements théoriques sera présenté. Nous définirons les secteurs, les filières et justifierons pourquoi nous travaillons sur les filières. C'est dans ce contexte théorique que nous pensons dégager les capacités des acteurs à créer et se partager la valeur ajoutée.

Nous examinons, dans la section 3, la détermination de la valeur dans l'économie industrielle par le biais du modèle Structure/Comportement/Performance (SCP) et voir dans quelle mesure il apparaît une articulation avec l'économie des conventions si nous évoquons les incertitudes d'action générées par les règles sur la séquence comportements du Structures/Comportements/Performances. Nous montrons les articulations de la tentative de rapprochement entre économie industrielle et économie des conventions.

Dans la section 4, nous envisageons élargir notre examen de la formation de la valeur économique par l'économie des territoires qui apporte une nouvelle armature en termes de dispositifs territoriaux à la séquence comportement. Nous montrons les articulations qui permettent de faire le rapprochement entre économie industrielle et l'économie territoriale.

La section 5 considère que l'articulation est viable entre les trois branches d'économie et recherche une figure pour expliquer le modèle dit «triangle de la valeur». Reste à savoir si l'on peut dépasser la seule articulation et tendre vers la fusion. Dans cette section, nous visons à mieux organiser l'exploitation de notre modèle par les histoires économiques de la technologie, des institutions et des produits en qualité de matériaux d'investigation. Les histoires économiques dans une filière font partie des processus d'apprentissage organisationnel et suscitent des ressources, des conventions et des dispositifs de régulations à mobiliser pour pérenniser ses opérations économiques.

1.1 L'ANALYSE QUALITATIVE DE HUIT MEMOIRES DE FIN D'ETUDES D'INGENIEURS.

Nous présentons ici, les travaux de choix des données mobilisées pour notre problématique. Cette base de données est composée des fichiers contenant des questions et réponses extraites des huit mémoires. Elle participe à collecter des connaissances empiriques, des représentations et des perceptions sur la filière laitière de Normandie. La démarche employée est proche de la méta-analyse qualitative. C'est une méthodologie basée sur des niveaux de preuves. Elle est une analyse secondaire qui rassemble 8 études primaires, elles étaient réalisées entre 1989 à 2010. Ces mémoires ont de niveau scientifique comparable. Donc nous avons combiné leurs résultats dans l'objectif de contextualiser la question de la création de valeur et son partage et à les mettre en relation avec les faits passés. Ce travail va donc produire des connaissances générales à travers des annotations de chaque mémoire. Pour répondre aux enjeux, nous avons structuré notre démarche exploratoire des connaissances et représentations en utilisant comme indicateur de choix, la cible, les modes de collecte, les méthodes d'analyses, les thèmes et les résultats (Tableau 1). Nous avons renforcé cette recherche de preuves en faisant un entretien face-à-face avec une vingtaine de responsables d'OPA (OPA : organisation professionnelle agricole). L'objectif est de comparer leurs convictions avec cette base de données. Au final, cela permet de prévoir le changement institutionnel de la PAC en 2015.

Tableau 1 : Sources des Mémoires utilisés.

Année	Entreprise	Cible	Modes de collecte	Méthodes	Thèmes	Résultats	Auteur
1989	INRA/Systèmes Agraires et Développement Saint Pierre/ Dives	Livreurs d'une laiterie	Données d'un industriel	Structurer les données par analyse statistique	Conditions de satisfaction d'approvisionnement d'une laiterie	Valorisation du lait	Courbon Domitille
2003	ESITPA/APCA Diego Maître de stage	Transformateurs	Entretiens face à face	Analyses statistiques	Attentes du producteur	Valorisation par segmentation des offres des produits	Aka Aiké Kamara Nanthilde
2003	Crédit Agricole Normandie-Seine	JA	Données Client	Analyses statistiques	Attentes de la Banque	Valorisation institutionnelle du lait	Declercq Germain
2003	Union des associations des producteurs pour la défense des AOC.	Chambres d'agricultures, Producteurs et transformateurs	Entretiens face à face	Analyse qualitative	Attentes du syndicat	Valorisation par la demande	Hedouin Caroline
2006	AGRI-OUEST	OPA	Entretiens /questionnaires	Analyses statistiques	Attentes des OPA	Valorisation institutionnelle du lait	Duriez François
2006	AS MANCHE	Producteurs laitiers adhérents	Enquête	Analyses statistiques	Attentes du centre de Gestion	Valorisation du lait	Queguiner Charline
2010	Crédit mutuel - Normandie,	JA	Dossiers	Analyses statistiques	Attentes de la Banque	Valorisation du capital	Cuvillier Vincent

Nous débutons l'étude exploratoire par l'étude de l'INRA réalisée par Courbon Domitille. En 1989, l'INRA réalise une étude de satisfaction auprès des producteurs laitiers dans une zone de collecte normande en pays d'Auge par rapport à l'utilisation herbagère de cet espace. Cette étude rapporte que le pays d'Auge est une zone herbagère avec des terrains difficile à travailler, des exploitations hétérogènes à dominante laitière. Cette région est dotée d'une industrie laitière importante, ancienne avec des usines de différentes tailles produisant des produits laitiers variés (fromages et produits frais). Ces usines collectent le lait aussi en dehors du pays

d'Auge. 763 producteurs d'une filière AOC dans le pays d'Auge, le Lieuvin, le Roumois et le pays de Caux et qui résident dans la zone de collecte d'une industrie (lait concentré, fromages frais) ont été enquêtés à partir de deux objets : systèmes de production et produits.

Nous constatons dans les résultats de cette étude que l'approvisionnement de cette industrie est d'ordre technique et financier. L'avenir des producteurs est lié à celui de l'industrie. Il apparaît des différences micro-régionales, une diversité des systèmes de production à l'intérieur des microrégions. L'étude a déterminé 6 types de systèmes de production en fonction de la dimension des troupeaux, des performances et du caractère de modernité. On distingue des types petit, non performant et traditionnel, de petit assez performant et traditionnel, de petit, peu performant et faiblement moderne, de moyen assez performant et moderne, des gros performant et moderne, de très gros, très performant et très moderne. L'étude détermine une liaison entre les types laitiers et la répartition géographique des producteurs. Les gros livreurs sont dans le pays d'Auge, les petits livreurs sont dans le Lieuvin, le Roumois. La Seine-Maritime se distingue par une importante classe des agriculteurs modernes et performants. On observe une relation entre la spécialisation raciale des vaches, la qualité du lait et les systèmes de production. La qualité du lait, résulte des actions de l'éleveur, des sélectionneurs, des fournisseurs du producteur et de l'industrie de transformation. Il apparaît des disparités entre les formes juridiques, la répartition des surfaces, les systèmes de production selon les départements. Les quotas ont des écarts faibles selon les départements. L'utilisation des types de systèmes de production fait référence au marché laitier.

Dès lors, nous avons observés les modalités de sélection du lait dans les études d'Aka Aïké et de Nanthilde Kamara. Dans ces deux études réalisées en 2003 sur la filière laitière, l'équipe de recherche de l'Esitpa, maître d'œuvre (LECOR : laboratoire d'économie rurale), a retenu 8 principaux bassins laitiers qui ont été choisis pour leur capacité de production laitière et/ou leurs spécificités régionales. Il s'agit de la Bretagne, la Basse-Normandie, les Pays de Loire, le Rhône Alpes, la Haute-Normandie, l'Auvergne, La Franche-Comté et la Picardie. Une enquête par interviews a été réalisée auprès de 60 transformateurs industriels laitiers français sur un total de 265 entreprises afin d'élaborer un diagnostic comparatif des pratiques de valorisations du lait. Pour échantillonner la population à enquêter, l'équipe s'est basée sur les établissements français présents dans les régions d'étude et ne traitant que le lait de vache. Après la constitution d'une base de données (265 entreprises) comprenant l'adresse de l'entreprise, les productions, l'effectif, le chiffre d'affaires, l'équipe a envoyé un courrier à 190 d'entre elles. L'échantillon de base dans les 8 régions à vocation laitières représentait au total 190 entreprises, soit 586 établissements. Les 60 enquêtes menées ont été réalisées dans des établissements et des entreprises, Sur les 60 enquêtes de l'échantillon, 57 ont été traités statistiquement, les 3 autres entretiens réalisés dans des sièges de groupes n'ont pas intégrés dans la base statistique et ont fait l'objet d'un traitement qualitatif. Afin de déterminer la représentativité de l'échantillon, l'équipe a dégagé des facteurs quantitatifs et qualitatifs pour identifier le poids de l'échantillon dans chaque région étudiée. Les facteurs quantitatifs sont :

- la part du volume de lait traité par notre échantillon par rapport au nombre total d'établissements dans la région,

- le nombre d'établissements par région de notre échantillon par rapport au nombre total d'établissements régionaux. Ces établissements incluent les sièges sociaux où il existe une activité de transformation,
- la part des marchés sur les fabrications des entreprises enquêtées calculée sur le rapport entre le volume régional de chaque produit fabriquée par l'échantillon et le volume régional total de ce produit,
- la taille des entreprises en termes d'effectif salarié.

La prise en compte des chiffres d'affaires des individus de l'échantillon n'est pas possible dans la mesure où certains d'entre eux ne sont pas connus. La représentativité est aussi mesurée par des critères qualitatifs prenant en compte les types de produits fabriqués par les enquêtés, le statut des entreprises interrogées. Les entreprises enquêtées représentent entre 1% et 15% du volume régional livré. Le volume livré de nos individus en Rhône-Alpes et Franche Comté correspond seulement à 1% du volume régional, cet écart important est dû d'une part au nombre d'entreprises implantées dans ces régions (192 en Rhône-Alpes et 224 en Franche Comté), mais aussi à la petite taille des structures de fabrication. Les entreprises enquêtées dans ces deux régions n'ont donc pas un poids très important au niveau régional. L'Auvergne, autre région du bassin Alpes- Massif Central, se démarque lorsque les individus de l'échantillon représentent 12% du volume régional livré. Les structures de transformation sont deux à trois fois moins nombreuses (73 établissements en 2001), l'échantillon enquêté est représentatif de la région. Dans les régions du Grand Ouest, les entreprises traitent de gros volumes; les entreprises enquêtées malgré leur nombre, ne représentent que 4,5 à 5% du volume régional du lait de vache livré. Pour les régions de Picardie et de Haute Normandie, la représentativité de l'échantillon est meilleure car les entreprises enquêtées avaient de grande capacité de production, mais le nombre de structures de fabrication implantées dans ces régions est relativement faible. Qualitativement, l'échantillon est bien représentatif des types de produits fabriqués dans une région donnée : le Grand Ouest est axé sur des produits basiques et industriels, type fromage (essentiellement Emmental), beurre, poudre de lait et lactosérum. Les régions intermédiaires sont plus orientées vers les yaourts et desserts lactés. Les régions de semi montagne et de montagne sont axées quant à elles sur les fromages labellisés (AOC et autres certifications). De ces deux études, les stratégies de valorisation des produits laitiers utilisées par les transformateurs ont contribué à l'émergence de nouvelles valeurs économiques. Leurs analyses montrent que les stratégies de valorisation sont des stratégies de différenciation des produits et de la maîtrise des coûts des entreprises laitières. En effet, la transformation laitière s'appuie sur des établissements traitant de gros volumes de lait et ou des établissements spécialisés sur deux ou plusieurs produits. Les entreprises laitières multi produits ont une faible flexibilité des équipements et donc fonctionnent en général par ligne mono produit, qui réalise des économies d'échelle autant au niveau du procédé de fabrication, qu'au niveau de la main d'œuvre et de son savoir faire. Ces économies d'échelle sont liées à la concentration des structures de transformation à haut débit. Les économies d'envergure sont permises par les caractéristiques de fractionnement du lait et les technologies adoptées dans le secteur : en effet, le lait est une matière décomposable en différents éléments nutritifs qui peuvent être valorisés séparément par une même entreprise (tableau 2 et tableau 3). En plus, ces effets d'économies de gamme ont été mis en évidence dans une étude menée par une comparaison empirique des besoins en matière première pour une entreprise multi produits (quatre produits fabriqués) face à quatre entreprises mono produits. L'entreprise

«multi produits» réaliserait une économie de 36% d'achat en lait matière première face aux quatre entreprises mono produits, grâce à l'utilisation du fractionnement du lait. De plus, on peut considérer l'industrie laitière comme une industrie à coûts fixes importants, tant par les lourds investissements nécessaires à cette activité (usines de transformation, réseau de transport et de distribution du lait et des produits laitiers) qu'au niveau des charges de fonctionnement relativement peu sensibles aux niveaux de consommation. Par ailleurs, les faibles possibilités de reconversion des équipements nécessaires à l'élaboration des produits leur confèrent un caractère incontestablement irréversible.

Tableau 2 : Construction des attributs de variété.

Attributs de variété	Variables (Déterminants de l'attribut)
Etendue de gamme	Nombre de produits par famille
	Nombre total de marque propre
	Notoriété des marques
	Capacité de l'entreprise à l'exportation
	Nombre de marques distributeur
Spécialisation	
	Certification du produit (AOC, AB, Label)
	Critères organoleptiques
	Critères fonctionnels intrinsèques
	Critères fonctionnels extrinsèques

Source: Aka Aiké, (2003).

Tableau 3: Construction des attributs de qualité.

Attributs de qualité	Variables (déterminant de l'attribut)
Environnement	Cahier des charges
	Certification (AB)
	Attribut géographique
Terroir	Origine du lait
	Certification du produit (AOC)
Traditionnel	Origine du lait
	Certification du produit (Label)
Sécurité alimentaire	Cahier des charges
	Certification du site de production
Positionnement	Certification du produit (Label)
	Type de marché ciblé: haut, moyen et bas de gamme

Source : Aka Aiké, (2003).

La mobilisation des attributs de variétés de produits laitiers et de qualité, et de leurs déterminants font référence aux technologies, aux règles et aux territoires.

L'interdépendance de la production et de la transformation montre des points communs du développement de la filière laitière de Normandie. En 2003, le Crédit Agricole Normandie a étudié l'installation des jeunes agriculteurs en Haute Normandie. L'objectif est d'apprécier le risque. Le protocole instaure l'application d'un taux de sondage de dix pour cent pour chaque échantillon de l'Eure et de la Seine Maritime entre 1992 à 2000. 120 exploitations sont retenues et 70 sont analysées sur dossier client par rapport à l'étude prévisionnelle d'installation en 1992, 1995, en 1998. Les caractéristiques retenues sont les formes juridiques, la répartition des surfaces, le système de production, et les quotas. Cette étude montre des agrandissements de SAU qui suivent la différence de surface moyenne entre ces deux départements. Il apparaît une corrélation entre la SAU et la forme juridique et les UTH. Elle observe que 68% des installations se sont faites en production laitière. Le quota moyen passe de 233 000l à 299 000l. Les revenus des producteurs cachent aussi de grandes disparités. Ce résultat montre un changement du paradigme sociotechnique et économique de la production. L'adoption des agrandissements repose dans ces nouvelles installations sur des nouvelles conventions de productivité car les activités de transformation se sont industrialisées.

Toujours en 2003 une étude a été organisée pour l'évaluation d'une action à renforcer la typicité du lait destiné aux fabrications de fromage AOC de Normandie, par une utilisation plus importante de l'herbe dans le système fourrager. Sous le contrôle de l'Union pour la défense des AOC Camembert de Normandie Pont l'Évêque et Livarot, des entretiens ont été organisés auprès de 6 techniciens des chambres d'agriculture. Des enquêtes ont été faites auprès de 9 responsables de filière-produits AOC. Il s'agit de 3 membres du collège de producteurs, de 3 responsables de fromageries, et de 3 techniciens de fromageries. 39 producteurs ont été questionnés. Il ressort de cette étude que les producteurs attendent une définition claire des AOC régissant le mode de production pour mettre en place les efforts à fournir. Nous constatons donc dans les résultats de l'étude une transformation de l'économie agricole vers une économie agroindustrielle. La production laitière est particulièrement concernée par cette transformation.

En 2006, un audit de gestion a été réalisé pour comprendre les motivations des producteurs laitiers pour former des regroupements laitiers dans un contexte d'intensification de la production. 160 exploitations sont retenues en Basse-Normandie comme des exploitations ayant les meilleurs résultats laitiers. 42 ont été interrogés. Il s'agit de 37 exploitations sous forme sociétaire (88%), 5 exploitations individuelles (12%), dont 30 exploitations de race de vache Holstein (71%), 7 exploitations de race de vache Normande (17%), et 5 exploitations de race mixte (12%). Une analyse de marge brute a été réalisée. Il résulte que les 42 exploitations sont optimisées du point de vue technique. Elles réalisent des économies sur les coûts alimentaires et valorisent leur de façon importante. L'enquête réalisée est téléphonique et par questionnaire qui abordent la description de l'exploitation, sa perception de l'évolution des exploitations laitières en Normandie, sa perception de l'avenir et de l'augmentation de références laitières. L'étude relève le regroupement laitier comme une possibilité de produire 115 900 l en moyenne supplémentaire sans investissement.

Dans le sillon de ce développement, le groupe d'AS Manche a interrogé en 2006, 50 adhérents sur leurs besoins en accompagnement dans la perspective de l'après quota. Il apparaît dans cette étude une tendance des producteurs à produire le lait par optimisation de leur système. La gestion technique semble être la clé pour optimiser l'efficacité technico-économique.

Dans le cadre d'identification des exploitations robustes aux crises laitières, le crédit mutuel s'interroge en 2010 sur comment faire face à l'actuel contexte agricole et anticiper une nouvelle situation de crise en Haute-Normandie. Les données de cette étude sont extraites de la base CER France Seine Maritime composée de 6400 références. 294 exploitations sont ciblées pour l'enquête. Le questionnaire aborde les caractéristiques de l'exploitation, le bilan santé et conjoncture, les effets conjoncture, le volet stratégie d'entreprise et les marchés à terme. Les résultats de l'analyse montrent par la marge brute la très forte capacité d'adaptation et de production des exploitations de la Haute-Normandie. Pendant la crise de 2009, les exploitations laitières ont raisonné leur système de production pour être performant au moindre coût. La maîtrise des charges opérationnelles est un point essentiel à souligner. La formation de la valeur est une réalité qui se joue dans la filière laitière de Normandie. Nous avons grâce à ces études exploratoires constaté que la filière laitière normande, chaîne de la valeur alimentaire est également une chaîne de la valeur économique dont la typologie varie dans le temps en fonction du rôle et de la dynamique de la technologie, des institutions et des produits. Il apparaît dans ces études des spécificités de la filière laitière normande, des indicateurs technico-économiques des exploitations laitières, des modèles de développement de cette filière, donc un processus de savoir et d'expérience où trois principales logiques d'acteurs cohabitent. Ces logiques sont insérées dans les dynamiques des technologies, des institutions, et des produits. Elles se développent par des usages collectifs des modalités de changements techniques, institutionnels et des territoires, la construction collective des organisations économiques du changement, par des unités actives qui transforment les contraintes et leur environnement. Les analyses statistiques révèlent des typologies spécifiques à chaque famille de produits laitiers:

- Les beurres, les crèmes et les laits présentent une différenciation mixte
- Les fromages et les yaourts sont présents sur un marché différencié verticalement
- Les produits industriels sont différenciés horizontalement. L'environnement géographique et les modes organisationnels influencent les stratégies de différenciation employées par les entreprises.

Il résulte de ces études, une institutionnalisation du modèle de l'exploitation familiale laitière et des modèles d'entreprises spécialisées de transformation laitière. Ces transformateurs s'appuient sur 4 voies de valorisation du lait.

- Valorisation des produits basiques,
- Valorisation des produits Aval,
- Valorisation Amont,
- Valorisation des produits certifiés.

Nous concluons que ces 4 segments de valorisation cohabitent dans la filière laitière à travers l'exploitation des règles, des politiques, des normes, des stratégies, des marchés et des interactions entre les opérateurs de la filière laitière(cf. tableau 4).

Tableau 4: LA VALORISATION DU LAIT EN FONCTION DE SES USAGES

		Transformateur			Transformateur		
Producteur	Valorisation des produits basiques	attentes du transformateur	adaptation à la PAC		Valorisation des produits certifiés	Exigences sanitaires	Exigences technologiques
	efforts du producteur	Qualité sanitaire-bas prix/Composition de la qualité du lait	prix mondial Simplification des systèmes de production		Cahiers de charges	technologie/différenciation de mode production	technologie/différenciation de mode production
	adaptation à la PAC	Qualité sanitaire-bas prix/Neutralisation des prix	prix lait Normandie Neutralisation des volumes		Cahiers de charges	technologie différenciation de mode de production	technologie différenciation de mode de production
		Transformateur			Transformateur		
Producteur	Valorisation des produits Aval	Technologie santé	Adaptation des techniques nutriments		Valorisation Amont	Attentes sensorielle	Attente nutritionnelle
	efforts neutres du producteur	technologie	technologie		Agriculture Bio/Agriculture raisonnée	technologie/différenciation des modes de production	technologie/différenciation des modes de production
	efforts neutres du producteur	technologie	technologie		AOC	technologie/différenciation des modes de production	technologie/différenciation des modes de production

1.1.1 La conceptualisation de la problématique

La Normandie laitière que nous considérons épouse les limites administratives des régions Haute Normandie et Basse-Normandie. D'abord, regardons comment la filière laitière en Normandie a fonctionné ? La Normandie évoque la tradition laitière, des fromages et une activité économique rentable autour du lait. Elle composée de 2 régions contrastées par les performances de la production et de la transformation laitières (La Basse-Normandie et la Haute Normandie), de plus de 30 territoires agricoles et des industries agro-alimentaires (IAA). Les performances de la filière laitière c'est l'importance du cheptel des vaches laitières. La part du cheptel par rapport à la France est de l'ordre de 16% en 2011. La Haute-Normandie procure 4% tandis que la Basse-Normandie procure 12%. Dans cette période la Basse-Normandie produit 76% du lait et la Haute-Normandie 24% du lait de la Normandie globale. Le secteur laitier est ancien et constitue un patrimoine productif dans lequel la Manche, l'Ouest des départements de l'Orne, du Calvados, de l'Eure de la Seine Maritime avec le Pays de Bray sont caractérisés par la spécialisation, la concentration de grandes et petites exploitations familiales. Favorisée par son climat et son terroir, la Normandie possède ainsi des sous-territoires particulièrement propices à l'élevage laitier. 4 types de transformateurs. Il existe donc des «Normandie» laitières.

Par rapport à l'année 2011 à cause de la disponibilité des données provenant du dernier recensement agricole du Ministère de l'agriculture, la valeur-capital en tête de bétail, la valeur-client en termes de production du lait sont importantes en Normandie. La valeur capital est détenue par 5 strates ou classe (C) d'élevage (Classe 39, 59, 79, 99 et + de 100). Le classement des classes en terme de valeur-capital montre que C39>C59>C79>C99>C100. Cette valeur est composée de 2 races de vaches laitières dont la proportion de la race Holstein domine légèrement proportion de la race normande. La race normande est une signature régionale. On compte 43% dans le cheptel de la Basse Normandie. On compte 7716 producteurs en Basse-Normandie, et de 2376 en Haute-Normandie. Les producteurs de la Basse-Normandie livrent 2,7 milliards de litre de lait et ceux de la Haute Normandie plus de 820 millions de litre. Le rendement laitier est en moyenne de l'ordre de 5390l/vache en 2011. Les formes d'utilisation de ce patrimoine productif sont très spécifiques. Favorisée par son climat et son terroir, la Normandie possède des sous-territoires particulièrement propices à l'élevage laitier.

En 2011, le classement en nombre de têtes de vaches laitières par rapport à la France entière met la Manche en 1^{ère} position, l'Orne en 8^e place, le Calvados en 9^e place, la Seine Maritime en 11^e place et l'Eure en 36^e place. Ces positionnements qualifient la Normandie de terre laitière. La Manche produit 40%, l'Orne et le Calvados 18% chacun. La Seine Maritime produit 18% tandis que l'Eure produit 6%. Le rendement laitier dans le contrôle laitier de l'Orne, par race est en moyenne de l'ordre de 9009 Kg/vache de race Prim'Holstein en 2011 pour une période de lactation de 353 jours ou de 7960 Kg/vache pour une période de lactation 303 jours. La race normande présente une performance de 6173 Kg/ vache pour une lactation de 309 jours ou une performance de 5705 Kg/vache sur une période de 305 jours. Ce rendement est variable dans les différents territoires de production.

Le secteur laitier se compose de plusieurs filière-produits identifiées (Camembert, Livarot, Neufchâtel, Pont l'Evêque,...). Ces produits sont organisés au

sein d'un dispositif collectif, telle la filière-produit. Le secteur se caractérise par des segments de filières autonomes, des organisations interprofessionnelles. Ce sont souvent des produits avec des marques et des appellations officiels (AOC, AOP, Labels). Le positionnement industriel s'est établi par rapport aux valeurs de production. Ces industriels pratiquent une différenciation des stratégies d'approvisionnement du lait. Le secteur est autorégulé et encadre les relations des marchés du lait et des produits laitiers.

En parcourant l'évolution du secteur, il apparaît plusieurs phases d'adaptation des acteurs de la filière à transformer les dispositifs de coordination existants face aux changements d'ordre institutionnel, technologique et d'identité des produits. Entre 1945-1960, la Normandie laitière est contrastée en termes de la rentabilité de l'exploitation. Les éleveurs et leurs organismes de développement se penchent sur les systèmes d'exploitation pour répondre développement économique des exploitations agricoles. Bien que la combinaison Polyculture-élevage soit la norme, on observe un début de système de production laitière. Les marchés des produits laitiers sont peu différenciés et il existe sur les marchés de nombreux intermédiaires. L'émergence du secteur laitier se caractérise d'emblée par des histoires sociales et économiques spécifiques inscrites dans des petites régions laitières qui préfigurent aujourd'hui les zones de spécialisation et de diversification. Les mouvements d'organisation des producteurs sont composites. Ils engendrent des formes différentes d'action collective. Ce secteur a une longue histoire artisanale et industrielle. Les acteurs se confrontent et parviennent à se mettre d'accord. Ces éléments concourent à la spécialisation de la production et une spécialisation de l'industrialisation de l'aval. Pendant la période 1960-1975, la relation entre syndicalisme et coopération est conflictuelle. On observe entre 1975/2010 une fragmentation des intérêts des agents économiques entre réformes et restructuration.

La Normandie s'est inscrite en 1945 dans la création de la FNPL et de la coopérative des producteurs Vallée d'Elle-et-Vire. Elle s'inscrit en 1953 à la stabilisation des marchés par la régulation publique, en 1955, à la création de INTERLAIT et à la création de FGM/FORMA. En 1962, le syndicalisme local prône l'intensification de la production laitière. En 1970, il a été mise en place en Normandie la première création de groupe notamment le groupe Union Laitière de Normandie (ULN) et le groupe Nestlé. Entre 1960/1970, il s'est développé un syndicalisme gestionnaire en Normandie. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la Normandie a contribué de manière importante au titre d'exportateur des produits laitiers de la France en raison du rôle joué par sa filière laitière dans l'organisation collective des producteurs du lait, dans les spécificités de la représentation des intérêts spécialisés, dans l'émergence d'un secteur laitier, dans la traduction de la politique agricole commune (PAC).

Les produits laitiers transformés vont des produits banalisés aux produits à plus grande valeur ajoutée. On compte entre ces types de produits des marques régionales, nationales et des marques de distributions. La majeure des produits sont des produits fabriqués par des industriels privés mais aussi des coopératives. Le développement de la production du lait organisé par la filière lait de Normandie a stimulé le développement des industries agro-alimentaires (IAA) laitières situées en aval. Le degré de transformation et l'offre des produits laitiers sont croissants à destination des ménages. L'image des marques des produits laitiers normands,

notamment l'image des fromages à pâte molle a contribué aux bons résultats commerciaux. Plus de 80% du lait rentre dans les consommations intermédiaires des IAA et des coopératives. La totalité de la livraison du lait est transformée en produits conditionnés pour les ménages, en produits transformés pour la production du beurre et de fromages. La demande du lait par les industries laitières est liée à l'évolution de la filière. Les facteurs qui jouent sur le prix et l'offre du lait impactent aussi la demande de l'industrie.

Par le système de quota, instituée en 1984 par la PAC les producteurs et les transformateurs normands se sont adaptés à ce changement d'ordre institutionnel. Les stratégies d'adaptation sont nombreuses, collectives, individuelles et parcourent la production et la transformation. Il s'agit des stratégies d'intensification, de spécialisation, de concentration, d'économie d'échelle, d'innovations des marques et produits, d'identité territoriale, etc. Trois types d'acteurs, acteurs publics, acteurs du marché national et mondial, et acteurs de la filière ont souvent provoqué une structuration de la concurrence au sein du territoire. Au niveau de la production, quatre bassins de production (la Manche, une petite portion du nord de l'Orne, le Pays d'Auge dans le Calvados et le Pays de Bray en Seine-Maritime) se spécialisent. Dans les zones de polyculture-élevage c'est soit l'agrandissement et ouvertures d'autres ateliers. Au niveau de la transformation, les entreprises jonglent entre tradition et modernisation. Elles se sont diversifiées en deux ou trois produits. Cette concurrence est quasi inter-filière et la concurrence entre les filière-produits est limitée.

Il nous semblerait que ce sont les rapports de forces entre les trois types d'acteurs, leurs stratégies et les règles d'organisation collective qui participent à la création et au partage de la valeur. Par exemple, la formation de la valeur selon les filières oscille entre les rivalités des agents et la gestion ordonnée de la filière dans des compromis AOC. Depuis la fin des années 70, la logique de produits de masse bon marché régresse. Elle est remplacée par la logique des services. Il apparaît de plus en plus de différenciation de produits soutenue par une forte demande finale des produits laitiers (desserts lactés, yaourts, fromages blancs, crèmes, fromages). Cette différenciation a enregistré une hausse continue jusqu'en 2008. Depuis 2009, cette logique est épuisée. Le secteur laitier français et notamment le segment de la Normandie sont entrés dans des turbulences caractérisées par de grave baisse du prix du lait et des prix des produits laitiers. En 1997 un accord de coordination par les prix a été mis en place. Sa traduction régional est le «Modal'Prix». Ce système a garanti 4 à 5 centimes de Francs par litre de lait. Son insuffisance est caractérisée par la hausse des charges des exploitations puis par la baisse de 3,5% du prix du lait en 2002/2003. Une prise en compte des produits de grandes consommations est introduite en 2003 dans le «Modal'Prix». Le «Modal'Prix» est dénoncée et dissoute en 2008. Entre 2008 l'acteur public introduit les aides compensatoires en termes de paiement unique. Malgré toutes ces évolutions, l'industrie laitière et les producteurs laitiers se heurtent à des fortes contraintes économiques sur les coûts de production et sur des comportements individuels divergents.

La première proposition de solution est celle de la commission Européenne. *«La décision prise par la Commission Européenne en novembre 2008, de hausse progressive des quotas laitiers jusqu'à leur suppression prévue en 2015, constitue une réforme majeure pour le secteur laitier (Bouamra-Mechemache et al., 2008; Chatellier, [2009]) [...] Avec la suppression des quotas laitiers, les coordinations*

entre acteurs du secteur laitier et par conséquent les rapports de concurrence se trouvent déstabilisés» (Derville M., [2012], p.29). La représentation de ce secteur laitier et de sa dynamique montrent que les marchés laitiers ne sont pas de l'économie générale mais un ensemble de marchés dans l'optique marshallienne. Cependant le secteur est peuplé d'autres acteurs dont Marshall ne prend pas en considération dans le modèle d'équilibre partiel. En plus, de façon constante, les acteurs de la filière laitière développent des capacités collectives à créer et partager la valeur ajoutée. Cette manière d'action collective transforme les structures des marchés et améliorent les compétitivités du groupe et des firmes. Utiliser le modèle d'équilibre partiel de Marshall pose un vrai problème sur les conditions de la détermination du prix car il provoque un problème d'insuffisance d'application sur un secteur laitier Normand qui est complexe et qui opère à la fois sur des marchés d'échange pur et un marché de production du lait. L'utilisation du modèle d'équilibre partiel à la Marshall se heurte dans un premier à la complexité du secteur laitier et en deuxième à la critique du cadre logique. Par rapport à ces différentes observations présentées, nous proposons de restituer notre analyse dans la thèse en cinq chapitres.

Le secteur laitier se compose de plusieurs filière-produits identifiées (Camembert, Livarot, Neufchâtel, Pont l'Evêque,...). Ces produits sont organisés au sein d'un dispositif collectif, telle la filière-produit. Le secteur se caractérise par des segments de filières autonomes, des organisations interprofessionnelles où les acteurs entretiennent des étapes techniques, des informations, des relations de dépendances, des compétences, des relations de coût/prix/revenu, de qualité et d'innovations. Ce sont souvent des segments de filière-produits avec des marques et des appellations officiels (AOC, AOP, Labels). Le positionnement industriel s'est établi par rapport aux valeurs de production. Ces industriels pratiquent une différenciation des stratégies d'approvisionnement du lait. Le secteur est autorégulé et encadre les relations des marchés du lait et des produits laitiers. Il s'est appuyé sur les nombreux atouts de la production et de la transformation. Ces faits nous montrent qu'il existe des coordinations entre les acteurs de la filière laitière dont les fonctionnements sont basés sur des relations de concurrence et de coopération².

Au regard des crises de lait des années 2008, 2009, et de la clause de sortie des quotas laitiers, il semblerait que les nouvelles formes de collaboration de création et du partage de la valeur entre producteurs, transformateurs de la Normandie et administrations françaises et communautaires sont complexes. Ceci complexifie les contraintes et les comportements des acteurs par rapport au type de produit et à ce qui pèse le plus dans la création de la valeur et dans sa répartition : la technologie, le contexte institutionnel ou le positionnement. Cette complexité pousse à éclater la problématique de thèse en interrogations sur la capacité d'utilisation de certains outils d'analyse économique pour rendre compte de notre thèse.

² *Dans un passé récent, les chutes de cours du lait, ont entraîné une intervention régulatrice au travers des quotas de production du lait. Aujourd'hui ce n'est plus le cas car cette chute correspond à l'orientation libérale adoptée par la PAC. Les chutes de prix successives dans ces crises ont détérioré le revenu de producteur laitier français et sont accompagnés des fluctuations importantes de prix. Ces crises se caractérisent notamment en France en 2008 par des manifestations monstres des producteurs, en 2009 par des négociations houleuses, un accord et une grève générale, en 2010 par un repris de conflits et en 2011 par une nouvelle bataille du lait sur les contrats entre les industriels et les producteurs du lait par une stratégie de groupes d'intérêt (Facchini F., Magni-Breton R., [2007]).*

Quel concept économique doit-on retenir pour mieux analyser la question de la dynamique du prix du lait et du revenu des producteurs dans la filière laitière en France et notamment en Normandie ? La détermination du prix ou la formation de la valeur économique finale ? D'où proviennent le prix et la valeur économique finale ? Quels sont les difficultés théoriques à aller au-delà de la formation des prix et à décortiquer la création et le partage de la valeur ? Peut-on se référer à l'histoire économique des technologies, des institutions et des produits pour analyser la formation de la valeur économique ? Quels sont les acteurs le plus de cette valeur, relativement à leur contribution et à leurs coûts ?

L'objet de la thèse est donc de rechercher les principales conditions théoriques et empiriques d'application des concepts de la détermination du prix mais surtout le degré de cohérences des courants de pensées de la formation et du partage des valeurs économiques dans le périmètre de la filière laitière en Normandie (France).

Du point de vue théorique, il existe une abondante littérature sur l'analyse de la détermination du prix (Marshall. A., [1920], Sraffa P., [1975], Chamberlin E.H., [1933], Deleplace G., [1979], Guerrien B., [1991]). Ces travaux montrent une ancienne manière d'analyser la détermination des prix dans une filière par une hypothèse principale où la filière est considérée comme un marché. Or de nombreux économistes supposent que la filière et le territoire sont des acteurs collectifs (Favereau O., [1986, 1989, 1998], Storper M., [1995]). Ces acteurs participent à la formation et au partage de la valeur à travers les changements de l'ordre institutionnel. Toutefois l'analyse de la création et du partage de valeur à travers le marché intègre peu cette nouvelle manière d'analyse de la filière. La question de la formation et du partage de valeur a jusqu'ici été peu traitée dans les études de filière qui s'appuient sur la maximisation de l'utilité de chaque agent des marchés. C'est ce qui permet de constater que la détermination du prix est en décalage de la formation et du partage de valeur quant aux outils d'analyses.

De l'inventaire de l'analyse des économistes néoclassiques, il se dégage que la détermination des prix par le modèle d'équilibre walrassien ou le modèle d'équilibre marshallien est une méthode d'analyse statique des prix qui ne dépendent que des offres et des demandes considérées. Un prolongement peut aussi être observé dans un cadre dynamique. Cette méthode n'explique pas le mode de formation des prix c'est à dire « *le processus à travers se matérialisent les prix par exemple les acteurs influant les prix, leurs stratégies et leurs interactions, les révisions et les changements qui interviennent* » (Barrere C., [2002] p.2). Cet auteur montre que le concept de formation du prix englobe la détermination du prix dans le cadre de la régulation des économies marchandes. Le marché reste la forme de gouvernance de la coordination des acteurs. Le concept de formation de prix devient inadéquat si nous ne confondons pas l'espace-marché à l'espace –filrière.

En plus, en examinant les définitions du concept de valeur économique. La plupart des courants de pensée économique reconnaissent la valeur comme le fondement du prix. Les opinions des économistes varient selon les courants de pensée à l'articulation entre prix et valeur. L'école classique et le courant marxiste acceptent la valeur par le travail à des différences près sur la nature directe et indirecte du travail. L'école néoclassique confirme la valeur utilité et la valeur subjective. Les problématiques du concept de valeur sont contrastées par les

opinions de ces courants de pensée. De manière schématique, chez les marginalistes, Jevons soutient que les coûts de production déterminent l'offre qui détermine le degré ultime d'utilité. Ce degré détermine la valeur. Chez les néoclassiques, Marshall démontre que l'utilité détermine le volume de l'offre qui détermine le coût de production. Il conclut que les coûts de production déterminent la valeur. Dans ces deux courants le couple des concepts Prix/Valeur se dégage du mécanisme de la formation du prix. Le courant marxiste accepte la valeur travail et le démontre comme une mise en valeur des rapports sociaux. Dans ce panorama des courants de pensée économique, le prix, mesure de la valeur, semble être déterminé à partir de la valeur. La valeur est considérée comme une réalité-objective du prix qui est caractérisée par une variabilité permanente dans le temps et l'espace. Il apparaît que La valeur économique se rattache fondamentalement aux pensées économiques. Elle se rapporte à ce que vaut un bien susceptible d'être échangé, c'est l'équivalent d'une quantité, un caractère, une importance, ce qui vrai, beau, bien.

Pour prendre en compte la nécessité de bien poser notre réflexion sur les relations économiques à partir des connaissances partagées, nous mettrons en exergue les rôles joués par les rôles joués par la technologie, les institutions et les produits dans la création et le partage de valeur pour expliquer la régularité des marchés dont différents travaux de sciences de gestion ont fait échos. Notre travail de thèse va donc s'inscrire dans cette lignée. Nous adoptons la définition issue des travaux de Zarifian en 2002 qui a clarifié les concepts de performance, de compétence, de valeur et leurs implications, en présentant 4 définitions de la valeur, notamment la valeur client, la valeur performance, la valeur financière et la valeur capital, la valeur service en esquissant les conséquences de chacune en matière d'approche de la compétence. Nous avons vu que ces définitions s'appuient sur des capacités individuelles et collectives des acteurs à créer et à partager la valeur. Nous envisageons la formation de la valeur économique comme *«une capacité d'unités économiques à sélectionner des modes d'insertion dans l'économie et leur permettant de valoriser leurs avantages compétitifs ou de construire des avantages compétitifs leur permettant de prétendre à capter une partie de la valeur ajoutée créée»* (Nieddu M., [1998], p. 103). Nous verrons que le prix est un phénomène observable et quantitatif saisi par la détermination du prix tandis que la valeur est une réalité qualitative résultant des différentes configurations des partages de valeur pour différents statuts de produits. Le concept de valeur peut se fonder sur la stratégie et les structures des marchés dans une optique dynamique. La détermination des prix et la formation de la valeur économique sont deux concepts économiques issus de 2 formes de gouvernance de la coordination des agents économiques. Nous avançons l'idée que la représentation économique du système laitier dépasse le cadre de l'hypothèse communément admise de réduire la filière au marché. La filière, dans sa nature et son histoire économique, est construite à partir de plusieurs objets, notamment des relations entre accord et discordes interprofessionnelles, des filière-produits, des institutions, des conventions entre les acteurs *«privés-publics»* du secteur qui donnent les rapprochements de la valeur économique à leurs opérations. De ce fait, il s'est développé alors différents modes de formation de la valeur économique ; d'autres façons d'apporter un dénouement à une dispute sur les prix. Dans un premier temps, il y a la négociation avec les pouvoirs publics et l'accord sur la relation entre des agents différents comme une source de la valeur économique. Ensuite, viennent les négociations avec les représentants d'autres acteurs de l'économie laitière pour s'accorder sur des

grandeurs communs. Pour tenter de combler les lacunes de la détermination des prix, nous développons une nouvelle manière d'analyser la formation de la valeur en considérant que filière et territoire sont des acteurs collectifs. Il s'agit de montrer que dans une filière la théorie néoclassique de la symétrie fondamentale de la valeur en équilibre partiel est en rupture d'explication de la création de la valeur et que d'autres courants théoriques, notamment l'économie industrielle, l'économie des conventions et l'économie territoriale proposent une démarche d'analyse méso économique de la formation et du partage de la valeur en pallier (De Bandt. J., [1989]). Ces travaux ne se réclament pas de l'analyse de la formation de la valeur. Mais leurs discours par rapport aux définitions, aux ruptures théoriques, aux repérages temporels sur la performance, la productivité, l'acteur collectif, les comportements et stratégies, les règles, peuvent être ordonnés, pour aboutir à la formation de la valeur.

Dans ce cadre, nous proposons un modèle d'analyse pour répondre à notre problématique. La construction conceptuelle du modèle repose sur l'idée que les structures de marchés ne sont pas données, -que les agents développent des stratégies actives et que l'identité des produits engendre différentes logiques économiques (Pecqueur B., [1986, 1989], Gaffard J. L., [1990], Perrin J.C., [1991], Crevoisier O., [1994], Storper M., [1995]). Pour boucler la construction du modèle le SCP doit être enrichi par les injections de la branche d'économie institutionnaliste. L'économie des conventions ré-légitime les comportements par les règles, les conventions et les contrats (Boisard P., Letablier M.T., [1987, 1989, 1991], Bolstanski L., Thevenot L., [1987], Eymard-Duvernay F., [1986, 1989, 1994, 2003], Favereau O., [1986, 1989, 1998]). Le territoire prend de l'importance dans la valeur de l'objet marchand. Dans la filière laitière de Normandie, nous observons que les producteurs de lait ont une capacité collective, un pouvoir de former la valeur économique final avec leur aval industriel afin de développer leur mode de formation du revenu. Pour cela le modèle que nous nommons le «*triangle de la formation de la valeur économique*» constitue un instrument d'analyse de la création de la valeur et de son partage. Ce modèle mobilise trois formes d'organisation industrielle de création de la ressource économique finale dans une filière. La première forme se rapporte au modèle Structure-Comportement-Performance exposée dans les travaux de traité d'économie industrielle sous la direction de R. Arena, de L. Benzoni, de J. De Bandt, et de P.M. Romani [1998], la seconde à l'économie des conventions exposée dans «*Valeurs, coordination et rationalité*» par F. Eymard-Duvernay, O. Favereau, Orlean, A. Salais, et L. Thevenot [2003a], et le troisième à l'économie territoriale issue des travaux de R. Salais et de M. Storper [1993], puis de la thèse d'A-L. Saives [2003]. La difficulté de notre démarche est de mesurer les degrés de cohérence des courants de pensée pour éclairer la création de valeur et son partage et de l'objet d'investigation la filière laitière. En effet, les questions qu'on se pose sur notre méthodologie sont les suivantes : Pourquoi nous nous intéressons au lait ? Qu'est ce qui a motivé notre intérêt pour la Normandie ? Est-ce que la filière particulière du lait permet d'avoir une analyse économique fondée ? Comment analyser une dynamique de filière en prenant en compte la capacité des agents économiques à transformer leur environnement ? Pour répondre à ces questions, il convient de justifier le choix de la démarche d'analyse adoptée du secteur laitier de Normandie comme objet d'investigation.

1.2 L'APPORT DE L'EQUILIBRE PARTIEL ET LA DETERMINATION DES PRIX.

Nous allons présenter dans cette section 1 la structure logique de cette théorie et les critiques qui lui sont adressées. Nous définissons ce qu'est un modèle d'équilibre partiel en montrant que ce modèle participe comme le modèle d'équilibre entre les deux forces même si dans le modèle walrassien d'interdépendance généralisée, le prix d'équilibre dépend de toutes les offres et demandes et que ces déterminants jouent de façon homogène et identique (marché des biens, marché du travail, marché des capitaux).

1.2.1 Le mécanisme de la sélection des opérateurs par élimination des non performants.

Depuis la théorie symétrique de la valeur en équilibre partiel développé par A. Marshall en 1890, l'utilisation de cette théorie a connu un essor considérable en microéconomie. Deux variantes se dessinent : l'analyse d'équilibre partiel mono-produit et l'analyse partiel multi-marchés. Nous n'exposerons que le mécanisme de fonctionnement théorique de l'analyse d'équilibre partiel d'un marché mono-produit. Marshall a étudié les imperfections de l'équilibre général walrassien. Il abandonne ce modèle d'interdépendance généralisée et a montré comment l'équilibre partiel peut se produire en fonction de certaines hypothèses et la forme de la courbe d'offre.

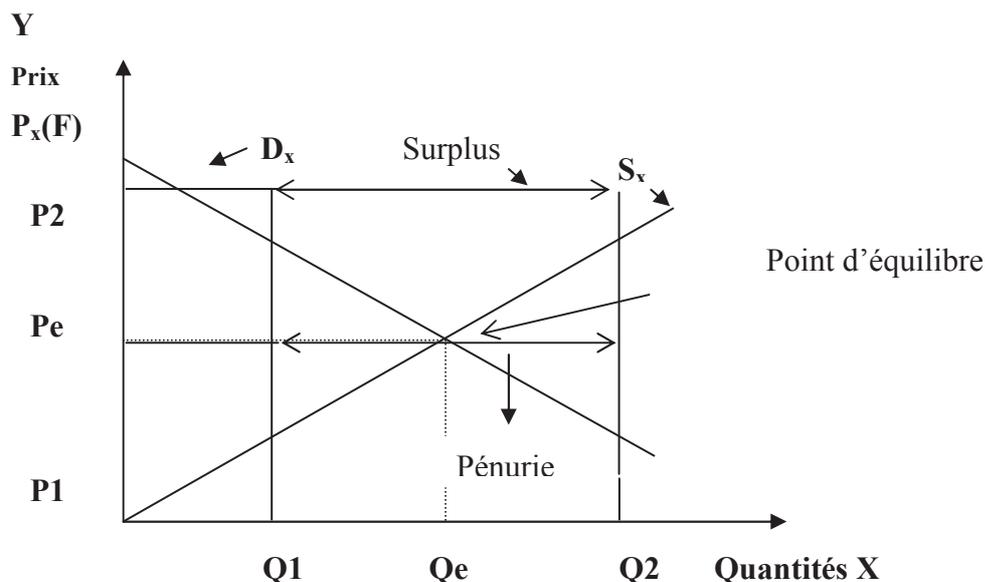
Selon G. Deleplace ([1979], p.51) *«De manière générale les principes de base de cette théorie se composent de trois propositions :*

- *L'offre et la demande déterminent de manière symétrique une valeur d'équilibre appelée prix d'équilibre.*
- *La valeur et les quantités échangées d'un bien sont déterminées en même temps par ce mécanisme d'offre et de la demande. Les forces de l'offre rendent ainsi compte d'une possibilité de variation de la quantité produite.*
- *La valeur et les quantités échangées sont déterminés pour chaque bien sur son propre marché (Marshall préfère dire : industrie), les forces de l'offre et de la demande s'y exercent indépendamment de celles qui jouent sur les autres marchés. Cette détermination se fait donc en équilibre partiel, sous le régime de la clause de toutes choses égale par ailleurs (Ceteris Paribus)» (Deleplace G., [1979], p.51).*

La détermination du prix consiste à repérer le prix de la demande et la quantité demandée, puis le prix de l'offre et la quantité offerte. Le prix d'équilibre est celui pour lequel la demande coïncide avec le prix de l'offre d'un bien considéré. Le schéma d'ensemble de la représentation des intentions d'achat et de vente du produit considéré est le suivant. Sur l'axe des abscisses x sont portées les quantités offertes ou demandées. Sur l'axe des ordonnées y , sont portés les prix. A chaque niveau de prix correspond une intention d'achat. En reliant les points correspondants à ces intentions d'achat on obtient la courbe de demande. En considérant les intentions de vente et de la même façon que dans le cas de la demande on peut tracer la courbe de l'offre. Si le prix du marché est P_2 , les entreprises vont théoriquement produire Q_2 mais une plus grande quantité resterait invendue. C'est

ce qui est désigné par la notion de surplus ($Q_2 - Q_1$). Ce prix P_2 ne serait pas maintenu. Si le prix est P_1 , les achats pourraient être importants mais les entreprises ne produiraient pas la quantité demandée (Q_2). Le seul point qui correspond à l'égalité de l'offre et de la demande est le point de croisement des deux courbes sur le schéma et détermine le prix d'équilibre P_e . La description des mécanismes de ce marché vise à répondre à la question de l'origine de la valeur. Sur le schéma S représente le surplus en volume et P la pénurie en volume.

Schéma 1 : L'équilibre du marché est défini par l'égalité de l'offre et de la demande



La pertinence de ce modèle s'inscrit dans un corpus d'hypothèses que nous voulons expliquer selon B. Guerrien [1991] et rapporté par M. Derville ([2012], p.58). « Dans le modèle néoclassique de référence des marchés, la concurrence est supposée « pure et parfaite » (Guerrien B., [1991], p.39). Cela signifie (i) d'une part que les échangistes considèrent les prix comme une donnée indépendante de leurs actions (ils sont des preneurs de prix mais n'influent pas sur eux) (Guerrien B., 1991, p.26), et (ii) d'autre part que lors de la formulation de leur offre et de leur demande, les échangistes prennent uniquement en compte l'information transmise par les prix (ce qui suppose que les producteurs ne planifient pas leur activité mais l'adaptent instantanément à la demande (Guerrien B., [1991], p.52). Dans ce cadre, la concurrence est dite parfaite si les agents sont nombreux et petits, chaque bien étant offert et demandé par une multitude d'agents de poids négligeable. Dans un tel cadre, la valeur des biens résulte d'une évaluation en termes d'équilibre offre – demande. Elle est relative, elle dépend de la rareté de ce bien à un instant et à un endroit donnés. Les agents non performants, qui ne parviennent pas à générer une offre au prix auquel les acheteurs sont prêts à la rémunérer, sont éliminés des échanges sans que le mécanisme du marché ne soit remis en cause. De tels agents sont qualifiés de non compétitif face à la concurrence. Leur élimination est sans importance tant que la fonction d'offre peut être assurée par d'autres agents » (Guerrien B., [1991], pp. 26-52, Derville M., [2012], p. 58).

Les points importants du modèle est que la fonction d'offre doit exister et être croissante. La fonction de demande doit exister et être décroissante. Les deux fonctions constituent un système d'équation à une inconnue ; la quantité du bien échangé. Le régime de concurrence pure et parfaite est l'hypothèse forte au modèle. Ce régime permet de ramener tout changement exogène de quantité ou de prix au point d'équilibre. Le changement ne doit pas avoir d'effets en dehors du marché. Le modèle fonctionne sous l'hypothèse de la théorie marginaliste ; l'analyse à la marge c'est-à-dire la robustesse de ce modèle dépend des variations de faibles amplitudes.

1.2.2 Les objections théoriques du modèle d'équilibre partiel.

Nous évoquons ici les objections théoriques que soulève ce modèle par rapport à la question de l'origine de la valeur. C. Barrère [2002] soulève que la question de la détermination peut être posée dans trois cadres d'analyse : statique, statique comparative et dynamique. Dans ces trois cadres, les objections sur les structures logiques sont nombreuses. L'essentiel se résume en ces termes. Il faut en analyse statique se donner les niveaux des déterminants (offre et demande) avant de déduire les prix. En analyse de statique comparative il faut comparer des niveaux de prix différents pour des valeurs différentes des déterminants. En dynamique, l'analyse pose de surcroît la question de l'introduction du temps sur les variations des déterminants du prix. C. Barrère [2002] explique la prise en compte de la question de détermination du prix d'équilibre peut conduire au problème de la formation du prix. Pour approfondir ces points de vue, analysons la détermination du prix d'équilibre du modèle marshallien.

Le caractère restrictif de la théorie marshallienne pose plusieurs problèmes de validité théorique de ce modèle. Selon G. Deleplace [1979] ces objections parcourent les champs d'articulation entre la relation coût-quantité produite, la loi des rendements non proportionnels, l'inexistence de la notion de facteur. Il a mis en évidence les contradictions théoriques du modèle entre les injections de connaissances venant des économistes classiques et des économistes néoclassiques. Nous reprenons ces arguments mobilisés pour expliquer les objections.

La première limite de la détermination du prix par la théorie marshallienne apparaît si les variations des quantités ou du prix ont des effets sur d'autres marchés. La clause de «*Ceteris Paribus*» sera ainsi violée. Si les variations des quantités ne sont pas marginales la structure logique du modèle sera atteinte. Si la forme de la courbe d'offre est une droite horizontale, donc le prix ne varie pas avec la quantité. La demande n'intervient pas dans la détermination du prix. Ce constat invalide le caractère d'indicateur de la rareté joué par le prix dans l'interprétation marshallienne. En d'autres termes, G. Deleplace [1979] assure que l'hypothèse cruciale pour la validité de la théorie marshallienne concerne l'offre selon la remarque précédente de l'invariance de la fonction l'offre (Deleplace G., [1979], p.54). On s'aperçoit que la validité de la théorie marshallienne dépend de l'existence d'une relation entre coût et la quantité produite. Ceci est dû essentiellement au fait que le coût de production varie avec la quantité produite. Si ce n'est pas le cas, le modèle d'équilibre partiel ne fournit pas une bonne approximation du résultat attendu de la détermination de la fonction d'offre.

G. Deleplace [1979] met par ailleurs en évidence trois temps, notamment le temps de la sommation des courbes d'offre individuelles des producteurs, le temps de maximisation du profit de chaque producteur individuel, et le temps de comparaison du prix du marché et du coût marginal pour déterminer la fonction d'offre. Si la courbe d'offre individuelle est la courbe de coût marginal, par extension la courbe d'offre de marché est la somme des courbes du coût marginal. En admettant ce principe, la variation du prix d'offre avec la quantité produite est liée à la variation du coût de production,

G. Deleplace [1979] montre ensuite que la validité de la théorie marshallienne dépend de l'existence d'une relation entre le coût et la quantité produite. Toute violation de cette relation met en difficulté l'édifice théorique. Or les coûts de productions sont les coûts des facteurs. Ces coûts varient avec la quantité produite selon un effet-quantité (une hausse de la quantité produite provoque une variation de la quantité des facteurs utilisés) et un effet-prix (une hausse de la quantité produite provoque une variation des prix des facteurs utilisés). Cet effet-prix viole le principe d'indépendance des marchés pris individuellement par produit ou facteur.

Un autre argument majeur de G. Deleplace [1979] a trait aux rendements proportionnels de Marshall. Ceci le conduit à conclure qu'il *« existe ainsi une contradiction interne à la théorie marshallienne, puisque sa conclusion (la symétrie fondamentale) repose sur une loi (rendements non proportionnels) qui ne peut être démontrée à l'intérieur du cadre d'analyse choisi (l'équilibre partiel de libre concurrence) »* (G. Deleplace G., [1979], p. 59).

Les arguments avancés indiquent que les rendements peuvent être constants, croissants ou décroissants. Ces rendements ou productivités désignent le même phénomène du coût marginal constant, croissant ou décroissant. La prise en compte de ces rendements dans la condition nécessaire de la théorie symétrique de l'équilibre partiel qui est la loi des rendements non proportionnels pose des problèmes de justifications notamment dans les cas des rendements croissants et décroissants. Le cas des rendements décroissants se justifie par son origine technique. Le cas des rendements croissants par l'existence d'économies externes ne se justifie pas dans le cadre d'analyse d'équilibre partiel car elle concerne une branche et non une industrie unique. C'est ce qui a amené les arguments suivants de P. Sraffa [1925] cité par G. Deleplace [1979]. *« Les rendements croissants et décroissants ne peuvent être fusionnés en une seule loi des rendements non proportionnels qui fondent une seule courbe d'offre »*. G. Deleplace [1979] explique que leurs causes sont de nature différente. *« Les rendements décroissants sont issus de la variation d'un facteur. Il se constitue comme une hypothèse d'équilibre partiel. Les rendements croissants sont issus de la variation d'un produit. Or la hausse d'un produit exige la variation de tous les facteurs. Ils constituent une hypothèse de la concurrence pure et parfaite »* (Deleplace G., [1979], p. 51).

A cause de ces tendances inconciliables, il apparaît différentes situations d'emploi des facteurs dans le cas des rendements croissants ou des rendements décroissants. Dans le cadre de ces références, G. Deleplace [1979] conclut : *« dans le cas des rendements décroissants, c'est l'emploi d'un même facteur qui pose un problème. Si une branche recourt peu à ce facteur, l'intensité d'utilisation de celui-ci n'augmentera que si l'accroissement de la production est important ; on peut parler d'équilibre partiel. Si une branche utilise beaucoup de ce facteur, sa production ne*

pourra augmenter qu'en le transférant des autres branches, ce qui provoque une interdépendance entre celles-ci, contraire aussi à l'hypothèse d'équilibre partiel.... Dans le cas des rendements croissants, les causes d'économies externes supposent qu'une organisation d'abord imparfaite des marchés s'améliorent progressivement avec la croissance de la production, ce qui est clairement incompatible avec l'hypothèse de concurrence pure et parfaite» (Deleplace G., [1979], p.62). G. Deleplace démontre l'inacceptable utilisation de la notion de capital facteur, donc celle de la notion de facteur dans le cadre de l'analyse d'équilibre partiel parce que le capital facteur ne peut être étudié si la quantité du capital est connue et si l'agrégat qui le représente est une fonction de la détermination de certains facteurs de production.

En parcourant ces critiques théoriques, nous déduisons l'inadaptation du modèle de Marshall d'appliquer la théorie symétrique de la valeur et du prix à la question de l'origine de la valeur au cas de la filière laitière en Normandie qui utilise une imbrication de marchés d'échange pur et de marchés de production du lait. La portion constituée des marchés d'échange pur peut être exploitée par une analyse d'équilibre partiel. Cependant M. Derville [2012] explique que le marché de production prend en compte le rapport de l'individu social à la nature et le rapport des individus au maintien de l'ensemble social. Ces deux rapports se déroulent dans le temps et leurs conséquences échappent à la mécanique de l'offre et de la demande qui est instantanée. L'application de cette théorie marshallienne nous conduit, à l'indétermination du prix par l'analyse d'équilibre partiel au cas de la filière laitière. Ces critiques nous amènent à aborder la question de la formation de la valeur dans une filière agroalimentaire laitière autrement que par le prisme néo-classique.

Cette filière se décompose en exploitations laitières (dont sa production représente 39% du Chiffre d'affaires de l'agroalimentaire normand), en industries du lait et en coopératives (76 % des chiffres d'affaires provient des filières lait et viandes), en marchés de production et en marchés d'échange pur. Elles s'associent pour créer le complexe de production agroalimentaire laitière. Ce phénomène traduit l'enracinement historique des IAA régionales dans la production laitière locale. L'association de ce complexe à l'industrie de l'agrofourmure, à la grande distribution, à la restauration hors marché et aux autres services permet de créer le complexe agroalimentaire laitier. En fait la filière agroalimentaire laitière est diversifiée, en interface, en engagement des producteurs et des transformateurs, en relation stable entre producteur, transformateur et distributeur, selon les régions de production laitière. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale les marchés laitiers sont saturés et ont commencé à décliner, du fait de la production généralisée du lait. La plupart des régions de production sont touchées, ainsi que leurs espaces économiques. De nouveaux interfaces apparaissent pour gérer l'or blanc régional et stabiliser les oscillations de la suprématie de l'élevage laitier. Différentes familles professionnelles se regroupent en interprofession, ou coalition d'interprofession autour du savoir-faire fromager et des produits qui s'exportent. Elles sont devenues des interfaces, des espaces de concertation et d'organisation des relations économiques autour des produits laitiers. Certains espaces ont pris des mesures d'équilibre pour améliorer la situation des agents. Il y a celles qui ont réagi efficacement. C'est le cas des filières de fromages et de crèmes AOC de Normandie. D'autres ont tenté de faire des redressements commerciaux via les transformateurs

ou les interprofessions. Il apparaît ceux qui sont en position de réussite continue depuis les années 1950.

Le mécanisme du marché ne régit pas seul le fonctionnement de la filière. L'industrie laitière est caractérisée par une orientation fromagère. Cette orientation est fortement impulsée par la réforme des quotas de production du lait dans les années 1983. L'orientation fromagère vise à compenser par une plus forte valeur ajoutée la diminution des approvisionnements. L'activité des IAA est concentrée en Normandie, 2 groupes Lactalis et Bongrain (CLE) se partagent plus de deux tiers de la Collecte. Danone, les Maîtres laitiers du Contentin, l'Union des coopératives d'Isigny, etc, produisent le reste.

L'espace dit filière agroalimentaire laitière de Normandie est constitué d'un espace industriel spécifique et est un pilier de l'économie régionale. Les industries laitières peu nombreuses affichent une politique de production axée sur la qualité et les services. Elles représentent le premier débouché du lait et exercent une pression permanente sur la productivité du lait et les prix du lait. Elles sont aussi contraintes par les autres structures du complexe agroalimentaire laitier. Toujours en perpétuelle évolution, l'industrie cherche à innover, à comprendre les évolutions profondes de la demande. Elle favorise l'organisation de l'articulation stratégies/structures et diversifie ses stratégies, ses structures et sa performance pour rester une source de richesse. J. Cordier souligne que *«les relations entre producteurs agricoles laitiers et les industries agroalimentaires laitières évoluent entre garantir la sécurité alimentaire, l'éthique de production, la contractualisation, le renforcement de la coordination verticale»* (Cordier J., [2002] p.161).

Depuis les années 1950, ce complexe apparaît comme un réseau interdépendant d'acteurs en croissance. Les conflits d'intérêt sont nombreux et sont souvent résolus de manière collective dans les interfaces. Ce cadre de la filière agroalimentaire laitière n'est pas adapté pour utiliser une analyse d'équilibre partiel car les agents ne réagissent pas seulement aux variations des prix relatifs et que les marchés n'assurent pas totalement les équilibres entre les offres et les demandes. Nous constatons que les agents développent aussi des identités et une organisation collective pour la valorisation du lait en Normandie. Dans le paragraphe qui suit, nous allons tenter de préciser le contenu théorique de l'analyse méso-économique et des filières.

1.2.2.1 Les Fondements théoriques et méthodologiques : l'apport de l'analyse méso-économique et de l'analyse des filières.

L'approche méso-économique ou la méso-analyse est un moment de l'analyse économique qui constitue de fait un apport complémentaire à une analyse macroéconomique relative à l'économie générale et une analyse microéconomique centrée sur la firme. Elle a contribué à l'analyse de la dynamique économique et fait l'objet de nombreuses recherches. L'intérêt de cette approche n'est pas de concilier les partisans de la dynamique de l'équilibre et la dynamique du déséquilibre mais de rapprocher les contraintes et les comportements des acteurs.

Dans certaines recherches c'est un nouveau champ d'analyse caractérisant la dimension du phénomène étudié a souligné L. Gillard [1975] et qui explique cette

approche serait une étude du niveau intermédiaire. Son hypothèse fondamentale est d'expliquer le fonctionnement et la dynamique du réel par les niveaux intermédiaires entre les unités de base (entreprises, ménages) et l'économie globale. Les hypothèses supplémentaires sont :

- Les niveaux intermédiaires sont des sous-systèmes productifs,
- Les agents doivent entretenir des relations marchandes et non marchandes fortes entre eux,
- Les relations s'inscrivent dans un cadre organisationnel ou institutionnel spécifique,
- Les méso-systèmes doivent être autonome relativement par rapport à l'économie globale,
- Ils doivent avoir une logique et une capacité de fonctionnement et de régulation,
- Ils sont centrés sur un produit ou un groupe de produits liés, sur une technologie ou un groupe de technologie ou sur un processus de contrôle.

Une fois établie, la délimitation du système considéré, la méso-analyse permet d'analyser processus économique par les relations sociales et par ce qui crée la différence entre les profils individuels. La méso-analyse permet de distinguer les méso-systèmes. Ces systèmes sont à la fois des structures, des institutions, des dispositifs des acteurs économiques et des règles de comportements des firmes dans l'étude de problème de production d'un bien.

Pour résoudre le problème productif de la production laitière en Normandie, les acteurs doivent produire le lait et gérer le service rendu par le lait aux utilisateurs. La caractéristique importante retenue dans la méso-analyse est la technologie de la production et de la transformation dominante. Les caractéristiques qui structurent le dispositif productif laitier en Normandie sont la variabilité des systèmes d'exploitations laitières, hétérogénéité des techniques de transformation et la variabilité des produits laitiers. La logique économique de la demande du lait est différente de la logique des demandes des produits laitiers. A la lecture de ces caractéristiques, c'est donc au niveau de des méso- systèmes où se jouent les médiations, une culture commune, des solidarités, des lobbies, une organisation collective. Ainsi la méso-économie est intermédiaire entre la macro-économie et la micro-économie.

Elle se pose comme une alternative de la microéconomie et de la macroéconomie réunies et développe trois niveaux d'analyse :

- Le niveau des agents individuels,
- Le niveau des méso systèmes cohérent,
- Le rapport entre les méso-systèmes et les articulations avec l'économie globale.

Aujourd'hui l'expression de mésoéconomie reste toutefois très imprécise. Elle désigne toute étude d'une économie qui dépasse la division en trois secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Elle recouvre des analyses en termes de secteur, d'ensemble d'entreprises ou en termes de branche. La méso-économie n'est pas une discipline économique à part entière. Les économistes industrielles, de la

régulation et de gestion ont mobilisé cette approche dans leur champ respectif. La méso analyse a connu une évolution majeure avec les champs de l'économie industrielle.

J. De Bandt (1989) pense que l'approche méso économique est utile à l'analyse de la dynamique industrielle : «C'est au niveau de sous ou méso-système que la dynamique industrielle prend forme et se joue». Si le « moteur » se situe bien entendu au niveau des entreprises, le (sous) système productif est le lieu de bouclage, où la dynamique se nourrit, se structure et se décide. Si les «dynamiques intermédiaires » sont alimentées par les actions et dynamiques des entreprises et se situent dans le cadre de données globales qui les contraignent, ce sont néanmoins ces «dynamiques intermédiaires» qui sont les plus décisives. C'est un lieu de convergence de diverses dimensions de la dynamique notamment un lieu de convergence d'intérêt des acteurs, un lieu d'actions interdépendantes, de savoirs communs, d'expertise, d'affrontement des stratégies et d'organisation des relations de concurrence et de coopération.

La méso-analyse peut être considérée comme une méthode d'analyse de la dynamique donc des transformations qui se produisent dans les relations entre agents économiques, et qui empêchent le système de rester en l'état (Gillard L., [1975], p. 479). Ce point de vue est clairement formulé par L. Gillard : *«la méso-analyse nous paraît être une méthode permettant d'appréhender les processus économiques au travers des relations sociales qui la sous-tendent, et de délimiter ainsi la zone des solutions praticables dans le fonctionnement du système considéré. Au lieu de s'intéresser aux mécanismes d'équilibre de la firme sur les marchés partiels, la méso analyse cherchera ce qui reproduit les différences entre les profils individuels»*. (Gillard L., [1975], p. 480).

Selon Y. Morvan et M. Marchenay, «la démarche méso-analytique est une démarche profondément dynamique, c'est à dire, une démarche qui, tout d'abord, admet que chaque comportement constitue un processus d'adaptation (ou de réaction) à une situation donnée, et que, simultanément, il risque d'influencer non seulement les autres comportements, mais les "situations données" elles mêmes; de ce fait, c'est aussi une démarche qui implique qu'il est difficile d'admettre que les rapports entre les unités puissent se reproduire à l'identique, mais qui pense bien plutôt qu'ils se reproduisent sous des formes nouvelles au fur et à mesure que se développe l'activité économique ; enfin, c'est une démarche qui n'implique pas la recherche d'une situation d'équilibre, mais qui admet que l'instabilité devient la règle et la nature profonde du système.- Evidemment, pour mener à bien cette démarche, il importe de préciser, de façon concrète, les catégories auxquelles l'analyse va s'appliquer, c'est-à-dire les unités, ou les ensembles d'unités pertinents, constituant ce "niveau intermédiaire", assurant la médiation entre les données macro et les données micro, ce fameux niveau de fractionnement de la totalité dont il est l'instrument de compréhension. A cet égard, plusieurs groupes de démarches, avec plus ou moins de bonheur, ont essayé de définir cet ensemble d'agents auxquels on pouvait accorder une fonction particulière et homogène dans le processus économique ... Un premier groupe de démarches, d'inspiration soit Keynésienne, soit Marxiste, retiennent les notions de "secteurs" ou "branches", Un second groupe de démarches, beaucoup plus récentes, s'orientent dans les directions suivantes : les unes font des groupes industriels, bancaires ou financiers les pièces centrales de leurs études : ceux-ci ont des stratégies propres, des logiques particulières et les recherches qui les concernent se situent dans une optique d'explication de l'évolution du système productif : analyses en termes de "capitalisme financier", en termes "d'ensembles marchands", en termes de "domaines"... D'autres démarches, ayant une conception plus synthétique et plus technologique, se penchent sur les filières technologiques, voyant dans la structuration des activités autour de ces filières une préoccupation fondamentale des unités dominantes . . .» (Morvan Y., Marchenay M., [1979], pp 102-103).

Par rapport à toutes ces tentatives de reconstruction nous allons nous inscrire dans celles d'économie industrielles pour aborder la filière agroalimentaire laitière de Normandie ; une catégorie du méso-système.

«Dans les années 60 et 70, les concepts de filières et de secteurs ont été mobilisés pour corriger le point de vue au sein de la méso analyse qui impliquait l'appréhension des industries à partir des marchés d'inputs et d'outputs. La méso-analyse permet de saisir comment, en dynamique la vie et la contribution des industries se voient redéfinies au gré de mécanismes et de jeux économiques et sociaux qui lient entre eux les acteurs d'une industrie d'une part et qui les lient aux autres industries et aux autres composantes des sociétés d'autre part» (Jullien B., [2009], p.6).

Le concept de filière est flou, galvaudé et fourni un cadre de représentation des relations méso-économiques en termes de relations verticales entre agents. Il introduit des déterminants spatio-temporels et technico-économiques dans les décisions économiques. Milhau en 1954 a initié une première contribution de l'économie rurale à l'élaboration du concept de filière. Il est mis en place pour étudier les phénomènes d'intégration dans l'agro-alimentaire en 1960, puis utilisé dans les

approches produits en 1970. C'est une catégorie alternative et complémentaire de la notion de branche ou de secteur. .

L. Malassis [1973] s'est saisi de ce concept dans le cadre de l'économie industrielle pour orienter le débat de la répartition de la valeur économique par les activités et contributions des uns et des autres acteurs de la filière à travers les structures de l'agro-industrie et le rôle de l'agriculture dans l'économie. Les processus de coordination et les jeux d'acteurs pour optimiser la qualité sont devenus un autre pôle d'analyse de la filière. Ces analyses vont de l'analyse stratégique, systémique aux repérages des sous-ensembles organisationnels (Montigaud J.C., [1992] pp. 59-83). Ce concept peut rendre compte de l'hétérogénéité d'un système alimentaire, des stratégies des agents, de l'influence technologique. Comme il se passe au sein de ces structures de la filière laitière où les acteurs imaginent fréquemment des nouvelles relations de causalités, les stratégies reliant les théories des marchés, des organisations sociales, des systèmes et de l'articulation des modes de production, l'explication de la valeur économique sera influencée par ce concept. Pour justifier le choix de filière comme notre champ d'étude, appuyons-nous sur les définitions de la filière proposées par :

L. Malassis [1973] pour qui la filière concerne l'ensemble des agents (entreprises et administrations) et des opérations (de production, de répartition, de financement) qui concourent à la formation et au transfert du produit jusqu'à son stade final d'utilisation, ainsi que les mécanismes d'ajustement des flux des produits et des facteurs de production le long de la filière et à son stade final³ (Malassis L., [1973]). P. Chalmin selon lequel la filière est définie comme l'ensemble des agents économiques, transformateurs ou non, des agents administratifs et politiques qui jalonnent directement ou indirectement l'itinéraire d'un produit du stade initial de la production (et des fournitures à la production) au stade final de consommation, elle est composée de toutes les interactions entre ces divers agents⁴ (Chalmin P., [1983]).

De ces définitions, il ressort que la filière peut rendre compte de façon ordonnée de la complexité d'un produit et c'est un espace concurrentiel. Elle peut en effet rendre compte des hétérogénéités de ses conditions de production, de circulation et de consommation. Ces hétérogénéités apparaissent sous la forme d'hétérogénéité des fonctions, liée à la localisation, liée à la technique. On constate que les fonctions sont hétérogènes, complémentaires et conflictuelles. Les zones de production et de consommation sont hétérogènes en considérant les conditions de production et de consommation. Les techniques sont différentes et sont des déterminants de la différenciation sociale. En Normandie, dans la filière laitière, des segments se sont développés pour défendre une spécificité. L'exemple est le segment Beurre et Crème d'Isigny. Un dispositif de gouvernance de l'identité de ces produits est créé entre 1960/1970. Dès le XVIII^{ème} siècle, le Beurre de la région d'Isigny est réputée sur les marchés d'Amérique, de Londres, D'Anvers et des colonies. Son déclin émerge vers les années 1970. Les producteurs de concert avec les transformateurs; la coopérative Isigny Sainte-Mère, les Maîtres Laitiers du Cotentin, et Lactalis, fondent un syndicat en réponse pour garder leur entité et qualifient le beurre, puis le crème en AOC. Cette organisation a évité une banalisation du nom Isigny. Ces types d'organisation de développement sont

³ Louis Malassis : économiste français, président fondateur d'Agropolis Museum à Montpellier.

⁴ Philippe Chalmin : économiste français, conseiller à l'assurance crédit Euler Sfac.

nombreux et hétérogènes dans le temps en Normandie. Les Maîtres laitiers du Contentin se sont spécialisés comme Danone dans les fromages frais sous marque Distributeur et restaurateur (alors que Danone est sous sa marque propre). Ces deux logiques économiques sont deux façons de préserver des valeurs ajoutées. Dans un contexte de saturation des structures de marché des pâtes molles, beaucoup des transformateurs développent l'innovation. La marque et l'origine Normandie se combinent pour former la valeur économique.

L'articulation de ces hétérogénéités peut être considérée comme une organisation industrielle, susceptible d'être l'objet d'étude du modèle d'économie industrielle nommé «*Structure/Comportement/Performance*». Même si nous considérons que cette organisation a des segments, des individus, des modes d'interactions qui peuvent ne pas parcourir entièrement la filière, elle représente la dynamique de la formation économique de la valeur. Nous envisageons que la filière est le système qui permet d'expliquer la formation de la valeur. La valeur économique est polymorphe. Nous nous appuyons dans ce périmètre de définition de la filière, sur les catégories de valeur économique que P. Zarifian [2002] a identifiées. Il a montré que la formation de la valeur économique se compose de 4 valeurs potentiellement séparables : «*valeur-client, valeur-performance, valeur-capital, valeur-service et un développement de compétences correspondante*» (Zarifian P., [2002], p.2). C'est la combinaison de ces valeurs qui recompose la valeur économique d'un produit. Nous prenons l'idée que le mode de développement des compétences liées aux clients, à la performance, au capital et au service est la clé de la formation de la valeur économique. Ce mode est inscrit dans l'organisation industrielle, les conventions et les territoires. Par exemple, Agriaal choisit un bassin de collecte et définit sa filière. La filière d'approvisionnement lait c'est-à-dire la zone de collecte d'Agriaal est située dans le sud de la Manche, à Saint Hilaire du Harcouet. Elle représente 2100 producteurs avec 460 millions de litres de lait. Cette production est valorisée auprès de Bongrain-CLE et la Coopérative Elle et Vire par l'intermédiaire d'un partenariat.

Cette expérience montre que les histoires économiques peuvent être les preuves de ce mode de développement. Nous entendons que le développement des compétences se compose de l'agent, de son activité et ses relations avec d'autres. Nous pouvons évoquer la dimension structurelle, les modalités stratégiques et les connaissances sur l'état de la performance en termes de symboles. C'est la raison qui nous conduit à penser que le système de 4 valeurs de P. Zarifian se retrouve dans les structures de production, d'approvisionnement (*Supply Chain*) et de consommation mais aussi dans les processus d'échanges. Nous venons de voir que la méso-analyse et la filière; comme instrument, ont les mêmes finalités analytiques. Ces analyses sont saisies par l'économie industrielle. En effet, cette branche d'économie intègre l'analyse partielle mais possède une réelle divergence théorique sur l'explication des coordinations économiques, sur le temps, sur l'espace de la technologie. Vu sous l'angle de cette pratique d'analyse de filière et de la méso-analyse dans l'économie industrielle, le modèle SCP peut utilement rendre compte de la formation de la valeur. Nous verrons comment nous pouvons aborder ce nouveau système de coordination que nous ramassons son effet par la formation de la valeur et par l'outil Structure-Comportement-Performance conçu pour le cours terme sans étouffer l'action des agents.

1.3 LA CONSTRUCTION DU TRIANGLE DE LA VALEUR ET LES FONDEMENTS THEORIQUES DU MODELE SCP.

Dans la section 2, nous examinons la détermination de la valeur dans l'économie industrielle par le biais du modèle Structure/Comportement/Performance et voir dans quelle mesure il apparaît une articulation avec l'économie des conventions si nous évoquons les incertitudes d'action engendrées par les règles sur la séquence comportements du Structure/Comportement/Performance. Nous montrons les articulations de la tentative de rapprochement entre économie industrielle et économie des conventions.

Nous allons développer les aspects issus de l'approche du modèle SCP de l'économie industrielle afin de montrer qu'il est possible de montrer que dans une industrie la valeur économique se forme par morceau dans les conditions de base, des structures des marchés, des comportements et des performances «*avant*» et «*pendant*» l'échange. Puis dans un deuxième temps, nous développerons l'idée que cette valeur économique se forme aussi par des langages, des codes et des conventions, des nouvelles démarches. La valeur économique partagée peut échapper, en partie aux choix des acteurs économiques et peut s'auto-reproduire par les conventions, les règles de conduites et les règles d'action et les logiques d'interaction entre les acteurs de la filière et les territoires⁵. Enfin, dans un troisième temps, sera abordé, l'approche d'économie des territoires, dans laquelle Perrin montre que le territoire est une structure spatio-fonctionnelle englobant la firme et possédant à la fois la double caractéristique d'être ouverte et fermée comme un outil structuraliste et comportemental (Perrin J.C., [1990]).

1.3.1 Le modèle SCP généralités.

Le modèle SCP a pour fonction d'analyser les conditions concurrentielles, la régulation économique et la formation des performances économiques de l'industrie et non de la firme par une démarche inductive. La stratégie de la firme est contrainte par des forces industrielles. C'est ce qui a amené les pères pionniers du modèle SCP, notamment E. Mason (1939) et J. Bain (1951) a changé le concept de marché par la notion d'industrie.

Le modèle de départ présente des relations causales, c'est à dire des enchaînements entre les observations de chaque secteur d'activités de la firme. Dans le modèle SCP la modification de la structure influence la modification des comportements et des performances. La première interprétation de ce modèle non formalisé vient des études d'E. Mason [1939]. La seconde interprétation en termes d'un simple triptyque est formalisée par J. Bain [1951]. La formalisation de Bain n'est pas créée pour discuter de la dynamique alors que E. Mason pense l'inverse. Bain subordonne simplement les comportements des firmes aux structures. La variante proposée par Clarke [1984] décrit ce modèle SCP comme un processus dynamique

⁵ Dans la filière laitière se développent de plus en plus d'action coordonnée par des liens locaux de production, par la coordination des activités à travers la confiance, par l'identité locale, par des formes particulières d'organisation et par des réseaux locaux de production.

exactement que ce qu'E. Mason a pensé. C'est cette variante qui est qualifiée de modèle comportementaliste⁶. Les structures se confrontent aux comportements.

Il apparaît des interactions c'est-à-dire des boucles de rétroactions entre Structures, Comportements et Performances. Le SCP est une chaîne de raisonnement composée de 4 chaînes de causalité : Conditions de base/Structure/Comportement/Performance. Le SCP lie les conditions de base des firmes aux structures et à la performance et permet de les caractériser (Bain J., [1959]).

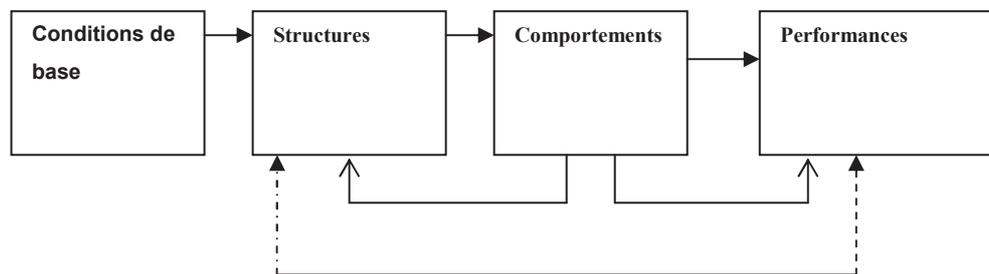
- Les conditions de base correspondent à l'environnement de la filière ou du secteur, aux caractéristiques de l'offre et de la demande, et aux externalités.
- La structure représente le degré de concentration de la filière, les forces concurrentielles et leur intensité.
- Le comportement décrit ce que font les firmes en termes de choix de la technologie, de la différenciation des produits et du marketing.
- La performance indique les résultats, l'autonomie, la rentabilité, la productivité et la compétitivité.

Le modèle SCP est conçu pour le court terme et est centré sur l'évaluation et l'explication de la performance de l'industrie. En 1980, Porter propose une analyse du modèle SCP centré sur la firme. Cette formalisation admet que la structure de l'industrie n'est ni exogène et ni stable. Puis Porter suppose que le marché est en partie exogène et en partie influencée par les stratégies des acteurs. Le SCP n'est pas construite pour décrire une dynamique de longue période. Pour ce faire, *«Tout se passe comme si chacune d'entre elles se plaçait dans une position particulière sur la boucle d'une séquence SCP dynamique, renvoyant en position de variable exogène une partie du boucle. En dynamique, les conditions et les formes prises par les structures ne peuvent être qu'être que les enjeux d'une concurrence portant sur un horizon et une organisation du fonctionnement économique en longue période»* (Nieddu M., [1998], p. XXIV).

Nous reprenons à notre compte les critiques contre l'interprétation du modèle SCP de E. Mason qui autorise que les phénomènes de bouclage vont permettre aux acteurs de modifier les structures et les conditions de base. Pour apprécier le degré de vérification de notre analyse, nous posons les éléments de définitions suivantes.

⁶ Ces deux interprétations mettent l'accent sur le marché, l'organisation industrielle (système, sous système, filières) et la capacité des agents à façonner les champs de leurs activités. De ce fait, l'espace d'analyse n'est pas donnée à priori (Nieddu M., [1998]). Il faut le construire en examinant les comportements des firmes et en comparant ce qu'il devrait être. Y. Morvan argumente ce fait par le fait que le modèle SCP vise au nom de l'intérêt général à représenter le système industriel en termes d'efficacité du producteur au niveau de la production, du progrès technique, de l'allocation des ressources et de l'emploi. Si l'efficacité n'est pas accessible c'est qu'il y a eu des distorsions par rapport à l'hypothèse de concurrence pure et parfaite (Morvan Y., [1991])

Schéma 2 : La relation et les boucles de causalité du modèle SCP.



Source : Rainelli M., [1987].

Le bilan théorique du modèle montre plusieurs présentations de raisonnement. Le modèle SCP peut reposer sur une méthode de raisonnement déductif ou essentialiste car son analyse est normative par le paradigme. En accordant une importance à la réalité la méthode d'analyse SCP peut être qualifiée de positive. Il peut aussi déboucher sur un raisonnement mécanique ou systémique.

Dans ce bilan, deux écoles se disputent l'interprétation du SCP. La première école accorde un usage fondamental du SCP à l'analyse des structures et le second à l'analyse des comportements. La première école conclut que les comportements et les performances sont déterminés par les structures d'une industrie. La seconde école montre que les performances et les structures sont déterminées par les stratégies des acteurs de l'industrie.

Pour identifier les structures des marchés, l'organisation industrielle de la première école calcule le degré de concentration de l'offre et de la demande sur le marché. Dans son modèle de base SCP, les firmes n'ont pas de comportements stratégiques. Le modèle SCP structuraliste repose sur quatre propositions théoriques suivantes : 1/ Les concepts de la microéconomie sont trop abstraits, 2/ rejeter une approche trop normative et préférer une démarche inductive, 3/ remettre en cause le concept de marché et accepter le concept d'industrie, 4/ admettre que les comportements soient déterminés par des structures (Morvan Y., [1991]). Les performances sont assimilées à un indicateur de rentabilité. Selon la relation de causalité entre ces trois pôles, il débouche sur des positions différentes de détermination de prix et sur la nécessité ou non d'une politique d'intervention publique. Pour la seconde école, la prise en compte de la concurrence comme un processus appelle l'existence des unités actives qui modifient la relation des conditions de base entre structure/comportement/performance. Elle débouche sur la formation de la valeur économique.

Selon l'approche SCP comportementaliste développée par Porter, la performance de la firme est déterminée par hypothèses :

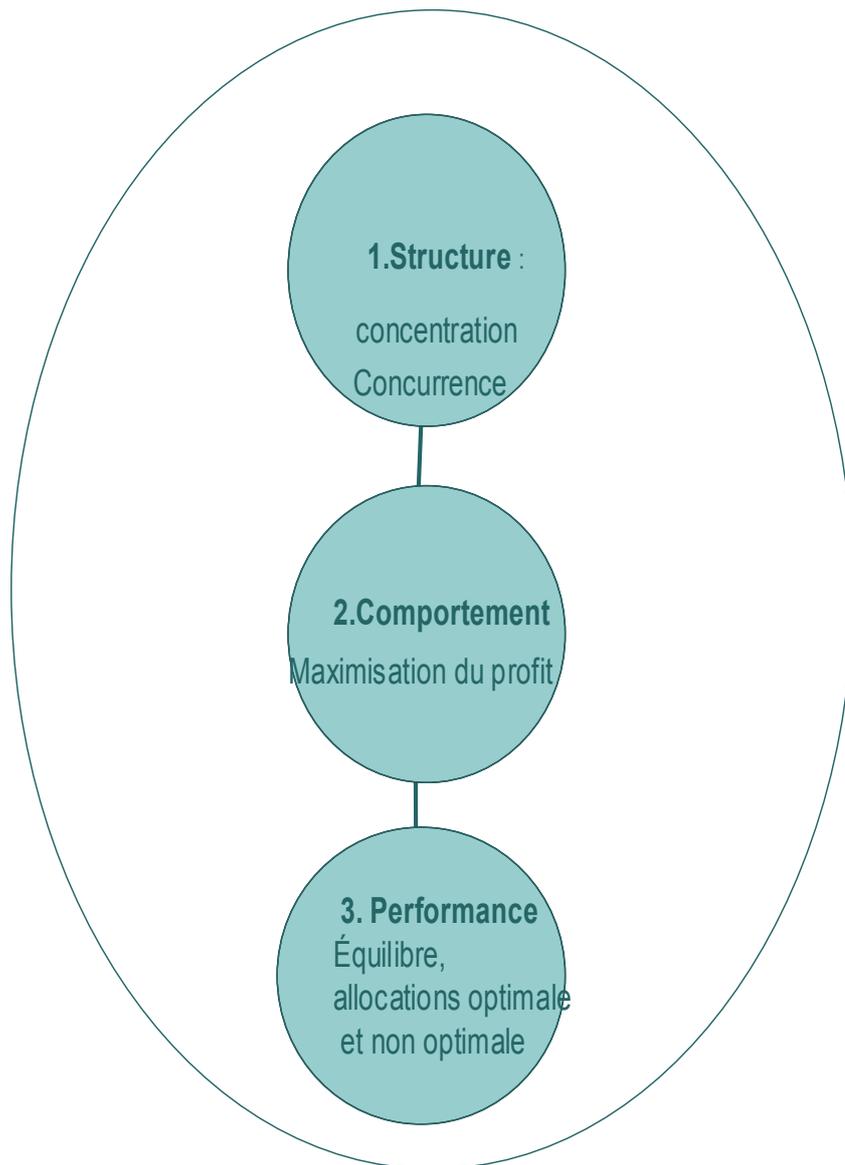
- La structure de l'industrie dans laquelle elle opère ;
- Les avantages concurrentiels obtenus par la firme dans un secteur donné.
- Dans cette situation, le management stratégique de la firme suppose deux choix essentiels :
- Le choix d'un secteur attractif dans lequel la firme va exercer son activité ;
- Le choix et le déploiement d'une stratégie compétitive dans un secteur donné, répondant à la structure de l'industrie ainsi qu'aux caractéristiques du marché permettant de maintenir un avantage concurrentiel.

Selon les chercheurs d'économie industriels certains considèrent l'avantage concurrentiel comme une stratégie et d'autres comme un objectif stratégique. Dans ce dernier cas Porter propose trois stratégies de base, la domination par les coûts, la différenciation et la focalisation sur une activité pour générer une chaîne de valeur.⁷

Les généralités du modèle SCP exposées ci-dessus constituent un point de débat très important parmi les approches des acteurs des filières. Dans un tel cadre, le SCP peut être une méthode d'analyse globalisante des réalités industrielles. La forme de socialisation résulte des conditions de base de la structure du marché et donc de l'organisation industrielle. Le modèle SCP permet de redévelopper un raisonnement inductif en composant des apports empiriques avec des enrichissements conceptuels.

⁷Pour M. Porter, la stratégie est une matrice ou une configuration des activités visant à créer une forme d'avantage concurrentiel, qui revêt trois aspects : 1) les activités de la chaîne de valeur ; 2) les liaisons au sein de la chaîne de valeur ; 3) les liaisons verticales entre la chaîne de valeur de la firme et les chaînes des fournisseurs, des circuits de distribution et des clients (Porter M., [1991]).

Schéma 3 : La Chaîne causale du modèle SCP.



1.3.2 L'apport et les limites du modèle SCP.

L'approche SCP offre à la firme un cadre d'analyse dans lequel elle peut réfléchir à ses choix stratégiques de manière systématique, en fonction de ses priorités. En premier lieu, elle doit choisir un secteur attractif. Ensuite, une stratégie appropriée doit être décidée et mise en œuvre afin d'obtenir et maintenir une position d'avantage concurrentiel dans un secteur donné et parvenir à une meilleure performance financière.

L'application du SCP structuraliste présente plusieurs défauts. De nombreuses études d'application du SCP à la Mason ont été déployées pour des vérifications empiriques mais il a été difficile de mettre en place des lois générales. Le deuxième problème est que les bons résultats sont acquis au prix d'un appauvrissement des hypothèses du modèle SCP. Le modèle essuie les mêmes critiques que l'analyse d'équilibre partiel. Sa méthode s'est heurtée aux problèmes de la causalité et de la simultanéité au niveau des études économétriques. Beaucoup de relations se rapportent aux conditions historiques et ne suivent pas les mutations conjoncturelles.

Dans sa thèse, M. Nieddu [1998] rapporte que le modèle SCP n'est pas conçu comme un modèle dynamique et que *«les formes d'organisation des relations économiques ne peuvent être déduite d'un travail d'économie industrielle, si celui-ci n'est pas capable de spécifier les conditions de base (qui ne sont jamais que les éléments qui, fondant la stabilité de la dynamique du système, sont constitutifs de sa régulation)»* (Nieddu M., [1998] p.130).

Ce raisonnement provient du fait que la formule générale du paradigme se compose des conditions de base qui contribuent à caractériser les structures industrielles, qui induisent des stratégies données et qui permettent d'atteindre certaines performances. Par conséquent, dans le cadre d'une démarche SCP d'E. Mason, la concurrence implique une certaine structure de marché. En matière de politique industrielle, cela implique que les meilleures performances soient liées à l'existence d'une situation concurrentielle idéale. Cette situation ne permet pas de mobiliser la logique de la formation de la valeur économique car nous ne prenons pas en compte la discontinuité des bases technologiques, l'émergence d'économie externe par les relations producteurs-transformateurs. Nous constatons que la configuration de production en concurrence pure et parfaite ne prend pas en compte les accords des relations professionnelles entre les acteurs, l'émergence du rôle des institutions, le cadre de l'organisation des espaces par les entreprises et le poids des histoires des territoires. Nous pouvons atténuer ces problèmes quand la concurrence pure et parfaite n'est pas imposée dans ce modèle, c'est-à-dire, la plupart des industries ont des structures intermédiaires entre la concurrence parfaite et le monopole.

Dans une telle configuration, nous pouvons comparer et savoir, dans quelle mesure le niveau des prix et celui des profits demeurent proches de ceux de la concurrence ou, au contraire, s'approchent de ceux du monopole. Le critère de référence étant celui d'une structure productive d'équilibre économique de Pareto [1848-1923]. Selon cette approche, si les entreprises parviennent à coordonner leurs activités, elles appliquent alors des prix de monopole et obtiennent des profits de

monopole⁸. Par conséquent, les motivations présidant à certaines mutations des décisions économiques dans la filière laitière sont multiples et fournissent des arguments d'existence d'acteurs avec des prix monopoles. Nous pouvons souligner que ces décisions économiques peuvent provenir des négociations entre unités actives autour des crises sanitaires, de l'intérêt financier associé à la qualité du produit, des préoccupations environnementales, du bien-être animal et de l'image valorisante de l'activité d'éleveur. Ces éléments viennent disqualifier l'utilisation du modèle structuraliste SCP dans le court terme du secteur laitier français parce que d'une part les crises viennent des désaccords entre délégations et d'autres parts les conséquences des principes de bases et les transferts visibles et invisibles sont sources de conflits avec la prolifération des exceptions. Cependant le modèle SCP peut être mobilisé comme un modèle d'équilibre partiel (marshallien) en l'état pour rendre compte de la formation de la valeur économique de longue période sur un marché, une filière produit ou une institution.

1.3.2.1 Le modèle SCP structuraliste de Bain (1951-1959).

Le modèle SCP de Bain («*Structure/Comportement/Performance*» ou «*Structure/Conduct/Performance*» en anglais) a été testé empiriquement par les travaux de J. Bain [1951; 1959]. Les hypothèses du modèle supposent que la structure de l'industrie (nombre de vendeurs et d'acheteurs, différenciation de produit, barrières à l'entrée, structure des coûts fixes et variables) détermine les comportements de la firme, par exemple dans la fixation du prix, la manière de communiquer et de distribuer, ce qui en retour conditionne la performance économique de la firme. Dans un article pionnier en 1959, J. Bain a fondé l'approche SCP par la révélation de l'importance stratégique des barrières à l'entrée dans la détermination des structures et des performances des marchés⁹.

J. Bain [1959] rompt avec le SCP d'E. Mason et ne rejette pas l'approche de la théorie de la concurrence pure et parfaite, et l'hypothèse d'homogénéité du produit¹⁰. Ce modèle développé par Bain montre que tout écart des structures par rapport aux structures concurrentielles conduirait à des résultats éloignés des conditions d'optimalité parétienne si nous maintenons identique le comportement de maximisation du profit comme le comportement de maximisation du producteur (Morvan [1991]). Dans le même registre, E. Mason [1939] rejette le concept du marché walrassien.

⁸ Or, lorsqu'il y a entente, chaque entreprise a intérêt à ne pas respecter l'accord et donc à abaisser ses prix en ayant pour objectif d'accroître sa part de marché au détriment des autres. Bien que les conditions de base permettent d'installer des structures de marchés, les structures industrielles laitières françaises proposent des projets forts qui mobilisent des énergies de leurs fournisseurs en lait (livreurs). Certaines, telles les coopératives nouent des relations de partenariats entre elles, d'autres s'investissent dans de nouvelles productions pour accroître leur valeur ajoutée. Par exemple Entremont s'allie avec Unicopa dans des montages financiers. En plus nous constatons que la capacité individuelle d'analyse des dirigeants peut permettre de qualifier d'autres valeurs économiques des filières microéconomiques différentes des prix d'équilibre.

⁹ Bain a montré que le taux de profit moyen des secteurs industriels est statistiquement positivement corrélé avec leur degré de concentration. Il démontre que les conditions de base déterminent la structure du marché qui influence les comportements des firmes et qui déterminent les performances des firmes et du secteur. L'exemple est le cas d'un monopole naturel.

¹⁰ Bain adopte le concept d'industrie et admet que les caractéristiques de l'offre emportent sur celles de la demande, et que les comportements des firmes d'une activité donnée sont déterminés par les structures dominantes de cette activité. Il conclut que la carte de l'industrie est plus complexe que celle des marchés. Il définit les barrières à l'entrée et souligne que les conditions d'entrée peuvent être alourdies par la présence d'une multitude de barrières à l'entrée spécifiques à chaque industrie et identifie le pouvoir de marché par comparaison du monopole et le marché parfaitement concurrentiel.

J. Bain [1959] montre que la présence de fortes barrières à l'entrée sur un marché influence à la fois les comportements des firmes établies, la structure et les performances du marché. Par ailleurs, la théorie des barrières à l'entrée apparaît comme difficilement séparable des relations entre structures et performances du fait de la forte corrélation entre les barrières à l'entrée et la concentration (Rainelli P., [1987] p. 105).

Pour J. Bain tout facteur limitant la capacité des firmes installées à fixer leur prix de vente au dessus du niveau concurrentiel est une barrière à l'entrée. Il souligne que le modèle SCP est une méthode de raisonnement, une chaîne de causalité des relations entre Conditions de Base, Structures, Comportements et Performances. Le paradigme SCP de Bain postule qu'il existe une relation causale entre les structures d'un marché, les stratégies des firmes sur ce marché et leurs performances. Ce paradigme est considéré comme un instrument de politique industrielle. Ce paradigme permet à J. Bain d'expliquer l'observation établie entre nombres d'entreprises, niveau de profits et barrières à l'entrée.

Dans cette variante de SCP de Bain, la condition, pour modifier les performances, est la modification des structures d'organisation des marchés. Par le modèle SCP, Bain développe une problématique normative du système industriel et admet la théorie microéconomique à la différence d'E. Mason. En 1970, F.M. Scherer [1970] fait aboutir cette formalisation. Les structures des marchés se définissent par :

- Nombre de vendeurs et d'acheteurs,
- différenciation des produits,
- barrières à l'entrée,
- structure des coûts,
- intégration verticale et structure conglomérale.

Ces objets sont générateurs de nouvelles matrices d'organisation industrielle et induisent des relations économiques entre les acteurs. Leurs différences devraient expliquer les performances atteintes par chaque acteur et aussi la formation de la valeur économique. Ce raisonnement permet l'étude de la détermination du prix et de la formation du prix. Il nous amènerait à la même solution de l'analyse d'équilibre partiel. Nous nous proposons de ne pas retenir le modèle de Bain.

1.3.2.2 L'apport du modèle SCP comportementaliste.

F.M. Scherer et D. Ross [1990] ajoutent des boucles de rétroactions entre les éléments de bases du modèle unidirectionnel de Bain afin de corriger les critiques au modèle SCP structuraliste¹¹. De ce fait, il crée le modèle SCP comportementaliste. L'approfondissement de ce modèle est développé par R. Arena [1991], J.M. Chevalier [1995], D. Carlton et J.M. Perloff [2008]. Le modèle SCP comportementaliste est la variante développée par M. Porter [1985, 1986, 1990]. Il conteste toute lecture déterministe du modèle SCP, soulignant l'importance de feedback par le jeu des stratégies des firmes. Les amendements proposés non pas permis de trancher la question des fondements microéconomiques des conditions de marché dans le modèle (Bocquet R., Servais O., [1997], p. 26).

Ces deux derniers auteurs soulignent que les marchés peuvent s'endogénéiser mais les conditions de base sont loin de la sphère d'influence des firmes. La plupart des variantes SCP comportementaliste aboutissent à un enseignement paradoxal : *«ou bien la théorie économique renonce à assimiler le système industriel à une forme quelconque de marché: dès lors, elle assure rigoureusement les fondements microéconomique de ce système en faisant , soit le produit intentionnel de leurs comportements non coopératifs, soit le résultat d'une interdépendance coopérative de firmes, mais dans des les deux cas elle se rend incapable d'assurer une certaine objectivité ; ou bien, la théorie économique fait du marché une forme objective de médiation entre les firmes, mais alors cette forme reste essentiellement inintentionnelle et largement exogène»*. (Bocquet R., Servais O., [1997], p. 26).

Le modèle SCP a été utilisé comme une forme de lecture dans les travaux de thèses sur les filières agricoles pour étudier les configurations de production des trente glorieuses (Nefussi J., [1987], Nieddu M., [1998]). Ces auteurs ont identifié par le modèle SCP des sous systèmes pertinents, des segments de filières avec règles de fonctionnement variables. Ils concluent à partir du modèle SCP comportementaliste que l'industrialisation de la transformation a entraîné la spécialisation, la concentration, la mise en place des barrières réglementaires dans les secteurs laitiers (AOC, labels).

Certes, la concurrence dans la filière laitière s'organise autour de relations entre les producteurs et les transformateurs, à travers des entreprises privées ou des coopératives¹². De fait, beaucoup de ces transformateurs se rassemblent en groupe laitier. Donc, considérer que les structures de marchés sont exogènes aux industries n'est plus totalement vrai. Mais considérer que les firmes peuvent avoir des comportements stratégiques et influencer les structures des marchés n'est pas totalement faux non plus. En effet, le pouvoir explicatif de la répartition de la valeur économique dans le modèle SCP est inachevé dans la filière laitière française. Le point de contradiction théorique est que les classes des acteurs de la filière

¹¹ Le caractère déterministe, les performances sont à l'origine des structures et non l'inverse, les comportements et les performances sont indépendantes de la structure, les conditions de bases et les structures sont endogènes, les comportements ne sont pas ou peu étudiés, le modèle est statique.

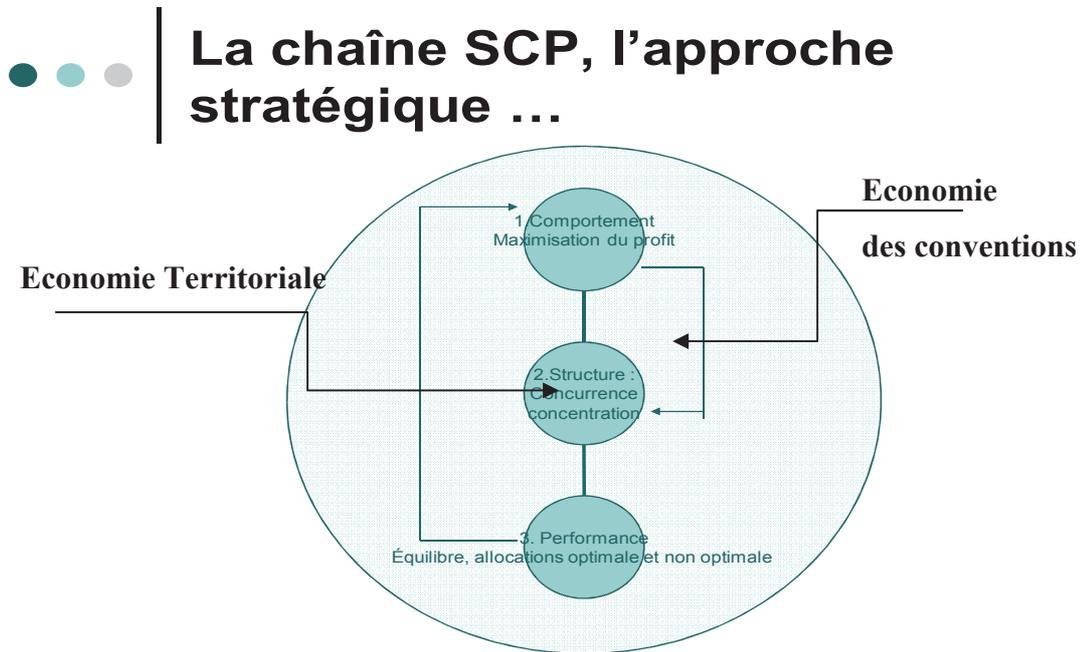
¹² Ce sont ces formes d'organisation qui créent des conditions d'entrée et qui provoquent des impacts sur le degré de concentration et l'impact de la concentration sur les marges et sur les prix. Par exemple, dans l'Ouest laitier, le premier bassin de collecte. La forme d'organisation des transformateurs qui se caractérise par le fait que ces transformateurs ont toujours cherché à avoir une taille minimale efficiente pour garantir la collecte du lait, se trouve aujourd'hui confronter à une crise des débouchés valorisants.

n'expliquent pas totalement les modalités endogènes de la répartition de la valeur économique.

Au vu de ce débat, nous avons pensé qu'une approche élargie aux questions des conventions et du territoire permettrait de prendre en compte dans le modèle SCP une certaine endogénéité de la formation de la valeur économique. Bien que Bocquet et Servais précisent qu'il existe deux interprétations de l'organisation du système industriel dans les théories de la concurrence et de la coopération (Bocquet R., Servais O., [1997]). L'objectivité du système industriel se rapproche de l'exogénéité du marché. A ce propos la représentation du système industriel en termes de marché organise une forme de médiation objective entre les firmes, et est exogène.

«Dans ce modèle la firme est un composant des éléments de base et appartient à la structure des marchés. L'organisation industrielle est définie comme une séquence causale entre les conditions de base de l'offre et de la demande en amont, et de structures de marché en aval» (Bocquet R., Servais O., [1997], p. 25). La subjectivité du système industriel se réduit à la rationalité intersubjective. Il faut ajouter que cette représentation qui classe le modèle SCP en deux formes, le modèle structuraliste et le modèle comportementaliste, nous garantit le choix d'une forme. En fait, le modèle structuraliste repose sur une logique déterministe d'équilibre général alors que le modèle comportementaliste SCP semble faire appel à des conditions particulières telles que les conventions. Dans cette seconde forme dès qu'une hypothèse des conditions de base est violée la performance ne sera pas atteinte. Bocquet et Servais contestent toute lecture déterministe du modèle SCP et soulignent l'importance des règles dans les *«Feed Back»* par l'effet du jeu des stratégies des firmes (Bocquet R., Servais O., [1997]).

Schéma 4 :



Pour valider le modèle «*triangle de la valeur*», le modèle comportementaliste SCP est susceptible d'être mobilisé pour appréhender la dynamique économique et analyser la formation de la valeur économique. Le modèle SCP comportementaliste rejette la notion de marché marshallien mais conserve l'hypothèse de la maximisation des profits. Ce qui est sur à partir de la qualification structuraliste et comportementaliste, c'est que le modèle SCP peut rendre compte des effets de longue période et ne s'est pas éloigné de la théorie de Marshall¹³. R. Bocquet et O. Servais [1997] considèrent la concurrence comme un processus et introduisent la notion de convention (par exemple les systèmes AOC) dans le modèle SCP pour développer une analyse des formes collectives non strictement marchandes de coopération (Bocquet R., Servais O., [1997]).

Il apparaît dans ce débat la discussion sur l'autonomie de la firme et sa contribution à l'élaboration de son environnement quand nous considérons que la formation des valeurs économiques passe par des interactions des structures et des comportements (Nieddu M., [1998]). Nous constatons que la prise en compte des rétroactions, peut se faire par les conventions, les règles, les réputations entre les producteurs et les transformateurs, la rupture des liens de causalité entre la séquence royale du modèle SCP appliquée à la filière laitière. Ces éléments peuvent être mobilisés pour analyser la production des valeurs économiques. Nous justifions notre position par le fait que les rôles que jouent les producteurs du lait et le syndicalisme dans la production des valeurs économiques. Le support de la formation de la valeur économique est les rôles des acteurs et des institutions. Nous citons ici que le syndicalisme est marqué par les actions des représentants qui sont porteurs de projets du référentiel de production du lait. Beaucoup de syndicats mobilisent les connaissances cognitives comme le rapport à l'environnement, le rapport au territoire pour impacter les revendications, pour mettre en place les logiques filières et pour faire une concurrence entre savoir et compétence avec d'autres organisations et institutions.

Etudier la production des valeurs économiques revient donc à étudier le rôle de ces actions collectives. Pendant de nombreuses années, les institutions et la technologie, peuvent forcer les agents à s'adapter dans un système industriel car certains produits laitiers vont acquérir leur identité par ces deux éléments. Les filières microéconomiques sont donc devenues des lieux d'affrontements entre les acteurs de la filière, l'environnement économique et social avec des rapports problématiques (syndicats, producteurs, consommateurs, Etats) (Barthelemy D., et Boinon B., [2010]). Les entreprises vendront de la culture, des produits vivants qui transportent l'histoire des savoirs et des territoires (Bartoli P., Boulet D., [1990]). Dans le secteur laitier certaines filières microéconomiques ne s'articulent pas de manière harmonieuse. Beaucoup se livrent de longue bataille juridique (Entremont contre Lactalis à propos de la dénomination Emmental). Pour stabiliser le système, il fallait faire appel à de nouvelles normes de fabrications. Les acteurs vont donc s'adapter à ce nouveau cadre d'autoreproduction. *«Le système industriel est envisagé comme un construit collectif de firmes en concurrence-coopération, doté d'une certaine objectivité, irréductible à une composition de firmes séparées et isolées ou encore à*

¹³ C'est une démarche microéconomique, est statique, «anhistorique» et n'intègre pas les analyses des conflits et des rapports de force au cœur de son développement. Le SCP fonctionnent aussi comme un système qui admet des feedback entre ces composantes. Il est enrichi par des boucles entre les composantes. Les débats sur la Séquence SCP traverse l'opposition du clivage sur l'origine du lien social industriel, notamment le structuralisme et l'individualisme. Bien que les agents construisent une cohérence avec leur environnement afin de se reproduire, l'hypothèse structuraliste d'articulation fonctionnelle ne semble pas vraie.

un réseau généralisé de firmes en contact direct les unes avec les autres» (Bocquet R., et Servais O., [1997], pp. 22-23).

1.3.3 Les démarches d'analyse de la formation de la valeur économique du modèle SCP.

Etant donné l'étendue des propriétés vérifiées par la représentation du modèle SCP comportementaliste, nous ne citerons que celles qui paraissent les plus importantes par rapport à la formation de la valeur économique. L'émergence des technologies et des activités de transformation nécessite la formation de la valeur économique investissement. Nous constatons les valeurs d'investissement sont croissantes dans les outils industriels de la filière agroalimentaire laitière de Normandie¹⁴. Nous avons donc une opportunité d'interprétation comportementaliste de la formation de la valeur économique qui conteste l'approche fonctionnelle car dans les périodes de crises les conditions de concurrence ne sont pas données. Dans ce nouveau cas, la relation entre les firmes ne passe pas par le marché mais repose sur des interactions stratégiques comme la Recherche et le Développement qui contribue au choix du produit et à la transformation des structures.

En général, les agents peuvent produire des valeurs économiques, leurs propres valeurs économiques, sans tenir compte d'une croissance quantitative mais en se confrontant aux processus concurrentiels ou en adhérant au principe de coopération voire en adoptant des formes hybrides de concurrence et de coopération. Certains acteurs seront guidés par des relations de complémentarités, d'autres par des relations hors marchés, de confiance et de réciprocité. Comme le SCP comportementaliste met au cœur de son analyse les stratégies, il peut intégrer les notions de convention et des règles pour nourrir les boucles de rétroactions.

Nous avons vu que la forme SCP comportementaliste est l'angle d'intérêt pour étudier la formation de la valeur économique. En refusant le jeu de détermination normative par l'équilibre des prix, la question de la production des valeurs économiques est abordée à partir de la notion des relations contractuelles, de l'équilibre par convention qui modifient l'interaction parce qu'elle modifie les individus. Ici, le système industriel est considéré comme un ensemble d'arrangements contractuels mais cette représentation a pour inconvénient que la production de la valeur se dégage seulement dans tout espace contractuel et intentionnel.

Si nous considérons le système industriel comme une forme structurelle cognitive et productive, l'hypothèse des conventions, dans le champ de la firme, ouvre à une utilisation particulière du modèle SCP pour analyser la chaîne d'actions et de réactions entre Structure et Stratégie. En plus nourrir le SCP comportementaliste de l'approche conventionnaliste, c'est injecter une théorie dynamique dans le modèle car la convention draine le dialectique de l'individu et du collectif (Rallet A., Torre A., [1993, 1995a, 1995b, 1996a, 1996b, 1998]). Elle permet

¹⁴ «Grâce à des capitaux locaux ou extérieurs, ces patrons, souvent obstinés et innovateurs, font merveille. Ici, peu de tradition sclérosante ni de structures de production obsolètes en quelques années, tout est sorti de terre en intégrant les nouvelles technologies» (Calvez E., [2006] p. 156).

de placer la formation de la valeur économique dans le concept de développement des modes d'insertion dans l'économie et de sélection de la valeur ajoutée à créer.

1.3.3.1 L'apport de l'économie des conventions.

Dans le cadre qui consiste à effectuer l'analyse et l'interprétation de la formation de la valeur économique à partir du modèle SCP comportementaliste, le problème auquel nous soyons confrontés est la sélection des acteurs des conditions de base, des performances et de la transformation des structures de marchés. Le choix dans une filière est fonction des cahiers de charges imposés à la production et à la transformation. Ces cahiers renvoient à la notion de règles de conduite, de régularité et de croyances dont l'économie des conventions a fait échos. L'économie des conventions est apparu en 1984 sous les travaux de Salais, L. Thevenot, O. Faverau, A. Orléan, C. Dupuy et F. Eymard Duvernay. L'économie des conventions imagine une forme de coordination où les comportements des acteurs sont dictés par des circonstances relevant de la prise en compte des comportements des autres (Aumann R., [1994]), Bocquet R., et Servais O., [1997]). Si l'on suit Salais et M. Storper [1993] : *«dans son usage courant, le terme «convention» inclut à la fois règle qui va de soi et à laquelle tout le monde se plie sans réfléchir (conventions), le résultat d'un accord (la convention collective de travail par exemple), voire même l'instance fondatrice (la convention constituante). Cette polysémie souligne que l'accord entre personnes, même limité à un échange ponctuel, n'est pas possible sans un cadre commun, sans une référence extérieure dépassant la rencontre de leurs volontés»* (Salais et Storper M., [1993], p.48).

Ce cadre commun qui se construit et peut rejaillir dans le cours des actions et des rétroactions est caractéristique des travaux de D. Lewis [1969]. D. Lewis complète ce raisonnement par la formalisation du concept de convention en six critères. Pour cet auteur la convention est une régularité R dans le comportement des membres d'une population P, à une situation récurrente S, si et seulement si :

- Chacun se conforme à R,
- Chacun croit que les autres se conforment à R
- Cette croyance de conformité des autres donne une bonne raison de se conformer à R
- Chacun préfère une conformité générale à R
- R n'est pas la seule régularité possible
- Toutes ces conditions des connaissances communes (Lewis D., [1969], p.42).

Le modèle général de l'économie des conventions est caractérisé par les hypothèses de coordination économique par les conventions. Chaque acteur va identifier la convention comme une régularité. Dans ses ouvrages, A. Orléan présente l'économie des conventions comme un cadre réélaboration du modèle d'équilibre économique général (EEG). Ce cadre fournit une méthode à compléter les faiblesses de l'EEG (Orléan A., [1986, 1989, 1994]). Nous indiquons que, de fait, la critique d'A. Orléan s'applique à l'équilibre partiel par souci de cohérence avec la section 1 de notre chapitre. Pour se réaliser, l'économie des conventions utilise d'autres catégories empruntées à d'autres sciences pour remplacer les hypothèses

du monde néoclassique (Orléan A., [1986, 1989, 1994]). Son hypothèse centrale est de considérer que les comportements économiques d'accord entre les individus se font dans un cadre commun appelé «convention constitutive». L'hypothèse centrale définit la convention comme un système d'attentes réciproques sur les comportements, conçus comme allant de soi et pour aller de soi. R. Boyer et A. Orléan prolongent cette définition en considérant la convention comme une règle particulière qui coordonne les comportements¹⁵. Selon ces deux auteurs, la convention est le premier concept de base, et le second concept est l'incertitude d'une coordination (Boyer R., et Orléan A., [1994]).

En Normandie le lait est considéré depuis les années 911 comme une boisson bénéfique. Sa transformation en fromage a joué un rôle important en tant que source de revenus et d'impôts. C'est ainsi que l'élevage laitier est qualifié de qualité et la transformation du lait en fromage est devenue une plus-value. Les fromages normands ont affrontés très tôt les fromages anglais. Ceci a participé à l'amélioration de leur réputation. Au XVIII^{ème} siècle apparaissent les fromages traditionnels normands, le Camembert, le Livarot, le Neufchâtel, le Pont l'évêque. Le Pays de Bray devient le grand centre de production fromagère. Au XX^{ème} siècle, la Manche commercialise son lait à Paris en utilisant des wagons spécialisés et les coopératives rentrent dans la production du beurre. A la sortie de la seconde guerre mondiale, le lait concentré, le lait en poudre, les yaourts et crèmes glacés fabriqués en Normandie viennent compléter le panier de réputation des produits normands. La Normandie apparaît comme le berceau des produits laitiers. Au XVIII^{ème} siècle, la politique agricole en Normandie, n'était pas laitière mais axée sur la production de viande. Grâce à la sélection des vaches et à l'essor des transformateurs, le lait est devenu une richesse normande. Dans cette optique, les relations professionnelles entre transformateurs, collecteurs et producteurs de lait pour une meilleure valorisation du lait servent à sélectionner les meilleures modalités de différenciation des produits laitiers et de la qualité du lait pour créer de la valeur économique. C'est la quête des relations durables entre ces opérateurs de la filière laitière normande qui engendre cette richesse laitière. L'allure de ces modalités peut être perçue comme des règles d'une collectivité d'agents ou d'opérateurs. En tant que règle collective, la qualité serait un jugement qui peut se référer à différents modes d'évaluation (Eymard-Duvernay F., [1986, 1989, 1994, 2003]).

Cette définition caractéristique de la Normandie a été jugée suffisante pour nous permettre de conclure que dans la filière laitière le monde industriel et le monde conventionnaliste s'imbriquent mutuellement. Nous pensons qu'à partir de la proximité de ces deux mondes, l'économie des conventions serait donc une branche de l'économie industrielle. Dans le paragraphe qui suit, nous allons étudier cette parenté entre ces deux branches d'économie.

¹⁵ Arbitraire, vague définition, absence de menaces explicites de sanction.

1.3.3.2 L'articulation entre le modèle SCP et l'économie des conventions.

Nous avons vu que le modèle SCP peut développer une lecture de la production des valeurs économiques par la notion de dynamique économique, de processus, des identités des produits et l'impact des organisations par des croyances et des conventions en termes de conditions de base. Nous restons dans l'hypothèse qu'il suffit de considérer les conventions comme des formes sociales autour des firmes dans laquelle s'élaborent des règles de jeu d'économie industrielle (Chiappori PA., [1994]). Si c'est le cas, la valeur économique est une inspiration de ces mondes.

Dans le secteur laitier, la restructuration du tissu productif en Normandie n'a pas conduit à éliminer tous les producteurs du lait moins efficaces. La sélection n'est pas opérée que les marchés d'échange pur. Une telle restructuration justifie que les formes sociales peuvent influencer les limites des influences mutuelles des structures et des stratégies des acteurs. Au niveau de la production Certaines exploitations laitières créent de la valeur économique à partir de leur rapport entre formation des revenus et disparition d'autres exploitations par agrandissement ou intensification. En effet, le recul du nombre d'exploitations laitières participe à une nouvelle répartition du revenu¹⁶. Dans l'organisation industrielle les firmes pensent qu'elles sont redevables aux engagements passés et mettent en place un attachement au contexte local et un attachement à leur travail. Ces entreprises dans le jeu régi par les règles d'interaction doivent témoigner et montrer qu'elles ne sont pas comme les autres. Elles doivent se soumettre à l'épreuve de la production de masse, de la différenciation des produits, de la relation de service, de la relation de coproduction des valeurs économiques dont l'équilibre des marchés est loin de saisir. L'essentiel des valeurs ajoutées est du domaine des «*Common Knowledge*» qui ouvre d'autres voies de construction des valeurs ajoutées. C'est ce qui se pratique dans la production des fromages au lait cru AOC. Cette pratique dans un long terme nous permet de parler de la production commune de la valeur par l'identité du produit et du territoire.

En considérant que les actions des institutions médiatisent les interactions, entre les agents et les transformations structurelles. L'usage de l'histoire économique des structures, des produits et des institutions, comme des actions passées peuvent permettre d'examiner la relation entre structure du marché et comportement des firmes dans ce marché (Benzoni L., [1988a, 1998b])¹⁷. En prenant en compte la convention qui pose l'hypothèse que la collectivité peut être transformée par la spécularité. La convention peut être considérée comme une forme implicite de contrats où une forme de «règles-contrats». L'interprétation de ces deux hypothèses nous amène donc à rejeter l'autoproduction par les anticipations rationnelles. Le modèle SCP organise plusieurs étapes de la convention entre firmes pour établir le lien entre ces trois maillons Structure/Comportement/Performance. Si la convention est un processus de stabilisation, elle va relever la représentation sociale et

¹⁶ Tous ces éléments composent un nouveau paradigme productif de la valeur économique par le processus historique. Ils indiquent de repérer ce qui fait l'engagement des firmes dans cette production. Il y a un certain héritage personnel dans les produits laitiers ou une fidélisation sociale qui représente la dimension normative de la production de la valeur économique.

¹⁷ Nous rappelons que l'analyse conventionnaliste dans le champ du modèle SCP depuis la démarche méthodologique initiée par les économistes industriels anglo-saxons participe à la prise en des comportements d'agent-acteurs et de leurs rôles au niveau d'intégration des marchés dans l'espace et le temps. C'est un raisonnement inductif qui participe à la qualification du jugement de valeur.

économique à prendre en compte dans toutes formations de la valeur. Au départ, le modèle évalue les performances par la structure des technologies, la structure des produits et la structure des organisations de la firme.

Ce qui revient théoriquement à associer le modèle SCP aux conditions de base. Cette association a créé une forme dynamique du modèle par la création d'interaction entre les composantes. Interactions que G. Colletis et B. Pecqueur [1993, 1995] puis G. Colletis et F. Rychen [2004] ont intégré dans leurs raisonnements. Les conditions de base participent à la valorisation des capitaux, à l'économie du changement technologique, à l'économie et la sociologie du travail. Il s'agit des éléments qui déforment, décomposent et recomposent la valorisation des capitaux (Courlet C., Pecqueur B., [1991, 1992]). Ces éléments se retrouvent dans les stratégies de différenciations de la production, les forces de M. Porter [1986, 1990] et peuvent montrer que les structures de marchés engendrent des performances donc des niveaux différents de la valeur d'usage ou d'échange.

Avec cette construction SCP/économie des conventions, le modèle SCP s'auto-dynamise à travers le développement des règles de confiance, des conventions et des dispositifs institutionnels (Crevoisier O., [1995, 2001]). L'analyse des structures des marchés par le modèle SCP à caractère dynamique (Benzoni L., [1988b]) est aujourd'hui au cœur de la question de l'analyse des valeurs économiques. L. Benzoni souligne que si la concurrence est un processus de sélection des acteurs et un mode de régulation des marchés, les structures restent un élément qui conditionne le développement de la production et la variable à expliquer¹⁸. Cette analyse traduit ce que L. Benzoni a exprimé sur le fait que l'analyse SCP mobilisée pour étudier une structure doit être inscrite dans un horizon de temps afin de donner à «*l'histoire d'un secteur son poids explicatif de la notion de concurrence*» (Nieddu [1998], p. 118).

Or une analyse des structures par un modèle SCP dynamique s'appuie sur une structure endogène et que les agents économiques, le produit, les institutions peuvent influencer. Selon L. Benzoni, il y a la dynamique de reproduction de la structure et celle qui la transforme. A l'intérieur de ces deux dynamiques la production des valeurs économiques n'a pas le même niveau. C'est pourquoi il faut appuyer l'analyse de la production des valeurs économiques en organisant la lecture du modèle SCP dans l'histoire et l'étude des grandeurs des biens qui renferment les désirs actuels et passés des autres acteurs des systèmes, des fonctionnements de marchés, des fonctionnements d'ensemble de l'économie. Dans cette mobilisation de l'outil SCP les relations entre performances, structures et comportements par rapport à la production de la valeur vont donc s'inscrire dans une démarche de la recherche-action.

La question de l'intérêt théorique et empirique des valeurs économiques permet de se demander si l'organisation d'une firme industrielle est compréhensible de l'intérieur ? Quand une entreprise ou une filière microéconomique laitière représente l'organisation industrielle, son action sera institutionnalisée et elle va forcément héritée des appartenances professionnelles, des engagements des créateurs, des positions individualistes sur le plan économique. Ce discours montre la reproduction et les mutations des espaces structurels par les agents pour la

¹⁸ Nieddu écrit que «*la dynamisation se veut complète et c'est ce qui nous intéresse ici, au sens où la reproduction continue des structures d'une activité industrielle suppose un enchaînement temporel continu allant des structures aux comportements et des comportements à la reproduction de la structure.*» (Nieddu M., [1998], p. 118).

production des valeurs économiques comme des processus des sélections des normes et des règles de production des valeurs économiques. Nous constatons donc une diversité des logiques d'engagement des firmes laitières (logiques stratégiques et logiques artisanes), un développement de l'intérêt catégoriel vers un intérêt global.

Le modèle SCP mobilisé par L. Benzoni offre donc un cadre général permettant d'expliquer des formes particulières de la dynamique économique, d'un passage de logique de production individuelle à une autre logique de production collective. Dans ce modèle, la manière dont les structures, les comportements et les performances interagissent conduit à prendre en compte la relation entre structure et processus économique dans une reproduction d'une forme d'organisation¹⁹.

Les articulations se bouclent de nouveau sur les conditions de base ou les forces et faiblesses des firmes étudiées, sur la transformation simultanée de la structure d'ensemble et des structures. Les éléments liés à l'offre, à la demande, à la logistique, à l'aptitude de collecte, les informations sanitaires, économiques, peuvent influencer la formation de la valeur économique. Par ailleurs, l'analyse néoclassique montre que l'espace économique est partagé entre marché et entreprise. L'économie des conventions et l'économie territoriale montrent qu'il y a plusieurs règles de conduites et d'action qui participent à la formation de la valeur économique. Le système industriel, le marché et la firme peuvent à la fois être posés comme une forme objective de médiation entre les formes de production de la valeur économique.

1.3.3.3 L'organisation de l'appropriation de la valeur économique.

Pour percevoir la concurrence des agents et pour partager la valeur ajoutée finale, il faut mettre en place une cohérence à capter la valeur ajoutée formée par la production agricole et la production industrielle collectives. En longue période, les entreprises de transformation visent à maintenir les capacités de production. Elles organisent les capacités d'intégration notamment en fournissant des débouchés aux agriculteurs. J. Bain [1959], D. Carlton et J. M. Perloff [1998] ont mis en avant dans le modèle SCP que la structure d'une industrie dépend des comportements. Cette conception renvoie à l'approche comportementaliste où les agents cherchent à préserver leur cadre collectif de développement²⁰. L'ensemble de ces activités forme la chaîne de valeur mais dans l'ensemble des conditions de base du modèle SCP. La valeur est attachée au produit apprécié par le client. La définition et la

¹⁹ Dans ce modèle la formation des valeurs économiques résulte de plusieurs articulations entre : 1/ les conditions de base, les structures, les stratégies et les performances, et de leurs organisations internes, 2/ les conditions de base, les forces et faiblesses de la firme étudiée, des structures, des stratégies et des performances, les modalités de transformation, 3/ les conditions de base, les forces et faiblesses de la firme étudiée, les stratégies et les performances.

²⁰ Il est frappant de remarquer que M. Porter (1985) aborde le fondement théorique de la valeur-client dans une telle vision stratégique. Il consacre son analyse de la valeur à l'avantage concurrentiel. M. Porter suppose qu'un marché est un lieu, un espace, un territoire où des forces le structurent. Il s'agit des forces de la concurrence interne au secteur, des forces des clients, des forces de fournisseurs, des entrants potentiels sur ce marché et des produits de remplacement. Porter distingue dans son analyse deux grands types de stratégie (stratégie dominante, de différenciation) qui font que " L'avantage concurrentiel procède essentiellement de la valeur qu'une firme peut créer pour ses clients en sus des coûts supportés par la firme pour la créer. La valeur est ce que les clients sont prêts à payer, et une valeur supérieure s'obtient, soit en pratiquant des prix inférieurs à ceux des concurrents pour des avantages équivalents, soit en fournissant des avantages uniques qui font plus que compenser un prix plus élevé ". M. Porter considère qu'une firme peut se concevoir comme un ensemble d'activités destinées à concevoir, fabriquer, commercialiser, distribuer et soutenir son produit par une stratégie sur la réduction des coûts.

représentation de la chaîne de valeur reste sous une chaîne horizontale et verticale des relations entre les agents.

D'après Y. Morvan [1976], L. Benzoni [1988b], FM. Scherer et D. Ross [1990], la formation de la valeur peut se concevoir dans le modèle SCP entre des logiques différentes de questionnements théoriques de la structuration historique de l'industrie. Le modèle initial SCP est représenté par une chaîne de production des valeurs économiques. Elle part du rôle que jouent les consommateurs et les producteurs dans la définition des produits. Comme les firmes de transformation sont exposées aux impératifs d'une différenciation de la production, c'est donc l'interaction qui crée la valeur économique à cause de l'appréciation, de l'apprentissage, de la connaissance du produit par le client qui se répercute sur le comportement du fournisseur. La chaîne des valeurs crée la valeur par les gammes de produits mais résulte également du processus qui vise la qualité du produit et la notion de coopération territoriale. Les modes de production des valeurs économiques révèlent dans le système industriel un nouvel état des concurrences verticales et horizontales, et de nouvelle position considérée comme une configuration productive de concentration²¹.

Le modèle SCP articule la production des valeurs économiques par le jeu entre les boucles et la dimension technique de la production. Il peut aussi articuler la production de la valeur par l'impact d'une structure sociale et le rôle d'autres éléments tels que la confiance, la norme, les conventions dans les transactions économiques. Les indicateurs de la structure à long terme expliquent l'organisation de la production par les rapports de forces et qui peuvent devenir les sources de production de la valeur économique. Cela nous amène à admettre donc une épaisseur historique (institution de mutation) et sociale dans la formation de la valeur. De nombreux faits privilégient que les diverses formes de valorisation institutionnelle encadrent les relations économiques et doivent être considérées pour la formation des valeurs dans les trois maillons qui s'influencent.

Dans l'industrie, la formation de la valeur peut être relevée par des règles de jeu de production, de la transformation et des échanges. La source conventionnaliste de la valeur serait le pouvoir de coordination des acteurs entre eux pour la produire (Sylvander B., [1989, 1991, 1995, 1997], Sylvander B., Lassaut B., [1992], Sylvander B., Biencourt O., [2004]).

Les histoires économiques des institutions, des produits et de la technologie sont chargées des règles, des normes et des conventions. F. Eymard-Duvernay [2003] a développé les fondements théoriques de la convention dans la production laitière en France. Il nous semble que la dynamique et des processus technologiques, des processus d'approvisionnement, de logistique, de vente, de décision des firmes et de leurs fournisseurs trouvent leurs valorisations dans les notions de négociations et de stratégies. Les relations des valeurs pouvoirs des agents, les relations entre des valeurs d'activités industrielles, valeurs-conventions et

²¹ Une illustration de ce qu'est une configuration productive nous est fournie par M. Nieddu dans sa thèse. Il souligne que «le nouveau état de concurrence permet de rendre intelligible la coordination et le lien social marchand sur le long terme par une participation active dans la formation des valeurs clients. En partant des études empiriques d'autres auteurs considèrent que sous la contrainte systémique du profit les acteurs engagent des stratégies devant faire d'une façon une différence avec les autres acteurs, stratégies qui se traduisent par des chaînes des valeurs à travers le pouvoir acquis des interactions individuelles de coordonner ou de ne pas coordonner des positions de production des valeurs économiques. Les firmes de transformations structurent aussi la production de la valeur par leurs innovations et par les services» (Nieddu M., [1998] p. 131).

les valeurs-territoires ont-elles une articulation fonctionnelle dans un processus historique de la production des valeurs économiques ?

Pour répondre à cette question l'économie industrielle et notamment le modèle SCP considère le secteur, la filière, le marché comme des notions explicatives d'un système industriel ou d'une forme d'organisation industrielle, qui englobent les firmes produisant différentes valeurs économiques. Le modèle SCP conclut que le système industriel est un système qui s'auto-organise et qui oriente les modalités d'action des acteurs. Pour rendre compte de la formation de la valeur, ce sont les logiques de production et leurs glissements d'une logique à une autre qui créent les valeurs. Or dans ces modèles de production industrielle, les acteurs peuvent s'adapter par des règles et des pratiques de pouvoir. Les règles d'action et de conduites poussent l'économie industrielle et l'économie des conventions à converger vers la résolution des crises de production et de création des valeurs. Dans ces moments où la stratégie d'un acteur est qualifiée par les règles d'action ou de conduite, les transferts des valeurs entre les acteurs utilisent dans les mêmes temps d'abord les dispositifs d'économie industrielle et puis d'économie des conventions qui se transforment même en dispositifs d'économie territoriale. Ceci se justifie dans la littérature économique industrielle par les travaux de F.M. Scherer et D. Ross [1990], de D. Carlton et de J.M. Perloff [2008] et par les travaux de R. Bocquet et d'O. Servais [1997] qui ont démontré l'existence d'un nouveau dispositif des relations entre firmes appelée interactions stratégiques par rapport aux restructurations industrielles. Ce dispositif fondé sur l'innovation technologique ou sur l'innovation de produit peut être vue comme une source de production des valeurs performances.

1.4 L'APPORT DE L'ECONOMIE TERRITORIALE.

Dans la section 3, nous envisageons élargir notre examen de la formation de la valeur économique par l'économie des territoires qui apporte une nouvelle armature en termes de dispositifs territoriaux à la séquence comportement. Nous montrons les articulations qui permettent de faire le rapprochement entre économie industrielle et l'économie territoriale.

L'approche d'économie du territoire met aussi en œuvre trois niveaux d'analyse des valeurs d'un territoire (Storper M., [1996]). Elle note les valeurs d'agglomération, la valeur-spécialisation et la valeur-spécification à base territoriale. Des dynamiques de valorisation industrielle peuvent être construites localement dans une industrie. Nous pouvons compléter la filiation économie industrielle et économie territoriale par quelques définitions de l'espace-territoire au croisement des réflexions des économistes industriels et régionaux qui montrent la convergence des deux branches (Saives A.L., [2003]).

J-L. Gaffard considère le territoire comme un fait productif qui participe à la création de la valeur économique dans une dynamique des changements technologiques (Gaffard J-L., [1990]). Selon cet auteur, le territoire devient une dimension de la création technologique. Une telle structuration du territoire s'exprime dans la production des valeurs car elle engendre un nouveau prolongement de trajectoires technologiques et sociales longues. Le territoire est un élément de stabilisation des acteurs du développement (Courlet C., Pecqueur B., [1991]). Gremi plaident pour un *espace-territoire* qui regroupe dans un tout cohérent un appareil

productif, une culture technique et des acteurs (Gremi [1993]). Selon C. Colletis et B. Pecqueur, le territoire assure une proximité organisationnelle permettant des rencontres productives (Colletis G., Pecqueur B., [1993]). L'économie territoriale converge donc vers l'économie industrielle par la dimension territoriale des processus productifs. Selon O. Crévoisier, le territoire a évolué d'un espace-coût vers un espace à plusieurs dimensions, notamment vectorielle (Crévoisier O., [1995]). L'espace-territoire peut ainsi être défini par l'articulation de la proximité physique de différents éléments et d'interrelations socio-économiques entre ces éléments (Sylvander B., Lassaut B., [1992]).

M. Storper le considère comme un stock d'actifs relationnels (Storper M., [1995], [1996]). C. Sierra insiste de son côté à «(...) *ne plus traiter le territoire comme un espace neutre, un réceptacle de technologies définies de façon exogènes, mais comme un «vecteur» indissociable de leur émergence et de leur développement*» (Sierra C., [1997], p. 10).

A.L. Saive [2003] souligne que le territoire est une organisation sociale et une organisation non neutre (Saive A.L., [2003]). L'économie territoriale développe une logique d'intégration des valeurs économiques du territoire par les effets d'entraînements d'investissements dus aux firmes motrices. Pour les économistes industriels, les territoires sont des sources possibles des valeurs. Si le territoire est à la fois un support d'actions et un moyen d'actions stratégique, le triangle SCP rapproche l'économie industrielle de l'économie des conventions. Nous proposons de mobiliser par l'histoire des institutions pour appréhender la source essentielle des valeurs économiques. Cette analyse permet de décrire les mécanismes d'activation des conventions et des ressources territoriales.

La théorie de l'économie territoriale vient, avec la notion d'espace territorial compléter la notion d'épaisseur historique (temps) dans le domaine d'investigation économique. Les stratégies des acteurs, les espaces de production et de distribution se marquent réciproquement dans la production des valeurs. Elles engendrent donc des formes spécifiques de territoires. L'angle d'économie territoriale va nous aider à discuter le transfert des valeurs à examiner les différents processus de formation des valeurs (les activités, le développement des technologies, des produits, de ventes, d'approvisionnement) par rapport des positionnements des proximités des acteurs que F. Eymard-Duvernay a développé dans son article (Eymard-Duvernay F., [1994]). La chaîne de valeurs comprend à la fois le produit et les organisations. Elle met en œuvre leurs expertises et compétences en faisant des organisations un espace, un territoire où se construisent de multiples «*conventions*» ou accords. Ce faisant, l'approche conventionnaliste, dans le modèle SCP, permet de mieux appréhender la façon dont les entreprises ou organisations produisent des valeurs économiques par consensus et coordonnent leurs actes nonobstant des logiques divergentes par rapport à la logique «*contractualiste dominante*» d'allocation des ressources.

«*L'organisation ainsi appréhendée fait du territoire ou de l'espace de relations de proximité géographique ou relationnelle des acteurs, une construction sociale que traversent, de part en part, les racines culturelles et historiques, les prestations sociales et les enjeux politiques*» (Saives A.L., [2003] p. 394), déclenchant ou contribuant, en tant que facteurs à la formation du modèle SCP. Après la seconde guerre mondiale, de nombreuses régions de l'Ouest se font remarquer par leur zèle

à contribuer au gonflement «*du fleuve blanc*» qui consacre l'Ouest de la France comme le bassin laitier national principal (Calvez E., [2006]).

Ainsi, par le prisme de l'économie du territoire via l'histoire des relations imbriquées, nous cernons plus efficacement les grandeurs communes auxquelles les acteurs de la filière se réfèrent implicitement. Perroux tente de corriger ce manquement et évoque trois logiques d'équilibre : un équilibre mécanique d'un ensemble sans opérateur (Walras, Lagrange), un équilibre à fondement subjectif (théorie marginaliste) et un équilibre par comptabilité des projets (théorie économique contemporaine). Le dernier équilibre est celui qui consacre la pertinence d'une formation des valeurs économiques par le pouvoir des agents.

1.4.1 L'articulation entre le modèle SCP et l'économie territoriale.

Ce paragraphe fournit un assemblage de l'économie industrielle et de l'économie des territoires. L'exemple d'articulation entre ces deux formes d'économie est illustré par le fait que les entreprises locales de transformation laitière dans la filière lait ont attaqué par des fusions pour créer des fusions, des coopératives, des unités de collectes et des unités industrielles dans des principaux bassins spécialisés de production.

Nous allons avoir recours à associer le modèle SCP et l'économie des conventions pour décrire la formation de la valeur. Le modèle SCP peut être étoffé avec l'approche, conventionnaliste et l'approche territoriale (Thevenot L., [1986a]). Notre démarche d'articulation se nourrit de la contribution de F. Perroux qui explique que dans une industrie les agents économiques peuvent avoir un pouvoir organisateur pour composer et décomposer les valeurs économiques et qui montre que les contrats économiques et les échanges économiques sont immergés dans des réseaux compliqués de pouvoirs (Perroux F. [1975]).

Dans ce cadre, les agents économiques sont devenus des unités actives ou des locomotives de la production des valeurs économiques à partir de leurs comportements tactiques et stratégiques. Ce constat allonge le champ des valeurs économiques entre l'articulation des structures et des stratégies (Sylvander B., [1997]). Ce discours se justifie par le fait que les grands groupes industriels privés puissants convoitent les bassins laitiers attractifs. Ces acteurs développent la capacité à peser sur leur environnement et repose sur la diversité des relations qu'ils entretiennent avec leurs fournisseurs et leurs clients. L'importance et la variété des prix du lait conduit assez naturellement à constater que l'espace économique est variable et à se pencher sur les mécanismes de négociations voire d'accords des rapports de forces qui expliquent la formation de la qualité (Sylvander B., [1991], [1995]).

Entre 1946 et 1960, la production laitière se concentre et a augmenté ses rendements. Le rôle des politiques publiques [PAC] est le vecteur de ce changement. Par ces politiques, la production a réduit ses auto- consommations et ouvert de nouveaux débouchés. Elle a réduit de temps à autre ainsi la pénurie. La production laitière s'écarte aussi de la moyenne par ses excédents que par ces déficits. Elle se compose de diverses exploitations soumises à des contraintes, des objectifs et stratégies sociales variables.

En effet, ces exploitations adoptent des méthodes de production qui proviennent de l'industrie (Nieddu M., [1998], Nefussi J., [1987]). Des groupements de producteurs défendent certains systèmes de protection des produits à partir du jeu permanent de rééquilibrage entre les pouvoirs de l'Etat et la reconnaissance des compétences de ces agriculteurs.

Divers renforcements de la politique laitière française sont mis en place. Il s'agit des tentatives de classification des fromages, des appellations d'origine contrôlée (Camembert de Normandie, Saint Nectaire), de la création de l'INAO (Institut national d'appellation officielle), de la création de Labels et de la gestion des marchés agricoles.

La troisième République a développé une politique agricole qui se compose d'une protection douanière forte (Tarifs Meline de 1892) des produits agricoles, des subventions pour développer les coopératives. La quatrième République a développé quant à elle les interprofessions qui associent les producteurs et les industriels. Ces acteurs négocient et fixent les prix des produits annuellement et les stratégies d'ensemble en fonction des marchés.

De nombreuses laiteries et coopératives sont apparues. Elles ont dynamisé la production du lait par innovation des produits laitiers, par la communication marketing afin de maintenir la demande. Les bassins de production comme la Normandie ont connu un important essor de développement de l'élevage. La production s'est accrue malgré la diminution du nombre des femelles laitières. De 1960 à 2011, les indicateurs physiques (effectif des vaches allaitantes, le rendement moyen, l'effectif des vaches laitières, la collecte du lait....) traduisent dans le mécanisme de développement par lequel la Normandie a réussi à prouver l'excellence de sa production laitière (Cf. Tableau 5: les indicateurs physiques).

Tableau 5: Evolution des indicateurs physiques.

	1975	1983	2001	2011
Prix moyen du lait	260	300	397	350
Femelle laitière	650 000	600 000	540 000	515 000
Femelle allaitante	19 000	50 000	62 000	70 000
Rendement moyen	4000	4500	5490	6424
Collecte de Lait (l)	3,2 milliards	3 milliards	3,1 milliards	3,8 milliards
Livraisons (l)	3, 456 milliards	3,741 milliards	3,266 milliards	3,941 milliards

Source : Estimation à partir des données APCA/FNOCL/CNIEL/SCEES.

L'association modèle SCP/économie des conventions/économie territoriale a suffit à rendre compte du contexte dans lequel les agents déploient leurs stratégies (Thevenot L., [1986b]). Les structures du passé fournissent le cadre et les contraintes pour développer des stratégies. Cette association SCP et économie des conventions et économie territoriale permet d'établir un nouveau paradigme de la production (Thevenot L., [1989]).

C'est ainsi que la construction sociale des dispositifs institutionnels a encadré les innovations organisationnelles de production et de commercialisation (Thevenot

[1990]). Elle forme de nouvelle valeur économique, avant et peut être après une longue période qui prépare la courte période de l'équilibre. Elle nécessite que les acteurs se soient au préalable mis d'accord sur une même représentation de la qualité, de l'identité du produit, de la technologie, et de l'institution porteuse du produit (Thevenot L., [1997]). Le terme formation se rapporte à la production et la création de la valeur au moyen des modes d'organisation différents du marché. Comme une organisation industrielle, la filière participe à la formation de la valeur économique. Elle s'autorégule et sa fonction de régulation est exercée de façon hiérarchique, par une poignée de transformateurs et de la grande distribution (Valceshini E., [1990, 1995]).

D'une part, nous estimons que l'hypothèse d'homogénéité des agents économiques et des biens dans l'approche néoclassiques n'est pas réaliste dans la filière laitière. D'autre part, nous nous interrogeons sur l'influence des facteurs de long terme et sur la nature de la formation de valeur économique à travers la notion de développement de Perroux et les notions de repères communs (conventions, territoires)²². G. Colletis et B. Pecqueur [1993] analysent l'ouvrage de F. Perroux, et soulignent que le fait de mettre un accent sur les échanges inter-firmes est une critique de la représentation du commerce néoclassique²³. Ils proposent d'introduire l'espace territoire comme un champ de forces²⁴.

1.4.2 L'articulation entre l'économie des territoires et l'économie des conventions.

Nous venons d'aborder deux à deux les trois formes d'économie. Pour boucler le triangle de la valeur nous développons dans ce paragraphe une articulation des trois formes d'économie. Nous avons expliqué que la représentation d'un espace territorial est niée dans le modèle d'équilibre partiel en même temps que l'organisation spatiale. Dans l'économie des territoires, l'organisation et le développement apparaissent comme des champs de forces, donc susceptibles d'être liées à la condition de base de la formation de la valeur économique. Nous constatons que la typologie du système néoclassique d'équilibre partiel s'oppose à la typologie d'un territoire. Elle ne tient pas compte des stratégies, ni d'autres croyances alors que les différentes formes d'organisation industrielle prennent en compte les stratégies des firmes, des contrats, des conventions et la réalité différenciée des territoires. Ces éléments jettent un trouble sur la solidité du système de détermination des valeurs économiques d'équilibre partiel.

La formation des valeurs économiques est mobilisable à la fois par l'organisation contextuelle d'une structure, d'une stratégie et d'une performance. Dans notre réflexion, le SCP peut bien intégrer un ensemble de règles, des niveaux d'actifs spécifiques, des conditions d'incertitude et de représentation collective du monde économique. La relation entre l'entreprise agricole et l'industrie laitière vise à

²² Perroux F., (1975)

²³ Colletis G., Pecqueur B., ([1993], p. 495).

²⁴ Pour comprendre la dynamique économique, Perroux suppose que la stratégie, combinaison de pari et de pouvoir, et l'affrontement qui n'est ni la lutte à mort ni le compromis sans lutte, n'apparaissent plus comme des exceptions, des domaines spéciaux dans la dynamique économique.

créer une valeur pour la consommation et toutes les productions. C'est dans ce cadre d'action commun et de processus collectif que s'élabore la formation de la valeur économique²⁵.

Le territoire laitier reconnaît et exige des liens au terroir de la production d'un produit laitier. A travers des appellations officielles, des produits traditionnels peuvent migrer vers des nouvelles réputations. Autour de ces segments, les acteurs développent des nouvelles filière-produits avec plus ou moins de cahiers de charges contraignants. En effet, on peut décomposer la filière laitière en filières fromagères ; filières de qualité et d'authenticité, de transformation aux structures éclatées, filières traditionnelles évoluant vers une industrialisation, des filières dominées par des nouvelles industries avec du nouveau contrat, de la nouvelle coordination, de nouvelles institutions et de nouvelles méthodologies économiques (Valceschini E., [1995]). C'est le cas des territoires polyculture-élevages de Normandie qui sont devenus des nouvelles régions fromagères standard par l'effort de localisation des transformateurs.

Nous partons de l'hypothèse que l'homme se projette dans l'avenir à partir d'un territoire, dans une vision créatrice de projets et constructive de territoires. Intuitivement, nous pensons que l'accroissement de ses capacités productives procède de son apprentissage (Perroux F., [1975]). Les situations nouvelles, celles des fonctions d'utilités autonomes, interdépendantes, et de la contrainte et du don peuvent encadrer de nouveaux partages des valeurs économiques d'un agent à un autre (Torre A., [1993]). Empiriquement, nous allons utiliser l'histoire pour permettre de saisir la production des valeurs. L'évidence est que les faits sociaux sont plongés dans l'histoire. Dans ce cadre, nous pensons que l'histoire économique de la technologie, l'histoire économique des produits et l'histoire économique des institutions dans les territoires, offrent des expériences sociales dans lesquelles les agents de la filière laitière vont puiser des ressources et créer des nouvelles ressources pour déployer leurs stratégies. Nous retenons ces trois histoires économiques comme des systèmes de valeurs, une somme d'expériences économiques, un cadre des changements qui ont façonné et fabriqué la valeur économique dans le passé mais qui gardent leur puissance de création dans le présent. Ce raisonnement confirme que le SCP est bel et bien articulé à l'économie des conventions et à l'économie territoriale quant à la formation de la valeur économique.

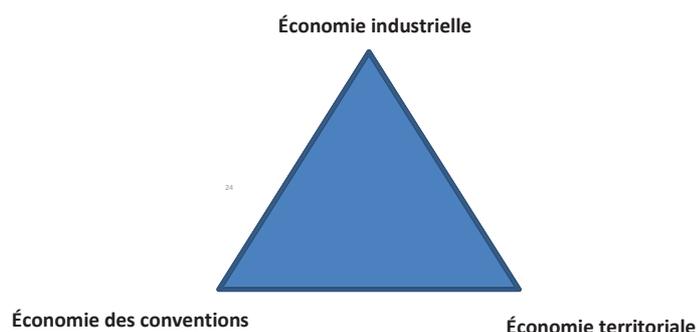
²⁵ Par exemple la politique des quotas a territorialisé le lait. Il bloque les concentrations des productions par les modes d'attribution. Dans un tel segment de filière, une coordination verticale peut donner une formation différente de la valeur économique selon sa structure, sa stratégie et ses performances. Nous savons autant que les aides des collectivités locales sont orientées vers des produits localisés. De ces faits, nous concevons utiliser le modèle Structure-Comportement-Performance comme un modèle industriel afin de mieux caractériser le rôle du pouvoir, le transfert des technologies, des produits, des institutions dans la relation économique.

1.5 LE MODELE TRIANGLE DE LA VALEUR.

La section 4 considère que la fusion est viable entre les trois branches d'économie et recherche une figure pour expliquer le modèle dit «triangle de la valeur». Nous avons donné quelques éléments de réponses à la dynamique du modèle SCP comportementaliste en injectant l'économie des conventions et l'économie territoriale. Notre vision de ce qui pourrait être une grille de lecture s'ordonne autour d'un triangle équilatéral. Nous avons jusqu'ici élaboré les articulations entre l'économie industrielle, l'économie des conventions et l'économie territoriale pour étudier la formation de la valeur. Pour effectuer une relecture de cette formation de la valeur, nous partons de ces différentes présentations pour proposer notre modèle «triangle de la valeur».

NOTRE DÉMARCHE D'INVESTIGATION

Schéma 5 : Articulation par un triangle équilatéral afin de saisir le processus de la formation de la valeur.



L'économie des conventions et l'économie territoriale ont ouvert des perspectives d'analyse de la dynamique économique au modèle SCP. Il apparaît au niveau de la filière un espace de coopération entre institutions, un espace d'apprentissage organisationnel et un espace de dispositif territorial qui peuvent générer à la fois des ressources et des valeurs économiques. Nous entendons que ces espaces constituent la filière. Dans ce cadre la formation de la valeur résulte des forces industrielles, conventionnalistes et territoriales. Le fonctionnement de notre modèle admet que :

- les structures et les conditions de base ne sont pas stables,
- la filière agroalimentaire est hétérogène,
- les stratégies sont nombreuses et peuvent se développer à partir des cadres communs.

Le modèle prend appui sur l'organisation de la production et sa socialisation. Notre modèle est un triangle équilatéral qui explique la formation de la valeur à partir de ces trois sommets qui représentent des forces concourantes. Plusieurs lectures

sont autorisées. Il apparaît des cas de lectures pures et combinées entre les trois branches d'économie considérés. Pour les lectures pures il y a trois cas :

- Si une filière est technologique, l'origine de la valeur est globalement d'économie industrielle. Le triangle de la valeur se réduit à un point du sommet et devient le modèle SCP comportementaliste. La formation de la valeur est déterminée à la fois par le management de la firme et des structures de l'industrie.
- Si une filière est orientée par l'identité d'un produit, le triangle de la valeur se réduit au sommet économie des territoires. La valeur provient uniquement de la branche d'économie des territoires. Les dispositifs territoriaux comme les gouvernances des appellations sont les déterminants de la formation de la valeur. Les choix des agents peuvent être individuels ou collectifs.
- Si une filière est orientée institution, le modèle triangle de la valeur se réduit à l'économie des conventions. La formation de la valeur vient de l'économie des conventions c'est-à-dire des conventions qui président les mondes de productions possibles (entre autre, le monde industriel, le monde marchand, le monde interpersonnel et le monde immatériel).

Pour les lectures combinées il apparaît des cas où ce sont des couples de sommet et des triangles. Dans le cas des couples de sommet, ce sont des segments de droite qui vont représenter le triangle de la valeur. Si notre propos est de décrire les configurations intermédiaires, nous pouvons réunir deux à deux les trois branches d'économie et leur attribuer la maternité de la valeur. Il s'agit du couple SCP comportementaliste-économie des conventions, SCP comportementaliste-Economie des territoires, Economie des conventions-Economie des territoires. Les déterminants de la valeur proviennent de chaque couple.

Dans le cas des triangles, nous pouvons ordonner les poids des sommets. Si un des sommets domine les autres sommets, le triangle équilatéral de la formation de la valeur sera transformé en triangle isocèle ou en un triangle quelconque. Cette lecture est valable au niveau collectif comme au niveau individuel. Nous venons de démontrer que nous ne pouvons pas nous affranchir totalement des trois branches pour rechercher les déterminants de la formation de la valeur dans des structures, des transformations des structures et des stratégies. Tous les déterminants évoqués ne génèrent pas tous les mêmes valeurs. En plus les agents ne développent pas tous les mêmes stratégies donc le rôle des stratégies dans la formation de la valeur est variable. Les histoires économiques peuvent fournir de nombreuses illustrations. C'est ce que nous développons dans la section 5.

1.5.1 Le triangle de la valeur et matériaux d'investigation.

Dans la section 5, nous visons à mieux organiser l'exploitation de notre modèle par les histoires économiques de la technologie, des institutions et des produits en qualité de matériaux d'investigation. Les histoires économiques dans une filière font partie des processus d'apprentissage organisationnel et suscitent des ressources, des conventions et des dispositifs de régulations à mobiliser pour pérenniser ses opérations économiques. Nous nous proposons de caractériser ces histoires économiques afin d'obtenir des matériaux d'investigation. Comment nous voulons appréhender la validation de notre modèle ?

1.5.1.1 Les histoires économiques

Pourquoi lire les histoires économiques ? Telle est la question qui nous guide dans cette démarche inductive de notre approche. Par définition, *«l'histoire économique est l'étude du développement en longue durée des économies et des sociétés. Alors que les autres sciences sociales visent, au travers de la diversité des cas étudiés, à rendre compte des processus communs, l'histoire économique s'attache plutôt à expliquer les divergences du développement dans l'espace et dans le temps, à rationaliser la différence»* (Département des sciences économiques de Genève, 2012). Visiter l'histoire économique c'est revisiter les expériences passées des organisations industrielles, des institutions du marché, des institutions en matière des défenses des intérêts et en matière d'élaboration des modalités des formations des prix. La nature de l'histoire, et ses caractéristiques dans l'espace et dans le temps, peuvent enrichir des apprentissages d'adaptation aux changements des structures. La connaissance commune des histoires économiques participe à l'émergence des nouvelles stratégies et à la stabilité des marchés.

L'histoire est une étude, donc, nous pouvons utiliser le modèle Triangle de la valeur pour opérer une lecture de l'étude et tester, puis évaluer l'efficacité de cette grille de lecture. Notre objectif est de retrouver les traces du développement industriel, des conventions et des dispositifs des territoires pour la coordination économique entre 1950 et 2012 dans la filière agroalimentaire laitière en Normandie. Notre approche est de rechercher dans les études existantes, les données historiques, les traces des évolutions autonomes. Notre méthode consiste à décrire l'histoire économique de la technologie, l'histoire économique des institutions et l'histoire économique des produits. Nous savons que tout changement des technologies, des institutions et des produits peuvent être à l'origine de la formation de la valeur. La maîtrise des techniques d'utilisation de notre méthode peuvent être éprouvée par la maîtrise des techniques de l'histoire économique. Nous paraphrasons Schumpeter *«Personne ne peut espérer comprendre les phénomènes économiques d'aucune époque, y compris l'époque actuelle, à moins de posséder une maîtrise convenable des faits historiques et une dose convenable de sens historique ou de ce que l'on peut définir comme expérience historique»* (Histoire de l'analyse économique, tome 1, p.37). Nous avons introduit le concept de formation de la valeur économique dans le débat de la libéralisation des marchés laitiers. En effet nous visons lui donner un sens historique, développer, considérer sa nature historique et chercher la causalité.

1.5.1.1.1 Les histoires économiques technologiques.

Dans la filière agroalimentaire laitière de Normandie entre 1950 à 2012 les acteurs ont trouvé des opportunités de développement par les technologies. Il apparaît une hétérogénéité de formes et de tailles de technologie. La lecture des apparitions et des disparitions, des cohabitations montre la capacité des acteurs à construire une capacité de croissance donc à créer de la valeur. Ce détour par la technologie nous permet de collecter les apparitions des structures et des stratégies. Pourquoi ? M. Derville [2012] souligne que «*Toute action économique est « une action technique, c'est-à-dire située dans un contexte objectif (la matérialité du monde) qui impose ses propres contraintes et limite la variété des solutions humaines ».* La capacité technique à prendre en charge le lait est ainsi au cœur de l'organisation des échanges de lait et de produits laitiers.» (Derville M., [2012], p.60). Nous observons que l'histoire de l'émergence de la transformation est liée à la technologie.

1.5.1.1.2 Les histoires économiques des institutions.

Nous analysons dans ce paragraphe les correspondances des règles, des articulations de la transformation des politiques agricoles au regard de la transformation des structures agricoles laitières. (Voir encadré)

Encadré : Evolutions des politiques sectorielles.

«*Les marchés laitiers sont moins exposés à la concurrence internationale et vont relever plus d'une politique sectorielle que d'une politique commerciale. L'État, sous la III^{ème} République, y interviendra par quatre voies. Premièrement, l'État a mis en place un système de formation destiné à la fois aux agriculteurs (aux femmes notamment, qui jouaient un rôle important dans la fabrication fermière), aux employés des industries naissantes et aux fonctionnaires chargés d'inspecter la qualité des produits (services vétérinaires notamment). ... Deuxièmement, l'État intervient par la constitution d'un cadre législatif favorable (loi Waldeck-Rousseau, 1884), qui soutient le développement des coopératives laitières. Ces organisations apparaissent aux pouvoirs publics comme l'organisation économique la plus à même de garantir une répartition équitable de la valorisation des produits laitiers entre opérateurs de la filière (Fanica O., [2008]). Leur création résulte d'un mouvement social et de la « prise de parole » des producteurs en particulier dans les années 1930 et 1960. Troisièmement, les pouvoirs publics sont intervenus sur les marchés pour éviter leur saturation. ... Un comité du lait réunissant parlementaires, fonctionnaires et représentants de la profession est créé en 1935. Cette structure de gouvernance intervient dans la gestion des excédents et la négociation du prix du lait. La création de cette organisation sectorielle a connu un certain succès puisque la part de prix de vente du lait revenant aux producteurs a crû de 40 % à 47 % entre 1935 et 1939 (Breart, [1954] » Fanica O., [2008]).*

L'acteur public intervient enfin dans la définition réglementaire de la qualité du lait. Le concept d'étable indemne de tuberculose est créé et des moyens sont mis en œuvre pour en assurer le contrôle (constitution de services vétérinaires). Les décrets du 26 avril et du 13 juin 1938 instaurent également la pasteurisation obligatoire du lait de consommation. Cependant les lois ont souvent une valeur instrumentale etc., sont mobilisées par les acteurs de marchés et contribuent à la modification de l'organisation des échanges. L'instrumentation des politiques publiques est illustrée à

partir d'exemples issus du secteur laitier. La maîtrise de la qualité est instrumentée comme un outil de maîtrise de la structuration des marchés. Par exemple, le concept d'étables indemnes de tuberculose favorise la concentration de la production dans les étables modernisées et l'élimination des producteurs hors normes. La définition de la qualité est aussi instrumentée comme un outil de maîtrise de l'offre : un durcissement des contraintes s'accompagnant d'une réduction de l'offre à court terme (avant adaptation) alors qu'un allègement des contraintes favorise un accroissement de la production.

Ainsi, bien avant la modernisation des années 1960 et la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune, l'État participait à la régulation des marchés laitiers. La réglementation relative à la tuberculose et les critères de qualité du lait correspondent par exemple à un encadrement de la conception de contrôle, à l'accompagnement du passage d'une conception domestique à une conception industrielle du secteur. De même, le soutien aux organisations économiques de type coopératif et la création d'une première interprofession laitière publique (comité du lait) participent à l'élaboration de structures de gouvernance. La réglementation sanitaire enfin est une règle de l'échange qui définit qui a le droit de participer au marché du lait brut et sous quelles conditions. Ces règles de l'échange interviennent en soutien des structures de gouvernance dans la création et la répartition de droits de propriété intangible, dans la mesure où elles interviennent dans la gestion de l'offre. Les instruments de politique publique résultent souvent d'un processus social de sélection, mais peuvent persister au-delà du problème qui les a fait naître. Les ressources générées par ces institutions sont considérées comme des acquis sociaux par les communautés qui en ont bénéficié. Elles cherchent ensuite à en prendre la défense, une défense d'autant plus efficace que le poids de leur «prise de parole» est important. Au bilan, *«les politiques nationales mises en œuvre à partir des années 1930 pour stabiliser les marchés en France ont trouvé leur prolongement dans la mise en place de la Politique Agricole Commune (PAC)»*. (Derville M., [2012], pp.79-80). Cette description retrace l'importance des dispositifs nationaux qui se traduisent en l'état ou de manière partielle dans les dispositifs des territoires. La cohérence des articulations amène à dessiner des dispositifs indépendants garantis par ces territoires au biais des syndicats ou des interprofessions.

1.5.1.1.3 Les histoires économiques des produits.

Le détour par les produits se justifie par le fait qu'un produit peut appeler plusieurs modes d'organisation et ordres de qualité afin d'obtenir une identité spécifique. *«Le cadre institutionnel choisi permet d'analyser la qualité non seulement comme une information plus ou moins complète, mais comme un système de relations qui vise à identifier et à hiérarchiser les biens. La qualité est un dispositif de coordination complémentaire au prix. Par exemple, un rattrapage d'une baisse de qualité par les prix (baisse de prix) n'est pas envisageable lorsque la défaillance rend le produit impropre à la consommation. Les produits doivent alors être sortis du marché indépendamment de l'équilibre entre offre et demande»* (Eymard-Duverney F., [1989]). Le rôle d'interface de la qualité dans les échanges marchands a déjà été mis en évidence par J. Nefussi [2004]. Les flux de marchandises entre opérateurs de marché s'inscrivent dans un ordre de qualité. La qualité participe à la structuration du profil de marché. Il ne s'agit pas d'un jugement individuel subjectif mais d'une évaluation sociale objectivée, qui sert de référence pour organiser les activités

économiques. Un bien représente, dans ce cadre, un construit social. Dans le secteur laitier, le socio-économiste F. Vatin a ainsi mis en évidence que le lait est certes un «*donné*» de la nature mais qu'il est surtout un «*produit*» de l'homme qui le valorise et le transforme en fonction des «*bonnes propriétés*» qu'il y cherche (Vatin F., [1996]), (Derville M., [2012], p.60). La filière agroalimentaire laitière est une filière multi produits avec marqueurs. Certains produits ont acquis les titres de produits du patrimoine national (Camembert), des appellations officielles (AOC, AOP, Labels) et des identités gastronomiques. Ces produits représentent la valorisation du lait. Ils représentent différents registres de qualité du lait. Les différentes histoires présentées ci-dessus se composent des clés d'entrée que le modèle Triangle de la valeur peut lire. La période de 1950 à 2012 nous permet de faire des différences entre des situations particulières par rapport aux mouvements d'ensemble de la filière agroalimentaire laitière en Normandie. Nous compléterons nos matériaux par des entretiens réalisés avec certains administrateurs des institutions de la filière agroalimentaire laitière.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Nous avons vu que le couple filière/prix d'équilibre n'est pas évident pour le cas de la filière laitière en Normandie. La coordination économique est construite sur plusieurs dispositifs qui se complètent ; notamment, l'offre/demande, la qualité, les normes, les institutions, des stratégies des acteurs publics, des acteurs de marchés, et des acteurs collectifs. Les pressions de ces dispositifs soutiennent les activités et de transformation et jouent sur l'image laitière de Normandie. Ils ont ainsi créé des indices de richesse, la valeur ajoutée. En général on connaît la distribution du prix par la détermination du prix du modèle d'équilibre partiel sous des hypothèses contraignantes de la concurrence pure et parfaite. Dans la filière laitière, les coûts de production augmentent et les prix de lait payé aux producteurs ont baissé. La valorisation du lait est plus sensible à la présence des produits réputés, des signes de qualité qu'à la taille de l'unité de production. La sélection sur le marché se fait par les coûts de production performants. Quand ces hypothèses ne sont pas valides on essaie de se rattacher au concept de formation de la valeur économique qui fait appel aux objets de l'économie industrielle, de l'économie des conventions et de l'économie territoriale. Ces objets selon les terminologies de ces branches d'économies sont les technologies, les identités des produits et les institutions. Nous retrouvons ces objets le long de la valorisation du lait vers les produits laitiers. La diversité des combinaisons de ces objets est importante. Le prix du lait payé au producteur reste un élément de régulation de la filière mais il repose sur des règles de paiement, prend en compte la composition du lait livré, les cahiers de charges, le partage des valeurs ajoutées etc. Ce prix payé se rapproche de plus en plus de la formation et du partage de la valeur.

Nous avons développé un ensemble d'arguments empiriques et théoriques sur la détermination du prix qui dans la littérature néoclassique sanctionne l'existence de la valeur économique équivalente. Nous avons montré que la valeur économique, en fait dans la filière laitière, se mesure en prix, ne provient plus uniquement que des marchés mais aussi de l'organisation collective des acteurs, des conditions sociales d'économie des conventions qui rendent le marché possible et des conditions territoriales qui autorise le développement de la compétitivité de l'entreprise. Ces éléments nous ont permis à travailler sur la formation de la valeur

économique où la valeur est donnée par la quantité de travail social nécessaire à sa conception, sa production et à sa réalisation. La formation de la valeur économique commence dans le champ productif (évaluation) et finit dans le champ d'échange (valorisation). Les histoires économiques apportent les preuves des rôles, des classes de responsabilité et des catégories de stratégie, des types de structures, de conventions et des formes de territoires employés dans la création et le partage de la valeur finale. C'est à partir de ces trois histoires économiques que nous mènerons notre investigation. L'histoire économique des technologies retrace l'apport de la structure technologie, élément de base du modèle SCP comme un élément structurant de l'organisation industrielle. Nous remarquons que les émergences et les déploiements des technologies ont abattu des nouvelles cartes de responsabilités sociales, économiques, de pouvoirs, des stratégies des acteurs. Cette histoire montre que l'apparition et l'acceptation de la technologie devient un construit social du partage de la valeur finale.

L'histoire économique des institutions met en évidence comment les organisations des acteurs comportent une similitude avec une organisation industrielle, et comment leur fonctionnement est coordonné par des règles de conduite, d'actions et des règles de la politique laitière pour évaluer les produits. Elle est la représentation de l'économie des conventions. Ce constat nous permet de caractériser l'histoire économique des institutions comme un déterminant de l'économie des conventions. Bien évidemment, l'histoire économique des produits explicite comment les produits portent des identités qui influencent les relations économiques entre producteurs et transformateurs. Les identités des produits placent les agents à l'aménagement des territoires et valorise le bien sous cet angle. L'étude de C. Barral rappelle les traits essentiels et la collection des clichés sur la mine des règles et institutions où se trouve la formation de la valeur économique en termes de «*force sociale profonde, celle des agriculteurs luttant pour défendre leur place dans la société industrielle*» (Barral P., [1968] p. 13)²⁶. Connaissant donc l'existence de l'histoire économique des technologies, l'histoire économique des institutions et l'histoire économique des produits, notre objet d'analyse dans les chapitres 2, 3, 4 sera de les exploiter pour expliquer la formation de la valeur. Notre objectif dans ces trois chapitres sera de faire une investigation de la formation par le modèle «*triangle de la valeur*». Nous construirons alors un pendant du modèle «*triangle de la valeur*» basées sur ces histoires afin de remplacer le trio d'économie du modèle initiale. Dans les trois histoires considérées, la formation de la valeur économique est par nature vertueuse pour les acteurs qui la mettent en œuvre. Cette formation a acquis l'idéal social local et l'idéal de l'humanité du travail. Finalement l'économie industrielle, l'économie de conventions et l'économie territoriale forment chacune des classes équivalentes de la formation de la valeur économique.

²⁶ P. Barral a saisi la reconnaissance des paysans par d'autres classes sociales, leurs luttes, les actes des autorités publiques, les affirmations collectives du monde rural, les structures sociales, les attitudes religieuses, les orientations politiques, les crises agricoles de 1890, la grande dépression de 1930, la révolution silencieuse comme les affrontements du monde paysan et de la société industrielle pour former la valeur économique de chaque produit agricole transformé et marchandisé (Barral P., [1968], pp. 20-40).

CHAPITRE 2 : Les histoires économiques des technologies de l'industrie laitière en Normandie.

A l'issue du premier chapitre, nous avons caractérisé le modèle théorique «*triangle de la valeur*» et nous avons envisagé son utilisation dans les histoires économiques des technologies, des produits et des institutions. Nous montrerons que la diversité de la technologie dans la production et la transformation sont rentables pour les activités économiques de la filière laitière de Normandie. Nous avons supposé que les technologies sont des grandeurs de la valeur économique. Leur présence et leur déploiement retracent les trajectoires d'un développement technique et les dynamiques économiques. Les histoires économiques des technologies sont donc considérées comme des facteurs essentiels d'explication de la formation de la valeur.

Ce chapitre a pour but de rendre opérationnel l'interprétation de la formation de la valeur à partir de la technologie, élément clé de l'économie industrielle et de l'analyse méso-économique. Les technologies sont des dispositifs qui définissent les marchés et qui dessinent la possibilité d'une recombinaison sectorielle (Nieddu M., Garnier E., et Bliard C., [2010]). Leur sélection par les acteurs organise un secteur économique et participe à la production de la valeur économique finale. Elles sont, dans les sciences économiques interprétées tantôt comme des facteurs exogènes (néoclassiques) tantôt comme des facteurs endogènes (perspectives historiques).

Dans le secteur laitier de Normandie, les technologies adoptées résultent des investissements, sont nombreuses et variées selon les modes d'opérations techniques à produire le lait et à fabriquer les produits laitiers. Elles sont différentes entre l'exploitation et le domaine agro-alimentaire. On note des technologies spécifiques et des technologies génériques. Les technologies entretiennent des relations avec le monde économique par leur sélection d'abord comme des réponses aux questions techniques puis elles se transforment en réponses aux questions économiques des firmes.

La technologie laitière est un dispositif qui allie le lait à ses différentes transformations dans l'industrie laitière. Elle concerne toutes les opérations techniques empêchant le caractère périssable du lait. Ceci va de l'élevage à la transformation en utilisant l'analyse du lait, la microbiologie du lait, les opérations unitaires, pour aboutir au lait de consommation, au beurre, au fromage, aux produits laitiers fermentés et aux ingrédients laitiers. Elle couvre aussi l'hygiène et la salubrité dans l'industrie laitière.

Leurs sélections dans ces différentes étapes sont l'œuvre d'une variété d'acteurs et dépendent de leur futur rôle dans la croissance du secteur. Certaines technologies conduisent à des produits alimentaires finis, d'autres à des produits alimentaires intermédiaires (PAI). Ces transformations sont organisées par des agro-industries, des industries des PAI, des industries alimentaires et des industries agro-alimentaires. Les technologies définissent ainsi le fractionnement des activités de transformation agroalimentaires laitières et augmentent la productivité. C'est cette articulation des technologies et du fractionnement des activités de transformation à la productivité et à la performance qui nous pousse à présenter l'histoire économique des technologies laitières car nous pensons que la sélection des technologies

devient un facteur endogène de l'évolution économique donc de la formation de la valeur économique finale. La frise de cette histoire économique s'établit entre 1950 et 2011 en Normandie. Dans ce chapitre nous voulons présenter les changements dans les rythmes de croissance à travers l'histoire économique des technologies du lait²⁷. Nous montrerons que l'introduction des technologies du lait est liée à des investissements industriels qui ont, selon trois moments essentiels de l'industrialisation, participé à la détermination des structures, des stratégies, des performances, des conventions et des territoires de valorisation du lait²⁸.

Ce chapitre mettra l'accent sur les technologies du lait pour aborder les innovations techniques de la fluidité comme une modification pratiquée par les transformateurs pour conquérir leur environnement immédiat. M. Nieddu [1998] explique que l'engagement aux technologies de ces transformateurs peut être difficilement réversible à cause du coût investi et des relations sociales engagées. Cette transformation de l'espace concurrentiel (production, échange, consommation) impacte la dynamique de formation des différentes valeurs productives en termes d'augmentation de potentialité de transformation. Parler de la formation de la valeur économique du lait par la technologie c'est mettre en évidence les différentes formes de développement (transformation des crises, stabilité structurelle) de l'industrie du lait et qui constituent l'ensemble des relations économiques provenant uniquement des modalités technologiques²⁹. La technologie permet de générer et de reproduire une valeur économique importante et croissante. Elle participe à l'organisation ordonnée d'une filière. Nous démontrerons que les agents à la fois, sont reliés entre eux par des relations technologiques et ont développé des visions de ce que doit être leurs trajectoires technologiques afin de composer les différentes combinaisons de logique de production, d'échange et de consommation. En effet, l'introduction de ces technologies en Normandie a permis la création de nombreuses entreprises dont certaines réalisent la grande majorité des productions des produits laitiers et qui affichent de chiffre d'affaires conséquentes. Le succès de ces industriels doit beaucoup au vigoureux développement de la production locale (Ricard D., [1997]).

²⁷ La genèse de l'industrialisation, les implications de l'industrialisation dans les schémas d'obtention des produits laitiers, l'apparition et l'adoption des méthodes traditionnelles françaises dans les usines ont participé aux différentes séquences de formations de la valeur économique.

²⁸ Selon F. Vatin [1990] «la première phase est caractérisée par une structure «proto-industrielle», [...] elle consiste dans le développement d'une activité de transformation du lait dans des ateliers dispersés, plus ou moins distincts des exploitations agricoles, sous la houlette de négociants, qui pratiquaient le commerce de longue distance. A cette période de genèse plus ou moins prolongée, succède dans le dernier quart du XIX^{ème} siècle une phase de mutations techniques, économiques et sociales d'une grande densité, qu'il n'est pas exagéré d'appeler la «révolution laitière». C'est alors qu'apparaissent les techniques de transformation industrielle du lait et que naissent les entreprises modernes, privées et coopérative. Il faudra attendre les lendemains de la seconde guerre mondiale pour connaître des mutations d'une ampleur comparable, qui conduisent le secteur laitier vers le modèle de «fluidité industrielle.» ». (Vatin F., [1990] p 14).

²⁹ Le processus des usages du lait accorde une place particulière à des technologies spécifiques. Il s'agit des technologies des laits de consommation, des technologies de fabrications des yaourts, des technologies de séchage du lait, de concentration du lait, de la technologie des laits fermentés, des technologies des desserts lactés, des technologies de la matière grasse laitière, et des technologies fromagères.

2.1 EMERGENCE DE LA TECHNOLOGIE LAITIÈRE EN NORMANDIE.

L'émergence de la technologie dans l'agriculture normande est ancienne et a démarré avec la production laitière comme un complément de l'agriculture. Les premiers ateliers d'élevage apparaissent avec les premiers mouvements herbagers de manière prégnante au XVIII^{ème} siècle. Certains agriculteurs transforment leurs labours en prairie et deviennent des éleveurs. Ce développement s'est amplifié par le « couchage en herbe ». Un mouvement timide et pratiqué sur des terres difficiles à la culture des céréales, puis prend de l'ampleur vers les années 1860. L'intervention de ce groupe d'acteur a été à l'origine du développement des savoirs-faires spécifiques qui ont qualifié l'élevage laitier de Normandie d'élevage d'excellence dans lequel le lait a acquis ses lettres de noblesse au début du XX^{ème} siècle.

Entre 1860 et 1880 l'agriculture française est soumise à une série de crises par produits. Celle des céréales a poussé une reconversion des agriculteurs des productions plus valorisantes notamment la production des viandes bovines et des produits laitiers. Pendant cette période, la crise entraîne le développement d'une classe de petits et moyens propriétaires paysans capables d'investir. En 1860 le secteur agricole représente 40% du PIB en France. A cette époque les agriculteurs affichent la volonté de construire leur exploitation autour de la logique d'autonomie individuelle et de reproduction à partir de leur propre ressource et cet état d'esprit est resté jusqu'à la sortie de la seconde guerre mondiale. C'est cette logique qui est à l'origine du choix de la technologie et du changement technique par le couchage de l'herbe. Les motifs de ce choix sont nombreux. La pénurie de la main d'œuvre et l'industrialisation sont les deux facteurs démographiques de la relance de l'élevage en Normandie.

D'abord pendant la dépression de 1860 jusqu'après la seconde guerre mondiale, les agriculteurs cherchent d'abord à acquérir le foncier. Certains choisissent la mécanisation pour se développer et d'autres suivent la voie de l'amélioration du sol et de la génétique. De ces trois choix *«trois pôles herbagers apparaissent, le pays d'Auge avec une production traditionnelle de bovins d'embouche, le pays de Bray et la Région d'Isigny dont la production de beurre était pour partie exportée vers l'Amérique latine jusqu'en 1860. Le reste de la Basse-Normandie a vu ses surfaces en prairies se développer au cours du 19e siècle et au début du 20e. Le Calvados voit ainsi ses surfaces en prairies et cultures fourragères passer de 168 à 224 000 ha entre 1852 et 1882, la Manche de 156 à 197 000 ha et l'Orne de 183 à 227 000 ha. Ces augmentations de surface se font au détriment des céréales mais favorisent la production laitière»*, commentent Michel Couret et Jean-François Pion [2007].

Pour la transformation pratiquée par les fermiers, la productivité est moindre. Pour améliorer cette technique, l'écumeuse centrifuge n'est apparue qu'au dernier quart du XIX^{ème} siècle, c'est elle qui a permis la création de l'industrie laitière au Danemark, en Charente, puis en Normandie. L'industrie laitière apparaît d'abord au Danemark. Les Danois cessent de cultiver les céréales, nourrissent leurs troupeaux de céréales importées à bas prix des «pays neufs», appliquent la pasteurisation (à partir des découvertes récentes de Pasteur), inondent le marché anglais.

En France l'industrie laitière apparaît dans la Charente, après la destruction des vignes par le phylloxéra. Son développement est favorisé par le chemin de fer, et qui permet l'acheminement de la production vers Paris. La Normandie se lance développe sa production de beurre et de fromages, surtout avec l'apparition du chemin de fer, ce qui lui permet ici aussi de vendre sur Paris. Le commerce du beurre fermier est entre les mains des marchands de beurre. L'écémage traditionnel se fait à la ferme. Les petites écémuses ne sont apparues qu'après le démarrage de l'industrie laitière. Jusqu'en 1950, chaque ferme vit en semi-autarcie : le beurre et le lait sont en grande partie consommés sur place, le lait écémé et le babeurre servent à nourrir les cochons, seuls l'excédent de beurre est vendu.

Selon M. Nieddu [1998] qui analysé l'articulation entre l'agriculture et l'industrie, les rythmes de croissances des capitaux agricole et industriel en France sont indépendants entre 1892 et 1953. Les deux rythmes sont devenus semblables après 1953 jusqu'à nos jours. Ce sont les développements des technologies dans ces deux secteurs que révèle cette synchronisation. Les technologies adoptées sont après 1953 à l'origine de la création des structures industrielles laitières, des marchés, des emplois. Ainsi les technologies participent à la construction de l'agriculture et de l'appareil industriel indépendamment avant 1953 puis s'articulent dans les deux secteurs. Cette histoire nous autorise à dire que la technologie est au cœur du développement laitier. Elles procèdent notamment du choix des reproducteurs, des modes d'alimentation, d'hygiène alimentaire et de la traite. Ces dispositifs portent tous une touche technologique et sont les fondements des relations de l'articulation entre structures d'élevage et les transformateurs. Ils préfigurent une forme de coordination des marchés entre les agents économiques. M. Nieddu [1998] constate qu'à partir de 1953 : la représentation linéaire des filières agro-alimentaires devient obsolète : la relation [Agriculture/IAA/Agriculture/Industries des viandes et du lait] se substitue en partie. Une telle relation peut exister au sein d'un même territoire ou être dispersée entre plusieurs mondes économiques (Nieddu M., [1998] p. 340). La présence de la technologie dans la production et la transformation est ancienne. On trouve sa trace vers 911 en Normandie. La plus value du lait est la transformation. La filière s'est saisie de la concurrence anglaise pour améliorer sa technologie pour affronter les fromages anglaise réputés. Le pays de Bray ouvre le Bal. Le pays d'Auge rentre dans la danse. Au 18 siècle sont apparus en Normandie 4 fromages traditionnels; Livarot, Neufchâtel, Pont-l'évêque et Camembert, représentant quatre formes de plus-values. La grande révolution pour le lait et ses dérivées va être le développement des moyens de transports. Une ligne Paris-Cherbourg avec des wagons spécialisés ont permis d'amener le lait normands et ses dérivés à Paris. Le décor du développement de la filière est posé.

2.1.1 La diversité technologique de l'industrie laitière, un outil pour la rentabilité du lait.

Cette diversité est liée à la nature périssable du lait. Le premier postulat mobilisé est que le lait possède des structures et des propriétés physico-chimiques, des valeurs nutritives et se prête à des effets des procédés industrielles sur la valeur nutritive des produits laitiers.

Depuis les années 1880, l'histoire économique de l'investissement industriel par les technologies du lait retrace un mode organisationnel et structurel de

l'industrie qui a permis à maîtriser les dégradations qui affectent le lait, pour développer des méthodes de préventions, pour différencier les microorganismes, pour mettre en place des opérations unitaires. Les faits observés de la dégradation du lait proviennent des objectifs des acteurs (anciens et nouveaux) de transformation du lait. Ils recherchent des technologies qui exploitent des liens de valorisation entre le lait et les produits laitiers mais aussi des possibilités de «Cracking» du lait et de sa recombinaison par les technologies afin de donner des nouvelles ouvertures d'usage du lait. Le dispositif est d'abord technique et permet par la suite à chaque agent de former son revenu et de participer à la concurrence hors filière-produit. M. Nieddu explique que ce sont les segments de filières qui sont les premiers acteurs collectifs de la technologie. Il souligne que *«la notion de segment de filière permet d'identifier une succession de logiques de production séparées/reliées par des logiques d'échanges diverses. On peut illustrer cela par l'exemple du secteur laitier normands où les producteurs, soit cèdent leur lait à des collecteurs privés, soit sont organisés en coopératives de collecte et transformation livrant un produit semi-fini (poudre de lait), soit sont organisés en coopératives allant jusqu'au produit final»*. (Nieddu M., [1998] p. 164).

Les conditions d'émergence de la technologie industrielle laitière en Normandie sont historiées et contribuent à la formation de la valeur-investissement. A ce sujet E. Canevez souligne qu' *«issues le plus souvent de communautés jurassiennes de l'époque médiévale, les fruitières de l'Est se sont développées dès le XXVIII^{ème} siècle pour la fabrication du «Vachelin». Au XIX^{ème} siècle des régions comme la Normandie ou la Charente sont déjà réputées pour leurs fabrications de beurre ou du fromage [...] Les qualités de l'élevage normand au travers des fromages auvergnons sont parfaitement connues et appréciées des consommateurs parisiens»* (Canevez E., [2006] p. 13). Nous entendons que l'histoire économique de la technologie révèle que la technologie comme une source de formation potentielle de la valeur économique. Les preuves sont nombreuses. Le lait est transformé dans les fermes. Les volumes sont faibles et les qualités des produits posent des problèmes. Grâce à la machine à vapeur, la mécanisation et la pasteurisation le lait peut être vendu en brut aux transformateurs pour la production en grande quantité le beurre, le lait de consommation et les fromages. Beaucoup de transformation laitière sont sorties de l'artisanat (Vatin F. [1996], Delfosse C., [2007], Francia O., [2008]). L'application des méthodes de fabrication et l'emploi des machines ont permis à différentes branches industrielles laitières de réaliser des progrès. D'abord cette histoire rend compte des capacités des acteurs à développer les mondes de productions, puis des arrangements et se livre comme un cadre d'action commune entre les acteurs eux-mêmes.

2.1.2 Les technologies des laiteries pour traitements du lait.

Le lait peut s'altérer à la traite par manque ou insuffisance d'hygiène. Pour avant sa commercialisation un certain nombre de traitements doivent être fait. Un usage d'appareil est requis. L'usage des filtres est exigé pour l'opération de filtration. Ce travail est coûteux et nécessite du temps. Il est recommandé de conserver le lait par le froid pour arrêter la fermentation. On utilise à cet effet des réfrigérants puis des wagons frigorifiques pour son transport.

La conservation peut se faire aussi à la chaleur soit par la pasteurisation soit par la stérilisation. L'appareil le plus utilisé est le pasteurisateur Fjord. Cet appareil ne chauffe pas de façon uniforme. Il est substitué par le pasteurisateur Arthaud-Berthet. Cet appareil se compose d'un caléfacteur, d'un récupérateur, d'un réfrigérant et d'une rampe de distribution. C'est un appareil automatique. Il perfectionne les résultats techniques du pasteurisateur Fjord. La stérilisation assure une conservation indéfinie du lait. On utilise la machine Gaulin à homogénéiser le lait, des bouteilles pour le lait stérile et/ou le stérilisateur industriel. On peut utiliser le centrifuge pour produire le lait écrémé pour le qualifié de lait maternisé. On peut aussi conserver le lait par des antiseptiques (acide borique, formol). L'usage d'un appareil à condenser permet de produire aussi du lait condensé. L'appareil Estrekheisen sert à produire le lactose et le lait condensé. Sous l'influence de certaines levures on peut produire des boissons de lait fermenté (Koumis, Khépir, Leben, Yoghourt). La machine Just Hatmaker, Eckenber, Campbell, Bevenot et Neveu permettent de produire la poudre de lait. Tous ces changements technologiques se sont opérés dans le sens de la fragmentation du lait.

Par ces technologies de traitement du lait, l'industrie prend pied en amont chez le producteur de lait pour exiger un lait apte à toute transformation, et se prolonge vers l'aval dans les grandes distributions en proposant des produits de grande consommation standards et marqués. Une autre forme de technologie est arrivée avec l'apparition de la pasteurisation qui est intégrée au chauffage thermique. Par cette pratique la technologie du lait a développé l'antisepsie et l'asepsie. C'est le Calorisateur-Réfrigérateur Lawrence qui a pu intégrer les deux procédures partiellement en premier.

En 1880 il est apparu d'autres machines appelées pasteurisateurs ayant un agitateur mécanique ou une force centrifuge ou un chauffage associé à une basse température. Ces techniques ne sont pas au point. Cependant les transformateurs les ont adoptées. Constatant finalement leur manque de productivité, les laiteries adoptent des cuves à double paroi, chauffées à la vapeur pour procéder à la une pasteurisation basse ou haute. Le but de la transformation est d'abaisser la teneur en bacilles lactiques et d'assurer la destruction totale des germes pathogènes (il faut noter que les formes sporulés de bactéries résistent à la pasteurisation, ainsi que, partiellement, les bacilles de la tuberculose bovine). La température utilisée set de l'ordre de 72 à 88°C pendant quelques secondes à 1 minute.

Ce procédé est transformé comme une unité de mesure du critère microbiologique des laits pasteurisés. Le lait est donc conditionné en bouteille de verre, bouteille plastique en Berlingot ou en boîte en carton. Il doit être dépourvu d'agents pathogènes actifs. La teneur maximale légale est de 30 000 germes/cm³. La pasteurisation détruit la vitamine C mais ne modifie pas la valeur nutritive. Ce lait

pasteurisé conditionné se conserve 7 jours au froid à 4°C. Ensuite la Stérilisation est introduite. Après quelques difficultés d'adaptation, la stérilisation est couplée à l'homogénéisation en 1900. La stérilisation est un procédé industriel qui permet la destruction totale de tout germe microbien. Elle peut être classique ou en bouteilles capsulées hermétiques. Ce procédé induit une légère modification du goût, de la couleur, de la valeur vitaminique et une diminution de la digestibilité des protides. La date limite de consommation du lait stérilisé est de 150 jours.

L'homogénéisation a prolongé le stockage du lait. Ce stockage au delà de quelques jours nécessite l'homogénéisation pour empêcher la formation de crème superficielle et pouvant rancir. Suite à un préchauffage à 65°C qui stabilise les micelles du lait, l'homogénéisation consiste en un laminage à chaud qui provoque l'éclatement des globules gras. Ces globules sont injectés dans des filières sous forte pression, 150 à 250 kg/cm²; de ce fait leur diamètre devient inférieur à 0.5 micromètre, leur surface totale devient plus de 20 fois supérieure à celle du départ. L'homogénéisation permet les enzymes du lait d'être efficaces et d'hydrolyser les lipides, d'oxyder les acides gras. Elle touche aussi les macromolécules de caséine. Elle rend le coagulum formé dans l'estomac plus facilement attaquant. Globalement elle augmente la vitesse de la digestion du lait.

La transformation du lait est sélectionnée par la combinaison des procédés cités ci-dessus. Elle résulte de la volonté des transformateurs à restructurer cette activité, de créer les conditions de leur développement et de participer à une révolution industrielle spécifique de l'industrie alimentaire. Ces postures adhèrent à la volonté des exploitants laitiers de faire évoluer leur revenu et jettent la base de leur spécialisation. Par exemple pour l'obtention des laits commercialisés (pasteurisé, stérilisé, stérilisé UHT, concentré non sucré, concentré non sucré UHT, concentré sucré, poudre) la technologie est adaptée à la structure des beurrieres et des laiteries. Elle est segmentée. Ce qui fait que la technologie du lait est une chaîne de procédé qui démarre par l'usage des tanks (0 et 6°C), du Transport (0 à 10°C) et du Stockage (0 à 6°C). Deux prélèvements et contrôles viennent compléter ce tableau. Le lait est épuré et standardisé en matières grasses ou soit écrémé selon le type de lait prévu. Elle démarre par l'homogénéisation et la pré-stérilisation pour les laits de consommation courante, ou par la pasteurisation pour les laits de conserve déshydratés. Dans ces transformations, les premières opérations sont associées à la pasteurisation et la réfrigération ou vice versa. Ces investissements en opération expliquent le partage de la valeur ajoutée.

La conservation du lait est assurée après élimination d'une part importante d'eau de constitution par la concentration, la pulvérisation et la lyophilisation. La structure technique détermine l'organisation de la production des produits laitiers. Elle organise aussi le rapport social entre les acteurs de la filière en créant des coopératives.

L'enseignement à retenir par ce développement technologique est que l'industrie laitière est considérée comme un paradigme technologique c'est-à-dire un mode d'opération technique acceptée par les organisations industrielles pour accomplir une tâche technique de transformation laitière.

Certaines opérations sont devenues des paradigmes dominants et d'autres paradigmes mineurs. Beaucoup ont résisté dans le temps. Les paradigmes

technologiques reposent sur les économies de l'offre de lait. L'offre vise à valoriser soit la matière grasse, soit les protéines, soit le lactose, soit les minéraux ou une combinaison variable de ces éléments. Pour l'exploitation de ces produits, les transformateurs mettent en place des procédés de fabrications et des techniques d'extraction pour ne pas engendrer des pertes des matières³⁰. L'industrie a progressé dans les connaissances de la composition, des propriétés physicochimiques, de la valeur nutritive, de la qualité technologique et techniques de l'analyse du lait. Au cours de ce siècle la microbiologie comme science du lait et les opérations unitaires ont démarré leur investigation de transformation³¹.

Les mutations des principes techniques de la centrifugeuse déclenchent une nouvelle industrialisation de la beurrerie qui a transformé le mode de production de beurre par une production de masse à travers une exploitation technologique des procédés fluides et des techniques automatiques. Puis chaque entreprise combine à sa façon les pratiques anciennes et les innovations technologiques pour fonder la notoriété de ces produits. Les grands négociants normands utilisaient des malaxeurs pour uniformiser le produit laitier. Ils utilisaient des antiseptiques et des techniques d'écémages à froid pour mettre en place la collecte des crèmes. Le barattage est devenu une technique dans les crémeries pour produire le beurre industriel. Cette technique a survécu jusqu'en 1950.

La méthode de désacidification vient compléter les techniques industrielles de production de beurre et constitue une étape intermédiaire entre la collecte de beurre et de crème (1950-1955). Si le développement de la centrifugeuse par la transformation est certain, il est fondé sur la généralisation de la fluidité de l'industrie du lait. C'est une nouvelle logique économique et sociale. Elle a engendré la coopération entre les agriculteurs, entre agriculteurs et transformateurs, entre négociants et transformateurs, entre administrateurs et tous les acteurs de la filière. Elle a de plus structuré des organisations des exploitants pour produire du beurre conforme à l'exportation. C'est après 1945 que le Butyrateur est commercialisé pour produire le beurre. Le séparateur, l'extracteur et le radiateur ont été associés à la même époque pour développer en continu la centrifugation et le barattage. Cette technique a toutefois avorté³². Cet arsenal de technologie pour la transformation du lait montre la capacité de la transformation du lait. Son utilisation peut contenir les exploitants de lait qui expriment le besoin de croissance rapide. Avec cet arsenal, la demande de l'industrie en lait brut peut répondre aux gonflements du fleuve blanc.

2.1.3 Les technologies des Beurreries et les extractions continues.

Dans les matériaux d'histoire économique existants, les industries; laiterie, beurrerie et fromagerie ont su plus bénéficier des technologies dites d'extractions continues. Les producteurs de lait, les petits fabricants et les artisans ont peu profité de ces innovations. La fabrication du Beurre comprend l'écémage du lait, la

³⁰ La transformation comporte plusieurs étapes principales qui sont programmées dans une usine ou plusieurs usines où l'on peut développer les produits de conservation, les recompositions d'aliments laitiers comme les yaourts et le produit d'élevages.

³¹ Cf. Les procédés de séparation, thermiques, la fermentation, la maturation, les mesures de ph, les dosages de protéines, de la matière grasse, de la teneur en eau, les analyses par spectroscopie, les groupes de microorganismes, les cultures lactiques, probiotiques et propioniques.

³² L'importance de ces techniques engagées sont des signes de l'évolution des structures de la transformation laitière et sont des signes précurseurs de la formation de la valeur économique. La recherche des techniques est caractérisée par des incertitudes liées à la demande des consommateurs qui continuent à s'orienter vers les productions de beurre fermier.

maturation et le barattage de la crème et le délaitage, la mise en moule et l'emballage. La centrifugation consiste à séparer, grâce à l'action de différentes forces des particules en suspension dans un liquide. L'invention de la centrifugeuse touche le problème technique de l'écémage, de la clarification, de la bactofugation et de la décantation. Elle se substitue au sentier technologique artisanal en augmentant et en maîtrisant la capacité et la qualité des particules. Dans le même temps elle lance l'automatisation et la tertiarisation du travail, à la mise en place des nouvelles règles d'industrialisation des produits laitiers dans les beurreries.

Les appareils utilisés est l'écémeuse Laval Alfa à moteur par courroie, l'écémeuse parfaite à bras, à moteur, à couronne ou à vapeur. Le barattage permet de transformer le crème en beurre doux. On utilise l'écémeuse à pompe. Le traitement préalable au barattage est la maturation. C'est la phase qui donne le goût au beurre. On peut aussi ensemercer le crème avec du levain. Les barattes sont diverses. On compte la baratte normand, les barattes rotatives, les barattes malaxeurs simplex, les barattes malaxeurs Victor... Le délaitage c'est l'acte de retirer le lait du beurre pour arrêter le barattage. Le malaxage sert à séparer le beurre du babeurre. On utilise le malaxeur Simon ou le malaxeur Garin. La moule à beurre ou la presse à beurre sont les appareils utilisés pour donner un format au beurre. Le lait écémé peut être vendu ou exploiter pour extraire des caséines. L'écémeuse exige des ressources abondantes en glace ou en eau froide et son coût en temps et en espace est favorable par rapport à la méthode traditionnelle. C'est la nouvelle manière dont cette technologie organise la transformation qui explique l'adoption de la centrifugeuse. Ce changement technique permet de faire un écémage en continu et d'incorporer des structures anciennes de transformation du lait. La forme définitive de commercialisation de cette technologie est apparue sur les marchés en 1890. Elle est importée de la Grande Bretagne et de Danemark. Elle est utilisée pour la transformation de masse du beurre et des crèmes. L'adoption de cette technologie permet une mutation de l'organisation industrielle des beurreries et laiteries. Elle impulse une nouvelle dynamique de la filière laitière et régule sa relation avec l'économie globale.

Les différents modèles en activité pendant cette époque ont été conçus par Lefeld, Nielsen, Petersen, Gustav de Laval. Des ajustements ont été améliorés pour augmenter la capacité des débits et le rendement du processus. L'introduction de la centrifugeuse pour l'écémage a nécessité le développement des énergies motrices et de l'énergie électrique dans les usines. Cette technologie a permis de substituer le beurre fermier. L'apparition de cette technologie a favorisé une concentration industrielle puis une déconcentration à partir des années 1950 avec des petits modèles adaptés aux exploitations laitières. Cette technologie fait apparaître de nouvelles conditions de production et la réputation des produits beurre qui sont devenus motrices de la dynamique économique. Une bataille est engagée autour de l'innovation technologique pour améliorer les autres opérations de barattage, de lavage et de malaxage. A cette époque le tissu productif est rudimentaire. Il est question de le restructurer. L'effet des procédés industriels sur la valeur nutritive des produits laitiers ont été abordés. Des études sur les mécanismes responsables des pertes et des modifications des nutriments, des études des procédés de séparation des nutriments du lait, des études de procédés thermiques et d'élimination de l'eau, et des études de fermentation et maturation fromagère associé à la question des emballages et aux besoins d'entreposage ont été initiées. L'origine des dégradations

affectant la fonctionnalité du lait à la ferme et les méthodes de préventions sont introduites.

Les mesures, les dosages sont multiples. Elles touchent l'acidité, les protéines, la matière grasse, le lactose et l'eau. La centrifugeuse semble être l'élément qui a permis un certain nombre d'agriculteurs de s'affirmer et de former un nouveau mode de revenu en livrant de grande quantité de lait directement aux transformateurs. Finalement le malaxage mécanique est adopté et augmente le potentiel de consommation intermédiaire du lait des industriels. Le malaxage industriel déclenche la modernisation des exploitations laitières par une augmentation des surfaces et du cheptel. Un marché s'ouvre pour le lait et pour des mains d'œuvre saisonnière dans les usines. D. Pesche [2000] souligne que l'organisation des producteurs de lait commence à prendre forme localement sous des formes variées en fonction de la structure des exploitations, de l'état des marchés des produits laitiers, de la répartition de la production et du mode d'industrialisation du secteur laitier. De nouvelles relations se tissent entre producteurs et transformateurs laitiers. Dans la Manche, ce sont des grands propriétaires qui créent des coopératives entre 1880 et 1900. Ils adoptent un comportement paternaliste. Dans le calvados le mouvement est tardif. Son émergence date des années 1930 avec une forme de concertation interprofessionnelle entre producteurs et transformateurs.

2.1.4 Le choix des technologies dans les fromageries.

La transformation du lait en fromage est très ancienne et les techniques sont facilement transmissibles comme des procédés fermiers traditionnels³³. Ce sont les différentes méthodes de fermentation et de coagulation qui permettent par les présures d'obtenir des fromages. On utilise le moulin à cailler pour produire des fromages non fermentés. L'affinage c'est l'art de peptoniser la caséine du fromage. La transformation fromagère participe à la formation du revenu du producteur au départ. Elle est organisée par des proto-industries ; structures industrielles sommaires, comme les burons et fruitières considérés comme partie intégrante de mode de vie dans ces contrées. Mais la naissance de l'industrie a une dimension économique et est intégrée dans une filière agroalimentaire. Par opposition à cette technologie et selon l'histoire rapportée par F. Vatin [1990] les fruitières et les burons sont les premières sociétés de mises en commun du lait. Ils sont transformés en sociétés à capital coopératif puis en proto-industries de la transformation du lait en fromages. Beaucoup se sont développés avec des procédés traditionnels français. Les outils technologiques se composent du gerle, de la toile, de la caisse à tomme, des fraiseuses, des écrémeuses, des moules, des presses, des coupons, des cuves de cuivre, des pressures naturelles, des chaudières.

La création des chalets permet d'organiser industriellement ces productions. Deux méthodes d'organisation sont en concurrence. La méthode du petit carnet où les produits appartenaient aux producteurs individuellement et celle du grand carnet où les produits étaient en commun. Dans ce système les fruitières sont devenues à la fois des organismes de production et des ateliers dispersés de la manufacture

³³ Les techniques ne dépendent pas de la taille des entreprises mais donnent de nouvelles réputations par une production de masse des produits laitiers. A la fin du XX^{ème} siècle, les procédures à chauffer le lait pour conservation sont exploitées de façon industrielle.

laitière. Dès l'émergence des fruitières, ce sont les marchands qui définissaient les valeurs des fromages donc la demande. La production des produits laitiers est faible et la force de travail est manuelle. Il est aussi apparu d'autres formes d'impulsions venant des producteurs qui s'intéressent à la croissance rapide de la transformation. Les producteurs charentais ont fait appel à des techniciens britanniques et ont importé des machines de l'Angleterre. Leur laiterie constitue une modification considérable du paradigme technologique dans le développement de l'économie laitière. Son développement est le point de départ d'autres créations ; des centaines de beurrerie coopérative en Charente et de Poitou.

La Charente développe sa réputation comme la Normandie pour les fabrications de beurres et de fromages. Fédérées entre elles les coopératives en une seule centrale coopérative, la coopérative centrale est devenue une véritable industrie avec plusieurs dispositifs ; enseignements, transports de beurres et usine de caséines. L'industrialisation du beurre devient prégnante en Poitou-Charentes. Elle relève d'un désir identitaire paysan car le mécanisme du changement est essentiellement collectif et de nature sociale. A cette époque toute innovation industrielle doit être par tout le village et l'initiative d'Eugène Biraud, un agriculteur de Chaille obnubilé par le modèle danois s'intègre dans cette représentation de porter l'innovation par un groupe. L'excellence économique du beurre charentais vient de la réputation de l'histoire de la technologie danoise et des forces sociales impliquées. D'autres formes industrielles sont apparues en Normandie et en Bretagne à partir de la centrifugeuse. La production du beurre n'est plus artisanale en Bretagne et les Normands exploitent le lait par la création de petite industrie laitière familiale. Les familles Lepetit, Lanquetot, les Buquet et Bisson sont les premiers industriels de beurre et de fromages en Normandie notamment dans les Pays d'Auge. Le contrôle du flux du lait de l'exploitation à l'usine intègre les usines et les producteurs économiquement et socialement. Ce système devient un vaste réseau structurant les bassins laitiers.

Les producteurs livraient leur lait aux industriels. Les fermiers laitiers ont évolué localement vers le statut de salarié-fournisseur des usines. Les usines proposent des techniques de l'alimentation animale-par exemple l'ensilage maïs - pour améliorer les performances du cheptel laitier aux producteurs. Dans les bassins de production, les progrès des coopératives laitières s'additionnent à ceux des transformations de l'agriculture, de la surproduction du lait avec les nouvelles inventions techniques, avec les nouvelles innovations, avec les nouvelles technologies de transports et les nouvelles formes de distribution³⁴. La diversification des méthodes de production de l'industrie semble être dictée par la technologie de transformation au lait. Cette technologie et son émergence ont donné le ton de la réputation et a amené les exploitations à prendre en compte les conditions naturelles, les qualités du lait et les marchés. Le développement laitier se positionne entre ces logiques³⁵. Le développement de la filière est orienté vers une organisation

³⁴ *Pour développer une nouvelle logique de valorisation de lait, plusieurs systèmes laitiers dessinent le paysage laitier en mettant en avant l'investissement sur les techniques de production. Les grands facteurs d'évolution de la production laitière sont combinés à cette époque par l'exploitation de l'aménité climatique, de la révolution fourragère, de l'alimentation animale, de la ruralité, de la cohésion sociale des campagnes, de la faible qualification de la main-d'œuvre, de l'augmentation de la dimension économique des exploitations, de la maîtrise des coûts et du prix du lait (Breat G., [1954] pp. 30-70).*

³⁵ *Progressivement les fermes laitières choisissent les vaches hollandaises à la place des races locales. Ces fermes obtiennent de meilleure rentabilité. Des bassins se spécialisent dans la production du lait en Bretagne, en Loire-Atlantique, dans la Manche, en Maine et Loire et en Vendée.*

taylorienne de la relation au travail³⁶. Le transformateur a choisi d'industrialiser la production du lait par les laiteries en utilisant des techniques du froid. Il s'autonomise et passe à la production de masse par la centrifugeuse pour des fins alimentaires ou industrielles. Il collecte la variété du lait avec un usage industriel et fixe la trajectoire technique à adapter à cette production³⁷. La concentration de ces industries, leur autonomie a impulsé une nouvelle valeur économique au lait. Elle va transformer l'élevage et les infrastructures de transports rudimentaires du lait³⁸.

L'élevage a d'abord eu une place marginale dans l'agriculture. Les bovins étaient entretenus pour leur force de traction. La lactation est moins valorisée. En plus la réglementation des cultures empêchait le développement de l'élevage laitier. Mais la polyculture était la règle et la spécialisation était presque inexistante. Ce développement se caractérise par une dimension archaïque des méthodes de production, une féminisation de la laiterie et un retard du progrès technique laitier. Dans ce contexte, le lait était considéré comme un produit marchand encombrant.

La technologie du lait devient donc un dispositif puissant qui règle les modalités de partage de la valeur économique entre les acteurs. Au début du XX^{ème} siècle, l'élevage s'est amplifié en France en partant de la domination de l'élevage des montagnes (Alpes, Massif Central, Vosges, Pyrénées.) Avec l'amélioration de l'assolement et la suppression de la jachère, les paysans propriétaires sont devenus dominants dans l'élevage des vaches (Limousin). Ils ont introduit des nouvelles méthodes de développement des prairies artificielles et de la culture des plantes fourragères. Les méthodes d'élevage sont améliorées en défrichant et en asséchant les marais. Les solutions techniques de remembrements appliquées ont contribué au développement de l'élevage laitier. L'élevage laitier ne s'oppose plus à l'agriculture (Breat G., [1954] pp. 80-120).

Le développement laitier a mis en place plusieurs logiques. En gros on observe une transformation beurrière au Nord-Ouest et une transformation fromagère au Sud-ouest. Des ruraux exercent des activités artisanales, commerciales et industrielles de transformation du lait. Certains sont des producteurs du lait. Les villes représentent donc leur marché et les pôles de dynamisme économique. La période de transformation artisanale est d'abord peu favorable à l'industrialisation, puis une période de timide industrialisation de la production et de la transformation du lait s'enclenche. Le régime agraire semble la première cause de cette mutation. Il a beaucoup joué en faveur de cette situation. Au début des années 1900 apparaissent en France de nouvelles industries avec le développement de la chimie, de l'électricité, du moteur à explosion, du chemin de fer et de l'automobile. Avec ces ouvrages les marges de production et de commercialisation des produits

³⁶ *L'organisation industrielle des usines, leur implantation et les équipements productifs des usines ont structuré fortement la qualité laitière, les systèmes de production, les équipements paysans, les types de fourrages ingérés par les vaches, les situations alimentaires des vaches, la conduite des vaches.*

³⁷ *Le développement de la transformation laitière était faible dans les fermes vers les années 1900 car les petits producteurs avaient de faibles ressources et leur mode de production est artisanale. Leur capacité d'investissement est faible. Ils étaient incapables de se doter des structures d'étables modernes. Quelques grands négociants qui voulaient encourager le développement laitier et ceux qui avaient de lopins, et qui pratiquaient le fermage ont amorcé le développement de la transformation du lait dans des ateliers dispersés plus ou moins distincts des exploitations. Puis des coopératives et des industries de transformation commencent à introduire des techniques de transformation industrielle (Pesche D., [2000]).*

³⁸ *L'élevage a d'abord eu une place marginale dans l'agriculture. Les bovins étaient entretenus pour leur force de traction. La lactation est moins valorisée. En plus la réglementation des cultures empêchait le développement de l'élevage laitier. Mais la polyculture était la règle et la spécialisation était presque inexistante. Ce développement se caractérise par une dimension archaïque des méthodes de production, une féminisation de la laiterie et un retard du progrès laitier. Dans ce contexte le lait était un produit encombrant.*

sont devenues confortables. Ils ont favorisé les échanges entre les régions agricoles laitières et les centres urbains.

Ces évolutions technologiques vont dicter des logiques d'image différenciées des produits et des logiques des produits basiques avec une structure d'oligopole qui domine les domaines de production. Certains transformateurs développent des techniques méconnues (innovation), artisanales et s'adaptent aux caractéristiques des matières premières. D'autres ont élargi les produits par la modification des procédés de fabrication. Ces structures se sont engagées dans une compétition économique, ont stimulé le développement de leur taille et révélé leur ambition de domination par la notoriété des produits. Les structures industrielles ont recours à des techniques lourdes, développent la collecte, se dotent de nouvelles installations et s'adossent sur l'innovation produit. Elles pratiquent des expansions par croissance interne et externe, et des mobilisations sociales³⁹. Avec cette technologie on obtient de « *sous produits* » ayant de plus en plus de valeur ajoutée grâce aux techniques de « *Cracking* » et qui vont ouvrir après la seconde guerre mondiale de nouveaux créneaux de l'industrie alimentaire (lactosérum, matière grasse, protéines, caséine etc.).

Les industries utilisent la machine à vapeur, le moteur, l'électricité, les capitaux. C'est pareil pour les laiteries⁴⁰. Dans ces industries les producteurs de lait sont désormais dominés. Les industries ont changé la logique de la valorisation du lait de la matière grasse à la matière protéique et ce grâce à la modernisation des fromageries, laiteries, beurreries mais aussi grâce aux chaînes de froid, des produits (entrepôts frigorifiques). Cette manière de procéder a amené les industriels à développer la sécurité alimentaire, la santé, le terroir, le goût comme une valeur économique des produits laitiers.

La réalité de la valeur économique se trouve entre organisation d'ensemble de développement des vaches (sélection génétique, qualité du lait) et originalité (aliments du bétail, maîtrise sanitaire, hygiénisation), entre marques et appellations officielles, entre entreprises et fermiers, entre coopératives et artisans et groupes, entre nouveaux produits et nouveaux concepts technologiques⁴¹. Les nouveaux concepts technologiques traduisent aussi la diversité des valeurs sociales c'est-à-dire des relations entre les producteurs et des transformateurs. Globalement ces acteurs s'associent dans les échanges du lait pour capter un marché produit. Les transformateurs peuvent utiliser la réputation développées au XIX^{ème} pour la fabrication de beurre ou de fromage dans un certain nombre de bassins historiques comme la Normandie (fromages du pays d'Auge et beurres d'Isigny ou la Charente

³⁹ Elles ont contribué à la formation de la valeur économique des produits. L'écumeuse centrifugeuse (Lefeldt) fait son apparition timide suivie de l'introduction du puissant séparateur Laval en 1881. Les laiteries en France commencent à adopter de manière définitive la présure liquide, les thermomètres, les lactodensimètres et, pour la préparation du beurre, les butyromètres et les barattes à récipient horizontal. Puis les grandes laiteries ont émergé avec l'écumeuse centrifugeuse et le séparateur. Les zones de production avaient connu une nouvelle extension, la pratique de la transformation du lait était devenue un pilier de l'économie agricole dans les montagnes et plaines.

⁴⁰ Dans ce contexte l'ampleur de la production des produits laitiers s'explique par le fait qu'il existe un ensemble de paramètres technologiques qui a transformé le statut du lait cru agricole en lait, matière première de l'industrie. Une autre raison est aussi le fait que l'industrie laitière est devenue une industrie de flux par la maîtrise technique et technologique de la transformation du lait.

⁴¹ Le lait et les produits laitiers peuvent intégrer plusieurs expériences et connaissances de terrain dans leur maturation. Des outils de production, des paquets d'innovation, et des produits sont impliqués dans la chaîne de création de la valeur économique, dans la valeur-client, dans la valeur-performance, dans la valeur-capital et la valeur-service. En considérant les technologies comme des capacités de productions, elles offrent aux entreprises les aptitudes à activer leur travail, la qualité de leur produit et l'utilisation des territoires.

(beurre Charentais crée sur le modèle Danois). Les fabrications des produits s'obtiennent par extraction et par exploitation des connaissances des matières azotées, du lactose, des lipides, des matières minérales en passant par les enzymes, les vitamines, les propriétés physiques. Pour cette raison, les industries ont mis en place les différentes technologies des produits laitiers⁴². La fabrication du beurre est techniquement facile. En effet la formation de la valeur du lait est fonction de l'extraction à la fois traditionnelle, artisanale et moderne.

C'est la transformation, donc le paradigme technologique qui va permettre l'émergence de cette économie laitière. La fabrication de fromage est spécifique. Les producteurs ont saisi cette opportunité, et ont ainsi cherché à industrialiser leur fabrication par la création des coopératives. Certains marchands de beurre et de crème se sont transformés en affineurs (Franche Comté, Normandie), puis en négociants et en industriels. Ces différents positionnements ont commencé à asseoir les logiques technique, économique et sociale de l'industrie. Avec ces nouvelles logiques les producteurs de lait deviennent progressivement des fournisseurs des industries. Les laiteries, les beurreries et les fromageries se sont émancipées de la ferme et reflètent la naissance de l'industrie laitière.

L'industrie laitière a surgit et s'est donc tournée vers la conquête du marché en développant un modèle de fluidité assis sur des parcs de camions, des tours de séchage du lait et d'autres procédés fluides (Barattage en continu, homogénéisation, stérilisation). Une part essentielle des impulsions productives agroalimentaires laitières depuis 1900 jusqu'à aujourd'hui est d'origine directement agricole (Canévet [2002]). La matière première, «*lait*» a connu sa croissance de production par la politique de modernisation-intensification à partir du système de polyculture-élevage et a engendré une diversité des produits laitiers et de techniques de séparation⁴³. Cette juxtaposition d'entreprises de logiques différentes est la source de formation de la valeur économique du lait. Vatin précise que beurres et fromages partaient vers les villes et leurs classes aisées, mais aussi vers les ports, où ils constituaient à l'époque mercantiliste des éléments importants de l'avitaillement des navires (Vatin F., [1990]).

C. Canévet (2002) souligne que l'impulsion initiale de l'industrialisation est agricole et que c'est le développement commercial qui a entraîné la croissance agroalimentaire laitière. Les premières fromageries industrielles sont apparues en Lorraine et en Normandie au milieu du XIX^{ème} siècle. Cette technique est plus fiable en termes de qualité de produit- beurre que celle des fermes et le barattage. L'industriel développe avec des techniques de transformations industrielles et des projets techniques pour exploiter les volumes de production de lait et pour mettre en place des entreprises modernes. Il a des solutions alternatives d'amélioration des techniques traditionnelles de la ferme. Par exemple le développement de la «*Méthode Swartz*» qui nécessite beaucoup de glace et d'eau. En formant la valeur économique des produits laitiers par la technologie, l'industriel se heurte à la logique

⁴² La technologie des laits de consommation, des laits fermentés, des desserts lactés, de la matière grasse laitière et des fromages.

⁴³ Retenons les délimitations des produits suivants : crème, fromages, yaourts, caséine acide et caséinates, lait entier UHT, beurre, lait fermenté, crème fouettée, matière grasse butyrique, crème stérilisée, lait demi écrémé UHT, lait UHT aromatisé, lait UHT écrémé, caséine présure, lactose, lactosérum déminéralisé et délactosé, lactosérum, b-caséine, peptides actifs, phospho-caséines natives, lactoferrine, peptides actifs, lactosérum déminéralisé et délactosé, b-lactoglobuline, lactalbumine, poudre de lactosérum. Des techniques il s'agit de partir des notions d'écémage, d'emprésurage, coagulation, d'ensemencement et acidification, d'acidification minérale ou lactique, de pasteurisation ou traitement UHT, de barattage, de microfiltration, d'ultrafiltration, d'agrégation thermique + CaCl₂, d'électrodialyse, de chromatographie, de chauffage, de séchage, d'homogénéisation et d'hydrolyses enzymatiques.

paysanne en amont et en aval. Cette percussive industrielle par rapport aux logiques paysannes, fermières, laisse entrevoir la question de la formation des valeurs économiques par l'extension d'industrialisation de la production et de la transformation en termes de coûts et de temps. Elle laisse également entrevoir une logique conflictuelle entre amont et l'aval de la filière laitière.

Après la seconde guerre mondiale, la résistance de la logique paysanne est dépassée par la percée de l'industrie et de la logique marchande, mais aussi par le succès de l'identité des produits laitiers. Le rôle de l'Etat dans cette dynamique industrielle est important. L'Etat sensibilise les producteurs et mets en place des mesures incitatives d'élevage pour améliorer la qualité technologique du lait. Les responsables politiques agricoles ont suscité plusieurs législations visant à équilibrer les pouvoirs de l'agriculture et de l'industrie en comptant sur les disciplines des producteurs par l'intermédiaire des groupements et un système d'interprofession [Cordier J., (2002)]. Dans les campagnes françaises, l'industrie laitière est structurée par des innovations techniques telles que l'écémage centrifuge, la pulvérisation, les cuves mécanisées, les bols auto-débordeurs, le barattage continu (Byturateur, le procédé Alpha), des mouleuses-empaqueteuses⁴⁴.

Les logiques industrielles ont commencé à s'imposer dans les laiteries, les beurrieres et les fromageries industrielles en dissociant et en recomposant des opérations de transformations. Ces technologies et notamment la méthode Nizo ont permis la valorisation des babeurres dans l'industrie de boisson et le développement de l'aromatisation des beurres. Les technologies mobilisaient l'extraction continue du lait par les centrifugeuses, «*Butyrateurs*», les séparateurs, les extracteurs, les radiateurs, la théorie de Pasteur pour conduire à la production des produits laitiers marchands existants et de nouveaux produits⁴⁵. Cependant dans la région de Charente, les paysans utilisaient une technologie industrielle danoise pour le beurre. Leurs performances correspondent à la réputation de leur beurre partout en France et en Europe.

2.1.5 Le rôle social de la technologie.

Le rôle social de cette technologie est énorme. La technologie a permis de développer des coopératives. Certaines industries sont difficiles à mécaniser. Elles utilisent des méthodes traditionnelles très consommatrices des opérations manuelles. Il a été introduit des appareils à retourner les fromages, des multi-moules.

⁴⁴ Avec ces procédés techniques les industries garantissent ainsi en mieux la valeur économique du lait et donc le «revenu paysan». Dans cette optique, les paysans ont donc développé simultanément des capacités à absorber les technologies de production, d'élevage, de transformation du lait en beurre et en fromage. Les améliorations de ces transformations ont engendré des valeurs économiques en termes des fonctions de maturations physiques, biologiques des produits laitiers, des aptitudes et des connaissances externes de la conduite de transformation du lait.

⁴⁵ Elles articulaient et normalisaient les techniques aux processus de diffusion, d'apprentissage et de reconstruction des savoirs, des pratiques dans des contextes variés. En réalité la laiterie, en tant que collection de capacité de production (pasteurisation, stérilisation, l'upérisation, conditionnement, homogénéisation) représente une industrie de flux avec des procédés de production continus, chimiques, métallurgiques et électriques. Cette logique de formation de la valeur est différente de la logique paysanne. Les fruitières sont les premières formes d'organisation de production dans les montagnes, notamment dans le Jura avec une technologie issue du modèle artisanal. Cette technologie se réduit à des ateliers isolés. Grâce à cette technologie, les marchands affinent et stockent les fromages. D'autres ont développé des chaînes de conditionnement, de segmentation des produits, de mécanisation. Tous peuvent spéculer à partir de leurs dispositifs et processus productifs. Ces ateliers permettent le contrôle du lait en amont et la sortie des fromages en aval par le paysan, le marchand, l'affineur. Leur technologie permet aussi de conserver les goûts de la production fermière. Le système technologique utilisé dans les fruitières a défini la logique paysanne pour le beurre.

Les industries de fromage à pâtes molles développent et contrôlent le flux du lait en intégrant les producteurs dans la collecte et en recrutant quelques employés dans les familles des producteurs du lait dans l'usine sur des chaînes de moulages. Cette stratégie a garanti une adhésion des producteurs aux projets de transformation industrielle du lait. Les industries peuvent valoriser les parties protéiniques et les matières grasses en produit. En Bretagne c'est la logique du modèle paysan artisan qui a influencé la production du beurre. C'est une forme proto-industrielle de beurrerie qui traduit la spécialisation de ce territoire.

L'industrie combine les structures technologiques et les structures des produits laitiers pour développer une dynamique technologique. Dans d'autres régions, les structures technologiques ont fait émerger une dynamique territoriale (produits, territoire.) Ces dynamiques percutent la création de la valeur des produits par une combinaison de technologie.

La beurrerie et la laiterie sont automatisées⁴⁶. Sous la logique de l'écémage centrifuge les laiteries industrielles ont amorcé l'usage d'énergie motrice. La laiterie va donc prendre plusieurs formes organisationnelles en fonction des formats et des modèles de centrifugeuse continue. L'industrie a saisi la technologie beurrière, la pasteurisation, le Calorisateur-Réfrigérant-Lawrence pour produire des produits laitiers; en combinant des produits industriels, des ingrédients fonctionnels aux produits basiques et aux ingrédients protéiques. Ces moyens technologiques leur ont permis de développer de nouvelles logiques mercantilistes dans lesquelles on peut extraire par la technologie plusieurs produits exceptionnels du lait. La transformation industrielle est un processus qui a commencé à utiliser des modèles de transformations hors des fermes et des coopératives, à normaliser des usines, des facteurs pour acquérir des structures de pouvoirs. Elle exploite les propriétés biologiques, physico-chimiques par des traitements technologiques (stérilisation, appertisation, l'homogénéisation) pour produire les dérivés laitiers. Cette industrie réoriente souvent la technologie par besoin de compétitivité. Elle a développé la dessiccation partielle et totale pour produire les poudres de lait. En effet, pour les produits laitiers, les schémas technologiques ont beaucoup évolués d'une part par procédés et d'autre part par produit.

La transformation laitière en fromages a été développée dans des ateliers et des exploitations différentes. Les négociants fixaient la valeur économique des fromages par rapport à leur volonté ou quelque fois la valeur économique dépendait de la réputation du domaine, de la coopérative ou du marchand. Cette pratique de la formation de la valeur entretient une certaine tension entre les opérateurs industriels, les paysans et les marchands. Cette stratégie fromagère adhère à la logique industrielle de façon mécanique. Elle s'appuie sur les connaissances microbiologiques et sur des procédés mécaniques d'automatisation. L'apparition de nouvelles techniques de transformation de lait engendre une nouvelle forme d'industrie (coopérative et entreprise privée) exploitant la fluidité industrielle (Vatin F. [1990]). C'est dans cette configuration de production que les producteurs deviennent

⁴⁶ Elles acquièrent le titre des industries de flux mais les fromageries butent sur la fluidification de leur système. L'ultrafiltration a permis à la fromagerie d'acquérir son titre d'industrie de flux. Elle est à l'origine de la création de plusieurs nouveaux produits. Par cette démarche, l'industrie laitière, qui vise à garantir le revenu paysan par la régularité de sa consommation intermédiaire du lait, a mise en place sa capacité automatisée en termes d'industrie de flux. Cette capacité assure par sa technologie une production de masse et une valeur économique à chaque produit issu des différents stades de transformation. Le développement de l'industrie laitière en industrie de flux donne de nouvelle valeur au lait. Il est lié à de nombreuses innovations techniques de qualité; en particulier la centrifugeuse et le système Swartz. Ces techniques ont permis de développer des processus continus de l'écémage.

des fournisseurs des industriels et que les négociants ont cédé des terrains à l'industrie. L'industrie, les producteurs, les marchands se livrent une concurrence⁴⁷. Les laiteries, les fromageries et les beurreries sont passées du stade d'industrie à procédé artisanale à des procédés de production continus comme c'était le cas dans l'industrie chimique, l'industrie métallurgique ou l'industrie électrique. La valeur économique des produits provient de ce statut d'industrie de flux.

En 1929, la Normandie, plaine aux patrimoines fromagers importants, s'est spécialisée dans la filière fromagère au XIX^{ème} siècle. Les fromages normands sont organisés au départ sous deux systèmes artisanaux de production (fromages auvergnons et la tradition fromagère du pays de Bray). Au milieu du XIX^{ème} siècle la production du Camembert est portée par une grande industrie. Danone s'installe dans le pays de Bray pour l'industrialisation des fromages frais. La stratégie des industriels allie la tradition laitière, la tradition fromagère, tradition beurrière et les transformations industrielles. La Picardie est une zone intermédiaire et complète les zones herbagères de spécialisation de Thiérache et du Pays de Bray. Elle adopte les mêmes technologies de Normandie et il s'est développé la production du beurre et des fromages à pâtes molles.

2.2 LA TECHNOLOGIE ET LE POIDS DE LA DEUXIEME REVOLUTION LAITIERE A PARTIR DE 1950.

Au sortir de la Deuxième Guerre Mondiale, il y a eu une surproduction du lait qui amène plusieurs agriculteurs à livrer leur lait à l'industrie qui a aussi du mal à canaliser cette disponibilité. Une mutation sociale par la technologie se déclenche. Elle a incité les producteurs à livrer des quantités croissantes de lait à des entreprises, qui, justement, ont souvent stimulé cette production, installé des tanks à la ferme, organisé des circuits de collecte et développé différentes possibilités de valorisation du lait à des fins alimentaires ou industrielles (Ricard D., [1987]).

Des nouvelles structures de distributions (supermarchés (1956), hypermarchés (1963)) bouleversent les structures traditionnelles de la mise en marché des produits laitiers. La Normandie géographique qui faisait partie de la première révolution comme les Charente se restructurent technologiquement. La Bretagne est totalement passée à côté de la Première Révolution laitière mais elle a fait partie des fleurons avec la Manche de la Deuxième Révolution laitière. Elle devient l'une des principales régions productrices de produits laitiers en France par l'effort de l'industrie laitière bretonne et par les mécanismes de la politique agricole commune qui garantissent l'écoulement du lait et des produits laitiers en perpétuelle croissance.

⁴⁷ La valeur économique résulte du rapport de force technologique entre les logiques mercantile, paysanne et industrielle. La logique industrielle s'est imposée en transformant le lait en matière première industrielle et en s'appropriant aussi les goûts des produits fermiers. Le lait est donc soumis à des contraintes de qualité et acquiert une nouvelle valeur économique du point de vue technologique. Les déterminants technologiques du lait, c'est-à-dire les fromageries et les beurreries industrielles ont exploité la forme et la qualité du produit pour pouvoir produire les produits standards, génériques et de qualité. Cette attitude mobilise différent niveau de formation de la valeur économique. Par exemple pour la texture des produits, les entreprises ont mobilisé plusieurs vagues d'innovation, d'adaptation et de reconversions technologiques autour de la théorie de Pasteur qui a fournit un cadre technique du développement des procédés de normalisation. Elles combinent plusieurs sciences. Les processus font usage des connaissances, des outils, des ressources et des expériences pour rechercher de nouveaux procédés.

Le développement des procédés de transformation (technique UHT) et des transports, ont offert la possibilité à la Bretagne et à la Normandie de produire du lait frais et du beurre en direction de toute la France. Ainsi la position géographique de la Bretagne et de la Normandie constitue une explication satisfaisante bien que partielle du sous-développement de l'industrie laitière bretonne et de la gloire de l'industrie normande jusque dans les années 1970. La dynamique technologique a démarré par le fait que dans la transformation du lait, les négociants de beurres au niveau local se transforment en transformateur (par exemple le GILLAP, le SOLACO.) Des industriels non locaux s'implantent dans divers bassins de production. Ils ont investi dans des parcs de camion, de tour de séchage, des centrales laitières. Ces actions ont profondément fait évoluer vers la recherche de la qualité technologique du lait et la gestion industrielle.

A partir de 1970, les fondements de la fabrication que sont le crémage-barattage pour le beurre, la coagulation-égouttage pour la transformation du lait en fromage, vont accélérer la croissance et la normalisation agroalimentaire. L'industrie laitière a recours à des techniques lourdes. Ces techniques sont fondées sur des observations et le tâtonnement de la transformation du lait et de ses dérivés. La dynamique technologique va des technologies physiques aux technologies membranaires permettant d'adapter la composition du lait. Avec ces technologies et dans le secteur laitier il y a un triplement de volume de fabrication d'emmental en Bretagne. Elle nous permet de conclure que dans le domaine des produits laitiers, les méthodes et les appareils se rapportant à la composition du lait ont renforcé la valorisation du lait. Elle a commencé par les travaux de Nicolas Appert et de Louis Pasteur sur les bases biologiques et physicochimiques de l'instabilité des aliments.

Dans le milieu agroindustriel les entreprises ont développé des processus combinant les traitements thermiques tels la pasteurisation et la stérilisation pour améliorer la conservation. Puis, il est développé aussi le séchage industriel pour stabiliser aussi le lait. Les fondements technologiques exploités en industrie ont guidé par le processus de production du lait. Les acquis scientifiques et les moyens technologiques ont pu générer diverses transformations du lait et de ses dérivés. Le lait est spécifié et beaucoup de produits ont évolué et d'autres sont créés.

L'évolution des processus technologiques, des techniques de conservation et de distribution a permis l'élaboration d'une large gamme de produits laitiers (Poudre de laits, lait concentré, lait écrémé, Yaourt). Elle a introduit de nouvelles conditions de fabrication et de stockage. Certains produits vont subir des traitements physiques, la standardisation, l'homogénéisation ou le chauffage. D'autres résultent des procédures inverses. Depuis cette période jusqu'aujourd'hui la maîtrise de la qualité et des coûts de revient des produits élaborés a beaucoup progressé grâce à une connaissance parfaite des matières premières et des mécanismes impliqués dans leur transformation, ainsi qu'à une bonne appréhension des phénomènes physiques et thermodynamiques qui régissent chacune des opérations unitaires.

Le lait est stabilisé par le froid, la chaleur, par l'élimination de l'eau, les fractionnements de ses constituants. Des technologies fondées sur les transferts de chaleur ont un rôle prépondérant dans les opérations de pasteurisation, de stérilisation ou de concentration. Les technologies basées sur les transferts de matières sont introduites dans l'industrie laitière pour développer les opérations d'extraction, de séchage. A partir du fait que ces opérations font appel aux génies de

procédés, nous pensons que les technologies étaient les grands facteurs des décisions stratégiques. Chaque fois que ces procédés sont optimisés, les leviers technologiques deviennent pertinents et leurs logiques influencent le développement des marchés laitiers (Sylvander B., [1991]). Depuis la fin de la première guerre mondiale de puissantes entreprises se sont construites dans le secteur laitier en France⁴⁸. Elles ont contribué à une expansion de la technologie laitière, d'une industrie laitière innovante avec des fabrications croissantes de produits laitiers et de nombreux outils industriels.

Les mosaïques des technologies utilisées ont contribué à la naissance d'une industrie avec de belle réussite. Par exemple le séchage technologique a permis d'atteindre des niveaux de déshydratation plus importants. Ces installations ont provoqué la mise en place de grande capacité d'exploiter de grands volumes de lait. La structure technologique a pour effet :

- La concentration coopérative et l'expansion sur les marchés étrangers ont ouvert la course des parts de marchés à gagner sur les produits de grande consommation à travers les marques Yoplait et Candia vers les années 1964;
- L'emmental est devenu un fromage emblématique de l'Ouest, le camembert normand une création ancienne, et possède de nombreux outils industriels (Calvez E., [2006]).

D'abord les entreprises ont développé des activités de transformation laitière, de fabrication des produits laitiers et identifié le rôle technologique des constituants de base du lait à partir du progrès de la chimie et de la physiologie expérimentale. Puis elles ont mis en place des plateformes technologiques pour rechercher les technologies adaptables, séparatives et membranaires dans la mise en œuvre des technologies innovantes. Avec la révolution de Pasteur deux objectifs sont poursuivis : la lutte contre la pénurie du fromage, du beurre et la conquête de marchés des produits laitiers.

Le réseau industriel développe différentes activités de transformation et de développement des produits (produits allégés en 1973, produits renforcés en 1980, les produits actifs en 1990). Il a mis en place des lignes technologiques et des assemblages de différentes opérations unitaires. Il a mobilisé le traitement thermique, la propriété fonctionnelle, la pasteurisation, l'homogénéisation, la dénaturation, la filtration, la microfiltration, l'ultrafiltration, la cristallisation, le séchage, l'atomisation et la conservation. Certaines entreprises articulent leurs activités autour de la carte produit par exemple la carte fromagère. Elles se sont lancées dans des procédés codifiés de fabrication débouchant sur des fromages industriels⁴⁹. Le développement des technologies permet d'approfondir des connaissances et des savoirs sur le lait, ses fonctionnalités technologiques, biologiques, la maîtrise de la qualité, la sécurité alimentaire.

C'est la diversité des technologies de fabrication et des flores microbiennes qui créent la texture et l'arôme des produits finis. Certains processus comme les processus de séchage par atomisation ont révolutionné les différents usages du lait

⁴⁸ Les multinationales françaises à la tête de la transformation sont Lactalis, Danone, Bongrain, Sodial...

⁴⁹ Bries, gruyères, Saint Marcellin, Bresse de bleu...

en tant qu'ingrédients. Les produits laitiers sont orientés de plus en plus par une logique industrielle qui a pris le dessus : fort de ce succès, l'aire de collecte s'agrandit et un processus de concentration commence avec les coopératives voisines puis avec la coopérative d'autre région administrative (Delfosse C., [1992]). Les beurreries très spécialisées au début de la seconde guerre mondiale deviennent de plus en plus polyvalentes⁵⁰. Les relations technologiques entre les opérateurs tiennent une place importante dans la création de la valeur économique parce qu'ils sont à l'origine des performances économiques induites. La grande aptitude des régions de production à constituer «le fleuve blanc» remonte à la constitution des capacités d'innovation et à l'ancrage des transformateurs industriels laitiers dans les territoires de production.

⁵⁰ Elles produisent du beurre, la crème, le lait de consommation, les fromages blancs, les yaourts, les fromages,

2.2.1 Emergence du système de coordination méso-économique de la transformation.

Les sources historiques mettent l'accent sur l'affirmation de la production sur la transformation du lait avant la deuxième guerre mondiale et l'affirmation de la transformation sur la production du lait après 1950. La transformation française est construite à la fois sur des connaissances industrielle et artisanale. Cette construction engendre deux mondes économiques (industriel et artisanal) qui communiquent. D'anciens agriculteurs, négociants et affineurs ont créé des industries familiales et des coopératives s'industrialisent (Breat G., [1954]). A partir de leur technologie ils développent un jeu de concurrence entre producteurs et industriels⁵¹.

Tous les produits laitiers ont presque accès à différents segments de marchés. Le lait à la consommation a un marché régional parce qu'il supporte mal le transport. Le beurre a un marché international parce qu'il peut se conserver technologiquement. Divers fromages se conservent difficilement et d'autres supportent facilement le transport pour des horizons lointains. La production est spécifiquement caractérisée par une forte tradition dans certains bassins et un fort penchant à l'innovation dans d'autres. La maximisation de la valeur ajoutée passe par des efforts continus et collectifs. Elle s'appuie sur des investissements publics tels les infrastructures organisationnelles (Sensibilisation des prescriptions, formation, conseil technique) et les infrastructures institutionnelles (Laboratoires interprofessionnels, comité traite, SAV marchands-réparateurs, formation et l'assurance qualité). Les prescripteurs depuis les années 1980 sont à la fois, l'administration, le Producteur, l'industrie laitière, la commission européenne et les distributeurs.

Puis après la seconde guerre l'influence de la coordination technologique sur l'exploitation laitière s'est faite par type commercial de laits de consommation, à savoir le lait UHT, le lait pasteurisé, le lait stérilisé, le lait aromatisé, le lait vitaminé, le lait enrichi et le lait de croissance. Cette influence stimule l'élevage laitier et la concurrence entre les producteurs. La qualité des produits s'est améliorée avec l'outillage nouveau car on commence à mieux délaiter, à mieux laver et mieux malaxer. La création des laiteries, des beurreries et des fromageries vient compléter le dispositif des moyens industriels⁵². L'acquisition des techniques et les capacités de financements ont permis à certains producteurs de combiner leur système de production. Beaucoup d'exploitants ont à travers les nouvelles techniques économiser les facteurs travail, augmenter les rendements laitiers et sécuriser la régularité de leur production (Sylvander B., [1989]).

L'Etat a instauré des protections particulières par systèmes de produits; les AOC sur les fromages et a facilité l'acquisition des terres. Entre 1922 à 1933 on voit

⁵¹ Le monde de la transformation est hétérogène avec une forte domination industrielle (60% de la collecte) en 1960. La production laitière était en 1930 d'environ 140 millions d'hectolitres/an de lait. Elle provenait principalement de petites exploitations en nombre pléthorique et mal valorisée. L'évolution de la production du lait résulte de l'exploitation des ressources technologiques agronomiques des bassins de production laitière. Cette production est utilisée à l'origine pour produire plusieurs produits laitiers mais est mal organisée économiquement. Le produit peut être artisanal ou industriel. Si le lait n'est pas consommé en nature, il devient du beurre, du fromage, du lait condensé, du lait en poudre, de la glace lactée. Les autres sous produits sont incorporés dans l'alimentation animale et servent à la fabrication des caséines.

⁵² En 1902 on dénombre déjà 3300 établissements laitiers traitant 12 millions d'hectolitres de lait et produisant 24 millions de kilogrammes de beurre et 65 millions de kilogrammes de fromages.

apparaître une production laitière professionnelle malgré le fait que le traitement de la traite soit manuelle et que les appréciations hygiéniques du lait soient moins développées. Puis des services de prélèvements et des contrôles sont développés sur des bases technologiques spécifiques. Ces technologies se font de plus en plus à la ferme. Des tanks sont introduits dans les fermes après 1960 pour collecter et stocker le lait.

De nouveaux produits comme le lait concentré, les poudres de laits ont fait leurs apparitions dans les industries laitières. Ils ont permis un rapide développement des industries laitières pour pallier la demande urbaine des produits laitiers en pleine évolution. Cette industrie stabilise le conditionnement du lait dans des unités industrielles de dimensions variables. La chaîne du lait se décompose en activité de traite, de transports, de stockage, de standardisation ou d'écémage, de transformations industrielles afin de fournir les gammes de lait cru, de lait frais pasteurisé, stérilisé, stérilisé UHT, concentré non sucré, concentré sucré et de poudre de lait.

Les principales transformations encore utilisées à la ferme comme dans l'industrie concernent la mise en emballage du lait. Le lait cru est mis en emballage à la ferme. Après la livraison du lait par les collecteurs le lait peut prendre deux trajectoires technologiques, notamment la standardisation en matières grasses ou l'écémage selon le type de lait prévu au début de la transformation⁵³. Les principales caractéristiques de la technologie laitière se décomposent en traitement thermique, en teneur en protéine, en teneur en matières grasses. Le traitement thermique a permis d'allonger la Date Limite de Consommation (DLC) entre 7 et 150 jours. Les traitements thermiques appliqués dans l'industrie laitière sont nombreux. Il s'agit de la thermisation, de la pasteurisation, de la pasteurisation haute de l'ultra-pasteurisation, du traitement UHT et de la stérilisation.

Dans le cadre de ces technologies les paysans deviennent des fournisseurs des industriels et adaptent leur production de lait aux besoins des industries. Certaines organisations qui ont appuyé ce développement ont souhaité pour certains acteurs des caractères revendicatifs sur des traitements thermiques⁵⁴. Différents diagrammes de fabrication sont utilisés dans les industries avec différentes machines ou installations pouvant avoir plusieurs étapes. On distingue le diagramme de fabrication des laits de consommation, des laits concentrés, du yaourt, des desserts lactés, des crèmes liquides et épaisses, du beurre, des fromages. Les phases de la fabrication sont nombreuses selon le produit considéré. Le diagramme de fabrication du yaourt nécessite une standardisation en matières grasses, une concentration ou addition de poudre de lait, un pourcentage de matières sèches, un traitement technique, une homogénéisation, un refroidissement, un ensemencement qui peut permettre de produire de yaourt ferme ou de yaourt brassé. Cette technologie d'avoir un produit d'une DLC de 24 jours à 6°C.

Le diagramme de fabrication des desserts lactés est une combinaison de standardisation en matière grasse, en matières sèches, une opération de

⁵³ L'industrie développe une association variée du processus d'homogénéisation, de la pasteurisation, de la stérilisation, de la concentration, du sucrage, du séchage, de l'instantanéisation, de la mise en bouteille ou en emballage afin de produire du lait frais pasteurisé, stérilisé, stérilisé UHT, concentré non sucré, concentré sucré et en poudre.

⁵⁴ Il s'agit de la thermisation, de la pasteurisation, de la pasteurisation haute, de l'ultra-pasteurisation, du traitement UHT et de la stérilisation. Pour mettre en place ces processus un échangeur à plaques pour permettre de faire circuler le lait et l'eau. Toutes les technologies sont développées autour de la courbe température et temps.

réchauffage, de préparation du mix, c'est à dire un mélange des ingrédients secs au lait standardisé, une homogénéisation, une cuisson du mix en cuve et une stérilisation. Les techniques de refroidissements et de foisonnement vont permettre de générer de crème de dessert lait gélifié aromatisé, liégeois - crème de dessert et la mousse.

Le diagramme de fabrication des crèmes utilise l'écémage centrifugé pour obtenir une crème de 30% MG. Cette crème est pasteurisée, soumise à l'opération de dégazage et d'homogénéisation. Selon la technique de refroidissement on aboutit à une crème liquide ou par ensemencement à une crème épaisse. Le diagramme de fabrication du beurre est identique à celle de la crème. On trouve en plus dans la chaîne un ensemencement, une maturation physique, une maturation biologique, un barattage au butyrate, un conditionnement pour aboutir au babeurre, au beurre salé ou beurre aromatisé. Pour les types de fromages on note une phase de coagulation, d'égouttage, de types de pâtes, d'affinage. On obtient du gel, de la caille et du fromage affiné. L'opération d'égouttage du gel lactique peut être réalisée en sac ou sur toile filtrante, en moules, par centrifugation, par ultrafiltration. L'égouttage du gel présure est favorisé par découpage, brassage, moulage, pressage, cuisson et l'acidification. Les techniques de salage permettent un complément de l'égouttage et développent la formation des croûtes. L'affinage correspond à une digestion enzymatique des constituants du caillé. Il conduit au développement de nouveaux caractères organoleptiques. L'affinage est une opération complexe. Elle résulte de trois types de transformations biochimiques; la fermentation du lactose, des lactates, de lipolyse et de protéolyse.

De nombreuses industries visent à promouvoir l'élevage laitier, les systèmes pastoraux, et les systèmes de polycultures élevage à partir des diagrammes de fabrication qu'elles possèdent. En effet, le secteur laitier a eu à développer un important fonctionnement de dispositifs spécifiques pour pouvoir produire des produits laitiers. C'est l'usage de ce dispositif spécifique qui a permis à l'industrie de produire un excédent de volume commercial de beurre et de fromage.

L'évolution de la fabrication va du système traditionnel au système moderne de technologie d'amélioration des produits. Certains systèmes traditionnels autorisaient des pertes de protéines et les types technologiques nouveaux ont augmenté les rendements. Cette évolution est soutenue par l'Etat en termes de crédits et des développements de la *recherche agronomique*. *A ce propos «L'Etat remplit de façon principale une quadruple fonction. Il prend en charge la recherche fondamentale, voire dans certains cas appliquée au sein de l'INRA. Il crée les conditions financières de l'accumulation en offrant prêts bonifiés, primes d'installation et subventions diverses qui abaissent le coût du capital. Il stabilise des choix productifs en leur fournissant un support réglementaire ou législatif. Surtout, en stabilisant les prix agricoles, il crée les conditions qui sécurisent l'investissement» (Nieddu M., [1998] p. 321).*

La production du lait au stade agricole se réalise dans l'exploitation agricole mais aussi dans les interfaces avec les utilisateurs et les fournisseurs. La technologie laitière est complexe. Les conditions de production combinent des savoir-faire simples et la complexité du lait. Elles assurent une dynamique technologique qui incite la production laitière à s'adapter à l'industrialisation de ses

itinéraires techniques, donc à la négociation et aux relations humaines marchandes du partage de la valeur économique.

2.2.2 L'apport des technologies agricoles à partir de 1984.

Historiquement l'évolution des différentes technologies agricoles a joué un rôle sur les changements structurels de la filière laitière. Depuis les années 1984, elle a développé les modalités de la mise en valeur de plusieurs mesures et actions dans les relations entre les producteurs et les industriels de la transformation : les mesures des conquêtes des terres pour l'élevage laitier, d'exploitation de la mobilité du travail agricole, de la recherche de nouvelle source de revenu agricole, de contrôle des grandes pathologies, de lutte contre les épizooties, d'augmentation de la productivité du lait, de réorganisation des exploitations laitières, de promotion de l'exploitation laitière, la propreté, la composition du lait et les stockages de lait sont autant de caractéristiques technologiques élaborés pour permettre une coévolution de l'industrie et de la production laitière.

Les producteurs de lait ont donc utilisé cette situation pour se procurer la diffusion de la sélection laitière, l'exploitation de croisements, les progrès génétiques comme l'insémination artificielle et l'indexation des taureaux⁵⁵, les défrichements de la terre, l'introduction de culture fourragère... Dans ce contexte l'exploitation laitière était structurée par les projets d'élevage locaux des grands exploitants fermiers propriétaires et la technologie de transformation du lait, puis par le retournement des dispositifs institutionnels. Les décisions techniques de l'exploitant laitier sont inspirées de ceux utilisés en gestion de production dans l'industrie⁵⁶.

Le développement de l'insémination artificielle a démarré en 1945 et provient de l'intérêt sanitaire et économique accordé à l'amélioration génétique. Cette technique est améliorée en 1960 par la conservation des semences. Elle a contribué à l'expansion des races de vaches productives comme le Holstein. Des nouvelles techniques, de transfert d'embryon, ont été élaborées pour avoir une meilleure maîtrise de la procréation. Les nouvelles techniques ont été mises en œuvre pour plusieurs décisions techniques de la transformation de l'élevage de vaches. Entre 1945 et 1960, on observe un grand nombre d'agriculteurs dans différentes structures agricoles laitières. Chaque producteur développe la production du lait par rapport aux perceptions sociales, aux connaissances diffusées par les industriels et aux contraintes d'élevage de vaches. En fonction des zones d'élevage l'évolution de la filière laitière se caractérise par plusieurs mutations d'innovations techniques. Les partenaires commerciaux des producteurs de lait commencent à s'intéresser de plus en plus aux manières même de produire des producteurs. Certains cherchent à garantir leurs procédés de fabrication en imposant des procédures dédiées. Dans les territoires agricoles, notamment la Bretagne, la Charente, le Nord et la Normandie, on distingue autant de système d'élevages par rapport aux itinéraires techniques

⁵⁵ L'indexation sur descendance des taureaux, à partir des performances de leurs filles, a été développé à compter des années 50. La première mise à l'épreuve d'un taureau d'insémination artificielle a été réalisée en 1951. Le centre technique pour le contrôle de la descendance a été créé en 1959 sous l'union des coopératives d'insémination artificielles et de la fédération des producteurs de lait. Une réflexion sur l'organisation à mettre en place a été conduite par l'INRA et le Ministère de l'agriculture.

⁵⁶ On entend par gestion de la production dans l'exploitation agricole, l'organisation temporelle et spatiale des ressources productives ainsi que la conception et la mise en œuvre des activités de production.

choisis. Le système d'élevage se constitue ainsi dans l'exploitation par la coordination technique entre producteur et transformateur. La production laitière est devenue une activité prenante au plan de l'organisation du travail, de l'attribution de la ressource en terre entre l'élevage et les autres cultures. Elle est devenue une source de valeur ajoutée pour l'exploitation agricole. L'industrie laitière venait donc de faire ses preuves dans les fruitières en France et démarrait sa croissance en Europe. Il apparaît de plus en plus un grand besoin de connaissances agronomiques de la vache pour pouvoir produire le lait et pour le commercialiser sous la forme produits laitiers. La politique laitière s'inscrivait alors dans le cadre plus global d'optimisation de la conduite alimentaire de la vache et de la stratégie de développement de l'élevage.

En 1950, les producteurs du lait développent le passage de la cueillette de l'herbe dans les zones herbagères aux semences fourragères. Cette nouvelle orientation technique vise à accélérer l'intensification de la culture du maïs ensilage. Elle ambitionnait promouvoir le développement de l'élevage laitier comme un modèle technico-économique qui tient à la fois compte de trois principes : les rapports de prix, l'allocation du travail et l'allocation de la valeur alimentaire des fourrages. Un nouveau modèle de vache laitière à haut potentiel commence à s'imposer. De nouvelles techniques⁵⁷ sont introduites pour améliorer l'augmentation de la valeur énergétique de l'herbe et de l'utilisation des correcteurs azotés, des substances tampons pour accompagner le maïs ensilage. Elles permettent aux collecteurs et aux transformateurs d'exiger de nouveau profil du lait. La gestion de la qualité hygiénique, nutritionnelle, d'usage, organoleptique et symbolique a été fortement avancée dans la transformation industrielle. Les changements dans la production du lait et les quantités de lait livré posent des problèmes dans la régulation de la filière et de la qualité industrielle. Les consommateurs et les transformateurs ont augmenté leurs exigences sur les aspects de sécurité alimentaire⁵⁸. Les transformateurs proposent des produits laitiers de plus en plus en fonction de la poussée de la production du lait, des profils de consommateurs et en fonction des critères technologiques. Le lait est donc recherché comme un produit apte à toute transformation. Certaines laiteries et des fromageries ne collectent pas le lait mais l'achètent par le biais d'intermédiaires appelés collecteurs. Des producteurs modernistes se regroupent en coopératives pour développer des industries laitières primaires et une filière inversée avec laquelle le producteur fixe lui-même son prix.

La productivité de la production du lait dépend de l'amélioration du niveau génétique des taureaux, des conditions d'élevage, des modes de paiements du lait⁵⁹. La laiterie prescrit au paysan un cahier de charges de fourrage qu'il doit employer, les heures de traites. En effet le progrès technologique en termes génétiques (apports de la génétique moléculaire et l'adaptation de la traite) a consacré la domination de la race Holstein et a déterminé l'évolution économique de la ferme laitière par l'évolution des références du taux butyrique (TB) et du taux protéique

⁵⁷ Il s'agit de l'ensilage, de l'enrubannage et le haylage.

⁵⁸ De ce fait, les solutions retenues privilégient l'écoulement en volumes des produits laitiers faute d'autres solutions techniques immédiates: exportations des produits faiblement transformés, et productions dont les qualités sont orientées par les interventions publiques (poudre de lait, beurre) (Nieddu M., [1998] p. 337).

⁵⁹ L'agriculteur se trouve vend son lait à des entreprises de capitaux privés ou coopératifs et qui achètent le lait par des prix conventionnels.

(TP) du lait collecté. Ce développement a donc fondé l'évolution de la croissance en volume⁶⁰.

L'insémination artificielle a amélioré la génétique des bovins laitiers à partir de 1945. Elle a permis de réduire l'expansion de certaines maladies contagieuses et les dépenses d'entretien d'un taureau dans les fermes. Elle est approfondie par la cryoconservation des semences vers les années 1960 qui autorise une exploitation large et durable d'un taureau sélectionné. Aujourd'hui on utilise des transferts d'embryon pour maîtriser la procréation des taureaux. Ce progrès permet de rendre régulier l'insémination artificielle. L'indexation sur descendance est un ensemble de techniques qui permet d'indexer les caractères d'une vache en fonction des contraintes économiques et technologiques⁶¹.

Le progrès génétique est caractérisé par la succession de petites mutations dans un contexte d'intensification et de spécialisation de la production laitière dans les ateliers. Les rythmes de croissance du niveau de production sont visibles à partir des années 1970. Il y a eu un accroissement significatif de la productivité des races Française Frisonne, Prim'Holstein, Normande, Montbéliarde. Des apports de la génétique moléculaire permettent aujourd'hui de faire une sélection par marqueur, d'augmenter la fréquence de certaines variantes de caséine ou d'acide gras. Aujourd'hui cette technique ouvre un horizon diversifié de la sélection en fonction des races, des contextes technico-économiques et sociologiques. A partir de 1920-1945, les investissements agricoles et industriels sont indépendants selon les progrès génétiques. Depuis les années 1960 les rythmes d'industrialisations sont importants. La politique agro-alimentaire vise à organiser à partir de l'aval le développement de l'agriculture, donc de la production du lait. De 1950 à 1980, l'évolution de la filière laitière se caractérise par une succession de mutations provoquées par un ensemble d'innovations techniques dans une conjoncture très longtemps marquée par l'intensification de la production et la spécialisation des ateliers. En effet le producteur de lait vise une optimisation de la conduite alimentaire de la vache laitière.

Beaucoup de zootechniciens ont travaillé sur la valeur énergétique, sur les protéines et la couverture des besoins azotés afin d'améliorer cet objectif. Des techniques ont été développées pour l'utilisation de source d'azote non protéique, pour le tannage de protéine et l'incorporation de protéines d'origine animale. L'expansion de ces techniques dans certaines exploitations est à l'origine des systèmes de production. Les modalités d'insertion de ces systèmes dans les bassins de production sont différentes en fonction de la coordination technique entre

⁶⁰ Il provient de l'art des zootechniciens vers le début du XX^{ème} siècle. Les races des vaches sont de mieux en mieux identifiées. L'apport d'azote à la vache est mieux maîtrisé afin de synthétiser les protéines par l'intermédiaire du rumen, le tannage des protéines, l'incorporation de protéines d'origine animale particulièrement riches en acides aminés et la supplémentation en acides aminés de synthèse. Après la seconde guerre mondiale un élevage laitier spécialisé et intensif est adopté dans les exploitations familiales. Des techniques de gestion des lactations ont été développées. Pour diminuer des anomalies des cycles de production, des traitements hormonaux ont été utilisés sur des vaches et des génisses. Cette technique permet d'optimiser le travail de l'éleveur, de répondre aux besoins du marché. Elle permet d'améliorer la qualité du lait. Ces éléments sont portés par la recherche de la sélection laitière et notamment la génétique des populations. Les performances des taureaux d'insémination ont permis d'établir une évaluation de la production laitière de leur fille. Ainsi l'insémination artificielle et l'indexation des taureaux sont devenues les deux grands progrès génétiques dans la sélection laitière répandue dans les exploitations.

⁶¹ Elle se rapporte au contrôle des matières azotées et protéiques dans la production du lait. Des index laitiers sont construits pour permettre d'accroître les marges économiques des exploitants entre les années 1970-1990. D'autres critères touchent la fertilité, la longévité, la morphologie fonctionnelle selon les races et permettent de sélectionner l'animal de 50% sur sa capacité de production du lait. La mécanisation de la traite est un autre pendant du développement technique pour les producteurs laitiers.

producteurs de lait et les structures de transformation. Un appareil industriel va occuper le segment de l'alimentation laitière et un autre appareil de transformation agit sur la production après l'influence de la production d'aliments industriels. Aujourd'hui on trouve une diversité de pratique d'alimentation qui est considérée comme une des composantes de la formation de la valeur du lait. Il y a des exploitants qui visent à couvrir les besoins liés à un objectif de production de plusieurs façons. Certains visent la qualité des produits laitiers, la sécurité alimentaire et d'autres prennent en compte l'impact environnemental des pratiques d'élevage et le bien être animal. Le progrès technique a influencé la demande des terres donc des structures de production du lait et a éloigné les producteurs des centres de décisions.

Le bassin de la production laitière localisé en France admet la coexistence de plusieurs mondes économiques. A la fin des années 1970 les entreprises de collecte se concentrent, les capitaux privés se désengagent partiellement de la transformation laitière pour s'investir dans la grande distribution, laissant aux producteurs et coopératives le coût d'opération de modernisation des structures (Pesche D., [2007]).

La concentration s'exprime par le phénomène de fusion-rachat. Les industries se restructurent par la recherche des économies d'échelle au niveau technologique. La valeur économique développée est la valeur investissement et la valeur performance. La valeur performance est formée au-delà de la transformation. En amont, l'industrie laitière met en concurrence les petites et les grandes exploitations laitières à travers des chartes de bonne pratique agricole, des ouvrages collectifs, afin de proposer de meilleurs prix de lait. Les exploitations laitières s'articulent dans les territoires de production en termes de valeurs systèmes de production. Du point de vue technique un système de production décrit les combinaisons des facteurs de production. Il est en effet au niveau économique l'expression technologique. Ils peuvent être classés en zonage de polyculture élevage, élevage de plaine, de montagnes et piémonts. Chaque territoire peut être aussi classé en zones principales selon les potentialités agricoles, la densité d'exploitations laitières, les dimensions des ateliers, la pression foncière, les contraintes environnementales, les systèmes de production des exploitations laitières.

C'est donc dans les systèmes de productions que les opérations de la production du lait dépendent de plusieurs variables sources de la valeur économique. Compte tenu de nombreuses techniques, seules les opérations peuvent être sources des valeurs économiques réalisées. Ces sources sont localisées dans les territoires de production. La production du lait est une activité très diversifiée si on le voit sous l'angle des orientations techniques de chaque exploitation agricole. Ce qui conduit à conclure que la valeur économique du lait dépend des orientations et des pratiques techniques de l'exploitation. Les exploitants d'une même zone de production du lait sont à la fois concurrents par technologie pour exploiter la terre. Ils sont aussi solidaires dans les développements des outils technologiques en mettant ensemble leur capital d'expérience de terrain. Dans les zones de production le rythme de développement des systèmes de production est indépendant du rythme de développement des industries.

La spécialisation des exploitations est une valeur économique et a un caractère irréversible. Les marges de manœuvre pour s'assurer une meilleure valeur

économique existent par et dans les techniques adoptées par les producteurs et les adaptations envisagées par les industriels pour la qualité de lait. Les normes industrielles ont été mises en place pour rentabiliser les industries mais sont intégrées dans les systèmes de production. Leurs effets immédiats sont le renforcement des niveaux de valeur économique des exploitations de lait. L'émergence des techniques change les conditions de concurrence. Beaucoup d'industries se sont implantées dans les zones de production de lait. En effet, la reproduction des choix techniques en agriculture est ainsi conditionnée par la valeur économique que l'industrie de transformation leur accorde.

Les industriels supposent que le développement des fromages à base de lait cru par les artisans peut engendrer une mauvaise qualité bactériologique livrée par le producteur. Ils sont contre une hétérogénéité non technologiquement contrainte du lait car il y a une forte probabilité de risque sanitaire, d'image et de coût de séparation de lait. Les coopératives ripostent à cette concurrence par le contrôle du ramassage et de la collecte du lait. Ces différents acteurs incitent la production par les primes à la quantité. La transformation technologique va donc permettre l'émergence d'une solide économie laitière en Normandie, en Bretagne, dans les pays de Loire, en Nord Pas -De -Calais, en Lorraine (Calvez E., [2006]).

La position des artisans est paradoxale compte tenu de leurs difficultés à manipuler les laits thermisés. En effet, ce lait affaiblit leurs savoir-faire traditionnels, la qualité de leurs produits et l'image des appellations d'origine contrôlée. Dans les logiques productives des deux types de consommateurs du lait, il y a des interventions des industriels pour renforcer les capacités de collecte des éleveurs et d'amélioration de l'hygiène des ateliers. Cette intervention permet aux artisans de préserver leurs intérêts de départ (Sylvander B., et Biencourt O., [2004]). Les orientations d'élevage de l'Ouest dans les bassins laitiers gravitent par les technologies utilisées par les IAA autour soient de la production lait, soient de la production viande, soient laits et viandes confondues. La taille des cheptels, bien que variable d'une exploitation à une autre, permet d'observer la concentration des plus grands cheptels de vache laitière en Bretagne, en Normandie et en Pays de la Loire.

La première cause des changements techniques est d'ordre d'incitation et d'orientation de la politique laitière. Les autres causes des changements mineurs de la technologie sont souvent dépendantes des pathologies, de l'alimentation, de l'utilisation des suppléments, des réglages de machine à traire, de la qualité du lait. Des nouvelles maladies comme la listériose et la salmonellose sont apparues dans le lait et ont provoqué le développement de nouveaux outils de lutte, développés en collaboration par les éleveurs et l'industrie laitière afin d'empêcher la contamination du lait. La réfrigération du lait s'est développée de l'industriel vers la ferme autour de 1970. Elle a permis de gérer la collecte quotidienne par la collecte de 72 h et de dépasser les collectes en bidon par les citernes. Cette technologie de citerne est un grand progrès d'un point de vue hygiénique. Pour la collecte les industriels ont informatisé les circuits afin de réduire les coûts et de mieux surveiller la qualité du lait. Les structures laitières sont pour la plupart équipées de logettes paillees avec ou sans racleur. Certaines exploitations ont opté pour un logement stabulation aire paillee. D'autres utilisent les deux systèmes. Les génisses sont en stabulation paillee et les vaches laitières en logettes paillees. On trouve aussi les logettes caillebotis pour le troupeau laitier. Au niveau de la France 70% des exploitations laitières possède un cheptel de race Holstein. Dans certaines exploitations la race Holstein

est dominante. Certains cheptels sont de races Normande ou mixtes (Normande et Holstein.) Les éleveurs distribuent une alimentation complète à base de fibres, une alimentation liquide ou une fibreuse à leur troupeau. Il y a beaucoup qui les laissent tondre les herbes. Depuis ces dix dernières années les pathologies les plus fréquentes sont la mammite, la boiterie et la mérite. Les éleveurs utilisent des suppléments de toutes formes ou des produits de types asséchants litières afin d'améliorer la qualité des litières, de stabiliser la flore colibacillaire et de réduire ainsi les risques de mammites.

Les asséchants litières permettent de limiter tous les problèmes de contamination microbienne, des infections pulmonaires, le dégagement des gaz. La Prim'Holstein est la race la plus productive mais très sensible car cette race possède le taux de non délivrance, de fièvre de lait, de mammite, d'acidose et de retournement de caillette le plus élevés par rapport aux races normandes et montbéliardes. Ce constat nous amène à considérer que les races de vaches sont très exigeantes et demandent une maîtrise parfaite des modes de conduite de la nutrition. Les éleveurs sont devenus de gros utilisateurs des suppléments nutritionnels à cause des besoins élevés de leur cheptel. La qualité du lait devient une préoccupation des éleveurs laitiers. Plus la qualité sanitaire est bonne et plus le lait sera valorisé. Cet objectif requiert un fonctionnement optimal de la technique d'élevage.

Pour pallier les difficultés de fertilité au sein de leur cheptel certains éleveurs remettent en cause le système d'alimentation et notamment l'apport en vitamines, oligo-minéraux. Ils contrôlent le déficit énergétique, la qualité du lait et le pic de lactation. Les solutions sont diverses. Certains privilégient l'hygiène, d'autres réforment les vaches. Certains développent une meilleure surveillance, une homéopathie, des traitements antibiotiques, une alimentation saine... Cette poussée laitière a précédé le mouvement d'industrialisation des IAA qui a pu trouver des moyens d'une automatisation en continu et mettre au point les innovations de procédés et de procès permettant une intégration continue du producteur au débouché final sans rupture.

A la fin de la seconde guerre mondiale les éleveurs ne disposaient pas de machines à traire. Nombre de petites exploitations pratiquaient la traite manuelle. La collecte se fait dans des bidons. La mécanisation de la traite a démarré en France en 1950 avec les pots trayeurs, des lactoducs pour améliorer les opérations de transvasement du lait. La salle de traite n'était pas spécifique et on rationalisait mal le travail. A partir des années 1963 il y a eu création des salles de traites spécifiques et usage des machines à traire. C'est le début de l'ère de la traite mécanique qui a permis de traire simultanément un grand nombre d'animaux. La diffusion de cette technologie dans les fermes est fulgurante. Aujourd'hui dans certaines exploitations une diffusion lente mais croissante de la traite automatisée par des robots a remplacé la diffusion des trayeurs. Cette machine a augmenté le nombre des animaux dans les ateliers, le niveau de volumes de lait à collecter et à stocker à la ferme. L'introduction de la traite a occasionné par la machine des infections, sur les mamelles, qui peuvent altérer le lait. Elle a permis de gagner des temps de travail et de développer dans les exploitations des opérations d'hygiènes et de surveillances sanitaires des vaches.

La principale nouveauté des années 1970 est la dépose automatique des faisceaux trayeurs composés des systèmes électropneumatiques. Aujourd'hui ils sont pilotés par micro processeurs avec une incorporation d'automates de nettoyage. Ces machines respectent les exigences d'installation de traite, les caractéristiques de l'exploitation de l'entreprise qui collecte le lait. Les rythmes de traite sont différents d'une exploitation à une autre. La concentration croissante des exploitations laitières se traduit donc par l'adoption des moyens techniques d'envergures. Les vaches Prim'Holstein se prêtent bien à une traite mécanique et automatisée qui est apparue vers les années 1992. La traite automatisée est une technologie d'origine récente et depuis 2002 plus de 450 élevages sont équipés de robots en France.

Le lait peut être contaminé par la tuberculose et la brucellose à la ferme. Dès les années 1960 un programme de déclaration de la maladie, de vaccination, de dépistage systématique, de séquestration et d'abattage a été mis en place. Des programmes identiques sont conduits pour lutter contre la listériose et la salmonellose en collaboration avec les éleveurs et l'industrie laitière. Cette lutte n'est possible que par la modernisation qui provoque la disparition 87,7 % des exploitations laitières entre 1969 et 2003. L'appareil productif laitier s'est métamorphosé avec une nette croissance de la référence laitière. La restructuration est intense et la concentration est sensible à l'Ouest. La première phase de concentration vient du passage de la collecte de beurre et de crème à celle exclusive de lait entier. Elle a démarré à la fin des années 1960. Elle n'est pas encore finie malgré le fait que les coûts de mécanisation représentent le tiers du coût de production laitière. Les exploitations peuvent encore se regrouper, réorganiser le travail ou adopter des systèmes herbagers plus économes.

Bien que les grands groupes industriels soient orientés vers la transformation de produits à haute valeur ajoutée avec l'usage des marques (Rastoin J.L., [1995]), ils restent à la tête de la transformation laitière. La part de la valeur ajoutée des industriels est en augmentation et c'est le fruit des fusions (1956-1975) et des acquisitions récentes d'outils industriels⁶². La croissance externe a permis à plusieurs entreprises laitières françaises à former de grands groupes laitiers tels que les groupes multinationaux comme Danone, Lactalis et Bongrain, qui pratiquent une internationalisation de leurs activités. Les groupes régionaux, issus des fusions et cessions pratiquent les mêmes stratégies en association avec le savoir-faire, la certification et le respect des traditions des fabrications locales. Les systèmes coopératifs sont largement présents sur les créneaux des produits de faibles valeurs ajoutées.

La concentration économique est confondue aussi à la concentration géographique qui autorise les acteurs d'exploiter simultanément des économies d'échelles, de gammes, de différenciation des produits afin de réguler leurs activités⁶³. On observe dans le même temps des gains de productivité du travail par

⁶² Selon Calvez, par exemple, Bongrain a acquis une usine laitière à Marsac en Dordogne (1959), il prend le contrôle de la Fromagerie des Chaumes en Pyrénées-Atlantiques [1967] ainsi que de la Compagnie fromagère de la vallée de l'Ance (Haute Loire) en 1968. Au début des années 1970, il se porte acquéreur successivement de la Fromagerie Grand Ouche en Charente (1970), de la Fromagerie Rambol (1973) ainsi que la Fromagerie Siclet en Seine et Marne en 1975 (Calvez E., [2006], p. 65).

⁶³ Le Grand Ouest occupe une position dominante sur les livraisons. Cette performance est réalisée à travers un système de production intensif et une forte capacité de transformation industrielle surtout en Bretagne et au Pays de Loire. En Basse Normandie les productions laitières apparaissent sous le contrôle des appellations officielles (AOC) associées à une importante notoriété commerciale. La part du prix du lait à la production dans le vecteur des prix des produits laitiers est très faible dans certains cas et contrairement à ce qu'on peut observer en Franche Comté ou en Auvergne en général.

utilisation des nouvelles innovations. En Normandie les principaux opérateurs ont une bonne santé sur le marché domestique. Ils développent des capacités à déléguer des activités et des volumes de vente aux sous traitants. Ils collent aux attentes du marché, adaptent leur structure marketing, commercial et leur outil industriel pour disposer de multiples options à installer leur produit sur les marchés. Aujourd'hui en Basse Normandie on compte 29 entreprises réparties sur 51 sites. Ces entreprises assurent 14% du chiffre d'affaires à l'exportation. On compte 36% des coopératives parmi les opérateurs ; entreprises de transformation et 42% parmi les acteurs de collecte. Le Bassin des Alpes/Massif Central est approvisionné par des petites structures et la production est soumise aux AOC. Dans le bassin Nord/Nord-Est Les exploitations laitières sont de grandes tailles. On y trouve peu d'établissements de transformation et peu de spécificités régionales. Les principaux supports présents dans chaque territoire permettent à chaque bassin d'aboutir à des produits divers comme les laits de consommation, les produits frais, les fromages, les crèmes, le beurre, la poudre de lait et de babeurre.

Au Grand Ouest les principaux produits de valorisation de lait sont les produits dérivés du lait, les fromages basiques, les fromages à pâtes molles, les beurres et les crèmes. Dans les Alpes/Massif Central on compte les fromages à pâtes pressées, persillées et les fromages fondus. Dans le bassin Nord/Nord-Est on traduit la valorisation du lait par les laits liquides et fermentés, les fromages frais, les fromages à pâtes molles, les desserts lactés. Pour ce les transformateurs intègrent dans leurs choix une recherche à débanaliser leurs produits afin de créer des valeurs ajoutées, élargissent leurs segments de marchés par critères de différenciation, de qualités sanitaires de produits, des valeurs intrinsèques et extrinsèques des produits. Ici on ne fait pas encore référence aux technologies. En plus, la filière laitière a bâti des infrastructures très élaborées pour soutenir les relations de services entre les différents acteurs. Une analyse historique établie par J. Nefussi [1999] a montré l'importance des équipements d'interface et une profonde modification du rôle des acteurs. La compétitivité de la filière est en plus dépendante du rôle des infrastructures. Au niveau de la filière laitière les producteurs et certains transformateurs estiment que le travail est mal rémunéré et que les gains de productivité sont captés par l'amont et l'aval. Certains sont contraints à réorganiser leur relation de travail (mouvements d'intégration) et méthode de travail. Aujourd'hui la performance technologique du secteur laitier est prouvée. Les industriels ont atteint une bonne maîtrise de valorisation de produits par les technologies et des concentrations des outils de production. Ce sont ces logiques d'industrialisation qui commande la formation de la valeur et des revenus agricoles.

2.2.3 Un ensemble complexe de régimes de technologies et d'acteurs.

Les régimes de technologies adoptés par les transformateurs permettent de mettre en formes les relations entre producteurs et transformateurs du lait. Les technologies sont fléchées sur les produits. Dans certaines régions c'est les technologies de poudre de lait et beurre qui sont plus développées. Dans les technologies sont orientées fromages. Ces produits sont tous des créations industrielles. C'est donc dans la définition des processus d'industrialisation et des caractéristiques des produits qu'apparaissent les conditions de formation de la valeur et des revenus agricoles. Ces conditions conduisent aussi au partage de la valeur

entre producteurs et transformateurs. Dans ce contexte, les technologies autorisent des groupes de coopératives à coopérer avec des transformateurs privés. Les orientations industrielles de ces outils technologiques sont nombreuses. Elles tendent à produire des denrées alimentaires de plus en plus élaborées⁶⁴. La production brute laitière diminue parce que les IAA ont augmenté leurs exigences de qualité du lait à la production du lait. La qualité de la transformation du lait se fait d'abord au niveau de l'atelier-produit, de la production et de l'usine. Elle tient compte des facteurs (Certifications ISO 9001 et 9002, 22000, la nutrition clinique, infantile, les produits diététiques, les compléments alimentaires, et les aides culinaires) technico-économiques réglementaires.

L'industrie laitière compose par la technologie les valeurs économiques caractéristiques intrinsèques et extrinsèques du lait. C'est une stratégie d'articulation entre producteurs et transformateurs. L'industrie de transformation est très diversifiée et ces groupes d'acteurs produisent des valeurs économiques par des innovations. Ainsi l'industrie laitière est parvenue à créer la valeur performance à partir de plusieurs segments de technologie. Elle a d'abord développé la valeur économique du beurre et des fromages par l'amélioration des méthodes artisanales dès les années 1920. Elle a introduit de nouvelles valeurs économiques de fabrications industrielles de caséines, de laits pasteurisés, de yaourts dès 1960. Elle a développé des valeurs économiques des techniques séparatives pour standardiser le lait matière industrielle afin de l'adapter aux exigences de production des fromages et d'autres coproduits. De 1970 à 1980 beaucoup de groupes laitiers par le jeu de fusion et acquisition développent la technique de collecte de grands volumes de lait, de la production de grand tonnage de fromages et d'autres produits laitiers. Cette pénétration de technique dans la transformation a banalisé la collecte du lait et permet aux groupes de transformateurs de rentrer dans l'ère industrielle. La valeur économique issue du potentiel technologique dépend du nombre et du type (fromage, lait de consommation, beurre, crème et produits frais, produits industriels, multi-spécialités et préemballés) de sites industriels. Certains sites développent selon les procédés de fluidité employés. Ils engendrent différentes valeurs économiques. Beaucoup de sites ont procédé à la d'abord à la formation de la valeur économique de production de masse et d'autres segmentent leurs productions de valeurs économiques à travers des niches de production. Bref, chaque usine de transformation développe ainsi les valeurs économiques par les opérations technologiques.

Les technologies acquises marquent une dotation de pouvoir économique. Par exemple, on compte 72 établissements qui collectent plus de 58% de la valeur économique des livraisons françaises. 362 petits établissements essentiellement localisés en Franche Comté collectent moins de 5 millions de litres par an. Ils transforment 3,2% des livraisons. Les conditions de production des valeurs économiques de ces établissements ne sont pas comparables à celles des grandes entreprises. Les valeurs économiques de ces structures se rapportent aux statuts et à l'appartenance aux groupes. Ce sont les grands groupes (par exemple, Danone, Lactalis, Bongrain, Sodiaal) qui transforment la majeure partie du lait donc qui ont le quasi-monopole de la création de la valeur économique (Tableau 6). Cependant une importante part de la production nationale des produits laitiers est réalisée par un

⁶⁴ Les technologies de transformation sont très diversifiées et départagées entre des technologies modernes et des techniques traditionnelles. On trouve des outils industriels importants qui peuvent avoir essentiellement un caractère artisanal. Ils sont maintenus pour un motif commercial.

petit nombre d'établissements à forte capacité de production. La capacité de transformation est technologique. C'est cette structure qui détermine la création de la valeur économique. En effet, l'industrie se compose de deux potentiels (Groupe laitier et petits établissements) de lignes de fabrications qui correspondent à deux niveaux de créations de la valeur économique :

- la logique de production de catégorie des produits de grande consommation (PGC) entre autres, les produits frais, laits liquides, fromages qui utilisent 70% du lait collecté et qui représentent 17.5 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires (CA) en 2007.
- Les logiques de productions des produits industriels dont l'industrie utilise 30% du lait collecté pour leur fabrication. L'industrie réalise également en 2007, 2,5 milliards d'euros de CA avec les produits industriels.

Ces éléments indiquent que le principal facteur explicatif de la création de la valeur économique est l'ensemble des technologies dédiées aux produits de grande consommation (PGC) et que l'ensemble des technologies dédiées aux produits industriels (PI) est secondaire. La valeur économique des PGC est fortement segmentée par des gammes de produits, par les marques et les référencements des distributeurs. La plus importante structure technologique est celle des fromages. Elle utilise 40% de la matière sèche utile collectée et représente 45% du Chiffre d'Affaires (CA) de l'industrie. Plus de 1000 fromages sont commercialisés dont 10% sont sous des technologies dédiées aux AOC. Une importante composante technologique est utilisée pour des marques nationales, premiers prix, et des MDD. La seconde structure technologique concerne les technologies des produits frais, à savoir, les laits fermentés, les yaourts, les crèmes de consommation et les desserts lactés. Elle utilise 10% de la matière sèche utile collectée et représente 25% du CA de l'industrie laitière. Le troisième segment technologique concerne le lait liquide qui utilise 11% de la matière sèche utile et représente 12% du CA de l'industrie laitière. Le dernier segment technologique regroupe les technologies des produits innovants et nouveaux. Il permet de générer un CA de 11%. Les dix groupes nationaux de statut privé hormis Sodiaal représentent 72% de la technologie au lait collecté français. Ils traitent de très gros volumes de lait et sont implantés sur tout le territoire. Ils offrent des gammes étendues de technologies dédiées aux produits et aux coproduits. Ils sont en position de leader. Les trois premiers groupes Lactalis, Bongrain SA et Sodiaal commercialisent la moitié des produits laitiers grâce à leur technologie. Ils réalisent 40% du CA à l'export.

Cette description illustre le fait que plusieurs groupes laitiers sont leaders et ouverts à l'exportation par leur capacité technologique. Le groupe Sodiaal valorise le lait en exploitant tous les métiers du lait donc toutes les technologies (Fromages, lait et matières grasses, poudres et ingrédients laitiers, produits frais). Ils disposent de 50 sites industriels. Tous les groupes nationaux construisent des politiques d'innovation, de la qualité et de la sécurité alimentaire. Les groupes régionaux sont au nombre de 16. Ils traitent des volumes de production importants. Ils transforment 15% des produits laitiers et offrent aussi des gammes de produits larges. Ils sont axés sur les spécialités régionales et des produits de terroir tel que les fromages AOC. Ils se positionnent sur les technologies orientées labels et marques. Il s'agit de Celia, de LNA, de Graindorge, des Maîtres Laitiers du Cotentin, de la coopérative d'Isigny Sainte Mère, groupe centre lait. Nous distinguons un troisième type de

structure composée des petites et moyennes entreprises indépendantes. Il représente 15% du lait transformé (Tableau 7).

Tableau 6 : Présentation des groupes nationaux.

Nom de l'entreprise	Produits	Marques connues	Implantation géo.
Lactalis	Lait Beurre Fromages Pdts frais Crème PI	Président, Bridel, Lepetit, Lanquetot, Société, Beulet, Lactel	65 sites en France 13 à l'étranger
Bongrain SA	Fromages	Cœur de Lion, Bresse Bleu, Caprice des Dieux, Fol Epi	Nationale 23 sites en France 52 sites en UE/monde
Sodiaal	Fromages frais Laits Fromages PI	Riches-Monts, Yoplait, Candia	Nationale 22 Sites en France 5 usines en UE
Fromagerie Bel	Fromages	La Vache qui Rit, Apéricube, Babybel, St Morgon	6 sites en France 16 UE/monde
Danone	laitiers frais et ultrafrais	Gervais, Danette, Danao, Jockey, Gervita	6 sites de production en France
Groupe Entremont	Emmental	Entremont	12 sites en France
Nestlé	Desserts lactés Yaourts	Nestlé	12 sites de production en France

Tableau 7 : Présentation de quelques groupes régionaux laitiers.

Nom de l'entreprise	Produits	Marques connues	Implantation géo.
Senoble	Yaourts Desserts lactés Crème Fraîche	Senoble	5 sites Normandie, Somme, Yonne, Loiret, Est
3A	Lait Desserts Beurre Crème	Cantorel, Fraimontal Pilpa	3 sites en Aquitaine, Auvergne, Lozère, Aveyron
UNICOPA PL	PI : lactoserum Emmental Pâte Pressée	Ripoz	6 sites en Bretagne/Jura
Eurial Poitouaine	Fromages Poudres de lait Crème, Beurre	Grand Fermage	11 sites en Pays de la Loire
Célia	Fromages Poudres Crème	Celia, Chaussée au Moine	4 sites en Pays de la Loire
CANA PL	Beurre PI Fromages PM	Paysan Breton	5 Sites en Pays de Loire
Centre Lait	Fromages AOC et Spécialités régionales Poudres		5 sites en Auvergne, Lozère, Aveyron
Les Maîtres Laitiers du Cotentin	Crème Beurre Fromages AOC Normandie PI		2 sites en Basse Normandie

Dans les tableaux 6 et 7, les groupes laitiers sont nombreux (plusieurs sites) et implantées dans toutes les régions. Sodial s'est rapprochée par une logique de fusion avec Entremont et Eurial de Glac en 2010. Certaines entreprises (Novandie, Andos et Cie, Agrial, Coralys, 3A, Bonilait, Fléchar, Isigny Sainte Mère, Picardie Lait, Sill, Orlait, Senoble, Sociétés Flandre, Alsace Lait, ingredia, Solailoire, coopératives des monts Joux, fromagerie Perrin-Fils, fromagerie Badoz par exemple) sont reconnues par les professionnelles comme des entreprises maîtrisant les processus de fabrication de plusieurs produits dans la production industrielle. Elles dominent aujourd'hui dans la sous-traitance de production des MDD. Les acteurs de transformation du lait sont soit des coopératives ou des entreprises privées.

La transformation laitière française possède quatre caractéristiques spécifiques de positionnements stratégiques et technologiques :

- il est fortement producteur de produits industriels (30% du lait collecté);
- le volume de ses AOC pèse moins dans la production totale;
- il est constitué d'un grand nombre d'entreprises; ces entreprises possèdent des «*mix-produits*» [produits industriels (PI) et produits de grande consommation (PGC)] très différents du fait de disparités régionales importantes, ce qui conduit certaines entreprises à être fortement spécialisées en produits industriels.

La combinaison de ces caractéristiques provoque des restructurations probables de l'industrie de transformation au plan des produits (développer les PGC et réduire les segments beurre-poudre, valoriser les PI et l'innovation) et au plan des structures de transformation (développement des économies d'échelle, des stratégies d'alliance, des rachats d'entreprise, des prestations de services), (Le

Denmat R., Seite G., [2001]). Dans le tableau 8, les principales données en 2010 des entreprises agroalimentaires de 20 salariés et plus, montre que le modèle d'industrialisation repose sur de nombreuses entreprises. Beaucoup ont bien investi dans les technologies de fabrication du fromage, du lait liquide et des produits laitiers ultra frais.

Tableau 8: Enquête annuelle d'entreprise sur les IAA.

	Nombre d'entreprise	Effectif salarié	Chiffre d'affaires	l'export	VACF	Invests
Industrie laitière	335	54 512	22 357 490	4 373 124	3 311 238	900104
Lait liquide et de produit frais.	63	16 124	7 934 299	1 227 925	1 269 466	370877
Beurre	13	2 456	1 497 249	240 666	122 553	22387
Fromages	207	28 534	10 293 096	2 058 220	1 514 606	413 414
Produits laitiers	28	2 969	1 799 470	716 211	117 152	28 999
Glaces et sorbets	24	4 430	833 376	130 103	287 461	64 429

Le chiffre d'affaires, l'exportation, les résultats et les investissements sont en milliers d'euros.
Source : INSEE-ESANE 2009 : Retraitements données définitives.

Un nombre conséquent traite la fabrication du fromage. Les entreprises privées visent à la fois la maximisation des profits et ont une mission d'écoulement du lait. Avec cette logique du nombre, les industries fromagères se positionnent sur différents pôles alimentaires. Un petit groupe travaille les produits frais avec une différenciation forte du produit. Les acteurs du lait liquide sont aussi peu nombreux. Le lait de consommation est devenu une production de masse en voie de différenciation par ajout de vitamines, des nutriments et des molécules. Un autre groupe d'entreprises produit du beurre, des produits laitiers, des glaces et sorbets. Le beurre reste une activité marginale en nombre d'entreprise et d'investissement. Cette description illustre bien le fait que les choix technologiques des entreprises laitières développent diverses structures des marchés.

Sur le marché global, la part de valeur ajoutée des fromages est dominante. Elle est suivie par la valeur ajoutée des produits frais et du lait liquide. Les valeurs ajoutées des produits laitiers et des glaces sont équivalentes et viennent en dernière position des deux premiers produits cités. En termes de pénétration du marché international les produits laitiers se vendent mieux à l'étranger ainsi que le beurre, les fromages, les produits laitiers frais et les glaces. Les emplois sont plus nombreux dans le secteur des fromages, du lait liquide et des produits frais.

Le jeu des évolutions technologiques a contribué à l'évolution des structures des marchés. Les transformations structurelles dues à la technologie sont assez solides que d'autres dans les mêmes conditions de productions. Certains acteurs utilisent la dynamique technologique pour développer plusieurs gammes et nouveaux produits. Dans certains bassins de production les transformateurs développent d'autres axes de valorisation de la technologie pour aboutir à des nouveaux produits et transformer des structures de marchés spécifiques. C'est le cas par exemple de la

zone Haute Savoie. Depuis plusieurs années, des transformateurs industriels ont adapté leur politique produit aux exigences de référencements et de qualité des distributeurs. Ils mettent en place des cahiers de charges sur la base technologique pour piloter la qualité du lait et de développer des gammes de produits marques, nationales, propres, marque de distributeurs, des marques premier prix, des appellations d'origine contrôlée (AOC) et des labels.

Les industriels exploitent des stratégies de différenciations dépendantes de leur mode organisationnel et de leur environnement géographique. Les groupes industriels accentuent la différenciation de leur offre par une politique de marque et de qualité. Orientées vers les créneaux de produits à haute valeur ajoutée, les trois types de différenciation verticale, horizontale et mixte, énoncés par Lancaster sont utilisées. Les industriels misent sur la qualité, le savoir-faire et le respect des traditions lors au sein des choix de technologies de fabrication du produit. Ce sont les innovations technologiques dans le domaine du fractionnement, de la reconstitution, de la conservation qui provoquent les changements techniques de la production de lait pouvant permettre aux entreprises d'exploiter leur moyen de production et leur ambition. Nous soulignons que l'histoire de la plupart de ces développements en termes de capital investi ont donné de la réputation aux produits laitiers donc ont contribué à la formation de la valeur économique du lait. Ces décisions de l'industrialisation du lait orientées vers le progrès ont changé les structures des marchés.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Quels enseignements peut-on retirer de ce panorama ? La maîtrise de l'innovation et de la ressource scientifique conduit à un positionnement robuste des industries sur les marchés, point de vue renvoyant au thème de la relation bien connue «science-industrie-consommation» (Kamien M., Schwartz N., [1975]). Cette maîtrise passe par une internalisation du travail de recherche et d'innovation, laquelle permet de s'approprier le processus d'innovation et de la production (diverse externalisation qui conduit à la sous-traitance). Bien évidemment l'illustration immédiate est représentée par le cas de Gervais-Danone, inventeur des produits frais laitiers. Il a inventé en 1850 le petit suisse et en 1872 le carré demi-sel. Nous avons pu observer dans notre panorama que l'évolution ou le développement du groupe laitier est fonction du degré de maîtrise des savoirs, des connaissances techniques mais également des techniques de commercialisations des produits. La technologie serait une clé explicative de l'évolution des industries, donc de la formation de la valeur.

Que peut-on dire de la formation de la valeur économique à partir de notre modèle triangle de la valeur économique une fois parcourue l'histoire économique de la technologie du lait ? L'histoire économique de la technologie montre que la technologie a qualifié la filière laitière, selon le degré de maîtrise et d'adoption technologique. Elle a pénétré le système productif fermier, le système productif artisanal et le système productif traditionnel, puis elle s'est installée dans un système productif agro-alimentaire au cours de la période 1950 qui a cherché à contenir l'accroissement de la production du lait par des ouvertures d'écoulement du lait à travers plusieurs produits laitiers. Les technologies ont donc apporté des gains de productivité en amont et en aval de l'industrie. Le développement de l'industrie du lait

permet de repousser par la technologie des laits de consommation, des fromages, la saturation du marché de lait. Mais la relation structurelle entre le transformateur et le producteur de lait ne se réduit pas à une relation technologique car elle peut s'opérer par des conventions ou par des facteurs actifs des territoires telles que les politiques de développement technologique, de la recherche publique en région, les actifs patrimoniaux (terrains), commerciaux (Marques), industriels (systèmes techniques ou technologiques), domestiques (compétences), et de l'écosystèmes (Terre, ressources minérales).

Nous postulons que les technologies par leurs histoires économiques sont autant des modes de valorisation du lait. Cette relation structurelle s'adosse aussi sur les comportements des industriels et des producteurs à transformer par la maîtrise des technologies les structures des marchés et viser une efficacité du capital investi. Il nous semble que les prix du lait ou le revenu de la structure de production ne se fondent pas seulement sur le marché car l'organisation des groupes laitiers prévoit la spécialisation de la fonction commerciale, de transformation et d'approvisionnement pour minimiser les coûts de production. Bien que les fonctions soient sédentaires en termes de structure, certaines fonctions peuvent se nomadiser par des comportements stratégiques. Ces stratégies sont développées par presque tous les industriels du panorama. Par ces choix stratégiques, beaucoup d'industriels développent, des fusions, des acquisitions ou de la coopération de la sous-traitance. Ces opérations d'activités nomades fondées sur l'optimisation technologique donnent d'autres valeurs économiques. Cette pratique permet de comprimer les coûts de fonctionnement, en gardant une partie des valeurs économiques provenant du processus industriel sur un autre site. L'industriel confie donc une activité spécifique à un partenaire sectoriel qui possède l'outil adéquat pour réaliser l'activité délocalisée. La délocalisation interne de l'activité est permise entre le site industriel grâce à leur schéma organisationnel lorsque les groupes privilégient la pratique des marques de produits.

Pour se maintenir dans les secteurs d'activité, les industries acceptent d'investir et de valoriser leurs capitaux en termes de technologies dans les marques et les AOC. Les capitaux qui déterminent cette légitimité sont les capitaux physiques, techniques, financiers, humains et symboliques. Les capitaux spécifiques en termes d'usines et de logistiques déterminent la légitimité de partage de la valeur économique des produits laitiers et du lait. Le champ de l'identité des produits en dehors de la technologie et le champ des territoires apporteront d'autres explications de la valeur économique. Ces éléments peuvent permettre aussi aux différentes structures de production de garantir aussi leurs revenus. Certains acteurs épuisent la logique de technologie, ou combinent cette logique avec celles des territoires et des institutions pour capter une forte valeur ajoutée.

CHAPITRE 3 : Les histoires économiques des institutions.

Ce que nous appelons institution fait références au concept théorique institution des différentes écoles institutionnalistes : les historicistes, les institutionnalistes américains, les néo-institutionnalistes, l'école autrichienne, l'évolutionnisme. Dans ces théories, les institutions naissent et évoluent spontanément entre autres en fonction d'une évolution historique particulière, en fonction de failles du marché ou du non suprématie du marché dans tous les domaines de la sphère économique et sociale, en fonction de réponses optimales liées aux évolutions de l'environnement externe (Jubenot M.N., [2011]. L'institution est précisée par la présentation de H. Guillemin et C. Hedoin (2011) qui soulignent que *«Dans l'économie institutionnelle de Commons, les institutions constituent les «règles du jeu» permettant aux individus de sécuriser leurs anticipations quant aux actions que les autres individus entreprendront. Les institutions contrôlent l'action individuelle, car elles mettent en œuvre des règles que les individus ne peuvent outrepasser sous peine de sanctions. Mais elles libèrent et étendent également cette même action individuelle en assurant une relative sécurité des anticipations aux individus»*. (Guillemin H., Hedoin C., [2011]). Dans ce cadre *«les institutions apparaissent comme un ordre tiré du conflit auquel des individus aux intérêts divergents se soumettent du fait de leur interdépendance mutuelle»* Derville M., [2012], p.49). Les institutions sont comme les technologies des ressources à l'action. L'histoire économique des institutions permet de dresser un paysage d'action entreprise par les acteurs. Ce chapitre présente l'histoire économique des institutions dans l'optique de la formation de la valeur.

Depuis très longtemps, les éleveurs prennent la parole par des manifestations, des grèves, des journées de grèves pour réclamer leur intérêt. Dès les années 1881 les acteurs laitiers luttent dans des embryons d'organisations collectives pour attester leur existence et la faire prendre en considération par les autres couches sociales, ainsi que par les pouvoirs publics, car leur terre et cheptel constituent la valeur sociale fondamentale (Barral P., [1968]). La conjonction de ces luttes va provoquer l'émergence d'une économie institutionnelle au sein de ce monde laitier pour organiser le partage des valeurs économiques de façon solidaire entre les producteurs, les marchands et les transformateurs. Nous avançons l'idée que l'existence d'une économie institutionnelle a conduit ces acteurs à s'entourer des systèmes de règles; des institutions qui *«encadrent»* le déroulement des transactions entre les acteurs et s'entourer des normes; autres règles de solidarité qui vont garantir le partage de la valeur économique finale⁶⁵. Ces systèmes de règles se sont développés dans un cadre national au sein des organisations professionnelles pour se protéger des risques et des incertitudes sur la formation des prix des produits laitiers⁶⁶. Les crises suscitent souvent l'émergence des institutions. Ces institutions

⁶⁵ Selon D. North ; un néo-institutionnaliste, *«les institutions constituent les règles du jeu d'une société, ou dit de manière plus stricte, ce sont les contraintes inventées par les humains pour structurer leurs interactions. Les institutions sont composées de règles formelles (lois, règles communautaires, réglementation), de contraintes informelles (conventions, normes de comportement et code de conduite personnel) et des mécanismes garantissant le respect de ces deux types de règle»* (North D., [1991]). Sa position est similaire à ce que nous décrivons au XIX^{ème} siècle dans notre thèse.

⁶⁶ Cette tension porte sur un rapport de force entre la logique de valorisation paysanne et la logique industrielle dans le fonctionnement des marchés des produits car les institutions structurent les marchés et impulsent les performances des marchés. Les postures institutionnelles sont toutes différentes. Elles caractérisent par les périodes de guerre et d'inflation (1914-1929), de protestations et d'interventions (1929-1939), de pénurie (1940-1950) et d'intégration (1950-1980), de quota de production (1984-2003) et des dotations de paiement unique (2006).

sont devenues des ressources d'action comme la technologie. Elles sont nombreuses et variées. Autrefois les crises appelaient aux règles de protectionnisme et suscitent aujourd'hui des règles d'aides à l'exportation. Elles transposent les rapports de partage de la production entre les opérateurs laitiers par une impulsion des institutions⁶⁷.

Bien que les institutions soient les moteurs de la sélection des techniques et moteurs des innovations, elles instaurent un jeu d'acteurs qui porte sur les structures et les stratégies à adopter. Des mécanismes de coopération ont été construits par les institutions et ont contribué à la formation de la valeur économique. En parcourant l'histoire économique des institutions laitières entre 1880 et 2010, que nous dit notre modèle SCP sur l'interprétation de la formation des valeurs économiques par une lecture conventionnaliste en tant qu'une branche de l'institutionnalisme ? C'est cette question qui va nous permettre de dérouler notre investigation. Nous partons de ce postulat : le monde agricole, notamment le monde laitier peut être assimilé à un groupe de producteurs capable de développer des stratégies collectives pour défendre ses intérêts. Nous admettons que l'agriculture professionnelle laitière a acquis le titre de système institutionnel en définissant les contours de ces intérêts. La mutation laitière amorcée entre les périodes 1860 et 2010 a mis en jeu plusieurs visions de l'agriculture laitière, portées par plusieurs institutions, donc plusieurs identités.

Le monde laitier s'est forgé une identité, une personnalité professionnelles au fil des temps et s'est imposée plusieurs règles de comportement et de conduite par rapport à l'économie globale. La plupart du temps, cette identité s'opère par des revendications à travers des organisations spécialisées, par des choix de types d'exploitations, par des compromis entre les acteurs laitiers envisageant que les articulations entre les stratégies et les structures soient encadrées pour rendre stable les performances car les crises des prix deviennent ingérables sur les marchés. Les crises économiques et la surproduction ont dégradé les prix du lait et des produits laitiers. Elles ont accéléré l'émergence des règles implicites qui ont accompagné leur mutation⁶⁸. Plusieurs structures collectives des producteurs se mettent en place, dirigées par leurs représentants, pour exprimer le développement à organiser pour l'exploitation laitière.

Dans le chapitre 3 nous avons supposé que la technologie est une sous clé relative de lecture de la formation de la valeur, mais il existe d'autres modalités telles les conventions et les territoires. La structure de la technologie n'explique pas la totalité de formation de la valeur économique, même si nous l'abordons sous l'angle de l'innovation industrielle dans la filière laitière. Dans ce chapitre, nous présenterons le lien, entre institution, production et transformation afin d'expliquer l'influence des dispositifs institutionnels sur les structures de gouvernances sectorielles participant à la formation et au partage de la valeur économique finale. Nous rappelons le rôle d'encadrement et le rôle des différents dispositifs qui organisent l'espace de

⁶⁷ *La politique agricole française, la politique agricole commune, les formes d'organisation autonome visent différents objectifs et se composent de plusieurs règles. La structuration de la filière laitière issue de ces politiques peut engendrer des transferts de valeurs économiques entre les acteurs. Les institutions ont joué un rôle particulier dans l'industrialisation de la production et de la transformation.*

⁶⁸ *L'Etat crée des institutions agricoles pour discuter les problèmes et élaborer des règlements et rechercher des compromis. Il crée le ministère de l'agriculture en 1881 et considère que les producteurs, les industriels du lait, les responsables de coopératives laitières, les hygiénistes, les fonctionnaires, les vétérinaires et les hommes politiques doivent participer à ce débat dans des organismes comme les syndicats, la confédération générale des producteurs de lait (en 1921), la fédération nationale des coopératives laitière (en 1931) et à la chambre syndicale de la laiterie industrielle.*

concurrence⁶⁹. Cette présentation nous permettra de lire les différents affrontements concurrentiels des producteurs et des transformateurs. Nous nous proposons ensuite de périodiser cette articulation et d'expliquer comment ces dispositifs institutionnels ont valorisé les développements agricole et industriel. Notre approche va s'appuyer sur les changements institutionnels qui encadrent les marchés et ses acteurs (les syndicats, les coopératives, la filière, l'interprofession), la PAC, que nous considérons comme des institutions, c'est-à-dire comme des systèmes de règles cadrant le déroulement des transactions du lait et des produits laitiers⁷⁰.

3.1 LES SYNDICATS SPECIALISES ET ORGANISATIONS COLLECTIVES.

Dans sa thèse, D. Pesche souligne que *«le syndicalisme agricole spécialisé, lié au syndicalisme agricole général (FNSEA), prend en charge la défense des intérêts liés à un produit agricole donné. En jouant sur plusieurs tableaux, à la fois entrepreneurs mais aussi paysans, à la fois acteurs économiques mais aussi valorisant un territoire, à la fois groupes d'intérêts mais aussi inscrivant leur action dans les revendications plus globales de la FNSEA, les représentants de ces associations spécialisées utilisent une mosaïque de registres différents et parfois contradictoires. Depuis plus de 80 ans, cette forme particulière du syndicalisme imprime au monde agricole sa marque, faite de combinaison d'excellence technique, de vision économique de l'activité agricole et d'un pragmatisme politique qui en font aujourd'hui un acteur central dans la régulation du secteur agricole français»*. (Pesche D., [2000] p. 372).

Nous désignons les organisations collectives ou dispositifs institutionnels par les syndicats, les coopératives, les associations spécialisées, les organismes consulaires, le crédit agricole, les organisations professionnelles agricoles. Ces acteurs revêtent des natures différentes qui vont des organisations traditionnelles agricoles aux corporatismes économiques. Dans notre analyse du système laitier c'est-à-dire la perception particulière de l'exploitation laitière en interaction dynamique avec les autres acteurs, nous les considérons comme des relations complexes d'alliances. En faisant un détour historique, nous observons qu'entre la période de 1850 à 1880, la France connaissait un surpeuplement des campagnes, une pénurie de main d'œuvre, une montée des salaires, une mécanisation, une amélioration de la consommation alimentaire, une montée de prix puis un développement des échanges. A partir de 1880 c'est la grande dépression de l'agriculture composée de plusieurs crises spécifiques. Il s'agit de la crise de «Phylloxera», de la crise de la sériciculture, de l'effondrement de la garance, de la

⁶⁹ Les principales organisations professionnelles agricoles (OPA) de la France portent la caractérisation des Chambres d'Agriculture, du syndicalisme, de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole, des Associations en agriculture, des sociétés d'économie mixte et des organisations agricoles non gouvernementales. Au niveau des Chambres d'agriculture, on distingue les Chambres départementales d'agriculture (CDA), les Chambres régionales d'agriculture (CRA), l'Assemblée Permanente des chambres d'agriculture (APCA). Leurs Missions se déclinent par les conseils aux pouvoirs publics, des appuis à l'innovation, à l'accompagnement et au suivi, à la formation continue, à l'organisation des références technico-économiques. Elles coordonnent l'ensemble des actions de développement. En effet, l'APCA assure la cohésion institutionnelle du groupe en référence aux évolutions des marchés et des politiques. Elle défend et livre des arbitrages auprès des interlocuteurs nationaux (ministères, primature et présidence), européens et internationaux. Elle a une mission de politique agricole et rurale.

⁷⁰ Dans ce chapitre les structures de marchés est ce que nous appelons les institutions de marché et nous considérons que d'autres institutions peuvent structurer les marchés et sont à l'origine de l'efficacité de ces marchés. Avec ces institutions on s'interroge sur la façon dont elles sont arrivées à gérer les transferts de valeurs dans le court et le long terme et avec quelles solutions d'écoulement du lait.

crise des oléagineux. Ces crises se caractérisent par une baisse de prix agricoles, une stagnation de la production puis une augmentation de l'exode rural. En réaction à ces situations, le gouvernement français crée le ministère de l'agriculture pour organiser une politique sectorielle agricole. Il se développe à cette époque un mouvement d'enrôlement, d'intéressement et d'alliances entre les producteurs de lait, phénomène que nous qualifions de mouvement coopératif. Ce mouvement va prendre définitivement son essor 50 ans après, en 1931 avec 1 737 coopératives sur 7 000 laiteries. Ce dernier est bien représenté en Charente, en Savoie, en Vendée, dans le Jura et l'Ain. Ce mouvement coordonne les actions des coopératives laitières, le développement des nouvelles et donne des conseils techniques. Il représente les rapports de forces entre les agents économiques laitiers pour revaloriser la production laitière. Les organisations collectives permettent aux acteurs de passer des contrats, de développer des politiques et des stratégies de croissances de la filière et de s'interroger sur l'organisation de la production laitière. Elles développent à la fois des fonctions économiques et des fonctions sociales.

Les institutions ne sont apparues que par rapport aux besoins économiques du secteur. Elles sont portées à la fois par des déterminants exogènes (politique agricole, types d'institutions, la coordination verticale et horizontale des acteurs, technologie) et endogènes (les rôles des producteurs et transformateurs). L'environnement institutionnel du secteur laitier et des filières laitières a réellement commencé à se modifier par la mise en place des modalités d'application d'une politique laitière française. A cette époque, il est constaté un développement spontané mais varié de coordinations horizontale et verticale des différents acteurs, une baisse des prix du sol, une apparition des inégalités régionales et sociales. Avant et entre les deux guerres mondiales, les modalités de politique agricole laitière sont à la fois une réaction des exploitations laitières contre la perception du libre-échange et de l'instauration des tarifs douaniers. Elles ont fait évoluer les revendications des organisations de producteurs de lait, et donc l'environnement économique et réglementaire de la France. Même si certaines d'entre elles ont porté des caractères revendicatifs des agriculteurs, elles ont aussi entraîné des scissions entre les producteurs du lait. D'autres solutions visant à promouvoir l'élevage laitier, les systèmes pastoraux, et les systèmes de polycultures élevage ont été timidement abordées en raison du choix du secteur laitier de développer un fonctionnement spécifique de moindre effort de modernisation.

La Confédération Générale des producteurs du Lait (CGL) est le premier groupement embryonnaire de l'encadrement laitier aux niveaux privé et national. A ce mouvement est venu s'ajouter à la création du ministère avec ses services des améliorations, et du Génie rural. De 1920 à 1935 ce dispositif institutionnel n'a pas cessé de se développer. Le syndicalisme agricole prend forme. En exemple la Confédération Générale des producteurs du lait regroupe 231 adhérents (syndicats et laiteries coopératives). C'est un mode d'action collective qui organise la logique syndicale combinée à des formes interprofessionnelles. Cette importante adhésion montre la perception de la valeur économique que l'on a de la production du lait à cette époque. Dans le cadre des rapports de force des mouvements de producteurs laitiers avec des laiteries privées, la fédération nationale des coopératives laitières est créée en 1930. Cette fédération a joué un rôle important dans le développement de nouvelles structures, de conseils techniques, de recherche commerciale de débouchés. En effet, les coopératives laitières sont devenues les moteurs de la

sélection des techniques et moteurs des innovations⁷¹. Leurs interventions a permis à la production laitière de ne pas souffrir d'indétermination économique. Bien avant 1920 la création des syndicats des producteurs de lait dans plusieurs bassins de production a préfiguré les actions collectives.

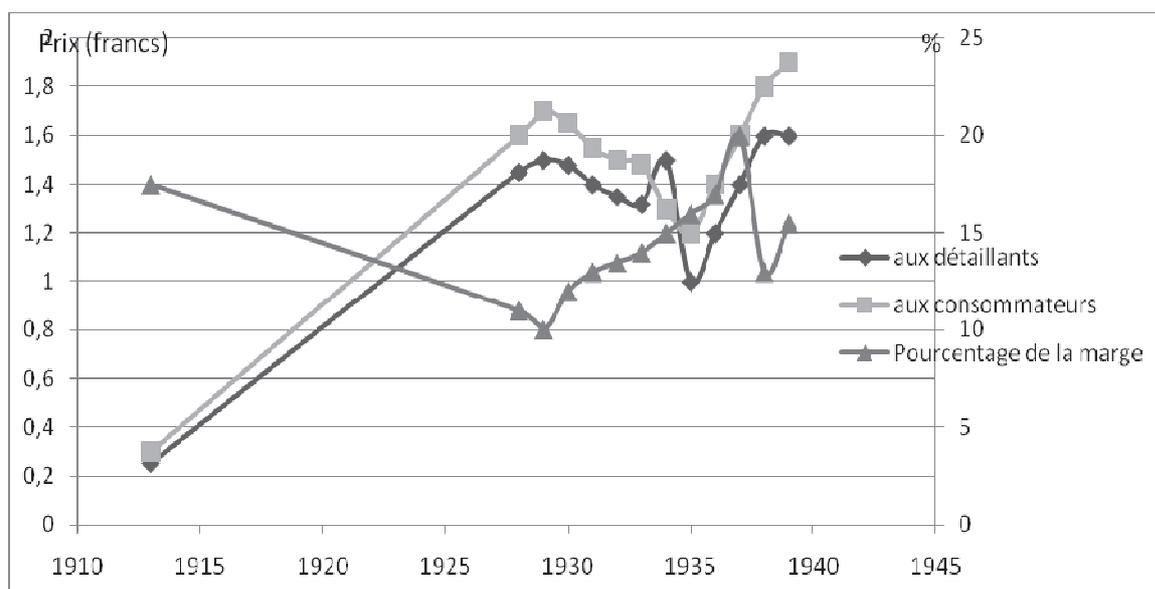
Historiquement l'évolution des différentes politiques agricoles nationales a joué sur les changements structurels de la filière laitière et a porté sur la pérennité des modalités de la mise en valeur de plusieurs mesures et actions : les mesures des conquêtes des terres pour l'élevage laitier (Jura, Normandie, Charente, Bretagne), d'exploitation de la mobilité du travail agricole, de la recherche des nouvelles sources de revenu agricole, de contrôle des grandes pathologies, de lutte contre les épizooties, d'augmentation de la productivité du lait, de réorganisation des exploitations laitières, de promotion de l'exploitation laitière. Les producteurs de lait ont donc utilisé cette situation pour pouvoir agir sur l'administration publique. Ils s'organisent selon ces mesures. Certains sollicitent ces mesures pour se procurer un pouvoir politique de diffusion et d'exploitation de croisements de races de vaches, de défrichements de la terre, d'introduction de culture fourragère. Dans ce contexte l'exploitation laitière ordinaire s'était structurée par la construction sociale des projets d'élevage locaux des grands exploitants fermiers propriétaires et de la technologie de transformation du lait, puis par le retournement des dispositifs institutionnels. On observe un grand nombre d'agriculteurs dans différentes structures agricoles laitières. Ils ont créé des groupes collectifs peu homogènes. La production laitière n'est pas une activité prenante sur le plan de la quantité de travail. Les producteurs sont isolés et désorganisés. Les revenus sont faibles et les producteurs du lait subissent le risque prix à cause du caractère périssable du lait. L'industrie laitière vient de faire ses preuves dans les fruitières et démarre sa croissance en Europe. Un besoin de plus en plus grand en termes de connaissances agronomiques et vétérinaires de la vache est nécessaire pour pouvoir produire le lait et pour le commercialiser. La politique laitière s'inscrit alors dans le cadre plus global de la stratégie de développement de l'élevage et d'intervention publique pour renforcer la coopération entre les acteurs de la filière⁷².

Les relations entre les petits producteurs, les grands producteurs et les distributeurs des produits laitiers sur les marchés urbains domestiques sont complexes et différents selon les bassins de production des zones concentriques. Les fortes chutes de prix agricoles, du lait et des produits laitiers ont modifié l'environnement économique de tous les acteurs du secteur agricole et notamment du secteur laitier. G. Desert souligne que *«les grains sont en effets, les premiers et les plus fortement touchés. La baisse d'abord légère, s'accélère après 1880 pour s'arrêter au cours des 5 dernières années du siècle. Le prix moyen des céréales est alors inférieur de 27% à celui de 1871-1875...Du côté de l'élevage l'évolution est beaucoup nuancée. Le prix du beurre commence à refluer à la fin des années 1870 et le mouvement se prolonge jusqu'aux premières années du XX^{ème} siècle»* (Desert G., [1976], p. 395).

⁷¹ Il désigne un ensemble d'actions visant à expérimenter des pratiques agricoles contribuant à améliorer les productions.

⁷² Elle ambitionnait promouvoir le développement de l'élevage laitier comme un modèle technico-économique qui tient à la fois compte de trois principes : les rapports de prix, l'allocation du travail et l'allocation de la terre agricole. Nous abordons les politiques laitières mises en place et les questions qu'elles soulèvent.

Graphique 1 : Variations comparées des prix et de la marge de la vente au détail du lait entre 1913 et 1939.



Source : Breart [1954].

Dans ce graphique 1, les prix à la production baissent à cause de la surproduction mais les marges des détaillants augmentent. En 1935 la situation s'améliore puis chute en 1939. P. Barral signale que les comices agricoles ne sont accessibles qu'à un petit nombre de grands propriétaires, n'exploitant presque jamais eux mêmes. Ces grands propriétaires agissaient ainsi au nom de l'influence qui revenait aux notables dans une société fondée sur la richesse établie. «*Dans certaines régions, la structure sociale, dès cette seconde moitié du siècle, portait la marque des transformations liées à la révolution agricole. Qu'il s'agit d'anciennes démocraties rurales ou d'anciennes sociétés hiérarchisées, la répartition sociale y avait été remodelé par l'intrusion du capital. De gros exploitants qui n'étaient pas nécessairement propriétaires de leurs terres, avaient investi dès cette époque des sommes considérables et dirigeaient de véritables entreprises, dont les problèmes sociaux pouvaient rappeler parfois ceux du monde industriel*» (Barral P., [1968] p. 60). Ces comices ont développé des règles particulières de comportement, arbitraires, vagues, et ne comportant pas des menaces explicites. Il s'agit de l'expérimentation des pratiques de production d'élevage.

La crise des prix entre 1880-1900 a changé les comportements et les attentes des producteurs par rapport au lait qui est difficilement manipulable. Tous les acteurs sont préoccupés par le maintien de leur revenu en essayant de modifier leur performance technique et prennent peu de risques avec la production du lait. Pour s'en sortir, les petits producteurs agissent collectivement sur le système de production tandis que les grands producteurs maîtrisent le prix du foncier. Les règles d'exploitation des systèmes de production et du foncier sont ainsi partagées entre les petits et les grands producteurs. Elles correspondent par leur nature à une convention. Une telle convention devient alors l'armature de la société et se substitue à l'autorité du notable. Bien que cette convention exacerbe les tensions entre ces

deux types d'acteurs, les petits producteurs commencent à mobiliser les ressources par des actions collectives durant une longue période de transition. Les modifications des règles de comportements sont apparues entraînant plusieurs conséquences sur les caractéristiques techniques du lait, sur la dispersion de la production et de la consommation du lait. Les modifications des règles sont souvent arbitraires et résultent des tensions entre les grands et les petits producteurs. De nouvelles formes de coordination des activités économiques des individus émergent avec cette concurrence. Une régulation étatique sur un marché laitier contraint et en déséquilibre se met en place. Les profits ne se réalisent pas automatiquement. Les producteurs attendent de l'Etat une intervention sur les marchés pour améliorer les problèmes des coûts de transactions entre les producteurs de lait et les transformateurs parce qu'à l'époque les transformateurs sont à la fois fournisseurs d'agrofouritures des producteurs, qui sont livreurs de lait aux transformateurs⁷³.

Cette modalité ne comporte aucune menace explicite. Les orientations des politiques agricoles ont été élaborées pendant cinq ans sous la forme sommaire d'organisation comme la Société d'agriculture française (SAF). L'entraide développée dans cette formulation est vague. Elle doit donc marquer un frein au développement de cette crise et inciter cette filière à prendre en compte la définition des règles communes sur le produit⁷⁴. L'orientation de la première politique laitière n'est pas indépendante de la manière dont les groupes participants de paysans produisent leurs connaissances sur la crise. Elle s'articule autour de l'initiative privée, des rapports entre l'intervention publique et les actions des organisations pour résoudre les imperfections des marchés⁷⁵. Ces caractéristiques conventionnalistes des actes de développement se répètent à chaque création des associations entre 1884 et 1914 dans les campagnes. Bien que l'évolution de la politique laitière en France puisse être expliquée par les connaissances acquises sur cette forme de marché protégé, les décisions des organisations collectives ont transformé les marchés laitiers en marchés laitiers contraints. Les producteurs laitiers sont systématiquement confrontés au processus d'apprentissage de la concurrence sur les productivités physiques à chaque nouvelle mesure politique afin de pouvoir écouler régulièrement leur lait. F. Facchini et R. Magni-Breton expliquent que, sur des marchés agricoles contraints, les prix des biens agricoles véhiculent de l'information sur les rapports de forces politiques, sur le montant des dépenses agricoles autorisés et non plus seulement sur l'état de l'offre et de la demande (Facchini F., Magni-Breton R., [2007]).

⁷³ Cette double relation commerciale pose la problématique du prix compétitif d'un fournisseur à un groupe de livreurs de lait. En plus les intermédiaires positionnés entre les transformateurs et les producteurs tirent les prix du lait vers des niveaux faibles et les prix de l'agrofouriture vers des niveaux élevés. La majorité des petits et des grands producteurs sont en difficulté car leurs coûts de production sont plus élevés par rapport aux coûts d'importation des produits laitiers. Les orientations politiques n'étaient pas automatiques pour résoudre le problème des besoins du monde laitier.

⁷⁴ Lait et produits laitiers.

⁷⁵ Les produits laitiers français ne sont pas payés correctement sur le marché domestique par rapport au même produit d'origine étrangère. Ainsi au niveau de la commercialisation, de l'inspection, du lait et des produits laitiers, il était laissé à la politique laitière d'organiser par des mesures réglementaires le système de collecte et de distribution du lait et des produits laitiers. Cette manière d'organiser le marché est devenue un processus d'apprentissage. Elle a mis cinq ans pour arriver à une forme de marché stabilisé.

3.1.1 Les organisations collectives et la garantie des risques économiques.

Nous pouvons donc envisager une lecture conventionnaliste de la politique laitière pour analyser comment les rapports de forces se sont constitués. C'est la mise en place du marché organisé qui devient la convention chez les producteurs. Sur les marchés agricoles contraints et organisés les prix agricoles ne transmettent pas parfaitement la connaissance sur les consentements à payer des consommateurs et la rareté relative des biens⁷⁶. Une partie des producteurs qui ne trouvait pas preneurs (ou alors les collecteurs ne passaient pas régulièrement chez eux), développent des revendications à ne pas capter les mêmes opportunités de vente par rapports à d'autres producteurs «élites» et demandent de l'intervention publique. La situation locale ne pousse pas vers l'intérêt des démarches de qualité mais plutôt de quantité. La surproduction oblige beaucoup de producteurs à vendre le lait moins cher et conduisent à de fortes chutes de prix. Mais cela ne signifie pas que les marchés domestiques soient saturés. Cette situation laisse beaucoup de libertés aux producteurs pour améliorer leur revenu mais ces derniers sont éloignés dans une grande majorité des marchés urbains par les transformateurs sauf quelques fermiers et producteurs des fruitières en Savoie, dans le Jura⁷⁷.

Entre 1880 et 1900, la régulation du secteur laitier par le marché contraint pose le paradoxe de la rémunération des producteurs de lait sur le marché domestique et conduit à s'interroger sur le rôle de l'instabilité économique des prix sur un marché non contraint. Les organisations nombreuses et ramifiées se préoccupent activement des problèmes économiques de l'agriculture. Selon P. Barral, les organisations espèrent en effet compenser par la force de l'association les difficultés économiques des petites exploitations et vaincre ainsi la crise agricole qui avait révélé les périls de l'individualisme (Barral P., [1968], pp. 104-105). Les producteurs de lait ont à l'époque des attentes hétérogènes vis-à-vis de leurs revenus, donc du prix de lait. En effet le développement et la réussite sont inégaux selon les produits, les initiatives privées et les interventions publiques. Quand les actifs spécialisés ne sont plus rémunérateurs dans certains bassins de production du lait, les transformations artisanales sont remplacées par des entreprises industrielles privées ou des coopératives qui sont capables de collecter facilement et de transformer le lait avec une certaine régularité. Ce processus provoque un mouvement de spécialisation. Pour la vente de lait, la production laitière dépend des formes de coordinations industrielles et de coordinations de la transformation artisanale locale en présence. Cette situation est à la source de la performance des exploitants laitiers. Il apparaît plusieurs types de producteurs de lait au niveau local.

Il y a des producteurs qui fondent leur relation et règles d'action avec les coopératives laitières et d'autres avec le syndicat d'industrie agricole, la confiance, la sécurité, la proximité, la fidélité et le marché. Il faut aussi ajouter des règles d'actions de différents types de producteurs issu des forums informels et religieux, des forums

⁷⁶ La chute des prix agricoles, la baisse de la terre, la charge des impôts et des dettes suscitaient dans le monde rural un mécontentement profond [...]. L'existence des prix contraints oriente, de plus, le regard des producteurs vers les opportunités de profits créées par les acteurs publics et les associations (la rue d'Athènes et le boulevard Saint Germain). D'ailleurs les syndicats locaux étaient souvent dirigés par des exploitants aisés et les cadres des unions syndicales appartenaient dans leur grande majorité à l'aristocratie et à la bourgeoisie propriétaire (Barral P. [1968] pp. 78-85).

⁷⁷ Les interprétations économiques montrent que les producteurs de lait devaient approvisionner les marchés à des prix réels faibles car les réponses de la demande et de l'offre laitière sont imparfaites. Les prix de lait sont influencés par des prix politiques de lait alimentés par les notables politiques de chaque zone de production du lait.

de rhétorique politique, des forums professionnels, des forums de rhétorique scientifique et des forums des communautés des politiques publiques (élus et administrateurs, le parlement national). La grande différence de représentation des règles de perception des producteurs de lait proviennent des sociétés d'agriculture (pour les progrès techniques), des syndicats d'élevages (pour la sélection et le contrôle d'espèces), et associations coopératives (pour la transformation industrielle). Certaines règles de perception traduisent les attentes des producteurs par rapport à l'action de l'Etat. C'est dans ce contexte que le gouvernement organise la mise en place d'un ensemble de mesures telles les programmes d'intervention (loi Vigier 1900), les principes d'allocation et un cadre général d'action pour inciter le développement de la coordination verticale au sein des filières afin de garantir l'efficacité de ses interventions⁷⁸.

Une lecture historique des activités économiques réussies des coopératives du lait indique que la production laitière subit alors des pressions de prix mais bénéficie aussi de la microbiologie, de la géologie agricole, de la recherche pastorienne puis du développement de la génétique. En 1884, l'Etat engage un cadre législatif des nouvelles actions pour que l'environnement institutionnel des filières se dote des nouvelles formes d'organisation afin de contrer les forces négatives qui pèsent sur les marchés⁷⁹. Il organise les politiques sectorielles et commerciales, et définit le cadre juridique de l'activité économique. Il arbitre les conflits et met en place les infrastructures de communication et de transports⁸⁰. La politique laitière est perçue comme un paquet de solutions aux revendications des producteurs sur le prix de lait et des activités qui transforment le lait jusqu'aux produits finis et aux produits alimentaires intermédiaires⁸¹. Les petits (5 à 10 ha) et les grands producteurs (plus de 30 ha) ont du mal à se retrouver dans cette nouvelle organisation. Les producteurs moyens (15 ha) sont satisfaits de cette nouvelle organisation⁸². L'Etat étend son champ d'action à des politiques territoriales de production, politiques s'inscrivant dans un mouvement d'ensemble.

⁷⁸ P. Barral souligne que la seule réussite véritable en ce domaine concerne le lait : non pour la fourniture des clientèles urbains où les expériences échouèrent mais pour l'approvisionnement des industries de transformation. Le Jura possédait depuis le Moyen Age ses «fruitières» dont on a beaucoup parlé et où chacun à son tour produisait sa motte de gruyère avec le lait de tous : le système, [...] se répandit en Savoie et en Pyrénées. Il évolua il est vrai dans les dernières années du siècle vers la remise de la fabrication à un gérant travaillant pour son compte. Beaucoup plus nette et plus moderne apparaît la forme des beurrieres de Charente. [...] Leur développement est dû à l'esprit de coopération authentique qui leur assure une bonne position commerciale à Paris et en Grande Bretagne. On peut aussi citer le cas des fromages Maroilles en Thiérache (Barral P., 1968), p. 123).

⁷⁹ Des groupements de producteurs, des groupements interprofessionnels, des coopératives apparaissaient comme solutions pour améliorer les conditions économiques et pour entraîner une évolution des rapports sociaux dans les zones rurales. Ces organisations essayaient de stabiliser les vecteurs de prix. Il y a eu une diversification des mouvements de structuration des producteurs de lait en syndicats ou en groupements. Ce mouvement s'est accéléré autour des années 1884 par l'Etat protecteur qui veut coordonner les activités des acteurs de la filière à partir des instruments de concertation entre les professions. Ces réalisations sont des œuvres privées (Vercherand J., [2009]).

⁸⁰ La politique agricole, notamment la politique laitière est utilisée par l'Etat pour garantir l'efficacité des relations économiques, le développement de la production et la surveillance des prix. Elle est devenue une composante principale de la régulation des marchés laitiers.

⁸¹ Ce sont des produits qui sont issus du traitement du surplus du lait ; poudre de lait, ou de sous produits comme le Lactoserum, ou du babeurre....

⁸² Sous la pression des prix une redistribution des pouvoirs s'opère entre les acteurs de la production du lait, des produits intermédiaires et des produits finis par rapport aux principales zones de production du lait. Ceci permet de justifier que le marché laitier n'était pas efficace. Les facteurs de production n'étaient pas mobiles, le nombre d'agents sur le marché est réduit. La différenciation des produits laitiers a segmenté les marchés. Les organisations de production et de transformation étaient donc structurées par les tentatives de mise en œuvre de la politique laitière sous l'impulsion des sociétés d'agriculture. Elles étaient locales et variées. Elles influençaient la production, la transformation et les structures de marché. Elles étaient souvent commandées par les relations entre producteurs et transformateurs. L'évolution du marché, du lait et des produits laitiers avait provoqué un basculement historique de rapport de forces entre les acteurs de la filière laitière et vice versa. Elle était marquée par le fait que les producteurs laitiers étaient devenus responsables de la création des coopératives laitières de collecte et de la transformation. Les producteurs adhérents associent la compétitivité de leur coopérative sur le devenir de leur lait et leur

L'existence de ces solutions justifie une intervention publique en termes d'harmonisation d'intérêt collectif parce que les poids économiques des acteurs sont inégaux et certains ont des dotations factorielles différentes. L'Etat intervient aussi pour marquer une augmentation des revenus des agriculteurs appartenant à des organisations différentes et qui travaillent ensemble autour du lait et de ses produits dérivés. Les politiques laitières en cours de 1880 à 1919 dans le cadre de relation clients/fournisseurs ambitionnent de promouvoir et de définir la qualité des produits, de garantir une stabilité macroéconomique, de garantir l'équivalence des qualités du lait et de répartir les productions sur les territoires. Elles définissent les processus de production afin de stopper l'instabilité de prix et de soutenir les revenus. Les actions d'organisation vont contribuer à l'amélioration de la production laitière et au développement de l'industrie laitière par la création des institutions dont les formes ne sont pas connues d'avance mais qui ont contribué à leur propre condition d'existence. Elles se substituent aux intermédiaires sur les marchés et imposent des règles de commerces. Les mutuelles d'assurances en font de même. Ces institutions reçoivent des subventions de l'Etat. La structure du marché du lait et des produits laitiers français est devenue un champ de rapport de forces et de prescriptions caractérisées par la tension, les revendications, les initiatives et les interventions de l'administration, du producteur, de l'industrie laitière, de la commission européenne et de la distribution.

La perméabilité entre la régulation de la politique laitière et la régulation des marchés a permis à certains fournisseurs ou clients de jouer un rôle actif dans la définition des produits et de leur valeur. Elle a donc modifié les relations fournisseurs/clients entre les structures des entreprises dans les activités de production, de transformation et de commercialisation. En 1921 l'Etat supprime les taxations agricoles et développe le jeu de la concurrence des marchés. Ce jeu mettait en état d'infériorité les producteurs par rapport aux intermédiaires sur le plan économique. Toutefois, sur le plan professionnel, la coopération prospère depuis longtemps dans la fabrication du beurre, s'étendit alors dans la fourniture du lait, notamment autour de Lyon et un peu plus tard en Alsace (Barral P., [1968])⁸³. Pour mettre en évidence ces articulations nous illustrons par les rapports de forces issus de la mise en œuvre des politiques laitières axées sur la santé animale, l'amélioration des races de vaches laitières (locales et importées), l'élevage, les structures d'appui et l'amélioration de la compétitivité.

Il apparaît que le développement de l'agriculture, notamment celui de la production laitière, est en retard par rapport à d'autres secteurs. Il y a deux filières nationales et une filière d'importation des produits laitiers qui animaient les activités de production, de collecte, de transformation et de commercialisation. Les filières d'approvisionnements en lait sont les filières de montagnes et des plaines. Dans ces deux filières on observe des segments de transformations traditionnelles et industrielles et plusieurs grands systèmes de productions laitières. Les systèmes se pratiquaient dans des zones pastorales, autour des fruitières, d'autres transformateurs et du marché de Paris. Le système pastoral des montagnes est un

performance. Les producteurs réclamaient selon les zones de production plusieurs vecteurs de prix : des prix minimums, une segmentation des prix de lait par rapport à l'usage, une différenciation du prix ou un prix de marché (Vercherand J., [2009]).

⁸³ *Nieddu constate que l'organisation de la centralisation de la production par les coopératives dote les collectifs agricoles d'un réel pouvoir de marché et offre à des exploitations de tailles diverses la possibilité de s'intégrer dans la dynamique de développement de l'après guerre, l'appartenance régionale devenant parfois, du fait de la présence de l'outil coopératif, un avantage plus déterminant que la taille elle-même (Nieddu M., [1998], p. 458).*

mode de vie et révèle plusieurs situations d'exploitations laitières tandis que le système de plaines est un mode de production. Les deux systèmes laitiers développent les transformations des beurres et des fromages. Les paysans pratiquent une économie domestique. Sous l'angle macroéconomique, l'exode rural et la disparité des revenus sont devenus deux facteurs de remise en cause de l'Etat libéral du XIX^{ème} siècle. L'épargne des paysans est mobilisée pour des investissements extérieurs. En effet la production laitière est sous-équipée et est dotée d'une main-d'œuvre nombreuse⁸⁴. La circulation commerciale du lait est contrôlée de façon éphémère par des paysans bourgeois et propriétaires de la terre, capables d'améliorer la formation technique des petits éleveurs. Ce contrôle est vite relâché quand les petits producteurs se sont entrés dans une concurrence acharnée pour acquérir la terre. Les transformateurs artisanaux et industriels ont joué un deuxième rôle important mais ces derniers mettaient en concurrence des producteurs de lait pour faire baisser des prix de prix de lait.

Ce fonctionnement aboutit à un écrasement de beaucoup des petits éleveurs qui envisageaient cette production pour garder leur emploi. Or cette production nécessite des investissements pour créer une étable et avoir des troupeaux. Cette situation nous amène à constater que cette production laitière est dominée au niveau marchand car leur salaire dépend le prix du lait que les industries de transformation imposent⁸⁵. La production se réalise aussi chez les producteurs qui se sont regroupés en fruitières dans les montagnes du Massif Central et les paysans qui sont en production laitière dans les bassins de production de plaine. La capacité de production du lait repose sur le rôle des grands exploitants propriétaires des terres.

Avec la crise agricole de la fin du XIX^{ème} siècle, les producteurs de lait ont abandonné ces types de conditions d'approvisionnement, de transformation et d'exportation. Une nouvelle étape est atteinte dans les rapports entre l'agriculture et l'Etat. En 1935, après la seconde crise agricole l'Etat ajoute à la protection commerciale des activités laitières un nouveau cadre législatif d'organisation intérieure des marchés par le statut des produits d'appellation contrôlée [AOC] et la mise en place des interprofessions laitières. Il est difficile de considérer que tous les producteurs de lait sont égaux devant cette crise. Beaucoup de producteurs de lait vivent mal cette crise dans leur relation avec l'aval. Les relations au marché et les relations industrielles entre les acteurs ne suffisent pas pour stabiliser les filières nationales. Ces relations imposent aux producteurs de lait la valeur du lait et déterminaient les formes structurelles spécifiques de production. Ainsi apparaît un premier bouleversement d'organisation dans la filière. L'articulation de la production laitière à l'économie globale n'est pas unique. Elle est supportée par l'offre et la demande interne et externe du lait et des produits laitiers. Il y a donc des forces

⁸⁴ *Sous l'angle microéconomique beaucoup de paysans sont pauvres et les infrastructures, de définition du lait, entre eux et les collecteurs, sont insuffisantes. Le lait ne circulait que dans des marchés locaux restreints contraints et surtout sous la forme du beurre ou de fromages. Les acteurs impliqués dans la transformation sont les producteurs transformateurs, des petites entreprises artisanales privées ou des fruitières, des coopératives et des industries. Tous ces transformateurs livraient du beurre et des fromages.*

⁸⁵ *Depuis 1865 jusqu'à 1914 la part de la production française du beurre et des fromages dans la consommation nationale était au dessus de 101% en quantités selon les études de (Toutain J.C., [1961]) rapportées dans l'histoire de la France rurale par M. Gervais sous la direction de G. Duby et d'A. Wallon [1976]). La coordination entre la production du lait et celles du beurre et des fromages permet de maintenir la croissance de production du lait. La France était devenue une puissance internationale commerciale en beurre et en fromage. Elle exportait sa surproduction. La production du lait au stade agricole se réalisait dans les grandes exploitations agricoles. Les producteurs laitiers propriétaires des terres refusaient d'innover.*

exogènes et des forces endogènes qui déterminent les rapports de force sur les marchés⁸⁶.

Nous pouvons expliquer l'histoire des politiques laitières par les déséquilibres observés de pouvoir de négociation entre les producteurs et l'Etat entre 1939-1945, les déséquilibres de partage de profits entre les producteurs et les transformateurs, les risques entre les transformateurs et les distributeurs par rapport à l'intervention de l'Etat. Les coopératives se sont dotées de règlement intérieur et de nouveau comportement d'écoute pour fixer des niveaux de prix moyen au lait des producteurs adhérents. Les lectures sociologiques, politiques et économiques confirment les dimensions et les articulations des rapports de forces entre les acteurs laitiers par la mise en place du corporatisme économique sont conventionnalistes.

3.2 EMERGENCE DE LA POLITIQUE LAITIERE ET INNOVATIONS.

La guerre 1914-1918 comme un point de rupture de la politique laitière mise en place en France en 1880. Les nouvelles organisations professionnelles ont développé localement des ambiances et des identités sur les débouchés du lait. Nombres de ces organisations laitières ont contribué avec l'aide des notables, des parlementaires locaux à l'émergence de la politique laitière. Dès les années 1882, la politique laitière se résume par la gestion des prix à travers la tarification douanière du beurre et du fromage. Puis au cours des 30 premières années, la politique laitière est devenue ensuite une articulation cohérente avec la politique agricole globale et ce jusqu'en 1957 à nos jours. C'est le début de la réputation du lait et la consécration de sa valeur économique à partir de l'histoire des institutions laitières. Très tôt, les organisations laitières soutiennent que la production laitière est la solution de la baisse de main d'œuvre agricole. A la fois, le développement de l'élevage est considéré comme un facteur substitut de production.

Globalement, la production laitière a sauvé une partie des pertes de revenu des propriétaires terriens dues à l'exode rural et à la crise des prix agricoles. Or à cette époque le beurre profite de la rareté de la graisse de porc et d'oie. Le développement ferroviaire a contribué au lancement du marché du lait. Beaucoup de producteurs et de ramasseurs de produits laitiers décident d'utiliser ce moyen comme un accès aux marchés urbains. C'est le début de la diversification du système de collecte de produits laitiers, d'usage des outils de pasteurisation et de transport par wagons réfrigérants. L'augmentation de la production des fourrages est un deuxième facteur de développement de la production laitière en France. Les résultats positifs de l'élevage laitier sont à la fois agronomiques, vétérinaires, commerciaux et dépendant des conditions climatiques. La culture des prairies artificielles, des fourrages, des betteraves fourragères, des navets, des choux fourragers ont contribué à l'implantation de la production laitière en Normandie, en Bretagne et les territoires du Nord de la France. Les exploitants combinent les différentes cultures pour mieux produire. Cependant jusqu'en 1923, le rendement laitier est faible par rapport à ce qui se passe en Hollande par exemple. Le deuxième

⁸⁶ Ces rapports étaient défavorables aux producteurs de lait. Pour régler le rythme des effets défavorables de la crise de 1879 les producteurs réclamaient l'intervention de l'Etat pour les isoler de la concurrence internationale. L'intervention publique laitière vise à protéger les producteurs de lait. C'est une politique de prix.

constat est que le revenu net du producteur est faible et incite le producteur à accélérer de grand progrès technique par un effort soutenu du facteur travail. C'est l'apparition de l'idée et la croyance du développement de l'agriculture intensive. G. Desert souligne l'existence de deux méthodes différentes de développement. *«Le Nord offre l'exemple d'une culture fortement mécanisée contrastant avec celle de la Bretagne, où la production s'effectue dans le cadre d'exploitations petites ou, au mieux, moyennes qui n'ont que modérément recours à la main d'œuvre salarié»*. (Desert G. [1976] p. 454).

Certaines régions commencent à se spécialiser en s'adaptant aux différentes conditions des zones de production. La politique laitière par l'intermédiaire des activités du ministère de l'agriculture, de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) et des autres organisations laitières, a mis l'accent sur la croissance de la production en améliorant la productivité du travail. Elle a permis la mise en exploitation des terres moins riches et défrichées. La contraction de la jachère, l'amélioration des assolements, des fertilisants, de la sélection des semences et des animaux reproducteurs. Les producteurs commencent à collaborer avec les laiteries, les beurreries et fromageries voisines. La politique laitière visait aussi à réduire les intermédiaires d'amont et d'aval. Elle a fourni aux producteurs de nouveaux outils : coopératives et syndicats pour contrecarrer les ordres établis à travers les baux, les contrats et certaines subordinations.

En 1914, la France rentre en guerre et c'est la décomposition de l'espace économique agricole car plus de 2 millions d'actifs sont recrutés pour la guerre. La production connaît donc sa première rupture. La seconde rupture est arrivée avec la deuxième guerre mondiale. L'administration ponctionne 15% du volume du lait collecté. Face à cette rupture, beaucoup de réflexions politiques laitières évoquent le besoin des fournitures de machines, de tracteurs, d'engrais, de produits chimiques, du développement des systèmes de crédits et de coopération pour rendre accessible les moyens de production. Devant cette rupture, plusieurs organisations agricoles locales essayent d'occuper le vide organisationnel des rapports de force avec les laiteries privées. Les conflits tournent souvent autour des fraudes lors de la collecte qui font émerger ces associations. En 1924 il est créé une Confédération Générale des producteurs du Lait (CGL). Ce Syndicat est devenu entre 1920 et 1935 un forum de proposition des lois autour du lait. La politique du lait proposée par la CGL vise la régulation et le développement de la production du lait. Les mouvements coopératifs laitiers de Poitou Charente, ou de la Manche sont aussi l'expression de la transformation innovatrice du lait. Ils engagent des relations interprofessionnelles avec les industriels. Ils installent des coopératives de ventes. Les syndicats et les coopératives sont devenus des acteurs du comité central du lait et ont développé des expériences de négociations avec l'administratif et les industriels. Ils ont joué aussi un rôle important dans le contrôle laitier donc dans la qualité du lait. Ils sont organisés pour influencer les pouvoirs publics.

Entre 1945-1975 plusieurs associations spécialisées ont contribué à la modernisation de l'élevage laitier. Elles font du lobby auprès du pouvoir public et dressent un rapport de force avec les industriels privés. D. Pesche affirme que *«l'organisation des producteurs du lait prend localement des formes variées en fonction de la structure des exploitations, de l'état du marché des produits laitiers, de la répartition de la production et du mode d'industrialisation du secteur laitier. Ces différents paramètres se combinent pour façonner les multiples histoires laitières*

locales, au centre desquelles se trouvent souvent les relations entre producteurs et transformateurs de produits laitiers». (Pesche D., [2000] p. 290). Les valeurs des producteurs se sont modifiées vis-à-vis de la modernisation. Beaucoup d'exploitations laitières associent spécialisation et agrandissement. Il est aussi apparu une intensification des facteurs de production par rapport à la terre et au travail. Le mouvement provoque une spécialisation et concentration régionales de productions. Les transformateurs amorcent une première diversification industrielle. C'est pendant cette période que les producteurs développent un comportement d'appartenance à la filière donc dans une organisation économique. Le besoin de faire évoluer l'office de lait vers une association interprofessionnelle se manifeste vers les années 80 pour adapter la gestion des marchés et arbitrer les litiges au sein de la filière. Cette réorganisation procure aux syndicats, aux coopératives et les associations spécialisées une forte importance dans la gestion économique de la filière. Dans le grand Ouest le système laitier est devenu un système agro-industriel productiviste.

Ce système va multiplier ses volumes de production et permet de créer des emplois dans l'industrie. Pour conserver leur revenu les producteurs laitiers ont augmenté leur efficacité et leurs capacités productives. E. Calvez souligne que *«face à l'instauration des quotas (1984)...les entreprises laitières ont multiplié les nouvelles activités, seul moyen de soutenir leur expansion...Dans l'Ouest de la France, au moment où le volume de lait destiné aux fabrications fromagères progresse de façon continue, [...], plusieurs acteurs industriels majeurs tels Bongrain, Sodiaal, Entremont, Unicopa, Even, Lactalis...contribuent à la réussite de la filière laitière française.»* (Calvez E., [2006] p. 194). Finalement, les associations spécialisées sont devenues des groupes de pressions économiques abordant aussi les questions sociales et politiques. Le lait gagne son titre de matière première industrielle car les français le consomment sous forme de fromage et de beurre. Entre 1950 et 1975 la consommation du beurre passe de 6 kg à 9 kg et du fromage de 7 kg à 15 kg. Ce modèle de consommation a favorisé la transformation des produits laitiers. Certains produits sont devenus emblématiques des régions, par exemple, Camembert en la Basse Normandie. D'autres sont devenus symboles du goût français. Ces produits brillent par la multiplicité des marques portées par la politique d'innovation des entreprises laitières. La collecte de lait par les industries ne cesse de croître. Aujourd'hui elle correspond à 96% de la production laitière.

La filière s'est restructurée en élaguant les métiers de ramasseurs de produits de la ferme par des entreprises laitières qui utilisent des camions, des tanks réfrigérés installés à la ferme. Ces entreprises possèdent des véritables usines. Elles fabriquent des produits sous marques et appellations officielles. La politique agricole offre des subventions et aides aux investissements aux entreprises laitières. Elles ont à la fois développé des compétences et de l'innovation pour pouvoir écouler la production. Elles ont développé une excellence des produits, une réputation des fabrications en exploitant le modèle danois ou hollandais et le contrôle d'un bassin. Les industriels oscillent entre la création artisanale et à la création des marques en partant du lait pasteurisé, stérilisé, cru. Nous observons que la filière laitière française a connu des moments heureux (1954) incarnant le gonflement du fleuve blanc et le sacre de l'Ouest de la France comme le premier bassin laitier national. Elle a subi des crises, crise structurelle en 1980 et des crises de prix depuis 2003. L'innovation a aussi eu des moments favorables à travers les segments de filière. Des technologies nouvelles, tels des robots de traite commencent à gagner les

exploitations laitières du grand Ouest. Au niveau de l'industrie, de nouvelles technologies favorisent l'émergence de nouvelles normes de fabrication. La politique laitière est désormais consolidée par la politique agricole commune (1957-1962), les lois de modernisation de 1960 -1962), l'instauration des quotas (1984), et les accords de bilan de santé de la PAC sur la clause de rendez-vous, la suppression des jachères, une accentuation et une uniformisation du taux de découplage (2008). Elle est un système de règles qui cadrent le déroulement de la production, de la transformation et des transactions du lait. Le système ajoute de la valeur économique à chaque segment de la filière laitière.

3.2.2 Les conventions et les règles et rapports de forces entre les organisations laitières.

La politique laitière est devenue le siège de différentes formes de coordination économiques, marchés, industries, exploitations laitières en France et notamment en Normandie. Nous supposons que la politique laitière est interprétée différemment au sein de ces trois segments de coordination économique. Les actions de traduction de la politique laitière est guidée par la règle de perception et la règle d'action de chaque organisation professionnelle au sein de chaque segment (exploitants, industriels, distributeurs). Ces règles se perçoivent comme des ressources cognitives et comme des modes de classification. La règle de perception est non consciente et structure la perception. La règle d'action définit les comportements adaptés par rapport à la perception. En partant de ces définitions, ces deux règles ont joué- au sein de la profession- un grand rôle dans le sens des transferts de valeurs sociales et économiques. Ces transferts se font selon la logique purement agricole ou la logique industrielle dans le cadre des réseaux professionnels.

De plus, Nous considérons que les institutions sont à la fois des règles d'actions dans le jeu social et des règles de conduite. Elles sont normatives et peuvent assurer la coordination économique dans le court terme et dans le long terme. A court terme elles encadrent les comportements et à long terme elles se transforment sous l'influence des règles de perception. Ces changements de règles possèdent différentes caractéristiques et véhiculent différentes valeurs. Ces règles exercent des mutations structurelles de la filière laitière française depuis la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui. Elles sont nombreuses et offrent la possibilité de s'interroger sur les formations de la valeur économique. Elles apparaissent désormais sous des accords stabilisés où les industriels laitiers ont définis des cahiers de charges d'achat de lait avec les producteurs par rapport à des appellations officielles, à des fromages spécifiques, ou aux attentes des consommateurs.

Les règles d'action de la chaîne d'approvisionnement en lait sont spécifiques et composées des lois, des conventions qualités, des normes techniques. F. Eymard-Duvernay explique que la construction des accords sur la qualité des produits laitiers est un exemple de convention de produit. Cette règle se constitue au sein des réseaux locaux de production, puis dans les confrontations du produit de leurs accords aux règles générales établies au niveau national et dans des ajustements qui permettent son application et son extension. La loi sur l'Appellation d'Origine Contrôlée (1919) a la même logique que les lois sur la propriété industrielle et la répression des fraudes. Elle lutte contre les contrefaçons, les usurpations de

nom et assure la notoriété de produit laitier. Les causes et les motifs de la genèse de ces institutions sont nombreux : elles vont des réactions à des crises locales, de la menace de disparition des produits traditionnels à la requalification des territoires. L'institution développe les liens de production et la relation de confiance entre les transformateurs et les producteurs de lait. Puis elle invente une structure de coopération entre les acteurs qui va se transformer en syndicat d'appellation d'origine contrôlée. Elle va devenir un acteur collectif dans la circulation des informations et la coordination sur l'origine. Différentes raisons sont utilisées délimiter les zones des appellations. Elles peuvent être inscrites dans des registres physiques (Roquefort, Epoisses), des saveurs (crèmes d'Isigny), des flores locales. La règle de conduite est matérialisée par les cahiers de charges de la coordination. Ces cahiers permettent de différencier le produit et de mettre en place les conditions de concurrence.

Le développement fondé sur la connaissance commune accompagne d'autres relations des transformateurs avec leur marché d'aval au niveau national et international. Ces relations se rapportent aux fonctions de maximisation de profit individuel de chaque transformateur et de chaque producteur sur une autre institution, le marché. La dynamique de la filière laitière est donc issue de ces deux situations. Les transactions s'organisent soit par les règles de secteur d'activité, de système d'activité, soit des solutions à des problèmes de coordination entre transformateurs et consommateurs. Les produits laitiers sont en voie de standardisation et les exploitations en spécialisation laitière. Dans la segmentation et le mouvement de spécialisation de l'agriculture les producteurs de lait sont dépendants de la consommation nationale du lait, de l'industrie laitière. Les innovations institutionnelles ont favorisé la différenciation ou l'harmonisation de la production laitière dans certains bassins de production du lait.

Les règles de conduite, c'est-à-dire les institutions, ont permis aux activités de transformations, de logistiques, de collecte, de production, de communiquer des prescriptions aux fournisseurs sur un marché de lait, sur une «filière -produit» laitier ou un espace institutionnel, en bref : de mettre en place de nouveau rapport de forces. Ce modèle a abouti à la consolidation des associations spécialisées pour la modernisation de l'agriculture entre 1945 et 1975. Une nouvelle forme de régulation sectorielle est mise en place par la loi cadre de 1960-1962. Ce dispositif vise à développer une croissance de la production laitière par des exploitations familiales. Dans ce cadre les producteurs de lait sont éloignés des marchés d'aval. Des coopératives ont établi des contrats avec les producteurs pour la collecte du lait⁸⁷. Le retournement des dispositifs institutionnels est complété par la mise en place de la politique agricole commune. Le principal rôle des deux dispositifs est de moderniser le développement du secteur.

Dans ce jeu de conventions agricoles, le monde marchand favorise la grande agriculture en lui fournissant des capitaux. Les exploitations laitières sont inscrites dans ce processus et participent à la décomposition de la paysannerie. Mais les capitaux agricoles en France se déplaçaient facilement de l'agriculture vers d'autres secteurs. L'esprit des lois de fonctionnement du système économique propres à l'agriculture favorisent- sinon déterminent- la spécialisation culturelle des agriculteurs,

⁸⁷ Contrats qualité ou contrats prix.

l'adoption de systèmes de cultures et d'élevage «*adaptées*» aux différents types d'exploitation. Pour éviter de disparaître, les petits agriculteurs (5 ha), fuient la concurrence et s'orientent vers des cultures où la rémunération du travail et du capital est à ce point faible que les grandes exploitations (plus de 15 ha) ne cherchent pas à s'y lancer. Les petits agriculteurs ont un revenu faible et ne peuvent se procurer aucune aisance sociale par leur travail⁸⁸.

Les exploitations laitières évoluent avec des différences d'accès à la terre et de conditions différentes de production. Elles entretiennent différents rapports au milieu naturel (à la terre, au vivant), aux techniques agricoles (types de conduites et associations d'élevages) et avec les pouvoirs locaux (notables, prêtres). Les modes d'insertion des politiques d'organisation des marchés, du soutien de prix organisés par l'administration publique agricole sont divers. Ils autorisent plusieurs modèles; entre autres, les modèles modernisateurs, les modèles industriels, les modèles économes et les modèles traditionnels. Ils ne sont pas souvent adaptés en fonction des types d'exploitation et profitent à l'ensemble du secteur agricole. Nous interprétons ces éléments comme un mode d'articulation fonctionnelle de la production laitière à l'économie nationale. En effet, cette articulation transforme la filière en institution du marché⁸⁹.

Les marchés fonciers et du travail entre propriétaires et exploitants sont complexes et jouent défavorablement contre l'éleveur laitier. Ils constituent- selon les circonstances- des freins et des leviers à la modernisation. Le grand propriétaire peut donner bail de location des terres à un éleveur et exiger aucune amélioration des terres de la part de l'éleveur. Le fermier peut prendre bail de plusieurs propriétaires et ne pas avoir la possibilité d'homogénéiser ses structures. Le propriétaire peut être un capitaliste et ne poursuivre que des locations chères de la terre. Les moyens exploitants peuvent compléter leurs exploitations en louant des parcelles différentes.

De nombreux acteurs du secteur sont à la fois grands producteurs de lait et à propriétaires fonciers tout en employant de nombreux salariés et louant des terres à de nombreux fermiers et métayers. Ce système imprimait des contraintes sur les organisations de la production mais il est contrebalancé par la pression du système social. L'exploitant peut être aussi avantagé. Sur le plan économique les exploitants sont placés sur des conditions variables dans les zones de production du lait⁹⁰. Ces opérations provoquent des situations conflictuelles dans les zones de production. Il

⁸⁸ Dans l'histoire de la France rurale, les républicains vont jouer sur le fonctionnement des marchés et modifier l'orientation libre-échange parce que les dimensions économiques ont donc subi une mutation à cause de la crise des prix.

⁸⁹ Certaines zones de production laitière sont constituées de petites, de moyennes et de grandes unités d'exploitation laitière. La majorité de la population, dans la plupart des cas, était formée de paysans, mais de paysans forts divers d'aptitudes. Les petits paysans avaient une exploitation agricole à peine assez grande en terre pour leur permettre de vivre et étaient obligés d'avoir d'autres activités : se louer, être artisans, ou émigrer pendant l'hiver (Jollivet M., Mendras H., [1971]). Les propriétés sont exploitées en partie en faire valoir direct, en fermage et en modes associés. Bien que ce schéma diffère selon les zones de production, les rapports de marchés de terres, de travail et de produits expriment l'articulation de la production laitière à l'institution.

⁹⁰ Les relations foncières entre la grande paysannerie, métayers et fermiers laitiers sont complexes. Le monde rural se composait à l'époque des classes différenciées. L'activité laitière était fondée sur la propriété du facteur terre. C'est le marché du travail agricole qui dirige l'évolution de l'élevage laitier. Les paysans-propriétaires pratiquaient le polyculture-élevage. Le grand paysan entrepreneur laitier possédait le capital terre qui lui donnait une position dominante dans l'exercice de la production et de la commercialisation du lait parce qu'elle pouvait se faire payer la terre par la production du lait. Le grand paysan entrepreneur laitier était à la fois sélectionneur des races, technicien et producteur alimentaire. Cette pratique permet d'assurer au grand paysan une maîtrise de la terre. D'autres exemples contredisent cette pratique. L'économie agricole jurassienne offre donc un modèle de production spécialisée et commercialisée, intégrant, sous contrôle, au moins théorique, des agriculteurs, des phases de transformation et de commercialisation du produit. La production laitière vise à assurer à l'éleveur un revenu.

existe une asymétrie de rapports de force entre les petits éleveurs et les autres (transformateurs, négociants et grands propriétaires terriens) parce que les défaillances des marchés de travail, des terres, des produits sont nombreuses car il y a de conflits entre les gros fermiers et les petits exploitants, dont les paysans progressistes, les paysans exploitants et les ouvriers agricoles. En les grands exploitants vivant de la terre sans l'exploiter de leurs propres mains et prenaient les orientations d'activité par rapport aux idéologies politiques de l'époque⁹¹ (courants conservateurs). Ils ont un pouvoir politique important.

L'élevage laitier était donc une activité locale et se caractérise par la polyculture paysanne. Il s'est développé notamment dans des territoires de montagnes⁹² et de plaines. Les producteurs transforment le lait, échangent avec des négociants locaux et achètent de nouveaux facteurs de production. Les débouchés réguliers sont les grandes villes des zones de production. On trouve le circuit direct, le circuit des collecteurs de ferme à ferme et le circuit des transformateurs autour d'une unité de transformation. Cette évolution va remettre en cause l'autonomie paysanne. Les produits laitiers sont écoulés à travers différents canaux (quelle plus-value de cette phrase ?). Il apparaît de plus en plus un éclatement du système de polyculture -élevage parce que les territoires et les entreprises agricoles accordent différentes importances aux productions laitières⁹³. Cette attitude provoque un accroissement variable de la production laitière dans les territoires et donc une mosaïque d'organisations laitières.

P. Barral note cela par une intensification de production de fourrages cultivés, une extension des surfaces en herbe et une croissance de la taille des cheptels. Les terres incultes et les jachères sont mises en valeur. Il apparaît donc une première tension entre la production végétale avec la production laitière dans les plaines (Barral P., [1968]). Dans les montagnes, l'élevage laitier s'intégrait bien dans le développement du milieu. On parle des montagnes à viandes et de montagnes à lait (Cantal et Puy de Dôme). Les rapports de forces entre les acteurs économiques du secteur laitier ont pris des formes très diverses et notamment entre producteurs, coopératives et laiteries privées. De 1950 à 2011 les rapports de forces sont le plus souvent réorganisés par un cadre institutionnel ou organisationnel, notamment par des initiatives syndicales, des organisations professionnelles agricoles [OPA] et des interventions du gouvernement. On observe des situations d'asymétrie favorables aux transformateurs, aux producteurs, des situations de symétrie entre producteurs et transformateurs. La domination d'un groupe d'acteur sur un autre groupe est facilement repérable sur les marchés tandis que les négociations de valeurs sont pratiquées dans d'autres organisations interprofessionnelles (premières fruitières). Dans le type polyculture -élevage laitier, l'atelier laitier fournit la production du fumier à la production végétale. La production végétale domine la production laitière. Les grandes exploitations qui pratiquent l'élevage laitier se spécialisent ou maintiennent la polyculture- élevage selon l'orientation des fermiers et des métayers qu'ils avaient recruté dans l'exploitation de leur terre.

⁹¹ *Propriétaires, Notaires, Médecins, Patrons de petites industries, Négociants, Prêtres...*

⁹² *L'élevage met en valeur des milieux naturels défavorables à l'agriculture.*

⁹³ *Ce sont les liaisons entre conduite de la production et organisation de travail. Le système est aussi une relation entre allocation des terres entre cultures et technique d'élevage. Au sein de chaque exploitation un agriculteur peut constituer son système d'exploitation.*

Les autres exploitations qui se sont lancées dans cette production sont de taille moyenne et petite et exploitent- soit en tant que fermiers, métayers soit en tant que petits propriétaires. Leur choix est orienté par le fait que les charges salariales sont moins fortes dans l'exploitation laitière. Ce système était prédominant au sein de la filière laitière. Le grand producteur propriétaire foncier ambitionnait de protéger ses paysans. A ce titre il a donc un rôle de leader dans la formation du prix du lait sur les marchés locaux. Il renforce leurs influences auprès des collecteurs et des transformateurs industriels qui sont souvent uniques par territoire et qui ont un monopole sur le marché aval. Nous pensons que pour s'attribuer aisément les partages de profits entre les différents acteurs, le grand propriétaire foncier isole les producteurs laitiers de l'Etat, de l'industrie et du monde urbain. Or la demande d'alimentation en lait, en fromages et en viandes s'accroît, de plus en plus, dans tous les territoires urbains de France. Ce mouvement accéléra le fait que l'élevage laitier se spécialise par zone. Ces éléments ont contribué à délocaliser l'élevage laitier dans le Grand Ouest, le Massif central et les Alpes. Les pourcentages du domaine agricole occupés par les prés, herbages et cultures fourragères varient au dessus de 25% dans ces zones.

Le «*polyculteur*» transforme les terres en labour, en prairies (Manche), en pacages (Normandie). Il renverse la domination de la production végétale. Les acteurs d'élevage laitier sont des éleveurs spécialisés dans l'Auxois, du Massif central et de Bretagne. Ils développent les croisements des races. L'élevage est devenu dynamique car les moines en tant collectif de producteur et beaucoup de petits paysans pratiquaient à l'époque l'élevage laitier collectif et marchand. En développant à la fois les rendements dans les plaines et les transhumances sur les montagnes, ces acteurs ont développé une persuasion sur le monopole des grands paysans propriétaires et ont ainsi amélioré différents modes d'affermages⁹⁴. Beaucoup de ces producteurs transforment du lait en beurre et/ou en fromages. L'attitude de production du petit éleveur est fonction d'une intégration verticale de la production et de l'atelier transformation dans une exploitation appartenant à un grand exploitant foncier. Cette intégration est forte ou faible selon le statut socio-économique mais varié des petits éleveurs selon les régions agricoles. Un bon statut est surtout celui des grands paysans ou des paysans propriétaires. Cette situation d'appartenir à une bonne classe sociale provoque la modification des catégories de paysans par une augmentation de l'effectif des propriétaires exploitants et une diminution du nombre des fermiers et des métayers. Les petits paysans ont fini par quitter les villages (exode rural)⁹⁵. En résumé, l'Etat ne régulait pas totalement les rapports de force entre les organisations laitières. Il n'intervenait pas directement et en permanence dans l'équilibre des rapports de forces entre des grands producteurs et des transformateurs du lait avec d'autres groupes professionnels. Il assurait cependant et ponctuellement ses interventions par la politique d'aide au développement des concours et par la politique d'importation des bovins de la Hollande afin d'améliorer la performance de production.

⁹⁴ Elles nécessitent de solide organisation, d'aménagement, de production, de techniques de transformation et de commercialisation. On parle de troupeau collectif et de fruitières.

⁹⁵ Ce phénomène a confirmé la domination des exploitants propriétaires sur les autres catégories dans l'exploitation laitière. L'asymétrie de rapports de force sur l'encadrement de la paysannerie, sur l'organisation du travail et sur le marché de la terre par les exploitants propriétaires en témoigne. La situation était favorable pour les producteurs propriétaires de terre il dirigeait une entreprise, une industrie agricole «boutique». La conduite de cette industrie est devenue un exercice politique et doctrinal sur les producteurs métayers, fermiers et les salariés laitiers. D'ailleurs c'est le groupe de grande propriété qui organisait les réseaux de commercialisation, de concours de croisements et les comices qui se développaient dans les grands bassins de consommation et de production.

3.3 LES DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS : UNE GARANTIE DE REVENUS.

Nous observons des matériaux historiques, des nouvelles modalités se traduisent à la fois par des influences extérieures, des relations d'interdépendances, des discontinuités et des affrontements dans les espaces de concours et les comices. Ces lieux sont organisés par les grands paysans. Ces initiatives nous invitent à constater que c'est bien les développements des politiques commerciales des grands paysans qui permettaient donc de former les relations d'interdépendances entre les paysans et les transformateurs. Les travailleurs salariés, fermiers, les métayers laitiers sont plus nombreux dans les régions de productions laitières, beaucoup ne disposent pas de capitaux. Les ouvriers sont les plus défavorisés. L'offre d'exploitation de la terre des fermiers, des métayers et des ouvriers est subordonnée à la demande des grandes exploitations propriétaires. Certains producteurs laitiers bourgeois s'opposent au développement de l'élevage laitier par les paysans traditionnels (métayers, fermiers) car ils risquent de perdre leur autorité sociale. Par rapport à l'orientation du progrès, les grands propriétaires considèrent que la petite exploitation propriétaire est un frein à la spécialisation laitière.

C'est ce groupe qui était l'horloge de la gestion des baux et des contrats de travail qui apportaient le capital (terres, bâtiments, capital d'exploitation) aux métayers. Le partage du produit suivait la règle de 50% pour le producteur propriétaire foncier et 50% pour le métayer, le fermier payant un loyer. La demande des métayers et des fermiers est forte pour le sol dont l'offre est limitée. Ces groupes se font concurrence pour acheter des terres. Dans les montagnes, en Jura et en Savoie, l'asymétrie de rapports de force n'est pas entre les producteurs de lait mais entre les fruitières et les commerçants des produits laitiers⁹⁶. Dans le Doubs, le Jura, l'Ain, la Savoie et la Haute Savoie l'organisation de la production et de la transformation du lait est faite par les fruitières et des fromages à pâtes pressées. Les fruitières transforment le lait en fromages et ensuite les vendent aux affineurs. A cette époque, les fruitières représentent la transformation proto-industrielle des producteurs de lait. En Charente-Poitou l'organisation des producteurs de lait est un mouvement coopératif (1888) avec la création d'une association centrale des laiteries des Charente-Poitou (ACLCCP) en 1893. Dans la Manche les coopératives sont dirigées par les grands propriétaires fonciers. Ce sont ces fondateurs qui dominent la production et la transformation. Quand il y a eu une baisse généralisée de prix les grands paysans ne pouvaient plus établir un contrôle de sélection ou de qualification de l'offre d'exploitation des métayers et des fermiers. Le travail de production de lait n'est pas rentable dans une relation marchande et beaucoup de producteurs cherchent alors à exploiter des baux communaux même si les terres ne permettaient pas au cheptel d'être mieux alimenté⁹⁷. Ce programme de minimisation des coûts oppose les producteurs fermiers aux producteurs fonciers mais réveille aussi la question de représentation des paysans au parlement. Certains producteurs sont soutenus par le courant républicain et des notables radicaux. Les grands

⁹⁶ Une fruitière est un lieu d'exploitation et de transformation du lait en fromage développé en Jura et en Pays de Savoie. Les producteurs se partagent l'outil fromagerie en type coopératif. Elle sert à valoriser le lait des producteurs.

⁹⁷ La contraction du revenu procuré par la production, laitière a entraîné une baisse de la valeur locative du sol... Cette baisse des prix a conduit des fermiers à exercer une pression sur leurs propriétaires (G. Duby et A. Wallon [1976]).

paysans voulaient un renforcement de la confiance dans la paysannerie politique afin de rétablir la coordination ancienne.

En effet, beaucoup de producteurs fermiers et métayers étaient devenus non solvables et ont quitté les terres pour l'exode rural. Une lutte s'est engagée entre des fermiers qui voulaient rester et des propriétaires fonciers. La contraction des revenus des métayers et des fermiers a entraîné la baisse des prix des terres. Les propriétaires fonciers ont consenti des réductions sur les baux car ils avaient de moins en moins de demandes de location. Ils ont proposé de nouvelles solutions qui privilégiaient la substitution des enchères et de fermages en argent par d'autres arrangements. L'analyse historique montre qu'on parle de la grande déroute du rentier du sol à ce propos de cette crise agricole. Le secteur laitier est aussi inséré dans l'économie comme un système alimentaire. La filière d'importation a pris une véritable importance à partir de 1860. Les beurres danois sont facilement importés en France par des importateurs occasionnels ou des individus. Le déclin économique de l'agriculture marque aussi le début de la disparition des grands propriétaires du domaine politique. En effet le petit exploitant se spécialise pour fuir la concurrence et demande un soutien des prix de sa production par adhésion au syndicat et la grande exploitation réclame la garantie par l'administration et le pouvoir à travers des politiques des prix élevés pour ses produits. La mise en place de la politique issue de ces deux revendications va maintenir des disparités de la répartition des terres et des instruments de production entre les producteurs de lait. Si nous constatons quelques débuts de modernisation, c'est uniquement l'œuvre de quelques producteurs pionniers dans des décisions orientées vers le progrès. D'autres producteurs sont orientés par le principe marchand. Il n'existait pas à l'époque des infrastructures organisationnelles et institutionnelles accessibles à tous⁹⁸.

Ce régime d'accumulation ressemble à ce que R. Boyer a observé sur le secteur viticole et à l'occasion de laquelle, qui souligne que la plupart des liaisons que postule ce régime d'accumulation libéral demeurent embryonnaires et n'apparaissent pas susceptibles de promouvoir une croissance forte et durable (Boyer R., [1990]). L'explication majeure est que les acteurs se trouvent à la fois dans une phase de transition et de crise. Les stratégies et les objectifs des différents groupes de producteurs laitiers remportent en effet sur la rationalité économique. Les rapports économiques au sein des marchés sont assurés par les producteurs, les industriels, les syndicats et les coopératives. Les paysans qui voulaient accumuler du capital vendaient leur lait à des collecteurs qui le revendaient aux transformateurs. Le producteur fixait le prix du lait et le transformateur le prix du produit laitier sans liaisons avec le prix du lait. D'autres producteurs transformaient directement le lait et vendaient des produits laitiers.

Les consommateurs achetaient soit chez le collecteur, les producteurs ou les transformateurs. Les différents acteurs se partageaient les fruits de la croissance du travail paysan par un compromis entre une coordination marchande et une coordination industrielle. Dans ces coordinations l'ordre de justification encadre

⁹⁸ Par exemple dans les montagnes des Vosges et de la Haute-Saône l'exploitation laitière est associée à la fromagerie. Dans le Jura et les Alpes du Nord les produits sont commercialisés par les fruitières et des laiteries industrielles. Dans le Cantal et l'Aveyron on pratique un élevage laitier spécialisé. Dans le bassin parisien les exploitations participent aux marchés par le biais des relations coopératives dont disposent les petits et les grands et les petits producteurs pour s'opposer aux superprofits réalisés à leur dépend par les secteurs commerciaux, industriels et financiers (Vaillant L.J., [1979]).

l'information sur le cheminement des normes des produits laitiers⁹⁹. Le travail paysan dans ce type de marché est peu rétribué par le salaire mais tire sa grandeur par la confiance qu'accordent les collecteurs, les transformateurs et les consommateurs aux laits. En 1880 le nouveau gouvernement a mis en place les structures institutionnelles, sociales et morales qui vont associer le monde paysan laitier à la démocratie naissante. En 1883 Méline, alors ministre de l'agriculture fait voter les lois de protection douanière de l'agriculture. Durant cinq ans, l'Etat républicain a répondu à l'organisation paysanne par une réforme du commerce international car la chute des prix agricoles, la baisse de prix de la terre, la charge des impôts et des dettes suscitaient dans le monde rural un mécontentement profond. Pour sortir de leurs difficultés propriétaires et agriculteurs firent appel au pouvoir pour la définition d'une politique des prix agricoles afin de préserver un grand nombre d'agriculteurs (Barral P., [1968]). La politique agricole est devenue à cette époque à la fois un mode d'allocation des ressources (modernisation) et une régulation économique par le marché. La nature de cette régulation est d'ordre politique. Elle est plus efficace car les marchés sont en équilibre instable¹⁰⁰.

Cette évolution se justifie par l'orientation vers le protectionnisme qui démarrait en 1880. La mesure sur le relèvement des droits de douanes sur les animaux est appliquée en 1881. Le tarif douanier d'un taux de 5% est mis en place pour le beurre et le fromage en 1892. En 1910 le tarif est relevé à 11%. Aux difficultés économiques d'ordre général de l'agriculture, le gouvernement accorde aux paysans le droit de se syndiquer à cause de l'exacerbation des contradictions des rapports sociaux (maladie des troupeaux, mauvais investissements, incompétences dans la conduite des troupeaux.) et afin de permettre aux agriculteurs de défendre le modèle de développement agricole préféré par tous les producteurs. Les lois de 1884 définissent l'usage de la dénomination «beurre» et autorise la mise en place des syndicats professionnels en supprimant la loi Le Chapelier [1791] qui préconisaient déjà une uniformisation de traitement de la production du lait.

L'intervention de l'Etat s'explique par l'imperfection de la concurrence. Il considère qu'il existe sur le marché du travail agricole des individus avec une dissymétrie de dotations factorielles de production. Cette idée fonde la définition de l'asymétrie de rapports de force qui permet à l'employeur de peser plus sur l'offre de travail de l'employé. Il estime que l'offre du travail est subordonnée à la demande de travail et qu'un comportement de mouvement syndical ouvrier devient compréhensible car ce mouvement visera à rétablir d'autres rapports de travail, rapports d'accès à la terre, rapports commerciaux en amont et en aval et rapports avec tiers. L'action syndicale ouvre la possibilité de rapports de force favorables aux producteurs de laits pour résoudre les conflits engendrés par l'imperfection des marchés. La décision de protection suppose la possibilité de mettre en place un soutien de marché pour permettre aux exploitations de développer des avantages

⁹⁹ Notons que Thevenot, dans l'analyse des marchés aux normes, souligne que la prise en compte de l'information, dont disposent les agents économiques, est à l'origine des bouleversements les plus radicaux qu'a connus la théorie économique par rapport au modèle de l'équilibre général. C'est la reconnaissance de défauts d'asymétries d'information qui a affecté en profondeur le cadre d'analyse des relations marchandes. Elle a conduit à passer d'une économie des échanges à une économie des contrats et à élaborer une théorie de l'agence propre à rendre compte de l'efficacité de mécanismes réglementaires autrefois réduits au rôle d'obstacle au libre jeu du marché (Thevenot L., [1993]).

¹⁰⁰ «Elle est un ensemble de mesures qui visent à promouvoir la fonction économique privée de l'agriculture et de valoriser la fonction sociale de l'agriculture. Elle est un système social autonome visant à préserver les intérêts fonciers des propriétaires terriens, et aboutissant à maintenir les équilibres sociétaux autour des valeurs symboliques incarnées par l'agriculture, et, de manière plus générale, destinée à accroître la prospérité d'une nation par éviction des importations. Une politique agricole a donc dans ce cas de figure un soubassement mercantile». (Pouch T., [2002]).

spécifiques afin de survivre sur le marché domestique. Ce dispositif institutionnel va définir les relations économiques des producteurs et des transformateurs de lait français avec l'extérieur. Ce dispositif est favorable aux acteurs français car c'est une stricte solution réclamée par eux contre la crise agricole.

Nous interprétons la politique douanière pratiquée comme une politique de soutien de marché domestique pour des transformateurs des produits laitiers dont la compétitivité dépend de la rentabilité de leur investissement ou pour des transformateurs qui minimisent leur coût de production. Elle se traduit par une redistribution de rente en faveur des producteurs propriétaires et des producteurs qui ne disposent que de peu de terre mais de beaucoup de travail par rapport à la surface et de relativement peu de capital. Cette politique correspond à un objectif de bien être supérieur assuré par le gouvernement parce que les lois de marché ne permettent pas un partage de la prospérité collective. Cette politique créa les conditions de reproduction de la moyenne exploitation laitière qui s'approprient des valeurs réalisées sur le marché national. Sur le plan économique, cette politique signifie que les effets de transfert des valeurs économiques s'améliorent pour le pays et les producteurs français de produits laitiers. La France gagnera une rente budgétaire et les consommateurs vont subir une perte de surplus économique. Pour l'importation des produits laitiers les transformateurs français ont désormais la capacité de saturer le marché domestique car le secteur était dynamique. La France bénéficie du prix supérieur du beurre et des fromages avec de droits de douanes par rapport au cours mondial.

La France a décidé du maintien des droits de douane vis-à-vis des autres pays. Par rapport aux effets à long terme et en termes d'échanges, la protection des produits agricoles a entraîné une augmentation de la production domestique de lait car les producteurs ont comblé le décalage entre leurs potentialités des maîtrises techniques de la production. Elle a permis aussi aux transformateurs notamment d'exploiter les économies d'échelles donc d'abaisser les coûts de transformation et les prix des produits laitiers. Ces comportements ont affaibli l'objectif d'augmentation de prix par la politique douanière. Les effets de la protection sont devenus bénéfiques pour les consommateurs, permettant d'accroître la concurrence entre les différents grands et les moyens producteurs. Les grandes exploitations cherchent à écouler leurs productions. Cette stratégie a affaibli les grands producteurs qui sont devenus inefficaces disparaissant en nombre. Les moyens producteurs maximisent leurs productions et les gains réalisés leur ont permis de s'approprier la terre. La terre devient force productive. Cette stratégie a porté les moyens paysans vers l'exploitation de nouveaux itinéraires techniques. Les paysans sont devenus une base de création de la valeur laitière. Ils sont porteurs de technologies nouvelles. La stratégie adoptée permet d'abaisser les coûts de production la branche¹⁰¹.

La relation, entre les agents économiques du secteur laitier (producteurs, transformateurs, décideurs publics) et de l'économie globale peut, en effet, être expliquée par le retournement de politique agricole d'orientation libérale et de sa ramification sectorielle laitière en vigueur vers la prise en compte des particularités de la production laitière et des particularités sociales. L'orientation agricole a conduit

¹⁰¹ Or cette interprétation a des limites. Nous raisonnons ici en microéconomie, l'effet global sur le marché des facteurs, le chômage etc. n'est pas traité ici. Nous raisonnons de plus en concurrence pure et parfaite or, l'effet de concentration des entreprises par élimination progressive des moins efficaces joue souvent en faveur des consommateurs de l'union (comportements monopolistiques).

à restructurer les tissus productifs laitiers et à concouru à la définition des espaces d'application de la politique agricole. Sur le court terme, les mesures de protection ont fait sortir l'agriculture du marasme où elle était plongée. Elles ont permis de ralentir la marche progressive des importations. Elles ont freiné les exportations. (Barral P., [1968]).

Une France laitière théoriquement en autarcie économique a vu le jour. Elle résulte de la politique de protection qui encadre le développement de long terme de la production. Certains producteurs et transformateurs ont pratiqué dans ce cadre la logique de production de lait par rapport à la logique d'échange des fromages ou beurres. D'autres ont privilégié la logique d'échange du fromage et du beurre par rapport à la logique d'échange du lait. Bien que la politique de protection douanière visait l'objectif de redistribution des revenus des producteurs agricoles, le coût économique est apprécié différemment par les producteurs de lait parce qu'ils sont hétérogènes dans leurs modes de production. Le retournement de la politique laitière produit une accélération de la concurrence active de l'élevage laitier sur les autres cultures. La défense de la rente foncière permet à elle seule de fonder la capacité économique des exploitations mais de maintenir des systèmes différents.

Sous la contrainte de la crise les grandes exploitations connaissent la baisse de la rente et les petits paysans connaissent l'abandon de leur exploitation et l'exode rural. Ces deux catégories sont affaiblies par la crise. Les moyens producteurs ont résisté car ils pratiquaient une production d'autosubsistance avant la crise et était dominée. La nouvelle politique laitière leur était pourtant favorable en raison des choix de développement de production laitière pris pour s'affirmer contre les grandes exploitations. La production du lait est devenue pour ce groupe un moyen de développer son revenu et son capital. Il a repris la place des grandes exploitations dans la conduite du développement de la production laitière. La forme d'économie domestique à laquelle appartenaient certains producteurs de lait se transforme. La production s'est régionalisée. La politique douanière accéléra l'amorce de la diversification laitière dans chaque région de production. La production s'étend partout et même dans les régions non propices. En même temps se produisent des reconversions, des mutations des structures de la production qui aboutissent à une spécialisation des zones et à une division de travail. Suivant les aptitudes locales, celles des races, et les possibilités de débouchés, chaque région accorde la priorité à un produit laitier. Les relations que les producteurs de lait ont au marché sont plurielles. Depuis la vente directe du lait jusqu'à la vente des produits transformés et à l'organisation des coopératives. Les producteurs de lait penchent au développement et à l'association de différentes modalités telles que les fruitières, les ateliers, les comices, pour mettre en marchés leurs produits.

Contrairement au marasme antérieur de l'agriculture à travers une politique agricole protectionniste, le droit de douanes a stimulé le développement des moyens techniques, moyens industriels, la création des laiteries, de beurreries, de fromageries dans la filière laitière¹⁰². On peut dire que cette politique a permis à la filière d'exploiter un avantage comparatif par rapport aux cultures industrielles. L'éleveur dépendait des laiteries, beurreries et fromageries et des conserveries. Les marchés des produits laitiers se sont harmonisés. Ceux des zones rurales

¹⁰² Certaines coopératives ou entreprises non coopératives organisaient le ramassage quotidien du lait et s'occupaient des traitements et des commercialisations. En 1902 on dénombre 3300 établissements laitiers traitant 12 millions d'hectolitres de lait et produisant 24 millions de kg de beurre et 65 millions de kilogrammes de fromages).

disparaissaient. Les foires n'avaient plus de cotes. Les producteurs dépendaient de plus en plus d'intermédiaires (chevillards, commissionnaires, marchands de gros). Ils réduisaient les marges des producteurs et augmentaient les coûts pour les consommateurs.

3.3.1 La politique laitière/Une institution aussi économique.

La politique laitière est un ensemble de textes, de lois et de règlements. Elle définit un mode de légitimité de la formation de la valeur économique. Elle a sélectionné les structures qui peuvent survivre malgré la crise. Elle a été mise en place à la demande des paysans qui réclamaient de pouvoir disposer d'outils de régulation de l'offre et des politiques des modes d'organisation de marchés, des modes d'arrangements des firmes et des formes hybrides. Ces outils sont fonction des actions dans lesquelles les paysans ont créé des associations spécialisées pour jouer un rôle important dans le marché du travail, la transformation et le mode régulation du secteur laitier.

Les rapports de forces entre les acteurs d'une filière agricole se résument par l'influence de ces associations ou des partis politiques qui se mobilisent pour défendre ou pour combattre les idées des auteurs de la politique agricole¹⁰³. Cette assertion est validée par le fait que l'union du politique et de l'économique s'exprime dans l'action du gouvernement¹⁰⁴. A. Aït Abdelmalek [2005] souligne que la période qui suit, a vu la mise en place d'organisations agricoles dirigées par des notables essentiellement extérieurs à la paysannerie, préoccupés d'encadrer cette société rurale et de contrôler ses relations avec la société globale. Il y a ceux qui veulent protéger les paysans des initiatives gouvernementales (partis agrariens et paysans) et ceux qui soutiennent de telles initiatives (Républicains).

Le gouvernement instaure en France une politique de concurrence dans les domaines du travail, de la politique des appellations d'origine protégée, de la politique de prix et de la politique douanière, ainsi que de la reconnaissance des syndicats professionnels. Dans l'article 3 de la loi Waldeck Rousseau du 21 mars 1884 l'objectif de ces syndicats était de défendre les intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. En effet, dans le secteur laitier les conflits idéologiques ont poussés à l'apparition de deux catégories de syndicats laitiers, conservateurs et républicains, qui étaient perméables aux idéologies de la société, et à l'hétérogénéité du monde rural et au rôle de l'Etat.

Les interventions syndicales sont d'abord sous la tutelle des notables puis des «*Cultivateurs cultivants*». Elles étaient marquées par des concurrences entre les représentations des paysans. Elles vont pousser le gouvernement à instaurer en 1883 le tarif général de Méline. Les syndicats ont commencé à intervenir face à l'Etat de façon chaotique par rapport au travail, puis aux normes et aux externalités. La création des variétés d'organisation participe à la spécification de la politique laitière. Une illustration nous est fournie dans la contribution d'A. Aït Abdelmalek [2005] qui montre que les relations avec l'Etat se composaient depuis de brouilles, de méfiances, puis ont évolué vers de franches collaborations (Aït Abdelmalek. A.,

¹⁰³ Les partis agrariens et les mouvements paysans.

¹⁰⁴ Le politique représente le décideur public et l'économique est le producteur du lait et des produits laitiers dérivés.

[2005]). Au cours du temps certains producteurs se structuraient en association spécialisée de produits laitiers, en syndicats de production du lait avec d'abord des assises régionales puis des fédérations nationales.

L'autonomie de cette politique s'est construite sur la déviation d'usage d'autres politiques publiques et agricoles déjà existantes pour mettre en place des avantages compétitifs à la production du lait. Les producteurs de lait ont été consultés par le biais de leurs syndicats pour donner leur avis sur les règlements que les pouvoirs publics installaient. Au niveau de la conquête du marché intérieur, les producteurs se faisaient collecter le lait par plusieurs intermédiaires soit totalement dans les zones de plaines, soit partiellement dans les zones de montagne parce que dans les montagnes les producteurs livraient le lait par le rassemblement des vaches (transhumance laitière) dans les fruitières, aux entreprises de transformation laitières selon leurs aptitudes et l'appartenance à certaine structure sociale¹⁰⁵. D'autres transformaient individuellement ou collectivement le lait dans les fruitières. Les organisations syndicales ont pris position sur les actions de prophylaxie, de collecte, de la définition du lait, des procédures d'Appellation d'Origine Contrôlée [AOC]. C'est à partir de ces syndicats que la modernité va gagner le secteur laitier. Dans leurs médiations la politique est au cœur des débats.

Les syndicats surveillaient les actions des collecteurs qui ramassaient le lait de ferme en ferme de même que les actions de transformation de lait qui permettaient de produire à partir du lait livré des produits laitiers standards ou spécifiques. Ces opérations d'origine privée devenaient de plus en plus utiles pour réguler les actions des agents concernés. Les activités de production, de collecte, de transformation et de commercialisation caractérisaient la division du travail au sein de la filière laitière naissante. Les acteurs; producteurs, producteurs transformateurs, transformateurs, consommateurs prenaient des positions différentes sur les marchés d'aval et d'amont. Cette politique a eu pour effet que, dans le bassin parisien et le Nord, le lait est destiné à l'approvisionnement des transformateurs en fromage et en beurre des centres urbains. Dans les zones éloignées le lait est plus utilisé pour l'alimentation des veaux, puis pour la production du beurre, et la production de fromages (Brie ou Coulommiers. C'était le cas dans l'Aube, la Marne, le Loir-et-Cher, l'Oise et la Somme. En Normandie on fabriquait des beurres et des fromages (Camembert, Livarot), en Bretagne la production du lait est sous une économie domestique avec une forte production beurrière.

Les fabrications des fromages spécifiques sont maintenues dans les montagnes (Jura, Savoie) à cause de la tradition d'exploitation des fruitières et de la révolution industrielle (fromagerie industrielle dans le Massif Central). Il se développait dans cette filière une concurrence entre produits laitiers industriels et produits artisanaux, produits des montagnes et produits des plaines. La politique douanière était devenue un élément essentiel de régulation de la filière laitière. La politique laitière était considérée comme une ré-articulation systémique des opérations passées pour résoudre la crise que les agriculteurs subissaient (Pouch T., [2001] [2010]). Nous retenons que la mutation de la politique agricole libérale en politique agricole protectionniste a bouleversé le fondement des grandes exploitations. Cette politique a imposé une contrainte d'évolution à la grande, la

¹⁰⁵ Dans le Poitou-Charentes on peut réellement parler d'une «révolution laitière» [...] Pour conquérir des marchés un éleveur de la région créa en 1888 une coopérative laitière en organisant la qualité des produits par l'usage d'un matériel moderne. Il groupait 90 éleveurs et possédait 330 vaches (Pesche D., [2000]).

moyenne et la petite exploitation laitière dont leurs revendications doivent s'inscrire dans les actions globales des syndicats et associations d'agriculteurs. La politique laitière produisait une forme de production et une forme de transformations laitières efficaces en validant le travail agricole, la régulation des marchés et la sélection des exploitations agricoles.

La politique laitière est dépendante de la politique agricole et spécifique de 1919 à 1945. Elle commençait à s'exprimer par les courants politiques, par les notables agrariens et notables paysans, et par les décideurs publics, comme un moyen de pouvoir, comme une ramification de la politique agricole, notamment de la politique publique¹⁰⁶. Cette importance dans la régulation des secteurs agricoles a poussé la création à la Chambre des députés (1898) d'une commission agricole permanente composée des députés de droite et de gauche. La politique laitière porte sur l'engagement de l'Etat à restructurer/réorganiser les marchés. Elle confirme l'option de la «*non libéralisation*» des filières nationales. La politique laitière n'est définie que par rapport aux avantages ou inconvénients des producteurs de ces filières sur les marchés domestiques. Elle entraînait de nouveaux effets sur l'organisation des entreprises. Dans ce registre le gouvernement accélérait les réformes. La loi Vigier de 1900 accorda l'immunité fiscale aux mutuelles d'assurances. Elle est associée à la liberté syndicale pour créer un cadre juridique privilégié pour les forces agricoles autonomes (Barral P., [1968]). Son principe fondamental est de soutenir l'activité laitière. Elle est considérée comme une politique d'intervention publique qui est construite dans des circonstances historiques précises. Cette politique intéressait moins certains députés agrariens et paysans qui soutenaient une politique beaucoup moins interventionniste.

L'étude de la politique laitière ou de sa caractérisation permet pendant une période de définir les transformations structurelles du secteur laitier. C'est l'idée qui nous amène à penser que la politique laitière est fonction du niveau auquel la politique agricole prend effet, des acteurs concernés, des marchés sur lesquels elle est observée, de son objet et de ses facteurs explicatifs. Par cette grille de définition de la politique agricole et par rapport à la description des domaines d'intervention de 1882 à 1900 du gouvernement, la politique laitière était une politique défendue par les agrariens. T. Pouch souligne que l'agriculture était à partir de 1879 étroitement liée à des déterminants autres qu'économiques et qu'elle suscitait en effet depuis plus d'un siècle une attention particulière de la part des autorités gouvernementales ou des hommes politiques (Pouch T., [2002], [2010]). La politique laitière est donc inscrite dans le mouvement où le gouvernement et les hommes politiques prenaient en considération les attentes des producteurs à cause du poids de la population rurale par rapport à l'exercice de la démocratie. Elle assurait des stratégies de développement de la production laitière locale.

L'articulation de la politique laitière dans la politique agricole nationale était médiatisée par le régime économique de marché organisé appliqué par des républicains modérés, de la république agrarienne qui a mobilisé la création des dispositifs institutionnels (loi municipale, loi Waldeck-Rousseau, loi des syndicats économiques agricoles), la diffusion des techniques, les relations inter-organisations (pays à démocraties, à hiérarchies) et les relations organisationnelles (associations,

¹⁰⁶T. Pouch souligne que la politique agricole a été définie comme une politique d'intervention. La politique agricole est concernée par des mutations radicales des décisions publiques. L'analyse des dimensions de la politique agricole montre que cette politique alterne entre approche théorique et approche historique (Pouch T., [2001]).

syndicats, les luttes de classe, la question religieuse) pour réaliser un mode d'allocation de ressources efficient et orienter la production laitière. D. Pesche définit le syndicat comme un mode d'expression et de défenses des intérêts d'un groupe social donné et qui véhicule une vision du monde, une vision de la manière d'organiser ce monde et de le gouverner (Pesche D., [2000]). Le syndicalisme laitier et les associations loi 1901 se sont structurés localement, dans le cadre de rapport de force avec les laiteries privées. Ils ont organisé les agents à développer un comportement d'insertion sur la filière du fait d'intérêts communs¹⁰⁷.

«La filière lait qui participe de cette spécialisation régionale est clairement marquée par les logiques d'industrialisation qui commandent la formation des revenus agricoles, ce qui explique que les coopératives se soient essayées très tôt à maîtriser et à mettre en forme elles-mêmes le mouvement d'intégration ascendante, mais en conservant et en prolongeant les engagements pris sur la nature des produits : beurre et poudre de lait en Bretagne contre production fromagère dans d'autres régions» (Nieddu M., [1998] p. 384).

Cette politique laitière n'a pas empêché que se développent des liens d'intégration de l'amont et de l'aval. Mais la production laitière est dominée par la transformation à cause des caractéristiques et la logique du lait jusqu'à 1914. L'industrialisation de la filière était incomplète mais s'accroissait de plus en plus. Plusieurs partis politiques de l'époque développaient des choix et de vision différente du progrès ans leur proposition de la politique laitière à mettre en place. Certains défendaient des intérêts identifiés et d'autres ne se préoccupaient pas de la question globale. Leur orientation en terme de politique laitière perpétuait l'organisation des producteurs des Unions régionales (Rue d'Athènes) et leur domination sur les foyers régionaux des mutuelles (Boulevard Saint Germain) jusqu'à 1914.

La guerre de 1914-1918 a amené l'Etat à intervenir de nouveau sur les marchés agricoles à travers la politique de ravitaillement. En 1917 le gouvernement introduisait la politique de rationnement. Elle provoquait le déséquilibre des marchés agricoles et des bouleversements dans les structures économiques et sociales du pays. A la fin de la guerre, l'Etat organisait des importations des produits laitiers et suspend la protection douanière pour pallier les urgences de ravitaillement pour les militaires et les civils. La quête de la protection du consommateur est la motivation de la politique de libre-échange après la guerre. Cette politique, beaucoup plus active, est conduite de façon pragmatique et est considérée comme un mode d'allocation des ressources plus efficace que la protection parce que le marché est instable à cause de la guerre. Ce mode d'allocation des ressources n'est pas appliqué de façon absolue mais a favorisé une activation des vendeurs et des spéculateurs. L'Etat fait usage d'une forme hybride pour maintenir un prix bas aux consommateurs et défavorisait les producteurs de lait. Pendant cette période et même après la guerre les syndicats négociaient les politiques de régulation à employer pour la filière et de concert avec les organisations ramifiées comme les coopératives et les partis politiques. Leur développement est très inégal selon l'initiative du privé et l'intervention de l'Etat. Il est apparu des formes contractuelles sur des relations qu'entretiennent les producteurs du lait avec les transformateurs.

¹⁰⁷ D. Pesche [2000] écrit sur la structuration du syndicat laitier. En Seine et Marne, en 1908, le syndicat laitier encadrait un mouvement de revendication des producteurs face aux scandales et à la crise de fraudes des collectes de lait destinées pour le marché de Paris et pratiqués par quelques laiteries privées.

3.3.2 Associations spécialisées et incertitudes.

Elle résultait des contextes provoqués par la crise de la grande dépression de 1879. La conduite du pouvoir des républicains, la guerre de 1914-1918 et les initiatives des acteurs a conduit à relancer différentes concurrence entre les producteurs et les transformateurs à cause des contrats de délégations qui règlent les relations syndicales. Les syndicats, la société des agriculteurs ont favorisé certaine forme de collusion entre les producteurs de lait. Ils ont donc configuré la politique laitière et modifié la représentation des intérêts et des champs politiques. En effet par leurs initiatives la politique laitière était avant tout affaire des acteurs politiques et des paysans au niveau local. Mais au fil du temps les producteurs communiquaient avec les autres groupes professionnels et l'Etat.

En 1919 les deux grands syndicats se rapprochaient en créant la Confédération Nationale des Associations Agricoles [CNAA]. Les structures syndicales ne s'opposaient pas et épousaient l'idée que c'est le corporatisme qui doit assurer l'autogestion de la paysannerie. La Confédération Générale des producteurs de Lait [CGL] par exemple en fait partie. Elle structurait la relation des producteurs au niveau national en 1924. Son articulation était comptabilisée à partir des actions passées et était teintée de la lutte des partis politiques dans les tentatives de conquêtes de la paysannerie. A cette période, bien que l'élevage de vache était conçu par la plupart des agriculteurs comme un moyen et non une fin, c'est à dire une façon de se procurer de fumier et de la force de traction, quelques petites régions échappaient à cette logique et permettaient à l'élevage laitier d'exprimer ses avantages comparatifs par rapport à l'agriculture traditionnelle.

Dans ces régions, les éleveurs ont poussé leurs avantages agronomiques et commerciaux en exploitant les conditions favorables-sols imperméables, la forte pluviosité, la proximité des débouchés urbains pour développer une économie herbagère. Ce mouvement s'est développé dans les pays de Bray et du Bessin, les pays d'Auge, le Charolais-Nivernais. De fortes densités d'ovins sont observées en 1852, soit 10 millions avec plus d'augmentation de vaches laitières, dans les plaines céréalières du bassin parisien, dans les régions de sols perméables, d'agriculture pauvre du massif central et du Midi. Il se développe entre ces montagnes et leurs Piémonts un système laitier transhumant qui traverse le Gard, l'Hérault en direction de la Lozère, de l'Aubrac et du Cantal.

Le lait et les produits laitiers tenaient une place importante dans l'économie car le rendement laitier s'est amélioré dans la Sarthe (90% de la référence nationale), dans la Nièvre (65% de la référence nationale) et dans les Deux -Sèvres (54% de la référence nationale). Dans le Nord de la France, une vache peut produire jusqu'à 1200 litres par an. L'élevage est désormais considéré comme une activité agricole à part entière. En 1882 la politique laitière a permis que les terres consacrées à la nourriture du bétail atteignent 10,5 millions d'hectares. La place occupée par les terres en herbe et les cultures fourragères montre les régions qui accordent à l'élevage laitier une grande importance. Dans ce contexte la politique laitière développée est considérée comme une politique d'aménagement du territoire. Les fruitières dans les Alpes, les Pyrénées et les montagnes à lait dans le Massif central, le Cantal et le Puy-de-Dôme amorçaient un fort développement de genre de vie en montagne. Il faut aussi signaler le cas de développement autonome de la production du Jura où les fruitières ont augmenté les quantités de fromages

commercialisées en consommant de grandes quantités de lait. L'Etat joue la carte d'industrialisation et des groupes de producteurs se mettaient en rapport entre eux avec différentes logiques économiques et souvent en coordination hiérarchique. La politique laitière va donc arbitrer le conflit d'intérêt entre les autres cultures et la production du lait.

D'abord le lait et les produits dérivés laitiers étaient produits localement par divers producteurs purs composés des agriculteurs spécialisés ou en polycultures, divers producteurs transformateurs composés des agriculteurs, des groupements d'agriculteurs et des coopératives et divers transformateurs purs de lait composés des entreprises de transformation privée non coopérative, divers agriculteurs fournisseurs des producteurs de produits laitiers. Ces groupes d'acteurs constituent désormais la principale ossature de la filière laitière. Sur les marchés de lait les syndicats sont en position de monopole. Sur les marchés des produits laitiers les coopératives sont en position de monopole local.

Tous ces groupes participaient par la négociation à la circulation du lait et des produits laitiers dont leurs prix gouvernent la répartition de ces produits dans les régions de production. Le transfert des valeurs économiques entre les producteurs et les transformateurs se trouve dans cette négociation, dans la circulation et la répartition du profit capturé par le lait et les produits laitiers. Il va changer les rapports de forces entre les acteurs de la filière qui vont avoir à l'issue des négociations des profits élevés et faibles. Les syndicats et les coopératives défendaient les compétences, le travail, les savoirs des uns et des autres producteurs de lait mais ne tenaient pas compte des effets d'interaction. Ils soutenaient la thèse d'une politique de prix qui constituait l'ensemble des supports du développement des valeurs économiques des groupes de produits laitiers qui se composaient des produits de base, beurres et laits, et les produits à forte valeur ajoutée comme les fromages, les yaourts. Grâce aux dotations en travail, compétence, savoir, savoir-faire les acteurs de la filière «*produit laitier*».

Les différents acteurs de la filière ont établi des accords interindividuels, écrits ou non, explicites ou implicites par lequel ils fixaient des obligations réciproques entre elles et leurs fournisseurs. Ces contrats aboutissaient à des niveaux de prix de lait qui n'étaient pas optimaux mais jouait un rôle dans le développement de l'industrie laitière. Chaque accord jouait un rôle déterminant du rapport de force en faveur des syndicats.

Ce fait amenait que le contrat et les organisations privées assuraient, avec des dispositifs de politiques publiques, la coordination entre les agents du secteur laitier. On sait que le système de prix défini par la protection douanière a conduit à la formation et à une organisation particulière de la filière laitière. Cette coordination a apporté jusqu'à 1914 une faible croissance. Les contrats sont fondés sur des interpellations symétriques et sur des négociations d'enjeux communs autour des projets marchands mais aussi politiques. Ils influencent les niveaux de prix en faveur des producteurs. Le travail de D. Pesche [2000] sur le syndicalisme agricole spécialisé en France montre qu'à la fin du XIX^{ème} siècle la politique agricole, notamment la politique laitière, est fondée sur un socle d'inspiration libérale et des lobbys agrariens. Les relations existant entre les pouvoirs publics et les formes de représentation des intérêts agricoles se déroulaient entre le clivage Organisation

/Etat. L'Etat n'intervenait que peu dans la politique laitière économique lorsqu'il a autorisé la mise en place des syndicats et des coopératives.

Les représentants des intérêts agricoles pourraient faire recours aussi à d'autres dispositifs; la convention pour se coordonner¹⁰⁸. Le développement de l'industrie est accéléré par la création des coopératives. Le prix du lait était quelques fois déterminé par les négociations interprofessionnelles de proximité entre les transformateurs et les producteurs de lait. Nous pouvons illustrer par les pratiques observées dans le Jura. Ces négociations permettaient avant tout des transferts économiques par l'exploitation commune des améliorations techniques de production et de transformation, d'apprentissage des normes techniques et des règles communes. De ces constats, le débat sur le transfert de valeurs économiques entre les acteurs du secteur laitier était au centre de la question de coordination des plans des agents dotés de ressources économiques différentes pour développer les échanges.

Nous savons qu'à cette époque, dans le secteur laitier français, beaucoup de producteurs valorisaient différemment leur lait dans plusieurs dispositifs de coordinations. En réalité les différentes formes de relations au marché sont localisées dans la dominance des collecteurs de lait, des industriels et des distributeurs du marché de Paris. Dans les montagnes ce sont les organisations de productions (systèmes pastoraux des montagnes) et les organisations de transformations (fruitières et burons) qui dominent. Sur le marché de contact du producteur était à la fois le marché d'amont et les marchés d'aval des transformateurs le profit ne se partageait pas de façon équitable.

Après la guerre de 1914-1918 les économies laitières du bassin parisien et de la périphérie des grandes villes accusaient un déclin. En réaction, l'aire de la collecte est étendue à d'autres régions. Les collecteurs qui se sont concentrés se dotent de nouveaux moyens pour collecter un peu plus loin. La production de lait chutait dans les premières zones de production. La production se développait cette fois ci dans les régions de petites structures. C'est ce redéploiement des collectes qui va sélectionner la petite exploitation laitière comme la forme de production pour assurer l'approvisionnement du lait.

Or la CGL, qui regroupe des grandes exploitations, jouait le rôle de syndicat et de coopérative et menait une lutte contre les fraudes et faisait un travail de propositions de lois auprès des parlementaires. Elle reste un pilier des rapports de forces entre producteurs et transformateurs. En réalité la CGL représentait certaines régions (Yonne, Centre, Eure), d'autres régions, de production du lait, ne sont pas couvertes par le registre de la CGL. Il s'agit de la Manche, la région Nord et le Rhône). Au début de l'émergence de la filière française laitière les producteurs avaient développé ou intégré entre eux, selon les opportunités offertes par les régions de productions, différents modèles d'organisation de production. Les évolutions montraient des différences dans la structure des échanges et des appareils productifs (coopératives, modèles hiérarchiques, modèles fédératifs) (Barral P., [1968]). L'Etat a favorisé selon les circonstances différentes initiatives privées. A partir du XIX^{ème} siècle les régions laitières sont très hétérogènes par leurs

¹⁰⁸ Selon A. Orléan, *l'équilibre par convention modifie l'interaction parce qu'elle modifie l'individu [...] La convention constitue une extériorité dont la présence transforme les individus et leurs relations. Elle introduit un élément nouveau, de nature collective et sociale, qui échappe à la pure logique de la rationalité stratégique* (Orléan A., [1994]).

structures, leurs degrés de spécialisation et la nature de leur débouchés. Dans beaucoup des régions de production du lait, le producteur laitier français n'était pas seulement un exploitant, il était aussi de plus en plus un vendeur dans la mesure où l'agriculture se reliait progressivement davantage au marché a souligné P. Barral. (Barral P., [1968]).

Dans le domaine des produits laitiers, jusqu'en 1929, les actions collectives des agriculteurs étaient plus importantes. Les paysans sont émerveillés par les gains réalisés. Le rythme est en progression pour la raison que la vente, en commun du lait, était pratiquée par les fruitières ou les burons dans le Jura. Les petites exploitations de montagnes «*externalisaient*» leurs transformations dans les fruitières ou déléguaient l'exploitation de leur production de lait aux vachers du hameau. En outre, dans les régions de plaine beaucoup de producteurs décidaient individuellement de collecter le lait en groupe. Ils développaient la vente du lait qui fonctionnait pour l'approvisionnement des transformateurs laitiers. Certains remplacent la relation de marché par des relations organisationnelles et d'autres en font le contraire. La forme d'organisation de marché est copiée du fonctionnement d'approvisionnement des fruitières existantes depuis le moyen Age dans le Jura central. Elle est aussi proche dans son fonctionnement des modalités d'approvisionnement des beurreries de Charente qui développèrent une solidarité authentique¹⁰⁹.

En effet l'Association Centrale des Laiteries Coopératives [ALCLC] collectait plus de 3 500 000 hectolitres de lait par an et protègent ses membres contre la dépréciation de la monnaie. Les modèles d'organisation des filières de lait sont divers. La Thiérache est une organisation pour la commercialisation de fromage. L'organisation commerciale des fromages de Mariolles en était une autre. Ces deux exemples illustrent bien ce pluralisme d'organisations et l'existence d'incitations des producteurs à se concentrer en aval (fromages) et en amont (lait).

Dans l'ensemble, l'histoire du développement des marchés du lait et des produits laitiers est par nature une histoire du développement de la production du lait et de sa transformation. La forme de ces organisations résulte de la rencontre des formes de socialisations anciennes observées dans les comices agricoles. L'embryon de l'organisation des marchés laitiers est associé au constat historique qui décrivait que des vachers des Pyrénées, des Vosges et du Jura transformaient et vendaient des grosses fourmes (fromages) par un système d'intégration verticale. C'était un développement de club de production, de transformation et de commercialisation qui a un caractère pionnier. La segmentation du marché laitier s'organise autour de deux produits : fromage et beurre. Elle expliquait aussi la dynamique d'industrialisation de la filière laitière. L'économie traditionnelle de fromage dans le Jura et en Savoie va permettre le développement d'une industrie fromagère au XIX^{ème} siècle dans les massifs montagneux. C'est l'une des trajectoires de développement de la filière. Dans les plaines l'organisation de marché laitier a émergé selon l'importance des demandes urbaines des produits laitiers. Plus la demande est forte, plus il faut proposer des produits de consommation de masse. Cette demande a donc occasionné au début des années 1900 des différences de

¹⁰⁹ On trouve une analyse de P. Barral [1968] qui voyait l'action paysan comme un fait exceptionnel agrarien de l'époque. Ce fut une œuvre paysanne dont l'initiateur de 1888, Eugène Biraud, était un exploitant, non un «Monsieur». On dénombrait, dès 1899, 96 sociétés (comptant 47 120 membres et 112 948 vaches), fédérées depuis 1893 dans l'association centrale des laiteries coopératives des Charente et du Poitou. Grâce à leur habilité commerciale, elles s'assurèrent une forte position sur le marché parisien et exportèrent en Grande Bretagne. (Barral P., [1968], p. 123).

croissance de capacité de production entre les producteurs de lait et la transformation laitière. Deux sources autonomes de différenciation d'industrialisation se développaient dans la filière. Dans la même période la différenciation entre les produits d'origine de transformation artisanale. Puis celle entre la transformation industrielle est aussi engagée. Les deux types de produits (artisanal et industriel) se concurrençaient mais ne permettaient pas d'assurer une offre suffisante à cette forte demande urbaine.

La politique de protection a incité les acteurs à poursuivre les méthodes traditionnelles de production rythmées par les saisons, et fondées sur des comportements frugaux, autarciques, où l'épargne était considérée comme une attitude raisonnable. Cette politique est étendue aux produits laitiers. L'idée principale qui était de stimuler la production intérieure et de provoquer une baisse de prix favorable à la consommation a ruiné entre les deux guerres les producteurs. En effet la politique laitière a favorisé le développement des segments autonomes de filières. Selon P. Barral, *«le choix des structures syndicales ne se fit qu'après quelques tâtonnements. Aux origines, des circonscriptions du syndicat englobaient fréquemment un arrondissement, ou même un département. L'organisation était plus simple à édifier, d'autant qu'elle a été suscitée par une société d'agriculture comme une filiale plus ouverte et plus libre d'agir dans le domaine économique. Puis sont créés des syndicats communaux, cantonaux, régionale»* (Barral P., [1968] p.108).

Nous parlons du rôle joué par l'union régionale du Nord, la fédération du nord, le syndicat de Champagne, l'union des syndicats lorrains, de bourgogne, de Loiret, du Sud-est, des Alpes - Provinces, de Bretagne, d'Anjou par rapport à l'émergence de la filière laitière. Au niveau national ces organisations sont fédérées dans l'Union Centrale (rue d'Athènes). A l'échelle nationale, avec l'appui de la société nationale d'encouragement une liaison fut établie par les quatre fédérations des coopératives [1906], des caisses de crédit agricole [1908], des syndicats (1909) et des mutuelles (1911). Cette vaste organisation est connue sous le nom de *«Boulevard Saint-Germain»*.

Ces institutions ont structuré les producteurs de lait et ont entretenu d'étroites relations avec la politique laitière qui associe des acteurs nouveaux qui entendent prendre en main la destinée de la production laitière, de l'agriculture et du pays. Le puissant mouvement coopératif est localisé dans la région de Poitou-Charentes, les Deux Sèvres, la Vendée, l'Indre et Loire, le Jura, le Doubs, l'Ain, la Savoie. Ces schémas intègrent des nouvelles structures dans l'organisation des marchés. En 1930 est créée la Fédération nationale des coopératives laitières [FNCL] qui vient compléter les actions de la CGL. La FNCL coordonnait l'action des coopératives laitières et développait la naissance des structures coopératives.

Ces organisations ont pu s'assurer une autorité dans le monde politique en acceptant de jouer la carte de cogestion et de partenariat selon les circonstances. Elles se préoccupèrent des problèmes économiques de la filière laitière. Elles imposaient la discipline professionnelle de la valorisation de la production laitière. En effet, elles intervenaient dans la zone dynamique de la production fromagère qui est créée dans la région de Brie, de Normandie et du Picardie pour approvisionner la ville de Paris. Elles ont veillé à cet essor des productions de fromages dans les plaines en privilégiant les gros exploitants qui sont dotées de plus en plus d'un facteur capital important. Ce capital était de type industriel. Elles ont aussi favorisée

les productions de beurres artisanales et qui sont à cette époque banalisées. Puis on voit apparaître grâce à leur logique une industrie de lait de consommation et des beurreries industrielles autour des villes. L'approvisionnement des villes comme Paris, Lyon est assuré par la coopération. En fait la concurrence au début des années 1900 ne jouait qu'assez imparfaitement pour le beurre et le fromage, et plus imparfaitement encore pour le lait, dont le ramassage exigeait une organisation commerciale et un matériel tels que, pratiquement, un seul entrepreneur par région peut en supporter les frais (Jeanneney J.M., [1958]). Cette description permet de montrer que la structure du marché organisée est une structure de monopole locale. Le développement de cette structure a obligé l'Etat de sanctionner un groupe de producteurs en 1905 pour des fraudes de contrefaçons fromagères (loi de 1905 sur la répression des fraudes) et un autre groupe pour délit de coalition irrégulière en 1926. En Meuse par exemple ce sont des coopératives de vente qui négocient avec les industriels. Ce mouvement a abouti à la création en 1966 de «l'Union Laitière de la Meuse» qui est composée de plusieurs coopératifs locaux membres qui contrôlent la collecte du lait. Dans cette région on pratique des négociations avec les industriels dans un cadre interprofessionnel depuis très longtemps. La création d'un pouvoir de marché en champagne Ardennes a transformé les syndicats en coopératives de ventes, puis à les regrouper pour former la coopérative Défense du Nord-est (DNLE).

3.4 ROLES DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES.

Les rôles des Chambres départementales d'agriculture, de l'Assemblée Permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture [APPCA], des notables locaux, des syndicats de producteurs de lait, sont devenu une opportunité extérieure pour fixer le prix du lait parce que ces organisations au regard de leurs objectifs œuvraient à la re-légitimation professionnelle et du droit à l'efficacité économique¹¹⁰. Le jeu de la concurrence émerge des soutiens du syndicalisme aux associations spécialisées, des associations spécialisées aux autres. Les Chambres d'Agriculture (loi du 3 janvier 1924) ont des statuts d'établissements publics mais sont élues au suffrage universel soutenaient la même politique que les syndicats. Elles ont un rôle consultatif, représentaient les producteurs et fournissaient des services à ceux-ci. Ces dispositifs permettaient certains éleveurs (gros exploitation, de grandes fermes ou domaines) à mettre en place des organisations dont les objectifs visaient leurs propres intérêts économiques ou visaient à conquérir des intérêts symboliques pour des syndicats d'élevage bovin. Puis cette tentative vise à orienter la politique laitière, entendue, comme l'ensemble des mesures qui visent la régulation et le développement de la production. Historiquement ces dispositifs étaient très actifs et liés indirectement à l'organisation d'approvisionnement du marché de Paris. Les relations entre les activités agricoles laitières et les firmes de transformation étaient difficiles. Elles ont conduit à accroître la concentration des transformateurs. Ce type d'organisation fournissait donc un archétype de corrections au marché de Paris et permettait d'acquérir des informations dont le marché ne livrait pas aux producteurs¹¹¹. Il caractérisait un nouveau type de rapports de forces entre les producteurs du lait et les autres acteurs de la filière.

¹¹⁰ Beaucoup de personnes interprètent la politique laitière comme un mode de création pour occuper le vide organisationnel. Selon nous elle n'est qu'un modèle de sélection et de restructuration des syndicaux locaux ou d'organisation agricole locales.

¹¹¹ Cf. D. Pesche [2000].

Pour illustrer la genèse de leurs initiatives dans la politique laitière nous pouvons proposer de saisir l'indicateur de performance à partir des évolutions d'élevage. Déjà lancée dans l'élevage, la grande exploitation agricole créa de nouvelles organisations, spécialisées dans la sélection des animaux, la mesure des performances et la commercialisation¹¹². L'option pour l'élevage correspondait à une nécessité économique et matérialisait les premiers essais de spécialisation de la production, dans une agriculture régionale polyvalente et encore largement autarcique. La politique laitière ne peut se comprendre sans prendre en compte le poids des processus politiques dans l'élaboration des soutiens institutionnels, pour contribuer à résoudre le problème du retard de la production laitière. Le poids des processus est utilisé comme outils de construction des rapports de force. On peut raisonner à partir des OPA et notamment de l'union centrale des syndicats agricoles de France et montrer comment cette union s'insère dans les relations entre les acteurs. Elle est caractérisée comme une fédération d'unions régionales des syndicats¹¹³ dont le processus de développement est à l'origine des formes du développement régional de la production et de la transformation laitière sous la forme de syndicats et de coopératives. La concurrence entre les producteurs et les transformateurs est organisée par les organisations professionnelles agricoles et surtout au niveau local. Les paysans sont organisés en un syndicat avec une coopérative face aux collecteurs et aux transformateurs voire des distributeurs.

Dans ces organisations syndicales les notables catholiques, monarchistes ou républicains tenaient la conduite et la gestion de la structure tandis que les paysans sont classés à un niveau inférieur. De manière générale, les organisations laitières utilisées comme expression de la politique nationale consistent à promouvoir les régions laitières très hétérogènes. Les organisations sont en général tantôt hostiles aux paysans exploités, aux grands concurrents et aux négoce. En 1910 est créée la Fédération nationale de la mutualité et de la coopération agricole. Cette Fédération qui regroupe quatre fédérations spécialisées, est très influente dans les coopératives laitières des départements charentais. Ce syndicat est un syndicat d'unanimité, de défense globale de la profession et de l'intérêt agricole. Il développe un champ d'action principalement de politiques économique et sociale avec le législateur.

La paysannerie demeurait, à cette époque, l'entité sociale qui pratiquait massivement dans certaines régions de France l'élevage des vaches et différentes formes de valorisation du lait. La politique agricole est embryonnaire et concernait l'organisation générale des marchés qui facilite la prise en compte de tous les intérêts des acteurs. Elle est représentée par la demande de marchés, les améliorations des transports ferroviaires et le déploiement des nouveaux moyens de transformations¹¹⁴ du lait.

La politique laitière était donc variée. Cette variation a été rendue possible par l'accroissement des visions des partis politiques et des logiques politiques de l'époque. Elle visait à façonner des régions de production en valorisant les fonctions

¹¹² *La noblesse foncière dans le syndicalisme est une émanation d'un court-circuit de la bourgeoisie marchande.*

¹¹³ *Il s'agit de l'Union du Sud-est (Lyon, Savoie, Dauphiné), Union des Alpes - Provinces, Union du Midi (région de Toulouse), Union du plateau central, du Périgord, de Bourgogne, de Bretagne, du Nord et des syndicats lorrains.*

¹¹⁴ *Il s'agit des outillages pour les qualités de produits, des moyens industriels, de laiteries, de beurreries et de fromageries qui organisent le ramassage quotidien, par des charrettes, dans un rayon d'une dizaine de kilomètres, s'occupent de son traitement et de la commercialisation.*

sociales locales de la production et à créer des marchés spécifiques¹¹⁵. Dans les régions de plaine la politique laitière a renforcé les productions, du lait et des fromages et du beurre. Elle intègre la demande urbaine et l'importance du groupe d'exploitation familiale pour créer l'offre¹¹⁶. Nous trouvons aussi dans les travaux d'histoire que la politique laitière visait à préserver cette paysannerie. Elle est donc la ramification d'une politique agricole conservatrice. La production du lait est adressée à la demande de produits laitiers localisée, notamment à Paris. Cette politique laitière visait à concentrer la transformation industrielle de plaine et à entraîner une transformation localisée du beurre et des fromages industriels essentiellement en Brie, en Normandie et en Picardie. La politique laitière recentrait les grands propriétaires terriens sur l'acquisition des rentes foncières.

L'adoption de la politique laitière et des idées d'amélioration par les agriculteurs nécessitait une adhésion des OPA à la perception des avantages proposés. L'encadrement des producteurs est considéré comme un mode d'organisation efficace. Il a permis dans les années 1890 à beaucoup de producteurs laitiers de créer des syndicats professionnels. Certains ont pu pratiquer la commercialisation des produits laitiers comme celle qui est assurée par les intermédiaires qui font la collecte des produits de ferme à ferme et d'autres non. Dans les deux cas ils ont la capacité d'organiser la croissance de la production. En effet, la production du lait est répandue en France mais celle des fromages est presque visible que dans de fermes avec des ateliers de transformation fromagère. Dans certains bassins de production c'est l'inverse¹¹⁷.

Comme la guerre de 1914-1918 provoquait une politique publique d'intervention dans le domaine de l'industrie, de la recherche, et du ravitaillement, la politique laitière en prenait la couleur. Elle était considérée comme un mode d'intervention de l'Etat à fournir au peuple français un approvisionnement permanent de lait afin de concourir au progrès général de la société. Cette politique est un mode d'intervention sur le marché pour apporter des corrections au marché et pour élever le bien être collectif. Il en découle plus tard après la guerre 1914-1918, dans les années 1927 et 1928 que la structure de marché organisée par la politique laitière est une structure de monopole de fait ni absolu et ni libre. Elle est une structure hybride entre la concurrence pure et parfaite et le monopole. Selon les époques de production les ramasseurs de lait de la région de marché étaient obligés d'élever le prix de lait (1927,1928) sous peine de ne plus trouver le lait nécessaire à leur commerce et de faire baisser les prix (1929). Leur action est limitée. Les ramasseurs de lait ne peuvent définir souverainement la marge unitaire car les producteurs peuvent vendre une autre partie du lait pendant le cycle de production à un prix normal aux ramasseurs de lait. Ce contexte permet de montrer que si les prix des

¹¹⁵ *La grande montagne produirait de préférence de gros fromages de type gruyère et les petites de petits fromages comme le reblochon, le vacherin [...] Certaines régions de montagne connaissent différent genre de vie de la fruitière, une économie de produits laitiers et une industrie fromagère. Il révèle aussi les aptitudes particulières du pays considéré (Ricard D., [1997]).*

¹¹⁶ *La clôture de l'agriculture comme secteur institutionnel doté d'un profil spécifique, apparaît alors largement comme le produit des comportements de l'agriculture moyenne, eux même produits des transformations structurelles de la fin du siècle dernier et du début de siècle : la baisse du nombre de salariés agricoles, le recul des industries rurales se combinent avec la volonté de construire l'autosuffisance par la seule activité agricole, pour séparer l'agriculture du monde rural. (Nieddu M., [1998] p. 458).*

¹¹⁷ *En pays Breton cette logique de transformation est inexistante. La politique laitière est plus orientée en Bretagne vers la production artisanale du beurre malgré le fait que la production de beurre a commencé son industrialisation mais le beurre fermier reste le grand produit sur les marchés. L'harmonisation au niveau national de la politique laitière avant les années 1920 a permis aux paysans de développer aussi les premières expressions de l'unité paysanne afin d'équilibrer les rapports entre les producteurs et les transformateurs. Les coopératives se structurent par les rapports entre les acteurs en région et autour des villes de Lyon et de Paris.*

autres produits laitiers diminuent ou si les conditions locales contraignent les producteurs à livrer leur lait au ramasseur la courbe de l'offre de lait aura sur sa longueur une pente de même sens que la demande.

Après dix ans de prospérité après la guerre de 1914-1918 c'est la crise de 1929. Le pouvoir d'achat des producteurs baissait. Sur le marché laitier et des produits laitiers les producteurs ont développé un mouvement coopératif selon la présence ou non d'une industrie de transformation ou en fonction des grandes régions productrices. Sur près de 7000 laiteries 1737 sont des coopératives : 121 dans les départements de Charente-Inférieure, Charente, Deux Sèvres et Vendée en 1931. Dans la même période on compte 27 dans l'Indre-et-Loire et le Maine et Loire, 1285 dans le Jura, le Doubs, l'Ain, la Savoie.

Au niveau du fonctionnement économique les coopératives limitent la marge des transformateurs privés en se situant au seuil du coût moyen. Cette organisation régule le marché des ramasseurs et des transformateurs privés. Elle a provoqué trois nouvelles formes de concurrence entre les coopératives et les transformateurs non coopérateurs. Elle a donné naissance à la recherche par les agents d'une sélection de la concurrence:

- parfaite entre l'achat du lait aux producteurs et de la vente du lait ou du beurre ou des fromages aux consommateurs dans laquelle la marge maximale du transformateur privé correspond au seuil d'ouverture de la coopérative,
- que pour la vente où les coopératives baissent leur prix de vente aux consommateurs et les industriels sont obligés de réduire eux même leurs prix de vente mais diminuent le prix payé aux producteurs dans d'autres régions où ils ont un monopole d'achats,
- sur l'achat aux producteurs où la coopérative élève les prix payés aux producteurs et les industriels haussent leurs prix à la consommation.

L'analyse de ces trois types de concurrence a été abordée dans le champ de la théorie des prix opéré en 1936 (Jeanneney J.M., [1958]). J.M. Jeanneney a montré que l'unification des prix du lait s'opère entre les prix payés par les industriels et les coopératives par région où les coopératives sont nombreuses, où les syndicats laitiers osent créer leur propre coopérative ou s'affilier à une coopérative existante. Ce bilan est loin d'être définitif. Le travail de Jeanneney montre aussi que malgré le fait que le lait se partageait différemment entre les industriels et les coopératives dans les régions de production, le monopole des intermédiaires n'était pas libre. La fédération nationale des coopératives laitières [FNCL] créée en 1930 se plaçait en complémentarité avec la Confédération Générale des Producteurs de Lait [CGL] créée en 1924. Ces deux organisations menaient des luttes contre des fraudes et des accords commerciaux illicites¹¹⁸ entre les producteurs de lait et les intermédiaires non coopératifs sous la délégation réglementaire du pouvoir publique. Les chambres d'agriculture proposent des candidatures des producteurs pour les instances interprofessionnelles.

¹¹⁸ Une forte imbrication s'observe entre les deux organisations comme en témoigne la composition de leurs instances : Marcel Donon Vice président du FNCL et président de la CGL et de la coopérative laitière de la région d Paris.
Jean Achard Secrétaire général FNCL et CGL.

Ces syndicats discutaient avec les industriels privés et opéraient une unification des prix payés aux producteurs par négociations selon le prix payé par les coopératives voisines, ou encore d'après le prix de vente du lait en détail à Paris ou du prix du beurre¹¹⁹. Cette mise en perspective historique tend à souligner que le transfert de valeurs économiques passe par la coopération entre producteur et transformateur par une garantie d'action de syndicat. La leçon qui se dégage de l'analyse est que l'organisation des marchés du lait et des produits laitiers exige la confiance mutuelle entre producteurs et transformateurs mais subissait des crises chroniques de fraudes.

La régulation de l'offre a été souvent discutée entre les acteurs privés dans le cadre des appellations officielles. Dans le cas des produits laitiers, les différentes normes sont élaborées et adoptées dans ce cadre. Entre 1930-1935 au sujet de la confiance mutuelle certains groupes d'agents ont cherché à construire des dispositifs qui leur autorisent de réaliser une allocation de ressource laitière sur les marchés du lait et des produits laitiers par une négociation endogène afin de s'affranchir des querelles entre deux entités. C'est un argument sur les formes organisées de commercialisation avec des groupements de producteurs. Ce dispositif génère des appellations d'origine contrôlée (AOC). Il est apparu dans la filière laitière avec la mise en place de systèmes de protection portant sur les fromages et qui a donné lieu en 1919 à des batailles juridiques et une loi sur les appellations d'origine contrôlée (AOC) et la création de l'institut national de l'Appellation d'Origine [INAO] en 1935. La politique laitière par cette loi s'inscrit dans le cadre du droit alimentaire.

La loi 1919 stipule qu'un AOC constitue une appellation d'origine la dénomination d'un pays, d'une région ou d'une localité servant à désigner un produit qui est originaire et dont la qualité et les caractères sont dus au milieu géographique, comprenant des facteurs naturels et des facteurs humains. Cette définition est justifiée par la demande de protection du nom et des caractéristiques du Camembert de Normandie en 1908.

L'AOC définit un territoire de production et garanti des procédés traditionnels d'élevage, de fabrication et d'affinage, à travers ce que l'on appelle un cahier des charges faisant l'objet d'un contrôle très strict. L'INAO assure la protection et l'origine des produits AOC. Pour que l'AOC soit reconnue par le consommateur, il ne suffit pas qu'elle est le nom AOC mais il faut la rattacher à une méthode de fabrication et de production particulière ou ancestrale et un terroir bien particulier. Pour cela il doit y avoir une participation du producteur et du transformateur pour renforcer l'image de l'AOC et assurer sa promotion. C'est dans cette optique que le législateur français a commencé à mettre en place divers dispositifs du système contractuel afin d'avoir une alternative de solution à la crise de l'organisation de la production du lait. Les producteurs et les transformateurs ne discutaient que dans les syndicats AOC des prix de marchés. Cette organisation permettait aux producteurs de prétendre à une part relativement forte des marges de l'ensemble de la filière AOC. Cette loi associée à la loi sur les coopératives a donné lieu à des cas d'oligopsonie, voire de monopsonie en production laitière et dans certains bassins de production.

¹¹⁹ Il s'agit des cas des producteurs de l'Eure, de l'Aube, de la Marne et de la Somme.

J. Vercherand [2005] explique que les relations entre les autres producteurs de lait et des transformateurs en dehors des coopératives conduisaient à des petits conflits (défaillances d'un transformateur). Les coopératives ne refusaient pas de collecter le lait et elles pouvaient prendre en charge la collecte, la transformation ou la vente de lait à d'autres transformateurs. Cette loi amorce le début du mouvement interprofessionnel. Le législateur a mis en place la loi du 2 juillet 1935 pour organiser et assainir les marchés du lait et des produits laitiers. Cette organisation n'est pas assimilable à une entente au préjudice des consommateurs car, sur l'ensemble du pays, les groupements et les coopératives restaient en concurrence et par ailleurs, tous les acteurs d'une filière¹²⁰

L'INAO établissait la définition juridique du lait conforme qui se rapportait à la définition officielle adoptée par le Congrès International de la Répression des Fraudes de Paris en 1909 qui stipule que le lait est le produit intégral de la traite totale et ininterrompue d'une femelle laitière bien portante, bien nourrie et non surmenée. Il doit être recueilli proprement et ne pas contenir de colostrum. Cette exigence de la définition officielle ci-dessus tient compte de l'augmentation de nombres de traites et de l'interdiction de combinaison d'additifs issus du Code des principes FAO/OMS qui précise que la dénomination lait est réservée exclusivement au produit de la sécrétion mammaire normale obtenue par une ou plusieurs traites sans aucune addition ni soustraction.

Elle se réfère aux nouvelles exigences de la définition du lait conforme à l'alimentation humaine contenue explicitement dans le décret du 25. 03. 1924. En effet, à partir de 1935 le lait est fixé par un mode conventionnel qui énonce que le lait ne doit pas être coloré, malpropre ou malodorant, contenir d'antibiotiques ni d'antiseptiques, coaguler à l'ébullition, provenir d'une traite opérée moins de 7 jours après la part, provenir d'une femelle laitière en mauvais état sanitaire, avoir subi de falsifications (exemple : mouillage, conservateurs, écrémage). En 1936 un projet de loi, visant à instaurer une organisation interprofessionnelle obligatoire pour gérer le marché du lait est déposé par certains parlementaire. D'après la définition française, une interprofession laitière est un mode de gestion d'une filière agricole par les acteurs privés, basé sur la contractualisation. En effet, les interprofessions françaises sont issues de cette histoire ancienne et complexe de tentatives de regroupements, de dialogues, d'alternance de gouvernements, fortement influencées par le contexte international.

Selon P. Barral, le marché devrait être pris en charge par un office national du lait à l'exemple de l'Organisation Nationale Interprofessionnelle de Blé, financé par des taxes obligatoires, qui recevrait d'une part le monopole des exportations et des importations, d'autres parts le contrôle des opérations intérieures par l'intermédiaire des coopératives. Il est voté en 1937 un encadrement des rapports entre les producteurs et les transformateurs par un régime de conventions collectives.

Cette organisation du marché du lait visait de mettre l'ordre dans l'anarchie de la production et de la distribution des produits laitiers. Le point de départ de la politique laitière d'intervention étatique s'opère à partir des années chroniques, de surproduction pendant l'entre-deux-guerres, qui conduit aux premières tentatives d'organisation privée des marchés agricoles. En 1935, suite à des récoltes

¹²⁰ *Agriculteurs, entreprises agroalimentaires, commerce de gros ou de détail*

excédentaires puis un effondrement des cours, les producteurs et industriels de la betterave ont conclu un accord. Le marché des céréales voit également le développement d'organisations interprofessionnelles dans un esprit fortement teinté de corporatisme. Ce sont ces tentatives qui accompagnent l'émergence du dirigisme de plus en plus important de l'état dans le but de limiter les crises de production du lait.

3.4.1 La nouvelle règle de rapport de force est-elle conventionnaliste ?

Nous venons de présenter l'émergence de plusieurs relations contractuelles entre les acteurs de la filière. Elles sont portées souvent par des règles d'organisations dans lesquelles apparaissent plusieurs règles de nature conventionnaliste. Avec des matériaux historiques, La politique laitière qui était développée pour lutter contre la crise et modifiée par la déclaration de la guerre de 1939 a permis aussi de manière conventionnaliste de régler les problèmes de coordination économique. Ces conventions accompagnent le développement de la filière. C'est grâce aux interprétations que les organisations conservatrices ont renforcé leur domination dans les syndicats et les coopératives. Ils développèrent la doctrine corporatisme. A cette époque le gouvernement a développé une politique de la terre où le nouveau régime confia la charge de la politique agricole à la profession.

Les organisations professionnelles agricoles nationales sont dissoutes. Les associations deviennent des groupes spécialisés et sont membres de la corporation paysanne. La loi de novembre 1940 envisage l'amélioration de l'habitat rural et la loi de mars 1941 facilita la procédure de remembrement. La politique agricole visait à restaurer les paysans, à développer la protection sociale, à maintenir l'exploitation familiale comme la base de la paysannerie. La corporation agricole ; doctrine du gouvernement de Vichy veut recomposer le monde agricole dans lequel la famille doit régir tout ce qui concerne la vie privée, la profession la vie économique et social, et l'Etat la vie politique et les grands intérêts. La corporation paysanne organise une politique de prix et son objectif final est de promouvoir et de gérer les intérêts communs des familles paysannes dans le domaine moral, social et économique. La politique est devenue une injonction de faire comme les autres.

La CGL était donc engagée dans la mise en place de la corporation paysanne. Le gouvernement ne prenait pas lui même des mesures favorables à l'agriculture mais remettait le soin à l'organisation professionnelle. Les circonstances dramatiques avaient conduit le gouvernement à une intervention sans précédent dans le jeu du marché. En effet l'organisation corporative est fondée sur le syndicat agricole local. La corporation avait un pouvoir réglementaire et son organisation reposait sur une hiérarchie autoritaire, du national, au régional puis au local.

Or comme en 1930 la fédération nationale de coopérative laitière [FNCL] était créée¹²¹ et venait compléter le registre de la CGL. L'unité paysanne s'est affirmée à travers ces deux organisations essentiellement dans le rapport aux autres ; les laiteries privées, les notables locaux, c'est-à-dire progressivement de plus en plus dans le rapport à l'Etat. S. Maresca exprime qu'en France l'unité paysanne apparaît

¹²¹ Elle coordonne l'action des coopératives, accompagne la naissance et développe de nouvelles structures.

donc constitutive de la nouvelle politique laitière après la seconde guerre mondiale en 1945 donc de la profession laitière dans la mesure où celle-ci s'est formée pour organiser le rapport des paysans à la puissance publique (Maresca S., [1983]).

La formation des rapports de forces entre les acteurs était représentée de plusieurs façons dans la paysannerie. Elle se développait notamment à l'intérieur des comices agricoles, de l'office central de ventes des coopératives laitières, de la société centrale d'agriculture dominés par la bourgeoisie agricole et des syndicats dirigés par les propriétaires terriens. Elle était également établie par la pratique des stratégies de mécanisation et d'intensification agricole, de spécialisation d'élevage. Elle était aussi due aux actions des parlementaires politiques issus de la bourgeoisie urbaine. Les rapports sont gérés notamment en fonction des logiques de la politique agricole acceptée par certains groupes d'acteurs comme les notables indépendants paysans, les propriétaires ruraux et les négociants.

Les modes de production et de transformation laitiers français étaient en développement permanent suite aux modifications des cadres de politiques. Ces modes montrent de nombreuses disparités en fonction des espaces de production : plaines, Piémonts, montagnes. Ils sont les conséquences de traductions des politiques laitières locales pour s'approprier des conditions de développement et des ressources publiques.

Les rapports de forces politiques entre les acteurs engagés dans les régions d'élevages étaient des asymétries. Ils s'engagent selon les époques, les fonctions, les moyens de production. En Normandie les producteurs ont fondé par exemple la coopérative des vallées d'Elle-et-Vire. Vers 1970 on voit apparaître dans cette région deux grands groupes : l'Union Laitière Normande (ULN) et NESTLE. Les rapports avaient fait que les zones de montagnes et de plaines étaient devenues des grandes régions de production de fromages. Ces zones se subdivisaient en plusieurs sous ensembles. Certains espaces économiques français exploitaient les pâturages comme moyen de production en vue de la production du lait, de la transformation des fromages. D'autres espaces étaient sélectionnés en fonction de leurs coûts de production et de la productivité. Dans ces espaces se développaient des relations diverses entre les acteurs autour de la politique laitière. Dans le Calvados il s'est développé des formes de concertations interprofessionnelles où les producteurs gèrent le lait et les produits laitiers ensemble avec les transformateurs.

Ces rapports entre les acteurs prennent des formes d'asymétries sur certains marchés et de compromis sur d'autres selon les époques, les organisations et les acteurs. Ils sont composés des relations de marché, des relations inter-organisationnelles, des relations institutionnelles. De ce fait, on a une formation des rapports entre les acteurs qui sont favorisés par différentes mesures de politiques agricoles. Dans le cadre de la politique de cogestion l'analyse des mécanismes de la politique laitière et en particulier la réglementation française montrent que la construction du secteur laitier est faite par le haut en 1945. C'est le FNPL qui négociait avec le pouvoir public et d'autres représentants de l'économie laitière de l'organisation de marché prix (prix du lait et autres objectifs ou réglementations). La FNPL a défini entre 1935 à 1955 dans une démarche conjointe avec les autres acteurs de la filière laitière la création d'un groupement national des produits laitiers, puis de la société interprofessionnelle de lait et ses dérivés, un Fonds de Garantie Mutuelle [FGM] et un Fond d'Orientation de la Production Agricole [FORMA] en

1960. Les rapports entre les acteurs de la filière laitière dépendaient essentiellement des actions de l'Etat¹²². Les actions des firmes de transformation laitière sont très techniques et jouaient un rôle secondaire. Les points réglementaires font l'objet de contestations de certains acteurs de la filière lait. La politique laitière permet de mettre en évidence les particularités des structures et des organisations qui animent le flux et la valeur du lait et des produits laitiers. Face à une situation laitière hétérogène l'efficacité de la politique laitière était limitée au niveau national. Il fallait inventer une nouvelle politique. En 1960 la filière laitière est enracinée à deux grandes politiques laitières : la politique laitière française et la politique agricole commune. Ces éléments expliquent la variété des formes de rapports entre les acteurs de la filière

Les modes de production et de transformation laitières françaises sont en développement permanent. Ils montrent de nombreuses disparités comme des modes de plaines, de Piémonts et de montagnes. Les régions d'élevages en montagnes et en plaine sont parmi les grandes régions de production de fromages. Elles se subdivisent en plusieurs sous ensembles, Certains espaces économiques français exploitent les pâturages en vue de la production du lait, de la transformation des fromages, D'autres espaces sont sélectionnés en fonction de leurs coûts de production, de la proximité avec les ports, les industries d'alimentation animale et de la productivité. Dans ces espaces se développaient des relations de domination entre les acteurs autour de la politique laitière. Ces rapports entre les acteurs prenaient des formes très diverses selon les époques, les organisations et les acteurs. La politique laitière en 1940 illustre bien ces rapports. Elle recherchait la dépense de ressources publiques, par le corporatisme, destinées à satisfaire l'intérêt des paysans avant d'autres groupes de la collectivité. En France et dans la filière laitière l'Etat régulait jusqu'en 1945 directement et en permanence les rapports des agriculteurs avec d'autres groupes sociaux et incite les paysans à peser sur la politique laitière.

De ce fait, on avait une formation des rapports entre les acteurs qui sont issus de différents conflits et interventions des agriculteurs face aux autres acteurs et par rapport aux mesures de politiques agricoles. Elle représentait les points réglementaires qui font l'objet de contestations de certains acteurs de la filière lait. Elle permettait de mettre en évidence les particularités des structures et des organisations qui animaient le flux et la valeur du lait et des produits laitiers. Ces rapports étaient liés à l'approvisionnement du marché de Paris et les grandes villes de France en lait et en produits laitiers. La situation des marchés laitiers, en France, était contrastée. Les produits laitiers sont peu différenciés, peu organisés et sont structurés autour de nombreux intermédiaires. En 1945 la production est animée par les exploitations de la polyculture-élevage. L'organisation de la production du lait était localisée comme un modèle d'économie spatiale de centre et périphérie. Le centre est Paris. Plus on s'en éloigne la logique de transformation est différente. Le producteur du lait est, le plus souvent localement en contact avec un commerçant collecteur ou une industrie. Ce fait a façonné des régions laitières de structures différentes, avec des histoires sociales et économiques spécifiques qui confèrent aux mouvements d'organisation des producteurs de lait un caractère composite et contrasté.

¹²² *La prévention contre la fièvre aphteuse, la loi sur l'amélioration génétique.*

Nous avons vu plus haut que la relation entre ces agents est encadrée par le corporatisme. Au début des années 1945, la France accumulait une position déficitaire sur les produits laitiers et sur le lait, les exploitations laitières et les territoires étaient dans un état de paupérisation avancée. La politique nationale s'inscrivait dans la reconstruction et l'industrialisation. Certaines coopératives deviennent des moyens de contrôle de l'offre du lait et des moyens de négociations avec les industriels laitiers. Elles se spécialisent dans la collecte. D'autres coopératives consolidaient leurs positions dans la transformation. Pour viser la conquête des marchés le secteur laitier français s'est construit par le syndicat FNCL et les organisations laitières locales à travers l'industrialisation de la production laitière. Elle s'est exprimée par des manifestations, des contestations et des pratiques de grèves des livraisons. Ces luttes sont fréquentes vers les années 1950 et avaient des dimensions politiques locales importantes. Les producteurs profitaient de ces événements pour créer de nouvelles structures ou de prendre le contrôle des coopératives existantes. La baisse de prix du lait et des revenus en 1953 fut une nouvelle occasion de manifestation. Le CGL, la FNCL et la FNPL s'unissent pour obtenir un bon résultat lors des négociations avec le pouvoir public.

Ces actions sont à l'origine d'un développement du syndicalisme laitier dans les régions où il y avait des entreprises capitalistes. Ce développement va faire que la grande participation du syndicat va se transformer en relation de subordination vers les années 1960. Ce développement industriel va se faire sur une base locale et purement nationale. L'objectif de la FNPL était d'organiser les producteurs de lait dans le cadre des régions et des départements pour créer un contre pouvoir à la décision publique. Dans ce contexte les associations spécialisées d'avant la guerre se restructurent. La FNPL se crée en 1945 et prend sa forme syndicale en 1946. Elle visait la défense du prix du lait et est un groupement de la FNSEA. La FNPL menait des discussions avec le gouvernement autour des niveaux de prix du lait. La politique laitière à cette époque est une politique de fixation de prix garantis. Donc le pouvoir public a appuyé les systèmes de production à évoluer vers une spécialisation laitière par une politique de soutien de marchés et afin d'approvisionner le profil d'industrialisation nationale. Les petits producteurs créent des coopératives pour la collecte du lait vers les centres de pasteurisation. Puis ils développèrent la collecte des crèmes à leurs propres comptes et ensuite ils se lancèrent vers la transformation industrielle à partir de leurs coopératives. Ces organisations étaient locales, régionales au départ, puis deviennent nationales et ensuite internationales. Les rapports de forces entre ces organisations et les autres acteurs de la filière sont d'ordre politique. La filière laitière s'est construite autour de la production et l'exploitation d'un unique bien intermédiaire, le lait qui, de par ses caractéristiques intrinsèques et extrinsèques. Le lait a su modeler la filière laitière à son image. En effet, elle est très diversifiée, caractérisée à la fois par une forte composante locale, une industrie laitière hétérogène, et par une grande diversité de produits laitiers.

Le mouvement syndical agricole, autorisé depuis 1884, prolonge le fait que les règles communes sont définies à partir des capacités des producteurs. Il adopté dans la filière lait les mêmes caractéristiques, les mêmes orientations et posent les mêmes problèmes sur la défense des intérêts des agriculteurs que dans les autres filières jusqu'à la sortie de la seconde guerre mondiale. De 1884 à 1940 le syndicalisme laitier a rencontré un très large écho parmi les paysans dans la mesure où ceux-ci avaient tendance déjà à se regrouper dans certaines régions pour faire des achats groupés afin de peser sur les prix des facteurs et de produits, et de

contrôler les fraudes de leurs fournisseurs et de leurs clients. Il s'est développé dans le cadre de rapports de force avec la laiterie. Les paysans s'organisent selon la logique syndicale avec des formes de concertation interprofessionnelles ou développent des mouvements coopératifs. En 1924 la confédération générale des producteurs de lait est créée. C'est une organisation locale qui est devenue nationale, sauf en Bretagne, avec 231 adhérents, syndicats et laiterie. Son rôle est proche de la coopération. En 1930 est née aussi la fédération nationale des coopératives laitières [FNCL] qui reste complémentaire à la confédération des producteurs de lait [CGL]. Elle coordonne l'action coopérative et accompagne le développement de nouvelles structures.

L'union centrale des syndicats agricoles et la fédération nationale des syndicats agricoles dominaient dans toutes les régions jusqu'en 1940 dans le mouvement mutualiste. Les deux orientations syndicales ont eu beaucoup de divergences politiques. Mais elles participaient conjointement aux mêmes mouvements protestataires et à des manifestations paysannes. Ces orientations et ces actions ont fait émerger les structures professionnelles composant le syndicalisme agricole actuel. Le mouvement syndical s'opposait d'abord aux politiques laitières qui n'intègrent pas l'intérêt paysan. Ils peuvent s'implanter partout. Leurs engagements sont à la fois sociaux et idéologiques. Souvent l'opposition tourne autour de l'homogénéité sociale et idéologique des dirigeants de syndicats à la diversité sociale et politique des dirigeants des organisations républicaines.

Les syndicats visaient un syndicalisme proche des paysans et un syndicalisme apte à répondre à leurs besoins immédiats (le syndicat-boutique) tandis que la bourgeoisie républicaine voulait investir le monde de la politique. En effet ces deux visions rassemblaient des groupes de dirigeants différents. D'une part « les grands propriétaires fonciers se sont investis dans l'organisation syndicale et en ont fait un contre-pouvoir entre leurs mains. Les syndicalistes de l'union sont appuyés sur une Église catholique souvent dynamique dans certains bassins de production et influencée par la branche du catholicisme social. Ils ont réussi la reconquête idéologique et politique de certains départements. Leurs orientations vers l'adoption des progrès techniques –de la mécanisation collective grâce aux CUMA -et de la spécialisation laitière et de l'essor de la coopération laitière permettaient de structurer la filière laitière. L'organisation des producteurs de lait prend localement des formes variées en fonction de la structure des exploitations, de l'état du marché des produits laitiers, de la répartition de la production et du mode d'industrialisation du secteur laitier (Pesche D., [2000]).

Après la Libération, les militants de la JAC, alliés à d'anciens syndicalistes, prennent la direction des FDSEA et de la FNSEA. Le mouvement de la FNPL s'inscrit dans la juxtaposition des actions de la FDSEA et de la FNSEA. La paysannerie moyenne et aisée a renversé, à partir des années 1950, la domination des propriétaires fonciers à la tête du syndicalisme agricole par le jeu de l'influence de la JAC. La majorité démocrate chrétienne très conservatrice domine du même coup et largement les positions syndicales en s'opposant à toute forme d'intervention de l'État, par exemple dans le domaine de la protection sociale en refusant la sécurité sociale, et en interprétant le statut du fermage dans un sens très favorable à la propriété foncière. Dans certaines régions montagneuses ce sont les coopératives qui représentent les mouvements d'organisation des producteurs. C'est le cas de Doubs, du Jura, de l'Ain, du Savoie, et de Haute Savoie. Dans la région Charente-

Poitou une association centrale des laiteries des Charente et du Poitou a adhéré à la FNPL. Dans la Meuse, les coopératives de ventes de lait permettaient aux producteurs entre 1950 et 1960 de contrôler l'offre. Cette organisation a généré la mise en place de l'Union laitière de la Meuse et le centre de coordination. En Champagne Ardenne la représentation est organisée par la coopérative défense laitière du Nord-est. La manche a connu plusieurs représentations; les coopératives de grand propriétaire, les coopératives des producteurs Elle et Vire, l'union laitière normande, Nestlé et le FNPL. Dans le Calvados c'est le syndicalisme gestionnaire qui va organiser la contestation et la concertation sur les questions d'évolution du secteur. Le FNPL a encouragé les producteurs à s'organiser en syndicats et en coopérative en Bretagne. Le principal thème revendicatif de cette période d'unité à la fois formelle et réelle était l'indexation des prix agricoles, la gestion de marché de lait et des produits laitiers. L'Etat français se lance dans l'organisation de la production laitière au niveau national et associe les acteurs laitiers à la gestion de ces marchés. Il mettait en place les lois d'orientation agricole de 1960 et de 1962 qui visaient à améliorer la parité entre producteur et transformateur et à réguler le marché. Des contrats types entre les acteurs et des contrats attribués aux groupements de producteurs régionaux pour réguler les marchés ont été proposés.

Durant la période 1960-1984 l'élevage laitier est devenu dominant. Les producteurs privilégient l'action coopérative, la lutte syndicale ou les deux à la fois. Il s'est adapté à une politique laitière commune. Cette politique est marquée par le productivisme, la modernisation des techniques et des structures et l'idéologie entrepreneuriale. Dès 1950-1954 la Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC) a amorcé la modernisation des exploitations. Elle devient un mouvement de masse implanté dans la plupart des communes. Ces jeunes agriculteurs jacistes prônent une politique de modernisation des structures agricoles destinée à maîtriser le progrès technique et à défendre l'exploitation paysanne face à l'entreprise agricole capitaliste. Groupés au sein du Comité Départementale des Jeunes Agriculteurs (CDJA) puis intégrés à l'action de la Fédération Départementale du Syndicat des Exploitations Agricoles (FDSEA) dans laquelle ils représentent un courant moderniste, ils prennent le contrôle de la Fédération en 1966. Ils doivent mener un combat sur un double front. Le mouvement des «*Libertés paysannes*», venu de la base et mené, par des groupes (petits paysans et négociants) menacés par les mutations en cours, conteste la politique de modernisation de l'agriculture jusqu'au début des années 1970 ; le conflit s'apaise du fait de la disparition progressive des contestataires et de l'infléchissement de la stratégie syndicale vers le problème des prix agricoles. Commencé au sein de la direction nationale en 1968, le débat entre les partisans, majoritaires à la Fédération Nationale du Syndicat des Exploitations Agricoles (FNSEA), de la poursuite de la modernisation des structures et de la politique de concertation avec le pouvoir politique, et les militants séduits par le socialisme autogestionnaire, décidés à radicaliser les luttes syndicales dirigées prioritairement contre les industries agro-alimentaires atteint les fédérations départementales. Ce mouvement «*Paysans-travailleurs*» prend une importance et explique la rencontre de deux courants culturels, l'un démocrate chrétien appuyé sur une église influente et l'autre socialiste issu d'un mouvement ouvrier fort d'une riche tradition (Barral P., [1968]).

Le conflit entre ces deux tendances aboutit à la conquête de la direction de la Fédération par les «*Paysans-travailleurs*» en 1973. Suite à l'échec de leur tentative de l'entraîner hors de la FDSEA en 1981, ils créent une autre fédération syndicale, la Fédération Départementale du Syndicat Populaire (FDSP). Malgré cette division le taux de syndicalisation baisse moins qu'ailleurs, la fonction de service de l'organisation syndicale conservant son attrait sur les agriculteurs. Les relations entre le syndicat et la coopération a pris des formes d'alliances et des formes de conflits tantôt au niveau local, régional ou national. Les formes ont des influences, en termes organisationnel sur la formation de la valeur économique.

3.4.2 Le système des quotas et les réformes de la PAC.

En 1984 il est instauré une gestion de volume du lait produit. Les quotas sont des contingents de production. L'objectif était de limiter la quantité globale de production. Les nouvelles adhésions portant l'Europe à 10 puis à 15 membres n'a augmenté qu'à la marge la quantité globale. Les stocks publics de poudres de lait et de beurres sont presque résorbés en 2001. Cette institution a diminué les fonds garantis de 30% à 4,5%. Le prix du lait est garanti par le quota et a formé le revenu du producteur. Entre 2002 et 2004 le système devient instable. La valorisation du lait et des produits laitiers devient insuffisante. Les industriels décident de valoriser le lait à hauteur de 75% par les PGC et 25% par les PI. En 2003 La PAC est réformée par une baisse des prix d'intervention pour lutter contre la crise des débouchés. Il a été décidé l'abrogation des quotas en 2014/2015 et l'instauration d'une aide directe. Le modèle économique construit entre les transformateurs et les producteurs est déstabilisé. Il y a eu une chute du nombre d'exploitation laitière et des points de collecte. Face à ces changements du contexte réglementaire et de l'évolution des marchés, les groupes laitiers développent de nouvelles démarches pour assurer la rentabilité du métier de producteur et de leur organisation. La démarche épouse les contours du développement durable, à la recherche des réponses aux exigences des consommateurs, aux problématiques du bien être animal, d'environnement et de qualité du lait voire de la sécurité. Cette logique apporte une valorisation supplémentaire (économique et éthique) au produit final et provoquerait directement ou indirectement une retombée économique pour les producteurs et le côté aval des transformateurs. Le PAC en 2011 fait une deuxième réforme et impose une contractualisation en 2014/2015 entre les transformateurs et des groupes de producteurs. Pour anticiper l'après quota, les entreprises de transformation mettent en place la stratégie de double prix et volumes. Cette gestion préfigure les contrats pour éviter que les volumes soient trop importants face à la technologie industrielle. Les contrats visent à réguler les volumes et à garantir une formation de la valeur couvrant les coûts de production des producteurs. Le risque est la compétitivité des transformateurs étrangers sur les structures de marchés français en amenant les prix globaux vers le bas.

CONCLUSION DU CHAPITRE

En analysant les histoires économiques des institutions, nous avons remarqué ces histoires ont plus de dimensions nationales que régionales. Cependant elles sont aussi des histoires économiques de la Normandie. Les décisions lors des fixations des prix de lait sont toujours difficiles et nécessitent des négociations longues. Selon les institutions et les époques elles débouchent sur des compromis basés sur l'adoption des décisions compliquées et destinées à contenter tout le monde. C'est ce qui caractérise la formation de la valeur économique. Donc, la formation par les histoires économiques des institutions est avant tout une démarche volontariste des groupes d'acteurs. Elle tire ses fondements du consensus institutionnel, en ce sens que les attributions des rôles des uns et des autres groupements d'acteurs mettent en place une réorganisation permanente des accords de volonté des institutions. Aucune réserve n'est émise quant à la participation de ces institutions à la formation de la valeur économique. Bien qu'en agissant dans les mêmes domaines leurs interactions sont sources de redoutables difficultés sur le fonctionnement des marchés laitiers. Les difficultés sur le fonctionnement de marchés. Les difficultés s'accroissent dans les périodes de crises car les institutions s'attribuent dans les crises de compétences de formation de la valeur économique en fonction des buts des corporations de métiers. Des lors, nous percevons que le rapport de force des organisations ne puisse pas être définie strictement à la création de ces institutions. Les dispositifs institutionnels se chevauchent et ne sont pas exemptes de la concurrence entre les institutions. Quelques soient les nuances de ces institutions, elles sont toutes animées par des desseins économiques. Les moyens pour y parvenir renvoient à des domaines de la production, de la transformation et de la commercialisation du lait et des produits laitiers. La formation de la valeur économique résulte du croisement des objectifs des institutions, notamment les objectifs de contribuer au développement économique des activités de la filière laitière. A cet égard les institutions envisagent par des négociations l'élimination de toutes entraves au partage de la valeur économique formée. Plus la formation de la valeur économique est forte, plus nous voyons que les dispositifs institutionnels sont marqués par une frénésie de création d'organisation économique de production, de transformation et de commercialisation.

A cette analyse, la multiplication des organisations ne semble répondre à une stratégie visant à former et à partager la valeur économique. Les chevauchements des objectifs aboutissent à une concurrence des conventions dans le cadre de la formation. Il est donc vrai que cette vision conventionnaliste ne permet pas totalement de rendre compte de la réalité de la formation de la valeur. Si l'analyse de la détermination des règles ne conserve pas une utilité dans la formation de la valeur économique, l'analyse par l'histoire économique des institutions conserve une certaine explication dans l'étude des rapports des forces entre les règles conventionnalistes dans l'ordre du partage. La formation de la valeur trouve son origine dans la pluralité des institutions. C'est dans cette situation, les règles de conflits ne permettent d'opérer des choix. C'est aussi dans cet ordre d'idée que la formation de la valeur économique ne peut revêtir une portée de réduire les fortes parties de gains de certains acteurs et les transférer vers les faibles gains d'acteurs. Nous venons de montrer comme dans le chapitre 2 que la diversité des institutions a stabilisé les marchés laitiers et a contribué à la rentabilité de la filière laitière.

CHAPITRE 4 : Les histoires économiques des produits laitiers.

Les produits laitiers sont nombreux. Ils peuvent acquérir plusieurs titres et identités dans l'espace et le temps. Dans la filière laitière, beaucoup sont passés du monde domestique au monde industriel et au monde marchand. Certains ont fait leur temps dans la ferme, les marchés locaux, l'industrie et les grandes distributions. D'autres ont émergé et emprunté des trajectoires différentes en qualité de produits gastronomiques, culturels, de produits de luxe, de grandes consommations, de produits industriels, de produits de masse, de produits standard, de produits de marques, de produits de signes de qualité. Les produits sont des noms et deviennent des patrimoines. Tout comme les technologies et les institutions, les produits laitiers représentent par leurs identités des ressources d'action collectives dans une multitude de situations. Certaines identités se sont autonomisées. Les préoccupations d'analyse de l'articulation entre structure/comportement peuvent être abordées par l'histoire économique des produits laitiers pour expliquer la formation de la valeur. La tradition et l'innovation sont les deux caractéristiques des produits laitiers qui forment la valeur.

L'organisation économique des acteurs du secteur laitier depuis 1860 concerne le choix des modalités de qualification des produits laitiers du titre traditionnel ou de l'innovation vers l'élaboration d'un produit à valeur marchande. Le beurre et les fromages étaient des produits marchands caractérisés par une profonde hétérogénéité due à l'hétérogénéité des fermes, sources de la fabrication. La qualité était médiocre mais la valeur nutritive permettait de garantir le titre marchand.

Aujourd'hui, la valeur nutritive n'explique pas entièrement la formation de la valeur marchande. Elle peut même dans certains cas desservir la valeur marchande avec l'apparition des produits laitiers allégés et des produits laitiers alicaments. Les industries utilisent l'éthique, les goûts, la culture et les normes pour identifier leur produit. Ces qualifications contribuent à insérer de nouvelles valeurs du produit dans la filière agroalimentaire laitière. Les choix sont nombreux. Ils portent sur différents projets à créer et ils permettent l'application de différentes solutions de valorisation du lait qui utilise trois points de vue¹²³.

Dans ce chapitre nous nous proposons de construire une typologie de choix de produits laitiers à partir de structures d'activités de transformation en France et en Normandie pour asseoir l'identité de produit de qualité et de produit à forte valeur unitaire. Bien entendu, à la sortie de la seconde guerre mondiale, la pénurie alimentaire conduisit à une relance de production du lait, des fromages à pâtes molles, du beurre et des produits laitiers frais en Normandie. La filière se structure autour des produits de fermes et de quelques produits traditionnels de la Normandie. Notre but est d'explorer le questionnement empirique de la création et du partage de la valeur économique par une histoire économique des produits laitiers.

¹²³ Du producteur, du transformateur à la distribution.

Nous avons choisi des situations à partir desquelles s'exercent les solutions de ce questionnaire. Dans un premier temps nous montrons les différentes trajectoires de valorisation des produits laitiers. C'est une démarche qui permet de décrire les réponses aux sollicitations, à l'organisation, à l'invention et à la décision des acteurs. Dans un deuxième temps nous croisons les enjeux, les objectifs et les grandes lignes organisationnelles des entreprises industrielles. Habituellement la valorisation est perçue comme un avantage comparatif donc une action qui permet de réussir des opérations dans des organisations de transformation du lait. Nous nous proposons d'investir cet élément dans l'analyse des changements de missions de création des produits qu'adoptent entre eux les différents acteurs de la filière et les relations qu'ils entretiennent. Ils occupent une place importante. Sur le plan des sciences économiques cette étude s'apparente plus à une recherche sociologique des relations entre acteurs par rapport aux changements économiques des titres de produits.

Il nous semblait en effet judicieux d'avoir une certaine diversité de produits. Malgré la même croissance économique du secteur laitier les effets des relations entretenues par les groupes multinationaux avec les producteurs de lait ne sont certainement pas les mêmes que celles entretenues par une petite entreprise à caractère régional parce que la principale charge d'amélioration de qualité de produits laitiers pèse sur le développement des produits, des coûts fixes technologiques et sur le coût du lait.

Au premier paragraphe nous présentons les qualifications des produits dans la filière et dans le second nous allons soulever les positions stratégiques des acteurs dans la transformation des structures. Nous dégageons ainsi un début d'interprétation de notre modèle théorique.

4.1 LES REPRESENTATIONS COLLECTIVES DES PRODUITS LAITIERS ET LEURS ARTICULATIONS.

Les produits laitiers traditionnels; beurres et fromages sont des produits concentrés qui font passer le lait de l'état liquide à l'état solide. Ils mettent en avant les goûts, les cultures et les sensibilités. Ils sont caractérisés par des valeurs d'origine et des normes sociales car ils appartiennent au groupe des produits gastronomiques. Ils apparaissent comme des marqueurs historiques des représentations sociales. Ils sont porteurs d'un héritage gastronomique et d'une histoire culturelle. Ce sont ces caractéristiques qui constituent la nature traditionnelle du beurre et des fromages. Chaque région possède sa façon de concevoir son alimentation laitière. Deux façons semblent représenter la tradition laitière en Normandie, la fabrication fermière du beurre et des fromages (pâtes molles). Les produits s'organisent autour du concept de nourrissant.

F. Vatin [1990] souligne que *«Bien de proverbes associent les produits laitiers, et particulièrement le beurre, à l'argent. Dans de nombreuses régions et notamment dans les campagnes de l'Ouest de la France, la production laitière fut de longue date tournée vers le marché. Le choix était difficile entre le beurre et l'argent du beurre, l'alimentation domestique et le revenu monétaire. Dans les vieilles zones fromagères, comme le Pays d'Auge, la production était aussi destinée à la vente. Beurres et fromages partaient vers les villes et leurs classes aisées, mais aussi vers*

les ports où ils contribuaient à l'époque mercantiliste des éléments importants de l'avitaillement des navires». Selon cet auteur Beurres et fromages sont d'abord des produits de conserves c'est-à-dire des réserves alimentaires précieuses. Ils ont acquis le titre de produits de spéculation par la technique de stockage, le titre d'instrument d'échange et de réserve de valeur nutritionnelle. Au XVIII^{ème} siècle, Le Livarot, le Neufchâtel, le Pont l'évêque et le Camembert sont apparût en Normandie. Ils représentent une maîtrise ancestrale de la transformation, le bon goût et l'authenticité. Ce sont des produits d'exceptions. Ces fromages appartiennent à la famille des pâtes molles. Le Livarot, le Camembert, et le pont l'évêque sont des fromages bas normands. Ils sont d'abord désignés sous le même nom les «Angelots», puis le nom a évolué en Augelot en référence à l'origine géographique de ces fromages, le pays d'Auge. Ensuite ces fromages se sont différenciés. Le Livarot prit le nom de la ville de Livarot, le Camembert celui de la ville de Camembert et le Pont l'évêque celui de la ville de Pont de l'évêque. Le fromage haut normand, Neufchâtel prend le nom de la ville de Neufchâtel. Les histoires de la création de ces produits se confondent avec des légendes. Le Camembert est devenu un mythe national. En 1855, sa fabrication s'élève à 600 000 unités et en 1875 la production atteint 3 millions d'unités. Il est devenu un des prestigieux fleurons de la gastronomie française. Sa production s'est diffusée en France entière et dans le monde. Elle intègre la pasteurisation en 1955. 80 000 T en 1961, elle atteint en 2003, 26,9% du tonnage des fabrications de fromages à pâte molle (Calvez E., [2006], Ricard D., [1997]). Ce fromage est passé au stade industriel. Les fromages Camembert, Livarot, le Pont l'évêque sont devenus des fromages fermentés de renom. Leurs consommations dépendent des représentations des traditions et des coutumes locales. Le Camembert, le Livarot, le Neufchâtel et le Pont l'évêque sont devenus des traditions en Normandie.

D'autres produits laitiers normands empruntent d'autres voies de réputation. Il est vrai que le premier yogourt était un produit traditionnel mais non français. Il est introduit en France et vendu en 1919 en pharmacie. Il a été conçu en collaboration entre Danone avec l'institut Pasteur qui travaillait dans les ferments lactiques. Aujourd'hui sa croissance est basée notamment chez Danone sur les produits probiotiques et les produits de l'innovation santé. Yaourt, produit conçu comme médicament obtient le titre de produit dessert dans la pratique gastronomique française. Les produits laitiers font parties des biens gastronomiques. Le camembert est roi dans les assiettes. De nombreux acteurs, marchands-affineurs, négociants des beurres, restaurateurs, transformateurs les définissent comme les fleurons du patrimoine gastronomique local, le patrimoine alimentaire et les portraits Repas. Ces acteurs cités ci-dessus vont les étoffer par des valeurs non alimentaires : éthiques, esthétiques, culturelles, politiques et sociales. Ainsi les produits portent des valeurs nutritives et symboliques, c'est à dire l'identité du groupe et leurs représentations des images et de l'imaginaire de l'aliment. Leurs principales caractéristiques sont les images, le goût, les pratiques alimentaires, le savoir-faire des créateurs, les signes du patrimoine culturel. Bref les produits laitiers sont donc devenus les fruits d'une longue histoire de représentation. Ils sont les sièges de la relation lait- produit laitier fabriqué localement puis aux niveaux national et international.

Les produits laitiers portent dans leur représentation, la stratégie d'appellation, la stratégie des marques et la stratégie de la qualité. Ces changements de représentations soient modifient ou soient concourent aux pratiques des producteurs-transformateurs et aux habitudes des consommateurs. Certains produits

laitiers ont acquis l'identité AOC et deviennent des biens de club. Les identités des produits laitiers font partie des compromis économiques institutionnels. Leur réputation permet de produire de la valeur. Les produits laitiers ont eu différents titres de représentations et identités. Ils sont passés des biens de subsistance au bien marchand, des produits renouvelables aux biens périssables, des produits AOC au bien de club.

«Ces spécificités normatives des produits renvoient non seulement à des stratégies commerciales pour certains acteurs mais aussi à des systèmes de production, à des techniques d'élevage et à des formes d'organisation autour de la fabrication des fromages. Différents acteurs sont donc engagés à l'intérieur de cette zone pyrénéenne traditionnellement laitière et fromagère pour défendre aujourd'hui des fromages et un espace géographique : éleveurs-fromagers, laiteries, coopératives laitières, fromageries, coopératives d'affinage. Tous proposent plusieurs types de produits laitiers (et plusieurs marques). Soutenus par plusieurs organismes d'appui, par des associations, ils forment un collectif de négociations pour construire une démarche commune en vue d'obtenir une nouvelle identité d'un produit». (Aubron C., Moiti Maïzi P., [2007]).

La France est un des plus grands consommateurs et producteurs de fromage. Cette consommation et production est ancrée dans la culture culinaire française. C'est ce qui a permis au beurre et aux fromages d'acquérir le titre d'ingrédients de cuisines. Le crème a pu accéder à ce titre par la culture culinaire. Beaucoup de fromages disposent d'une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC). L'AOC est une création franco-française, créée au début du XX^{ème} pour les vins. Cette appellation s'est diversifiée avec le temps sur d'autres productions comme le fromage, notamment le fromage d'Abondance produit en Haute-Savoie. Cette région articulée autour d'un milieu rural accès sur l'élevage en particulier la production laitière possède de nombreux AOC.

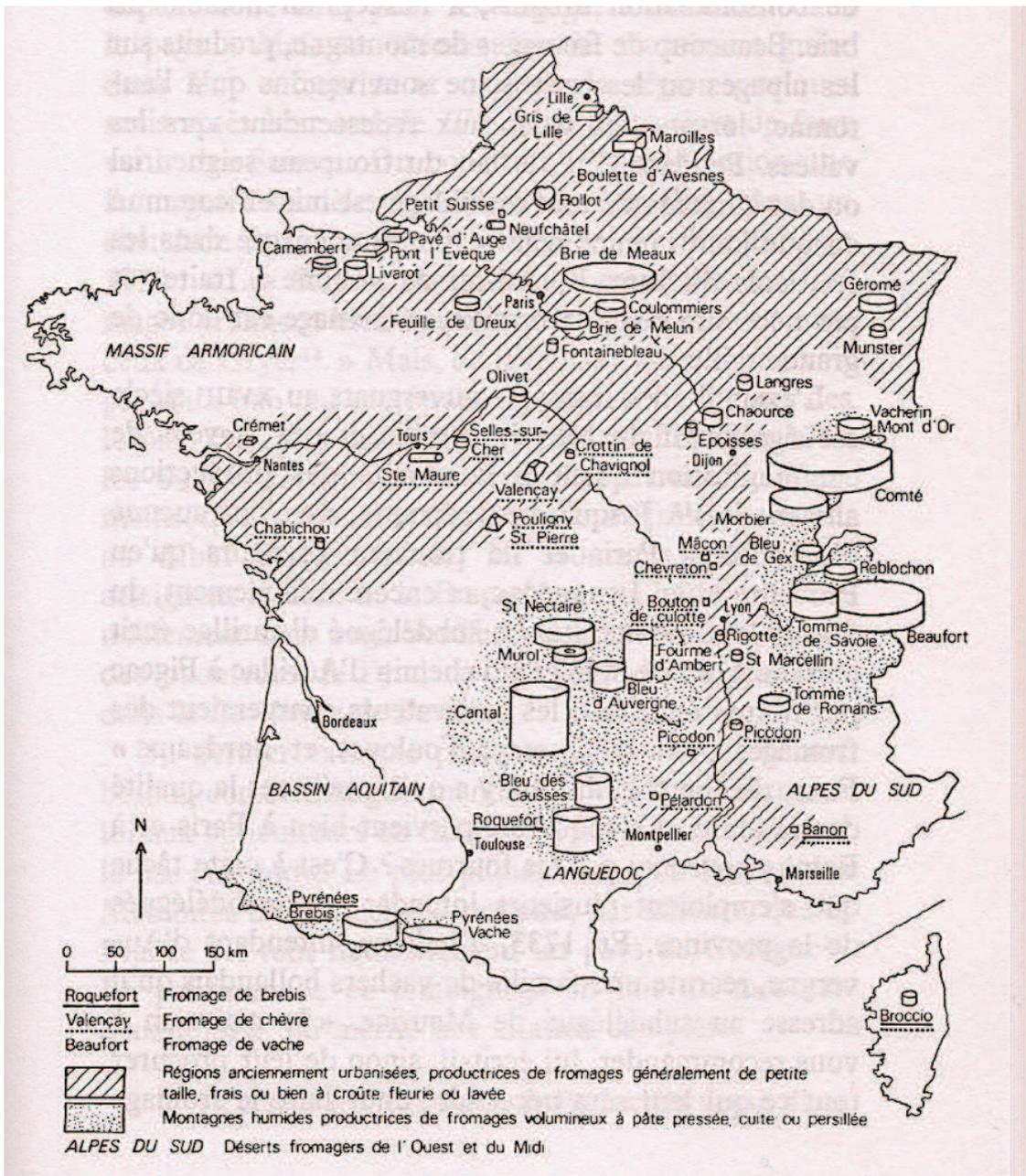
Avec le temps les produits laitiers et notamment les fromages normands comme le Camembert sont devenus des institutions lesquelles *«impliquent fatalement des images, des rêves, des tabous, des goûts, des choix, des valeurs. Aucun historien n'ignore que la qualité de l'alimentation exprime un jugement social sur le statut du consommateur. Les chercheurs sont avertis et ils savent que l'alimentation est source de distinction, qu'elle fonctionne comme un vecteur des sentiments d'appartenance sociale».* (Bruegler M., [2009]). Les représentations des produits laitiers sont donc des constructions sociales, collectives et historiques. Ainsi les produits comme représentations influencent les comportements et vis-versa.

4.1.1 Produits laitiers traditionnels, la valorisation du lait et sa perception.

Le lait de vache est un produit que l'éleveur ou le transformateur cherche à valoriser en tenant compte de ses caractéristiques et de ses propriétés. E. Nouguez [2003] souligne qu'*«il faut abandonner la dichotomie nature/société pour étudier l'interpénétration des logiques techniques, marchandes, familiales, étatiques qui façonnent le lait autant qu'elles sont façonnées par lui. Au delà du lait, il y a bien ce projet de lier matérialité du produit, rationalité des acteurs et organisation du marché au sein d'une sociologie techno-économique. Ainsi si le lait a sa logique propre, une*

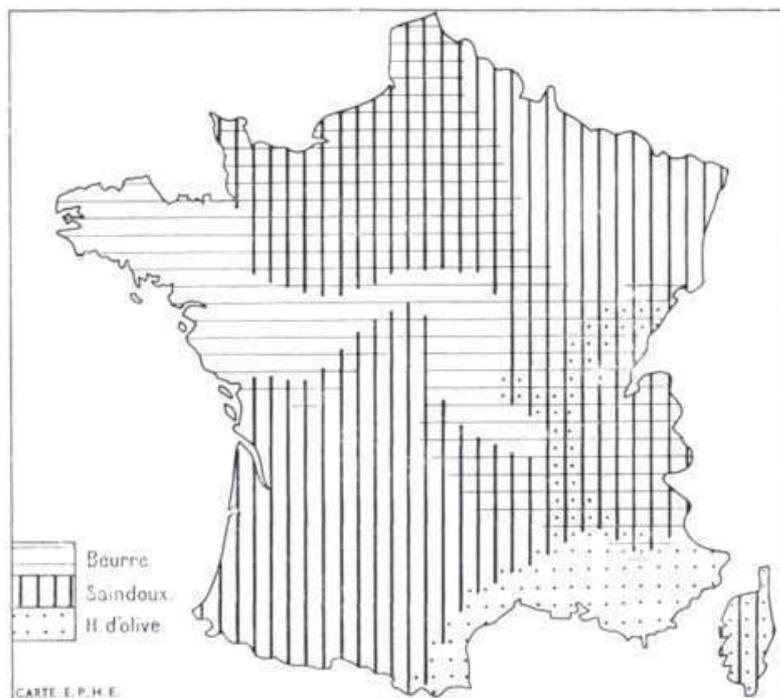
tendance rapide à la fermentation, il ne faut pas pour autant dénier les logiques d'acteurs. D'abord, parce que ces logiques d'acteur intègrent la matérialité du produit ; ensuite, parce que le produit est lui-même malléable et peut être appréhendé de différentes façons selon les logiques mises à jour».

Dans la Normandie des années 1880, avec le lait on peut produire deux types de produits; les produits frais (lait et fromages) et les produits qui peuvent être conservés longtemps (Beurres, fromages). La carte des fromages de France illustre la population des produits fromages issus du lait. Beurres et fromages sont les premiers débouchés. «*Comme d'autres produits de terroir*», les produits laitiers de la Normandie sont aujourd'hui en France (re)mobilisés dans des dynamiques de valorisation innovantes comme par exemple la mise en place de l'organisme de défense du produit Camembert de Normandie (ODG camembert). Faisant partie intégrante de ce que l'on nomme aujourd'hui du «*Patrimoine vivant*» (figure 1), ils sont à la croisée de l'économie, du social, du culturel et de la biodiversité; valorisés sur différents marchés en tant que «*marchandises*» spécifiques ils sont aussi activés en tant que ressources pour conserver, défendre, des paysages, des plantes, des races animales.



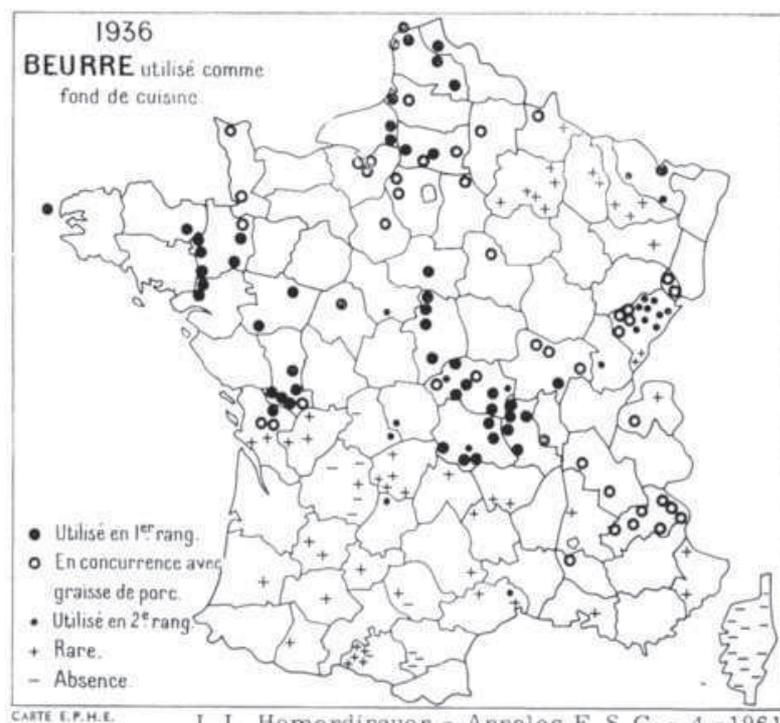
D'une part l'histoire d'utilisation des graisses pour la cuisine en 1936 montre que le beurre concurrence le saindoux sur la figure 2. D'autre part, l'histoire même de l'utilisation du beurre devient de plus en plus importante.

Figure 2 : Carte de graisse traditionnelle de cuisine et d'usage de beurre en cuisine en France.



J. J. Hemardinquer - Annales E. S. C. - 4 - 1961

Fig. 1. Essai d'une carte des graisses traditionnelles de cuisine en France. d'après M. Maget (1936).



J. J. Hemardinquer - Annales E. S. C. - 4 - 1961

Fig. 2. D'après la carte en couleurs établie par M. Maget (Musée des Arts et Traditions populaires, 1937).

La vente du beurre et des fromages s'installe en France notamment en Normandie. La vente du beurre se fait des agriculteurs aux négociants. Les agriculteurs font des arbitrages entre la vente du beurre et la livraison du lait aux industries. En Normandie, beaucoup d'agriculteurs transformaient le lait en beurre fermière et concurrençaient l'industrialisation de la beurrerie. C. Delfosse [1992] montre que pour l'essentiel, le développement de la production fromagère depuis le début du siècle s'explique par l'industrialisation qui détache le fromage des productions artisanales et familiales de faible qualité, dont certaines tombées de ce fait dans l'oubli connaissent des tentatives de reconstitution portées par des élites locales non agricoles ; à cela une exception notable : les fromages de gardes. Les fromages et les beurres sont des produits issus de la tradition fromagère. Leurs fabrications ont pris forme chez les producteurs, les burons, les fruitières. Elles se sont propagées dans les fromageries et les beurreries. Ces produits traditionnels ont acquis plusieurs titres de réputation par le déplacement progressif des centres de décisions et d'impulsion de la filière toujours plus loin vers l'aval (Ricard D., [1997]). Les fromages à pâtes, produits du patrimoine sont des produits très diversifiés dans des territoires fortement laitier normands. Les plaines ont façonné les paysages laitiers et de transformation. Les bovins laitiers sont fortement présents sur ces territoires, le beurre et les fromages sont les principaux débouchés de l'activité laitière. Le lait était entièrement destiné à ces transformations. La formation de leur valeur sont portés par des systèmes territoriaux. Au niveau des plaines on trouve les fromages normands qui ont beaucoup évolué par les méthodes de fabrication. Il est donc apparu des spécialités assez différentes. Tous ces fromages ont des héritages communs composés du fait que ce sont des produits réputés pour leur originalité, leur qualité, leurs techniques de fabrication et d'affinage. Plusieurs de ces produits traditionnels sont reconnus par leurs spécificités à travers l'appellation d'origine contrôlée (AOC) et l'appellation d'origine protégée (AOP).

Les produits fromages traditionnels ont ordonné différents acteurs dans une organisation séquentielle de production. Les justifications de fabrication dans chaque terroir c'est d'assurer la sécurité alimentaire des producteurs et des ménages du terroir. Ce fait permet de confirmer les fromages et les beurres comme des produits de reproduction sociale. Ils acquièrent donc le titre de patrimoines collectifs. P. Grouiez (2010) insiste sur la notion des patrimoines collectifs. Ainsi il interprète les patrimoines collectifs *«qu'étant ici compris comme des actifs permettant de définir l'identité d'une communauté et de lui donner les moyens d'agir sur son environnement en vue de lui permettre de prendre le pouvoir sur l'avenir»*. Le concept de patrimoine productif trouve son origine dans les travaux portant sur l'économie des patrimoines collectifs Barthélemy D., Nieddu M., Vivien F., [2004] qui considèrent que, dans toute économie contemporaine, sont simultanément présentes deux formes de relations économiques, l'une marchande et l'autre patrimoniale, c'est-à-dire fondée sur la préservation et la reproduction des identités nécessaires à la perpétuation des groupes considérés. Ces deux relations ont vocation à régir les activités économiques, c'est-à-dire à réguler l'allocation des moyens de production et la répartition du produit (Barthélemy D., Nieddu M., Vivien F-D., [2004]). Les auteurs de ce courant rejoignent en cela, dans une certaine mesure, la thèse défendue par Polanyi de la relation complémentaire et conflictuelle entre l'économie de marché et le besoin d'une protection sociale (Polanyi K., [1983], [1944]).

Toutefois, Polanyi en fait une présentation sous une forme essentiellement diachronique, de réaction et d'activation d'un principe de protection face à la construction du marché. L'approche économique en termes de patrimoines considère que les deux relations doivent être aussi caractérisées dans leur coexistence synchronique (Barthélemy D., Boinon [2010]): *«chaque situation s'interprète alors comme une situation hybride, d'encastrement réciproque du marchand et du patrimonial. Les tensions entre les deux relations génèrent des dynamiques institutionnelles historiquement spécifiques, qui conduisent à la variété des formes économiques observées (Boyer, [1990])»*. Une telle interprétation peut être étendue à tous les fromages et les beurres traditionnels. Ces produits jouaient un rôle social pour chaque terroir. L'essentiel du Camembert est composé de fromages industriels. Le fromage de spécialité est composé par *«Le Camembert de Normandie»* au lait cru et moulé à la louche. C'est une démarche industrielle qui maintient une démarche professionnelle ancienne. Cette démarche a acquis 2 titres au Camembert ; Label Rouge en 1968 et AOC en 1983. Cette démarche permet une organisation collective d'utilisation du lait. Le Camembert devient un fromage de haut de gamme. Elle ressemble à cette démarche dont la bourgeoisie locale des zones de plaine de la Normandie avait développé aussi autour des fromages où une organisation et une vocation commerciale côtoie la structure d'exploitation laitière. Le développement des fromages Livarot, Neufchâtel, et Pont l'évêque a emprunté aussi la voie des AOC. Les fromages paysans normands sont développés dans les fermes. Ce système exprime des modes de vie. Elles associent des organisations collectives et individuelles. C'est dans ces environnements culturel, juridique, économique et historique spécifiques que les fromages sont arrivés sur les marchés atomisés.

Dans la production industrielle, la valorisation du lait par les fromages à pâte molle passe par des marques de produits laitiers sous des audiences nationales. On peut citer Président, Cœur de Lion, Bridel, etc. Si la dynamique économique est partie de l'identité des produits laitiers traditionnels, les identités de nouveaux univers produits sont créées par les industriels pour appréhender la valorisation du lait. Le secteur français de la transformation laitière est fortement producteur des produits industriels (30% du lait collecté). La plupart des transformateurs produisent des mix-produits (fabrication des Produits Industriels et des Produits Grande Consommation). Certaines sont spécialisées dans l'un des mix-produits. La Normandie assoie sa réputation sur 6 AOC laitières dont 5 sont localisées en Basse Normandie : Camembert de Normandie, Livarot (1975), Pont l'Evêque, Beurre et Crème d'Isigny. Le Neufchâtel est en Haute-Normandie. Ces quatre fromages représentent 12% des fromages français au lait de vaches sous AOC. Tous les produits laitiers font la notoriété de la Normandie. Le lait est riche et la principale composante de l'identité des produits laitiers. Il est associé à un savoir fromager réputé.

Par définition, l'identité des produits est portée par l'Indicateur Géographique Protégée (IGP) ou l'Appellation d'Origine Protégée(AOP) ou l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC). L'IGP établit un lien géographique moins strict que l'AOP. Elle désigne un produit originaire d'une région, dont une qualité déterminée, la réputation ou un autre caractéristique peut être attribuée à cette origine géographique et dont la production et ou la transformation ont lieu dans l'aire géographique délimitée. La mention AOC identifie un produit qui tire son authenticité et sa typicité de son origine géographique. Cette mention garantit un lien intime entre produit et terroir. De très nombreux produits sont concernés. Il s'agit majoritairement des vins mais on trouve des fromages et produits laitiers, des légumes et fruits, de la viande et divers

produits. La Normandie en compte 13. Les AOC fromagères de Normandie sont engagées dans un renforcement des conditions de production sans fragiliser les conditions d'approvisionnements et avec un engagement accessibles à tous. Elles font partie du patrimoine culturel et sont une gamme de grand symbole de la France.

C. Margetic [2005] conçoit que *«les industries profitent d'innovations techniques pour asseoir un marché de masse standardisé en place du marché traditionnel de haute tradition (beurre industriel en place du beurre de cru), pour partie sous l'influence de conceptions hygiéniques (Sorre, [1950b]). Dès lors que la primauté va à la régularité et à l'adaptation aux besoins des consommateurs, on assiste à la rupture du lien au lieu entre le produit et le local (dès le début du XX^{ème} siècle pour le beurre) (Delfosse C., [2002])»*.

4.2 LES PRODUITS LAITIERS DES INDUSTRIES.

Ce sont, l'irrégularité, l'esthétique et les goûts du beurre et les fromages qui étaient les raisons d'intervention des industries dans la transformation. Beurre et fromages sont devenus progressivement des produits industriels et le lait une matière première. Par l'entrée en jeu des industries beaucoup de ces produits sont déconnectés de leur terroir d'origine, d'autres non. La production de beurre et de fromage se sont industrialisées.

La production de poudre de lait s'est développée. Cette nouvelle production a ouvert des nouveaux débouchés à la consommation intermédiaire du lait par les industries entre 1900 à 1968. Puis le beurre et le poudre de lait peu valorisantes est devenue une production de dégagement des produits CEE à partir des années 1970. C'est à cette période que le beurre et le poudre de lait ont acquis le titre des produits industriels parallèlement les fromages rentrent dans la désignation des produits Grande Consommation. Par le développement des industries dans la transformation des fromages, l'histoire du yoghourt est devenue aussi normand. Il prenait ses origines en Suisse. Sa fabrication par l'industrie Danone arrivait en Normandie.

L'industrie exploite ce produit car elle maîtrise sa fabrication. Aujourd'hui la plupart des industriels en Basse-Normandie produisent des produits frais comme une banale spéculation industrielle (Calvez E., [2006]). Tous les industriels ont inscrit les produits frais à plusieurs destinations, notamment le GMS, les Marque maison, les MDD, les premiers prix, les produits industriels et aussi à l'exportation.

Le Camembert normand est donc un fromage traditionnel qui acquit le titre caractérisant tout français à l'étranger. Il est devenu un symbole national. D'abord il fut un produit local avant de devenir ce symbole. Ce produit est une alliance du lait normand avec une technique venue d'une autre région de France. Il est devenu l'un des prestigieux fleurons de la gastronomie française. A partir des années 1900, il est produit partout Puis vers les années 1960 par plusieurs batailles juridiques, il a retrouvé une véritable spécialisation dans les Pays de Bray (Pont-l'Évêque, Pavé d'Auge, Livarot et Camembert) et des Pays d'Auge (Bricquebec et Coutances). Le camembert est avant tout une création ancienne qui peut se conserver longtemps. Historiquement ce fromage a gagné de nombreuses récompenses (Napoléon III et les Tuileries). Le camembert devient vers 1880 un produit industriel grâce à la pasteurisation à partir de 1880. La Basse Normandie (79,7%) est restée le terroir de

production de Camembert. Il est porté par plusieurs marques; Président (Lactalis), Cœur de Lion (Bongrain), le Rustique (Sodiaal), Lepetit (Lepetit), Bridel (Bridel), Lanquetot (Lanquetot), Chatelain (Lactalis). Les marques se concurrencent et sont les sièges de nouveaux produits Camembert. Le marché du Camembert est concentré entre Lactalis, Bongrain et Sodiaal. On note aussi la présence de Célia et de Graindorge. La Lorraine et le Pays de Loire produisent moins de 10% de la production nationale de Camembert. Neuf autres régions concentrent 10, 6% de fabrications de Camembert.

En outre, la stratégie d'A.O.C, bien de club, permet au produit Camembert de devenir le Camembert de Normandie d'assurer son développement. En 1983 AOC Camembert de Normandie est créée. C'est une marque de qualité qui bénéficie de l'effet d'entraînement et de réputation créé par l'investissement préalable de la qualité des grandes marques et de leur pénétration des marchés extérieurs. 11 ateliers de fabrication sont qualifiés en 2002. Lactalis détient 4 ateliers, Gillot deux ateliers et les cinq autres fabricants sont la compagnie des fromages, Lepetit, Lanquetot, Reaux, et Gillot. Ces fabricants emploient la manipulation manuelle ou mécanique dans la fabrication de l'AOC Camembert Normandie. Graindorge axe son Camembert sur un atelier artisanal. D'autres industriels comme Bongrain travaillent une production de Camembert standardisé. En 1992 Bongrain utilisent ses sites de Coutances, Ducey, Condé-sur-Vire, Torigny-sur-Vire, Saint Hilaire de Harcouët et Vire pour fabriquer le Camembert.

Lactalis, dans sa stratégie en Normandie fait des acquisitions des fromageries avec des noms prestigieux (Bourdon, Bisson, Lepetit, Fermiers Normands, Heudieux, Lanquetot, Marin, Vallée) vers les années 1960. Ces fromageries ont fait preuves de la valorisation par les produits. Il lance en 1968 LE Camembert marque Président. Entre 1979 à 1989 il devient le numéro 1 du Camembert. En 1990 Il rachète les fromageries Girod (Reblochon), les fromageries des Causses et de l'Auvergne pour se constituer en premier pôle français du fromage AOC. En 1997 il achète la société Vallée à Clery en Normandie. Il ajoute de nouvelles marques aux marques du Groupe. Le groupe développe son activité par division de produits; de fromage AOC, du beurre, des fromages à pâte molle, d'emmental et fondus sous sa marque président. Il organise une autre division par les fromages AOC montagne, le beurre, la crème et des fromages AOC Brebis. En Normandie, il produit du beurre, de la crème et plusieurs fromages différents, pont l'évêque, le coulommiers, la coupe, la bouille, le camembert....

4.2.1 Le beurre, un produit générique.

Il est produit un peu partout en France vers les années 1900. Sa technique de fabrication est facile. Sa fabrication ne s'oppose pas à l'élevage des veaux. Il est salé et se conserve longtemps. C'est un produit de ferme. C'est l'avitaillement des navires sur les ports bretons qui sont la cause d'acquisition du titre de biens marchands. Des négociants parcourent les campagnes pour acheter du beurre. C'est la nécessité technique d'un produit homogène qui est la base de l'activité beurrière industrielle. Il fallait épurer et malaxer les beurres fermiers. Entre 1900 à 1950 la matière grasse (Beurre et crème) reste la portion du lait la plus valorisée. En 1950 la technique de production de la poudre de lait peut être associée à la production du beurre industrielle. Appuyée par une politique agricole commune les deux produits beurre et

poudre de lait ont dépassé leur titre de valorisation du lait par leur surproduction. Cette surproduction fut arrêtée par les quotas laitiers en 1984. Puis par une baisse des prix institutionnels pendant les réformes de 1999 et de 2003.

Le lait de consommation est assuré par les étables des nourrisseurs des villes et l'acheminement par le chemin de fer à partir de 1860. Ce lait est filtré et pasteurisé. Il est mis en bouteille dans les centres urbains. Ces usines se diversifient dans la production du beurre, des fromages frais et des yoghourts après la seconde guerre mondiale. Le lait est pasteurisé puis stérilisé. Mis en bouteille le lait va s'imposer partout en France. Les industriels utilisent le conditionnement pour valoriser le lait de consommation. En 1970 le lait UHT stérilisé est lancé. Les consommateurs adhèrent à cette pratique et la diffusion fut massive. La bouteille à lait en carton, la feuille d'aluminium et la création d'un milieu aseptique donnent de nouvelles valeurs au lait de consommation. Puis il apparaît des bouteilles en plastique dans les années 1970.

Des entreprises ont allié des conditionnements à leurs produits laitiers pour former la valeur. C'est aussi le cas de l'ingénieur Auvergnat Raymond Gizard qui a combiné un savoir faire et une tradition pour élaborer Petit Malo dans la gamme du lait de consommation, des desserts (Dessert Mont blanc à Chef du Pont en Normandie) et des yaourts depuis 1947 en utilisant des bouteilles en verre, des pots carton tronconique emprésurés, des boîtes de carton. Ces conditionnements représentent la qualité et l'authenticité de ces produits. Cette identité industrielle depuis 60 ans forme la valeur de ces produits.

Ce cadre de développement des produits par les industries, les ont aussi amenées à élaborer des cahiers de charges d'achat lait selon la production de niches, la production spécifique et les utilisations industrielles spécifiques (Nefussi J., [2003]). Pour se différencier et pour capter la valeur client, les industries utilisent les titres de produits pour passer de la transformation à la valorisation du lait. On note celles qui suivent la voie des produits basiques, celles de la voie des produits certifiés, celles de la segmentation aval et celle de la segmentation amont.

4.2.2 Produits laitiers, la relation acteurs/structure.

Dans la revue de littérature économique du secteur laitier en France, de nombreux auteurs confirment que la valeur ajoutée de l'offre des produits laitiers au niveau national a connu une forte croissance. Selon les données du CNIEL la production de lait dépend des industries laitières pour ses ventes. La production du lait assure 96% en de la livraison aux industries en 2010. Cette structure des marchés intermédiaires est dépendante des stratégies d'élaboration des produits pensée par les industriels. La croissance de cette valeur est surtout issue de l'innovation dans les produits ultra frais et de la production industrielle des fromages. L'innovation et l'industrialisation sont des phénomènes dynamiques qui caractérisent les transformations structurelles du système alimentaires laitiers et ses adaptations depuis 1960 (Nefussi J., [2003]). Ce sont des formes de continuité et de ruptures des produits. La tradition et l'innovation coexistent dans les produits et forment la valeur de ces produits. On observe à partir de 1900 des changements de modèles de consommation alimentaire (MCA) de certains produits laitiers. Certains MCA s'essouffent en intensité parce que les modifications de marché des produits laitiers

en termes d'élargissement de gamme ou d'évolution des tendances de consommation peuvent conduire progressivement à l'essoufflement commercial des produits. Il s'agit surtout de la consommation du lait standard, du yaourt standard, des fromages standards et des fromages AOC. Depuis quelques années une tendance alimentaire reposant sur la notion nutrition et santé se traduit par une explosion d'offres de produits allégés, de produits enrichis, de produits de la santé active. Nous observons une évolution positive de consommation des produits dont le plus signifie enlever des éléments indésirables (fromages allégés) et des produits dont le plus est de rajouter d'autres propriétés (lait enrichi aux vitamines). Ces produits transforment plusieurs structures de marchés. Il s'agit du lait de croissance, du fromage allégé, le yaourt 0% matières grasses, le yaourt probiotique du type Actimel de Danone ou Renforce de Yoplait et le lait enrichi. Cette observation permet de rendre compte des effets de chaînes d'influences des produits sur les structures des marchés et des comportements de création des valeurs économiques venant des industries.

Les marchés des produits laitiers sont de plus en plus saturés. La guerre des innovations sont de plus en plus les principaux moteurs de consommation (Nefussi J., [2005]). Donc les industries se retrouvent face à une opportunité de développer des positionnements stratégiques par des produits. Au niveau régional voire national des marchés certaines entreprises ont développé des axes des produits qui ont fait leur notoriété. Malgré que la répartition de la consommation des produits laitiers a peu évolué depuis une vingtaine d'année en France, le lait représente plus d'un achat de produit laitier. Il est suivi par les fromages et les yaourts. Il y a une croissance des prix réels de certains produits comme le beurre, les fromages, les laits liquides, les produits industriels. Ceci représente des opportunités offertes par les produits laitiers à la production du lait mais n'explique pas la substitution imparfaite entre les produits de forte valeur ajoutée et ceux de faible valeur ajoutée. Cette hypothèse a permis à la chambre d'agriculture Normandie de mettre en évidence un lien entre la valorisation du lait et de la stabilité de niveau de transformation des produits laitiers en Normandie. Tous les produits sont à la hausse en Normandie mais le constat de ce phénomène dans les départements Basse Normandie (la production de fromages progresse comme celle de beurre à l'inverse la production du lait fermenté et la production de crème chutent). En Haute Normandie, la progression de la production de crème est importante, la production du lait fermenté progresse et la production du fromage est en chute. Ces faits montrent des différences de niveau de croissance de production. Les causes sont les stratégies-produits. Il n'est pas évident que les facteurs influents la structure développent les mêmes résultats partout. On pense aussi que le même résultat obtenu ne montre pas qu'il y a le même fonctionnement économique des produits partout.

Les résultats proviennent de l'innovation des produits et de l'animation des marchés par la dynamique d'imitation-distinction des groupes sociaux entre eux. Ce changement de croissance des départements de la région de Normandie provoque aussi une mutation au niveau des comportements des entreprises. Les exemples sont nombreux. Selon la presse locale le groupement d'intérêt économique (GIE) de la Crête recentre sa collecte en Normandie. Avec le lait normand elle approvisionne les maîtres laitiers du Cotentin et elle a eu d'autres clients pour ses producteurs non normands. Carrefour accentue les fabrications de camembert AOC. Boursin lance une gamme d'aides culinaires, Senoble lance la Faiselle allégée au lait de

Normandie, la coopérative laitière d'Isigny gagne des médailles pour sa démarche d'assurance qualité et de qualité intrinsèque des produits. Nestlé cède la marque Mont blanc et Bongrain renforce sa position de leader dans la fabrication de camembert allégée. Ces phénomènes de structuration montrent à quels points les entreprises essaient d'arbitrer leurs décisions sur les choix des allocations optimales des facteurs de productions, issus des territoires, et des producteurs laitiers pour innover des produits (Aka A., [2003], Kamara N., [2003], Sylvander B., et Lassaut B., [1992]). La recherche du meilleur taux de valeur ajoutée des produits par les entreprises de transformation peut laisser supposer une segmentation de leurs activités au sein d'un territoire. Or nous constatons une forte localisation des entreprises dans la production des pâtes molles, du beurre et de la crème dans la Manche et le Calvados et une faible implantation en Seine Maritime et l'Orne. Pour la production des produits frais les entreprises sont installées en Seine Maritime et dans le département de la Manche. Les implantations sont inexistantes dans l'Orne et très faibles dans l'Eure. Nous observons que la spécialisation territoriale des produits apporte des avantages concurrentiels aux entreprises. Donc les ressources locales en production et en transformation du lait, les comportements alimentaires définissent les conditions de productions et la transformation des marchés des produits laitiers.

4.2.3 La transformation et les marques.

La France est autosuffisante en produits laitiers (Rastoin J.L., [1995], Nefussi J., [2003]). Elle bénéficie d'un taux d'approvisionnement plus grand que 1 pour le lait de consommation, de yaourts et laits fermentés, de fromages (sauf fromages fondus et fermiers) et de lait en poudre. Elle a un solde positif entre ses exportations et ses importations. Le lait collecté est destiné à une forte transformation fromagère (42%). Il atteint 65% de la valorisation laitière bas-normande grâce aux nombreux fromages à pâte molle dans cette zone d'appellation d'origine contrôlée. On remarque que 37% de la collecte du grand ouest et 50% de la collecte bretonne est orientée vers la transformation en poudre de lait (produit de faible valeur ajoutée). Différents acteurs transforment le lait. Ils proposent leurs marques ou de marques MDD et des premiers prix.

Plusieurs groupes laitiers utilisent dans ces régions des stratégies de diversification produits et d'internalisation par la croissance externe comme Danone et Nestlé (Rastoin J.L., 1996). Beaucoup de transformateurs développent leur intérêt par l'économie d'échelle, la diversification- produit, la diversification par le procédé industriel et la bifurcation des activités. Quelques groupes laitiers privés ou coopératifs ont recentré leurs activités sur les métiers de bases comme Lactalis et Bongrain. Ceux-ci se concentrent de plus en plus sur la production fromagère. D'autres coopératives ont fait des fusions locales à travers les articulations de produits. Les groupes laitiers ont augmenté leur nombre. Même si le nombre d'opérateurs et de sites de production impliqués dans le secteur reste élevé, leur taille et les marchés produits qu'ils visent sont divers.

L'univers des produits des entreprises est très contrasté. On trouve des univers entreprises, univers établissements et univers groupes. Certaines appartiennent à des unions industrielles et d'autres à de plusieurs établissements. Quelques grandes entreprises, solides, rentables, ramassent ces univers par des

marques commerciales fortes et opérant sur les secteurs les plus rémunérateurs dans ou hors région. Elles côtoient de nombreuses petites entreprises régionales, plus ou moins fragiles selon qu'elles sont dans des secteurs plus ou moins rémunérateurs. Certaines ont pu concevoir des produits laitiers dans les secteurs d'Appellation Officielle (AOC, Label, Certification). Le secteur privé prend le pas, depuis quelques années, sur le secteur coopératif, notamment en termes d'activité de collecte de lait, de transformation des produits à forte valeur ajoutée. Les acteurs saisissent et associent les caractéristiques de leur produit à la compétitivité par la différenciation, au rapport de force entre eux, au coût, à l'intégration verticale et horizontale, et à la réputation pour définir la valeur mobilisée dans la mise en place des produits finis.

Les grandes entreprises qui sont localisées dans des secteurs de produits finis à faibles marges organisent une compétitivité fondée sur le coût et le volume lié aux livraisons. Ces types d'entreprises utilisent les livraisons pour limiter l'offre de lait et éviter des fluctuations importantes de la production et du prix du lait.

Les prix d'intervention mis en place pour le beurre et la poudre de lait est aussi un système de gestion qui permet de maintenir leurs cours au dessus des prix pratiqués dans les marchés européens. Les évolutions de ces cours sont prises en compte dans les négociations de prix de lait au niveau national ou au niveau régional. Dans certains cas les prix se négocient à l'échelle des coopératives.

Les coûts intermédiaires entre l'usine et l'exploitation se composent des coûts de transports et de collecte. Ils sont déduits des prix de lait départ ferme ou des prix indicatifs. Il apparaît une différenciation entre les prix payés par les industriels et les coopératives à cause des effets qualité et des structures de transformations (Aka A., Kamara N., [2003]. Les industriels privés fixent quelques fois les prix de base du lait en fonction de leur stratégie produit (Allain A., [2004]). Dans certaines régions les coopératives selon leurs modes de gestion fixe les prix de base ou les ajustent au niveau des prix des produits laitiers.

Il apparaît, en effet, que le secteur privé a effectué ces dernières années une ré- structuration plus importante que le secteur coopératif qui étant manifestement «handicapé» par son statut qui le rend plus sensible à son ancrage territorial. Les coopératives sont dans une logique de production des produits ou elles collaborent à une forme de convention laitière locale tandis que les acteurs privés peuvent donner leur accord ou non sur une convention laitière locale. A partir de ces explications le secteur de la transformation laitière française possède quatre caractéristiques spécifiques de positionnements stratégiques :

- il est fortement producteur de produits industriels (30% du lait collecté);
- le volume de ses AOC pèsent moins dans la production totale;
- il est constitué d'un grand nombre de stratégies produits;
- ces entreprises possèdent des «mix-produits» [produits industriels (PI) et produits de grande consommation (PGC)] très différents du fait de disparités régionales importantes, ce qui conduit certaines entreprises à être fortement spécialisées en produits industriels.

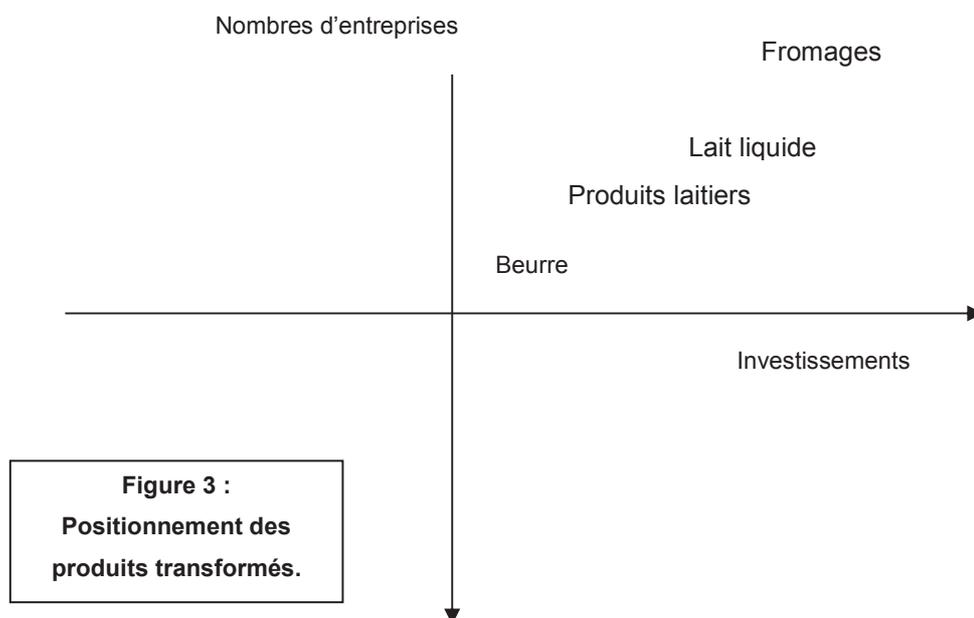
La combinaison de ces caractéristiques peut provoquer des restructurations probables de l'industrie de transformation au plan des produits (développer les PGC et réduire les segments beurre-poudre, valoriser les PI et l'innovation) et au plan des

structures de transformation (développement des économies d'échelle, des stratégies d'alliance, des rachats d'entreprise, des prestations de services), Le Denmat R., Seite G., [2001]. De nombreuses entreprises ont bien investi dans la fabrication du fromage, du lait liquide et des produits laitiers ultra frais. Un nombre conséquent traite la fabrication du fromage. C'est le produit qui concentre plus d'entreprises et aussi d'emplois. Avec cette logique les industries fromagères se positionnent sur différents pôles alimentaires (Sylvander B, Lassaut B., [1992]). Un petit groupe travaille les produits frais avec une différenciation forte du produit. Les acteurs du lait liquide sont aussi peu nombreux. Le lait de consommation est devenu une production de masse en voie de différenciation par ajout de vitamines, des nutriments et des molécules renforçant la défense sanitaire. Un autre nombre d'entreprises s'occupe du beurre, des produits laitiers, des glaces et sorbets. Le beurre reste une activité marginale en nombre d'entreprise et d'investissement.

Certaines entreprises laitières perdent un pouvoir d'achat des ressources quand elles s'activent dans les domaines de produits de faibles investissements. Dans ce contexte de perte de pouvoir d'achat des «ressources facteurs» l'industrie connaît des croissances particulières de résultats d'activités. Sur le marché global, la part de marché des fromages est dominante. Elle est suivie par la part des produits frais et du lait liquide. Les parts de marchés des produits laitiers et des glaces sont équivalentes et viennent en dernière position des deux premiers produits cités. En termes de pénétration du marché international les produits laitiers se vendent mieux à l'étranger ainsi que le beurre, les fromages, les produits laitiers frais et les glaces. Les emplois sont plus nombreux dans le secteur des fromages, du lait liquide et des produits frais. En adoptant une grille de lecture distinguant le positionnement des entreprises selon la taille ou le nombre des établissements et selon le niveau global des investissements nous pouvons dégager 4 modèles de positionnements stratégiques (figure 3).

4.3 INTERPRETATION DE POSITIONNEMENT INDUSTRIEL, UN MODELE PRODUIT.

Les grands groupes laitiers Bongrain, Lactalis, Bel, Senoble, Sodiaal et Danone se sont localisés selon les produits. Selon le gradient de la figure 3, ils mettent en place sans cesse au point des produits novateurs. Ils ouvrent de nouveaux marchés.



Les fromages sont devenus les premiers produits de l'industrialisation de la production des entreprises. Ils se composent des spécialités fromagères, de différents types de pâtes et des fromages mixtes. Puis ils sont suivis par les laits liquides, les produits laitiers et les beurres. Ils connaissent une forte innovation et une massification de la production. Ainsi lorsqu'un problème apparaît dans les dispositifs de production de beurre la discussion sur le prix du lait va se déplacer vers le segment de fromages par exemple.

Certains fromages sont produits en quantité réduite. Tous ses produits utilisent plusieurs types de support marketing comme les marques, les appellations officielles (Labels, AOC) et l'importance de la mention de fabrication, les certificats de conformité, des éléments de démarcation qualitative, des notions d'authenticité voire de typicité. Certains produits sont très liés avec l'amont agricole. D'autres sont concentrées. Elles sont soit plus loin de l'amont ou soit plus proches de l'aval (Rastoin JP., [1995]).

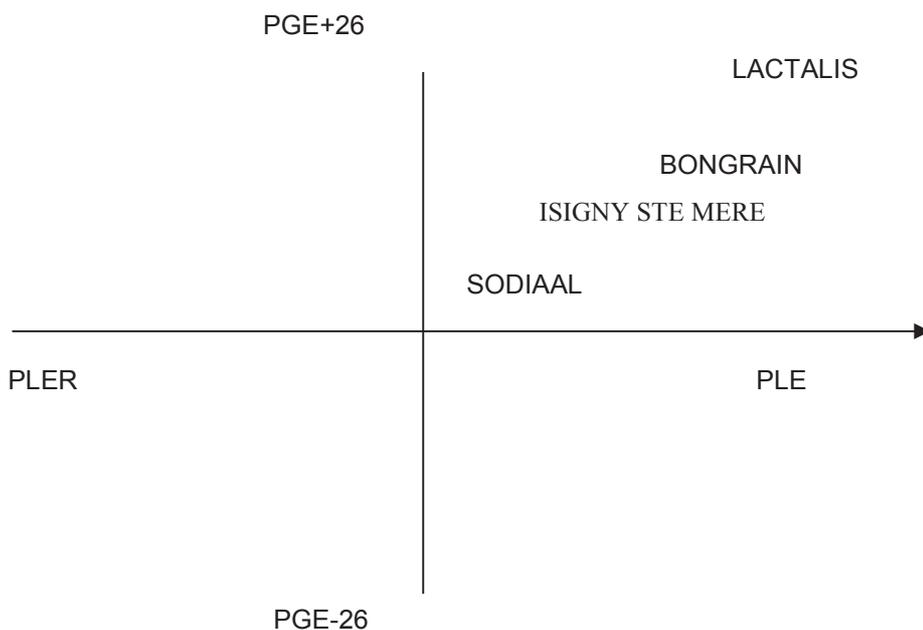
En effet le jeu de ces positionnements, depuis les années 1970, a contribué à l'évolution du prix du lait en France. Certaines réglementations des liens de produits ne sont pas assez solides que d'autres. Elles laissent beaucoup de liberté à certains acteurs. Cette liberté est de plus en plus influente. Dans certaines zones d'offre le différentiel entre le prix local et le prix national est de plus en plus important. C'est le

cas de niveau de prix de lait par exemple de la zone Normandie par rapport à la moyenne des niveaux de prix de lait en France. Le lait normand est un des mieux payés en France.

4.3.1 Caractérisation de la structure de l'industrie de poudre de lait et politique produit en Normandie.

Depuis plusieurs années, des transformateurs industriels ont adapté leur politique produit aux exigences des distributeurs. Ils mettent en place des cahiers de charges pour piloter la qualité du lait et de développer des gammes de produits marques, nationales, propres, marque de distributeurs, des marques premier prix, des appellations d'origine contrôlée (AOC) et des labels. Beaucoup d'entreprises sont positionnées sur un ensemble de gammes de produits en largeurs et en profondeurs. La part de marché de ces industries est variable en pourcentage de volume. L'industrie des poudres de lait représente en 2011, 76 094 T soit 12% de la production nationale. La basse Normandie est le fournisseur principal. Isigny Ste Mère, Sodiaal, Lactalis, Bongrain, Bel, Bolaidor. Selon plusieurs données récoltées, nous proposons cette grille de lecture pour le positionnement des opérateurs sur la production des poudres de lait (figure 4).

Figure 4 : positionnement des entreprises laitières sur les poudres de lait.



La poudre de lait est un produit de faible valeur ajoutée mais c'est un produit de dégageement du lait. Stockable très facilement la poudre de lait est un produit de négoce idéal et fait à ce titre l'objet de spéculations importantes sur les marchés national, régional et international. Le marché est reparti entre les PGC, les IAA et la RHD. Le lait représente un fort débouché commercial vers les produits industriels. Les entreprises de cette industrie ont opté pour une stratégie d'expansion de

volumes exportés et commercialisent sur les circuits de grandes et moyennes surfaces et de la restauration hors domicile.

L'industrie du lait en poudre est un système d'acteurs avec deux types de coordination; verticale et horizontale. Elle est composée d'entreprises hétérogènes en taille et qui fabriquent la poudre sous des marques propres et à destination de plusieurs marchés. Elle est dominée par des leaders spécialisés sur le secteur du lait et installés en France. Le groupe Lactalis est situé en première position. Vient ensuite, Sodiaal....C'est un secteur concentré.

La production totale de poudre de lait comprend 4 gammes suivantes de poudres de lait : PLE (poudre de lait écrémé), PG+26 (poudre grasse plus de 26%), PLER (poudre de lait écrémé reconstitué), PG-26 (poudre grasse moins de 26%). Dans cette industrie les entreprises mobilisent leurs envergures en termes de taille critique et en termes de chaîne de valeur pour envisager deux types de marchés : les marchés industriels et les marchés internationaux. L'offre de la poudre a tendance à diminuer cependant 1/3 des fabrications françaises est exporté. Les entreprises sont principalement localisées sur les sites de Bretagne (15 sites), des Pays de Loire (10 sites) et de Basse Normandie (5 sites). Elles fabriquent l'essentiel du lait en poudre. Ces entreprises de transformation se sont installées en fonction de la proximité géographique des zones de meilleur approvisionnement.

Il faut noter que la production française des poudres de lait diminue du fait des manques de débouchés. Les producteurs et particulièrement les coopératives ont ainsi tendance à se reconvertir dans d'autres produits. C'est un produit qui permet une concertation et une collaboration entre les acteurs quand ces derniers ne trouvent pas des moyens de les organiser.

4.3.2 La structure de l'industrie du Lactosérum.

Il y a 12 ans l'union européenne avait le monopole mais aujourd'hui avec le développement des débouchés, la concurrence devient de plus en plus vive. La valeur du Lactosérum réside dans sa teneur en protéine. Sous sa forme en poudre ce produit est facilement échangeable sur le marché international. L'industrie du Lactosérum fonctionne comme dans le cas de l'industrie de poudres de lait et repose sur l'avantage de la taille de l'entreprise. La répartition par gamme de produits montre 4 composants : lactosérum doux, lactosérum acide, lactosérum ayant subi adjonction, et lactosérum ayant subi une extraction.

La production est en hausse de 18% entre 1997 et 2012. La concentration de la production est visible car 80% de la production dans les mains de 5 groupes laitiers. Les 3 premiers groupes opèrent avec 16 sites industriels sur un total de 42 sites. Cette industrie développe sa production dans quatre principales régions. Il s'agit de :

- Pays de Loire avec 7 sites et 17% de la production,
- Lorraine avec 4 sites et 16% de la production,
- Basse Normandie avec 7 sites et 14% de la production,
- Bretagne avec 11 sites et 13% de la production.

Nous observons le modèle économique de production de Lactalis est le modèle Leader de ce marché. Il est reproduit dans cinq départements (53, 55, 61, 88,12). D'autres modèles économiques le concurrencent. Il s'agit des modèles d'Entremont, de 3A Groupe et de Bonilait. Ce produit fonctionne sur plusieurs modèles. Théoriquement, il se présente comme un modèle Leader et suiveur.

4.3.2.1 La structure de l'industrie des caseines et caseinates.

Les caséines et les caséinates présentent de nombreuses utilisations en industrie agroalimentaire. Ils composent les produits alimentaires intermédiaires. Cette industrie se compose de des fabricants de PAI économiques. Ce sont surtout de grandes entreprises traditionnelles laitières. Ce niveau connaît une baisse importante par rapport aux années précédentes. Dix groupes laitiers sur onze sites de production se partagent cette production. En effet elle est fortement concentrée. Les 3 premiers groupes réalisent 62% de la production. Le leader de marché est Lactalis (53). Il est en concurrence avec les modèles économiques de production d'Eurial – Poitouaine, de Bongrain, de Glac, de Laita, de Sodiaal, de la laiterie Nazart, de Triballat et de la coopérative St Jean de Liversay.

4.3.3 La structure de l'industrie du beurre.

Le beurre est un produit qui offre une facilité d'échange et des utilisations industrielles très intéressantes. Son industrie est proche géographiquement de l'industrie laitière. C'est un secteur concentré. Cependant elle est orientée par une demande d'importation. Le volume importé est important. La concentration de la production est vérifiée car plus de 60% de la production est réalisée par 5 groupes laitiers même si les petits intervenants restent très nombreux. Les 10 premiers groupes réalisent 82% de la production. La production est visible en :

- Basse Normandie: 12 sites et 27% de la production nationale,
- Bretagne : 12 sites et 24%de la production nationale,
- Pays de Loire : 8 sites et 16% de la production nationale.

On observe que le nombre de sites est important en :

- Franche-Comté : 100 sites et 7% de la production nationale,
- Rhône-Alpes : 64 sites et 1,2% de la production nationale,
- $\frac{3}{4}$ de la production sont concentrés sur 12 sites,
- 3% de la production sont réalisées par 200 sites.

Le leader de marché est le groupe Lactalis avec 17% de part de marché et qui possède deux sites dans le département 50 et un site dans le département 59. Viennent ensuite d'autres modèles économiques concurrents. Il s'agit de Laita, de Sodiaal, de Bongrain, de Flechard, de l'Union Beurriere, Eurial-Poitouraine, de Glac, de 3A Groupe, de Flechard et d'Entremont/Unicopa/Sodiaal un pôle beurrier. La production totale du beurre concentré se compose de deux gammes de produits : Mgl et Butteroil. Cette composition permet de déterminer le beurre concentré comme un produit industriel. Il est destiné à l'industrie de la viennoiserie et de la pâtisserie. La concentration de la production se vérifie par la présence de très peu d'opérateurs dans cette production. 5 groupes sont impliqués sur 6 sites de

fabrication. Le leader de marché est Lactalis qui opère sa production dans les départements 59 et 50. Les autres opérateurs en ordre d'importance sont : Flechard, Entremont, Sodiaal, Societes Flandres, Picardie Lait, Isigny Sainte Mere, Eurial, Coralys Laiterie D'echire La Viette et Sill. Certains sont positionnés sur des grands marchés et d'autres sur des marchés de beurres régionaux, des AOC, des Sel de Mer.

4.3.4 La structure de l'industrie du lait de consommation.

Le lait de consommation est un produit à forte teneur en eau et il est peu échangé avec les pays tiers. Son marché est souvent localisé. La production totale est de 3,9 milliards litres de lait soit 17% de la collecte de lait français en 2011. La tendance globale du lait est que sa production connaît une légère baisse à cause de la baisse de consommation. Les innovations portent essentiellement sur les ajouts de vitamines, des arômes, la praticité. Seules les fabrications de laits aromatisés ont progressé. La répartition par famille de produits montre 4 types de gamme de produits : Lait UHT, Lait stérilisé, Lait pasteurisé, Lait aromatisé. 18 groupes ont une activité significative dans la production du lait. La production concerne toutes les régions à l'exception de la Normandie, du Sud-Est et de l'Est de la France. Le leader de marché est Sodiaal. Il est présent dans plusieurs départements : 59, 38, 72, 44, 60, 60, 86, 42 et 63. Les autres opérateurs importants sont : Lactalis, 3A Groupe, Orlait, Glac, Toury.

4.3.4.1 La structure de l'industrie du produit ultra-frais.

Ce sont des produits fermentés et de matières vivantes. Ils voyagent mal et par conséquent ils sont peu échangés. La production totale est de 10% de la collecte française de lait. C'est le segment le plus dynamique du marché en termes d'innovation et de massification de la production. Une hausse globale des fabrications est de l'ordre de 20% entre 1997 et 2002, soit 3% par ans. Cette production se répartit par type de produits:

- Yaourts et autres laits fermentés (55% de la production),
- Petits suisses et fromages blancs (22% de la production),
- Desserts lactés frais (21% de la production),
- Desserts lactés de conserve (2% de la production).

La concentration de la production est vérifiée car les trois premiers groupes occupent plus de 55% du marché. La Bretagne ne concentre que 4,6% des fabrications françaises de produits ultra frais pour 20% de la collecte nationale. Le leader de marché est Danone et qui est présent en termes de production dans les départements 38, 59, 32, 76 et 14. Les concurrents sont en ordre d'importance, Sodiaal, Senoble, Andros, Nestle, Lactalis, Les Maîtres Laitiers du Cotentin, 3A Groupe, Laita, Intermarche. Des groupes importants partagent les marchés avec des structures de taille moyenne et de petites unités de fabrication et des productions fermières.

4.3.4.2 La structure de l'industrie de crème conditionnée.

C'est un segment de marché très dynamique. Il a connu des hausses globales de fabrications de 24% entre 1997 et 2002. La production par type de produits se compose de trois types :

- Crème longue conservation (52%),
- Crème fraîche (37%),
- Crème fraîche allégée (10%).

La production est concentrée : les 3 premiers groupes occupent plus de 60% du marché. Les plus grosses unités de fabrication sont concentrées en Basse Normandie, Pays de la Loire et Bretagne. Le leader de marché est Lactalis. Les opérateurs concurrents en ordre d'importance sont : Lactalis, Sodiaal, Bongrain, Senoble. Des groupes importants se partagent ce marché.

4.3.5 La structure de l'industrie des fromages au lait de vache.

A l'exception de quelques produits comme le Cheddar, l'Emmental, le Gouda qui sont importés, la plupart des fromages sont peu ou pas importés depuis les autres pays mais exportés. La France est la région de production et de consommation de la grande majorité des fromages. La production est orientée à la hausse. La production par type de produits se compose de 6 types :

- Pâtes molles (36%),
- Pâtes pressées cuites (27%),
- Pâtes pressées non cuites (18%),
- Fondus (11%),
- Pâtes fraîches (5%),
- Pâtes persillées (3%).

C'est le secteur le plus atomisé des produits laitiers. Elle a un nombre impressionnant d'entreprises impliquées dans la production (Galthier et al 2000, Fortin S et al, 1997). Les 3 premiers groupes réalisent 48% de la production. Les 10 premiers groupes réalisent 76% de la production. En effet, la production est concentrée. Le leader du marché est Lactalis (44, 61, 39, 53, 50, 35,88). Ses concurrents sont Bongrain, Entremont, Bel, Sodiaal, Unicopa, Ermitage, Laita, 3A Groupe, Les fromageries Hutin.

Dans le secteur des fromages à pâtes molles la production totale est de 450 000 T en 2002. Les fabrications de camemberts ont diminué de plus de 10% depuis 1997. Dans le même temps les autres pâtes molles progressaient de plus de 7 points. La production est répartie sur l'ensemble du territoire français. La concentration est assez importante à Basse-Normandie et à Lorraine. La moitié de la production est assurée sur seulement 11 sites de production. Le leader de marché est Lactalis. Les opérateurs en ordre d'importance sont : Lactalis, Bongrain, Sodiaal, Les fromageries Hutin, Glac, Ermitage, Laita.

Dans le domaine des camemberts, la production totale est de 120 000 T en 2011. Sa diminution est d'environ 25 000 tonnes depuis 1997. 13 000 T sont sous AOC (soit 10% des fabrications totales de camemberts). Cette part est stable. La

fabrication étant concentrée sur 40 grands sites. Les grands groupes laitiers sont fortement impliqués, y compris pour les produits d'Appellation Officielle Contrôlée. Le leader du marché est Lactalis (61, 14 et 50) qui utilise les marques (Président, Bridel, Le Petit et Châtelain). Les principaux concurrents sont : Lactalis, Bongrain (50, 14), Social, Vaubernier, Glac, Celia, Chavegrand, Gillot et Isigny Ste Mère. La production totale de Bries stagne. Sa production se décompose en deux familles de produits sous AOC (<10%) : Brie de Meaux et Brie de Melun. Les 10 plus gros sites de production réalisent plus de 95% des fabrications. Le Leader du marché est Lactalis (55) et ses concurrents sont Sodiaal, Laita (44), Hutin (55), Ermitage (88), Bongrain (50). La production totale de Coulommiers est restée stable depuis 1997. 80% des fabrications sont réalisés sur 4 sites. Le leader du marché est Lactalis (35, 55).

4.3.6 La structure de l'industrie des pâtes pressées cuites.

C'est essentiellement la production de l'Emmental. Elle est en hausse de plus de 10 % depuis 1997. Elle est largement dominée par les MDD avec plus de 75% de part de marché. Sa production se décompose en trois familles de produits:

- Emmental (80 % de la production),
- Comté (15 % de la production),
- Autres PPC. Il s'agit des pâtes molles (5 % de la production).

Sa production est en progression de 13% depuis 1997. Les grands sites de production sont concentrés en Bretagne, Pays de la Loire et Franche-Comté. Les trois premiers groupes réalisent 75% des fabrications françaises. Le leader du marché est Entremont. Ses concurrents sont en ordre d'importance : Lactalis, Unicopa, Laita, Ermitage. Sa production est en hausse de près de 20 % depuis 1997. C'est la première AOC fromagère car sa production est loin devant les autres. C'est une des productions fromagères les plus atomisées en termes de fabrications. Les 3 premiers groupes fabricant moins de 10% du Comté. 200 sites sont essentiellement répertoriés dans les départements du Doubs et du Jura. Le leader du marché est Lactalis (50, 39) et ses concurrents sont en ordre d'importance Unicopa et Ermitage. La production totale de Beaufort est de 4 000 T en 2002. Cette production ne concerne que 14 opérateurs. Les quatre, entreprises les plus importantes, concentrent les deux tiers des fabrications.

Les opérateurs en ordre d'importance sont :

- La coopérative du Beaufortain (73),
- La coopérative du Moutiers (73),
- La coopérative de la Haute Tarentaise (73),
- Entremont (73).

Pour les autres PPC la répartition par famille de produits montre l'existence de 4 types de produits :

Types italiens, gruyère, emmental allégé, et autres spécialités. La production concentre une centaine d'opérateurs, mais pour des volumes très modestes. Les trois premiers produisent plus de 1 000 T (40% de la production). Le leader du marché est Lactalis (12). Les principaux autres opérateurs en ordre d'importance

sont: Entremont et L'Union Laitière Auvergne Gévaudan. En ce qui concerne les pâtes pressées non cuites (PPNC) Les trois grands foyers de production sont : Auvergne, Franche-Comté/Savoie et Ouest. Elle concentre un très grand nombre d'opérateurs. L'industrie des pâtes persillées assure deux types de production celle des fromages fondus et celles des pâtes fraîches. Les producteurs se trouvent de fait encadré par divers transformateurs, un ensemble d'industrie coopérative et non coopérative, divers marchés de produits. Des territoires de production industrielle nous observons une forte hétérogénéité régionale. Nous constatons d'abord une segmentation de transformation de lait en groupe de produits laitiers. Ces groupes concernent les fromages, les produits frais, les beurres, les laits de consommation. Chaque groupe se compose d'une gamme de produits. Les entreprises de transformation créent des mix-produits. Certains produits sont fortement ou moins marqués. Mais ces marques sont concurrencées par des marques de distributeurs. Certains transformateurs ont su adapter leur politique «produit MDD» vers les distributeurs en mettant en place des cahiers de charges exhaustifs. Beaucoup des MDD sont positionnés sur les beurres, les fromages et les produits frais. En produisant les MDD les entreprises entretiennent des relations de travail avec les distributeurs comme Carrefour, Leclerc, Système U, Casino, Provera, Auchan, Intermarché, les centrales d'achats comme Lucie, International Retail and Trade Service, les enseignes comme Netto, Lidl, Leader Price, Aldi et Ed. Il s'agit de la conception d'un nouveau produit MDD, son suivi, la rédaction et validation des cahiers de charges, les réclamations, les audits de sites, les échanges d'information diverse.

Les dix premières groupes laitiers possèdent les moyens nécessaires pour les opérations de changement de leur production et de cette nouvelle coopération. C'est une contrainte supplémentaire quand on tient compte quand on voit que les transformateurs doivent s'adapter aux distributeurs. Suivant les demandes du marché, ils peuvent élargir leur activité en ré-achetant, intégrant les petits et moyens établissements. Ils proposent des marques nationales comme le Paysan Breton, Elle et Vire et Bridel. Ils proposent aussi des marques «premiers prix» comme Crémière de France. Ils peuvent entrer dans les secteurs de production industrielle les plus rémunérateurs. Cette stratégie de développement a été caractérisée par les évolutions historiques.

Nous constatons que la situation géographique de l'établissement ayant «intégrer» le réseau de production existant du groupe joue un rôle primordial dans une alliance. Certaines entreprises cherchent par leur diversification en marques nationales et en marques de distributeurs à surveiller les coûts, d'autres se sont spécialisés dans le cadre de la croissance interne et externe par une spécialisation mono- produit comme Bel. Cette entreprise ne cherche que des économies d'échelle. Certaines comme Danone pratiquent la diversification concentrique autour des produits laitiers, biscuits et autres. Lactalis pratique la diversification par les marchés des produits laitiers à une échelle régionale ou nationale tandis que Bongrain et Nestlé le font à l'échelle internationale.

Nous observons que des grands groupes agroalimentaires (Laita, Danone) produisent plusieurs marques distributeurs et ont également des marques nationales. Certaines petites et moyennes entreprises se consacrent exclusivement aux MDD. Elles peuvent ainsi pérenniser leurs débouchés. Il y a des distributeurs qui ont leurs propres sites de production et qui fabriquent directement les MDD (Intermarché). Nous constatons que la rupture de la coopération MDD entre distributeurs et

transformateurs peut être fatale pour certains transformateurs. Ceci constitue une contrainte majeure mais cette contrainte peut s'étaler jusqu'à la réduction de l'écart de la qualité, les délais de sortie, entre les MN et les MDD. Cette analyse fait apparaître plusieurs modes de production des grands groupes laitiers. Chaque groupe combine la collecte avec ses principales implantations et ses marques principales afin de construire sa part de marché. Aujourd'hui les territoires de collecte ne correspondent pas forcément à la localisation des sites à cause des grands volumes de lait collecté. Certains ont des modes de production nationale, régionale ou locale. Le mode de production de Lactalis est dominant en tant que leader sur la production de beurre, de crème, de poudres, de caséines et de lactosérum et en tant deuxième challenger dans la production de laits de consommation. Il est le sixième challenger dans la production des produits ultra-frais. Ce mode de production répond au modèle de consommation et au modèle gastronomique français par l'offre des fromages AOC notamment les camemberts et les brie- coulommiers.

Désormais les filières-produit vont suivre les transformateurs leaders (Graindorge J., Saint Raymond Ph., [1993]). Quel est le positionnement stratégique économique favorable à un partage de bénéfice entre les acteurs des filières ? Cette question peut-elle s'inscrire dans le cas d'un groupe comme Danone qui joue sur la valorisation du produit lui-même. Par cette valorisation Danone développe des concepts marketing autour de la nouveauté, des aspects santé et bienfait. Pour cela, Danone se sert de son savoir-faire en termes d'innovations et de technologies. Il a essayé par ailleurs, d'informer les consommateurs du sens de ses innovations pour convaincre ceux-ci du bienfait de ses produits (magazine Danoé). Bien qu'au sein de la filière, les producteurs et Danone aient intérêt à s'entendre de manière à valoriser au mieux leur produit, cette relation idyllique ne permet pas toujours de faire converger les intérêts. Par exemple Danone pratique une différenciation de tarification ainsi certains producteurs bénéficient d'un prix du lait relativement fixe et élevé et Danone essaie de plus en plus de collecter le lait chez d'autres producteurs au prix le plus bas. De nombreux producteurs se défendent contre une baisse excessive des prix. Danone joue la carte d'une dynamique innovante mais pratique aussi facilement le statut de «*Monopsonneur*» sur le marché de lait et de monopoleur sur les marchés de produits. Ces stratégies font que les producteurs et les consommateurs laitiers traversent des passes difficiles. Ces passes ont des origines structurelles. A la fin de la seconde guerre mondiale la filière laitière française témoignait d'une pénurie de lait. En effet, les structures de production, d'approvisionnement en lait et de commercialisation des produits laitiers sont désorganisées. Tous les secteurs produits de la filière laitière sont confrontés à des difficultés économiques. Cette situation de malaise était grave au sein de la production du lait. Pour relancer le développement économique territoires et campagnes français, le lait comme la plupart des produits alimentaires est rationné. Cette attitude gouvernementale est à l'origine d'une situation de rupture de politique de protection agricole à la Méline.

La filière laitière confirme l'existence d'une relation verticale entre le complexe agroalimentaire, les industries et les exploitants agricoles d'une part et l'existence des relations horizontale à travers les groupes (Espinasse et al., [2003]). Beaucoup d'entreprises délocalisent leurs activités d'approvisionnement, de la transformation ou de l'affinage des fromages. La délocalisation peut être interne entre les sites. Certaines entreprises sont spécialisées dans les fonctions. Cette stratégie favorise la concentration de l'industrie. Les groupes sont spécialisés dans l'approvisionnement,

la transformation et la commercialisation. Les entreprises privées se spécialisent mais à un moindre niveau. Les coopératives spécialisent leur fonction commerciale. On remarque la spécialisation rationalise l'outil de production et favorise la concentration de l'industrie. La spécialisation commerciale permet donc de saisir des opportunités de marchés. La diversification des entreprises fait que les entreprises sont présentes sur deux ou plusieurs secteurs différents. On peut aussi évoquer le fait que la diversification varie selon les formes organisationnelles des entreprises. Les groupes industriels se positionnent par une politique de marque tandis que les entreprises privées familiales développent les créneaux à forte valeur ajoutée. Les systèmes coopératifs sont orientés à la transformation de produits basiques. En exploitant les notes d'entretiens des études d'A. Aka et de N. Kamara [2003] nous convenons avec les deux auteurs que les entreprises présentent trois stratégies. Les créneaux à haute valeur ajoutée sont le domaine des entreprises privées et familiales. Les coopératives sont entre les produits à haute valeur et à faible valeurs ajoutées. Il y a des nuances entre les entreprises qui associent la transformation de poudre et de beurre. On trouve aussi des coopératives sur les créneaux à haute valeur. Cette stratégie sert à compenser les faibles produits industriels.

CONCLUSION DU CHAPITRE.

La croissance de l'industrie laitière est particulière autour des identités de produits (Broussolle C. et Alii., [1994]). Chaque identité de produits laitiers établis a fortement augmenté sa performance. Dans les périodes de contre performances de ces produits, il est apparu une vague d'innovation, d'évolution de produits laitiers et accompagnées de différentes formes de relations d'échanges. Il s'agit des lancements des produits laitiers industrialisés, notamment les gammes de produits «*ultras-frais*» par Danone, de la transformation industrielle des fromages par Bongrain et Besnier. C'est une stratégie de recentrage vers la spécialité fromage. Les grands groupes laitiers ont évolué vers la diversification produits ou des marchés. Certains groupes ont absorbé d'autres groupes par la proximité d'identité de produits. Ils sont souvent en quête de croissance et de performance. Les différentes conceptions de produits ont eu des conséquences de rentabilité très différentes selon les transformateurs.

L'imaginaire, l'image est devenue une modalité de formation de la valeur produit. Au niveau juridique, les appellations officielles montrent l'existence de quelques opportunités de valoriser le lait. Tradition et innovation ont bouleversé les conditions d formation de la valeur entre continuité et rupture. L'identité de produit est une construction sociale et collective. Sa détention en tant que représentation sociale le qualifie en actifs spécifiques. C'est à la fois un savoir-faire en matière de fabrication, sa mise en œuvre s'appuyait sur des valeurs sociales mais aussi sur des savoir-faire de commercialisation. C'est la production des produits alimentaires qui domine l'objet de l'offre et de la demande mais le titre de produit noble caractérise souvent la mise en marché des produits laitiers. L'investissement dans le Camembert a dépassé et débordé le territoire normand et français. Beaucoup d'industriel normand qui se sont internationalisés ont apportés dans leur portefeuilles des identités de produits conçus en Normandie et en essayant de travailler sur le goût local. C'est ce capital de réputation du produit qui crée la valeur économique finale. D'autre part, les niveaux de maîtrise des coûts des transformateurs laitiers ne sont pas les mêmes. Ces niveaux diffèrent tout d'abord selon la technologie utilisée,

les investissements corporels étant fonction de la nature du produit fabriqué : ainsi la fabrication de fromages demande moins d'investissements corporels que la fabrication de beurre. Tout comme la technologie et les institutions, l'identité des produits est un marqueur de la rentabilité des activités économiques dans la filière laitière.

CHAPITRE 5 : La dynamique de la Normandie laitière; un objet d'analyse économique.

L'objet de ce chapitre est de réarticuler les enseignements tirés des trois histoires économiques développées et de rendre compte que le fonctionnement de cette filière particulière est un objet d'analyse économique. La diversité de la Normandie transparaît dans la différence de poids des acteurs de la filière selon les cinq départements. Cette diversité alimente le fonctionnement de la filière et peut trouver sa place dans le modèle de la formation de la valeur que nous avons proposé au premier chapitre. C'est ce qui nous a engagés à persévérer car le sujet sur la filière est complexe. La filière laitière de Normandie est un espace économique qui s'étend et couvre deux régions, la Haute et la Basse-Normandie ayant au total cinq départements; le Calvados (14), l'Eure (27), la Manche (50), l'Orne (61) et la Seine-Maritime (76). La raison du choix de l'espace Normandie est que la structuration de la filière est ancienne et nombreuse à la limitation administrative des régions et des Départements. On peut nous l'objecter. Cependant la filière laitière est un segment de la filière laitière nationale française et possède une multitude d'opérateurs microéconomiques avec des logiques variées de création et du partage de la valeur. C'est un espace méso-économique dans lequel se développent des transactions complexes hors marchés d'échange pur c'est à dire des marchés de production et dans des relations contractuelles entre producteurs et transformateurs de lait. Les transactions des produits laitiers sont classées dans les catégories des marchés d'échange pur.

Les dynamiques méso économiques se distinguent des interactions, des transformations de niveaux macroéconomiques et microéconomiques. Les échanges de lait sont étalés dans le temps et les transformateurs exercent un contrôle de quantité et de qualité sur leur approvisionnement. Par rapport à cette spécificité d'échange dans les territoires d'approvisionnement des transformateurs, les acteurs de cette filière utilisent des stratégies individuelles et collectives qui contribuent et transforment dans le temps au fonctionnement des marchés laitiers.

Dans ce chapitre, nous présentons les données en Normandie sur la production et la transformation du lait. Nous montrons avec la manière dont nous essayons de traiter la question des fonctionnements de la filière dans le temps (1950-2011) que le succès de cette filière est ordonné par les formes spécifiques et particulières d'articulation entre filière et le territoire normand. Nous essayons d'expliquer les dispositifs particuliers de coordination des acteurs dans la création et le partage de la valeur économique finale. Plusieurs acteurs sont impliqués, simultanément, par regroupement d'intérêts, ou à des époques différentes. Le producteur, le transformateur, l'administration française, l'administration européenne et les interprofessions se sont associés de diverses manières pour renforcer les outils de productivité de la filière laitière normande.

Notre travail dans ce chapitre repose sur une analyse secondaire d'une littérature sur la filière laitière normande et des entretiens semi-directifs avec quelques acteurs de terrain. Le chapitre est organisé en 2 sections. La section 1 présente les évolutions du paysage laitier normand entre 1950 à 1983 qui se caractérisent par la transformation d'un ordre marchand à un ordre industriel. Au niveau macroéconomique la concurrence des marchés laitiers normands est

encadrée par une politique commerciale protectionniste au niveau de la politique laitière française et de la Politique Agricole Commune (PAC). Au niveau microéconomique le modèle des entreprises reflète le modèle productiviste. La section 2 retrace les évolutions du paysage laitier normand entre 1984 à 1997. La politique de quotas connaît entre 1996 et 1997 l'instabilité des prix du lait et se renforce par un accord interprofessionnel de fixation des prix. Puis nous montrons les évolutions entre 1998 à 2011 sous la transformation du régime d'ordre industriel au régime d'un ordre de service qualité. Nous montrons la genèse des conflits sur la création et le partage de la valeur. Nous analysons les contrats, les normes des produits, l'hétérogénéité des dynamiques de développement territorial pour identifier les effets possibles de la réforme. Nous mobilisons sur la question de la contractualisation une socio économie des contrats. Cette démarche est compatible avec l'approche des conventions. Nous présentons les positionnements entre organisations professionnelles par rapport aux contrats. Nous étudions un cas pour expliquer la diversité des dynamiques de contractualisation et les rapports de force qui leur sont associés. Nous rappelons l'importance des groupes de transformation laitière et les tableaux de marques. Ceci permet de faire une analyse du partage actuelle et de ses enjeux.

5.1 L'ORDRE PRODUCTIVISTE DE L'ELEVAGE ET LA LOGIQUE INDUSTRIELLE DE LA TRANSFORMATION.

La Normandie laitière hérite l'ordre marchand qui l'a caractérisée avant la fin de la seconde guerre mondiale. Les dispositifs sont abîmés mais le savoir-faire est intact. Comme les autres régions de production laitière en France, la Normandie laitière est donc devenue un acteur majeur des «Trente glorieuses» laitières (1954-1984). Elle a développé un effort productif important pour sortir de la pénurie alimentaire observée à la fin de la seconde guerre et a contribué au gonflement du fleuve blanc. Ce développement est du à la lactation moyenne qui est passée de 1800l/vache en 1955, à 2800 l/ vache en 1970, puis à 3900l/vache en 1988. En 2007, elle est supérieure à 5200 l/vache. Aujourd'hui deux races de vaches laitières dominent la production et sont les races de vache productives du lait en Normandie. Nous signalons qu'une vache normande donne 5913kg/an de lait tandis que la vache Prim'Holstein culmine à 8661kg/an de lait. Une clé supplémentaire d'explication de ce développement est composée des capacités des acteurs à peser sur les volumes et les prix, le lien social, la coopération des échanges techniques, l'articulation entre les unités de production et les transformateurs du lait, puis entre production/transformation et utilisateurs finaux des produits laitiers, enfin l'articulation entre le fonctionnement de la filière et le territoire que nous désignons dans ce travail de thèse par la Normandie. Les différentes structures de la filière laitière de Normandie et leur localisation sont occasionnées par le fonctionnement du marché de production du lait et des marchés des produits laitiers. Elle est encadrée par l'imbrication de deux dispositifs de politique laitière (politique française et la PAC).

5.1.1 La caractérisation des politiques d'encadrements (Politiques françaises et PAC).

Dès 1947, l'agriculture n'est plus du domaine du commerce international et la France a le devoir de le réguler. La filière laitière est inscrite dans cette régulation politique. La création du fonds d'orientation et de régulation des marchés agricoles FORMA en 1961 constitue le premier acte de cette régulation. Elle a démarré par les démarches conjointes de la Fédération National des Producteurs Laitiers (FNPL) avec d'autres acteurs de la filière laitière nationale la création d'un groupement national des produits laitiers, puis de la société interprofessionnelle de lait et ses dérivés et un Fonds de Garantie mutuelle. La France met en place une politique de modernisation de l'agriculture par deux volets, la stabilisation des marchés et la politique des structures. Les rapports entre les acteurs de la filière laitière dépendaient essentiellement des actions de l'Etat (la prévention contre la fièvre aphteuse et la loi sur l'amélioration génétique). Les actions des entreprises de transformation sont très techniques et jouaient un rôle secondaire. La France met en place en 1960 et 1962 les lois d'orientation agricole. Ces lois visent à améliorer la parité et à réguler le marché. Des contrats types et des contrats aux groupements des producteurs pour réguler les marchés ont été proposés. Ces deux lois achèvent les trois principes de l'organisation du modèle agricole européen issus de la PAC (1957) qui vise à assurer l'indépendance alimentaire des six pays membres (Allemagne, Belgique, Hollande, France, Luxembourg et Italie). La PAC encourage les exploitations laitières à augmenter leur production en modernisant leurs techniques de production dans les meilleures conditions financières possibles. Pour le lait et les produits laitiers (beurre, poudre de lait et fromage) une Organisation Commune de Marché est créée. Les produits de l'OCM lait bénéficient d'un système de soutien de prix garantissant les prix et l'écoulement de la production, associé à un système de prélèvements et de restitutions variables à la frontière.

La politique laitière commune et la politique laitière sont des politiques de protection comme celle de 1889 (Colbert) en France mais elle est accompagnée d'une dimension de redistribution qui est assise sur un transfert budgétaire et un transfert commercial entre les Etats membres. Pour intégrer la production laitière comme une activité marchande dans l'économie française, la France favorise les restructurations foncières, les prêts à taux bonifiés. Avec cette politique les exploitations laitières quittent le statut d'exploitation patrimoniale à l'exploitation entrepreneuriale. La loi d'élevage de 1966 vise à généraliser le progrès génétique par les opérations d'organisation de sélection de races de vaches et d'insémination. Grâce ces dispositifs, l'exploitation laitière s'est professionnalisée à deux actifs et devient une contrainte de la logique des marchés d'échange pur. Des aides ont été proposées aux coopératives qui se sont spécialisées en poudre de lait pour l'acquisition des tours de séchage. C'est dans ce cadre que les acteurs de la filière laitière vont se localiser.

5.1.2 Les catégories des acteurs et leur localisation.

Il nous a paru logique de classer les acteurs de la production et de la transformation dans le temps et les espaces. Dans cette opération de classification, la production laitière normande est composée de formes différentes d'exploitations laitières. Dès la sortie de la seconde guerre mondiale, le polyculture-élevage domine. Puis les exploitations laitières rationalisent le travail et mécanisent la production laitière. Des exploitations laitières spécialisées apparaissent. Les deux catégories d'exploitation améliorent la qualité standard du lait en proposant un lait homogène apte à toute transformation. Les exploitations laitières spécialisées et les exploitations de polyculture-élevage se partagent la Normandie en plusieurs bassins de production pour approvisionner l'industrie laitière. Aujourd'hui les exploitations laitières spécialisées et les exploitations laitières de polyculture-élevages organisées en plusieurs systèmes d'exploitations sont face à face et réparties dans une zone de spécialisation éclatée en 4 micro-terroirs, une zone de polyculture-élevage dans on trouve 4 micro-terroirs de zones défavorisées simples.

L'Etat met en place des normes sanitaires pour les aliments de base. Les produits laitiers appartiennent à cette catégorie de produits. La transformation est donc organisée au départ autour de plusieurs filière-produits traditionnels (beurre et fromages) rassemblées autour des marques des maisons Lepetit, Courtonne, Bisson, Bisson-Leboucher, Vallée, Lanquetot, Buquet pour respecter les normes sanitaires de l'Etat. Elle est aussi organisée autour des produits de grandes consommations en fonction de ces normes sanitaires, tels les fromages Camembert industriels, le lait pasteurisé, les beurres sous la fabrication des coopératives et de nouveaux transformateurs industriels. En 1950, 102 fromageries fabriquent plus 60 millions de Camembert dont 10 millions de Camembert fermier. Ce fonctionnement de la transformation est fortement imprégné par une amélioration des techniques de fabrication.

Les techniques de fabrication des camemberts évoluent avec la standardisation des fromages en matière d'hygiène, de goût et d'aspect. Les techniques de froid font leur apparition dans les fromageries pour la conservation des fromages. L'usine de Saint Maclou s'est dotée d'une cave réfrigérée en 1950. Le camembert industriel s'est aussi affirmé à cette époque. La transformation laitière et fromagère vit d'importantes modifications liées à l'évolution de l'économie française. Des grands groupes de la distribution s'installent dans la commercialisation des produits laitiers. Il s'agit de Docks de France, de Casino, d'Auchan, de Promodès, d'Intermarchés, de Leclerc et de Carrefour. Les structures de la mise en marchés des produits laitiers change. Les produits laitiers fermiers approvisionnent exclusivement les marchés locaux et une partie est envoyée vers les hypermarchés. Les produits laitiers fabriqués dans les laiteries et fromageries (privés et coopératives) approvisionnent les centrales d'achat des grands groupes et une partie est vendue aux négociants affineurs. Les centrales d'achat approvisionnent les super et hypermarchés. Les négociants approvisionnent les centrales d'achat et le commerce traditionnel.

La commercialisation des produits laitiers est pilotée par la concentration de la distribution en centrale et conduit à un nouveau rapport de force entre l'aval et la transformation laitière. Ce rapport de force est favorable à la Distribution. La régulation économique de la production du lait est pilotée par diverses structures de

gouvernances entre producteurs et transformateurs. On compte des interprofessions pour les produits sous signes de qualités; appellation d'origine officielle, des organisations spécialisées, des syndicats. Les coopératives et les entreprises gouvernent les produits laitiers sans signes de qualité dans les bassins de transformation. Le rapport de force est favorable à la transformation. Les producteurs de lait, les transformateurs cessent d'être les seuls moteurs de la filière. La distribution devient un acteur majeur. Une hiérarchisation s'installe, les distributeurs dominent les transformateurs qui dominent les producteurs.

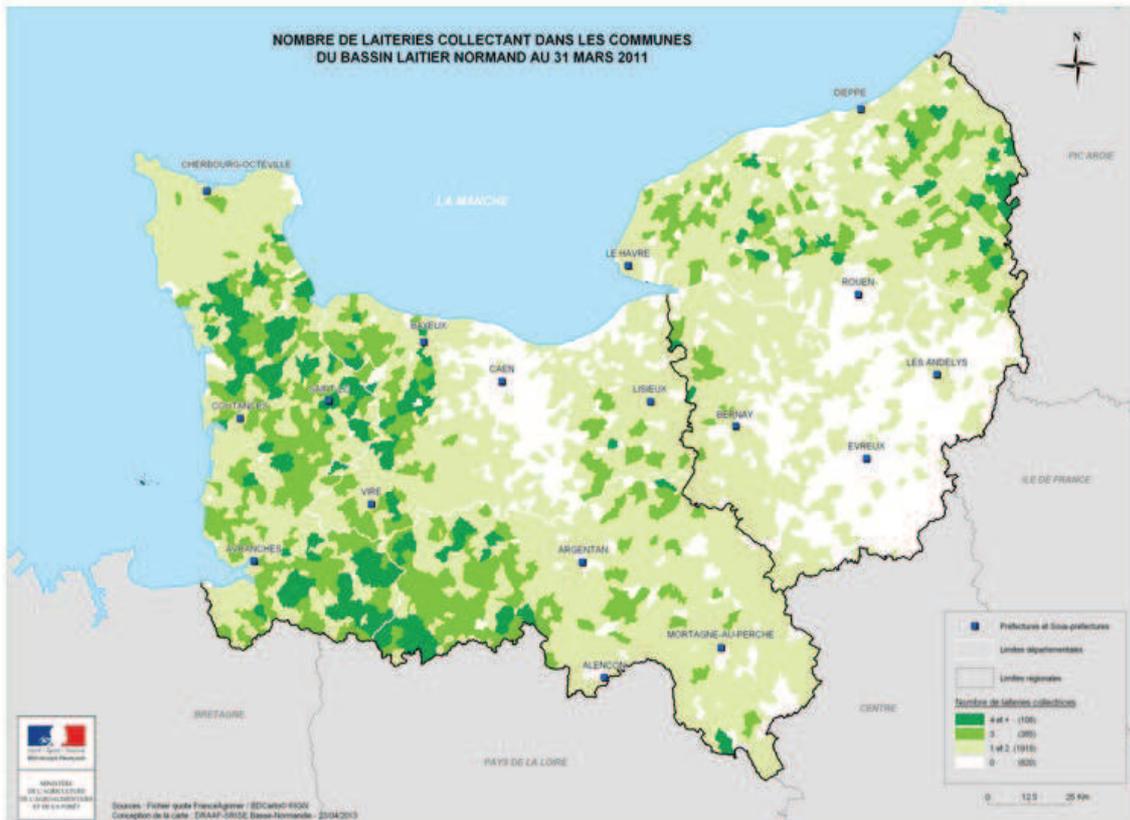
Pour schématiser le flux du lait vers les produits laitiers, le schéma ci-dessous représente une forme de la filière laitière de la Normandie avec les principales formes spécifiques de production et d'utilisation du lait. Du territoire, les exploitations sur la base des races de vaches produisent de plus en plus de lait livré aux collecteurs qui le transmettent aux transformateurs pour la production des produits laitiers destinés aux consommateurs (Schéma 6).

Schéma 6 : exemple de représentation de la filière laitière en Normandie.



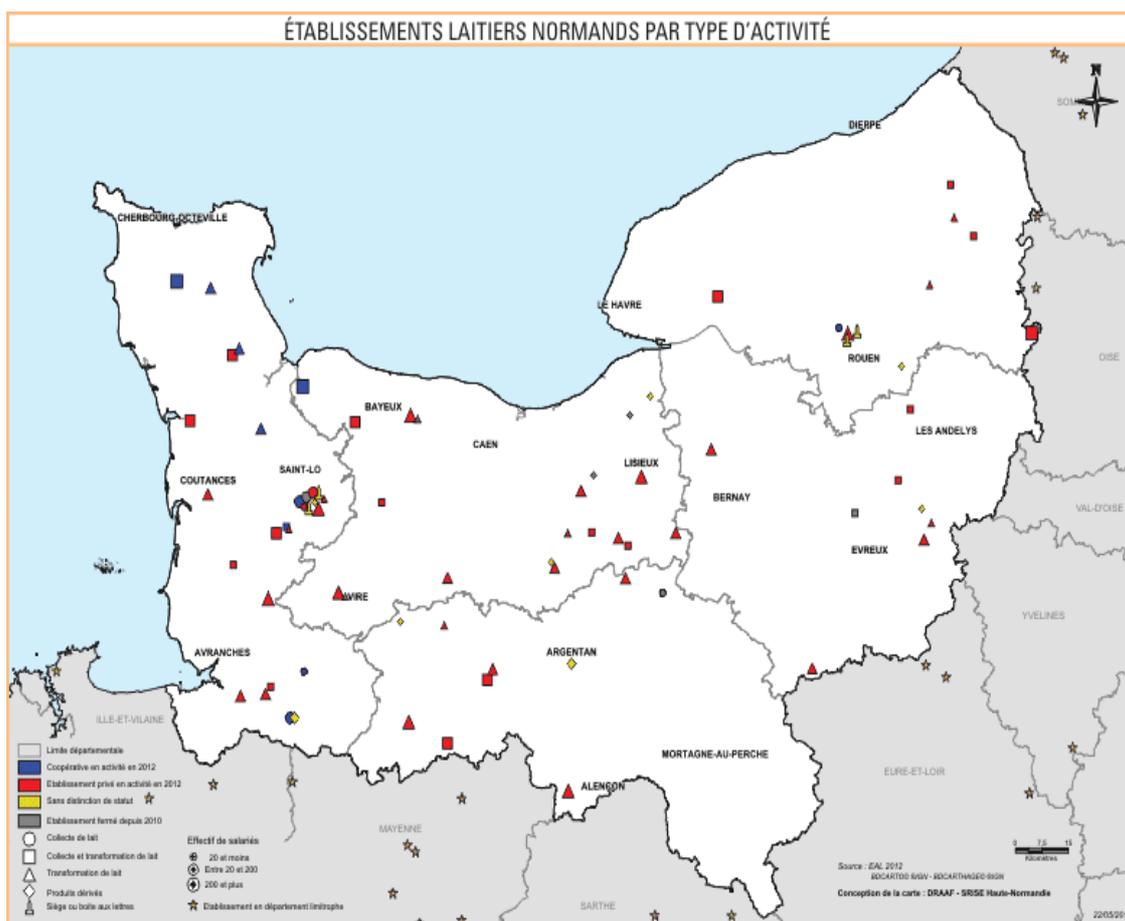
Quand on regarde de près les postes de collecte et de transformation, les activités sont portées par des coopératives-collecteurs, des coopérative-collecteur-transformateurs, des établissements privés collecteurs et transformateurs, des établissements privés transformateurs, et des établissements sans distinction de statuts dans la collecte et la transformation. Le zonage de la densité des laiteries collectant le lait dans les communes du bassin normand n'a pas beaucoup évolué et est représenté dans la carte ci-dessous. Elle s'est nuancée dans le temps en fonction de la concentration des outils industriels (Schéma 7). A l'intérieur des zones de spécialisation, on observe en termes du nombre de laiteries collectant, des zones de collecte dense, moyennement dense, peu dense et des zones sans collecte. Les zones sans collecte et les zones de peu de collecte sont essentiellement répartie dans la zone de polyculture-élevages.

Schéma 7 : répartition des laiteries du Bassin normand.



Les établissements privés dominent la collecte et la transformation. Les coopératives sont localisées essentiellement dans la Manche. On trouve une coopérative de collecte et de transformation dans le Calvados et une coopérative de collecte en Seine maritime (Schéma 8). La concentration des transformateurs est observable dans les zones spécialisées.

Schéma 8 : établissements laitiers normands par type d'activité.



Ainsi il apparaît une complexité d'acteurs dès 1950. Ces acteurs développent des stratégies pour passer du lait aux produits laitiers. Trois stratégies apparaissent dans le pilotage ou la gouvernance des opérations nécessaires à la transformation laitière. Il y a ceux qui développent la valorisation du lait en valeur, ceux qui font la valorisation en volume et ceux qui utilisent de façon commune les deux premières stratégies en utilisant des dispositifs technologiques, des liens entre les enchaînements du processus de production, des relations entre les opérations, et les volontés d'efficacité économiques.

L'évolution de la production laitière de Normandie est caractérisée entre 1954 à 1984 comme nous l'avons précisé au début du chapitre par les « Trente glorieuse » laitières. Les exploitations laitières restent familiales et ont développé un effort productif qui a provoqué une augmentation considérable de la production du lait. Par exemple la production de la Manche passe de 4 millions d'hectolitres de lait en 1960 à 12 millions d'hectolitres de lait en 1980. Cette tendance est généralisable en Normandie. Cette augmentation vient buter sur les installations des produits laitiers traditionnels normands. Puis les procédés en continu adoptés dans les établissements de transformation apportent des gains de productivité qui butent de nouveau sur les installations de fabrication présentes en Normandie entre 1965 à 1984. Les transformateurs modernisent les entreprises, agrandissent la gamme de fabrication et innovent de nouvelles fabrications.

Le développement de la collecte de lait dès les années 1950 est le départ d'un rôle majeur que les transformateurs industriels vont jouer. Cette intervention a provoqué l'arrêt de collecte de crème et de beurre chez les fermiers. Elle a réduit la capacité commerciale des négociants de beurre fermier. Beaucoup de collecteurs mettent des services de vacher pour remplacer les absences, des équipes de formation à la traite mécanique, des citernes de réfrigérations dans des exploitations laitières. Cette conquête d'un bassin de collecte est rude à cause de la concurrence et vient s'ajouter au développement de l'outil industriel. La logique technologique associée à la collecte du lait est orientée vers une logique particulière produit industrielle du beurre et fromages. Ceci a amené les transformateurs du Camembert de passer de site artisanal vers des sites industriels.

Une articulation se crée entre la transformation et les pratiques d'élevage (conditions de production et choix productif). Ces conditions se traduisent par l'amélioration de l'alimentation des vaches laitières et l'amélioration des performances des races des vaches laitières. A côté de la vache normande, est introduite en 1952 la race hollandaise FFPN. Elle devient la race FF en 1974 puis s'appelle en 1990 Prim'Holstein.

La dépendance de la richesse du lait et des produits laitiers par rapport aux races laitières consolide l'incitation à choisir pour la race des vaches normandes les produits laitiers traditionnels, entre autres, Camembert, Livarot, Pont l'évêque et Neufchâtel qui sont considérés comme des patrimoines socio-économiques collectifs. La qualité du lait est devenue un facteur important de la valorisation de ces segments de filière-produit. Un accord se noue entre transformateurs et producteurs autour de la qualité du lait pour ces produits traditionnels. Il est traduit par dans les activités d'une organisation ancienne le Syndicat des fabricants de Véritables Camemberts de Normandie (SVCN) créé en 1909. La filière laitière normande s'aligne de plus sur cette logique de Camembert et met en place autour des produits traditionnels le Label Rouge, les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC, AOP), puis autour des autres produits laitiers, les Certificats de Conformités de Produits (CCP), et d'Autres signes de qualité (relations interentreprises entre la production laitière et l'industrie laitière) avec des cahiers de charges (Chartes de Bonnes pratiques). Elle tire profit des effets d'investissements sur la qualité du lait et ses signes de qualités qui génèrent des plus values avec les marques des produits. Les industriels se positionnent donc par rapport à la connaissance des valeurs de la production laitière et définissent leur chantier de développement. Ces processus créent la différenciation de la filière laitière Normande des autres filières laitières des plaines. Aussi note-t-on au niveau de la filière trois caractéristiques économiques se rapportant aux acteurs; une distribution en monopole, une industrie en oligopole et une production atomisée. Le secteur laitier est ancien avec des filières-produits identifiées. Leur stratégie est de doter les produits laitiers des marques pour segmenter les marchés des produits transformés. Chaque industriel exerce une différenciation d'approvisionnement du lait.

Nous ne pouvons pas traiter la valorisation de tous les produits laitiers de même catégorie de manière unique par les coûts de production et les marges car pour les produits laitiers particuliers de Normandie les prix varient d'un rapport de 1 à 3. Ce rapport de prix illustre les conséquences des stratégies des transformateurs dans la formation de la valeur. Les produits sont éclatés en différentes catégories et sont soutenus, ordonnés par une complexité d'acteurs. Il apparaît donc des

stratégies de produits avec des rémunérations qui couvrent ou pas les producteurs et les transformateurs laitiers.

La spécialisation laitières des territoires normandes, l'industrialisation laitière et les démarches des collectivités locales d'insérer les activités laitières dans les préoccupations de développement et l'aménagement des territoires expliquent aussi une autre source de création de la valeur. Au niveau de la production, les exploitations laitières familiales investissent sur la base des crédits et développent ainsi des économies d'échelle. Les facteurs explicatifs sont l'organisation de la production et de la transformation en termes de concentration, d'intégration, de gestion des coûts de production, des politiques laitières, et des délégations des attributs d'exploitations à d'autres formes de gouvernance (syndicats, coopératives, organisations professionnelles, industries, organisations interprofessionnelles). Ces facteurs deviennent des acquis indépendants de la libéralisation des marchés laitiers. Ils seront difficiles de les faire sortir de la valorisation du lait au vue des institutions. L'importance des forces de négociations dans certaines interprofessions peut renforcer les capacités des actions collectives. Ceci remet en cause l'argumentation européenne qui juge que qu'il y aura des répercussions dispersées de la sortie des quotas laitiers.

5.1.3 Le lait et l'élevage entre 1950 et 1984.

Nous venons d'expliquer que la structure de la filière n'est pas donnée et que sa mutation est permanente en fonction des périodes. Regardons les évolutions au niveau de l'élevage des vaches laitières. Les sources de cette évolution sont lointaines. La Normandie a choisit très tôt une vocation laitière parce qu'elle est favorisée par son climat et son terroir. C'est une région propice à l'élevage de bovins qui est pratiquée depuis le milieu du XIX^{ème} siècle et la valorisation est principalement en prairies. Au cours de cette période les agriculteurs procèdent progressivement au développement de la polyculture-élevage pour répondre à la demande de la traction animale, de la viande, du lait et de la laine pour l'industrie textile. Ils s'équipent dans les exploitations laitières, en techniques moderne d'intensification de la production laitière, notamment en acquisition des faucheuses, des faneuses et des botteleuses à traction mécanique.

A la fin de la seconde guerre mondiale, les exploitations laitières familiales sont nombreuses et de petites tailles avec environ 6 vaches en moyenne par exploitation. Elles sont passées d'un rendement moyen de 1390 l/vache (1946) à 2633 l/vache (1964). C'est le temps des succès remarquables. Les exploitations laitières vont s'intéresser à un type génétique des vaches laitières et à des nouveaux systèmes d'élevage correspondants par rapport au modèle laitier américain. L'adoption de ces procédés a amélioré les conditions d'élevage et les qualités des cheptels.

La Normandie, par la valeur de sa production et de ses quelques riches producteurs évolués (car ayant des salariés agricoles) entre dans une période de grands projets de la recherche zootechnique et de confiance dans le progrès technique de la spécialisation des systèmes d'élevage. Par ce mouvement, une série de progrès par l'insémination artificielle, l'adoption de la stabulation permanente (1

stabulation en 1956, et 1670 en 1963) et une ration riche en aliment concentrée prend de plus en plus d'importance dans le paysage normand.

La Normandie est devenue sous la conjonction de ce mouvement, de la Politique Agricole Commune (PAC) et des lois de modernisation d'élevage (1962 à 1966), une des grandes régions productrices du lait en 1970 par le choix d'un modèle d'exploitation laitière productiviste. Elle s'est inscrite dans la politique laitière française dont les caractéristiques essentielles sont résumées de la manière suivante. L'Etat a intervenu de diverses manières dans la recherche de la productivité et de la parité des revenus. Il aide les exploitants à l'équipement, crée l'Interlait, comme une société d'intervention avec un fonds de garantie pour régulariser les achats et les stockages des produits laitiers. Un fonds de garantie des marchés agricoles vient compléter les interventions étatiques avec le contrôle de prix et l'indexation du prix du lait. L'Etat encourage en 1964 des accords interprofessionnels et développe une politique sociale (assurance et prestations familiales).

Dans ce contexte institutionnel, la filière laitière valorise en 1950 le système de polyculture élevage et la main d'œuvre familiale abondante. Entre 1950 et 1960, la mécanisation et l'introduction des engrais fertilisants vont augmenter la productivité du travail et la spécialisation en élevage laitier. Les producteurs s'organisent de manière très particulière en syndicat de producteurs et en coopérative (CUMA) pour développer de nouvelles cultures fourragères, faire la vulgarisation des rotations dans la culture des prairies. Ce mouvement a accéléré la production des fourrages. L'introduction du maïs fourrage avec des ensileuses à tambour hacheur clôture la révolution fourragère avec un développement de la performance technique de l'ensilage herbe. Ces développements associés à la mise en place des stabulations libres et libres services au silo ont permis une distribution harmonieuse et une rationalité d'organisation de l'élevage, il apparaît une modernisation des exploitations laitières entre 1970 à 1983; elles construisent des stabulations à logette, des salles des traites. Elles mécanisent la distribution des fourrages et des concentrées et gèrent mieux les pâturages. La production laitière augmente de plus de 100 Kg par vache et par an. La meilleure performance de la race Prim'Holstein augmente le nombre de ces vaches dans le cheptel et diminue le nombre des vaches normandes dans le cheptel.

La Normandie réussit à transformer cette augmentation du lait en fromage et en produit frais jusqu'en 1983. Contrainte par l'augmentation de la production laitière et la mise en place de quota laitier par la PAC pour de limiter les dépenses budgétaires, la filière laitière de Normandie se restructure en 1984 jusqu'à nos jours. Les exploitations laitières ont évolué des pratiques artisanales, familiales à des pratiques industrielles. En 1950, la gestion du cheptel laitier est orientée vers une production du lait qui s'est affirmée au XVIII^{ème} siècle. C'est un élevage «herbager» extensif et les performances laitières ne dépassent pas 2000 L par an et par vache. L'élevage laitier est animé par de petites exploitations, de moyennes et quelques grandes exploitations de dimensions artisanales. Toutes ces exploitations sont d'origine familiale. Selon le nombre de vaches par exploitation on observe plus de 60 % des exploitations composées de troupeaux ayant entre 1 à 4, puis entre 5 à 10, puis entre 10 à 14 vaches. La charge est modeste à l'ha. Elle est d'au moins une vache/ha. Les produits issus de ce système normand, notamment le lait frais, le beurre et les fromages sont de très bonne qualité. Ils appartiennent à une ancienne

tradition de fabrication fermière. La production semblait déjà être la première richesse de l'agriculture normande. Le cheptel de vaches laitières est estimé à 775 000 vaches laitières dont 305 000 dans la Manche en 1950. La production du lait est de l'ordre de 1,7 milliards de litre de lait. De 1950 à 1975 la production laitière a progressé de 112%, le troupeau de vaches laitières de 47,8%, et le rendement laitier moyen de 44%. Ce développement est soutenu par 80 % des exploitations laitières ayant 5, 10, 15, 25, et 35 vaches, Les surfaces toujours en herbe représente 60, 7% de la SAU. Les rendements ont été améliorés au niveau des exploitations par l'introduction des pratiques des cultures fourragères, la gestion des herbages, l'usage des engrais et des clôtures électriques, de l'insémination artificielle, le choix des races de vaches (Pie Noire ou Prim'Holstein) qui pissent le lait. Jusqu'en 1958, la race des vaches normandes domine la production laitière.

Les vaches et les machines représentent des investissements et représentent les premières sources de la valeur. Les exploitations font individuellement l'investissement en vaches de race Normande ou Prim'Holstein et machines. Dans le cas des machines, ils investissent aussi en syndicats ou coopérative d'achats en commun des machines de fenaisons mécanisées (faucheuses vs faux, faneuse vs fourche, râteau à cheval vs râteau à main, le râteau faneur remplace fourches et râteau). La machine permet de faire des profits, de s'adapter aux marchés et de restructurer les exploitations. Les nécessités de modernisation et les choix économiques se sont imposés aux exploitations laitières de Normandie. Pour la traite mécanique en 1960, il n'y a que 4% des exploitations qui sont équipés.

5.1.3.1 La technologique, une source de l'essor de l'élevage et de la transformation de 1950 à nos jours.

Elle a émergé au début des années 50 par l'insémination, la sélection laitière, le développement des cultures fourragères, et les technologies de la traite. Bien que *«la seconde guerre mondiale a particulièrement affecté la Normandie : 30 000 bâtiments agricoles furent complètement détruits dans l'Orne et le Calvados. Dans la Manche, 30 000 exploitations ont également souffert des combats. Un tiers du cheptel, soit plusieurs centaines de milliers de têtes, a péri entre 1939 et 1945. Des milliers d'hectares de cultures et de prairies ont été détruits. Plusieurs élevages sélectionneurs furent anéantis. A Caen, le siège du Herd-Book Normand contenant les archives a brûlé. Un travail énorme de recensement du cheptel et de rassemblement des éleveurs était alors nécessaire»* (Fremont A., [1967], p.42). Cette description montre le degré de paupérisation de la filière en 1950.

«Avant 1946, les éleveurs français ignoraient tout de l'insémination artificielle mais cette technique ainsi que l'électro-éjaculation et le conditionnement en paillettes était étudiés à Rambouillet. Le 25 mars 1946, le Centre de la Loupe, le premier centre d'insémination artificielle fut créé dans le Perche. 1676 inséminations furent réalisées cette année-là (Sarrazin, 1962). La première banque de semence congelée est créée à l'Aigle en 1960 (Levesque, 1997). En 1962, la France compte 71 centres réalisant plus de 4 millions d'inséminations. En 1960, près de 1 250 000 vaches ont été inséminées par 240 taureaux normands (Sarrazin, 1962). Deux grandes entreprises se partagent alors l'insémination artificielle en race Normande : l'UCARBN (Union des Coopératives d'Amélioration de la Race Normande) et la

Coopérative des Eleveur-Sélectionneurs Val-de-Saire et du Nord de la Manche (Noel, 1997)» (Frémont A., [1967], p.38).

Grâce à l'insémination artificielle, la race Normande se développe dans différentes régions : la Bretagne, la Vendée, la Dordogne, la Charente, la Loire, et la Gironde. De plus, la généralisation de l'insémination artificielle dans le cheptel Normand a induit une amélioration des aptitudes laitières incontestable du fait de l'utilisation de taureaux de haut potentiel. Cependant, l'extension de l'insémination artificielle a provoqué une grave crise dans l'élevage des taureaux reproducteurs.

«C'est l'émergence de la sélection laitière. Le développement du contrôle laitier y est pour beaucoup. En 1950, le troupeau inscrit au Herd-Book Normand produit 4 000 kg de lait et 190 kg de beurre. En 1960, les vaches Normandes produisent plus de 300 kg de beurre sur une lactation (Sarrazin, 1962). Brunette, Kalipette, Frivole et Havraise Il font partie des vaches les plus connues à l'époque. Des concours agricoles inter-races furent créés en 1952 avec un concours de la meilleure vache. Ces concours furent stoppés en 1957 du fait de la suprématie de la race Normande. En 1960, 70 000 vaches normandes sont présentées au Contrôle Laitier (Levesque, 1997). Entre 1950 et 1962, le Herd-Book établit les prémices d'un index laitier pour la majorité de ses taureaux reproducteurs» (Fremont A., [1967], p.37).

Entre 1950 à 1970, la traite s'est progressivement mécanisée avec l'apparition des pots trayeurs, à terre ou suspendus sur l'animal. Puis des lactoducs ont été installés dans les étables, permettant d'améliorer les conditions de travail en réduisant les opérations de transvasement du lait. Par la suite, la création de salles de traite spécifiques a rationalisé l'organisation du travail en donnant la possibilité de traire simultanément un plus grand nombre d'animaux. Depuis les années 90, les exploitations ont la possibilité de s'équiper de robots de traite afin de minimiser le travail du trayeur. Toutefois, la présence de l'homme reste indispensable pour détecter en temps réel les affections mammaires et écarter le lait douteux de la commercialisation (Fremont A., [1967], p.39).

L'essentiel de la production connaît une grave baisse de production avec la seconde guerre mondiale. Comme la région est réputée pour ses fabrications de beurre et de fromage, ses qualités d'élevage à travers les fromages du pays d'Auge et les beurres d'Isigny, les producteurs font renaître cette économie traditionnelle en transformant le lait en beurre et en Fromage. De nombreux intermédiaires assurent la collecte. E. Calvez [2006] souligne que les petites industries laitières familiales se reconstruisent et reprennent le travail du lait. Ces entreprises fabriquent du lait, du beurre, des fromages et d'autres dérivés du lait. Elles perpétuent la fabrication traditionnelle. *«Ainsi, en 1951, dans les Pays d'Auge la production fromagère (plus importante que celle du beurre) est effectuée dans une quinzaine d'usines mais toutes concentrées entre les mains de quelques familles: les Lepetit, les Lanquetot, les Bisson et Buquet»*. Deux types de transformateurs sont face à face. Les fermiers et les industriels. En plus il faut ajouter les négociants des produits laitiers composés des affineurs, des grossistes et des détaillants (épiceries, crémiers). Ces derniers maîtrisent le réseau de commercialisation et les structures traditionnelles de mises en marchés des produits fermiers dans les foires ou les marchés locaux. Mais ils apparaissent de plus en plus de nouvelles organisations de grands marchés appelés la grande distribution. Les industriels visent la grande Distribution et s'intéressent aux

négociants affineurs, aux centrales d'achat et aux marchés traditionnels. Certains négociants travaillent avec les centrales d'achat et le commerce traditionnel. Ces structures modernes de la mise en marché des produits laitiers rompent avec les structures traditionnelles.

5.1.3.2 La vache laitière, un animal productif.

La Normandie évoque dans l'imagination collective les vaches laitières. En 1950, en Normandie le lait sert essentiellement à la transformation du beurre et des fromages réputés (Camembert, Livarot, Pont l'évêque, Neufchâtel). Ce processus de transformation est amorcé en 1903, période pendant laquelle 60% du lait collecté sert à la fabrication du fromage. Le secteur laitier constitue une caractéristique essentielle de la Normandie et joue un rôle particulier au niveau du développement de la Basse et la Haute Normandie. Entre 1830 à 1950, la vache laitière passe du statut d'auxiliaire de l'agriculture à un animal productif car l'essentiel de la production est orientée vers la consommation humaine. Elle est le pivot d'un nouveau système de polyculture-élevage qui intègre la production fourragère à traction animale mécanisée. Des les années 50, ce système de polyculture-élevage est dominant et bouleverse le système agraire. La proportion d'exploitation laitière de petites tailles tenues par des ouvriers-paysans est minoritaire et l'exploitation familiale est le principal organisateur du système technique. Cependant les performances sont médiocres (à peine 2000L/vache/an en 1950 et 2890 L/vache/an en 1962). La valeur du lait est de 14% de la valeur totale de la production. En 1963, la production est illustrée dans le tableau 9.

Tableau 9 : la production laitière de Normandie en 1963

	Calvados	Manche	Orne	Eure	S.-Mme	Normandie
<i>Vaches laitières</i> (1.000 vaches)	210	335	174	125	217	1.061
en %/France	2,1	3,3	2	1,3	2,2	10,9
% d'agriculteurs ayant des vaches laitières	92	91	90	84	87	89
<i>Production lait</i> (1.000 hectolitres)	6.059	9.777	4.892	3.685	6.462	30.975
en %/France	2,6	4,2	2,1	1,6	2,8	13,3
Classement parmi les départements français	5 ^e	1 ^{er}	10 ^e	21 ^e	4 ^e	
<i>Valeur production</i> (million F)	256	408	212	140	254	1.270
en % produit brut agricole départemental	39,3	49,4	41,8	22,1	32,2	37

Source : Fremont A., [1967].

Dans ce tableau 3, A. Fremont (1967) commente que «les cinq départements normands produisent annuellement plus de 30 millions d'hl de lait (31 millions en 1963), soit 13,5% environ de la production française, grâce à un troupeau de plus d'un million de vaches laitières qui constituent 11 % du cheptel national. La Manche s'inscrit nettement en tête de la hiérarchie départementale avec une production de l'ordre de 10 millions d'hl. La Seine-Maritime et le Calvados ne sont dépassés que par le Nord et l'Ille-et-Vilaine. L'Orne prend place au 10e rang des départements producteurs. Seul, l'Eure a une production relativement modeste (21^{ème} rang). Dans les comptes régionaux de l'agriculture le lait apporte 37% des produits bruts pour une valeur totale de 1 250 millions de F. environ, dans l'ensemble des cinq départements. Il intéresse 115 000 producteurs, soit 89% des agriculteurs normands. C'est la plus importante des productions agricoles de Normandie. Tous ces chiffres, dans leur sécheresse, montrent la place capitale que tient le lait à l'intérieur de l'agriculture normande et le rôle joué par les départements de Haute-Normandie et de Basse-Normandie dans la production nationale. La Normandie s'inscrit en tête des régions laitières françaises et l'économie laitière consume une des bases les plus fondamentales de l'activité agricole en Normandie. Le tableau qui suit résume les données statistiques les plus importantes» (Fremont A., 1967, p.137).

5.1. 3.3 Développement des méthodes productivistes et des méthodes de tertiarisation dans l'industrie laitière de Normandie.

Entre 1950 à 2012, la production laitière intègre les méthodes de production industrielle dite modèle productiviste, puis des méthodes du secteur tertiaire. Elle est encadrée par les industries de l'alimentation et les industries de transformation. A cause de la nature périssable du lait la transformation s'est insérée entre la production et la consommation. Une industrie laitière concurrence et domine les transformations fermières. L'industrie développe la stratégie des marques. C'est la première stratégie privée d'établir la qualité. Cette stratégie gagne contre la stratégie attrape-tout des négociants des beurres et des fromages fermiers. La production est donc insérée par les industries à l'aval et à l'amont dans une logique de filière. Les exploitations laitières sont 115 000 en Normandie en 1963. Les petites unités de 5 à 20 laitières sont nombreuses et caractérisent la Normandie laitière. Les exploitations de plus de 20 vaches ne représentent que 24% en Calvados, 11% dans la Manche, 17% dans l'Orne, 9% dans l'Eure, 20% en Seine-Maritime (cf. Tableau 10).

Tableau 10 : Répartition des exploitations agricoles normandes selon le nombre de vaches laitières possédées par chaque exploitation.

% des femelles laitières dans exploitations de	Calvados	Manche	Orne	Eure	S.-Mme
1 à 4 vaches	5,5	11	8,7	8,3	8,1
5 à 9 vaches	21,3	35,7	36,6	32	24,2
10 à 14 vaches	30,1	25	25	35,6	26,8
15 à 19 vaches	18,8	17	12,4	15	20,2
20 à 29 vaches	10,5	3,3	13,1	4,5	16,7
30 et plus	13,8	8	4,2	4,6	4
Total	100	100	100	100	100

Source : Fremont A., [1967] d'après la statistique agricole interdépartementale (1963).

Bien atomisée, la production constitue à la fois une contrainte technique et économique notamment de collecte (coût important), du contrôle quantitatif et qualitatif de la production (aucune coopération entre les industries de l'aval et les industries de transformation du lait) et des recettes mensuelles assurées aux exploitations, de l'industrie laitière. Pour intégrer cette contrainte, l'industrie laitière a réduit les temps de transformation et a augmenté le temps de conservation par injection des technologies dans les opérations de collecte, de transport, de distribution, de transformation notamment de pasteurisation et de stérilisation, de réfrigération pour collecte et à la ferme. Par ce processus l'industrie laitière de Normandie composée des usines spécialisées (beurreries, fromageries, centre de pasteurisation) prolonge la production du lait par transformation en produits laitiers consommables. Elle devient une principale structure des marchés entre la production et la consommation atomisées.

Tableau 11 : typologie des usines spécialisées de Normandie.

	Haute-Normandie	Basse-Normandie	Normandie
<i>Usines spécialisées (1963)</i>			
Lait pasteurisé ou stérilisé ..	5	2	7
Lait condensé		3	3
Poudre de lait	4	4	8
<i>Part de la production française (1965)</i>			
Lait de consommation	5,9	3	8,9 %
Poudre de lait	6,5	24,1	30,6
Sources : Enquête du Génie Rural (Usines spécialisées) Banque de France (Part de la production française)			

Source : Fremont A., [1967].

Au tableau 11, 18 usines spécialisées encadrent la transformation du lait de consommation, du lait condensé et de poudre de lait. Elles produisent environ 8,9% de la production nationale de lait de consommation et 30,6% de poudre de lait.

Tableau 12 : typologie des beurreries.

	Cal-vados	Manche	Orne	Eure	S.-Mme	Haute-Normandie	Basse-Norm.	Normandie
Beurreries spécialisées	11	12	16	1	7	39	8	47
Lait transformé en beurre (1.000 hl) .	3.190	5.885	1.634	1.335	3.467	4.802	10.709	15.511
Id en % de la production totale de lait	52	60	33	36	54	42	52	51
Part de la production nationale de beurre (1965)						3,4	23,9	27,3

Source : Fremont A., [1967].

Dans le tableau 12, au nombre de 47 en 1963, les Beurreries traitent une importante quantité de lait soit 51% de la production totale de lait en Normandie et produisent 27,3% de la production nationale du Beurre. Elles produisent du Beurre pasteurisé qui concurrence le beurre non pasteurisé et le beurre fermier.

Tableau 13 : typologie des fromageries.

1963	Cal-vados	Manche	Orne	Eure	S.-Mme	Normandie
Fromageries spécialisées	31	11	12	11	8	73
Lait transformé en fromages (1.000 hl) .	1.696	1.173	718	830	1.010	5.427
Id. en % de la production départementale de lait	28	12	15	22	16	18

Source : Fremont A., [1967].

Dans le tableau 13, Les fromageries au nombre de 73 transforment 18% de la production du lait en Normandie en Fromage à pâtes molles fermentées. Les Camemberts tolèrent les procédés industriels tandis que le Pont-l'évêque et le Livarot sont produits selon les fabrications fermières. Elles sont 31 concentrées dans le Calvados. Leur nombre dans la Manche, l'Orne et l'Eure sont équivalents. La Seine-Maritime n'a que 8 fromageries. En 1962, il apparaît 15 usines «multi-produits» (combinaison poudre de lait +fromages, poudre + beurre + fromages, poudre + beurre + fromages + lait stérilisé etc.), ce sont des usines appelées centrales laitières. Le nombre d'opérateurs et des usines est assez important, soit 178 usines.

Tableau 14 : les fabrications principales.

Départements	Communes	Société	Fabrications principales	Lait traité (1.000 hl)
Calvados	Audrieu Isigny Orbec Isigny Bayeux	S.A.P.I.E.M. Dupont-Nestlé Lanquetot Coopérative Coopérative	Poudre de lait, fromages	236
			Poudre, beurre, fromages	292
			Poudre, fromages	180
			Poudre, beurre, fromages	296
			Poudre, beurre, fromages	154
Manche	La Meauffe St-Hilaire Torigny Condé-sur-Vire Valognes	Claudel S.A.P.I.E.M. S.A.P.I.E.M. Coopérative Coopérative	Poudre, beurre, fromages	1.305
			Poudre, beurre, fromages	210
			Poudre, beurre, fromages	95
			Poudre, beurre, fromages	2.359
			Lait stérilisé	
	Poudre, beurre, fromages	223		
	Lait pasteurisé			
Orne	Damigny-Alençon	Négobeureuf	Poudre, beurre, fromages	661
Eure	St-Denis-d'Augeron Verneuil	S.A.P.I.E.M. Coopérative	Poudre, beurre, fromages	131
			Lait de consommation, beurre, fromages	118
Seine-Maritime.	Criels-sur-Mer Cany Lillebonne	Genvrain Genvrain Laiterie de L.	Lait pasteurisé, fromages	121
			Poudre, beurre, fromages	110
	Ferrières-en-B. Maromme Dieppe	Gervais Coopérative Coopérative	Lait past., beurre, fromages	85
			Poudre, fromages	654
			Lait past., beurre, yaourts	250
			Lait past., beurre	103
Total				7.583
en % du lait traité				28 %
Les chiffres présentés se recourent avec ceux donnés pour chaque fabrication.				

Source : Fremont A., [1967].

Dans le tableau 14, ces usines préfigurent la configuration actuelle de l'industrie laitière en Normandie. La logique de l'usine «multi-produit» et entourées des centres de collecte et de petites usines spécialisées s'installe en Normandie. Chaque usine est rattachée à une société qui est rattachée à un groupe. Cette logique adoptée par les industriels n'ayant pas de capital uniquement familial a contrarié la survie des usines familiales spécialisées. Cette évolution organisationnelle a permis une restructuration de la filière autour de la logique de l'usine «multi-produit». Une réorganisation spatiale des transformateurs a démarré au niveau interne et externe entre 1960 et 1970. Trois catégories de transformateurs se disputent le marché des produits laitiers. Il s'agit des coopératives, des entreprises industrielles de type familial et des groupes laitiers externes à la Normandie. Dans ce duel concurrentiel en 1962, l'état des lieux est illustré par le tableau suivant.

Tableau 15 : typologies des quantités de lait traitées.

	Calvados	Manche	Orne	Eure	S.-Mme	Normandie
<i>Quantités traitées (1.000 hl)</i>						
Entreprises traditionnelles	3.253	1.465	2.090	391	1.229	8.428
Groupes laitiers (7)	3.967	3.759	1.785	987	2.474	12.972
Coopératives	497	4.824	172	436	717	6.646
Total	7.717	10.048	4.047	1.814	4.420	28.046
<i>Quantités traitées (%)</i>						
Entreprises traditionnelles	42	15	52	22	28	30
Groupes laitiers (7)	51	37	44	54	59	46
Coopératives	7	48	4	24	13	24
Total	100	100	100	100	100	100
<i>Usines</i>						
Entreprises traditionnelles	37	10	26	11	12	96
Groupes laitiers (7)	11	10	7	9	10	47
Coopératives	3	19	2	5	6	35
Total	51	39	35	25	28	178

Sources : classification d'après enquête personnelle ; quantités traitées d'après l'enquête du génie rural (1962). Celles-ci ne correspondent pas aux données de la production départementale, car elles ne tiennent pas compte du lait qui ne passe pas par le circuit industriel (autoconsommation, alimentation des veaux, ventes directes, fabrications fermières). En outre, interviennent des échanges interdépartementaux de matière première.

Source : Fremont A., [1967].

Dans le tableau 15, 7 groupes laitiers (avec une capacité de 47 usines) dominant le marché normand en termes de quantités traitées. Il s'agit de Genvrain et Nestal, Claudel-Oursina et de Gloria General Milk, de Gervais et Negobeuref, et de SAPIEM Superlait. Ces groupes sont des financiers internationaux (Nestal, Claudel-Oursina et Gloria) et nationaux (Genvrain, Negobeuref, Superlait et Gervais). Les coopératives et les unions des coopératives (avec une capacité de 35 usines) traitent 24% des litrages de lait en Normandie. Elles représentent une autre catégorie d'acteurs du marché normand. L'Union Laitière Normande (ULN) est devenue un groupe laitier d'importance nationale. Le marché est caractérisé aussi par les entreprises traditionnelles (avec une capacité de 96 usines pour une part de production de 30%). 3 groupes d'exploitations laitières par taille sont face à trois groupes de transformateurs. L'essentiel de la production est constituée de produits laitiers standards de consommation de masse ; beurre, fromage, lait de consommation, poudres de lait et yaourts. Ceci montre la concentration des industries dans ces types de produits laitiers. Dans cette période, l'industrie innove dans la collecte, la commercialisation en utilisant un nouveau réseau de distribution qui apparaît. La filière laitière se structure autour des transformateurs qui contrôlent chacun un sous segment de la filière lait. Ils profitent de la progression de la production pour asseoir leurs bassins de collecte. Ils se spécialisent de plus en plus entre les années 1960 et 1980 dans la qualité à travers leurs marques. Avec cette logique, la filière devient le principal organisateur de cette mutation de l'exploitation laitière.

«La filière laitière est déjà très engagée dans un processus de tertiarisation dans la mesure où les relations de services se sont nouées depuis entre les producteurs et les industriels de la transformation. La propreté du lait, la composition du lait, la durée de stockage à la ferme sont autant de caractéristiques qui sont élaborés dans une perspective de services rendus par le lait, ce sont des services communs» (Nefussi J., [2003], p.28). La filière laitière contribue aujourd'hui de façon importante à l'emploi et à l'investissement. 32 000 emplois sont directement à la filière dont 6 700 emplois dans l'industrie laitière et plus de 25 000 emplois dans les exploitations laitières (INSEE, 2012). C'est le résultat de l'essor de l'élevage.

L'organisation de la filière est orientée par la consommation du lait dans les centres urbains. Elle a imposé avant 1950 l'organisation de la collecte et des ceintures de production autour des villes. Dans cette ancienne filière, les producteurs assurent la distribution du lait aux clients et aux crémeries. Ils fournissent du beurre et des fromages aux marchés locaux. Dans la nouvelle filière, des collecteurs de lait apparaissent dans l'organisation de l'approvisionnement, des grossistes achètent les produits laitiers et affinent les fromages, et des laiteries assurent la collecte, la transformation et la commercialisation. Ce processus de cohabitation de ces acteurs cités ci-dessus a progressé lentement mais les rapports de force sont favorables aux industries entre 1950 et 1960. Plusieurs catégories des transformateurs exercent leur domination sur la collecte et la transformation. Chaque type vise la concentration de ses outils industriels pour asseoir son hégémonie. De taille modeste, les transformateurs traditionnels sont des entreprises anonymes ou familiales qui ont pris un essor important après 1919 en éliminant les transformateurs fermiers de l'époque. Ils sont connus dans les activités de conditionnement de lait, du beurre et des fromages.

Plusieurs de leurs produits laitiers notamment les fromages normands sont réputés en France et dans le monde. Le marché principal de ces produits est la France. Dans ce contexte les transformateurs et les collecteurs s'organisent à travers les grands groupes laitiers présents en Normandie pour accroître la compétitivité industrielle. Les transformateurs traditionnels se restructurent. Leur réorganisation spatiale a démarré dès les années 50. Nous allons décrire sommairement ces mouvements au niveau des groupes, des entreprises privées traditionnelles et des coopératives pour conclure avec l'état des lieux d'aujourd'hui.

Entre 1950 et 1960, les entreprises traditionnelles sont devenues influentes dans la fourniture du lait en bouteille pasteurisé. Elles sont nombreuses et variées en termes de traitement des volumes du lait. Les plus illustres sont l'Union Laitière Rouennaise et la laiterie de Lillebonne. Au niveau des beurreries, elles sont aussi nombreuses et variées, présentes aux périphéries des grands bassins traditionnels. Les grandes entreprises célèbres sont les établissements Deschamps et Gauthier. Les fromageries traditionnelles de structure familiale sont nombreuses dans le Pays d'Auge. Des groupes familiaux se créent au sein de ces entreprises traditionnelles. Les Lanquetot, Lepetit, Buisson, Buquet, et Lavallou conduisent plusieurs usines de transformation de fromage. Ces entreprises traditionnelles sont concurrencées sur leur méthode de ramassage et de fabrications. Plusieurs ont disparus ou sont absorbées (Gillard par Gloria, Tabard par Superlait). D'autres ont contractualisé des alliances avec des groupes puissants (fromageries Boudet et Derrien avec la Coopérative Syndicale du Calvados). Les survivants à cette mutation ont investi dans la modernisation de leurs outils de fabrication et la création des entreprises en action

associée. Ce fut le cas de «*Normandie-Lait*» dans le Pays d'Auge et de BOLAIDOR dans les Bocages ornais.

Par exemple, entre 1950 à 1970 les entreprises industrielles familiales normandes ont pratiqué plusieurs opérations achat et rachat d'usines entre elles. La famille Bridel absorbe la famille Lanquetot en 1987 en 1990, la société Bridel intègre le groupe Besnier qui devient en 1999 le groupe Lactalis. Le groupe Lactalis rentre dans l'Orne en 1960. Il fait trente acquisitions dans cette région laitière avec des noms prestigieux : Bourdon, Bisson, Lepetit, Fermiers Normands, Heudieux, Vallée, etc. il lance en 1968, la marque président et adopte la brique Tetra. Il crée avec Bridel la société laitière de Normandie et reprend le groupement laitier de Perche et les Laiteries Prairies de l'Orne. En 1978, le groupe s'enrichit de la grande marque centenaire Lepetit et inaugure son site de Domfront dans l'Orne, exceptionnel tant par sa dimension-avec une capacité égal à trois fois celle des unités les plus importante de l'époque-que par sa toute nouvelle technologie (Moulage en continu). En 1979, il ouvre une nouvelle Beurrerie à Isigny-le-Buat dans la Manche. En 1985, il reprend les laiteries Picault en Normandie. En 1997 il achète la société Vallée à Clécy.les marques Vallée, Moulin de Carel et Jort viennent s'ajouter aux marques du groupe. Les stratégies de rachats et fusions ont animé l'industrie laitière de Normandie. Elles proviennent de deux objectifs :

- La nécessité qu'ont les entreprises d'unir leurs moyens pour créer des marques, donc la valeur,
- Acquérir une puissance financière et commerciale.

On observe donc une recherche d'une taille critique par tous les groupes laitiers de Normandie et cela procède de plusieurs logiques. Une logique industrielle qui impose de contrôler l'approvisionnement le plus large possible. Une taille critique amène également à réaliser des économies d'échelle sur la transformation comme sur les autres services de l'entreprise et donne une capacité de négociation face aux partenaires de la filière. La crédibilité développée en Normandie est la recherche d'une qualité de filière toute entière. Les groupes laitiers en seraient les premiers participants. Les groupes font jouer plusieurs logiques ; financières, capacités technologiques et d'innovation, capacités d'implantation et de ramassage région et hors région pour concurrencer les coopératives et les entreprises traditionnelles.

Les 7 groupes laitiers utilisent les liaisons techniques et financières pour se développer et moderniser leurs fabrications. Le groupe Claudel-Oursina fabrique des fromages, se spécialise dans le lait en poudre (Guigoz), les laits concentrés, les laits aromatisés se diversifie dans les produits diététiques, les poudres de lait et les crèmes aromatisées. Il s'intègre donc à un ensemble plus vaste de collecte de lait du Bassin de la Vire. Les résultats de Claudel-Oursina proviennent de la pénétration des capitaux internationaux combinée à une entreprise familiale traditionnelle dynamique. Le groupe Gloria et Nestlé sont des pénétrations financières directes. Il rachète les établissements Grillard dans le Contentin pour produire les poudres de lait et les établissements Bretel frères dans la Manche pour le beurre. Le groupe Nestal appartenant à Nestlé développe une condenserie à Lisieux et deux connexes d'usine Dupont d'Isigny à Conche et à Pont Audemer. Gloria et Claudel-Oursin contrôlent 16% de l'industrie laitière. Par des rachats successifs, des gros investissements les groupes nationaux ont réussi à moderniser leurs outils de fabrication. C'est ce qui a permis à ces groupes de dominer les transformations qu'ils ont choisi. Les groupes Negobeuref, Entremont s'installent en Basse Normandie. Perrier rachètent en 1965

18 entreprises normandes. Negobeuref s'acquiète en 1959 une série d'usines dans le Bocage normand. Ces industriels se lancent à la conquête des bassins de collecte et installent des bacs de réfrigération chez les producteurs. Les coopératives répondent à ces industrielles en faisant une expansion de leur zone de collecte. Une fois établi ce rapport de force, chaque transformateur développe dans son bassin de collecte des stratégies d'incitation pécuniaire pour collecter plus de lait auprès des producteurs.

Les coopératives se veulent être les défenseurs des produits de qualité et développent des unions pour être présentes dans les bassins attractifs de la Normandie et lever les barrières dans la production des produits laitiers. Le recours à des équipements coûteux ne doit pas limiter les coopératives à celui des fournisseurs de lait aux autres transformateurs. C'est dans ce contexte qu'Elle et Vire, l'Union Laitière Normande, l'Union des coopératives agricoles laitières de la Manche, l'Union des coopératives agricoles laitières du Bessin, l'Union des coopératives agricoles laitières de l'Eure, de la Seine-Maritime, et de la Seine-et-Oise émergent et représentent une nouvelle configuration concurrentielle vis-à-vis des groupes laitiers et des entreprises traditionnelles.

Les stratégies de relations entre transformateurs avec l'amont poussent vers des spécialisations des usines et une production de lait de qualité. Au début des années 80, des mesures importantes sont prises pour stimuler l'expansion des biotechnologies afin de donner aux industriels des avantages compétitifs. Le partage de cette technologie renforce la relation «*producteur de lait et transformateur*» pour l'amélioration de la production commune. Ce sont des compromis méso-économiques entre producteurs et transformateurs. Trois critères définissent donc les stratégies propres des transformateurs. La taille et la croissance, la diversification et la stratégie de distribution. La stratégie de marques vient clôturer la stratégie de qualité. Elle lie qualité du produit laitier au lait. Ainsi les dispositifs de coordination entre les acteurs sont variés. Ils sont composés des instruments publics, des structures de coordination et des dispositifs d'innovation. La politique de qualité permet aux producteurs de garantir leurs livraisons et d'assurer leur développement. Certains transformateurs les font bénéficier des effets d'entraînement de leurs marques. C'est le cas des coopératives et des transformateurs sous signes de qualité, à des degrés divers d'un objectif de juste prix. Une telle approche dite méso-économique est entretenue par les transformateurs dans leurs bassins de collecte. Elle instaure une forme de stabilité d'approvisionnement pour les transformateurs. Les différents transformateurs considèrent que les éleveurs font partie intégrante du projet d'amélioration de la qualité dans l'usine. Ainsi la qualité est améliorée d'amont en aval de la chaîne. Des journées de travail sont proposées aux agriculteurs pour améliorer la qualité du lait; Danone met l'accent sur la diminution du nombre de spores butyriques. Il essaie d'améliorer l'hygiène des élevages. Ils incitent les éleveurs à avoir un ensilage bien conservé pour éviter la présence des spores dans les bouses et avoir des mamelles propres. Graindorge met un accent sur la «*Normandisation*» du Cheptel. La mise en place de ces types de règles peuple les cahiers de charges. Les règles imposent une discipline commune des conditions de production. Elles illustrent des relations contractuelles entre producteurs et transformateurs.

5.1.3.4 Les rôles et stratégies des transformateurs normands.

L'investissement dans l'élevage laitier a pris des proportions énormes (par exemple en Normandie on compte une stabulation en 1954 et en 1963 il y a plus de 1600). Par ces développements de l'élevage, les producteurs sont devenus capables de fournir des quantités croissantes de lait aux artisans et aux industriels. C'est l'ère de la révolution productiviste. Plusieurs transformateurs convoitent ce bassin de production normande occupée par des petites industries. Ils investissent dans la collecte et la transformation en créant des laiteries, des beurreries et des condenseries. Les opérations de collecte et de transformation du lait par les laiteries vont réduire le rôle des marchés locaux dans la vente du beurre et des fromages. La filière commence à être ordonnée par ces opérations. Les livraisons des produits laitiers ne sont plus assurées par les producteurs, ni les livraisons de lait par les marchands de lait mais par les transformateurs eux-mêmes. Pour contrôler la filière lait, les laiteries assurent les opérations de collecte, de transformation et de commercialisation. Deux types de transformateurs apparaissent dans le contrôle de la filière lait. Les laiteries et les fromageries. Ils valorisent la matière grasse (crème et beurre) et la matière protéique.

Pour se raccrocher à cette nouvelle concurrence qui apparaît entre les transformateurs industriels, les producteurs s'organisent de manière très particulière en syndicat de producteurs et en coopérative de transformation. *«Ce mouvement amorcé entre les deux guerres mondiales, préfigure la mise sous tutelle de la coopérative au syndicat. Dans le même temps, le syndicat développe l'engagement des relations interprofessionnelles avec les industriels privés. C'est ainsi que le syndicat acquit à partir de cette période le devoir d'imposer la discipline professionnelle de la revalorisation de la production laitière»* (Pesche D., [2000], p.69). L'organisation économique et sociale de la richesse laitière est donc articulée par une forme de corporatisme en Normandie.

5.2 LE FONCTIONNEMENT DES ECHANGES LAITIERS, L'EVOLUTION DES INSTITUTIONS ET LES RAPPORTS DE CONCURRENCE.

L'échange de lait entre producteur et transformateur est sous la forme de transaction permanente et organisé de façon complexe. Ce sont les relations contractuelles qui assurent l'échange et non le marché. Les approvisionnements et les livraisons sont organisés dans le temps. Dès les années 1950, les ramassages sont biquotidiens. Puis les transformateurs installent des tanks réfrigérés chez les producteurs. Ce dispositif permet d'organiser les ramassages tous les 72 h. Les transformateurs exercent pour cette opération des contrôles sur la qualité et la quantité du lait. Pour bien garantir leurs investissements, les transformateurs s'installent dans les bassins de production. Ils développent donc un échange territorial du lait. Ils transforment le lait et créent leurs zones de chalandises en fonction de la nature périssable de leurs produits. Ainsi la première concurrence est de se doter des technologies et de logistiques permettant d'articuler la permanence de l'approvisionnement et la production des produits laitiers pour les marchés. Les producteurs organisent leurs concurrences en fonction des avantages comparatifs de leurs territoires. Ils résultent de ces concurrences des micro-terroirs de

spécialisations et de polyculture-élevage. L'articulation de ces deux mouvements a permis entre 1950 et 1980 le passage de l'économie marchande des produits laitiers de Normandie en économie industrielle.

La réputation de l'élevage normand, le sérieux attesté des transformateurs normands (Graindorge, Lactalis, Bongrain, Gillot SA), des ateliers artisanaux réputés (Domaine de Saint Loup, Moulin de Carel, fromagerie de Val de Sienna), des produits anciens (Camembert, Livarot, Pont l'Évêque, Neufchâtel) emblématiques des pays normands avec des légendes forgées dans les produits d'appellation officielle sont les signes des modes de la création de la valeur économique dans notre cadre d'analyse. Si nous suivons l'histoire des discussions sur les modes de formation de la valeur économique du lait, tout commence par des formes variées de gouvernances initiées entre des groupes d'acteurs en Haute et Basse Normandie (Syndicats et organisations professionnelles, administrations et entreprises) pour porter les types de production laitière valorisants. Ces groupes deviennent des metteurs en scènes des intérêts des fabrications des produits laitiers normands qui s'analysent comme une sorte de forum de structuration de la filière laitière. Presque tous les produits laitiers normands sont de fabrication artisanale au départ. La technologie a permis le passage d'une partie de ces produits laitiers en fabrication industrielle. Danone se positionne en Normandie avec 2 usines d'une capacité de 70 000 T/an pour les produits frais. Avec les coopératives et Danone cette production s'élève à 100 000 T/an pendant cette période. Les laits collectés par les coopératives et non transformés sont cédés aux entreprises privées qui dominent presque toutes les fabrications des produits laitiers sauf le lait de consommation. Dans l'utilisation du lait, la Basse-Normandie opte pour la valorisation en Beurre (MGLA, poudre lactose, poudre de lait) en plus, elle occupe une place majeure dans les crèmes, les fromages, les ultra-frais. La Haute Normandie se spécialise dans le produit laitier ultra-frais plus le fromage Neufchâtel. Entre 1975 à 1984 l'industrie normande a subi une forte dégradation et perd la moitié de ses emplois. Cependant le prestige de ces fromages est construit sur des marques de produits. Les initiations de ces actions sont diverses. Bien entendu, la connaissance, le savoir-faire des ateliers a commencé à régir la filière économique du lait et procurent de la valeur économique à travers les méthodes artisanales ou industrielles de fabrication. Une concurrence par les marques est enclenchée. Danone à Molay-Littry produit des desserts lactés, le lait fermenté et à Ferrières, il produit yaourts, fromages frais et petit suisse. Les principales marques de la maison Danone pour le produit ultra-frais sont : Danone, Actimel, Danette, Activia, Taillefine, Gervita et petit Gervais. Lactalis née de plusieurs opérations de rachat, avec 11 sites, il utilise les marques Président Bridel, Lactel, Vallée, Jort, Moulin de Carrel, Société, Lanquetot sur les fromages à pâte molle, les fromages à pâte molle thermisé, le beurre et les produits frais. L'histoire des marques de Lactalis est une expansion des marques des Maisons Courtonne, Vallée, Bisson, Lanquetot, Buquet, et Lepetit qu'il a hérité par rachat. Ces Maisons avaient de nombreuses marques. Courtonne utilise le Bon petit, mignon, le Camembert fermier de Normandie, le Royal Montgommery, le Camembert de Camembert, Courtonne-Houlette, Au bon Normand. La Maison Vallée utilise la marque Vallée. La fromagerie Buisson-Leboucher développe les marques Camembert en Normandie, G Bisson, au lait cru, Camembert du Pays d'Auge, Special Pottier, Bernières Jort, Bernières. La Maison Lanquetot intervient par les marques; le fameux normand, le bon vieux temps, l'Exquis, l'Excellent, Lanquetot, étiquette noir, l'incomparable, Domaine d'Antignac. La Maison Buquet opère avec les marques le merveilleux, Camembert marque les coquelicots, Buquet, Donjon, les

invalides, Fromage fabriqué en Normandie. Lepetit utilise les marques l'Abbaye, Lepetit, Petit Livarot, le Supérieur. Tous les transformateurs utilisent de nombreuses marques pour garantir leurs débouchés. Ils s'appuyaient sur les marques, les éponymes de leurs créateurs, les images et les identités des produits. C'est l'émergence des règles de qualités.

5.2.1 Les rapports de forces entre 1984 à 2011.

Les exploitations laitières se diversifient en 8 systèmes de production. La restructuration a diminué fortement le nombre d'exploitation et le nombre des vaches. La localisation de ces systèmes engendre les zones de spécialisation et les zones de polyculture-élevage avec différentes nuances. Par conséquent, la restructuration de la filière de Normandie a fait de la Basse- Normandie et de la Haute Normandie deux régions parmi les principales références françaises dans la production du lait. Les producteurs ont intensifié leur pratique d'élevage et de production de fourrage. Ceci a partagé la Normandie en deux zones de systèmes Lait spécialisé et lait polyculture élevage. Selon la chambre d'agriculture de Normandie (2013) *«11 283 exploitations normandes possèdent un troupeau de vaches laitières (soit une exploitation sur trois). En 2011, la Normandie compte près de 570 000 vaches laitières (dont 77% en Basse-Normandie), soit 16% du troupeau laitier français. La Manche est d'ailleurs le 1er département français par la taille de son troupeau de vaches laitières, devant l'Ille et Vilaine. Le troupeau normand moyen s'élève à 56 vaches laitières. Autrefois majoritaire, la race normande est maintenant devancée par la Prim'holstein dans le troupeau laitier normand. En 2011, le lait bovin représente 35% du produit agricole régional (services exclus, hors aides), soit 1,3 milliard d'euros pour la Normandie»*. La spécialisation s'observe à la production et à la transformation. A partir des années 1960, des exploitations laitières normandes livrent la totalité du produit à l'industrie dont on note 64% de part provenant des exploitations laitières spécialisées. Cette présentation est contrastée si on procède le descriptif au niveau des départements. La partie spécialisée de la Normandie est le siège d'une activité économique de production et de transformation rentable. Elle est inscrite dans une trajectoire de restructuration forte; des milliers de points de collecte disparue et une hausse quadruplée des livraisons. Bassin dense de production, la Normandie détient 15% des livraisons nationales. Le développement de la filière laitière normande s'est organisé autour d'une forte identité laitière des produits laitiers traditionnels en termes de patrimoine collectif. Le zonage des produits AOC n'est pas homogène en nombre d'AOC et par commune. La Seine-Maritime n'a qu'un seul AOC, le Neufchâtel, La majeure partie des communes de l'Orne n'a qu'un AOC et une petite minorité en possède. L'Eure en possède 2 AOC. Le Calvados compte à l'ouest 2 AOC. A l'est on compte 3 AOC. A la pointe Nord-Ouest on compte 4 AOC. La Manche a une répartition imbriquée généralisée de petites communes avec 2 AOC et une zone compacte de 3 AOC à l'Est de la Manche. La présence ces AOC montre que la Normandie dispose d'un savoir-faire spécifique de transformation du lait en fromages à pâtes molles.

5.2.3 Les structures caractéristiques de la Normandie laitière d'aujourd'hui.

Nous présentons dans ce paragraphe, l'évolution d'ensemble de la Normandie laitière. Au niveau de la France cohabitent trois France laitières (cf. Schéma 9 : Carte des trois France laitières). Il s'agit des zones de montagne, zones spécialisées des plaines et des zones de polyculture-élevage. Dans ces Frances laitières, la «Normandie laitière» occupe une importante place dans le secteur laitier français (13% de producteurs et 14% de volumes par rapport au national en 2011) par une combinaison de 2 zones compactes. Elle se compose des zones d'élevage des plaines (La Manche, l'Ouest du Calvados et l'Ouest de l'Orne). A l'intérieur des zones de polyculture-élevage il apparaît des micro-zones de plaines le pays d'Auge dans l'Est du Calvados et le Nord de l'Orne et l'Est de la Seine Maritime qui se caractérisent comme des zones herbagères (Est de Seine Maritime). Dans la zone de polyculture-élevage on note la présence des sous-zones mixtes (La Manche, l'Orne) et avec des sous-zone de polyculture-élevage à faible densité (Eure). A celles on constate aussi des sous-zones de polyculture-élevage intensive et à contrainte herbagère (Pays d'Auge). La Normandie est caractérisée par une diversité intra-zone.

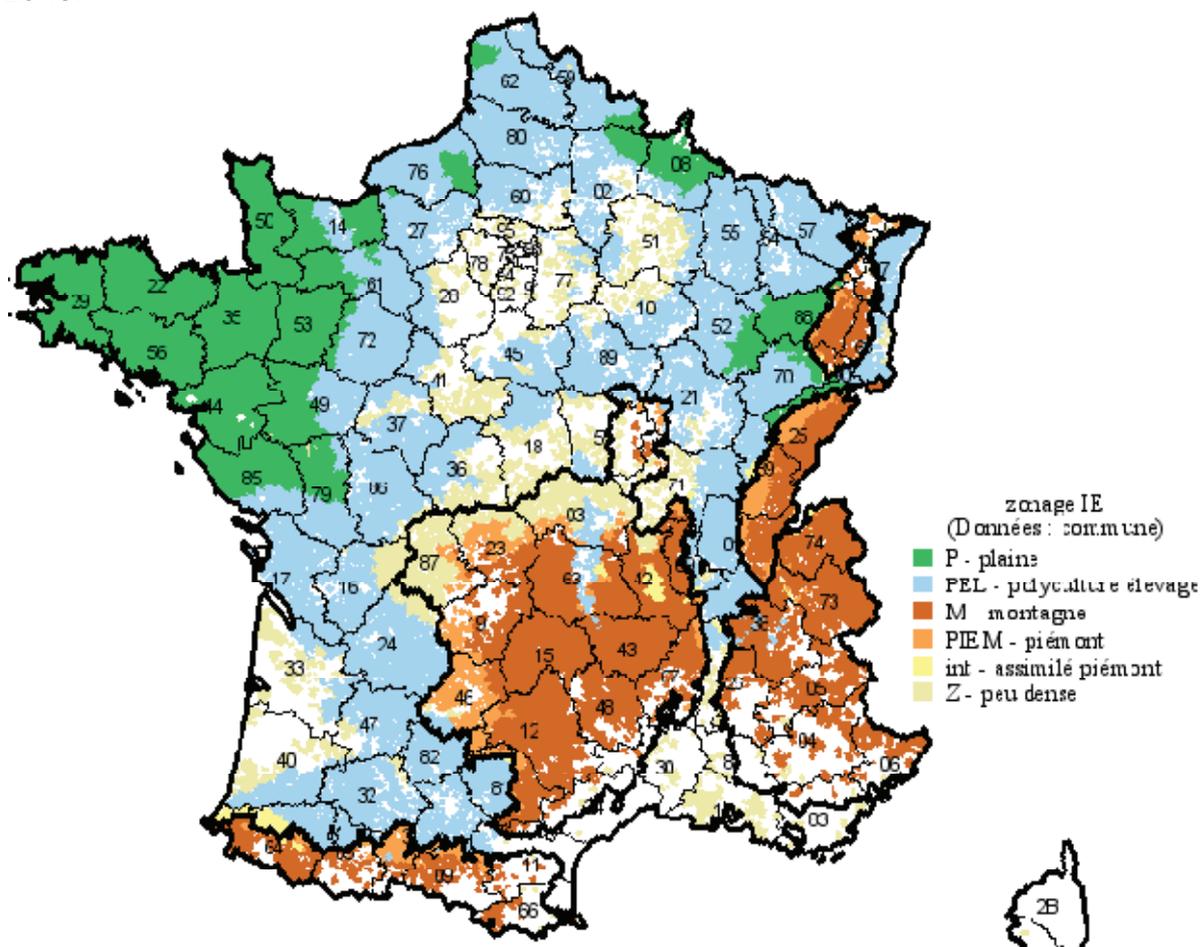


Schéma 9 : les trois France laitières. Source : FranceAgriMer 2006.

Les zones de plaine sont caractérisées par un fort potentiel laitier c'est à dire ayant une forte densité d'exploitations laitières et de production. Dans cette zone, il apparaît une autre typologie composée des sous-zones herbagères et des sous-zones mixtes avec herbe-maïs. Le nombre d'exploitations laitières dans ces petites

régions agricoles est un des indicateurs laitiers qui caractérise les zones laitières des plaines et de polyculture-élevage. Quand le nombre se situe entre 1 500 et 3 000 exploitations, on se trouve au cœur des zones spécialisées. Quand le nombre se situe entre 1 500 et 300 c'est une zone herbagère. Les zones de polyculture-élevage sont des zones où l'élevage laitier est en compétition avec les grandes cultures. P. Brunet (1955) souligne que «La Normandie est partagée entre des systèmes agraires variés : openfield de la plaine de Caen et du Koumois; bocage du Cotentin, du Bessin, du Bocage normand et du Pays d'Auge ; puzzle du Pays de Caux qui associe les mesures encloses et les champs découverts» (Brunet P., [1955], p.115). La Basse Normandie est une région d'imbrication de ces systèmes. La dynamique laitière de la Haute Normandie est donc caractérisée depuis le XIX^{ème} aussi par une hétérogénéité de systèmes agraires. «Plusieurs processus sont à l'œuvre à l'échelle de cette région et contribuent à modifier profondément l'équilibre spatial et paysager des milieux agricoles. Dans les années 1970, trois types de systèmes agraires dominant, à savoir : le système herbager (pays d'Ouche, Lieuvin et pays de Bray), le système de grande culture (Vexin, plaine de Saint-André et plateau du Neubourg) et le système mixte (pays de Caux)». Aujourd'hui la typologie réalisée par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) en termes de projet INOSYS montre 8 systèmes d'exploitations laitières qui caractérisent la diversité de la production laitière (cf. Tableau 16).

Tableau 16 : systèmes d'exploitations laitières de Normandie.

Territoires	14	27	50	61	76	Ndie	HN	BN
Elevages laitiers	1698	560	4148	1937	1807	10252	2438	7808
Elevages laitiers spécialisés	259	37	705	164	71	1236	108	1128
Elevages laitiers avec grandes cultures	248	313	124	293	743	1721	1056	665
Elevages lait avec grandes cult. et jeunes bovins	32	36	34	110	148	360	184	176
Elevages laitiers avec atelier viande	769	174	1980	781	669	4373	843	3530
Elev. lait avec atelier viande dont jeunes bovins	199	20	749	289	119	1376	139	1237
Elevages laitiers avec atelier granivore	72	19	319	105	57	572	76	496
Elevages laitiers avec atelier veaux de boucherie	13	0	73	12	6	104	6	98
Elevages laitiers divers	119	20	164	195	20	510	32	478

Source : Chambre Départementale d'Agriculture de Normandie (2011).

Dans ces systèmes d'exploitations laitières, les logiques d'organisation des parcelles des exploitations relève d'un schéma concentrique. A ce propos, Marie M., Delahaye D., (2009) démontrent que «Le modèle général d'organisation des systèmes laitiers apparaît comme fortement polarisé par le siège d'exploitation où se trouvent les bâtiments et la salle de traite. L'espace d'exploitation est en effet organisé de manière concentrique autour du siège. Les parcelles très proches du siège d'exploitation sont prioritairement consacrées au pâturage des vaches laitières. Les parcelles un peu plus éloignées, sont plutôt utilisées pour la constitution de stocks fourragers (prairies de fauche, maïs fourrage). Un peu plus loin encore les

parcelles sont davantage destinées à la pâture du cheptel laitier non productif (génisses laitières, vaches tarées) ou du cheptel non laitier (vaches allaitantes, bœufs), et les parcelles les plus éloignées sont souvent consacrées aux cultures céréalières» (Marie M., Bensaïde A., Delahaye D., [2009], p.8).

La Normandie évoque la tradition laitière, des fromages et une activité économique rentable autour du lait. Elle composée de 2 régions contrastées par les performances de la production et de la transformation laitières (La Basse-Normandie et la Haute Normandie) est un territoire agricole et des industries agro-alimentaires (IAA). Le secteur laitier est ancien et constitue un patrimoine productif. Favorisée par son climat et son terroir, la Normandie possède des sous-territoires particulièrement propices à l'élevage laitier. En 2011, le classement en nombre de têtes de vaches laitières par rapport à la France entière met la Manche en 1^{er} position, l'Orne en 8^e place, le Calvados en 9^e place, la Seine Maritime en 11^e place et l'Eure en 36^e place. Ces positionnements qualifient la Normandie de terre laitière. La Basse-Normandie produit 76% du lait de Normandie tandis que la Haute-Normandie n'assure que 24%. La Manche produit 40%, L'Orne et le Calvados 18% chacun. La Seine Maritime produit 18% tandis que l'Eure produit 6%. La Manche et l'Ouest des départements de l'Orne, du Calvados, de l'Eure et de la Seine Maritime et Pays de Bray représentent les terroirs de localisation de la spécialisation, de la concentration, des grandes et petites exploitations (Cf. Schéma 10).

Schéma 10: Nombre d'exploitations-Donnée cumulée et localisation.

Nombre d'exploitations - Donnée cumulée - Localisation

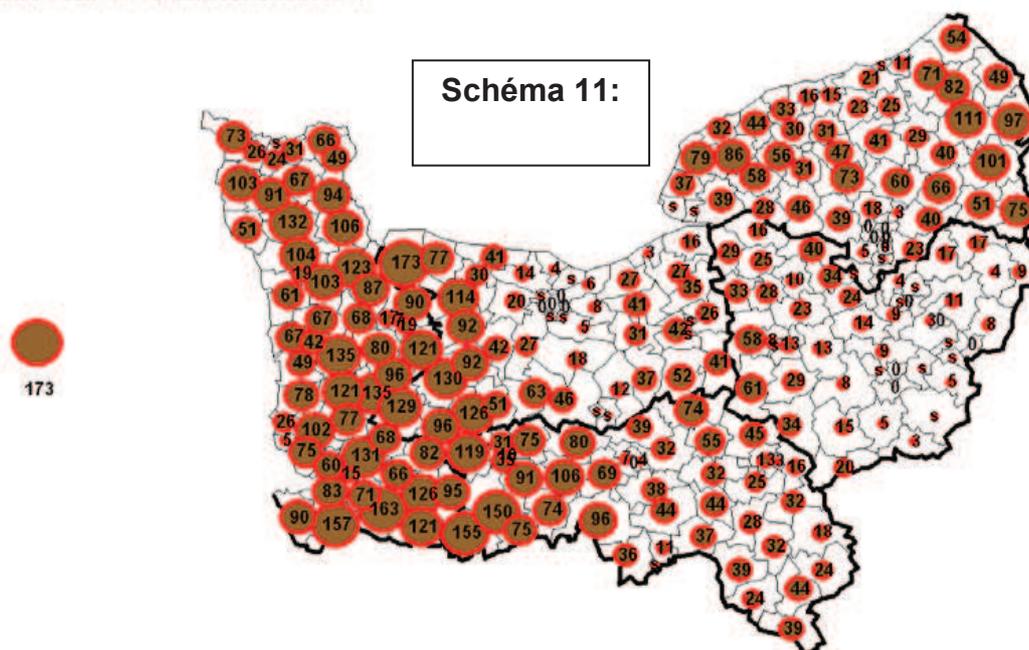
Source : DRAAF, RA 2010, calculs CRAN



Parmi les 21 718 entreprises agricoles que compte la Normandie (hors micro-exploitations), le système lait+élevage représente 20%, le système lait+culture 8%, le système lait+élevage jeune Bovin 6%, le système lait spécialisé 6%. Au total le lait représente 40% des activités agricoles. Cet indicateur d'activité permet de conclure que la Normandie est une zone de spécialisation laitière (cf. Schéma 11).

Vaches laitières - Nombre d'exploitations concernées - hors micro-expl.

Source : DRAAF, RA 2010, calculs CRAN



En termes de vaches laitières, le système lait+élevage représente 37%, le système lait+culture 18%, le système lait+élevage jeune Bovin 15%, le système lait spécialisé 10%, le système Lait + granivores 5% et le lait, divers 5%. On compte en moyenne 69,5 vaches laitières dans le système lait+culture +jeune bovin, 64,4% dans le système élevage+jeune bovin, 62,6 vaches laitières dans le système lait+granivores, 62,1 dans le système lait+culture, 58,4 vaches laitières dans le système lait+divers, 50,1 vaches laitières dans le système lait + élevage et 49,1 vaches dans le système lait spécialisé. La production du lait brute augmente régulièrement tous les ans, quelque soit la race de vache en Normandie. Le niveau de production par la vache contrôlée de race Prim'Holstein, est de 8 536 kg sur 345 jours de lactation tandis que celle de la race normande est de 5 804 kg sur 307 jours de Lactation.

Tableau 17: Taux Butyreux.

Evolution du Taux Butyreux.

	1980	1990	2000	2005	2006
Normande	42,0	41,6	42,8	42,1	42,2
Prim'Holstein	39,7	39,0	39,8	38,6	38,8

Source : Chambre d'Agriculture Départementale de Normandie (2010).

Tableau 18: Taux Protéique.

Evolution du Taux Protéique.

	1980	1990	2000	2005	2006
Normande	33,5	33,6	34,1	34,4	33,3
Prim'Holstein	31,4	31,3	31,8	32,0	31,8

Source : Chambre d'Agriculture Départementale de Normandie (2010).

Entre 1980 et 2006 dans les tableaux 17 et 18, on observe une augmentation du TB et une diminution du TP. Les formes d'utilisation de ce patrimoine productif sont très spécifiques. Elles démarrent par des nuances de développement de l'élevage laitier. A ce propos, J. Boichard (1972) souligne qu'il «*s'est produit récemment dans cette activité pas mal de changements profonds. Les animaux choisis, les plantes cultivées pour assurer leur nourriture, les méthodes de travail adoptées pour les exploiter, sont parfois très différentes de ce qu'ils étaient, il y a vingt ans à peine. Mais ces mutations dans les systèmes d'élevage et de culture interviennent moins au niveau de la région agricole qu'à l'échelon des exploitations. Ce sont les structures et leur évolution qui pèsent le plus lourdement sur les innovations et qui conditionnent au premier chef les recherches d'orientations nouvelles*» (Boichard J., [1972] p. 105).

5.2.4 Les atouts et les conflits de la filière.

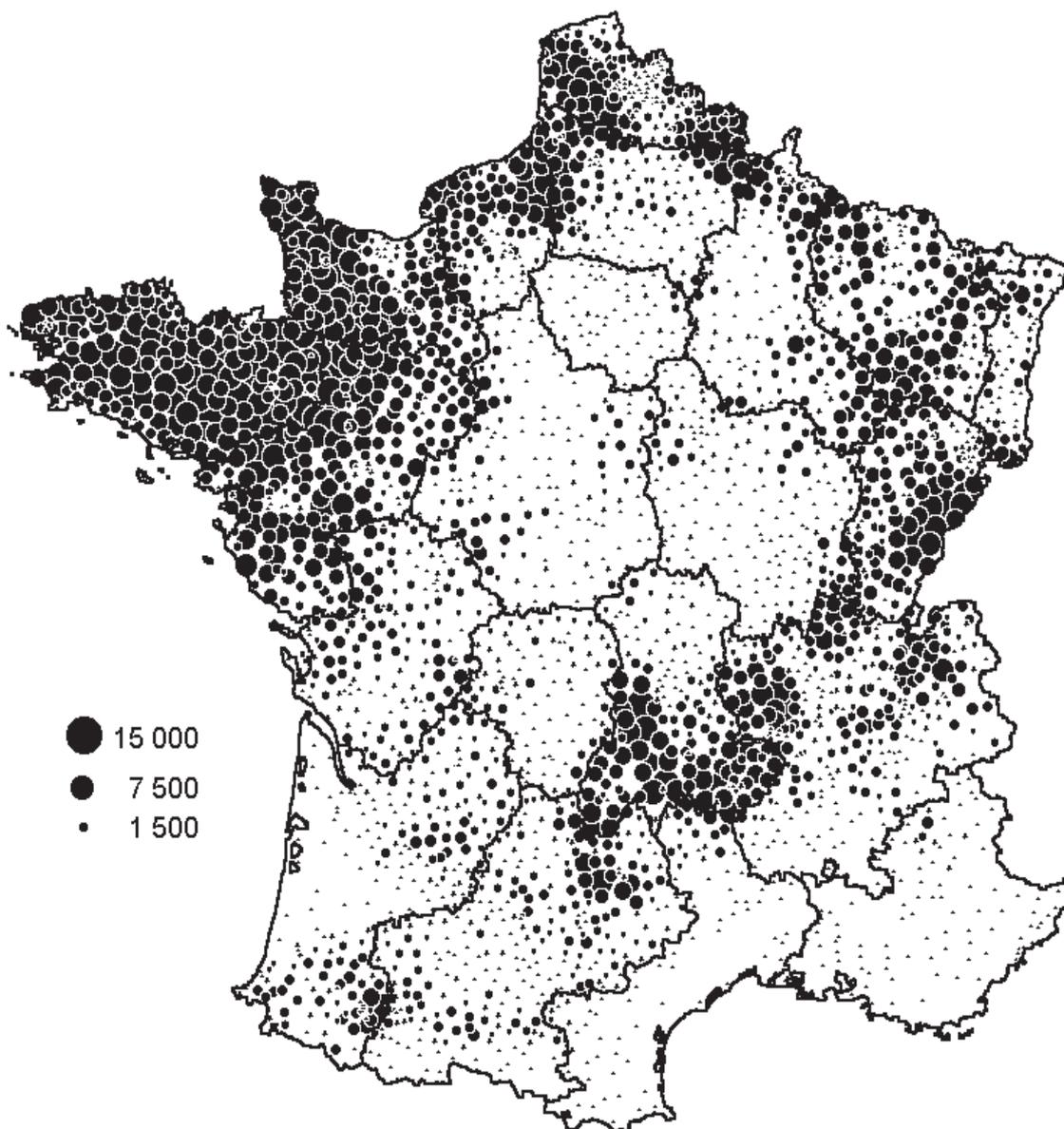
La constitution d'un patrimoine laitier se crée autour de la politique agricole laitière des quotas. Ce patrimoine mérite d'être protégé par des actions communes. Entre 1984 et 1997, le prix du lait résultait d'un compromis politico-économique entre les producteurs et les transformateurs laitiers. Il est à l'origine de plusieurs conflits. Ce prix exprime davantage un rapport de force que le prix d'équilibre concurrentiel à la Marshall. Cette coordination par le rapport de force a fonctionné jusqu'au début 1990. Puis les producteurs souhaitent l'augmenter et les transformateurs veulent le diminuer. Ce conflit reste permanent entre 1996 et 1997. La question de la bonne gestion du prix du lait s'impose par la négociation interprofessionnelle à l'échelon national et régional des prix de base du lait en 1997 car il n'existait aucun type de réglementation en matière du prix du lait. La loi Godefroy (1969) était la base. Le décret n°97-1319 propose que le lait doive être payé aux producteurs en fonction de sa composition, de sa qualité hygiénique et sanitaire. En Normandie un accord est conclu respectivement en Haute et Basse Normandie entre les producteurs du lait, les groupements des coopératives et des industries de transformation du lait dans le cadre de l'organisation professionnelle pour établir des grilles de classement des laits livrés en fonction des critères de composition, de la qualité hygiénique. Les CRIEL ont la charge d'animer les négociations de fixation des prix. Grâce à cette trajectoire d'ajustement de prix producteurs et de prix produits, le développement des prix lait est positif. Le prix du lait reflète les variations des marchés industriels. En 2003 les industriels dénoncent l'accord. Un nouvel accord est conclu en 2004 avec la prise en compte des cours des produits industrielles et des produits de grande consommation. En 2011 l'accord est supprimé.

L'industrie laitière normande reste une activité économique majeure. Avec l'accord «*Paquet Lait*» en 2011 où il s'agit de développer une dynamique propre de concertation sans quotas laitiers dans le cadre des bassins laitiers, de nouvelles questions d'adaptation des acteurs se posent. S'arrêter au constat de la mise en place du bassin laitier normand ne permet pas de prendre la pleine mesure de la formation de la valeur économique. Les acteurs du secteur laitier normands sont à la pointe d'une technique pour améliorer une industrie laitière qualifiée d'industrie de fluide dont la forme est particulière en Normandie. La forme particulière de la technologie et les actions des acteurs de la filière et du territoire normand ont fait émerger plusieurs types de fabrication des produits laitiers et par voie de conséquence des modes variés d'industrialisation du secteur laitier en fonction de la structure des exploitations, des produits laitiers et de la production du lait. On trouve dans ce territoire divers acteurs producteurs uniquement du lait, collecteurs, transformateurs, producteurs-collecteurs, producteurs-collecteurs-transformateurs, producteurs-transformateurs, transformateurs de produits intermédiaires, transformateurs de premier degré, transformateurs de second degré. Ce développement industriel de la filière nécessite un fort investissement humain et de capital pour contenir les étapes de fabrication. On constate que le centre de ce développement s'articule autour des relations des acteurs de la filière laitière de manière très différente dans chaque bassin de production des quatre fromages phares de la Haute et de la Basse Normandie. Les phases de fabrication posent le problème de qualité du lait et des produits laitiers, ainsi que la tension entre la qualité industrielle et l'identité des produits. La technologie est une contrainte de la production et les actions communes des acteurs de la filière en sont d'autres contraintes de la production.

D'ailleurs dans la filière laitière en Normandie, deux mondes de la transformation du lait coexistent : le monde industriel et fermier. L'histoire des techniques dans la production du Camembert, du Livarot, du Pont l'Évêque, du Neufchâtel, ne permet pas d'entrevoir des mécanismes de rapprochement de ces deux mondes. L'histoire des produits vient percuter l'histoire des technologies. L'identité des produits pose de nouveaux problèmes aux industriels. C'est le rapport coopératif ou le rapport de tensions entre producteurs, coopératives, transformateurs et politique agricole commune que peuvent se comprendre la création de la valeur économique.

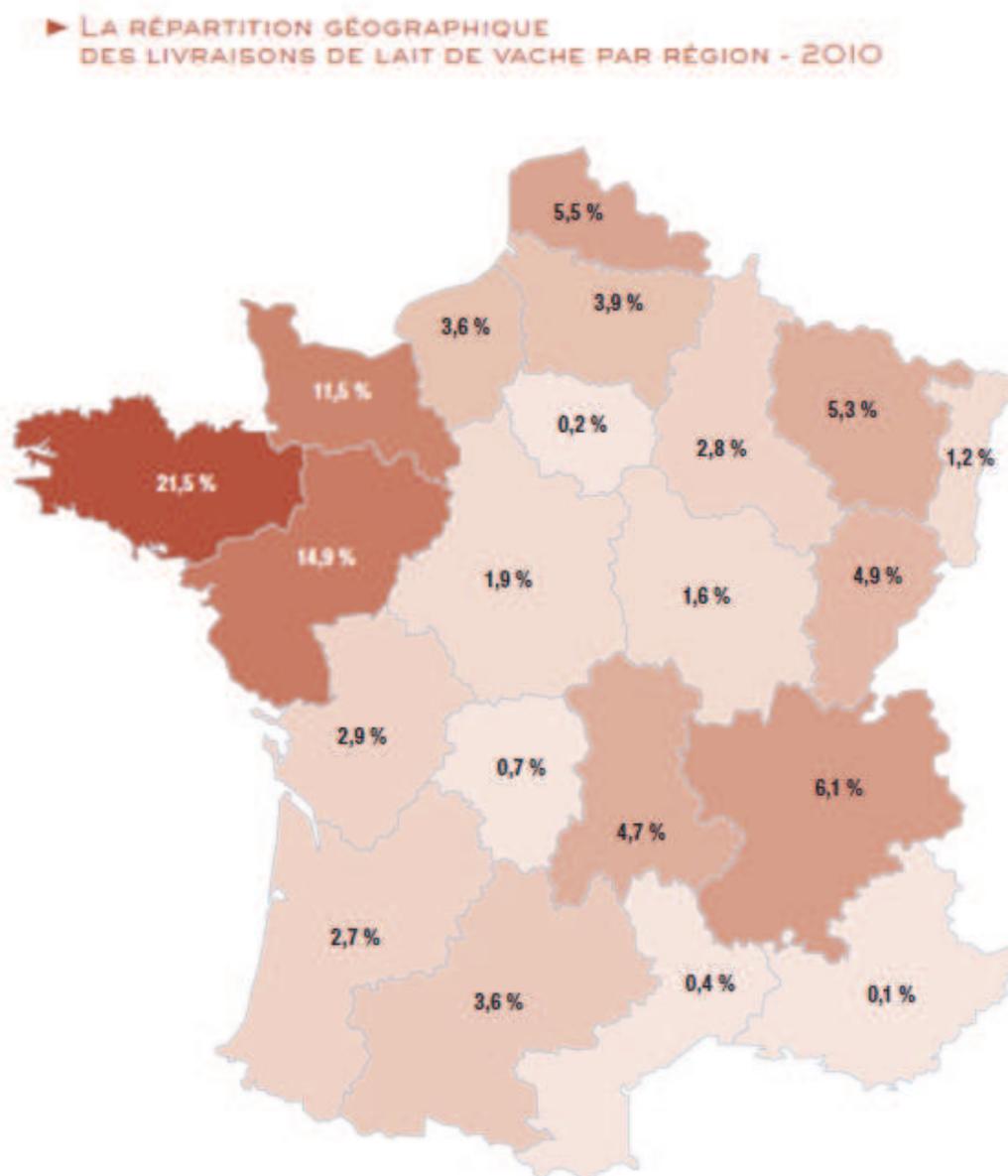
La Haute et la Basse Normandie, deux régions administrativement différentes, s'illustrent par une forte prégnance de l'économie laitière. Au niveau agronomique, les fermes ou les exploitations laitières nécessitent des surfaces moins importantes avec les quotas laitiers. On peut facilement, dans cette Normandie agronomique, associer aux ateliers laitiers des ateliers vaches allaitantes, on peut se spécialiser ou non. Le bassin laitier normand possède des facteurs climatiques favorables à la production du lait (cf. Les schémas 12 et 13 de répartition de l'effectif des vaches laitières et des livraisons de lait).

Schéma 12 : Carte de répartition de l'effectif des vaches laitières.



Source : FranceAgriMer, 2010.

Schéma 13 : Carte de la répartition géographique des livraisons de lait de vaches par région -2010.



Source : FranceAgriMer, 2010.

La Basse Normandie est une région laitière plus dense et plus que la Haute Normandie. Les deux cartes ci-dessus citées montrent cette disparité de production et de livraison laitière. Ces deux régions sont composées chacune de 12 pays spécifiquement agronomique. Le pays d'Auge est un exemple de ces pays. C'est le cœur de la production fromagère en Basse Normandie et le pays de Bray est le cœur de la production du Neufchâtel.

La Haute et la Basse Normandie sont très organisées dans la production laitière et des fromages dont le Camembert a acquis une notoriété mondiale et est un patrimoine national. Les industriels laitiers présents aujourd'hui sont d'anciens industriels et les premières coopératives ont été l'œuvre des grands propriétaires ou des républicains exerçant une gouvernance paternelle dans l'entreprise. Ces industriels ont influencé la trajectoire du bassin laitier. Les autres producteurs ne sont

pas intégrés dans cette gouvernance au départ. C'est après 1945 que les producteurs deviennent adhérents des coopératives. A partir de 1960 la PAC accélère l'intensification de la production. Dans le même temps se développe la culture de concertations interprofessionnelles, nées dans le Calvados, puis répandues en Haute et Basse Normandie.

La filière lait normand est construite autour du lait de vache avec une principale technologie de transformation de fromages pâtes molles. Ces mouvements constituent la genèse des mécanismes de coopérations entre les acteurs de la filière. Ces mécanismes de coopération et de conflits (grèves de livraisons, le partage des produits laitiers des GMS aux clients) semblent être les clés de lecture de la formation de la valeur économique. A cet égard, pour comprendre la formation de la valeur, il est opportun de placer un paragraphe sur les mécanismes de coopération et de conflits du transfert de la valeur économique entre acteurs afin de valider notre modèle de «triangle de la valeur économique». Nous le discutons à travers nos entretiens, les rencontres, les interactions, les codes de conduites, la négociation des résolutions des conflits entre les acteurs de la filière laitière normande. Plusieurs producteurs défendent la restauration des anciens modes de gestion de l'organisation des relations entre l'industrie, le commerce et la production laitiers. Ils préfèrent une organisation en mode filière courte et en mode filière longue¹²⁴.

Puis d'autres acteurs nous expliquent qu'il existe des dispositifs collectifs à saisir dans le contrôle et les mécanismes de contrôle des groupes laitiers. Les alliances et le contrôle social permettront de faire une analyse de la gouvernance contractuelle et de la gouvernance relationnelle entre les acteurs de la filière laitière normande. Enfin, certains supposent que la maîtrise des normes qualitatives et des technologies d'élevage les placent dans la bonne perspective de la fin des quotas en 2015 en Normandie sous l'angle de l'adaptation du producteur normand¹²⁵.

¹²⁴ La comparaison filière courte, filière longue révèle des différences notables pour profiter de la valeur créée : en effet la filière courte centre sa communication au près du consommateur autour de sa proximité avec le producteur (terroir, savoir-faire, tradition). Les relations entre le producteur et l'industrie ne sont pas uniques. Les rôles vont jusqu'à un partenariat. L'AOC constitue en cela l'outil approprié. A contrario, Danone, joue sur la valorisation du produit lui-même : la nouveauté, les aspects santé, bienfait. Pour cela, Danone se sert de son savoir-faire en termes d'innovations et de technologies? Doit par ailleurs, montrer aux consommateurs le sens de ses innovations pour convaincre ceux-ci du bienfait de ses produits. «D'autre part, au sein d'une filière courte, les producteurs et les transformateurs ont intérêt à s'entendre de manière à valoriser au mieux leur produits» affirme monsieur Dangeant (Fermier normand) lors d'un entretien. De plus cette relation permet aux producteurs de bénéficier d'un prix du lait relativement fixe et élevé. Dans la filière longue, chaque acteur défend son propre intérêt : Danone essaie de collecter au prix le plus bas, et les producteurs se défendent contre une baisse excessive des prix. La filière Camembert joue sur une image figée autour de la tradition tandis que Danone joue la carte d'une dynamique innovante.

¹²⁵ La valeur finale par rapport à l'économie contractuelle encadrée de la Politique Agricole Commune et par rapport au comportement des centrales d'achat caractérisé par ce que les acteurs ont coutume d'appeler «s'insérer dans une économie pour faire de la marge » entre le producteur et le transformateur de lait au sein du complexe agroalimentaire laitière en Normandie. Nous nous interrogeons sur les pourquoi que le produit laitier vaut telle valeur économique et le lait tel autre valeur économique selon les industriels laitiers et les bassins de production. Les questions qui nous guident sont les suivantes : Pourquoi un désaccord entre les producteurs et transformateur non sur le transfert des produits mais sur le transfert de la valeur économique ? Comment se détermine le niveau de la valeur économique des produits laitiers et du lait entre le producteur et le transformateur ? La réponse à ces questions porte en elle une importance capitale du point de vue du partage de la valeur économique. Nous comprendrons mieux que les modalités de la formation de la valeur ne sont pas innocentes du partage de la valeur. En effet, plusieurs acteurs attribuent une place symétrique à la formation et au partage de la valeur. Dans un entretien accordé par la FNSEA sur la composition de la valeur économique, «Le partage de valeur est connu sous une multiplicité d'actions. Il va de la contractualisation, aux conventions de qualité, aux services, et aux pratiques normatives» argumente Lemetayer, Président de la fédération nationale des producteurs laitiers (FNPL). Ces éléments de discours témoignent en ce sens que le partage des valeurs économiques développées par les industriels est assis sur les efforts réalisés par la production agricole à travers le cahier de charges techniques. La fabrication des produits laitiers se confond avec l'idée que les producteurs tirent à la fois des avantages à vendre leur lait aux industries que de les transformer par eux-mêmes en substituant la concurrence verticale par une concurrence horizontale. Même si cet argument est cohérent la valeur économique est liée aux besoins des acteurs, mais aussi à l'interaction directe entre les fournisseurs du lait (producteurs) et les clients (industries), voire au caractère périssable du lait donc des règles fixées par la nature du lait. Ces éléments argumentaires

5.2.4.1 Coopération et Conflits de l'organisation industrielle

La population des producteurs ne cesse de diminuer et la restructuration des exploitations laitières est continue. La Basse et Haute Normandie est caractérisée par 12710 exploitations laitières qui représentent plus d'une exploitation sur trois en agriculture en 2010 selon la dernière Enquête Structure du Ministère de l'agriculture (cf. Schéma 14).

► LA RÉPARTITION DES PRODUCTEURS DE LAIT DE VACHE PAR RÉGION - 2010

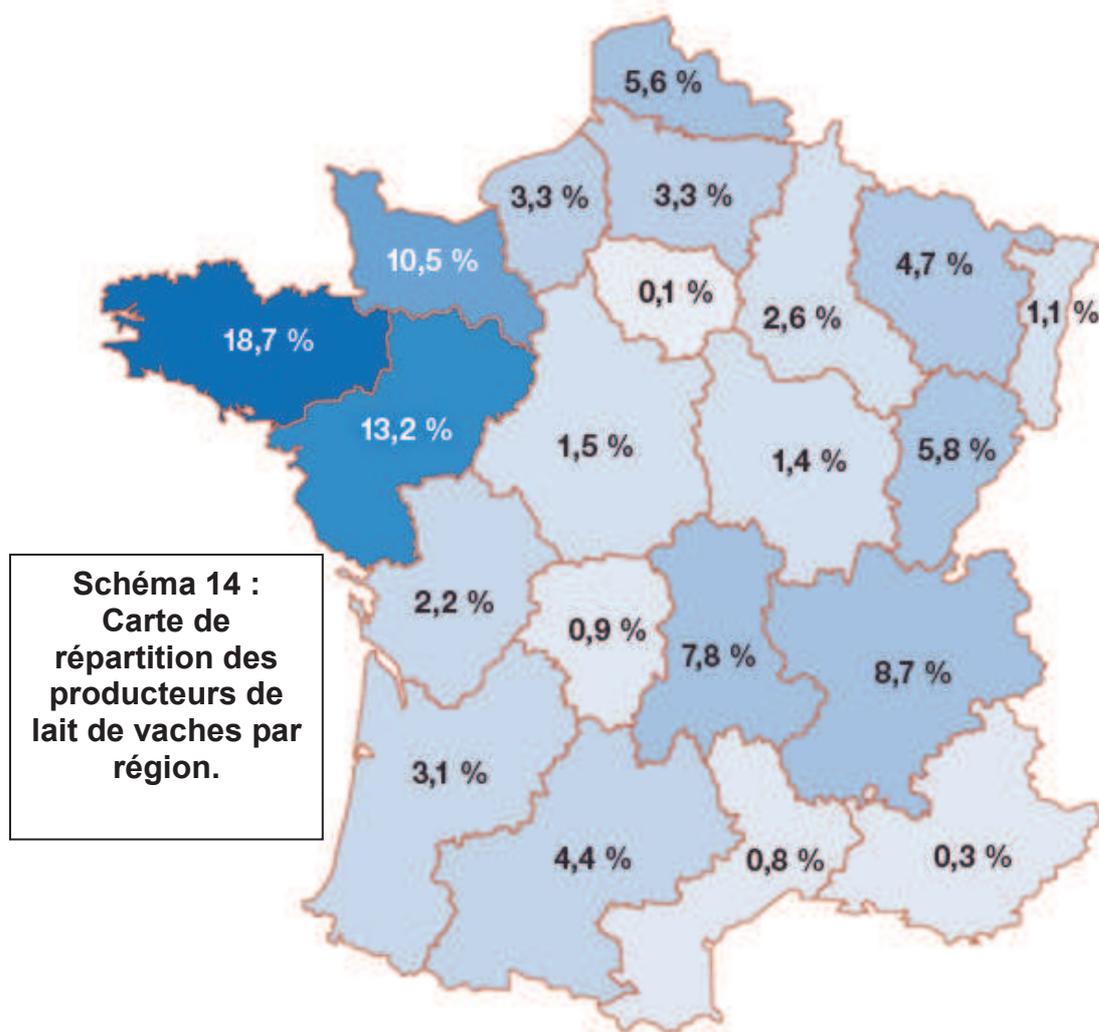


Schéma 14 :
Carte de répartition des producteurs de lait de vaches par région.

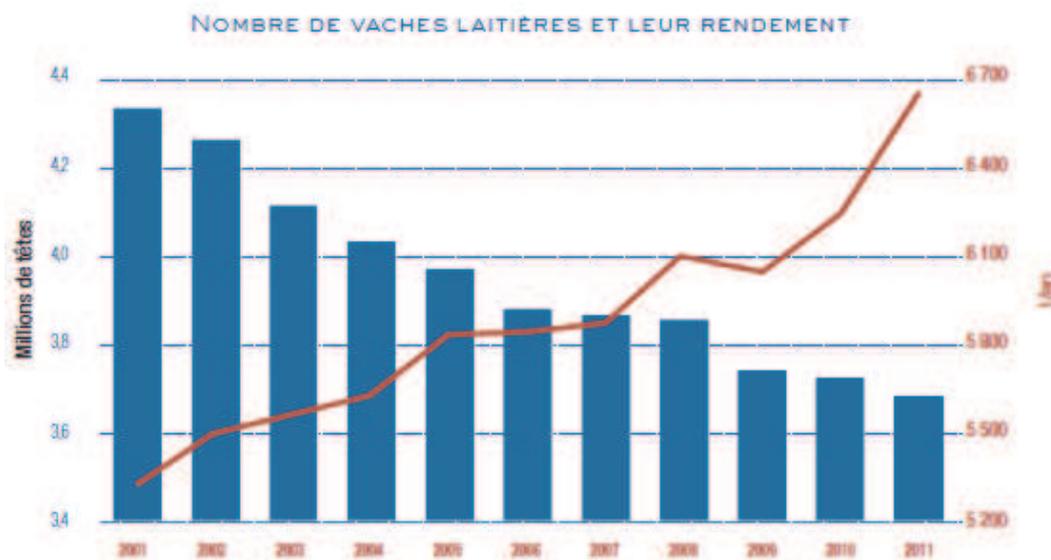
Source : FranceAgriMer 2010.

suscitent des questions sur le partage des prix, des coûts et des contraintes relatives à la production du lait et à la production industrielle des produits laitiers surtout entre producteurs et transformateurs.

La Basse Normandie est la troisième région française en nombre de producteurs laitiers et une faible représentativité en Haute Normandie. Ces producteurs sont structurés autour des produits par des associations. On peut citer la structuration des producteurs de lait dans les associations AOC et ce mouvement a permis d'inventer de grille spécifique de paiement du lait (cf. 6 centimes/l, 4 centimes/l de prime annuelle, 2 centimes prime pour le contrat «Normandisation») en plus du grille issue des recommandations du CNIEL et du CRIEL. A travers des manifestations importantes et des prises de paroles pendant les crises de lait, les producteurs en Normandie ont réussi à obliger les transformateurs à avoir aussi un regard bienveillant sur les prix fixés dans les rencontres interprofessionnelles. Cette lutte a propulsé, comme dans le reste de la France, une expansion de certaines coopératives à l'acte de transformation. Parmi ces exploitations certains ont des orientations professionnelles à dominante FNSEA-CNJA, d'autres sont proches de la Confédération paysanne ou de la Coordination rurale mais deviennent aussi adhérents de la coopérative laitière. C'est dans ces trois régimes de syndicats que se jouent la coopération ou les conflits des relations producteurs/transformatrice privés/coopératives.

Les évolutions professionnelles dans les régimes des syndicats traduisent des évolutions économiques et sociales différentes selon leur bassin de production. Au début, les producteurs se battaient contre les pouvoirs publics puis en 1960 c'est contre les règles de marché. Ces combats syndicaux obligent les producteurs à se mettre face à face des transformateurs. Puis, dans l'interprofession, les producteurs et les transformateurs se mettent ensemble pour défendre la gestion professionnelle de la filière laitière vis-à-vis de l'administration à travers sa politique agricole commune. Il est apparu plusieurs conflits entre les producteurs et les transformateurs au rythme des réformes de la PAC depuis 2003 jusqu'à nos jours. Dans le contexte actuel de suppression des quotas laitiers en 2015, l'ensemble des organisations professionnelles agricoles s'interrogent sur le devenir de la production laitière. La possibilité pour les producteurs de s'adapter à un environnement socio-économique en pleine mutation recouvre un enjeu particulièrement important en Basse et Haute Normandie. Les principales raisons sont : - le maintien des territoires de production dans leur dimension économique, sociale et paysagère sont des évolutions qui dépendent de la capacité d'adaptation de ces acteurs de la filière lait. Ces évolutions apparaissent dans les revendications des exploitations laitières normandes lors des dernières crises des prix du lait. Depuis 2005, les organisations professionnelles (Chambres d'Agricultures, les Centre d'économies Rurales, les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt, les Agences Départementales pour l'Aménagement des structures d'Exploitations Agricoles, les coopératives départementales d'élevages et d'insémination artificielle), les laiteries et les transformateurs, et les syndicats agricoles, les élus se consultent sur les orientations en production laitière (cf. graphique 3).

Graphique 2 : Nombre de vaches laitières et leur rendement.



Source : FranceAgriMer, 2010.

Le schéma ci-dessus montre une forte croissance du rendement, une forte diminution du nombre des vaches en France. Cette tendance est la même en Basse et Haute Normandie. Depuis 2008 le prix du lait est en baisse. Cette réalité est perceptible aussi en Normandie. Bien tous les acteurs veulent être complémentaires en développant chacun son organisation, ils précisent à travers leur structure que le progrès passe par une dynamique, une forte relation de partenariat et un langage commun. En plus dans ces deux régions 60% des exploitations agricoles concentrent aujourd'hui 99% de l'effectif régional laitier. La Basse Normandie concentre les 2/3 des 583 000 vaches laitières qui représentent 16% du troupeau laitier français. Le lait rapporte 1,2 milliard d'euros de Chiffres d'Affaires à la Normandie et représente 33% du produit agricole régional en 2010. La Manche, le Calvados, l'Orne et la Seine Maritime sont les principaux bassins de production. Ils représentent respectivement le premier, le 8^{ème}, le 9^{ème} et le 10^{ème} bassin de production laitière française. Le troupeau est composé des vaches Holstein et vaches normandes. Presque 66% des exploitations livrant le lait à l'industrie sont spécialisés. Dans la Manche, en Basse Normandie, les spécialisées livreurs sont 77% de l'effectif départemental. Ceci montre que le bassin est fortement spécialisé. Entre 1984 et 2009, 10940 exploitations livrent du lait à l'industrie dont 76% en Basse Normandie. Aujourd'hui la livraison est en moyenne de 300 000 litres par exploitation (en 1992 la référence moyenne était de 130 000l). Ce niveau est le résultat d'une longue restructuration de la production depuis 1860. La région a vu son cheptel (-470 000 têtes entre 1984 et 2010), ses exploitations (-12 940 exploitations entre 1992 et 2007), ses points de collecte diminué de 36500 entre 1984 et 2010. Cependant la livraison est dense. De plus la Basse Normandie collecte le lait au-delà de sa frontière administrative tandis que c'est le contraire en Haute Normandie. Le patrimoine laitier de la Normandie se compose de 6 AOC/AOP qui viennent s'associer aux troupeaux des vaches laitières et aux pâturages pour décliner l'aménagement du territoire. La plupart de ces produits sont portés par le Label fabriqué en Normandie et les appuis techniques des transformateurs aux producteurs du lait.

Le développement des forces de production des transformateurs dépend du développement des forces de production des producteurs du lait, notamment pour améliorer la qualité du lait livré. Ce double développement s'inscrit dans toutes les modes d'organisation de transformation des produits laitiers en Basse et Haute Normandie. Les représentations des principaux modes d'organisations autour des produits AOC/AOP sont la norme des expériences vécues. Elles sont variées et dépendent fortement des contextes socio-économiques de chaque micro bassin de production et de transformation de ces produits. Ces organisations visent à vendre ce que l'on a produit, le Camembert de Normandie, le Livarot, le Neufchâtel, le Beurre et la crème d'Isigny. C'est une démarche construite sur l'offre. Les offres de produits sont mises en œuvre par quatre types de transformateurs :

- Les transformateurs de dimensions nationale ou internationale; entre autre Lactalis, Bongrain, Danone et Sodiaal.
- Des entreprises de dimension régionale. Il s'agit de la Coopérative laitière d'Isigny, les Maîtres laitiers du Cotentin, et Fléchards.
- Les entreprises spécialisées régionales telles Graindorges, Reaux sur les produits AOC.
- Les groupements des producteurs ou coopératives de collecte.

De manière générale la performance de transformation a fait de la Normandie la seconde région de France en production de yaourts, la première en crème et en fromage frais. La performance par produit est teintée des démarches et de traits de conservatisme, de notabilité et d'individualisme dans le Pays d'Auge et d'individualisme fermier dans le Pays de Bray. Ces exploitations de lait et transformateurs laitiers ont des préoccupations stratégiques divergentes qui prennent leurs sources dans les cœurs des bassins de production. Ils utilisent des ressources spécifiques normandes pour se développer. Ils se sont installés sur des logiques différentes de valorisation ; En Haute et Basse Normandie, 9 acteurs principaux et 49 autres acteurs transforment le lait avec des grandes laiteries (cf. Schéma 15). Les anciens industriels conservent dans leurs portefeuilles d'usines la fabrication fermière avec la fabrication industrielle. Lactalis contrôle les marques Lepetit et Lanquetot en AOC Camembert de Normandie. Graindorge, Gillot et les Coopératives d'Isigny sont trois autres logiques industrielles de la filière AOC Camembert de Normandie. Les transformateurs mettent en place des conseillers, des agents-relation-culture dans des services techniques pour les exploitations. Ils font reposer les coûts techniques à la charge de l'exploitation. Leurs interventions ont accentué la disparité entre les producteurs. Les collecteurs négocient régulièrement des contrats de vente du lait avec des transformateurs. Ce sont souvent des coopératives.

Schéma 15 : Les établissements de transformation laitière en Normandie.



Les transformateurs sont très actifs dans le temps et considèrent que ces deux régions ont des atouts. C'est eux qui ont repoussé et conservé la production fermière individuelle du Camembert, du Livarot et du Pont l'Évêque. Ils ont développé une industrialisation précoce dans la filière produit Camembert. En 1968, ces industriels remettent en place un label «Véritable Camembert de Normandie». Puis ils initient la mise en place de l'AOC Camembert de Normandie obtenue en 1983. Ils ont robotisé le moulage ou utilisent le lait pasteurisé pour produire du Camembert. Au terme de ces développements la filière Camembert se compose de trois segments : Camembert fabriqué en Normandie, Camembert de Normandie et Camembert.

Le bon fonctionnement des segments de produits laitiers est caractérisé par l'opération de standardisation du lait. Ce sont les usines qui réalisent la décomposition du lait en lait écrémé et en crème filière pour rendre homogène le lait hétérogène collecté. Cette opération est la même dans toutes les usines premières transformation. C'est à partir de ce premier traitement que chaque usine transforme le lait en produits laitiers. Selon les couples matières grasses/matières protéiques, le couple poudre-beurre, la technologie permet d'aboutir à différents produits. Ce sont les traitements en continu qui change les cadences adoptées par chaque usine.

L'organisation de la fabrication et de l'échange des produits laitiers des transformateurs sont identiques et illustre l'organisation de cette filière. Par cette organisation Danone, Sodiaal, les Maîtres laitiers du Contentin deviennent des acteurs clés des produits frais. Lactalis, Bongrain, l'ULN sont les acteurs clés de la fabrication des camemberts. Les segments fabrication des produits laitiers semblent

être des épreuves qui ont permis les industries à construire leur territoire et à exploiter le gisement de lait. Les industriels après des batailles par technologies construisent des entrées verticales dans chaque segment produit en sélectionnant, dans les tissus industriels, la spécialisation comme vecteur principal d'approvisionnement en lait. A ce regard il renforce le lien territoire dans leur stratégie de développement. La montée en puissance de l'industrie a changé le statut du producteur du lait. D'abord les industriels mettent en évidence dans la filière produit les préoccupations du producteur de base en termes de régularité du lait, du revenu et des coûts. Ils inscrivent à la fois les souhaits des consommateurs, des organisations qui les représentent, les liens de confiance, social, les apprentissages, les règles et les espaces de savoir-faire et de pratiques qu'il faut co-construire pour mieux et bien produire la valeur finale. Ce sont les industriels qui structurent les producteurs de lait en associations AOC. Depuis cette immersion, les producteurs normands sont devenus les garants de la qualité et acteurs de la filière produit. Ils s'approprient les produits laitiers et les entreprises. Ils proposent plusieurs solutions aux transformateurs. Quelque fois, ces solutions deviennent des sources de désaccords.

Les produits laitiers élaborés en Normandie deviennent des produits à haute valeur, la production laitière devient un avantage territorial concurrentiel pour les industriels présents en Basse et Haute Normandie car le lait coproduit présente peu ou pas de problème de qualité. Il reste assez homogène dans les deux régions normandes. Comme la vocation de ces deux régions reste la production de l'herbe qu'il faut valoriser à son maximum, le lait paraît avoir de l'avenir. Les industriels souhaiteraient bénéficier de la transformation de l'herbe de Normandie en lait de Normandie. Ils utilisent cette image pour différencier les produits laitiers normands. Les préoccupations de ces acteurs (Producteurs/Transformateurs) sont le contexte de la Politique Agricole Commune pour la suppression des quotas laitiers en 2015.

Ces préoccupations se reflètent sur deux axes possibles:

- soit on se place sous un angle statique du développement économique c'est à dire dans les modalités de transformation des produits et les relations de la mise sur le marché.
- soit on se place sous un angle dynamique du développement économique, c'est-à-dire dans les relations d'innovation comme le fruit d'une participation de plusieurs types d'acteurs.

Une solution avancée par les syndicats est composée des projets d'agriculture durable, d'agriculture raisonnée, d'agriculture paysanne tandis que de nombreuses entreprises de transformation normande reposent leurs argumentations de développements économique sur une démarche qualité et de terroir. De nouvelles niches commerciales sont trouvées en valorisant l'origine du lait et des produits laitiers transformés (AOC, IGP, Labels). La Haute et la Basse Normandie se composent de nombreux produits laitiers (Camembert, Livarot, Pont l'évêque). Les transformateurs assurent dans un certain périmètre la collecte du lait auprès de plusieurs producteurs. Afin de valoriser au mieux le lait qui y est ramassé chaque transformateur a mis des projets qui reposent sur des changements des vaches laitières, soit un passage de race Prim'Holstein à la race Normande ou vice-versa, ou un changement de système fourrager, en introduisant une plus grande partie de l'herbe dans la ration. C'est aussi ces modifications technico-économiques qui caractérisent la coopération transformateur/producteur. Les transformateurs

entretiennent donc en amont avec les producteurs par l'intermédiaire des équipes de conseillers laitiers et d'ingénieurs du bureau technique de la production laitière. D'autres acteurs (coopératives) collectent le lait pour la transformation par des usines appartenant à d'autres transformateurs (par exemple Danone, Novandie) et c'est ce qui illustre la relation interentreprises.

Pour maintenir leur revenu les acteurs utilisent la coopération comme un moyen pour améliorer l'efficacité, les produits, le lait. Les transformateurs mettent en place des cahiers de charges à la production pour améliorer la qualité sanitaire, la richesse du lait, les installations de traite et les laiteries, la conservation des fourrages. Dans ce contexte, la suppression des quotas en 2015 provoque une vive incertitude quant à l'avenir de la filière pour produire le lait. Depuis 2005 les transformateurs réfléchissent sur les moyens à engager pour assurer la pérennité des productions de leurs adhérents ou producteurs et par là même leur propre activité. Ils s'inspirent par les cahiers de charges et de l'alimentation du Cheptel. Ils proposent donc des conseils à la gestion des troupeaux et à la conduite des pâturages. Cependant l'élaboration du produit peut comporter plusieurs étapes de la matière première jusque la finition, ce qui peut alors mener à différents flux de matières entre des acteurs différents. Par exemple l'élaboration d'un yaourt passe d'abord par la production du lait, puis par l'ajout de ferments lactiques et d'une incubation, ensuite par conditionnement puis enfin par la vente ; ces opérations peuvent être effectuées soit par un seul acteur, c'est le cas des producteurs fermiers avec vente à la ferme, soit par de multiples acteurs : le producteur du lait fournit la matière première à un organisme de collecte, qui rassemble les productions des éleveurs dans une zone donnée.

Ce dernier vend le lait à l'industriel qui le transforme en yaourts et les conditionne (on note de plus que dans certains cas l'industriel s'occupe directement de la collecte, et que dans d'autres l'atelier de transformation appartient à un grand groupe de la distribution dont la vocation est avant tout la vente) tandis que des négociants appartenant à différents réseaux de distribution s'occupent de la mise sur le marché des produits laitiers. Ces organisations possibles sont valables aussi pour l'ensemble des produits laitiers.

Cet exemple montre la multiplicité des possibilités de relations de coopération économique entre les acteurs normands par le biais des stratégies de standardisation, de concentration, de spécialisation, de partenariat, d'investissement, de localisation, de différenciation des produits, de contournements, de communication, et d'innovation. Ce sont les germes d'une innovation contributive d'organisation industrielle où on développe des coopérations au sein des segments de la filière laitière en Normandie. La production de l'industrie laitière n'est pas en déclin grâce à la dynamique des innovations.

La Normandie laitière invente et les acteurs de la filière se donnent les moyens de maintenir des sites à haute valeur ajoutée (Danone). Pour réaliser cette opération beaucoup de transformateurs se capitalisent et continuent à s'industrialiser. Ils recherchent les tailles critiques. C'est ce qui se traduit par les stratégies de fusions des coopératives et les opérations de rachats chez les firmes privées. D'autres entreprises comme Danone ou Gloria-Oursina ont fait aussi des fusions. Lactalis est l'entreprise qui a plus capitalisé. Il acquit la plupart des maisons laitières normandes, par exemple Buquet, Lepetit. Beaucoup d'entreprise qui n'ont

pu, sont exclues de la transformation. Les industries laitières qui capturent la valeur c'est celles qui ont fait le pari de l'innovation.

5.2.4.1.1 Genèse de la coopération.

La transformation du lait en fromage, yaourt ou produits laitiers divers est une opération qui nécessite des investissements très lourds et des contraintes. L'activité de transformation implique la mise en place d'une économie de conception. Après 1984, le couple produit/marché ne permet plus en Normandie de développer l'industrie laitière. Il fallait trouver une nouvelle forme de priorité. Les acteurs de la filière laitière se donnent les moyens de s'en sortir par des activités créatrices de nouveaux produits et de leurs supports. Au niveau du segment de la filière industrielle laitière normande dit de l'artisanat fermier, on observe une forte proportion de producteurs fermiers de Neufchâtel. Ils sont regroupés en syndicats produits pour assurer la promotion d'un produit afin de maintenir leur revenu. Au plan des formules stratégiques des transformateurs laitiers, c'est l'image de la dénomination d'origine ou la spécificité qui a permis de valoriser les produits laitiers. Les déploiements des stratégies de restructuration et de la concentration sont loin d'être achevés et constituent la défense du prix pour une défense du revenu. Le partenariat contractuel au plan technologique et industriel se met, de plus en plus, en place pour éviter des absorptions complexes et lourdes par des groupes laitiers. Dans cette configuration, les producteurs et les salariés, des usines absorbées, ont un traitement favorable. Par ce constat, la genèse de la coopération est liée aux stratégies d'innovation, d'organisation des groupes, des transformateurs et de leur nature (PME, groupe laitier).

Les développements récents de l'organisation industrielle, de ces transformateurs, en Normandie, se caractérisent par la rude guerre d'innovation des marques entre les plus grands groupes, puis par la rude guerre d'innovation des marques distributeurs entre les PME et les grands groupes. Par exemple le conflit, du Camembert au lait cru dans l'AOC, a démarré en 2007 quand l'association de défense et de gestion du Camembert de Normandie exige la norme du lait cru contre Lactalis (Lanquetot et Lepetit) et la coopérative d'Isigny Sainte-Mère qui veulent l'abandon en thermisant le lait. Graindorge, Réaux et Gillot accusent les autres de tricher sur les règles et le contrôle de l'hygiène pour contrecarrer l'épidémie de Listériose. C'est à nouveau le procès qui crée une divergence de création de la valeur économique. Se mettre à produire l'innovation des marques propres et des premiers prix a changé la configuration de la coopération inter-entreprise. Les multiples rachats et fusions préfigurent cette coopération où l'objectif est la nécessité qu'ont les transformateurs d'unir leurs moyens pour accéder à l'innovation de la publicité ou pour créer des nouvelles marques. L'autre objectif c'est d'acquérir une puissance financière et commerciale pour peser à la grande distribution et à l'émergence du hard-discount.

La coopération d'innovation balaie les prises de participation, le rapprochement, les diversifications et les opérations de consolidation pour se protéger contre les menaces à venir notamment une modification des rayons crèmerie et produits frais, les premiers prix et les marques distributeurs, et la baisse des exportations. Ces événements risquent de faire du tort aux marques Leader. En Normandie, le marché des produits frais est très convoité par l'ensemble des

industries laitières. En effet, la valeur ajoutée de ces produits est bien plus élevée que celle des autres produits.

De plus, la fabrication de ces produits est peu exigeante, en matières premières. Ces éléments sont devenus des arguments de coopération ou en termes de rapprochement qui réunit des entreprises jusqu'alors concurrentes pour commercialiser ensemble un nouveau produit. Cela permet de compléter la gamme des deux groupes sans engendrer des frais de recherche et développement trop importants. Cette nouvelle démarche est soutenue dans chaque entreprise les mots clés ; entreprendre, confiance, créativité, capital et concurrence. La recherche d'une taille critique d'un groupe laitier procède donc de plusieurs logiques types de cette coopération. Une logique industrielle qui impose de contrôler l'approvisionnement le plus large possible s'est servie de l'articulation entre industrie et services.

Une seconde logique c'est de réaliser des économies d'échelle, sur la transformation, comme sur tous les services de l'entreprise. La troisième logique c'est d'acquérir une capacité de négociation face aux partenaires. La concrétisation de ces logiques a exporté la coopération qui devrait avoir lieu entre les acteurs normands en dehors de la limite de la région Basse et Haute Normandie.

L'innovation de produits et de la logistique, la crédibilité et l'efficacité commerciale sont une forme des services associés, dans l'industrie laitière, pour déclencher une coopération inter-entreprise destinée à créer de la richesse et à offrir des services. Quand la concurrence s'amenuise entre producteur/transformateur, la coopération entre les acteurs des filières produits laitiers résulte des rapports posés par les technologies, les rapports aux marchés et aux institutions donc des structures.

L'analyse des rapports au marché du Camembert standard montre que la fabrication est effectuée par un nombre restreint de groupes fromagers [(Lactalis, Bongrain, Sodiaal) et quatre PME (Celia, Graindorge, ...)] qui est très concentrée géographiquement (Calvez E., [2006]). L'essentielle de la production du Camembert est industriel. Cependant des diversités de productions avec des méthodes artisanales existent dans l'AOC Camembert. La diversité des technologies et des acteurs implique que les forces de lobbying de ces transformateurs auprès de l'administration publique, peuvent nous apporter de précieuses informations :

- pour organiser l'organisation de la filière, les entreprises du secteur laitier en Normandie multiplient de nouvelles formes de coalition, en partant du partenariat classique jusqu'aux référencements chez des distributeurs,
- elles rejettent les activités jugées dépassées de leurs portefeuilles d'activité. Elles rachètent, s'implantent, accompagnent des enseignes, passent de la forme des firmes caractéristiques à la forme «firme-pivot» pour mieux imposer leurs arguments commerciaux à la demande des produits de grande consommation.

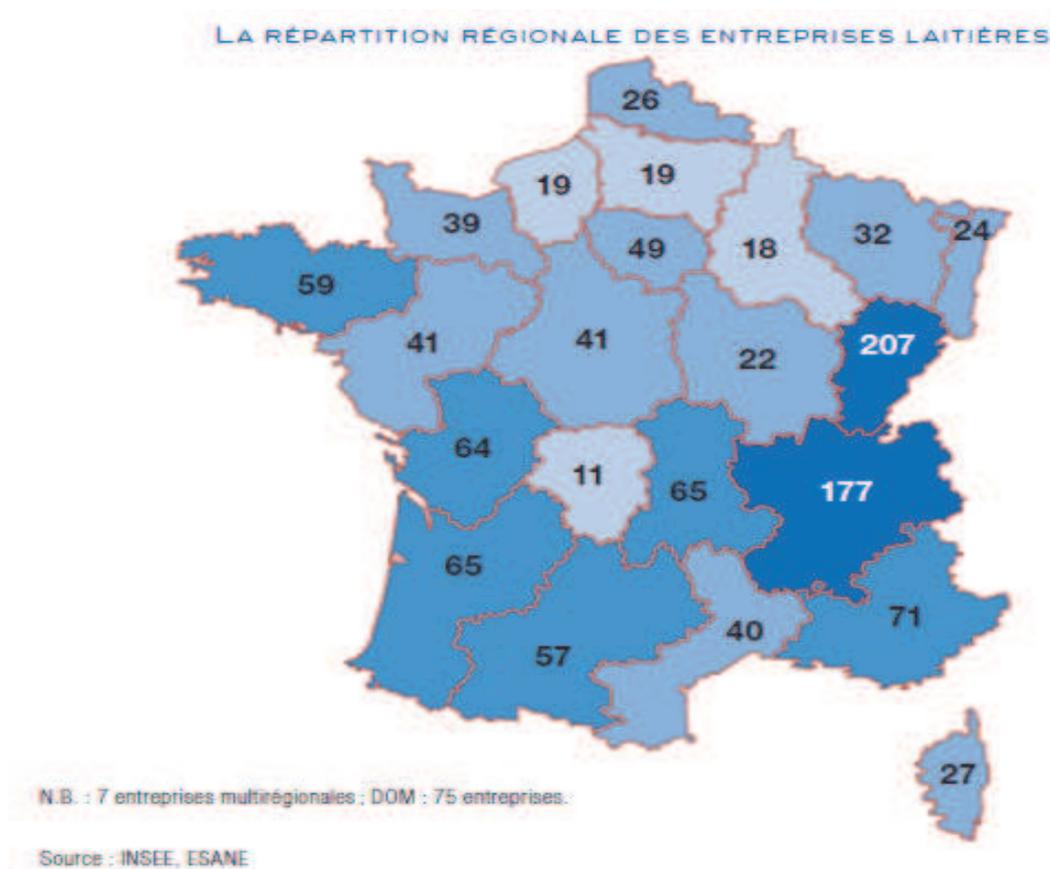
Cette évolution de l'organisation industrielle individuelle passe par la délégation de prestations de services entre les entreprises, l'adaptation de chaque entreprise à un marché, la révision des gammes de produits, la mutualisation de distribution et surtout une relation constructive entre les grands groupes laitiers et les petites et moyennes entreprises laitières. Elle confirme la genèse de la coopération développée plus haut et peut s'expliquer par des solutions apportées aux

défaillances des marchés mais à un niveau non microéconomique (donc méso-économique, conventionnaliste et d'économie territoriale)¹²⁶.

5.2.4.1.2 Genèse des conflits sur le partage de la valeur.

En Haute et Basse Normandie les transformateurs sont peu nombreux (58 Entreprises laitières). Ils n'ont pas tous les mêmes puissances créatrices (Schéma 16).

Schéma 16 : Carte de la répartition régionale des entreprises laitières en 2010.



Les fermiers et les artisans laitiers se comptent facilement et sont peu organisés. Le premier niveau des conflits tourne autour du métier de transformateur. Certains ont un métier mondial et d'autres un métier régional. Le système de concurrence n'est pas le même. Le second niveau est celui du

¹²⁶ C'est cet argument qui amène les entreprises à créer des nouvelles organisations d'amont en aval pour orienter les marchés des produits. En faisant appel à l'exigence de ce renouvellement de structure productive, les décisions sur l'organisation commune des marchés lait (OCM) sont souvent rediscutées dans les forums de négociations interprofessionnelles locales pour trouver les meilleures modalités d'application souhaitables.

partage des enjeux stratégiques avec les syndicats des producteurs et les transformateurs. Un autre niveau des conflits s'illustre par le partage et le respect des normes de fabrication et finissent souvent par des batailles juridiques entre les transformateurs.

Les structures de gouvernances de la résolution des conflits et de la concurrence dans la filière sont nombreuses. Au niveau de l'UE les fortes baisses de revenus des exploitations face aux nombreuses réformes de la PAC sont des causes des conflits. Les Etats, la commission et la profession négocient les prix par des accords institutionnels. La «non reconnaissance» particulière de nombreux produits laitiers vient alourdir les conflits existants de qualité et de compétitivités entre les acteurs. Les organisations professionnelles telles les chambres d'agriculture considèrent que les produits locaux et de qualité sont aussi une opportunité pour la production laitière locale. Ils mettent en épreuves les techniques qui peuvent les qualifier par des profils professionnels.

L'organisation interprofessionnelle détermine le prix du lait par sa composition. Cette organisation est à l'origine du développement de la différenciation des produits laitiers normands. Elle peut initier une démarche collective entre les producteurs et les transformateurs. L'interprofession est créée en 1974 pour mettre en place un prix minimum. Les industries sont propices au développement de ce créneau de création de la valeur ajoutée pour le marché de production mais ne coopèrent pas avec les 500 exploitations professionnelles (en 2009) dites fermières en Seine Maritime.

Une forme de structure de gouvernance est créée pour ces exploitations fermières en termes de Label. En 2009 On compte 48 fermes labélisées «Bienvenue à la ferme, Produit de la ferme» Dans la même zone une association Produits Fermiers et des Terroirs de Seine-Maritime Normandie (68 producteurs et 2 artisans boulangers) gère la marque «Seine-Maritime Terroirs» Cette association garantit un produit selon un savoir-faire traditionnel, un goût remarquable et une origine normande. Ce projet de commercialisation pour ces produits fermiers percute les projets industriels de commercialisation de la marque connue «Président» de Lactalis. Il n'existe pas des structures d'accompagnement à proprement parler pour en faire de la vulgarisation.

Le dernier niveau des conflits est celui des consommateurs avec les producteurs et/ou les transformateurs sont liés à la méfiance des premiers vis-à-vis des seconds mais aussi exacerbés par les crises sanitaires. Face à une industrie laitière peu transparente, les consommateurs deviennent suspicieux et provoquent une contestation, tant au niveau de la qualité des produits que de l'impact des activités de l'industrie laitières sur son environnement. Nous avons donc considéré que la problématique qui lie les structures et les stratégies des acteurs aux marchés et aux filières laitiers retracent la question de relation du «trityque» Structure-Comportement-Performance en économie industrielle. Bien que l'interprofession leur offre les moyens de créer et de s'approprier la valeur économique de leur production par la négociation collective, cette procédure se rapproche selon nous plus d'une démarche fondée sur le schéma de base de l'économie industrielle américaine c'est-à-dire le paradigme SCP dont la structure ou la stratégie va chercher les éléments de la condition de base pour impacter la performance, donc la réputation du produit du terroir normand.

Ceci nous permet d'imaginer que la démarche ressemble fort bien à une résolution de conflits entre les acteurs du secteur qui ne visent pas seulement que la maximisation du profit individuel quand ils produisent des biens de grandes consommations, mais aussi l'efficacité de la production, l'allocation des ressources, le progrès technique et l'emploi. Au seuil du conflit il s'agit d'une dispute qui nous conduit à considérer ce que les producteurs ajoutent comme effet/valeurs dans le lait et ce que retirent les transformateurs comme Ressources/valeur lorsqu'ils « consomment » du lait. Mais nous pensons que la démarche de résolution des conflits par l'économie industrielle peut nous conduire à mieux prendre en compte les enjeux empiriques et théoriques. Pour l'enjeu empirique, si nos arguments se vérifient c'est que l'organisation commune des marchés du lait permet mécaniquement de s'approprier des ressources incluses dans le lait ou autour du lait par le marché, les contrats¹²⁷

Mais la perception de l'interprofession peut constituer une base, de conflit continu, de la valeur et d'appropriation de la valeur définie par Boltanski [1993]. Dans cette perspective l'interprofession, les syndicats spécialisés en lait et les Chambres d'agriculture constituent implicitement un forum de résolution des conflits et d'aide aux différents acteurs en mettant à leur disposition des savoir-faire et à former des coalitions de partage de la valeur économique. L'enjeu théorique que contient notre travail constitue un foyer d'analyse à partir duquel nous visons à vérifier comment intégrer dans la représentation de la filière et de marché les aptitudes d'un acteur à transformer une structure qui l'encadre.

La concurrence, entre les industriels, est un conflit commercial, dont le marché est un exemple d'aptitude à le résoudre. Elle exacerbe les acteurs de la filière. Si les résultats du marché entraînent des faillites du groupe d'acteurs, les négociations entre acteurs est l'issue. C'est ce qui s'observe dans les négociations des prix de base du lait au sein de l'interprofession. Ce fait permet de penser que le niveau macroéconomique de l'interprofession n'encadre pas totalement le niveau microéconomique. Ce rapport ambigu entre macro- et microéconomie peut se traduire par des compromis économiques ou par des compromis politiques entre les acteurs impliqués dans cette organisation industrielle. Dans les faits, la mise en opération des compromis se rapporte au domaine des expérimentations possibles. Le concept «*faire une expérience graduelle*» observé dans les discours des acteurs semble être le maître mot. Ceci permet d'affirmer que ces acteurs inventent des nouvelles réalités à partir du cadre intentionnel de la Politique Agricole Commune (PAC).

Les décisions sont délicates car elles se heurtent au maintien, des anciennes règles, et aux difficultés d'application des nouvelles règles. L'exercice est également difficile car il faut explorer les applications des réformes de la PAC mises en place dans d'autres organisations communes des marchés. Les désaccords entre les délégations des acteurs sont nombreux et variables dans le temps et l'espace. Ils sont dus aux objectifs et aux intérêts contradictoires des membres de l'interprofession par rapport au niveau souhaité des prix négociés.

Certains acteurs bataillent sur des produits basiques, d'autres cherchent des niches et offrent de produits à hautes valeurs ajoutées. La valorisation du lait

¹²⁷ *Savoir faire, renom, qualité.*

constitue un problème important pour l'industrie agroalimentaire laitière et est devenue un élément support de la création des produits laitiers à hautes valeurs. Une hausse du prix de lait a du mal à engendrer de la valeur ajoutée quand les distributeurs cherchent à diversifier leurs gammes au moindre coût. La régulation par le marché devient problématique et le comportement des acteurs est de plus en plus influencé par le comportement industriel sur les marchés laitiers (marché mature, marché peu réactif, marché tiré par les prix) et le souci des acteurs industriels de développer des avantages spécifiques.

Si l'objectif des acteurs laitiers est de saturer leurs marchés, avec des bonnes tailles critiques, notre travail va présenter les cohérences des logiques des valeurs économiques de ces acteurs entre l'Organisation Commune de Marché lait et les organisations interprofessionnelles. En fait, une bonne partie de ces compromis est expérimentée toujours entre les acteurs locaux favorables aux décisions privées, à tous les niveaux ; national, régional et départemental. On constate une dispersion des démarches. Plusieurs industriels ont développé des nouvelles infrastructures pour valoriser les produits. Les fromageries Reaux ont mis en place la Route de la Table. La coopérative d'Isigny Sainte-Mère un circuit de visite de la fromagerie et d'exploitation. La fromagerie Graindorge crée un circuit de visite de ses locaux et un parrainage des vaches normandes. Des démarches semblables voient le jour à Pont l'Evêque pour la visite d'une fromagerie artisanale, le musée du Camembert. La route des fromages de Normandie est un projet qui démarre. Dans le même temps l'IRQUA (Institut Régional de la qualité Agroalimentaire de Normandie) développe la coordination des produits laitiers en mettant en place la marque collective «Bienvenue en Gourmandie». Il apparaît en Pays d'Auge un comité interprofessionnel de promotion du Pays d'Auge (CIPPA) qui vise à préserver le caractère traditionnel du Pays d'Auge. Cette structure a contribué à la mise en normes des bâtiments d'élevage et à la promotion des exploitations fermières. Il est appuyé par le groupe d'action locale (GAL) composé d'élus locaux.

Ceci permet de dire que c'est la gouvernance à dominante publique qui est une mode de création de la valeur économique. Les effets observables sur les marchés des produits laitiers et les filières, les écarts des performances peuvent indiquer que les mesures uniques locales, nationales et communautaires sont rarement les meilleures. Les mesures locales se définissent souvent comme des applications des mesures nationales et communautaires. Elles sont loin d'être constantes. Elles sont accompagnées des démarches volontaires et incitatives des démarches de coopération entre producteurs, transformateurs et élus. Elles sont à l'origine des relances de la dynamique collective, des affrontements ou des compétitions entre les acteurs. C'est là où, s'illustrent les débats politiques sur les démarches appropriées à un bon développement d'activités.

L'organisation industrielle de résolution des conflits par des interfaces de l'agriculture française a été discutée par J. Nefussi [1999]. Ces observations sont autant recensées et cartographiées aussi dans les zones de la Haute et Basse Normandie. J. Nefussi montre que les démarches d'organisation de résolution des conflits au sein d'une filière varient de façon aléatoire en fonction des structures et des stratégies. Or selon les régions on vend les mêmes produits mais avec des dominances de différenciation. En Normandie par exemple la situation de la production laitière est tournée à la fois vers la satisfaction des consommateurs et vers la création de l'offre des produits laitiers fromagers à pâtes molles. Ce sont deux

occasions qui sont utilisées par les acteurs de la filière industrielle pour mesurer l'acceptation des décisions communautaires entre producteur et transformateur de lait. Donc les relations sont guidées par l'interaction des offres et demandes de principaux acteurs à savoir les industries agro-alimentaires, les distributeurs et les agriculteurs sur les marchés de laits et les marchés des produits laitiers. Elles se traduisent par l'escalade des guerres commerciales, par l'invention, l'innovation, l'adaptation et la diffusion des produits laitiers (Nefussi J., [1999]).

Il n'est pas évident que les structures seules suffisent, à modeler, les comportements comme si les acteurs engagés dans leurs transformations étaient sans identités, sans passé ni projet, au point qu'on puisse s'affranchir totalement d'une réflexion sur l'articulation/structure (Nieddu M., [1998] p.143).

Dans ce cadre, les développements, des arguments des auteurs cités, se réfèrent à l'interdépendance des activités. Ils sont soit associés à l'initiative du transformateur, soit à l'initiative du producteur, soit à l'initiative du distributeur, des agriculteurs ou des décideurs publics. Ils se justifient pendant le passage des laits : produits agricoles variables, à une homogénéisation et à une standardisation des produits laitiers, pendant l'élaboration des indicateurs de qualité, des attributs de qualité, des attitudes de production et de transformation, des choix des produits, des effets, des aliments et des acteurs.

Nous considérons que les affrontements se déroulent aussi suivant les chaînes «*attributs-conséquences-valeurs*». L'identification de ces chaînes est intéressante car elle concerne les modes d'apparition de la valeur économique. En effet les économistes distinguent différentes phases temporaires dans le développement de ces chaînes. A chacune de ces phases correspondent des possibilités et des tendances qui conditionnent l'action de production, de transformation et de commercialisation. Un consommateur peut rechercher une chaîne santé ou une chaîne plaisir. Les valeurs de cet acteur sont la bonne santé, le plaisir, la qualité de vie.

Les conséquences de cette valeur peuvent être la bonne nourriture, les repas en famille. Les attributs explicatifs peuvent être la fraîcheur et le goût (notamment les déterminants socio-économiques). La chaîne est variable et contextuelle de la consommation, des structures de marchés, des possibilités de commercialisation, des profils de produit, et des aspects de la filière (Pouch T., [2004], [2009]).

En fonction de différentes initiatives les attentes des acteurs sont variables et certains produits sont mieux placés que d'autres. Certains deviennent des substituts et d'autres des compléments. Le marché prend place dans les niveaux de développement économique des produits et débouche sur le rapport de force entre les acteurs. Mobiliser ce concept de chaîne de valeur ouvre la voie à deux types de lecture en Basse et Haute Normandie :

- On assiste à l'apogée d'intérêt partagé, donc conçue comme une succession de cohérences au sein de la filière.
- Dans une deuxième lecture, le lait et les produits sont vus en tant qu'aliments de base, produits d'accompagnement ou de produits variétés.

Quoi qu'il en soit, nous remarquons par ailleurs que dans tous les cas, les niveaux de changement des relations économiques entre les acteurs empruntent le cheminement des transformations des produits, des facteurs de productions, de la demande de l'aval, du développement des stratégies de différenciations des offres de produits. On remarque que les industries agro-alimentaires (IAA) et la grande distribution en Normandie comme partout en France qui pilotent une proportion croissante de la transformation et de la commercialisation, influencent les modes de valorisation du produit laitier. L'Union européenne et la France ont toujours la capacité de produire trop de beurre malgré la résorption d'une très grande partie des excédents par les quotas laitiers. Cette situation d'excédent structurel résulte de la composition qualitative du lait et de la baisse de consommation. Les IAA payent les points de matières grasses comparativement plus chers que les points de matières protéiques.

Les IAA et les distributeurs multiplient des opérations commerciales orientées vers la transformation totale de matière grasse de lait en utilisant les marques, les marques de distributeurs (MDD), les produits de terroir, la production biologique et en s'implantant sous diverses formes de coalition dans plusieurs territoires en France. En fin de compte le marché intra-communautaire représente l'essentiel des flux des échanges. Les flux hors Union européenne sont beaucoup plus morcelés. Ces deux marchés sont tenus par la distribution. Ils amènent les agriculteurs à devenir de plus en plus des fournisseurs dépendants des IAA et de la grande distribution.

Notre travail a identifié les connaissances concernant le niveau des relations entre acteurs de production de lait et de transformation des produits laitiers. Nous avons vu que les jeux de relations commerciales sont tous de différents types. Les IAA recherchent des transformations de produits laitiers flexibles à faible coût et faciles à transformer. Les agriculteurs recherchent la productivité, les variétés et les races de vaches à adapter pour la production du lait. Chaque jeu de relation traduit le désir d'affirmation de chaque groupe d'acteur à un stade où l'adaptation est possible verticalement (Cordier J., [2002]). Nous sommes dans une situation où la relation introduit, des nouvelles valeurs économiques permettant d'expliquer les échanges dont on peut mesurer les effets. A cet égard il est possible d'élaborer des grilles de lecture pour mettre en évidence les comportements de recherche de la valeur économique.

Pour ce qui concerne les grilles nous nous orientons vers celles qui permettent de déceler les relations entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs moyennant des conventions, des contrats, des négociations, des cahiers de charges, des appartenances à la filière, à la branche et au secteur d'activité. On peut établir quelques faits concernant la valorisation, le désir d'être approuvé par les autres et le désir d'être protégé par des règles. Des entretiens ont été menés avec les producteurs et des transformateurs dans les grands bassins de production et de transformation de lait en Normandie.

Pour les producteurs, la capacité de chaque acteur à évoluer comporte une importance particulière sous l'effet de la pression de la demande du consommateur. Il est difficile aux producteurs de lait et aux IAA de bien répondre aux attentes du consommateur. Tout d'abord, il est prouvé que tout ce qu'on met sous le vocable de réponse aux attentes du consommateur repose sur des opérations générales et

élémentaires de production. Il s'agit des différents modes de production (agriculture raisonnée, biologique, écologique, traditionnelle, moderne).

Il n'y a pas à s'étonner que certains acteurs dominent déjà un grand nombre. La réponse de la production laitière passe par la stabilité du contexte économique, de sa rentabilité et de la résilience des petites et moyennes exploitations. Pour la grande distribution la réponse se fait par le biais des produits biologiques, des produits de terroir, des produits économiques, des produits de qualité et spécifiques. A ce stade, les préoccupations de rémunération du lait et des produits laitiers concernent les modalités d'adaptation des volumes produits à la demande des marchés intérieurs de l'Union européenne.

5.3 LES MODES DE GESTION DE LA COOPERATION DES ORGANISATIONS INDUSTRIELLES LAITIERES EN NORMANDIE.

Nous distinguons en Normandie deux filières organisationnelles. Une filière courte et une filière longue. Dans la filière courte les producteurs de lait et les industriels établissent au sein de l'organisation des syndicats produit des relations de travail dont le but est de les rapprocher. C'est ainsi qu'ils s'organisent ensemble par consultation dans le but commun de la production de chaque produit AOC dans deux territoires de spécialisation fromagère : le Pays de Bray et le Pays d'Auge. Les sites des grands fromages normands sont à Bricquebec, à Coutances, à Pont-l'Évêque, à Pavé d'Auge, à Livarot, à Camembert, à Boursin, à Carré de Bray, à Brillat-Savarin et à Neufchâtel. Les grands fromages de ces deux zones sont des fromages à pâte molle et fermentée¹²⁸.

La filière longue se restreint aux seules relations économiques, entre les acteurs. Les deux filières sont soumises à une emprise croissante de la grande Distribution. Dans ce contexte, les industriels jouent la recherche de parts de marché ou de notoriétés de marque, ou développent des stratégies de volumes ou de différenciation pour négocier avec la distribution.

Dans le même contexte, les services, apportés par le produit AOC, sont centrés autour des aspects terroir (lieu d'affinage des fromages unique, et zone de collecte limitée au bassin de fabrication), savoir-faire historique (fabrication ancestrale de fromages). Ces deux aspects sont fixés dans le décret d'appellation d'origine, et entretenus par les syndicats du produit, ce qui est un gage de qualité et de reconnaissance particulière auprès des consommateurs. De plus depuis 1880 et grâce à certaines innovations technologiques, comme la pasteurisation, cela permet de mieux maîtriser la fabrication industrielle et la conservation des fromages, toujours dans un but de qualité. Plusieurs marques, dont Président, Cœur de Lion, le Rustique, Lepetit, Bridel, Lanquetot et le Chatelin animent la réputation des fromages et deviennent un capital exploitable de la formation de la valeur économique. Les marques et les AOC sont donc les premiers modes de gestion de la coopération.

Trois groupes agro-alimentaires se partagent les 2/3 de ce marché par une production industrielle. Il s'agit de Lactalis, de Bongrain et de Sodiaal. Deux types d'ateliers fromagers Camembert AOC (manipulation manuelle, manipulation

¹²⁸ Il s'agit du Livarot, du Pont-l'Évêque et du Camembert.

mécanique) sont organisés par Réaux, Isigny, compagnie des fromages, fromagerie du Val de Sienna, Gillot, ferme de la Héronnière, Bennières de Jort, Moulin de Carel, Lanquetot, Lepetit et le Domaine de Saint Loup. Le groupe Lactalis et Gillot détiennent la majorité des ateliers. La réputation des compétences acquises est symbolisée par la détention des ateliers et les expériences accumulées autour des noms d'entreprises deviennent un deuxième niveau de gestion de la coopération de l'organisation industrielle en Normandie.

Les modes de gestion informels suivent la trajectoire des services conseils apportés par la filière longue et sont centrés autour des bienfaits des produits, en termes de qualité organoleptique, de valeur nutritionnelle, et de valeur santé. Tous ces services sont mis en place par des groupes laitiers, qui développent sans cesse des produits innovants (nouveaux produits et nouveaux packaging).

Pour augmenter leurs Chiffres d'Affaires, les groupes laitiers ont décidé d'une part de communiquer la publicité aux consommateurs par la qualité du produit et d'autre part, par les opérations promotionnelles. Ils gèrent ainsi leurs créations de valeurs économiques. Dans une filière longue, ces trois acteurs sont bel et bien distincts, tandis que dans une filière courte on peut noter des rapprochements entre ces acteurs¹²⁹. Ces rapprochements se traduisent par une collaboration étroite entre certains acteurs, qui va bien au-delà de relations économiques classiques (par exemple achat de la matière première en fonction des prix du marché). L'exemple du Camembert ; premier fromage normand, illustre bien les rapprochements. Le Camembert est produit sous plusieurs formes (industrielles et artisanales). Il est reconnu appellation d'origine. Il y a environ 3 000 exploitations fournissant le lait et 7 grands industriels qui transforment le lait en fromage. Le décret d'appellation d'origine ne décrit pas précisément l'origine géographique du lait, mais il décrit précisément les conditions de fabrication des fromages (de la production laitière à l'affinage) pour que ceux-ci bénéficient de la certification. La production de lait doit se faire exclusivement dans certaines conditions (quantité de concentrés limitée, pas de fourrages fermentés), tandis que le fromage doit être obligatoirement affiné par les industriels. Mais les étapes de fabrication demandent à la filière une collaboration entre les producteurs et les transformateurs. En effet dans l'absolu, l'intérêt des producteurs serait de produire le plus possible de lait à un prix intéressant, mais celui des industriels serait d'acheter le lait le moins cher possible, tout en vendant le plus possible de fromages.

Or vu que de part l'AOC les marchés du lait et de Camembert de Normandie sont restreints, il n'y a pas de libre concurrence. Ceci force donc les industriels de Camembert et les producteurs de lait à s'entendre. C'est pour cela qu'existe la fédération des Producteurs de lait AOC autour de chaque Industriel. En effet elle est composée à la fois de représentants de producteurs, mais aussi d'industriels. Ses principales missions économiques (car elle assure aussi des services techniques auprès des agriculteurs et d'autres fonctions), sont : la détermination du prix du lait, la gestion de la production de fromages et de lait (fixation des quotas des agriculteurs), la régulation du marché. Pour gérer cela au mieux la production des fromages, tout le lait n'est pas transformé en Camembert. En effet la production

¹²⁹ Une filière laitière comporte au moins trois types d'acteurs économiques :

- Les producteurs dont l'action est l'élaboration de la matière première,
- Les transformateurs qui élaborent un produit fini prêt à être mis sur le marché,
- Les distributeurs qui commercialisent le produit.

laitière fluctue suivant les années. L'objectif étant de répondre au mieux à la demande de Camembert, les producteurs produisent souvent un surplus de lait (dans le cas d'une année difficile, la production de lait serait juste suffisante pour le Camembert). Ces surplus de production sont en fait valorisés par les industriels en d'autres produits (Fromages divers). Dans ce cas, le prix d'achat du lait est bien sûr inférieur : d'approximativement 1 € pour un lait transformé en Camembert AOC, on passe à 50 cents pour un lait «*déclassé*». Tout ceci montre donc la collaboration étroite entre les producteurs et les industriels, ce qui les «*rapproche*».

Face à cela, le rapport de forces qui s'exerce entre eux lors de l'acte d'achat, c'est un rapport de domination, d'entraînement des transformateurs ou de coopération bilatérale. Autrement dit les acteurs sont imposés, l'un à l'autre, par des exigences sur le prix ou la qualité. C'est ce que nous allons aborder dans la section suivante.

5.3.1 Filière courte et modes de gestion de la coopération.

La filière courte c'est l'AOC Camembert de Normandie ou le Neufchâtel par l'observation. Dans la filière courte, le produit est issu d'un site de production unique, qui lui donne toute sa spécificité. En achetant un morceau de ce produit, le consommateur s'approprie aussi dans son imaginaire un morceau de terroir de production. En effet, même si la zone de collecte comprend un large territoire, le lait servant à la conception du produit est issu du bassin de production du lait normand. Les producteurs offrent à leurs consommateurs un fromage riche d'une histoire de plusieurs siècles. Au delà de l'imagerie qu'apporte l'achat d'un fromage produit de proximité, à travers le terroir et l'histoire du produit, c'est un concentré de savoir faire qui est proposé au consommateur et est rattaché aux circuits courts. Même si les mécanismes de production ont connu de multiples innovations et modernisations au cours des siècles, les techniques ancestrales de fabrication du produit laitier de proximité ont été préservées deviennent des modes de gestion de la coopération entre les acteurs. Ils doivent respecter les règles d'hygiène, les contraintes sanitaires et intégrer la qualité. Les deux étapes essentielles que comporte la production sont la durabilité et le mode de production.

La majeure partie des modes de gestion tourne, par les modes de commercialisation. Plusieurs circuits de commercialisation sont développés dans la filière Neufchâtel. Les paniers cadeaux des propriétaires des gîtes (Musette du terroir, les marchés d'été, les MIN, les paniers et les réceptions). Les producteurs créent pour eux même une boucle d'activité du producteur au transformateur. Le producteur adhère à une charte et s'engage à produire, à transformer et à commercialiser des produits qui correspondent à un niveau de qualité supérieur. Ces modes de gestion de coopération se composent des modes traditionnels de production, des modes non industriels de transformation et des modes d'information personnalisée. Cette coopération est sociale. Par exemple les producteurs fermiers du Neufchâtel vendent leurs produits sur les marchés, les crémeries ou dans les rayons fromages à la coupe dans les GMS des régions en Basse et Haute Normandie. Cette démarche se rapproche aussi de ce qui s'est développé dans les circuits longs à la manière des produits Camembert fabriqué en Normandie.

5.3.2 Filière longue et mode de gestion de la coopération

Les modes de gestion se ressemblent à la variante Neufchâtel. Dans le cas de l'AOC adapté en circuit long, les facteurs de gestion sont: la préservation de ce terroir, de cette histoire, et de ce savoir faire, est réalisée par la mise en place de l'Appellation d'Origine Contrôlée. Ces appellations d'origine sont protégées par les services juridiques des industries, et l'aspect «marketing» de ces appellations est valorisé par le service commercial. L'AOC a permis de distinguer quatre fromages normands. Il s'agit du Camembert (qualifié en 1983) le Livarot (qualifiée en 1975), le Neufchâtel (qualifié en 1977) et le Pont l'évêque (qualifiée en 1972).

Ces fromages sont des produits du terroir et des spécialités locales. Ils sont fabriqués à partir du lait cru et d'un moulage à la louche. Le terroir du Camembert, par exemple, se compose du pays d'Auge, du bocage ornais et du Cotentin alors que le Pont l'évêque est le produit d'une zone plus vaste : Eure, Calvados, Manche, Seine Maritime et Mayenne. L'AOC protège et contrôle principalement la matière première par le biais des techniques d'élevage; les processus de fabrication, réglemente aussi les zones géographiques de production, et garantie également une qualité gustative et sanitaire du produit. L'estampille AOC, le logo comportant le sigle de l'INAO, sont les garants du respect de ces critères, mais sont aussi de fabuleux critères publicitaires. Le lait subit de multiples contrôles effectués par la confédération et par les fromageries elles-mêmes. La confédération surveille la composition et la qualité bactériologique du lait (contrôles sur les matières grasses, protéines et sur les flores). Tout lait non conforme est alors écarté de la chaîne de fabrication. A la fromagerie, les contrôles se poursuivent: analyse d'un échantillon de lait de chaque producteur, complété de nouveaux examens dans les cuves et citernes. Ces tests sévères sont complétés par dix jours de contrôles de fabrication en fromagerie à différents stades de l'évolution du produit. Enfin, cinq autres examens, finissent de garantir la qualité finale du produit. Les chefs de caves surveillent régulièrement les fromages. Ces tests sont effectués par les laboratoires de physico-chimie des services Contrôle de la composition et de la qualité des laits, ainsi que des services Etudes et Recherches. Par ailleurs, une véritable traçabilité a été mise en place, parallèlement à ces chartes de qualité. En effet, chaque produit est identifié afin de pouvoir retrouver le lieu de fabrication, l'origine du lait, la date de fabrication et le moment de mise en œuvre du lait.

Même si le produit est un produit fondant la majeure partie de ses services sur un aspect traditionnel, l'innovation n'est cependant pas en manque. En effet, les services Recherche/Développement disposent d'une fromagerie pilote chez chaque grand transformateur, très bien équipée, permettant de mettre au point des méthodes analytiques modernes adaptées au lait et au fromage camembert, qui favorisent l'amélioration permanente de la qualité des produits afin de répondre aux attentes des consommateurs. Ces services développent également une activité de recherche plus approfondie et permettre de sélectionner les camemberts ayant de nouvelles caractéristiques de goût. Les innovations vont au-delà de l'aspect de production pure. Le packaging connaît aussi quelques bouleversements. Nous observons ainsi l'apparition des «plateaux qualité» permettant une préservation de l'onctuosité et des saveurs du fromage et permettant surtout une meilleure conservation. Toutes ces innovations ont pour but de fidéliser le consommateur traditionnel, mais aussi et surtout de conquérir de jeunes clients. En effet, les consommateurs français considèrent le Camembert comme un fromage traditionnel

et authentique, véhiculant un imaginaire qualitatif, toutefois peu attrayant pour les jeunes, qui privilégient le plus souvent l'innovation.

Afin d'améliorer sans cesse la qualité du produit offert au consommateur, les producteurs de lait et de fromage se sont regroupés au sein des syndicats-produits de chaque marque Camembert. Selon la direction de Graindorge, *«cette organisation a pour objectif principal la défense des intérêts économiques de chacun de ses partis, et s'ajoute à cela des missions plus spécifiques, tels que le contrôle laitier, le suivi technico-économique des exploitations, le développement des centres d'insémination artificielle et des centres d'élevage»*. Aujourd'hui, le besoin de sécurité exprimé par le consommateur oblige l'AOC à développer sa réputation, voire son éthique. La réputation suppose une capitalisation temporelle et les nouveaux entrants ne peuvent s'appuyer que sur l'image associée à un territoire géographique, une façon de produire, un terroir. De plus, dans un contexte économique de saturation des marchés dans les pays développés, la qualité devient un élément essentiel de la stratégie de la filière longue et un élément déterminant du choix des consommateurs. Le terroir, par son aspect traditionnel des productions, devient :

- un des éléments de valorisation qualitative ayant un coût pour le consommateur (de tels produits sont vendus plus cher)
- une niche de valeur-ajoutée sur laquelle mise l'industriel
- De surcroît, la provenance du produit permet de développer :
- L'implication et la proximité avec le consommateur. La provenance est un élément clé de l'expérience consommateur, en particulier lorsqu'il a déjà eu une relation avec la marque en se rendant sur le lieu de production. La provenance joue alors un rôle de stimulus au souvenir et à l'évasion ; donc elle donne des raisons d'acheter.
- La notoriété : une AOC aura toujours plus de notoriété assistée qu'un produit n'ayant pas ce qualificatif. C'est ainsi que la provenance plaquée cautionne (parfois artificiellement), le produit et développe sa qualité perçue.
- La préférence de marque à partir d'éléments symboliques souvent justifiés par des arguments objectifs... L'incertitude sur la qualité des marchandises rend le marché opaque, le seul critère de décision «rationnel» du consommateur devient alors le prix; les produits de qualité qui ne peuvent se différencier des autres ont tendance à disparaître, leur coût de production étant en général plus élevé.

La provenance est donc un outil de différenciation et un actif de marque qui la positionne, lui donne une originalité et développe la fidélité, surtout pour les produits ordinaires, peu différenciés ou faisant face à des concurrents puissants. Enfin, la provenance constitue une bonne protection contre le risque de délocalisation ; en contrepartie, la marque utilisant cet atout ne peut généralement se développer sur des marchés très différents. Le terroir renvoie à une localisation géographique, à des traditions, à une culture. Cela explique le succès de signes de provenance-réassurance dans le secteur alimentaire, bouleversé par différentes crises. Si terroir n'est pas synonyme d'innocuité des produits, la confiance peut être construite :

- objectivement, par les normes (l'Etat, la puissance publique) et la capacité à les respecter. Cette démarche semble plus accessible aux grandes firmes qu'aux petites en raison des coûts élevés de la certification ;
- subjectivement, par l'histoire, la tradition, la réputation, garantie par la «terre des ancêtres» et le territoire. Cette démarche permet aux marques d'affirmer une qualité-goût et un caractère «unique», donc inimitable et différenciant.

La filière longue comme la filière courte utilise donc l'argument de la provenance géographique. L'enjeu est d'organiser et de choisir les provenances, les registres, et les opportunités en faisant en sorte que les éléments communiqués soient les plus larges et crédibles possible. C'est à partir de ce moment que la provenance, accouplée au produit, se transformera en stratégie à reproduire. La filière longue utilise divers points d'entrée pour une mise en scène de l'AOC¹³⁰. On observe que la marque, un caractère d'identité du produit est aussi un autre élément essentiel de la gestion de la coopération. Regardons le cas de chez Danone, un grand groupe laitier français, implanté à l'internationale. L'exposé est ici centré sur le domaine des produits laitiers frais vendus sous la marque Danone. Ils peuvent avoir une dénomination particulière (Actimel, Danao,...)¹³¹.

Nous abordons donc l'exemple de Danone en termes de filière longue. Danone met en place des cahiers de charges, des conseils et des contrats Danone développe des contrôles et des mécanismes de contrôles vis-à-vis de ses producteurs comme un mode de création de la valeur.

5.4 EXEMPLE DE DANONE, LE CONTROLE ET LES MECANISMES DE CONTROLES.

Danone a développé plusieurs produits frais et chaque produit comprend plusieurs variantes. Chaque produit est une recette unique qui associe soit le jus des fruits à la douceur d'une touche de lait ou du yoghourt aux goûts de fruits et contient exclusif, le L. casei Defensis. Danone fabrique aussi des recettes qui comprennent plusieurs variantes des saveurs, BIO Fibre aux céréales, BIO Fibres au Muesli, BIO Kiwi-céréales, les Brassés aux fruits, Nature l'original, BIO Brassé Nature, BIO Fruits avec du Bifidus Actif, un ferment naturel sélectionné. Danone développe des relations avec son amont à travers des programmes d'action sur ses produits et de journées de travail de présentation des enjeux de développement de ses produits aux producteurs du lait pour les fidéliser à produire un lait de qualité en plus des contrats et des cahiers de charges.

Au début de 1960, Danone met en place une démarche de dialogue social en interne et en externe¹³². Depuis 2006, il est entré en bourse et vise à devenir une multinationale. Il fait face à l'exigence de la sécurité alimentaire à partir des lois

¹³⁰ L'imagerie du pays de provenance du produit: ses atmosphères, ses lieux, la fraîcheur, l'authenticité...Le composant produit directement relié à la provenance : Les rendez-vous, les aspects communautaires et tribaux : les visites des musées Camemberts. Les hommes et les animaux : les « vrais gens ».

¹³¹ Danone, ce géant français compte 6 usines de transformation et qui collectent le lait (on compte plus de deux sites en Bourgogne et en Midi Pyrénées qui ne font que collecter), répartis sur le territoire Français : une en Midi Pyrénées, une en Rhône Alpes, 3 en Normandie, une dans le Nord Pas de Calais. Les usines sont donc implantées sur tout le territoire, dans des régions d'élevage dans un souci de proximité avec la zone de collecte. Mais l'origine du lait n'est pas un souci chez Danone (sauf pour certains laits de Montagne, qui ne représentent qu'une petite quantité). En effet pour Danone, aucun texte de loi ne légifère l'origine du lait, qui doit seulement satisfaire aux normes micro biologiques. Donc pour répondre à la production, Danone s'appuie sur les productions locales, mais aussi peut acheter du lait à d'autres centres de collecte, voir à d'autres pays. Ceci lui permet donc une flexibilité par rapport à la demande de produits laitiers. Dans cette optique, les relations qu'entretient Danone avec les producteurs sont essentiellement économiques, c'est à dire achat de lait au prix le plus intéressant suivant la conjoncture du moment. Danone collecte le lait d'environ 6 000 producteurs dans toute la France. Il s'engage à collecter le lait de ces producteurs et à les rémunérer suivant le prix discuté avec l'interprofession mais en Normandie il négocie aussi avec ses producteurs, à l'instar des pratiques dans les filières AOC. Ici les quantités collectées sont limitées par les quotas européens ; les prix sont discutés nationalement. Ceci laisse donc moins de marge pour les producteurs de lait de vache, comparés à ceux de la filière courte.

¹³² Groupe industriel et financier, Danone dirige ses actions en deux volets: sociétal et environnemental pour construire son modèle économique.

contraignant du pouvoir public et des cahiers de charges contraignant des grandes distributions. Le groupe n'a jamais mis en place une stratégie d'intégration, ni avec l'amont et ni avec l'aval en termes de chaînes de valeurs. Il s'est positionné entre les deux. Sa fabrication de yaourts correspond à un circuit court de production donc il n'a pas décomposé en segment, ni chercher à externaliser la production. Il a développé la coproduction entre ses usines et multiplie des partenariats à l'international. C'est une entreprise qui vise l'amélioration de ses performances. Ainsi il veille à la sécurité de ses approvisionnements et à sa traçabilité. Il produit des MDD pour la distribution et ne travaille presque pas avec ses concurrents. C'est dans ce contexte qu'il développe ainsi des démarches d'innovation sur l'assurance qualité au niveau de la logistique, la recherche et le marketing.

Après le contrôle de la qualité des années 50 (conformité des produits), les démarches d'Assurance qualité des années 80 (systèmes préventifs basés sur des procédures pour assurer la conformité des produits), le Groupe DANONE aborde le XXI^{ème} siècle avec les outils modernes du management de la qualité. L'objectif stratégique est clairement de satisfaire le consommateur sur le long terme. Pour cela, il faut piloter au plus près des activités majeures comme l'innovation et le service après vente (en plus des activités déjà maîtrisées comme la production et la livraison) et s'organiser pour progresser toujours. Les responsables qualité, cantonnés il y a quelques années dans leur laboratoire de contrôle, deviennent des animateurs pour fiabiliser et optimiser le travail d'équipe. Leurs maître-mots deviennent : clients, efficacité, amélioration. Cette orientation est cohérente avec l'évolution récente de la norme ISO 9000.

En 2001, le Groupe DANONE a poursuivi le processus ISO 9000 de ses usines, qui garantit, pour chacune d'elle, la mise en place d'un système de management qualité conforme à des exigences normalisées internationales, entretenues et améliorées en permanence. Les mécanismes de contrôle sont inhérents dans l'ISO 9000. Ils sont des procédures mises en place entre Centre de Recherche, Développement, Qualité et Sécurité Alimentaire. Dans un souci de satisfaire sa démarche qualité entreprise, Danone développe un service qualité¹³³.

Grâce à cette organisation pluridisciplinaire, Danone contrôle les informations de son amont et de son aval. Il s'assure du bon déroulement de ces actions de transformation par le contrôle des actions de production de son amont et de son aval. Son pôle qualité; Vitapole, l'exerce et privilégie la stratégie d'amélioration permanente des qualités sensorielles et nutritionnelles, l'apport continu de nouveaux bénéfices santé et l'élaboration de conditionnements toujours plus pratiques pour répondre aux nouvelles tendances de consommation. Danone exploite aujourd'hui la logique stratégique de promouvoir la santé active. Depuis sa création, le Groupe Danone s'est attaché l'objectif à faire grandir et faire mieux vivre les hommes en leur apportant chaque jour une alimentation meilleure, des goûts variés et des plaisirs

¹³³ Danone Vitapole s'organise autour de cinq axes prioritaires : Nutrivaleur : continuellement améliorer les qualités nutritionnelles des produits pour faire de la santé le premier des plaisirs. Sensovaleur : toujours mieux maîtriser les principes sensoriels pour répondre aux attentes des consommateurs. Vitavaleur : toujours mieux connaître et valoriser les caractéristiques naturelles des matières premières et des ferments. Technovaleur : optimiser les processus de production grâce à des approches technologiques innovantes. Centre de la Sécurité des Aliments : promouvoir une méthodologie d'identification systématique des risques et de mise en œuvre des solutions scientifiques pour les maîtriser. Cette organisation fonctionne comme une démarche qualité. Cela lui permet d'améliorer son système qualité ainsi que le marketing et la mise sur le marché de nouveaux produits.

plus sains. «*Etre mieux chaque jour*», doit jaillir à travers une série de démarches d'innovations des produits majeures de Danone :

- *Plus d'énergie avec les biscuits bénéficiant des apports de "l'énergie à diffusion progressive" (Prince, Lu Petit Dej).*

- *Moins de matières grasses avec des produits allégés mais riches en nutriments (Taillefine/Vitalinea).*
- *Des défenses naturelles plus fortes pour mieux protéger l'organisme grâce à des ferments aux propriétés reconnues (Actimel).*
- *Plus d'équilibre grâce à une meilleure répartition de l'alimentation quotidienne et des apports énergétiques (goûter, quatrième repas).*

Dans ses innovations, Danone veut s'emparer de la nutrition comme une stratégie. Il essaye de faire émerger dans chaque grille de développement des produits (propositions, conception et lancement) une grille nutritive¹³⁴. Dans cet ensemble, quelle est la principale contribution informative de Danone ? Améliorer la communication sur la structure du système qualité, clarifier les fonctions de la Recherche/Développement et perfectionner le développement des nouveaux produits sont les objectifs atteints.

Par rapport à l'érosion des marges, la pression de la distribution et l'optimisation de l'euro investi... Danone a choisi, de fidéliser et de récompenser ses meilleurs consommateurs. Danone développe une règle marketing de service avec son aval. Danone analyse le capital client du groupe pour pouvoir augmenter la «*Share of Customer*». Le deuxième objectif du groupe n'est pas moins important. Danone souhaite reprendre le leadership dans la relation consommateur. Car la grande distribution commence à être très active vis-à-vis de ses clients (lancement de cartes de fidélité et développement des Bases de Données Décisionnelles), et maîtrise une donnée clé : le contact physique avec le consommateur.

En parallèle, la montée en puissance des marques distributeurs sert d'aiguillon au groupe : la part de marché des marques distributeurs commence à être significative sur un certain nombre de marchés alimentaires. Danone vise aussi à améliorer le retour sur investissement de ses opérations promotion. Il s'agit bel et bien, à l'exemple des stratégies de groupes anglais et américains de partir de la demande du marché. Danone concentre une part de son budget sur des consommateurs à plus fort potentiel, et cherche à partager les frais en jouant sur les synergies internes du groupe. Cette démarche d'économie et de transversalité est soutenue par le changement de nom, en 1994 : BSN devient Danone, et le groupe restructure ses marques. Le nom Danone a concrétisé la fédération des marques et leur a donné une nouvelle légitimité auprès du consommateur. Et c'est donc aussi à cette date que le groupe met en place un programme ambitieux pour faire vivre, chez le consommateur, les marques Danone... et les valeurs du groupe. La pertinence de ces objectifs a été confortée par le succès du Bingo des Marques, première

¹³⁴ Danone Vitapole a ainsi poursuivi plusieurs recherches en partenariat avec des experts internationaux pour valider ou réviser la procédure de conception, d'extension ou de création des comités de marketing. Danone Vitapole a ainsi organisé, avec le concours de la PAO (Food & Agriculture Organization), un symposium international qui a fait progresser le consensus sur l'intérêt des produits EDP en termes de santé publique. De la même façon, Danone Vitapole appuie l'expansion d'Actimel et la reconnaissance internationale des bénéfices de ces ferments sur les défenses naturelles du corps en approfondissant la compréhension des mécanismes d'action des ferments «probiotiques», levier majeur d'innovation du pôle Produits Laitiers Frais.

opération de promo transversale lancée fin 1993, fédérant bon nombre de marques et visant à récompenser les meilleurs clients du groupe. Le Bingo a permis d'identifier une partie de la cible des très fidèles. C'était une première étape, mais elle ne constitue pas le fondement du programme de fidélité.

Il engage une agence qui, d'abord, a travaillé sur l'identification des cibles stratégiques et la constitution de la Bases de Données Décisionnelles. Puis il a fallu élaborer un contrat relationnel entre les consommateurs et le groupe en définissant un vrai concept qui serve de lien. Ce concept est porté par Danoé, consumer magazine trimestriel dont le premier numéro sort en mai 1995 et qui installe une relation individualisée, directe entre Danone et ses clients. L'évaluation des résultats permet enfin de «boucler la boucle» : d'optimiser le programme. Danoé est un «*outil ombrelle*», un magazine d'information sur les marques, porteur d'outils plus spécifiques et ciblés : des coupons, mais aussi des opérations spéciales destinées aux meilleures consommatrices. Grâce à une informatique complexe et à une gestion de l'info la plus pointue et la plus adaptée au comportement d'achat du foyer, ils ont dépassé leurs handicaps : ne pas avoir de contact direct avec le consommateur. Ce programme a constitué une première dans le domaine de la grande consommation, en proposant une combinaison d'outils unique.

Le programme fonctionne autour de trois leviers, deux qualifiés de «*Soft*» et le troisième plus «*Hard*». Le premier développe la dimension information et conseil. Il s'agit, ici, de favoriser la connaissance des marques. Elle est véhiculée par la partie magazine de Danoé et a deux objectifs : nourrir la relation entre Danone et les femmes, et être un média complémentaire à la pub pour permettre de défendre la valeur ajoutée des produits.

Le deuxième levier du programme est relationnel : il a davantage pour vocation de rendre la consommatrice actrice de la vie des marques. D'où la volonté, pour concrétiser cette connivence, de développer l'interactivité. C'est, par exemple, le cas du Club Danoé, un espace de services (rendez-vous téléphoniques avec des cuisiniers, conseils diététiques) et/ou d'offres spécifiques proposées dans la dernière partie du magazine.

Des initiatives plutôt originales dans le domaine de la grande consommation ont aussi été mises en place : par exemple, des consommatrices actives, mais aussi plus en retrait, sont invitées à des déjeuners en région réunissant des responsables du magazine et des marques. À noter, la formule du Club Danoé va être rénovée afin de renforcer cette idée de transparence et de proximité des marques. Permettre à la consommatrice de passer derrière le rideau de scène donne une valeur extraordinaire et développe un attachement à la marque indépendamment de la problématique du prix. Ainsi, on peut imaginer la systématisation des visites d'usines, l'organisation d'événements plus conviviaux comme, par exemple, de goûters d'enfants. Mais, cet investissement n'a de sens que s'il est dirigé vers des consommateurs qui ont un potentiel méritant.

Le troisième levier fait office de récompense : ce sont les offres commerciales. Chaque consommateur reçoit d'abord, avec Danoé, une série de bons de réduction personnalisés. Les produits concernés, l'offre de réduction et la quantité de coupons dépendent du profil sociodémographique du foyer, de ses habitudes de consommation et de son niveau de réactivité. Il y a donc 250 combinaisons

différentes. Viennent ensuite des opérations, mais qui ont toujours pour vocation de développer la part de marché Danone. C'est le cas de Collect'o, collecteur envoyé en fonction de la fréquence d'achat d'eau, qui en est à sa troisième édition. C'est aussi le cas du Bingo des Marques. Deux échelles de temps caractérisent la valorisation des activités de contrôle de Danone et l'interface de ces activités avec le commerce et le marketing : immédiate par la révision de la procédure et hypothétique par l'extension de cette procédure auprès de ces fournisseurs de matières premières et notamment les producteurs du lait. Danone se transforme par cette démarche en interface de son amont et son aval.

5.4.1 Les alliances et le contrôle social de la production laitière en Haute-Normandie et Basse-Normandie.

Si nous affinons cette analyse, la Haute et la Basse Normandie comptent une diversité de petites régions différentes, caractérisées par un sol, un relief et un climat, ce qui oriente le type d'agriculture. En effet nous retrouvons un paysage de type bocage dans toute la moitié Ouest de la Basse-Normandie (dont d'Est en Ouest le Bessin, le Bocage Virois, le Bocage Ornais, l'Avranchin, le Mortainais, le Coutançais, le St Lois, le Cotentin, et La Hague), l'extrême Est de la Basse-Normandie, en débordant légèrement sur l'Eure (dont le Roumois, le Lieuvin, le Pays d'Auge, le Pays d'Ouche, le Merlerault et le Perche), et enfin le Pays de Bray qui se situe au nord-ouest de Rouen. Ce paysage de bocage est propice aux exploitations d'élevage, en lait ou viande, puisque la présence de pâturages est importante. A contrario les autres petites régions, au centre de la Basse-Normandie (dont la plaine de Caen Falaise, et la plaine d'Argentan et Alençon), la grande moitié Ouest de l'Eure (dont les plateaux du Neubourg, de Saint André et le Vexin Normand), ainsi que le reste de la Seine-Maritime (dont le Pays de Caux et le petit Caux) sont plus propices aux grandes cultures. Par cette diversité de territoire, on s'aperçoit que les structures sociales des producteurs et des transformateurs sont bien distinctes par le fonctionnement de l'élevage. La structure sociale est organisée par pays, puis par groupe professionnel. Ce système met en évidence différentes strates de gouvernances pouvant dynamiser les relations filières.

5.4.1.1 L'industrie laitière et ses modes de gouvernance contractuelle.

Les industries agroalimentaires laitières utilisent des relations partenariales avec l'amont et l'aval. Ils signent des accords cadres avec des organisations des producteurs (Bongrain, Danone) pour aider les éleveurs à être compétitifs. Elles utilisent des appels par opportunités en termes de contrats entre les maillons de la chaîne de la filière. Elles se positionnent sur le développement des spécialités et des ingrédients laitiers à forte valeur ajoutées.

Ces relations s'inscrivent dans la restructuration inachevée de cette industrie pour développer la réputation de leurs fabrications. Bien que les industries laitières soient convaincues que les qualités de l'élevage normand qui concoure à la

réputation des produits, la petite industrie familiale (Graindorge) normande et la grande industrie laitière ont des préoccupations différentes. Elles ont su régir cette filière économique en combinant des solutions mélangeant le traditionnel, l'artisanal et le moderne dans les procédures de fabrication. L'industrie laitière normande a développé massivement la collecte pour ne pas gêner le travail de la production.

La Haute Normandie et la Basse Normandie sont donc devenues des bassins attractifs et spécialisés en production du lait. Désormais, ces deux régions sont objet des convoitises de l'industrie laitière, «sept des plus importants sociétés françaises contrôlent près de la moitié du marché normand» (Calvez E., [2006]). Les industries agroalimentaires normandes sont devenues un pôle de transformation qui gère des intérêts divergents de l'amont productif et de la toute puissante distribution¹³⁵.

Nous retrouvons, dans ces deux régions, les principales productions de produits de grande consommation (PGC) : les laits fermentés, la crème, le beurre, les fromages frais et les fromages à pâtes molles. La Normandie occupe pour ces produits la première place en termes de quantité devant la Bretagne et les Pays de Loire. Elle réalise d'ailleurs à elle seule 26% de la production française de fromages de vache (frais et pâtes molles confondus), ce qui en fait la première région française, alors que la Bretagne et le Pays de Loire fournissent respectivement 11 et 16%. La Normandie est donc bien placée sur les segments de marché en croissance : desserts lactés, crèmes, yaourts et laits fermentés. Elle occupe aussi une part importante des créneaux moins porteurs comme le beurre. La Haute-Normandie fabrique essentiellement des produits frais (fromages et yaourts), tandis que la Basse-Normandie est plus tournée vers les fromages à pâte molle, beurre et crème.

La Normandie compte un certain nombre de produits renommés, soit par rapport à leur identité régionale comme les produits AOC, soit d'une manière plus nationale comme certains PGC innovants. Elle compte 4 fromages à pâtes molles : Camembert, Pont l'Evêque, Livarot et Neufchâtel, une crème et un beurre en AOC (Isigny). Ces quatre fromages représentent en 2002 11% des fromages français sous AOC. La production de Camembert est la plus importante de la Normandie en volumes, suivie du Pont-l'Evêque et du Livarot, le Neufchâtel arrivant en dernier. C'est cependant ce dernier fromage qui a connu la plus forte progression de production entre 92 et 2002 avec 54% d'augmentation, contre néanmoins 30% pour le Camembert. Les deux autres se stabilisent ou régressent légèrement.

De plus nous comptons un certain nombre de PGC innovants, telle la gamme de Yaourts et de desserts lactés de Senoble, les fromages frais de Boursin, la gamme

¹³⁵ Elles emploient en Normandie en 2010, 14% des salariés industriels, cette tendance étant plus marquée pour la Basse que pour la Haute-Normandie avec 19.5 contre 10%. La viande et le lait sont les deux piliers de l'agroalimentaire normand puisqu'ils emploient chacun d'eux respectivement 28 et 33% de l'effectif salarié agroalimentaire (ce qui place la Basse-Normandie en tête du nombre de salariés lait devant la Bretagne et le Pays de Loire). Le troisième secteur concerne l'épicerie (boulangerie, biscuiterie, sucre, etc.) avec 22% des effectifs. En considérant l'ensemble de la Normandie, c'est en Basse-Normandie que l'effectif salarié de transformation laitière est le plus important, avec 80% contre seulement 20% pour la Haute-Normandie. Les secteurs lait et viande contribuent à hauteur de 20% du chiffre d'affaires de cette dernière région, alors qu'ils y contribuent à 75% pour la Basse-Normandie. Ceci confirme donc la spécialisation laitière de la Basse-Normandie par rapport à la Haute-Normandie.

de laits fermentés de Danone, la gamme de crèmes d'Elle et vire, etc. Les transformateurs normands lancent plusieurs travaux à travers des syndicats de promotion du produit laitier pour valoriser leur production par des appellations officielles. Ils s'adressent à l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) qui valide le cahier des charges de production. L'objectif est la valorisation d'un terroir, d'un savoir faire ancestral et de l'économie locale. Généralement le syndicat de promotion organise des plateformes de travail entre laiteries et producteurs du lait. Les cahiers de charges de la production sont orientés vers les développements des produits avec une sélection de l'alimentation des vaches et une obligation des éleveurs de préserver la production. D'autres transformateurs (Danone, Bongrain) poursuivent la croissance de leurs marques majeures, l'innovation et la publicité. Ils s'adaptent à cet égard à la volatilité des marchés. Ils négocient les hausses des tarifs. Beaucoup choisissent des stratégies de développement des spécialités en fromages et en produits laitiers, en ingrédients à forte valeur ajoutée. Avec les GMS, les GMS utilisent des contrats de référencements. Ils mettent aussi des paquets sur l'investissement des outils de production. Ils établissent des accords cadres avec des organisations des producteurs (exemple : Bongrain a signé ces accords avec 14 organisations des producteurs au niveau national en 2011). Ils lancent des programmes horizon 2015 pour aider leurs éleveurs à être compétitifs (amélioration de la production, reformer les vaches). Pour les MDD les industriels utilisent des appels d'offres, par opportunités en termes de contrat. Certains refusent cette stratégie de copie du produit. Le principe de sa gouvernance est de trouver des débouchés valorisant. Sa gouvernance est de développer des compromis entre un marché régulé de l'amont avec un marché libéral de l'aval. Pour certains produits (Camembert) l'industrie utilise les méthodes industrielle (Camembert) ou artisanale de production (AOC Camembert de Normandie).

5.4.1.2 La gouvernance relationnelle, performance et industries laitières en Normandie.

C'est avant tout l'œuvre des coopératives qui reflètent une adhésion des producteurs et de la coopérative pour viser des actions conjointes. Les Maîtres Laitiers du Cotentin est une coopérative située dans la Manche et est un exemple de la coopération. C'est une industrie PGC qui développe une marque propre. Son origine provient de la fusion de multiples coopératives situées dans la Manche, produisant de nombreux types produits laitiers (en PGC¹³⁶, produits industriels et produits AOC). Depuis ces fusions, les activités se sont recentrées autour de la production de fromages frais (petits suisses et autres), de fromages à pâtes pressées, de produits AOC, le tout étant regroupé en quelques sites industriels spécialisés.

Les excédents de lait sont transformés en poudres et beurres. Les MLC développent beaucoup de gouvernance relationnelle avec ses producteurs adhérents et les GMS. Nous considérons les PGC (en excluant les produits AOC qui sont minoritaires en termes de production), que l'entreprise fabrique exclusivement avec un lait de Normandie. Cela leur donne une image de proximité avec le territoire Normand. Cette coopérative développe un processus d'échanges et de négociations

¹³⁶ PGC : *Produit de Grande Consommation*

satisfaisants avec ses adhérents. Leur interdépendance se règle par un compromis stratégique et des contreparties.

Dans ce contexte, les produits sont commercialisés sous plusieurs marques : Maîtres Laitiers du Cotentin, qui rappelle l'origine des coopératives, «*Le Petit Montebourg*», qui est un fromage frais ou «*Petit Suisse*» dont le nom est emprunté à un village du Cotentin, où étaient fabriqués à l'origine ces fromages, dans une ancienne coopérative ayant fusionné avec les autres, ou encore, la «*Trappe de Bricquebec*», fromage nommé par le nom d'un village. Tous les produits fabriqués par la coopérative ont leurs origines de fabrication dans le Cotentin, ce qui est rappelé par le nom des produits, et leur donne par la même occasion une image traditionnelle. Les Maîtres Laitiers du Cotentin commercialisent leurs produits sur deux grands types de marchés : le marché dit classique des *GMS*¹³⁷.

Les produits traditionnels de cette entreprise bénéficient, en ces temps, d'une bonne image auprès des consommateurs. Consécutivement aux différentes affaires sur l'innocuité des aliments, comme celle de la vache folle par exemple, cela rassure le consommateur sur l'origine des produits et les méthodes de fabrication. Donc la demande de ce type de produits est conséquente sur le marché des *GMS*, et sur celui des détaillants, que d'ailleurs *MLC*¹³⁸ a pour projet d'augmenter. En ce qui concerne le marché *RHD*¹³⁹, il passe par des grossistes, qui répondent aux commandes de tous les organismes de restauration (publics et privés).

Or la restauration demande des produits, utilisés en grande quantité pour la fabrication des Plats; il faut donc pour ce type de produits des gros conditionnements (par exemple crème en sceaux de 10L). Mais à contrario, lorsque le produit constitue à part entière un plat, il faut alors dans certains cas des conditionnements individuels. Ceci demande bien sûr à l'entreprise de savoir adapter ses chaînes de fabrication. «*Stratégiquement parlant, MLC a intérêt à développer ce dernier marché, car le petit conditionnement apporte une meilleure valorisation du litre de lait transformé. De plus l'intérêt du marché des *GMS* est moindre puisque cela engendre la fabrication de produits sous *MDD*, ce qui ne rentre pas dans la stratégie de marques fortes des *MLC*¹⁴⁰».*

Ceci montre que peu importe la qualité intrinsèque du produit, bien sûr tant qu'elle est conforme aux exigences des normes en vigueur, l'approvisionnement d'un marché donné demande une adaptation à ce dernier. En effet ici l'industriel s'est adapté aux besoins de ce marché en proposant des produits dont les caractéristiques globales (intrinsèques, mais aussi du conditionnement par exemple) apportent satisfaction aux utilisateurs. Pourtant, ce développement s'explique aussi par l'attente des producteurs de ne pas gâcher la valeur économique de la matière première.

Du point de vue du producteur «*il est important de se démarquer des autres fromages en ce qui concerne la production du lait : alimentation, race...Il est*

¹³⁷ *GMS* : Grande et Moyenne Surface.

¹³⁸ *MLC* : Maîtres Laitiers du Cotentin.

¹³⁹ *RHD* : Restauration Hors Domicile.

¹⁴⁰ *Entretien, Responsable de production MLC.*

également important de s'adapter aux besoins des transformateurs, notamment sur la régularité des apports de lait sur l'année (prime pondération). La notion de service dans cette production lui semble donc tout à fait indispensable, mais reste le problème du financement de ces services, qui va les financer ? On ne peut le faire qu'en partie sur le consommateur pour ne pas limiter le débouché, le reste doit donc être fait par les transformateurs¹⁴¹».

La contradiction entre les efforts de l'industrie et celui des producteurs dans la filière AOC des PCG se dégage de la structure de la filière. *«L'un des gros problèmes des AOC est qu'ils sont très largement dominés par le Groupe Besnier, qui n'est pas forcément intéressé par une meilleure valorisation du lait des producteurs. Seuls quelques industriels de dimension régionale jouent le jeu et s'orientent vers des laits spécifiques. De plus, pour les fromages bas-normands il y a la concurrence des fromages non-AOC avec la dénomination «Fabriqué en Normandie», souvent fabriqué par les mêmes groupes. Il existe également des divisions au sein des producteurs, entre ceux exigeant une Normandisation des troupeaux et une alimentation basée sur l'herbe et ceux ayant un système plus intensif Holstein/maïs et qui ne veulent pas changer tout leur système d'exploitation. Tout ceci concourt à la non signature du cahier des charges de l'AOC¹⁴²».*

5.4.1.3 Discussion sur les normes et contrats des produits sous MDD.

Les grands groupes, qu'ils soient de l'industrie ou de la distribution élaborent leur stratégie sur les normes et contrats des produits au niveau national, non à l'échelle d'une région comme la Normandie. Les MDD sont pratiquées par toutes les grandes enseignes de la distribution¹⁴³. C'est un phénomène généralisé à toutes les enseignes et à de nombreuses autres filières et d'ampleur nationale. Les normes de fabrication sont semblables à celles des produits sous marques propres. C'est pourquoi nous abordons l'étude de ce phénomène d'une manière globale. Les normes et les contrats MDD font l'objet d'une prestation de service à part entière, dont le commanditaire est le groupe de la distribution, et le prestataire l'industriel.

En premier lieu le distributeur décide d'élaborer un cahier des charges qui précise les qualités intrinsèques du produit, les modalités de conditionnement, telles que le packaging en lui-même, le nombre de produits par lots, et le nombre de lots par palettes. Ces dernières modalités présentent un aspect pratique (transport, manutention) en s'adaptant aux capacités de la centrale d'achat, mais aussi visent à s'adapter aux besoins du consommateur (commodité des lots, offres promotionnelles). Les délais de livraison suite à la commande y sont aussi spécifiés, en nombre de jours, voire à une heure précise, toujours dans un souci du distributeur d'une plus grande efficacité du transit des marchandises. De leur côté les transformateurs s'engagent à respecter ce cahier des charges, en étant prêt à répondre dans les délais prévus à une commande, qui sera effectuée en fonction des ventes en magasin.

¹⁴¹ Entretien, LEROUX, producteur, Vice-président de l'union des producteurs de lait AOC de Basse Normandie.

¹⁴² Entretien, LEROUX, producteur, Vice-président de l'union des producteurs de lait AOC de Basse Normandie.

¹⁴³ MDD: Marque De Distributeur.

Les MDD présentent un intérêt pour les distributeurs : cela leur permet de présenter à leurs clients des produits basiques et de qualité intrinsèque équivalente (si l'on regroupe sous le terme intrinsèque l'ensemble des critères organoleptiques, bactériologiques,..., du contenu du produit) à celle des marques de fabricants pour un prix moindre. C'est un élément à part entière de leur stratégie qui consiste en la satisfaction et la fidélisation du client. Cependant l'intérêt pécuniaire pour les industriels dont la stratégie est de fabriquer des produits sous une marque forte est moindre mais l'intérêt de la gouvernance relationnelle est important. En effet malgré la contradiction entre marque propre forte et MDD, leur intérêt est néanmoins d'en fabriquer, pour ne pas voir à terme leurs produits être déréférencés par la centrale d'achat, ce qui engendrerait un accès au marché des GMS plus difficile.

Créer la valeur c'est aussi travailler un produit qui se vend sous une marque propre au fabricant et se vend aux distributeurs à des conditions de prix plus avantageuses. Dans un cas extrême, certains produits de marque très reconnus auprès des consommateurs sont donc incontournables dans le rayon produit laitier, qui donne aux fabricants plus de marge de manœuvre dans les conditions d'approvisionnement des distributeurs. On assiste ainsi dans cette forme d'insertion économique à une critique des syndicalistes qui pointe une forme de domination de la Distribution. Selon Monsieur Hauchard, six points critiques doivent être évoqués en termes de frein au partage de la valeur économique entre ces acteurs. Il commence par les Relations interprofessionnelles. Pour Monsieur Hauchard, *«L'Interprofession (CRIL) dicte le prix du lait. Le Problème est que les agriculteurs (FNPL) sont en minorité contre les coopératives (FNCL) et les industriels (FNIL). Les prix sont donc tirés vers le bas. Il parle également d'une éventuelle suppression de primes accordées jusqu'alors par Danone à ses fournisseurs (prime fidélité notamment)»*.

Danone développe une stratégie de qualité pour maintenir sa réputation dans l'alimentation. A ce sujet, il demande une qualité de lait standard (MP, MB, germes, butyriques) par ses chartes qualités aux producteurs. Elle intègre au fil du temps en plus des demandes spécifiques par rapport au lait ou au mode de production. Elle donne l'impression qu'elle veut simplement que le lait puisse être transporté facilement sans problème de conservation. Cependant la diminution des seuils de cellules semble pour lui n'être qu'un moyen déguisé de moins payé le lait, avec des plafonds très bas donc souvent dépassés et des plafonds qui ne sont pas justifiés par un quelconque besoin des entreprises. C'est ce que pensent les producteurs et leurs organisations professionnelles dans la zone de collecte du lait de Danone. Ce partenariat dépend du comportement influençant de Danone.

Danone exige une Qualité «toxicologique» du lait : exempte de la dioxine, et des résidus de pesticides. La filière commence à s'en préoccuper. Avec la médiatisation de la présence de ces produits toxiques présents dans le lait (peur d'une crise sanitaire du lait et donc crise sur toute la filière), la volonté du consommateur de connaître les modes de production: alimentation, environnement, la volonté des agriculteurs de la confédération paysanne d'être autosuffisant en alimentation, hormis pour l'aliment ne pouvant être produits : soja (non OGM), luzerne et minéraux, Monsieur Hauchard n'y croit pas vraiment aux petites niches de production, tout comme la vente directe. La raison est que la segmentation est égale à un débouché restreint. Donc Il y a risque de perdre le débouché, et une apparition

du problème de collecte du lait qui ne peut plus être générale à une région et donc va provoquer une augmentation des coûts.

Monsieur Hauchard propose la possibilité de maintenir les petites exploitations par la double activité. Il voit dans le développement des grosses exploitations devient un problème de la concurrence du devenir des exploitations moyennes (300 000l). Il reste optimiste pour la région car les coûts de production peuvent être optimisés parce que beaucoup d'emplois tournent autour de la production laitière et agricole. Dans les prochaines années, Monsieur Hauchard pense que le problème de l'augmentation des coûts de transport (moins pétrole) va influencer aussi la structuration de la filière, ce qui va favoriser une autre valorisation locale des productions. Il tire la conclusion que la posture des 28 syndicats européens qui sont pour une baisse des quotas et qui ont été reçus au parlement européen semble être une issue favorable d'une nouvelle stratégie de la création de la valeur laitière. Il est pour lui plus neutre que les institutions comme la commission et le conseil des ministres et l'adoption de la codécision avec l'augmentation du pouvoir du parlement permettront de mieux gérer la PAC. Il soupçonne que le problème de gestion des quotas en Europe du Sud détermine la formation des valeurs¹⁴⁴.

Ce point de vue n'est pas totalement partagé par les représentants du syndicat coordination rurale. Selon De Boschere, *«son syndicat ne se tourne résolument pas vers une segmentation du marché, mais vers une production standard des laits, avec une adaptation de ceux-ci à la demande des industriels qui cherche selon lui essentiellement des laits standards aptes à toute transformation (lait LATT)»*. Il souhaiterait également laisser aux agriculteurs la possibilité de regrouper les quotas afin de pouvoir avoir de grosses unités de production, tout en aidant les petits producteurs ne pouvant s'agrandir ou étant dans des zones difficiles afin de maintenir un certain tissu social rural. Un maintien des quotas lui semble indispensable afin de pouvoir réguler le marché. Ces positions permettent de conclure que l'insertion économique par les normes et les contrats est dépendante des stratégies et des structures industrielles données.

¹⁴⁴ Entretien, Hauchard, producteur et responsable lait à la confédération paysanne de Basse Normandie.

5.4.1.4 Discussion sur les normes et contrats dans la filière territoire et production fermière.

La filière territoire et la production fermière utilisent les normes et les contrats pour mettre en jeu les ressources des acteurs. Le GAEC DURAND est une exploitation située sur la commune de Camembert, qui transforme son lait en fromages fermiers et qui commercialise suivant trois circuits de distribution : un ultra court, celui de la vente directe à la ferme ou bien sur les marchés locaux, un court, celui des GMS et des épiceries, et un plus long celui des épiceries lorsqu'il y a un grossiste en intermédiaire.

Or il apparaît que les clientèles de ces lieux de vente ne sont pas les mêmes. En effet il s'agit de consommateurs locaux (dans un proche rayon de Camembert) et réguliers dans le cas des GMS, occasionnels éloignés ou proches régulier dans le cas de la vente directe, et occasionnels dans le cas des épiceries. Or si les consommateurs ont des habitudes de vente différentes suivant les lieux de vente, il paraît intéressant de considérer non pas les circuits de distribution, mais les lieux de vente dans lesquels les produits sont commercialisés.

Nous en considérerons donc trois : la vente directe (marchés locaux et magasins à la ferme confondus), les GMS, et les épiceries avec ou sans intermédiaire. Les GMS et grossistes détaillants doivent satisfaire le besoin qualitatifs de leurs clientèles. La rupture de stock sera synonyme de non vente : il faut donc un approvisionnement suffisant par contrats d'opportunité. C'est pourquoi le GAEC DURAND organise sa production laitière pour faire coïncider périodes de forte production de fromages et de forte demande.

Voyons maintenant quelques spécificités des différents types de marchés :

- *En Général les grandes et moyennes surfaces cherchent à vendre au mieux leurs produits en cherchant à les différencier au maximum, en termes d'emballage et de qualité intrinsèque. C'est pour cela que Mr DURAND a mis au point un emballage spécifique, dont le but est la mise en valeur dans le rayon par rapport aux autres produits, et sur lequel figure par ailleurs un code barre (qui est spécifique aux grandes surfaces).*

Les produits typiques, ou de terroir apportent au magasin la possibilité d'offrir à leurs clients une gamme large de produits, donc un choix important. De plus les produits typiques, que sont les produits de terroir, sont considérés par certaines grandes surfaces comme des produits d'appel, c'est à dire des produits dont la présence en rayon est inévitable. En effet, les produits typiques, ou de terroir bénéficient d'une bonne image auprès du consommateur, et contribuent donc à l'image de la grande ou moyenne surface.

- *Pour Durand, les emballages peuvent aussi être spécifiques à un grossiste ou une épicerie : cela permet, lorsqu'il s'agit de concurrents situés dans une même zone de chalandise de se démarquer l'un de l'autre.*

Dans ce cas la proposition d'une étiquette différente se fait de la part de Monsieur DURAND. De plus ce qui différencie les grossistes et épiceries des GMS dans cet exemple est la qualité des fromages. En effet ce circuit de

distribution débouche sur une clientèle avec une propension marginale à consommer supérieure à celle des autres circuits. Mais elle est d'avantage attentif à la qualité spécifique des fromages (par exemple certains détaillants demandent des fromages bien affinés), qui doit être la plus régulière possible. Dans ce cas l'acte d'achat se fait parce que les produits ont effectivement une spécificité par rapport à d'autres produits, sans prêter toute l'attention sur le prix :

- *Quand à la vente directe, bien que locale, elle concerne des consommateurs réguliers des environs ou au contraire des occasionnels en déplacement pour un séjour souligne M. Durand.*

Le contact est cependant directement établi entre producteur et consommateur. Cependant la prise en compte des attentes du client est difficile à mesurer. En effet il est sûr que des relations s'établissent entre le vendeur et son client, mais ces relations ont-elles vraiment un effet sur la qualité des produits, ou bien ces relations ne servent-elles pas à expliquer les conditions de production pour justifier la qualité ? Il n'est possible d'affirmer précisément dans le contexte de notre étude l'une ou l'autre de ces propositions.

En conclusion, on peut voir que il y a bien service rendu entre le GAEC et sa clientèle. Ces relations de service s'établissent à l'initiative de l'aval de la filière, en vue de satisfaire les attentes des consommateurs. Les relations de service s'établissent donc ici à l'inverse du cheminement des produits, par un échange d'informations. Les services demandés sont différents suivant les types de marchés. Selon Delaunay deux points sont à prendre en compte dans l'insertion économique par la vente directe. Les produits de la crème et du beurre, puis vient le projet de valoriser le lait écrémé en yaourt et crèmes desserts.

Selon Delaunay sa première exigence vis à vis de son lait est de présenter au client un produit d'une qualité régulière sur toute l'année. Il raisonne de la manière suivante. Etant donné que la qualité de l'herbe est irrégulière sur l'année, Delaunay propose que l'alimentation des vaches soit essentiellement basée sur le maïs. Le pâturage ne sert qu'à donner un peu plus de couleur à ses produits. Pour son commerce il s'approvisionne avec des produits dont les débouchés sont d'un rayon de 15 km de chalandises : il s'agit d'une vente directe, 2 marchés/semaine, GMS (Shopi, Intermarché), épiceries, restaurants, traiteurs, commerçants ambulants. Il identifie une morte saison entre Noël et le 20 mars.

Aucun contrat n'est passé avec ses clients que ce soit sur la pérennité de la relation ou sur les quantités vendues, il faut juste que le produit soit disponible tout le temps. Delaunay déclare que son lait est collecté par Danone pour faire du lait entier ou écrémé. Il adhère à la charte des bonnes pratiques d'élevage et Danone vient faire des contrôles tous les ans sur l'alimentation, les traitements vétérinaires, etc.¹⁴⁵. L'image professionnelle d'insertion à la vente directe n'est pas trop figée dans ces deux types de monographie. Madame Pollet développe une autre insertion en trois points :

Elle déclare qu' « Il n'y a quasiment pas de filière chèvre dans la région, les seuls contacts existants sont ceux du contrôle laitier (sélection et surveillance des

¹⁴⁵ Entretien, Delaunay, producteur transformateur.

taux MP et MG)» et que «la région n'a pas une tradition de consommation de fromage de chèvre, il faut donc avoir une zone de vente assez large».

Bien qu'il n'y ait qu'une dizaine de producteurs sur la région Haute Normandie, ils se retrouvent tout de même en légère concurrence, avec toutefois un partage des marchés bien délimité (accord tacite). Ses ventes se font essentiellement dans les collectivités et les crémiers de marchés, mais également vers les GMS, les épicerie, les restaurants et la vente à la ferme. 90% des ventes de fromages se font en frais et environ 10% en affiné.

Il y aurait possibilité de dessaisonner la production du lait et de produire toute l'année, mais ce système permet de se démarquer des produits industriels et de garder une image d'un produit traditionnel.

Pour Madame Pollet, la vente de produits du terroir passe obligatoirement par une relation étroite avec les clients. Ceci permet de mieux valoriser ses produits par une meilleure explication du mode de production du lait et du mode de fabrication des fromages. Elle a d'ailleurs un contact hebdomadaire avec ses clients réguliers, c'est également un moyen de se démarquer et de justifier le prix plus élevé de ses produits vis à vis des produits industriels¹⁴⁶.

5.4.1.5 Discussion sur les normes et Contrats par Innovation en filière PGC.

Normes et contrats sont utilisés comme outils de gestion de son efficacité économique. Danone est un grand groupe de l'agroalimentaire spécialisé dans trois métiers : la biscuiterie, les boissons et les produits laitiers, et qui est implanté dans de nombreux autres pays. L'activité laitière est présente dans de nombreuses régions françaises et une même exigence de qualité. On retrouve des sites de transformation et de collecte dans le Sud Ouest, le Sud Est, le Centre-Est et la Normandie, qui compte deux sites de production et de collecte.

Le choix de Danone pour parler de l'innovation est simple. D'une part c'est un groupe spécialisé dans les PGC. Les sites de Normandie produisent des fromages frais et des yaourts. Ce sont des produits à haute valeur ajoutée, dans lesquels on retrouve souvent une part d'innovation importante. D'autre part Danone est le groupe qui, en 2002 en France, a investi le plus en volume dans la publicité, ce qui laisse penser à une forte dynamique en termes de nouveaux produits. La stratégie de Danone est de produire sous des marques fortes et concentrées. Par exemple une seule marque est utilisée pour la biscuiterie : LU. Celle des produits laitiers frais est Danone. De plus Danone positionne nombre de ses produits sur les marchés santé et bien être, et cherche à s'adapter aux nouvelles occasions de consommation (instants, lieux).

Cela demande donc une activité de recherche et développement efficace, qui est regroupée en un seul site. Les produits Danone sont commercialisés sous deux types de circuits : courts et longs. Nous traiterons le cas des circuits courts, c'est à dire celui avec un seul intermédiaire avec les consommateurs, les GMS. Le

¹⁴⁶ Entretien, Mme Pollet.

regroupement de l'approvisionnement des GMS par les centrales d'achat permet un nombre d'interfaces restreint entre l'industriel et son client, ce qui facilite la communication et la centralisation des informations, comparé aux circuits plus long où les intermédiaires sont plus nombreux et variés.

Danone a conçu le produit et l'a testé suivant de nombreux critères (normes, dégustation). Puis des essais pilotes de faisabilité ont été réalisés pour la faisabilité du produit sur une chaîne de production. Puis l'industriel en informe son client, le distributeur. Les aspects marketing sont discutés entre les deux parties : la place du produit en rayon, le prix, la période d'essai, de promotion,.... Parallèlement, c'est souvent le cas, Danone lance une campagne de publicité. Cette méthode d'insertion par l'innovation, à des choses près, a été développée aussi ailleurs. Pour ce qui est de l'innovation au sein de la filière terroir, on pourrait penser que puisque ce type de filière se fonde sur une tradition, un savoir-faire hérité du passé, l'innovation ne peut être possible qui vise à informer le consommateur du nouveau produit. Cela permet aussi à Danone de bénéficier d'un plus grand poids auprès du distributeur lors du lancement de ses produits puisque la publicité permettrait d'augmenter les ventes. Si le produit nouveau a des qualités qui correspondent au besoin des consommateurs, il sera acheté (en supposant l'information efficace). Les ventes sont enregistrées par les différents points de vente, et centralisées par la centrale d'achat.

Danone adapte sa production aux ventes enregistrées : le produit est arrêté si les ventes ne permettent pas un retour sur investissement, ou bien la production continuera, et le produit sera définitivement rentabilisé par la centrale d'achat. Lors du lancement du produit, il existe un partenariat entre Danone et la distribution. Tous les deux ont l'intérêt de vendre le maximum de produits. Pour cela chacun des deux parties met ses compétences au service de l'autre : l'un apporte ses techniques de ventes, l'autre ses techniques et son savoir faire en innovation. Mais cependant on ne peut parler pour l'innovation de forte intensité en termes de services au regard que ces relations ne concernent que le lancement du produit. En effet on pourra imaginer que, la distribution étant plus proche du consommateur, elle participe d'avantage à la conception et l'élaboration des produits, dans le cas de Danone.

Pourtant une démarche intéressante au sein de la filière Neufchâtel a été observée. L'AOC Neufchâtel est située dans la zone du Pays de Bray en haute Normandie. C'est une petite AOC qui comptait en 2003 environ 65 producteurs de lait avec une production totale de 1051 Tonnes de fromage (dont 60% sont produits à la ferme). 32 entreprises fabriquent des fromages : 1 coopérative, 3 privés et 26 producteurs fermiers. L'interprofession du Neufchâtel est regroupée en plusieurs organismes : le syndicat du fromage de Neufchâtel qui établit les règles de fabrication des fromages (en fonction du cahier des charges), la confrérie des Compagnons du fromage de Neufchâtel qui s'occupe de la promotion des fromages, et d'autres associations ou clubs qui s'occupent de la promotion de la gastronomie. Depuis 1991 a été mis en place un programme de recherche au niveau national par Arilait, pour renforcer la typicité des fromages.

En effet ce programme consistait à isoler des souches de bactéries lactiques, responsables en partie du caillage du lait et de production d'enzymes génératrices d'arômes. Au fil des années, le nombre de ces bactéries naturelles dans le lait a diminué suite à l'amélioration de la qualité bactériologique. Le but est donc de les caractériser pour pouvoir les utiliser par la suite. Puis un autre programme fut lancé à

la suite par le syndicat dans le but de l'élaboration de «cocktails» de souches utilisables pour la fabrication du Neufchâtel, à partir des 20 souches caractérisées précédemment. Parallèlement, un programme similaire portant sur l'affinage des fromages a été mis en place. Avant la mise aux normes des fromageries fermières, les fromages étaient affinés dans des caves où se développaient naturellement des microorganismes participant à l'affinage. Le but de ce programme est de récolter, d'isoler et de caractériser ces microorganismes et de déterminer leur intérêt pour l'affinage.

Tous ces programmes vont dans le sens de la préservation de la typicité des fromages de Neufchâtel face aux conséquences d'adaptation des techniques de fabrication (dans le but de l'amélioration de la qualité bactériologique). Le projet global consiste donc à ce que les fabricants puissent utiliser ces différentes souches pour leurs productions. Cette utilisation de masse supposera une production de ces microorganismes par une unité de type industrielle. Ceci nécessite un certain nombre d'échanges entre les différents acteurs. D'une part Arilait, qui est le laboratoire de l'interprofession laitière au niveau national, a fait part de son engagement au niveau de l'interprofession du Neuchâtel, qui en a informé les producteurs. D'autre part s'est engagé une réflexion au sein de l'interprofession du Neufchâtel qui a permis d'engendrer d'autres recherches sur les «cocktails» de souches, et sur l'affinage des fromages, le tout en partenariat avec Arilait, mais qui demande cette fois ci des échanges d'informations directement avec un laboratoire de recherches.

De plus si le projet aboutit, la production de microorganismes demandera un certain nombre d'échanges d'informations sur les souches bactériennes pour qui celles-ci puissent être cultivées. Ce cas est donc original puisqu'il s'agit d'une innovation coproduite au sein des producteurs de Neufchâtel. Cependant il serait bon de s'interroger sur la relation l'ensemble des producteurs et des consommateurs. En effet est ce que cette innovation est engendrée sous l'influence des consommateurs, ce qui dans ce cas serait une coproduction entre des types d'acteur différents. Dans ce cas précis la conservation dans le long terme des souches de microorganismes a été décidée pour répondre à un besoin de typicité d'une certaine catégorie de consommateurs et aussi bien de conserver l'intérêt d'optimiser les conditions de transformation.

Nous admettons que même si c'est la deuxième proposition qui l'emporte, l'interprofession ne peut pas être au courant des attentes des consommateurs de leurs fromages, et s'offrir la possibilité par la même occasion d'améliorer la typicité. Aux termes de ce parcours, Monsieur Dupont tire cette conclusion en 5 points :

- *«En Haute Normandie, il y a absence de transformateurs secondaires. Les laits peuvent néanmoins être envoyé dans d'autres régions pour y subir d'autres transformations».*
- *«Les structures du Pays de Bray (producteurs et transformateurs) sont « identiques » à celles du reste de la haute Normandie (ou plutôt aucune distinction n'est faite par le CRIL)».*
- *«Les différents organismes qui collectent le lait ont de plus en plus des chartes de bonnes pratiques spécifiques, c'est à dire qui ont des points qui se rajoutent à la charte nationale (ex : «route du lait»). Donc de nouvelles exigences sont attendues des producteurs (bonnes pratiques d'élevage,.....) pour une meilleure valorisation de leur lait».*
- *«Aujourd'hui les laits ne sont pas différenciés en qualités différentes. Ils sont souvent mélangés mal grés des qualités différentes (en termes de germes, TP, TB.....et en*

termes de souscription à la charte de bonnes pratiques ou non). Mais si dans le futur la demande de différenciation des laits s'exprime et permet une valorisation du lait supérieure au surcoût de collecte, les réflexions commenceront».

- «Aujourd'hui, un des gros enjeux pour le CRIL, les quantités de lait produites sur l'année».

L'objectif est de limiter la surproduction du lait de printemps pour éviter que celui-ci soit transformé en produits industriels peu valorisants. Cela demande un certain nombre d'ajustements auprès des éleveurs et de l'interprofession (contrôle laitier) pour la mise en œuvre du désaisonnement des troupeaux. Aujourd'hui le lait d'été est mieux valorisé qu'un lait de printemps, ce qui permet aux éleveurs de compenser le surcoût de production.

E. Dupont [2003] affirme qu'il y a donc deux freins principaux au désaisonnement : les aprioris des éleveurs (parfois entretenus par l'interprofession) et le facteur temps limitant au niveau de l'exploitation pendant la période estivale¹⁴⁷. Pierre Henry, responsable qualité au CLHN porte un autre jugement sur ces arguments :

- «La CLHN Collecte environ 800 producteurs en haute Normandie dont 500 en direct (camions CLHN) et 300 par Danone. Tous les producteurs adhérents à la CLHN du Pays de Bray sont collectés par Danone. Le lait collecté par Danone fait l'objet d'un contrat».
- «La plupart des producteurs cherchent à valoriser au mieux l'herbe du printemps, ce qui entraîne une surproduction, ce qui engendre une baisse de prix du lait à cette période. A contrario en été, période privilégiée pour le tarissement, les industriels sont en demande de lait, ce qui provoque une hausse des prix par l'intermédiaire des primes allouées aux producteurs.
- En Haute Normandie, le prix de base moyen du lait est plus cher que dans d'autres régions productrices. Ceci peut être néfaste à l'implantation voire au maintien de certains transformateurs en PGC».
- «Aujourd'hui peu de producteurs ont accepté de dessaisonner leur troupeau malgré les prix du lait (« qui compensent largement les pertes de produit»).
- «La qualité des laits collectés doit répondre aux standards nationaux en termes de germes, cellules, pathogènes, butyriques (pour les quelques producteurs AOC Neufchâtel du Pays de Bray). De plus depuis plusieurs années la CLHN a engagé un processus d'adhésion des producteurs à la Charte de bonnes pratiques agricoles (qui ne diffère pas du standard national)».
- «Le service technique de la CLHN assure le suivi des agriculteurs. Le but est de promouvoir la qualité du lait en proposant des aides techniques (gratuites pour le standard et payantes pour certaines) sur l'alimentation, le suivi général du troupeau. Le but est de favoriser l'adhésion des agriculteurs à la charte de bonnes pratiques. Actuellement les laits (adhérents à la charte et non) ne sont pas différenciés (sauf pour les AOC), et ce n'est pas un objectif».
- «Le BTPL (Bureau Technique de Promotion Laitière) regroupe un certain nombre de cadres dont qui éditent un journal diffusé auprès des adhérents (résultats annuels de la CLHN) et qui proposent aux éleveurs qui le souhaitent une réflexion stratégique de leur entreprise, passant notamment par une

¹⁴⁷ Entretien, Dupont Directeur du CRIL 27-76.

analyse technico-économique de leur production. Les ingénieurs du BTPL sont habilités à résoudre les conflits entre associés».

Il y en a deux, concernant non seulement la CLHN mais aussi la filière entière :

- *«Arriver à une diminution du prix du lait, avec redistribution intégrale des références arrêtées, dans le but d'une part d'aider les industriels à faire face aux coûts de transformation du lait en PGC et d'autre part d'aider les producteurs à faire face à cette diminution en leur attribuant plus de quota.*
- *Arriver à régulariser au maximum la production de lait, car cela force les industriels à organiser des mouvements de lait sur l'année (achats en été et ventes aux transformateurs en produits industriels à faible valeur ajoutée au printemps)».*

5.5 LA CONTRACTUALISATION, NOUVELLE STRUCTURE DES TRANSACTIONS ECONOMIQUES DANS LE SECTEUR LAITIER DE L'UE.

Aborder la question de la suppression des quotas dans le secteur laitier implique de s'interroger sur la contractualisation, procédure déclarée de remplacement. La contractualisation s'est développée en agriculture à partir des années 1960. C'est un puissant vecteur de changement technique et d'innovation. En effet, comme il a été relevé lors de l'analyse des histoires économiques, la viabilité des procédures de régulation du secteur laitier est une fonction des actions technologiques, institutionnelles et des identités des produits. Les deux dispositifs, quotas et contractualisation sont formellement organisés par la Politique Agricole Commune (PAC) qui fixe et indique la structure de base de l'organisation commune des marchés (OCM). Le régime de quota est la référence d'interpréter un acte communautaire de transactions économiques des marchés d'échange de production du lait. Entre 1984 à 2015, l'examen des quotas renseigne davantage sur la logique de la politique laitière. Par le régime de quota, le décideur public contrôle l'offre du lait. En se référant aux orientations et aux résultats du quota, on peut affirmer que la contractualisation, par sa nature de dispositif de la PAC marque un changement important concernant l'organisation les marchés laitiers dans l'UE.

La contractualisation laitière va devenir le champ principal des transactions économiques du secteur laitier dans l'union européenne. C'est un moyen d'orientation de la production. Elle englobe plusieurs enjeux. Par la contractualisation, l'Etat délègue le contrôle de l'offre aux particuliers pour viser une politique à orientation libérale. Le quota a suscité plusieurs réflexions théoriques avant et après sa mise en place. Son succès est mitigé entre demi-échec et demi-réussite dans le marché de production du lait. Quand à la mise en place de la contractualisation, l'idée avancée est de le rendre comme une institution qui structure les performances des marchés de production du lait. En effet, la contractualisation tente de régler le problème d'incertitudes des revenus donc de la volatilité des prix du lait. Ce paragraphe porte sur une étude exploratoire; à la fois empirique et théorique des circonstances de la mise en place de la contractualisation laitière. La dérégulation progressive du marché communautaire est amorcée. La suppression des quotas laitiers est prévue pour 2015. Ce bouleversement suscite des tensions au sein de la filière laitière française sur la manière de résoudre les problèmes des risques des prix de marchés et de l'incertitude des revenus.

Des études théoriques ont montré qu'au cœur des transactions économiques le contrat a un rôle à jouer sur la stabilité des échanges. Du point de vue empirique dans les grands secteurs laitiers mondiaux, sans la gestion de l'offre l'échange du lait, l'échange du lait est problématique car cet échange n'est pas instantané et comporte une dimension temporelle. Malgré la croyance que l'échange crée de la valeur, les tensions s'installent dans les négociations de la mise en place de la contractualisation et de sa place dans l'économie laitière. La raison d'être d'un contrat est d'éviter que les producteurs et les transformateurs changent d'avis et de renoncer à l'échange.

En effet le contrat canalise l'échange et est un acte volontaire des coéchangistes pour garantir la réalisation de l'échange. Or dans le projet de contractualisation du lait, des dissensions apparaissent sur les négociations entre les représentants des producteurs, de l'Etat et les transformateurs sur la façon de mettre en place la contractualisation. Certains pensent que la contractualisation est un nouvel outil pour réguler les volumes et éviter une volatilité des prix du lait. D'autres considèrent qu'avec la contractualisation les quotas individuels des producteurs sont transférés aux laiteries. Ces perspectives de sens donné à la contractualisation interpellent les acteurs concernés. Ces derniers ne sont pas tous unanimes de sa légitimité et de ses chances de réussites. La question devient intéressante quand le contrat est perçu comme un élément qui peut radicalement modifier le modèle de régulation de l'activité économique dans la filière : Quelle est donc l'analyse économique qui sous-entend les perceptions qu'ont les producteurs laitiers de la contractualisation et quelles sont leurs attentes en Normandie notamment en Basse-Normandie et en Haute-Normandie ? Nous allons donc aborder en détail, puis introduire une analyse économique du contrat lait et sa superposition par rapport aux relations conventionnalistes largement diffusées dans la coordination des actions entre les producteurs et les transformateurs laitiers en Normandie.

Depuis 2003 le débat est amorcé sur l'avenir des quotas laitiers. Le secteur laitier semble être marqué par une nouvelle structuration où l'Etat organise son retrait dans l'organisation commune des marchés pour supprimer les entraves à la concurrence. Ce changement déstabilise l'environnement économique des éleveurs laitiers normands qui considèrent le marché de production ne peut remplir son office. D'une manière générale la réduction des prix d'intervention et la compensation qui l'accompagne, les restitutions opérées en 2003, l'augmentation des quotas en 2008 et la diminution des quotas en 2009 sont des signes précurseurs d'une augmentation des risques de marchés. Le démantèlement en 2008 du système de fixation du prix du lait et sa réactivation en 2009 renforcent le constat de la menace de la volatilité des prix du lait dont l'exemple se situe en 2007 à 0,3€/L puis à 0,2€/L en 2009. L'Etat français a décidé de supprimer le système de recommandation des prix interprofessionnel et préconise la contractualisation entre éleveurs et industriels. De quoi s'agit-il ?

Ce paragraphe vise à expliquer les relations contractuelles développées. Dans une première partie des sous-paragraphe nous faisons un état des lieux de la contractualisation en dégagant les positions des différents acteurs. Nous présentons les propositions de certaines formes des relations contractuelles admises en Normandie, celles de l'institution France Milk Board, à la position de certaines coopératives avec les doubles quotas, le double prix et la position de Lactalis. Dans

une seconde partie nous procédons à la perception de l'analyse économique de la contractualisation et du droit du contrat.

5.5.1 Le contexte de la mutation économique de la filière laitière et la mise en place de la contractualisation.

Pour valider du choix de la contractualisation laitière certaines raisons sont avancées. L'état des faits montre que les objectifs articulés aux quotas n'ont pas été pertinent par rapport à l'orientation libérale des marchés. Dans les faits et sous le régime des quotas, les coopératives laitières et les filières-produits laitiers d'appellation officielle pratiquent les échanges par des contrats. Toutefois, sans remettre en cause les superpositions, quota et contrat, la commission européenne affirme que l'unification des deux outils ne peut être un frein à atteindre une stabilité des marchés laitiers. En effet, dans notre étude des histoires économiques, l'analyse des performances des entreprises privées et des coopératives permet d'aboutir à la conclusion que les gains d'une cohabitation sont moins élevés que les avantages d'une unification des outils économiques utilisés (quotas et contrats) dans le contexte laitier de l'Union économique et notamment en France.

En 1984 les quotas laitiers ont été mis en place pour stabiliser la production laitière par une maîtrise de l'offre de lait. L'UE voudrait par ce mécanisme réduire les coûts de stockage des produits laitiers excessifs et accessoirement de concurrencer les grands exportateurs, notamment la Nouvelle Zélande et l'Australie sur le marché mondial. Cet outil de régulation des marchés laitiers par la restriction de l'offre a réduit la production laitière française de 12% par rapport à la situation avant 1984. Ce dispositif a accéléré les productivités et les progrès génétiques mais diminué de moitié le cheptel. La gestion des quotas en France est administrative et se démarque des autres systèmes communautaires. C'est la première structure de gouvernance des marchés de production de lait. Elle est organisée à l'échelle du Département et est attachée au foncier. Toutes transactions des quotas sont organisées par voie administrative. En poursuivant l'analyse, l'on peut déceler que cet outil de régulation des marchés laitiers limite la concentration géographique de la production dans les régions sans handicaps d'avantages comparatifs parce qu'il résulte donc une moindre restructuration des exploitations laitières.

Nous constatons aussi que la gestion de l'offre par les quotas a stabilisé le prix du lait payé aux producteurs. Cependant plusieurs critiques sont émises sur les fondements économiques du quota. Les principales sont la perte sèche, la rente indue, la perte de compétitivité, la non pertinence comme instrument de territorialisation. En raison de ces critiques, d'autres outils proposés par les décideurs publics viennent renforcer la stabilité des prix. Il s'agit des systèmes de prix d'intervention, de la restitution à l'exportation. En effet le surplus du lait peut être exporté à un prix convenable et le lait dans l'UE vaut aussi un prix convenable par rapport aux coûts de production. Malgré ces critiques, un consensus se dégage que les quotas ont apporté un gain qu'une perte. Des études montrent que la politique de quota est mieux que la politique de laisser-faire. Ces arguments ont été développés dans les travaux de Bouamra-Mechemache et al. (2009) et les travaux de Kroll et al. (2010). La position de la commission européenne est identique et qui juge en 2002 que le quota est nécessaire. A propos de la rente indue, le débat est mitigé. Le fonctionnement de marché de production montre que malgré le quota les

producteurs se maintiennent par des aides directes. Cette pratique souligne que la rente induite n'est pas suffisante pour couvrir les coûts de production du lait. Les quotas n'ont plus, n'ont pas retardé la restructuration de la production (spécialisation et agrandissement) et la restructuration de l'industrie laitière. Les éleveurs supposent que c'est la concentration de l'outil industriel qui empêche la compétitivité. Enfin, le quota se relève être un instrument territorial efficace (Derville M., [2012]). Cet auteur montre que le régime de quota, est une «*ressource collective qui favorise la résolution des problèmes à différents échelles à moindre coût*» (p. 229).

Depuis 2003 l'orientation libérale de la PAC fragilise les prix et le revenu du producteur. Les producteurs sont donc invités à adapter leurs coûts de production aux marchés mondiaux. Les décideurs publics proposent des aides directes avec des conditionnalités dans le bilan santé en 2009. Ils proposent de donner aux producteurs un pouvoir économique pour faire un poids aux transformateurs et distributeurs concentrés. En 2011 le paquet lait propose la reconnaissance des organisations interprofessionnelles, la gestion des volumes pour les fromages avec appellations officielles et un encadrement des relations contractuelles; C'est suite à ce contexte qu'apparaît la contractualisation qui transforme les règles de l'échange du quota et deviendrait la nouvelle structure de gouvernance.

5.5.2 La mutation réglementation européenne du secteur laitier

Les échanges de production du lait sont hétérogènes dans le temps et dans les espaces. Cette hétérogénéité se manifeste au niveau des outils réglementaires employés. Il convient de relever la mutation par période afin de dégager la modération de leurs impacts sur la réalité de l'échange. La réglementation européenne apparaît sous quatre formes selon quatre périodisations. De 1984 à 1999, puis de 1999 à 2003, puis de 2008 à 2012. Dans la première période la réglementation est forte puis, elle s'atténue au gré des réformes qui vont d'une politique de stabilisation de marchés, le soutien au développement des assurances privées, de soutiens directs, pour se transformer en politique libérale des marchés.

De 1984 à 1999, le prix du lait est administré par l'organisation commune des marchés. Puis l'OCM est régulée autour de quotas de production et de la mise en place d'instruments destinés à assurer l'écoulement des surplus. Le prix administré est un régime de prix composé d'un prix indicatif, d'un prix d'intervention, d'un prix seuil. Concernant la période de 1999 à 2003, la première réforme de la PAC préconise la suppression du prix seuil et des droits de douanes, le maintien du régime d'intervention sous la contrainte de réduction du prix de 15%. Une compensation des baisses de revenu est proposée sous forme des paiements directs fixés par l'UE. Le prix du lait de collecte est libre mais sous avis d'une recommandation trimestrielle interprofessionnelle notamment par la CNIEL et ses ramifications.

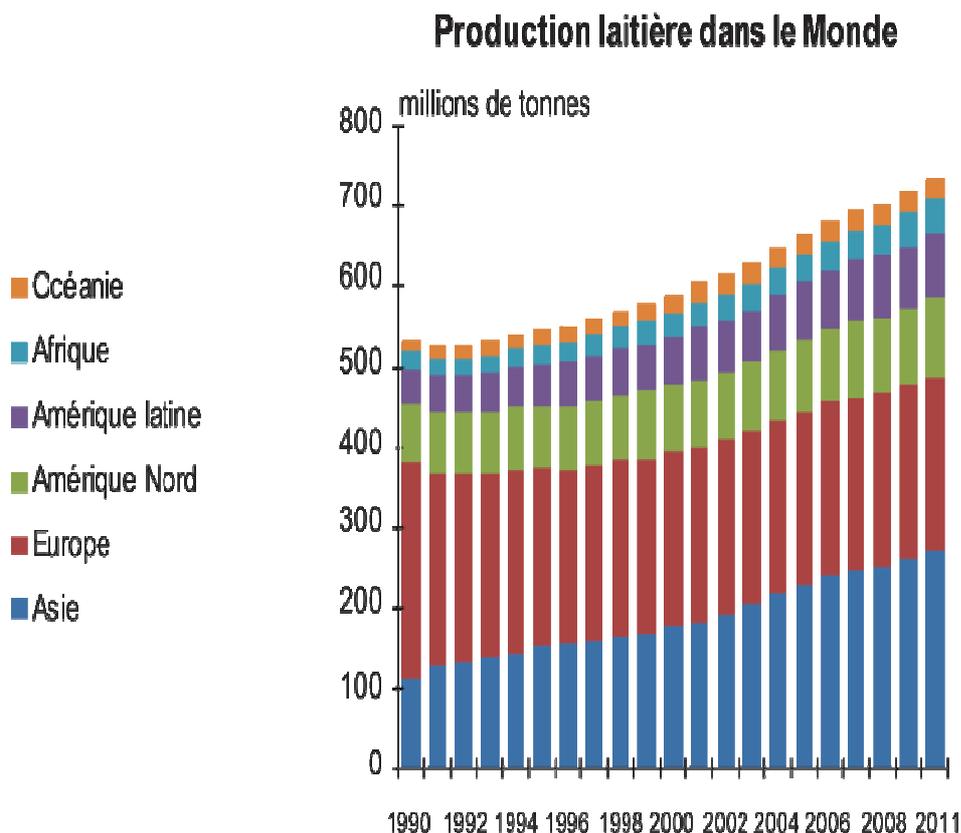
Il convient de distinguer qu'à partir de 2003 à 2008, la PAC a cessé d'être un outil de régulation du marché. Elle se transforme en un instrument de redistribution des revenus dans le secteur laitier. Il est introduit la DPU (droits à paiements uniques). Cet outil découple l'aide européenne de la production et sert à aider le revenu. Le prix indicatif subit une réduction progressive de 17% sur quatre ans. Puis,

une baisse des prix d'intervention est imposée (25% pour le beurre et 15% pour le lait en poudre).

Enfin entre 2008 à 2012, le secteur laitier est intégré dans l'OCM unique. Il est proposé une forme simplifiée du régime d'intervention. Le quota est augmenté de 1% tous les ans dans l'UE et la France l'a gelé pour la campagne 2008/2009. La PAC préconise la fin de quotas en 2015. La France supprime la recommandation CNIEL en 2008. En 2009 un accord transitoire est trouvé entre l'interprofession pour mettre fin à la chute des prix. Dans les justifications de ces évolutions, il est constaté que les quotas ont freiné la rentabilité économique de certains producteurs. Ils ont aussi maintenus dans la filière des producteurs dont la capacité est moins bonne. Une analyse critique des perspectives des marchés laitiers européens souligne qu'en l'absence de toute régulation qu'il va apparaître 4 types d'ajustement cycliques : une expansion des zones laitières les mieux placées, une augmentation de la production européenne, un problème d'absorption du marché intérieur et du marché mondial et une crise laitière. Au regard de ces risques, le contexte empirique est marqué par les politiques de libéralisation où les marchés de production deviendront des systèmes de règles qui doivent encadrer les déroulements des transactions entre producteurs et transformateurs laitiers. La formule d'évolution de la réglementation s'exprime aujourd'hui sous une forme nouvelle de régulation privée d'où la contractualisation laitière avec le renforcement des organisations professionnelles. Cette formule limite la gestion de l'offre par le décideur publique. Elle ouvre explicitement aux acteurs des facultés de former les transactions économiques.

Il apparaît intéressant de considérer que la suppression des quotas et la contractualisation selon les arguments des réformateurs comme des mouvements qui ouvrent le marché européen de l'échange pur des produits laitiers au marché mondial. D'abord nous constatons que la production mondiale laitière est effectivement en constante hausse. En 2011 la production est de 611,7 millions de tonnes de lait issues des vaches. Cette production a évolué de manière croissante. Sa croissance est le double de celle de la population mondiale. L'Asie, premier bassin producteur a vu croître sa production de 50% en 10 ans pour atteindre 269 millions de tonnes en 2011.

Schéma 17 : Production laitière dans le Monde.



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après FAO & USDA

La consommation mondiale des produits laitiers connaît aussi une forte augmentation. Cependant la production ne suit pas la demande. Le déficit asiatique serait de l'ordre de 22 millions en 2008. La cause est la crise de la mélanine en Chine. Pour ce problème l'Asie importe la moitié des échanges mondiaux des produits laitiers. L'Afrique possède une production dont la croissance est de l'ordre de 4% par an depuis 10 ans. C'est un continent qui ne satisfait pas sa demande de produits laitiers. Elle importe plus de 10 millions de tonnes, équivalent de lait. L'Europe représente 22% de la production mondiale et sa croissance diminue. Par le système de quotas, sa production est stable. Son marché est intérieur saturé. Son lait excédentaire est mis brut sur le marché mondial ou transformé en produit industriel puis exportés. Plus de 15 millions de tonnes équivalent lait ont été exportées. La production américaine a la même croissance que la production mondiale (2%). L'Amérique produit le ¼ de la production mondiale. L'Océanie est la zone excédentaire de production. 70% des volumes produits est exporté soit 20 millions équivalent lait (Schéma 17). Les cinq grands exportateurs sont Nouvelle Zélande, UE, USA, Australie et Argentine. Les importateurs majeurs sont la Chine, la Russie, Algérie, Mexique et l'Égypte. Les pays exportateurs peuvent satisfaire la demande mondiale. La Nouvelle Zélande peut intensifier sa production. Les USA n'ont pas de quotas. Ils disposent des mécanismes pour maintenir l'équilibre par exemple les subventions en cas de baisse de prix et prix d'évitement des excédents.

L'UE est face à un des grands bouleversements que s'apprête à connaître la filière laitière. La situation va se débloquer grâce à la libéralisation des quotas. Le Danemark et la Suède ont investi dans les outils industriels pour aborder la demande. La France avec 24 millions risque de voir sa production se recentrer vers ces régions dynamiques et qui peuvent augmenter leur production (Normandie, Nord-pas de calais) ou être confrontées au problème de la main d'œuvre ou de l'environnement (Bretagne). Cependant l'exemple de la suppression de quota en 2007 et la mise en place de la contractualisation n'a pas abouti en Suisse à ce résultat que nous soupçonnons pour la France. Deux interprofessions mise en place pour le lait destiné aux fromages d'appellation officielle et de lait d'industrie ont eu des résultats inverses. La première a réussi à maintenir des prix rémunérateurs et la seconde n'a pas pu s'organiser sans quota. Les organisations des producteurs sont devenues sectorielle et moins intégrés dans les territoires. Ce fait a divisé les producteurs. Ces derniers ont perdu leur pouvoir de négociation. Aux Etats-Unis, le développement de la garantie de marge minimum a eu des résultats satisfaisant pour la fédération nationale des coopératives laitières. Le principe de fonctionnement est basé sur la responsabilisation des opérateurs et articulés aux prélèvements individualisés des producteurs qui augmentent la production si la marge minimale est atteinte. Cet outil percute les règles de l'OMC. La Suisse et les Etats-Unis sont deux exemples de formes de contractualisations qui pourraient inspirer les modalités de la France.

Pour préparer l'après quotas, quelles sont les instruments que les entreprises; producteurs et consommateurs ont mis en place pour valoriser au mieux les volumes de lait produits et collectés ? Il apparaît nécessaire de mettre en place de nouveaux outils, permettant d'éviter la volatilité des prix. Il apparaît aussi nécessaire de mettre en place une nouvelle gestion des volumes permettant de réguler l'offre en fonction de la demande. De nombreuses tentatives d'usage des instruments de gestion de risques ont été développées sur les produits industriels. Les Etats Unis ont mis en place un marché à terme des produits industriels (Lait, poudre, beurre et fromage). Les acteurs principaux sont des transformateurs. Depuis 2010, quatre bourses (Chicago, Anvers, Rotterdam, Hambourg) développent des contrats à terme sur les produits laitiers. Les marchés à terme ne remplissent pas toutes les conditions de leur usage dans l'UE pour le lait et ses produits dérivés. C'est un instrument de lutte contre les fluctuations mais n'est pas un instrument de stabilisation des prix.

Evolution du prix du lait en France

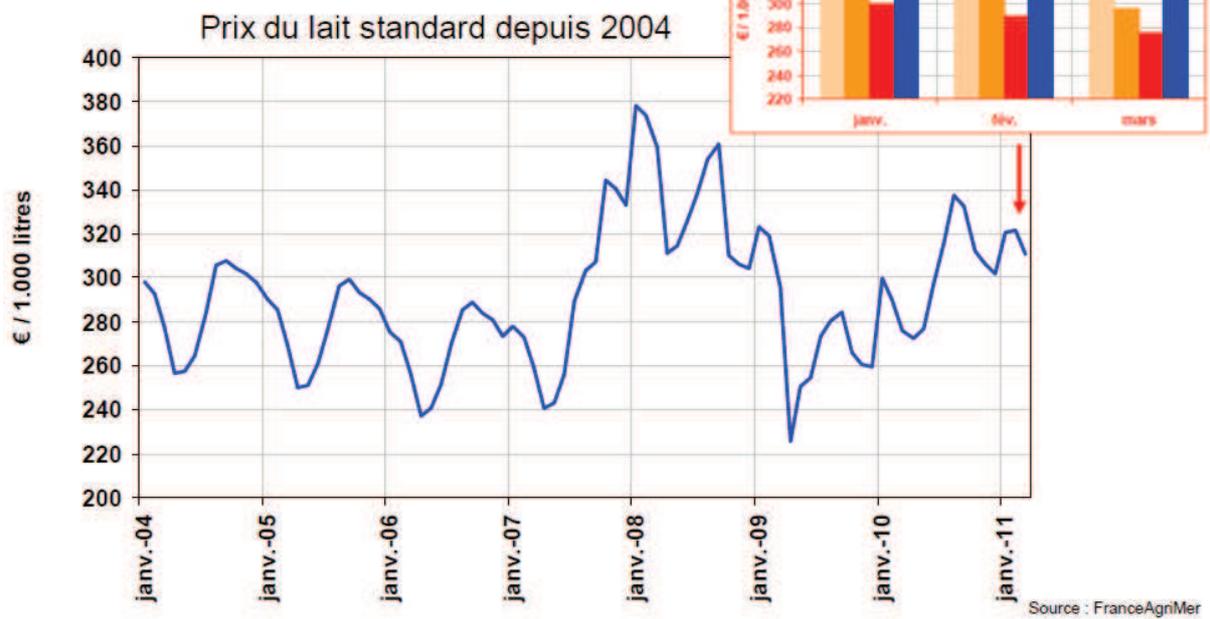


Figure 5 : Evolution du prix du lait en France.

Or la France qui a toujours appliqué une stratégie de prix ne sera pas en mesure que par les marchés à terme de répondre aux questions microéconomiques des exploitations laitières. Les relations contractuelles est un instrument qui peut autoriser le désengagement des pouvoirs de la régulation laitière. Nous nous interrogeons de savoir comment fera la France avec les contrats pour éviter que les volumes ne soient trop importants face aux outils industriels ? Comment les contrats permettent-ils de réguler les volumes et donc d'essayer, au minimum, d'obtenir un prix couvrant les coûts ? La contractualisation peut-elle réduire la volatilité des prix et encadre les volumes à produire (figure 5) ?

La première piste d'usage de la contractualisation est que cet instrument est multiforme selon le degré et la nature des engagements des contractants. La France fait le choix d'une évolution des rapports de force entre producteurs et transformateurs afin de transformer la contractualisation comme un instrument de résolution des questions de pouvoir de marché. Les clauses de volumes de la contractualisation mettent en difficulté les coopératives qui ont une obligation de collecte de 100% quelque soit le volume. Il apparaît par ces détours que toute coordination marchande dans la filière laitière n'est pas possible. Toutefois l'on peut relever que la France fait le pari d'une coordination hybride au sens de l'économie néo institutionnelle.

5.5. 3 La contractualisation.

C'est dans le cadre de la coordination hybride et complexe que la France introduit la contractualisation. Pour simplifier, la loi de modernisation agricole et de la pêche de juillet 2010 et les décrets du 30 décembre 2010 sont les titres réglementaires qui fondent l'obligation juridique de la contractualisation dans le secteur laitier en France. La contractualisation permet de formuler les relations commerciales entre le producteur du lait et le transformateur. Son objectif initial est de préparer la filière à la compétitivité dans l'économie mondiale et l'économie nationale. Elle inscrit dans le temps les relations commerciales et précise les caractéristiques spécifiques du produit (volume, prix, qualité, saisonnalité). Dans la loi de modernisation l'esprit du contrat est de protéger le producteur laitier par rapport au transformateur du lait ou laiterie donc d'équilibrer et de participer au partage du pouvoir. Les laiteries sont obligées de proposer des contrats écrits aux producteurs.

La contractualisation est donc une nouvelle pratique dans le secteur laitier dont son objectif économique peut rentrer en conflit avec son esprit de partage de la valeur ajoutée. Etant donné que la production du lait est ni industrielle, ni commerciale, ni prestation de services, ses transactions sont soumises en France aux règles du commerce. Le contrat est donc un instrument économique. Elle est associée à la garantie de prix, de la forme écrite, de la proposition de l'acheteur, et du caractère obligatoire. Les engagements d'usage des contrats sont acquis dans la filière laitière mais les modalités d'application ne sont pas détaillées. Dans quelle mesure la contractualisation s'harmonise avec la régulation par les quotas ? L'efficacité des contrats se heurte à plusieurs justifications de son émergence dans la filière laitière.

L'application de la contractualisation est devenue un champ de dispute entre les syndicats, le gouvernement français, l'UE, les industriels et les producteurs. Il est important de préciser que les producteurs n'étaient contraints d'accepter les contrats. D'une part leurs syndicats les mettent en garde sur des zones d'ombre sur l'organisation des producteurs (OP) citée dans loi de modernisation mais non existante. Il apparaît dans nos entretiens avec les acteurs de la filière normande que les producteurs souhaitent attendre que ces OP soient mises en vigueur afin d'avoir le pouvoir de négociation pour les termes de ce contrat. A propos des OP plusieurs favorables et conditionnés ont été émis par l'UE. Pour la commission et le parlement les contrats qui lient producteurs et laiteries doivent passer par les OP à condition d'un seuil de moins de 33% ou de 40% de la production d'un Etat ou d'un seuil de moins de 3,5% de la production totale de l'UE. Ces conditions servent à garantir la concurrence. Le décret du 30 décembre 2010 fixe 7 éléments du contrat :

La durée, les volumes et caractéristiques du produits, les modalités de collectes ou de livraisons, les modalités de détermination des prix, les modalités de paiements, les modalités de révision, les modalités de résiliation. Nous constatons que les contrats possèdent des effets de régulations du marché et que son déploiement est accéléré par d'autres considérations que les intérêts théoriques.

5.5.3.1 Les intérêts et la traduction des différents acteurs par rapport à la contractualisation.

Les différents acteurs de la filière se sont positionnés en fonction de l'objectif initial et de l'esprit de la loi de modernisation mais aussi des clauses du contrat. La constatation des carences, des violations et des manquements des contrats sont les nœuds de disputes. La fédération nationale des producteurs laitiers (FNPL) est favorable aux contrats négociés collectivement car elle soutient que c'est la base du renforcement de l'organisation des producteurs. Son projet est d'aligner les organisations des producteurs sur le périmètre industriel. Ceci signifie à créer des organisations collectives économiques des producteurs ayant pour fonction de regrouper les fournisseurs d'une même entreprise ou d'un groupe privé. Ce schéma est semblable au cas de figure bavarois, une organisation verticale.

Cette organisation serait mandatée à négocier les contrats des producteurs et à réaliser des péréquations sur les coûts de collecte. Ce qui revient à voir des organisations des producteurs variables. Certaines auront une dimension nationale et d'autres seront territoriales et isolées. Dans le cas de regroupement en association d'organisation de producteurs, il va apparaître une inégalité de l'équilibre des forces entre des groupements de producteurs affiliés directement à un transformateur. Il apparaît le risque d'organisation au comportement individualiste et une concurrence manipulée par le transformateur. Ce schéma n'est pas suivi par l'OPL (syndicat de l'organisation des producteurs de lait), de la Confédération Paysanne et de l'Association des Producteurs de Lait Indépendant (APLI). Ces trois groupes d'acteurs de la filière laitière en France proposent un regroupement des producteurs en OP à l'échelle des régions. Une telle organisation, à l'image des organisations de la filière AOC où le rapport des forces est moins déséquilibré. C'est une telle organisation qui va amener les industriels à une gestion harmonisée des contrats. Leurs arguments s'est développé autour de l'exemple suisse qui dégage une bonne valeur ajoutée par filière territoire.

L'OPL et l'APLI proposent la création de France Milk Board (FMB). Cette organisation sera nationale et non commerciale. Elle sera gérée par les producteurs et indépendante des laiteries. Elle va fonctionner par bassins de production avec une délégation aux OP de bassins laitiers. L'objectif du FMB est de mettre en place une régulation équitable et non spéculative afin d'équilibrer l'offre et la demande au niveau européenne. La FMB veut adapter la production aux besoins réels du marché et vise une situation sans excédent afin d'assurer une stabilité des prix. Son fonctionnement est la suivante : European Milk Board gère les volumes à produire à l'échelle européenne avec l'objectif d'équilibre de ressources-emplois afin de garantir des prix compétitifs. La FMB gère les volumes à produire au niveau national. Les données sur les volumes à produire sont transmises aux OP. Ce sont les OP mandatées par les producteurs qui signent les contrats collectifs appropriés avec les laiteries. Les laiteries reçoivent une certaine quantité de lait et approvisionnent les transformateurs industriels. Leur credo est qu'une quantité de produits laitiers bien déterminée peut avoir une offre qui répond à la demande, donc peut garantir un prix stable. Les coopératives proposent l'introduction d'un système de double quota ou volume et de double prix. Certaines mettent en place un système de flexibilité. Les volumes A et volume B sont fonction des coopératives. Le prix A est interprofessionnel ou fixé selon son débouché. Le prix B s'appuie sur la valorisation beurre-poudre. Le système est toujours en cours de construction. C'est la voie de la

segmentation des marchés. Ce modèle correspond au cas Suisse et au Cas américain des «*Marketing Order*». Ce dispositif est une nouvelle forme de quotas. Il peut être attaqué par l'OMC.

Lactalis prévoit des contrats de 5 ans jusqu'à 2015 et après, la durée est indéterminée. Il conserve l'élaboration actuelle de détermination du prix. Le paiement s'effectue en trois versements mensuels. Il impose une adhésion à la Charte de bonnes pratiques. Il est favorable aux Organisations Professionnelles (OP) non commerciales. Il ne propose pas de prix différenciés selon les volumes. Il n'y a pas de mensualisation des livraisons. Il n'utilise pas de pénalité. Il réajuste le volume si le producteur est en sous réalisation de -15% pendant 3 ans consécutifs. Nous venons de présenter quelques formalisations des relations contractuelles. Leurs caractéristiques sont marquées par les spécificités de la filière laitière. En définitive, les prises de position cherchent à mettre fin à l'instabilité des marchés.

5.5.3.2 Le marché du Lait : la volatilité du prix du lait.

La forte volatilité des cours du lait induit une difficile restructuration de la filière et de ses outils de production. Les transformateurs se retrouvent pris en tenaille entre la hausse du prix du lait et leur prix de vente aux distributeurs qui ne peut évoluer de la même façon. Certains acteurs se retrouvent exposés aux variations du prix des produits industriels (poudre et beurre).

Le lait est une matière première spécifique. Son offre et sa demande sont influencées par les politiques sanitaires, les politiques économiques, le climat et la saisonnalité. C'est un produit périssable et non stockable. Cette caractéristique fait qu'une faible variation de la disponibilité engendre une forte volatilité du prix. C'est l'effet King. Depuis trois ans l'Europe connaît une forte volatilité de prix. Les causes sont la pénurie mondiale de 2007 à cause des déficits de production en Océanie. En 2008 l'assouplissement des quotas et le retournement à la baisse du marché mondial. En 2010 c'est la hausse de la demande des pays émergents qui est la cause de ces ciseaux de prix.

Au niveau microéconomique, ces éléments provoquent une aversion aux risques chez les producteurs laitiers normands. Chez beaucoup de transformateurs, c'est la stratégie à la diversification des activités qui revient en priorité. Ils équilibrent leur mix-produits (production de fromages, de produits ultras frais, de beurre et poudre...) pour multiplier les débouchés et optimiser leur équation lait. Le mix produit joue un rôle important dans le volume que dans la valorisation. Il est à noter que la valorisation du lait n'est pas la même suivant tel ou tel mix produit. Les laiteries n'exploitent pas toutes les mêmes débouchés de commercialisation. Or le caractère périssable du lait oblige à une collecte rapide, régulière et de proximité. Cet état de fait bloque la concurrence potentielle de la première transformation, donc transforme ce marché en marché captif. En conclusion, ce marché a un mal à s'autoréguler. La production et la transformation demandent de grands investissements. La restructuration est quasi permanente dans cette filière.

Tous ces éléments conduisent à des différences en volumes du lait collecté et de la valorisation du lait entre les laiteries. La pression des marchés mondiaux et l'évolution réglementaire par la suppression des quotas en 2015 mettent la filière en

difficulté par une évolution incertaine des prix du lait et des marges intermédiaires. La filière réclame un besoin croissant de produits de couverture. Passer un contrat entre laiterie et le producteur peut-il être un produit de couverture ? L'exercice est périlleux et suscite de nombreux points de discorde. Comment est donc perçu ces contrats en Seine maritime et dans la Manche ?

5.5.3.3 Les stratégies des producteurs normands face aux risques de ces marchés.

Avant la mise en place des contrats, les producteurs ont développé des stratégies d'adaptation aux risques de revenu. *«Leur organisation est soumise aux activités qui préparent l'épreuve d'évaluation de la qualité en le mettant en forme: activités de codification, de mesure, de certification, de régulation, etc. Il s'agit d'activités situées en amont ou en aval des marchés, quoique liées à eux»* (Favereau O., Biencourt O., et Eymard-Duvernay F., [2002] p. 214). C'est dans cet ensemble d'épreuve et d'évaluation que se dégage une perception des stratégies utilisées. Producteurs et transformateurs laitiers normands développent des prérogatives pour former des accords sur la qualité. Ces acteurs considèrent les règles d'hygiène comme les stratégies de gestion des risques pertinentes. Les règles d'hygiène améliorent la qualité du lait. La plus value liée à la qualité peut être ajoutée au prix de base. Ils cherchent aussi à réduire leur coût d'alimentation. Ils raisonnent sur le coût de production.

Certains acteurs travaillent sur la réduction du taux d'endettement et la réduction des charges des structures pour aboutir à une réduction des risques de revenu. La diversification de production reste une stratégie prioritaire des producteurs laitiers normands dans la zone de polyculture-élevage. Pour ces producteurs, selon qu'ils sont livreurs des coopératives ou des laiteries privées, la perception de l'influence des laiteries sur le contrat est variable. Les producteurs adhérents des coopératives considèrent la contractualisation comme une continuité, et une opportunité, D'autres producteurs non adhérents le considèrent comme une menace. Les perceptions des éleveurs se partagent entre continuité et menace selon les zones et leurs livraisons aux coopératives ou aux entreprises privées. Tous préfèrent une durée longue et minimum (5 ans) pour la durée des contrats. Cette durée leur permet de réaliser les investissements.

La plupart des producteurs interviewés affichent leurs confiances à la profession, à la laiterie et aux Syndicats. Cette confiance légitime la participation de la profession et des syndicats à négocier le cadre général des contrats laitiers. Il est clair que les producteurs n'accordent pas totalement leurs préférences à la laiterie privée. Ils affirment que les laiteries ont un rôle à jouer dans l'élaboration des contrats. Ils réclament l'aide de la profession et des syndicats pour les aider à signer les contrats. Ils pensent que les contrats ne sont pas une sécurité financière. Beaucoup prônent une régulation des volumes. Selon la satisfaction que les producteurs ont de leur laiterie, la perception de la contractualisation reste positive.

5.5.3.4 Le système Sodiaal de la contractualisation.

Pour faire face aux risques de revenus, Sodiaal a mis en place un système de prévisions de volumes de collecte afin de mieux offrir une valorisation du lait. Il considère que le producteur est son premier maillon. Il demande au producteur d'indiquer dans son espace producteur, le volume qu'il pense sur le mois de collecte.

Ce système ASAP (Assurance Sécurité Approvisionnement Partagée) permet à la coopérative de prévoir les fluctuations de ses équilibres emplois/ressources. Ce système est destiné à réduire le poids financier des excédents laitiers. L'incitation pécuniaire est illustrée par les primes de prévisions en fonction de +2%, +- 5%, de +-10% (tableau 19).

Tableau 19 : Modalités des primes de précision des prévisions.

Classe des volumes prévus	+/-2% du volume prévu	+/-5% du volume prévu	+/-10 % du volume prévu	Plus de 10% du volume prévu
Prime	5€/1000L	3€/1000L	2€/1000L	0€/1000L

Source : Sodiaal (2012)

Sodiaal met donc en place une équation laitière dont l'objectif est d'obtenir une meilleure valorisation du lait. Puis il l'associe à une gestion Volume/Prix. Cette gestion vise à préparer la fin de quotas, de limiter l'impact de la volatilité des marchés mondiaux sur le prix producteur du lait. Il vise aussi à différencier les marchés PGC et PI, de profiter des opportunités de marchés mondiaux.

5.5.3.5 Les objectifs de la gestion volume/prix.

Sodiaal a mis en place deux volumes A et B et deux prix Pa et Pb pour mieux valoriser le prix producteur. Sodiaal propose 96% du volume A et 4% du volume B sur 12 mois. Les volumes sont modifiables de plus ou moins 20% dans la limite du Volume A. Le volume A correspond au marché PGC et le volume B au PI. Les deux volumes offrent des valorisations différentes. Le prix Pa est donc fixé sur la valorisation PGC et le prix Pb est indexé au cours de la poudre et de beurre. Un prix A/B est introduit pour effacer la flexibilité. Des écarts entre prix Pa moyen et prix Pb moyen vont servir au calcul de la régularisation. Ce montant rapporté à 1000L de lait est différent selon les régions. La gestion Volume/Prix permet une répartition équilibrée des volumes livrés à la coopérative entre volume A et volume B.

Au niveau des producteurs, quatre cas peuvent apparaître. Le cas d'un sous réalisateur sans le volume B, le cas d'un sous réalisateur avec un volume B par rapport à la référence quota actuel de chaque exploitation. Il apparaît aussi le cas d'un sur réalisateur avec un volume A supérieur à 100% et un sur réalisateur grâce à la production du volume B. Selon ces cas les producteurs vont avoir des profils différents face à la répartition de leurs volumes livrés. Selon les régions, les producteurs vont rendre de l'argent à la coopérative, d'autres seront créanciers sur de faibles volumes. Cette forme de régulation hybride exprime une relation contractuelle. Dans la mesure où c'est une réponse de la coopérative on peut effectivement penser que la marge de manœuvre tourne autour de l'information pour

la coordination des actions. Ainsi les conventions constitutives des marchés et d'autres modes de coordination telle la normalisation, les marques et les certifications sont largement développées entre producteurs et transformateurs laitiers en Normandie. C'est «*la reconnaissance des défauts ou d'asymétries d'information qui a affecté en profondeur le cadre d'analyse des relations marchandes. Elle a conduit à passer d'une économie des échanges à une économie des contrats*» a souligné L. Thevenot (1995, p.35). Les recours aux contrats permettent de faire participer les acteurs de la filière à l'œuvre de la modification des structures des marchés. Avant d'analyser les modalités de la mise en œuvre, il convient d'examiner le contexte théorique de l'analyse économique des contrats. Le contrat; objet de science de droit, est définie comme un accord entre plusieurs individus. Il comporte des clauses et est considéré comme une convention (Thevenot L., [1995]). Il convient de rappeler contrat et convention n'ont pas la même interprétation et ni les mêmes effets dans une coordination économique selon que l'on admet la définition de la firme de Coase ou de Williamson ou de l'entreprise comme mode de coordination unifiée et simplement hiérarchique (Eymard-Duvernay F., [2002]). En effet, dans certaines situations, «*l'agent doit préalablement saisir la situation et l'action des autres, à l'aide de cadres conventionnels pour pouvoir se coordonner*» (Eymard-Duvernay F., Favereau O., Salais R., Thévenot L., [2002] p. 1). D'autres situations indiquent un aboutissement des contrats incitatifs par des conventions légitimes (Eymard-Duvernay F., Favereau O., Salais R., Thévenot L., [2002]). La frontière entre contrat et convention est un problème délicat.

Etant donné l'étendue de ces définitions, le constat qui s'impose à nous dans la filière laitière et notamment dans le marché de production du lait, a propos du contrat est la situation dans laquelle, les producteurs et les transformateurs négocient les prix, les volumes, les échanges futurs et les variétés de lait. Cette forme d'actions se prête à l'analyse socio-économique des contrats. Cette analyse vise à rétablir une complémentarité entre les prises de position économique et sociale en s'appuyant sur une démarche de diagnostic et de gestion.

5.5.4 L'analyse socio-économique des contrats.

Pour mener à bien notre analyse de la contractualisation laitière, une approche socio-économique s'impose parce que la réussite économique de chaque acteur de la filière dépend de sa réussite sociale. En effet, la représentation analytique de contrat place l'analyse économique des contrats dans une logique d'échange et énonce la raison d'être du contrat :

- Par le contrat chaque partie accepte de limiter sa liberté future.
- Chaque partie propose une promesse d'échange future contraignante.

Le recours à l'analyse socio-économique est double : il permet, d'une part, repérer les dysfonctionnements sociaux du contrat et à les expliquer. Cette démarche rejette l'idée que le marché est actif et accepte le fait que les producteurs et les transformateurs deviennent des unités actives (Perroux) en saisissant le contrat comme un moyen de lutte contre l'incertitude, et d'autre part, en utilisant le contrat pour évaluer l'échange. On peut considérer que les positions tenues par les acteurs et leurs représentants sur un contrat résultent de la rencontre, des conflits, de la coopération, des luttes de concours qui modifient leurs environnements P. Garelo (2010) souligne que le contrat en tant que « *moyen nécessite des sacrifices : on ne*

peut avoir le beurre et l'argent du beurre ainsi que le dit le proverbe. Ici le beurre c'est une certaine sécurité des anticipations et l'argent du beurre c'est l'abandon d'une liberté. (Référence à l'histoire d'Ulysse et des Sirènes)».

Le contrat comme instrument économique émet une information ou chaque producteur ou transformateur le lie aux états possibles de son environnement. Ainsi à chaque réponse apportée à son environnement, les producteurs et les transformateurs forment des jugements et évaluations pour formaliser des stratégies à adopter par rapport à la force de leur entreprise.

Par définition, un contrat peut être réalisable, renégociable ou résilié. Deuxièmement il peut être irréalisable. Ces constats suscitent l'intérêt à rechercher un contrat optimal qui ne sera valide que dans un contexte déterminé. Cette notion d'optimalité réintroduit des difficultés et que nous saurions conclure que si l'on peut le déterminer. La raison est liée à l'anticipation des contractants à mettre en œuvre des aptitudes stimulées par des aspirations d'augmenter la référence laitière (priorité des transformateurs), d'augmenter le revenu (priorité de l'exploitant). C'est ce qui nous amène à supposer que la contractualisation laitière serait d'abord un processus de découverte d'énergie à l'agrandissement des exploitations, au regroupement partiel ou total des ateliers.

A partir de notre étude exploratoire, nous avons constaté que la Normandie possède selon ces régions agricoles, d'exploitation laitière maîtrisant parfaitement les systèmes de production sur le plan de valorisation des produits lait et sur la maîtrise des coûts de l'atelier. Selon les chambres d'agriculture de Normandie et l'institut d'élevage, on distingue dans leurs travaux sur les réseaux d'élevage bovin en Normandie 11 groupes d'exploitations laitières qui présentent en 2007 les caractéristiques suivantes (cf. tableau 16).

L'étude montre une faible charge opérationnelle en spécialisation lait et une forte marge brute pour les céréaliers par rapport à 1000 l de lait. L'ensemble du groupe a une bonne efficacité économique selon les prix de lait pratiqués et la vente des autres produits complémentaires notamment vaches de reformes et taurillons. Les systèmes agricoles biologiques ont une bonne efficacité technico-économique et sont marqués par les poids de leurs investissements. Les revenus varient de 1 à 4 par UMO. Ces éléments montrent que les laiteries ne payent pas les mêmes prix de lait aux producteurs. Les prix lait varient entre ces 11 groupes. On remarque avant les crises laitières de 2008 et 2009 que les exploitations laitières de Normandie sont techniquement et économiquement optimisées notamment dans les sociétés individuelles (tableau 16). Si les prix baissent en dessous de 3.16 €/l, les 8 autres systèmes de production seront en difficulté toutes choses égales par ailleurs. Le prix de lait proposé par les transformateurs se situe en moyenne autour de 3,31 à 3,37 €/l. A ce prix 4 systèmes de production seront qualifiés à l'efficacité économique selon le tableau 20 sous l'hypothèse toutes choses égales par ailleurs.

Tableau 20: Les systèmes bovins en Normandie.

	séchage conventionnel	séchage biologique	agriculture biologique	spé lait herbagers	spé lait 10 à 30 % maïs	spé lait > 30 % maïs	lait +bœuf	lait +VA	lait + JB
Critères techniques						1,54			
Chargement (UGB/ha SFP)	1,63	1,33	1,22	1,17	1,46	1,76	6951	1,59	2,04
Lait à 7% (l/VL)	6297	5362	5414	5466	7219	7411	43,9	6055	7278
TB	40,7	41,5	40,9	42	44	44,2	34,7	41,8	43,2
TP	35,4	33,2	32,9	35	35,3	35,2	58%Nde	33,6	35,4
Répartition de races	62% Nde	60%Nde	50% H	100%Nde	60%Nde	43%Nde+43%H	222170	60% H	40%Nde+40%H
Produit total	271734	173922	223466	208323	248903	184703	609	231521	257658
Vente lait (1000l)	666	605	624	636	548	554	426	661	716
Prix reformes + veau)	452	468	458	470	403	426	3,54	353	421
Prix lait	3,64	3,88	3,81	3,87	3,32	3,57	72 964	3,14	3,53
Total charges opérationnels	76 782	38 470	56 088	62 290	79 975	62 221	149 206	85 048	92 349
Marges brutes	194 953	135 452	167 378	146 033	168 928	122 482	103 306	146 473	165 309
VA	128 215	88 115	115 847	96 137	106 682	83 996	53 707	82 977	117 643
Revenu disponible	51 473	31 156	46 004	42 342	44 403	45 031	11	27 874	66 324
Laiteries	9	5	6	5	5	7	3 AOC	5	5
Filières qualités	3 AOC	4 AB+1AOC	8 AB	2 AOC	1 AOC			1 AB	

Légende : Nde : vache normande, H : Prim'Holstein.

Source : CRAN et Institut de l'élevage, 2007.

Regardons l'analyse socio-économique de la contractualisation dans le sud de la Manche (Mortainais et Avanchin) et dans l'Ouest du Calvados. Dans ce terroir, les exploitations laitières sont spécialisées et des ateliers viandes et porcs. Les formes sociétaires sont dominantes et on trouve aussi des exploitations individuelles. Les exploitations les plus nombreuses sont les exploitations de race Holstein, puis viennent, par ordre d'importance, les exploitations de race Normande, de race Mixte, et de race Montbéliarde. Il apparaît une grande hétérogénéité des divergences techniques et économiques de ces exploitations. Cette hétérogénéité se traduit par une grande variation en termes de renouvellement, de vente de lait, de valorisation du litre de lait, de valorisation de la vache réformée, des frais vétérinaires et de marge brute. Du point de vue technique, les rendements sont quasi-similaires.

Les prix des réformes, la production du lait, le coût alimentaire et le prix du lait vendu influencent les marges brutes ramenées à la vache laitière. Aujourd'hui la plupart de ces exploitations réalisent des profits par la minimisation des coûts alimentaires, la valorisation des vaches réformées. Beaucoup de ces exploitations peuvent produire plus sans investissement et d'autres en feront plus avec investissement. Les exploitations laitières de ce territoire, sont capables de faire des agrandissements des structures ou des regroupements des ateliers lait.

Le profil d'exploitation laitière de cette zone a les caractéristiques suivantes entre 2004 et 2005 :

- 336028 l de lait vendus.

- 7227 litres par vache.
- TB : 43.1, TP : 34.1.
- 1.78 UGB/ha de SFP.

Ces exploitations se situent parmi les bonnes exploitations des systèmes bovins que nous avons présentés. Elles peuvent réaliser des progrès techniques ou économiques. Leur développement nécessite des changements technologiques importants. La contractualisation mérite alors une attention particulière dans ce système de production. Est-ce qu'elle est susceptible de favoriser les évolutions technologiques?

Dans ce segment de la filière laitière et notamment le marché de production, les acteurs sont engagés dans une négociation serrée de la contractualisation car chaque partie est soumise à des contraintes. Les producteurs sont soumis à la volatilité des prix et à la question des temps libres. Certains estiment les temps libres existents comme acceptables et d'autres jugent les temps libres faibles par rapport à leur attente.

Quand aux transformateurs la priorité colle à une évolution différente de leur prix de vente. Dans les deux cas, chaque partie a conscience que l'échange peut lui procurer un gain espéré par le contrat. C'est le processus de négociation qui va déterminer le niveau du gain espéré. C'est ce que nous avons défendu dans notre modèle triangle de la valeur en faisant appel aux symboles d'économie industrielle, d'économie des conventions et d'économie territoriale. L'exploitation de ces symboles permettra de réaliser l'échange par un certain nombre de sacrifice.

Dans le cas des négociations de la contractualisation laitière nous observons que les transformateurs sont peu nombreux et leurs demandes est faible par rapport à l'offre du lait. Leur pouvoir de négociation est assez large que ceux des producteurs pris individuellement. C'est ce qui a poussé le législateur dans le décret d'application de la loi de modernisation de l'agriculture a proposer la création des organisations des producteurs pour rééquilibrer les rapports de force. Nous avons aussi montré dans notre modèle triangle de la valeur que les pouvoirs des agents sont aussi inscrits dans les symboles de l'économie industrielle, de l'économie des conventions et de l'économie territoriale. Si ces symboles changent, l'environnement économique du contractant va aussi évoluer, donc peut restructurer aussi le contrat car la relation contractuelle se modifie. Les pouvoirs de négociations sont appelés à se modifier (Galero P., [2010]). Ce niveau d'analyse montre que la contractualisation dans le marché de production aura les mêmes effets de stabilisation de marchés et d'innovation que les nombreuses conventions développées par les acteurs de la filière laitière.

La loi de modernisation de l'agriculture propose une négociation simultanée et autorise les transformateurs à faire l'offre du contrat. Les syndicats préfèrent une négociation séquentielle. Pour réduire les coûts de l'information. Les modalités de la négociation ne sont pas prédéterminées. Le législateur laisse libre court à une négociation de type «négociation c'est de l'art». Il a tout simplement identifié les joueurs l'organisation des producteurs et les transformateurs. Pour mener notre analyse nous partons d'une prémisse théorique.

5.5.4.1 Le problème de la gestion sociale de l'exploitation et la contractualisation.

Dans notre étude exploratoire, les exploitations laitières veulent avoir un prix de lait pour un revenu suffisant. Elles constatent un manque de mains d'œuvre pour se libérer plus de temps libre. Les obstacles qui ressortent sont les Prix du lait, la Rentabilité, le revenu, les contraintes techniques et le travail. Ces éléments révèlent des pertes de revenu pour les producteurs laitiers de Normandie. Les conditions de travail évoquées en termes de temps libres provoquent des effets pervers sur l'efficacité économique de l'exploitation. Aujourd'hui les exploitations subissent la baisse des prix du lait et cherchent à réagir à la diminution de leur revenu. Elles peuvent utiliser des améliorations en augmentant leurs marges brutes ou en diminuant les investissements. Certaines vont diminuer leurs prélèvements privés ou faire évoluer leurs systèmes de production.

Existent-ils des outils économiques pour analyser l'efficacité du dispositif de la contractualisation laitière ? La contractualisation serait le cadre de référence de la régulation de la production et de la transformation. Les débats autour de sa mise en place montrent que tous les opérateurs n'ont pas la même vision de son rôle. En prenant les exploitations spécialisées lait, les exploitations du groupe lait+viandes (avec un produit viande supérieur à 15% de la production totale) et les exploitations du groupe lait +granivores (avec un produit granivore supérieure à 20% de la production totale), le coût de production apparaît comme un outil de gestion de l'exploitation d'une part vis-à-vis de l'instabilité des prix de ventes du lait. La contractualisation apparaît comme une nouvelle solution d'organisation de la production laitière. Elle vient percuter les solutions classiques d'agrandissement, d'amélioration des performances technico-économiques. C'est ce qui nous amène à considérer que l'engagement à la contractualisation laitière associe l'efficacité technologique, les conventions et les politiques de développement territorial pour son analyse.

D'autres parts, la démarche de contractualisation apparaît comme une réponse pour sortir du système d'instabilité des prix et de maîtriser la totalité des paramètres commerciaux. Les marchés laitiers fluctuent constamment. Le contrat permet de connaître les besoins avant la mise en marché des produits laitiers. Il est ainsi possible de fixer les prix dans les clauses. Ce prix fixé assure une sécurité du revenu aux producteurs. En période de crise, ce système permet de soutenir la production. Dans ces conditions, on rentre dans un système de partenariat avec la production. Le producteur est donc responsabilisé et prend part à la stabilité du marché comme une unité active. Il sait la destination de son lait, la quantité à produire, comment il doit produire, et le prix de vente.

Le contrat permet au transformateur d'envisager l'ensemble des opérations commerciales dans une symbiose avec la filière. Le contrat permet aussi au transformateur de s'engager dans une démarche filière. Ceci va transparaître dans la mise en place des cahiers des charges pour fixer les modes de production. Ces transformateurs peuvent à partir des contrats avec les producteurs envisager de commercialiser les produits laitiers sous leur marque ou sous la marque des distributeurs. Le transformateur participe à l'organisation de la filière et assure le développement commercial des produits.

L'organisation peut être bénéfique à la production et à la filière parce que le producteur se spécialise, le produit laitier répondrait aux besoins des consommateurs, le produit se développe, il va apparaître une baisse de coûts de production et un accroissement de revenus. A travers les contrats, les transformateurs peuvent mettre en place des variétés de produits. Donc les contrats vont débanaliser les offres des produits laitiers. L'intégration verticale de la filière permet de généraliser les cahiers de charges au sein de la production et de créer des nouveaux statuts aux produits. Les produits laitiers vont prendre toute leur valeur par la qualité régulière du lait, la conformité du lait et les itinéraires techniques maîtrisées et contrôlées du lait. Ces éléments deviendront des arguments à intégrer les produits laitiers dans des univers particuliers des rayons. Toutes ces caractéristiques décrivent les comportements des exploitations laitières de Normandie. La généralisation du contrat permet d'écrire des relations commerciales, d'élargir les partenariats, de sécuriser les approvisionnements, de définir les produits, d'éviter les fluctuations et de donner confiance aux consommateurs.

Le contrat s'inscrit par ses démarches dans le processus de création de valeurs selon la segmentation de l'offre de lait en bassin de production. Cette création de la valeur passe par la mise en place des cahiers de charges qui vont établir des règles commerciales. Les OPA exigent la valorisation des produits laitiers en rayon dans les prix du lait. Cet élément semble difficile à intégrer dans les prix du lait, cependant les producteurs et les transformateurs laitiers ont toujours joué la stratégie de partenariat afin de rémunérer leur savoir-faire. Ils peuvent placer le contrat comme une intégration de la filière qui s'organise autour du consommateur. La difficulté du contrat est de mettre en place une procédure fermée dans un système incertain de production du lait. Ce risque est minime car les coopératives ne souffrent de la qualité du lait ou des volumes en Normandie. Dans la production laitière en Normandie, la contractualisation est totalement envisageable. Les coopératives contractualisent implicitement leurs approvisionnements. Cet engagement leur a assuré en Normandie la qualité du lait, un prix de références et des volumes certains. Une entente sur un prix semble être un frein à la signature du contrat. Le risque de décaler les marchés. Ainsi les dysfonctionnements évoqués peuvent se décliner en question du droit de contrat.

5.5.5 Analyse économique du droit de contrat.

Dans les modèles d'analyse économique du droit de contrat la démarche utilisée est celle de la théorie des jeux. Pourquoi ce détour par cette théorie? C'est pour maintenir l'exécution des promesses d'échanges profitables aux contractants.

Regardons ce que dit le droit. Le principe de droit de contrat soutient que le droit ne peut pas aller à l'encontre de la volonté des contractants sauf si cette volonté nuit l'ordre public. Ce droit vise l'efficacité de l'échange. Une telle situation en économie est une situation optimale au sens de Pareto. Dans son fonctionnement le droit de la contractualisation veut favoriser plusieurs tâches en prévoyant des dommages et intérêts s'il y a une rupture de contrat afin de garantir la coopération entre les contractants. Ce droit favorise l'exécution de la promesse de l'échange. Il existe plusieurs possibilités à comparer les dommages et intérêts par les coûts des pertes et les bénéfices du gain de l'exécution du contrat. Un tel dispositif permet de

mesurer avant l'échange le bénéfice de la promesse pour savoir s'il faut rompre ou exécuter le contrat en fonction des contractants ou de la société.

Dans le cadre des fonctions du droit de contrat, le droit des contrats incite aux investissements, à minimiser les coûts de transactions liés aux négociations, à corriger les défaillances des marchés. Cette démarche consiste à ne pas concevoir une théorie universelle mais des solutions contextuelles. Ces fonctions de droit ont une capacité indiscutable de la réalité économique. Comme le droit possède plusieurs sources, nous pouvons aussi lors des négociations de la contractualisation mobiliser les apports des travaux d'économie industrielle, de l'économie des conventions et de l'économie territoriale pour représenter la réalité économique. Les histoires économiques que nous avons utilisées aux chapitres 2, 3 et 4, sont des outils qui ont des capacités à proposer des catégories d'analyse avec des solutions d'ordre empirique. Ils peuvent envelopper la démarche d'analyse socio-économique. Dans le cadre de l'exécution des promesses, le droit de contrat permet de concevoir les circonstances qui autorisent l'échange. Il met en place le prix que doit payer le contractant qui rompt le contrat. Trois cas sont envisagés. Dans le premier cas, le contractant qui rompt compare le coût de l'exécution au coût supporté ou vis versa et décide de l'exécution ou de la rupture du contrat. Dans le second cas, il compare le coût social de l'exécution de la promesse au bénéfice sociale de l'exécution de la promesse ou vis versa et décide de l'exécution ou de la rupture. Dans le troisième cas, il compare le coût pour lui par rapport au bénéfice de l'autre contractant ou vis versa et décide de l'exécution ou de la rupture.

La comparaison du niveau de bien être des contractants garantit l'échange économique. Cette solution est identique à ce que nous avons observé dans le chapitre 1 sur l'équilibre partiel. Cette solution n'a pas été contesté par l'économie industrielle, ni l'économie des conventions et ni l'économie territoriale. Le droit de contrat est contraignant pour les contractants et les amène à respecter leurs engagements. Dans ce cadre le droit de contrat pousse chaque contractant à un investissement optimal pour respecter la promesse de l'échange. Le contractant peut comparer le gain espéré de l'investissement à la perte espérée supplémentaire de l'investissement ou vis versa et décider de l'exécution ou de la rupture du contrat. La nature du contrat comporte des risques, c'est pourquoi l'analyse économique du droit de contrat part d'un postulat où le droit permet de minimiser les coûts de transactions. Il peut apparaître des vides dans un contrat et donc rendre un contrat incomplet. Pour pallier à ce type de problème le contractant peut comparer le coût de l'allocation ex ante avec le coût de l'allocation ex post ou vis versa et décider l'exécution ou la rupture. Dans cette situation le juge ou la cour de justice peut intervenir en cas de conflit pour ajouter un avenant. Un contrat peut être imparfait, dans ce cas, l'analyse économique du droit de contrat exige une modification du contenu du contrat. Il existe un contrat idéal donc il faut revenir vers cet idéal en supprimant les défaillances. Les juges peuvent intervenir dans deux circonstances : les contractants sont irrationnels ou les coûts de transactions ne sont pas nuls. Pour le cas d'irrationalité, on peut évoquer le problème d'incompétences, d'incapacité, de nécessité, de violence, et d'impossibilité. Les justifications de ces problèmes sont tous d'ordres économiques. Pour le cas de coût de transaction non nul, ce sont les externalités et la mauvaise information ou de monopole qui peuvent être les causes. Dans ce cas le contrat est rompu à cause de la concurrence imparfaite. Quelques mécanismes majeurs ressortent de cet examen de l'analyse économique de la contractualisation et du droit de contrat. La façon dont ce droit doit fonctionner est de

pénaliser ceux qui ne le respectent pas. Il est aussi question de replacer la victime dans la situation qui aurait été la sienne si la promesse est tenue. Une telle pratique laisse intervenir de façon largement ouverte la négociation avant et après le contrat.

Qu'il s'agisse, pour ne citer en conclusion les formes hybrides sur lesquels nous avons insisté dans ce chapitre, des formes de la FNPL, de L'OPL, de l'APLI, de la Confédération paysanne, du CNIEL, des coopératives et des transformateurs privés. C'est tout l'intérêt de mener une analyse par notre modèle de triangle de la valeur qui montre que les relations contractuelles sont déjà en partie utilisées dans la filière laitière et qu'en s'appuyant sur ces pratiques, le développement de la contractualisation laitière ne peut que refléter les effets de ces outils. En plus, la contractualisation laitière est une forme de régulation économique privée. Il a été classé par les économistes néo-institutionnels dans la catégorie de la régulation hybride. Il comporte des éléments d'une régulation volume et prix. L'enjeu économique et l'enjeu de partage de pouvoir dans la mise en place de la contractualisation ne se contredisent pas. Compte tenu de la défaillance des marchés laitiers, la conjonction de ces deux enjeux vont donc permettre de préparer la compétitivité de la filière laitière et de partager la valeur économique entre les efforts fournis par les contractants. Il est clair que le contrat ne peut pas du point théorique être considéré comme un asservissement des producteurs aux transformateurs, ni dans sa nature et ni dans son fonctionnement quand ce dernier accepte le déploiement d'un processus de négociation et de renégociation. Il nous apparaît que la contractualisation n'a pas un bon bout optimal par lequel les négociations doivent être faites. D'ailleurs et en pratique les adhérents des coopératives laitières ont déjà développé cette forme de contractualisation par tâtonnement de l'organisation de la qualité du lait sur le plan technique, moral et relationnel. Les relations conventionnelles développées par modification des contraintes naturelles et de leurs caractéristiques ont permis d'obtenir une régularité satisfaisant des résultats. L'exigence de la qualité est devenue un élément central de négociation entre producteurs, collecteurs, transformateurs et distributeurs. Elle devient difficile à garantir dans une situation d'incertitude de fonctionnement des marchés laitiers. Pour cette raison, les acteurs ont développé par la technologie, les institutions et les identités des produits des procédures conventionnalistes qui consistent à resserrer la production du lait autour d'une qualité moyenne ou d'utiliser la variabilité pour classer la valorisation de la qualité du lait. L'invocation des conventions a permis de supposer que la mise en place des contrats devrait être facile. Il convient de relever que ce n'est pas le cas. De nouveau, la question de la flexibilité des systèmes de production laitière, des usines et des collecteurs laitiers constitue le cœur des positions des acteurs de la filière.

A cet égard, les positions qui supposent que le contrat est livré aux transformateurs sous estiment la force du droit de contrats. Enfin le contrat bien négocié va devoir réguler le marché en fixant les règles juridiques du jeu entre les contractants. Sans doute guidée par l'analyse économique des contrats, ce paragraphe a fait appel à un mélange d'analyse de voie de droit et des modalités différentes d'application de la contractualisation. Si l'échange économique est volontaire, les signaux d'économie industrielle, d'économie des conventions et d'économie territoriale seront des sources de droit et inciteront à la négociation du partage de la valeur. Notre recherche sur l'analyse de la contractualisation laitière n'a pas abouti à une conclusion définitive ni même à une validation certaine des contrats. Mais le contrat en tant que convention pourrait donner des éléments clés

pour revisiter les histoires économiques des technologies, des produits et des institutions pour pousser vers la création et le partage de la valeur économique.

CONCLUSION DU CHAPITRE.

Nous avons montré que la filière a une structure et un fonctionnement complexe dans la période de 1984 à 2011. Nous avons mis en évidence plusieurs situations où la coordination économique n'est pas seulement pilotée par le prix d'équilibre de marché. Plusieurs institutions se sont autonomisées autour de la gestion des quotas. L'intervention des acteurs a modifié la dynamique de la filière de l'ordre marchand à l'ordre industriel, puis l'ordre industriel à l'ordre des services. La question de la formation et du partage de la valeur peut s'appliquer à cette filière. Le développement de cette filière rassemble des structures, des comportements, des performances, des conventions et des territoires en termes de bassin de production spécifiques à la Normandie. La filière laitière normande est dotée d'un marché de production du lait et des marchés d'échange pur des produits laitiers mais régulé. Le processus institutionnel caractérise bien cette filière et a participé à une importante création de la valeur. La libéralisation des marchés laitiers mettra fin à la gestion de l'offre du lait par les quotas laitiers en 2015. En nous appuyant sur notre modèle «triangle de la valeur» la formation et le partage de la valeur finale sont articulés par les dispositifs d'économie industrielle, d'économie des conventions et d'économie territoriale. Ces dispositifs encadrent le marché de production du lait. La libéralisation toucherait les marchés des produits laitiers et en particuliers les produits industriels. Ces produits comptent pour 35% dans l'utilisation de la livraison nationale du lait. Au niveau de la Normandie, la part du beurre est de 30% et de 12% en Basse Normandie par rapport à la livraison régionale du lait. Ce sont les marchés de ces deux produits qui vont souffrir de la libéralisation compte tenu de la protection qu'ils ont. En plus leur interdépendance pour la régulation du prix institutionnel du lait et leurs impacts sur la stabilisation des autres marchés des produits laitiers est l'élément principal d'objection à la libéralisation. Disons que la libéralisation va rendre obsolète l'outil industriel de transformation en beurre et en poudre. La réponse est d'introduire une technologie de substitution sur la fabrication des PGC. Une autre réponse est de se partager le lait en beurre et en poudre de lait entre les entreprises du bassin pour produire d'autres produits. La dernière solution est de revisiter la production des produits traditionnels par ce surplus de lait.

Pour ce faire la contractualisation semble être un outil qui vise à améliorer les transactions entre les producteurs et les transformateurs et garantir l'état des approvisionnements actuels. Bien que le contrat lait, n'est pas une convention, sa nature désigne un accord entre les producteurs et les transformateurs au même titre que les conventions ou les relationnelles. Le contrat se double des obligations réciproques. En 2015, le contrat va apparaître comme le reflet des manifestations d'ancienne coopération, de négociation et de partenariat constatés et pratiqués dans certains segments de la filière normande. Les producteurs et les transformateurs ont choisi, dans les 30 ans d'existence des quotas laitiers, de travailler ensemble pour un but commun, de s'entendre sur des compromis satisfaisants ou de coproduction des produits laitiers. La contractualisation ne mettra pas à mal ce qui se pratique. Nous pensons que la contractualisation va prolonger la gestion de l'offre du lait. Ce qui sera probable c'est que les modes de gestion de la production vont évoluer car les acteurs vont filtrer les accords. A cet égard, les démarches de coopération et de

résolution des conflits variées dans le domaine de contractualisation ouvrent des portes à l'utilisation de divers moyens de lutte entre les acteurs. C'est cette variété qui va contribuer à la stabilisation de la création de la valeur économique.

Même si on pense que la coopération et les mécanismes de résolution des conflits souffrent encore de nombreux écueils juridiques et vont handicaper la suppression des quotas laitiers en 2015¹⁴⁸, on constate que chaque fournisseur serait en mesure de produire la quantité nécessaire pour ne pas avoir rupture de stock, synonyme de non vente. Pour atteindre un objectif commun, les acteurs ont une obligation morale de développer des actes collectifs. En plus, les GMS entretiennent des gouvernances contractuelle et relationnelle avec les industriels en leur demandant la fabrication des MDD, et aussi lors des relations d'innovation. Le terme d'industriel est ici élargit à tout producteur qui transforme le lait, qu'il s'agisse par exemple d'un agriculteur qui transforme à la ferme ou d'une unité de transformation qui appartient à un grand groupe agroalimentaire. Ce qui détermine le type de relation de service n'est pas la taille de l'entreprise, mais le type de marché. En effet comme le suggéraient les exemples du paragraphe précédent, chaque type de circuit de distribution requiert ses exigences, chaque type de produit a ses caractéristiques propres, ce qui engendre des relations de service qui varient. Mais d'une manière globale ces relations de service demandent à chaque acteur, client ou fournisseur, une coproduction.

Enfin l'interprofession joue un rôle essentiellement de coordinateur de la gouvernance relationnelle de tous les acteurs et aussi d'intermédiaire entre les décideurs politiques (Etat, Europe). Par exemple c'est l'interprofession qui, dans le cadre de productions AOC, fixe un certain nombre de conditions de productions. Par ailleurs les décideurs fixent un certain nombre de caractéristiques requises pour la commercialisation des produits par l'intermédiaire des normes. Or si l'on prend en compte la notion d'efficacité du marché, selon laquelle la rencontre de l'offre et de la demande se fait d'une manière optimale en évitant les gaspillages, on peut voire un certain niveau d'efficacité.

En effet l'offre des industriels est coproduite par l'ensemble des acteurs du secteur laitier : soit c'est l'interprofession ou les décideurs qui imposent des caractéristiques aux produits, soit ces caractéristiques viennent des cahiers des charges avec la distribution, comme nous l'avons vu précédemment. En d'autres termes cela signifie que les différents types d'acteurs essaient d'optimiser un maximum les coûts liés à la production, au transport..., ce qui au global permet des économies.

148 En effet sauf Lactalis, tous les autres transformateurs ont engagés la signature des contrats avec les organisations des producteurs reconnues par le pouvoir public. Mais il est constaté parmi les transformateurs beaucoup ont développé une gouvernance relationnelle avec les producteurs et ne se basant sur aucun contrat écrit. C'est ce qui a pu instaurer la confiance. Même si le nouveau contrat est bien ficelé, le déséquilibre des relations commerciales entre le producteur et le collecteur risque de persister même si l'organisation des producteurs sera le donneur d'ordre. Cet état de fait est que l'offre diversifiée s'exprime par différents types de produits laitiers : des produits de base qui sont incontournables (par exemple du lait liquide premier prix, du beurre, de la crème,....), des produits de marque avec une part d'innovation plus ou moins importante (crèmes allégées plus ou moins fluides, yaourts à boire, laits enrichis,....), et des produits de terroir (nombreux fromages AOC en stand ou en rayon, crèmes AOC, produits fermiers,....). De plus les acteurs de la distribution ont des contraintes particulières. Par exemple pour les GMS, les achats sont centralisés et les produits redistribués dans les différents magasins, ce qui impose un stockage. Pour que ce stockage et aussi la manutention soient facilités, les GMS demandent des conditionnements bien précis en termes de taille de palette..... Par ailleurs le stockage des denrées est optimisé, un maximum en demandant des livraisons dans les délais les plus brefs, et à des heures précises.

Cependant nous constatons certaines distorsions dues notamment aux rapports de force qui a lieu entre les GMS et les industriels. En effet c'est le cas où l'industriel a une stratégie de marque forte et où la grande distribution au contraire cherche à faire fabriquer des produits sous MDD. Ce rapport de force est remporté par celui qui a le plus de poids dans les négociations : soit le produit n'est pas assez différencié des autres produits, ce qui rapproche l'entreprise d'une situation monopolistique, et dans ce cas la commercialisation sous MDD est favorisée, soit au contraire le produit est différencié des autres, et comporte un intérêt grandissant vis-à-vis du marché visé (c'est en général le cas de nombreux produits à forte innovation). La force de l'entreprise n'est pourtant pas un garant de l'efficacité du marché. Or nous supposons que la commercialisation sous MDD présente un intérêt pour les consommateurs puisque cela engendre une différenciation en termes de prix (dans un cas général), mais au détriment de l'industriel qui n'optimise pas le retour sur investissement de la technologie. Il est difficile de trancher d'une manière sûre en faveur de l'un ou de l'autre. En Basse et Haute Normandie, la suppression des quotas laitiers en 2015 imposerait de nouveaux défis aux transformateurs et aux producteurs.

Cette nouvelle règle s'impose à tous les acteurs économiques de la filière laitière normande. Les expériences seront très diverses selon la pratique et l'intensité de la relation de formation et de partage des valeurs économiques, développée par les acteurs. Ces règles vont ouvrir des opportunités de développer à une grande échelle la culture de la qualité au delà des règles administratives. Ces contrats vont illustrer des bonnes pratiques et une adaptation locale. Les acteurs vont évoluer vers un certain formalisme où les acteurs au niveau doivent chercher à maîtriser les volumes, les prix et la durée. La passation du contrat est obligatoire entre producteurs et acheteurs. C'est un mode de fonctionnement et un outil de gouvernance. Le contrat illustre l'échange de la volonté et des idées des acteurs de la filière normande mais selon les situations dans lesquelles, se trouvent les acteurs, ces derniers puisent dans des registres différents et contradictoires les appréciations de la contractualisation même si l'objectif est de garantir un revenu stable à l'éleveur. Ces éléments peuvent donner lieu à des incompréhensions, des échecs ou à des décalages.

CONCLUSION GENERALE.

Notre travail de thèse propose un modèle «triangle de la valeur» comme une grille de lecture de la formation et du partage de la valeur finale. Nous avons fait une investigation par trois histoires économiques; histoires des technologies, histoires économiques des institutions et histoires économiques des produits sous l'hypothèse que toutes choses égale par ailleurs. Pour conclure notre travail nous présentons les enseignements de notre démarche, les résultats marquants et l'apport scientifique et les enjeux pour la filière laitière de Normandie. La lecture du panorama de la filière laitière de Normandie a permis de repérer que les acteurs du secteur utilisent plusieurs dispositifs pour développer leurs relations économiques. On a pu voir dans leurs démarches l'utilisation des technologies, des institutions et des produits pour créer et se partager la valeur ajoutée au niveau méso économique. Ce travail de recherche a montré au premier chapitre que l'on pourrait décrire cette création et ce partage par le modèle d'équilibre partiel de Marshall à travers la détermination du prix. Mais des critiques s'élèvent pour ne pas séparer le lien social des acteurs des déterminants de la création et du partage de la valeur. La prise en compte de ces critiques et de la pratique des acteurs oriente notre travail de recherche à faire appel à un mélange interdisciplinaire de développement d'analyse économique à partir d'autres branches de l'économie.

Nous avons sélectionné trois branches en économie industrielle/économie des conventions/économie territoriale ayant trait à une approche inductive. Les travaux de ces trois branches que nous avons fait appel ne traite pas directement de la formation et du partage de la valeur. Nous avons détourné ces travaux à partir d'un certain nombre de caractéristique pour argumenter la création et le partage de la valeur économique finale. Ce développement d'outils d'analyse devient une préoccupation majeure de notre travail de thèse. Pour disqualifier l'application de la détermination des prix par le modèle d'équilibre partiel de Marshall, nous avons montré que ce modèle présente des limites sur sa logique structurelle et que les structures de la filière laitière ne se réduisent aux marchés. Les raisons de la disqualification évoquée sont à la fois théoriques et empiriques. Nous considérons que la formation de la valeur est confondue à la valorisation de l'acteur qui se comporte comme une unité active pendant l'échange. Cette intuition nous permet de situer la problématique de notre thèse au cœur de l'économie industrielle, de l'économie des conventions et de l'économie territoriale. Au niveau empirique les acteurs de la filière laitière de Normandie ont adopté des comportements de négociation, des stratégies dans la mise en place des processus d'évolution de leurs pratiques d'activités. Selon les contextes et les périodes les acteurs ont crée des institutions qui ont pris la défense des intérêts liés au produit lait. Le monde économique qu'ils ont crée se compose de plusieurs phases allant des alliances, des coalitions, des dépendances aux conflits. Leur ordre social résulte des structures et des stratégies.

Dans ce registre théorique et empirique composé des faiblesses d'application du modèle d'équilibre partiel de Marshall, la question de la détermination du prix incite au développement d'une nouvelle méthode d'analyse de la formation des valeurs économiques. Nous avons observé que la filière laitière de Normandie est contingente aux marchés laitiers et que leurs transformations se sont articulées entre 1950 à 2011. Ce sont les déformations technologiques, institutionnelles et des identités des produits qui provoquent les changements des structures des marchés

laitiers dans le temps. Entre 1950 et 1960 les exploitations laitières adoptent des innovations technologiques. Elles intensifient la production et certains se spécialisent. Entre 1958 à 1984, la politique laitière est à la fois et successivement une politique de protection, une politique de structure et une politique de gestion de l'offre. De 1950 à nos jours, les produits laitiers ont acquis plusieurs identités; de l'artisanal, du fermier, de produits de masse, de produits industriels, de produits d'appellation, de produit gastronomique, de produit culturelle, de produit de qualité etc. nous observons donc des ruptures technologiques, des ruptures institutionnelles et des ruptures d'identité. Avec un tel constat, le développement de méthode d'analyse de la formation de la valeur économique devient une opportunité de montrer dans le cas de la filière laitière que l'économie industrielle est une branche d'économie des conventions qui est une branche d'économie territoriale. Ce nouveau modèle permet de considérer des groupes d'acteurs qui auraient à remplir leur fonction par rapport à la formation de la valeur économique qu'ils créent et se le partagent.

Rendre compte de la validité de notre modèle peut se faire par deux voies d'investigation : l'exploitation d'une base de données ou des histoires économiques. Nous avons mobilisé la seconde voie car les histoires économiques possèdent des matériaux des pratiques de relation économique. Par un discours indirect et une investigation par les histoires économiques de technologie, des institutions et des produits, chaque branche peut expliquer partiellement la formation et le partage de la valeur ajoutée au niveau microéconomique.

L'objectif de cette thèse était en particulier de comprendre la nature de la formation des valeurs économiques dans la filière laitière. Nous avons donc cherché au chapitre premier à constituer et à prouver que nous pouvons construire un nouveau modèle que nous appelons le «*triangle de la valeur économique*» par un encastrement de l'économie des conventions et de l'économie territoriale à l'économie industrielle. Le modèle «*triangle de la valeur*» a ainsi servi à l'étude de la formation de la valeur économique. Nous avons montré dans un deuxième chapitre de notre travail de recherche que nous pouvons faire une investigation par ce modèle en exploitant des matériaux que nous appelons les histoires économiques des structures technologiques parce qu'il s'est développé une dynamique technologique de la filière dans la formation de la valeur économique. Cette logique de formation de la valeur économique est conduite par transformateurs ou des groupes de transformation laitière et cela du point de vue historique. Nous avons vérifié que la formation de la valeur économique se déforme en triangle non équilatéral et suit l'émergence des technologies. C'est l'application du modèle «*triangle de la valeur*» aux histoires économiques de technologie qui nous a permis de mieux cerner la formation de la valeur économique.

Au troisième chapitre, Nous avons montré que nous pouvons faire une investigation par ce modèle en exploitant des matériaux que nous appelons les histoires économiques des institutions parce qu'il s'est développé une dynamique institutionnelle de la filière dans la formation de la valeur économique. Cette logique de formation de la valeur économique est conduite par la politique laitière française, la politique agricole commune, les politiques de qualités et les politiques des marques et cela du point de vue historique. Nous avons vérifié que la formation de la valeur économique se déforme en triangle non équilatéral et suit l'évolution des institutions. C'est l'application du modèle «*triangle de la valeur*» aux histoires économiques de technologie qui nous a permis de mieux cerner la formation de la

valeur économique. Le chapitre 4 nous permet de faire le même exercice d'investigation avec les histoires économiques des produits. Nous avons observé que les identités des produits créent de la valeur. Ces identités sont gastronomiques, culturelles et territoriales. Nous avons vérifié que la formation de la valeur se déforme en triangle et non équilatéral et suit l'identité du produit.

Dans ces trois chapitres, nous avons tenté d'expliquer la formation de la valeur et aborder la question de la validation théorique de la formation de la valeur économique en comparaison avec la logique de la détermination du prix dans le modèle néo-classique d'équilibre partiel de Marshall. Les limites du modèle d'équilibre partiel ont été soulignées, ouvrant la voie à une saisie des conditions technologiques, institutionnalistes et territoriales de la formation de la valeur économique par un modèle qualifié comme suit : «triangle de la valeur économique», construit à partir des apports de l'économie industrielle, de l'économie des conventions et de l'économie territoriale, pour aboutir à la formation de la valeur économique d'un produit laitier.

Il a été développé une investigation visant à valider ce triangle dans les chapitres 2, 3 et 4, par le biais de trois histoires économiques du lait (des technologies, des produits et des institutions). Notre travail a montré dans ces trois chapitres une approche empirique du triangle de la valeur. La technologie représente la valeur-investissement. Par un processus de «*Craking*» le transformateur décompose et compose le lait en nutriments. Par ce principe le transformateur détermine une zone de prix ou de valeur économique du lait dont le producteur recherche des adresses dans la quête de ses performances laitières. Nous avons ainsi décrit que la technologie est un mode d'interprétation de la formation des valeurs économiques. L'histoire économique des technologies a fourni une explication alternative et partielle de la formation des valeurs économiques.

Il en serait de même pour l'histoire économique des institutions. Quand les acteurs ont des représentations précises de ce qui est les pratiques sociales autour du lait et des produits laitiers, ils construisent des règles et des institutions pour réduire les comportements opportunistes. Ces règles émergent en institution et garantissent la formation de la valeur dans un segment de temps. Quelques fois ces règles évoluent sous l'action de sélection de nouvelles technologies et des stratégies des acteurs. Les institutions expliquent ainsi l'évolution partielle des valeurs.

L'histoire économique des produits montre le parcours des produits. Certains produits vont acquérir des titres ou des identités. Ils passent de la matière première, du bien marchand, à des biens de goût et des patrimoines alimentaires. Ils ne sont plus des biens passifs dans l'échange mais dictent leur logique aux acteurs. Leur titre ouvre une réputation donc une valeur. Il convient de dire que les produits expliquent aussi de façon partielle la formation de la valeur.

Nous avons montré que les technologies, les institutions et les produits par leurs histoires économiques sont autant des modes de valorisation du lait. Cette relation structurelle s'adosse aussi sur les comportements des industriels et des producteurs à transformer par la maîtrise des technologies les structures des marchés et viser une efficacité du capital investi. Il nous semble que les prix du lait ou le revenu de la structure de production ne se fondent pas seulement sur le marché car l'organisation des groupes laitiers prévoit la spécialisation de la fonction

commerciale, de transformation et d'approvisionnement, l'évaluation du lait et des produits laitiers pour minimiser les coûts de production. Bien que les fonctions soient sédentaires en termes de structure, certaines fonctions peuvent se nomadiser par des comportements stratégiques [Jubenot M.N., 2011].

Ces stratégies sont développées par presque tous les industriels du panorama. Par ces choix stratégiques, beaucoup d'industriels développent, des fusions, des acquisitions ou de la coopération. Ces opérations d'activités nomades fondées sur l'optimisation technologique donnent d'autres valeurs économiques. Cette pratique permet de comprimer les coûts de fonctionnement, en gardant une partie des valeurs économiques provenant du processus industriel sur un autre site. L'industriel confie donc une activité spécifique à un partenaire sectoriel qui possède l'outil adéquat pour réaliser l'activité délocalisée. La délocalisation interne de l'activité est permise entre le site industriel grâce à leur schéma organisationnel lorsque les groupes privilégient la pratique des marques de produits.

Pour se maintenir dans les secteurs d'activité, les industries acceptent d'investir et de valoriser le lait en termes de technologies dans les marques et les AOC. Les capitaux qui déterminent cette légitimité sont les capitaux physiques, techniques, financiers, humains et symboliques. Les capitaux spécifiques en termes d'usines et de logistiques déterminent la légitimité de partage de la valeur économique des produits laitiers et du lait.

Le champ de l'identité des produits en dehors de la technologie et le champ des territoires apportent d'autres explications de la valeur économique. Ces éléments peuvent permettre aussi aux différentes structures de production de garantir aussi leurs revenus. Certains acteurs épuisent la logique de technologie, ou combinent cette logique avec celles des territoires et des institutions pour capter une forte valeur ajoutée.

En parcourant notre thèse par rapport à la Normandie laitière, nous proposons que, les stratégies des acteurs, selon leur localisation en bassin de polyculture-élevage et en bassin de production spécialisée ne seront pas identiques. Dans l'optique de la formation et du partage de la valeur, on peut donc concevoir que le marché de production est le théâtre des marchés d'échange pur mais les comportements des acteurs et les règles constituent les interfaces où se forment et se partagent les valeurs quand les prix deviennent instables à cause des crises laitières. Les dispositifs technologiques, institutionnalistes et territoriales sont susceptibles de créer de nouvelles valeurs. Les acteurs de la production doivent donc intégrer les savoir sur les comportements avec l'organisation industrielle, l'économie des conventions et l'économie territoriale pour valider leur régime de fonctionnement par rapport à l'aval de la production. Les acteurs de la transformation doivent déplacer la question des coûts de transformation vers la formation de la valeur et ceci va provoquer une coordination collective avec leurs fournisseurs de lait. De l'individualisme méthodologique, notre modèle propose des actions collectives de maximisation des profits sans aller à des intégrations industrielles par la contractualisation.

Bibliographie thèses et ouvrages scientifiques.

AÏT ABDELMALEK, Ali. *Territoire et profession. Essai sociologique sur les formes de construction des identités moderne*, Cortil-Wodon : E.M.E & Intercommunications, coll. "Proximités -Sociologie", Köln, 2005, ISBN : 2-930342-49-8.

ALLAIRE, Gilles & BOYER, Robert. *La grande Transformation de l'agriculture : lectures conventionnalistes et régulationnistes*, Economica, coll. "Economie agricole et agroalimentaire", Paris, 1995, ISBN : 978-2-7178-2773-6.

ARENA, Richard et Alii. *Traité d'économie industrielle*, Economica, coll. Economie, Paris, 1998, ISBN-13: 978-2717821352.

BAIN, Joe. *Industrial Organization*, Wiley and Sons, New York, 1959.

BARRAL, Pierre. *Les Agrariens français de Méline à Pisani*, Armand Colin, Paris, 1968.

BENICOURT, Emmanuelle. & GUERRIEN, Bernard. *La théorie économique néoclassique, Microéconomie, Macroéconomie et Théorie des jeux*, La Découverte, Coll. " Grands Repères Manuels ", Paris, 2008, ISBN : 9782707154224.

BOLTANSKI, Luc. & THEVENOT, Laurent. *De la justification, Les économies de la grandeur*, Gallimard, Coll. "Nrf essais", Paris, 1991, ISBN : 978 2 07 07 2254 9.

BREART, George. *Le fleuve blanc : essai sur l'économie laitière française*, Mazarine, Paris, 1954.

BRUEGEL, Martin. *Pénurie et profusion : de la crise alimentaire à l'alimentation en crise*. In: Bruegel, Martin, éd. *Profusion et pénurie : les hommes et leur alimentation depuis la préhistoire à aujourd'hui*, PU de Rennes, Rennes, 2009.

BRUNET, Pierre. *Essai sur l'évolution de l'agriculture dans le département de l'Orne (1800-1940)*, Bulletin de la société historique et archéologique de l'Orne, tome CXX, n° 3, Caen, septembre 2001.

CALVEZ, Eugène. *L'économie laitière en France et dans le monde. Approche géographique*, Presses Universitaires de Rennes, Coll. " Dicdat géographie", Rennes, 2006, ISBN : 2-7535-0236-6.

CARLTON, Dennis. W. & PERLOFF, Jeffrey. M. *Economie industrielle, Collection Ouvertures Economiques*, 2^{ème} édition, DE BOECK Université, Paris, Bruxelles, 2008.

CHAMBERLIN, Edward. Hastings. *La théorie de la concurrence monopolistique*, traduction française Robinson, PUF, 1953, Paris, 1933.

- CHEVALIER, Jean-Marie. *L'économie des stratégies d'entreprises*, Montchrestien, 1995.
- DEBANDT, Jacques Christian. *Services : Productivité et prix*, Economica, Paris, 1991.
- DEBANDT, Jacques Christian. *Les services aux entreprises : informations, produits et richesses*, Economica, Paris, 1995.
- DEBREU, Gérard. *Théorie de la valeur*, Dunod, Paris, 1959.
- DELEPLACE, Gishlain. *Théories du capitalisme : une introduction*, Presses Universitaires de Grenoble, François Maspero, Grenoble, 1979.
- DELFOSSÉ, Claire. *La France fromagère*, Thèse de Doctorat : géographie, Paris, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 343 p, annexe 170 p, 1992.
- DERVILLE, Marie. *Territorialisation du secteur laitier et régime de concurrence : cas des montagnes françaises et leurs adaptations à l'après quota*, Thèse de Doctorat : Sciences économiques, Paris, AgroParistech, 502p + annexes, Paris, 2012.
- FANICIA, Pierre-Olivier. *Le lait, la vache et le citoyen. Versailles, Du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle*, Quae, Versailles, 2008, ISBN : 978-2-7592-0114-3.
- FREMONT, Armand. *L'élevage en Normandie, étude géographique*. Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université, 2 vol : 626 et 318 p, Caen, 1967.
- FOUILLEUX, Eve. *La Politique Agricole Commune et ses Reformes : Une politique européenne à l'épreuve de la globalisation*, L'Harmattan, Paris, 2003.
- GAFFARD, Jean-Luc. *Economie industrielle et de l'innovation*, Dalloz, Paris, 1990.
- GALTIER, Franck. *Information, Institutions et Efficacités des marchés, Analyse de trois filières céréalières d'Afrique de l'Ouest, comme des systèmes de communication*, Thèse de Doctorat : Sciences économiques, Montpellier, Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier, ED 231, Montpellier, 323 p, 2006.
- GREMI, *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional*, Maillat, Quevit, & Senn, Neufchâtel, 1993.
- GUERRIEN, Bernard. *L'économie classique*, éditions La Découverte, coll. "Repères", Paris, 1991.
- GUERRIEN, Bernard. *La microéconomie, la pensée économique contemporaine-1*, Du Seuil, Paris, 1995.
- JANNENEY, Jean-Marcel. *Documents économiques : Population, production-Prix*, PUF, coll. "Thémis", Paris, 1958.

- JOLLIVET, Marc. & MENDRAS, Henri. *Collectivités rurales françaises*, Armand Colin, Paris, 1971.
- LEWIS, David. *Convention: a philosophical study*, Harvard University Press, Cambridge, 1969.
- MALASSIS, Louis. *Économie agroalimentaire, Économie de consommation et de la production agroalimentaire*, Cujas, tome I, Paris, 1973.
- MALASSIS, Louis. *Économie agroalimentaire*, Cujas, tome II, Paris, 1983.
- MALASSIS, Louis. *Économie agro-alimentaire, L'économie mondiale*, Cujas, tome III, Paris, 1986.
- MARESCA, Sylvain. *Les Dirigeants paysans*, De Minuit, Paris, 1983.
- MARSHALL, Alfred. *Principles of Economics*, 8^e édition, Macmillan, 1920, Londres, 1969.
- MORVAN, Yves. *Économie industrielle*, PUF, Paris, 1976.
- MORVAN, Yves. *Fondements d'économie industrielle*, Economica, Paris, 1988, 1991.
- NEFUSSI, Jacques. *Les industries agroalimentaires en France, croissance et financement 1950-1985. Essai sur l'intégration financière et la dynamique industrielle*, Thèse de Doctorat : sciences économiques, Paris, Université de Paris X-Nanterre, Paris, 632 p, 1987.
- NIEDDU, Martino. *Dynamiques de longue période dans l'agriculture productiviste et Mutations du système agro-industriel français contemporain*, Thèse de Doctorat : sciences économiques, Reims, Université de Reims Champagne-Ardenne, Reims, 502 p, 1998.
- NORTH, Douglass. *Structure and Change in Economic History*, Northon, New York, 1981.
- NORTH Douglass & THOMAS Robert Paul. *The Rise of the Western World: A New Economic History*, Cambridge University Press, Cambridge, 1973.
- ORLEAN, André. *Analyse économique des conventions*, PUF, coll. "Économie", Paris, 1994.
- PECQUEUR, Bernard. *Le développement local : mode d'emploi ou modèle ?*, Syros, Paris, 1989.
- PECQUEUR, Bernard. *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, L'Harmattan, Paris, 1986.
- PECQUEUR, Bernard. & ZIMMERMANN, Jean-Benoît. *Économie de proximités*, Lavoisier, Paris, 2004.

PERROUX François. *Les unités actives et mathématiques nouvelles, révision de la théorie de l'équilibre économique général*. Dunod, & Bordas, Paris, Bruxelles, Montréal, 1975.

PESCHE, Denis. *Le syndicalisme agricole spécialisé en France : Entre la spécificité des intérêts et le besoin des alliances*, L'Harmattan, Paris, 2000, ISBN : 2-7384-9521-4.

POLANYI, Karl. *The Great Transformation*, Rinehart et Winston, New York, 1944.

PORTER, Michael. *Competitive Advantage*, The Free Press, New York, 1985.

PORTER, Michael. *Competition in Global Industries*, Harvard Business School Press, Cambridge, 1986.

PORTER, Michael. *The competitive Advantage of Nations*, Macmillan, Londres, 1990.

POUCH, Thierry. *La guerre des terres. Stratégies agricoles et mondialisation*. Choiseul, Paris, 2010.

RALLET, Alain. & TORRE, André. *Économie industrielle et économie spatiale*, Economica, Paris, 1995.

RAINELLI, Michel. *Économie industrielle*, Précis Dalloz, Paris, 1987.

RICARD, Daniel. *Stratégies des filières fromagères françaises*, RIA, Paris, 1997.

SAIVES, Anne-Laure. *Territoire et compétitivité de l'entreprise. Territorialisation des entreprises industrielles agroalimentaires des Pays de la Loire*, L'Harmattan, coll. "Dynamiques d'entreprises", Paris, 2003.

SALAS, Robert. & STORPER, Michael. *Les mondes de production, enquête sur l'identité économique de la France*, éditions de l'EHESS, Paris, 1993.

SCHERER, Frederic & ROSS, David. *Industrial Market Structure and Economic Performance*, Houghton & Mifflin, Boston, 1990.

SRAFFA, Piero. *Écrits d'économie politique*, Economica, Paris, 1975.

VAILLANT, Louis Jacques. *La propriété foncière agricole. Rente et plus values*, PUF, Paris, 1979.

VATIN, François. *Le lait et la raison économique. Essais de sociologie économique*, PUF, Rennes, 1996.

VATIN, François. *L'industrie du lait, essais d'histoire économique*, L'Harmattan, coll. "Logiques économiques", 1990.

VERCHERAND, Jean. *Un siècle de Syndicalisme agricole : la vie locale et nationale à travers le cas du département de la Loire*, Publications de l'université de Saint-Etienne, Centre d'études foreziennes, Saint-Etienne, 1994.

Bibliographie Articles scientifiques et Mémoires.

AKA, Aïké. *Comparaison de la théorie et des observations empiriques de la différenciation des produits laitiers en France*, Mémoire de fin d'études diplôme d'ingénieurs en agriculture, majeur Economie et Gestion, Esitpa, 2003, 80 p.

ALLAUME, Patrick et Alii. *Les évolutions technologiques dans l'agroalimentaire : l'innovation au service de la productivité et de la sécurité*, In : PERROT, RUFFIO et SIMIER, *Agroalimentaire : enjeux et ruptures en Bretagne*, Rennes, Apogée, 2002, pp. 57-78.

ARENA, Richard. *Structures industrielles et Concentrations économiques : La naissance de l'économie industrielle à Havard*, In : ARENA et Alii : *Traité d'Economie Industrielle*, Economica, Paris, 1991 (deuxième édition) pp 55-65.

AUBRON, C., MOITY-MAÏZI, Pascale. *Des fromageries dans un territoire andin marginal: une innovation pour le développement local?*, Economies et Sociétés, Séries «Systèmes agroalimentaires», AG, n°29, 9/2007.

AUMANN, Robert. *L'irrationalité de la théorie des jeux*, In : ORLEAN : *Analyse économique des conventions*, éditions PUF, coll."Économie", Paris, 1994.

BAIN, Joe. *Relation of the profit rate to industry Concentration: American manufacturing*, Quarterly Journal of Economics, vol. 65, 1951.

BARRERE, Christian. [2002], *Comprendre la formation des prix contemporains; les limites de l'analyse marxienne* In : Delaunay JC, *Le capitalisme contemporain : des théorisations nouvelles ?*, Recherches économiques François Perroux, L'Harmattan, Paris, 25 p.

BARTHELEMY, Denis et Alii. *Externalités ou production de patrimoines ? Les enseignements de travaux récents sur l'agriculture et l'environnement*, Géographie, Économie, Société, 2004, Vol. 6, n°3, pp. 331-352.

BARTHELEMY, Denis. & BOINON, Jean Pierre. *La gestion des quotas laitiers dans trois pays membres de l'Union européenne : objectifs marchands versus objectifs non marchands*, intervention à la journée du Département ESR, INAPG, Paris, 2010.

BARTOLI, Pierre. & BOULET, Daniel. *Les conditions d'une approche en termes de régulation sectorielle, le cas de la sphère viticole*, communication au colloque INRA-ESR, 1990, Cahiers d'économie et de sociologie rurale, n°17, pp. 7-38.

BENZONI, Laurent. *Industrial Organization Industrial Economic. Les développements d'une discipline*, In : ARENA et Alii. *Traité d'économie industrielle*, Economica, Paris, 1988a, pp. 134-159.

BENZONI, Laurent. *Approches de la concurrence en économie industrielle*, In : ARENA & Alii, *Traité d'économie industrielle*, Economica, Paris, 1988b, pp. 462-477.

BOCQUET, Rachel. & SERVAIS, Olivier. *Concurrence et coopération. Une approche du système industriel par les conventions*, In : PALLOIX et RIZOPOULOS, *Les approches de l'économie industrielle. Économie et Innovation*, L'Harmattan, Paris, 1997, pp. 21-38.

BOICHARD Jean. *Le lait et les problèmes de l'élevage laitier en France*, RGL, vol 47, n°2, Paris, 1972, pp. 99-135.

BOISARD, Pierre. & LETABLIER, Marie-Thérèse. *Le Camembert : normand ou normé, deux modèles de production dans l'industrie fromagère*, Cahiers du Centre d'Etudes et de l'Emploi, n°30, PUF, Paris, 1987.

BOISARD, Pierre. & LETABLIER, Marie-Thérèse. *Un compromis d'innovation entre tradition et standardisation dans l'industrie laitière*, In : BOLTANSKI & THEVENOT, *Justesse et justice dans le travail, cahiers du Centre d'études et de l'emploi*, Presses universitaires de France, Paris, 1989, pp. 209-218.

BOISARD, Pierre. & LETABLIER, Marie-Thérèse. *La norme et le goût. Une coopérative laitière à la reconquête du marché*, communication au colloque INRA-CNRS, *Les changements techniques dans les industries liées à l'agriculture*, Lille, 1991.

BOLTANSKI, Luc. *Dissémination ou abandon : la dispute entre amour et justice. L'hypothèse d'une pluralité de régimes d'action*, In : Ladière, Pharo. & Queré, *La théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*. 1993.

BOLTANSKI, Luc. & THEVENOT, Laurent, *Les économies de la grandeur*, Cahiers du centre d'études de l'emploi, n°31, PUF, Paris, 1987.

BOYER, Robert. *Les problèmes de la régulation face aux spécificités sectorielles*, Cahiers économie et de Sociologie Rurale n°17, Paris, 1990, pp. 39-76.

BOYER, Robert. & ORLEAN, André. *Persistance et changement des conventions*, In : ORLEAN, *Analyse économique des conventions*, PUF, coll. "Économie", Paris, 1994.

BOYER, Robert. *L'économie des conventions, 15 ans après. Un point de vue à partir de la théorie de la régulation*, In : EYMARD DUVERNAY, *Économie des conventions, méthodes et résultats*, La Découverte, Paris, 2003, pp. 45-66.

BROUSSOLLE, Claude. et Alii. *L'industrie laitière de l'Ouest de la France (Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire) : enjeux et stratégies*, Observatoire Économique des Industries Agricoles, 1994.

CANEVET, Corentin. Le modèle agricole breton, histoire et géographie d'une révolution agroalimentaire, *In* : PERROT. RUFFIO. SIMIER, *Agroalimentaire : enjeux et ruptures en Bretagne*, Apogée, Rennes, 2002.

CHALMIN, Philippe. *L'analyse de filière appliquée aux marchés internationaux de produits agricoles*, *Revue des Études Coopératives*, n° 8, pp. 27-40, Paris, 1983.

CHIAPPORI, Pierre André. *Anticipations rationnelles et conventions*, in ORLEAN, *Analyse économique des conventions*, PUF, coll. "Économie", Paris, 1994.

COLLETIS, Gabriel. & PECQUEUR, Bernard. *Intégration des espaces, et quasi intégration des firmes, vers des nouvelles rencontres productives ?*, *Revue d'économie Régionale et Urbaine* n°3, Paris, 1993, pp. 489-508.

COLLETIS, Gabriel. & PECQUEUR, Bernard. [1995], *Politiques technologiques locales et création de ressources spécifiques*, *Économie industrielle et économie spatiale*, Economica, Paris, 1995, pp. 445-463.

COLLETIS, Gabriel. & RYCHEN, Frédéric. *Entreprises et territoires, proximité et développement local, en économie de proximités*, Lavoisier, Paris, 2004, pp. 207-223.

CORDIER, Jean. *Les relations entre la production agricole et l'industrie de transformation : renforcement de la coordination verticale et contractualisation*, *In* : PERROT. RUFFIO. SIMIER, *Agroalimentaire : enjeux et ruptures en Bretagne*, Apogée, Rennes, 2002, pp. 21-32.

COURET, Michel et PION, Jean -François. *Rétrospective de l'agriculture ornaise du milieu du XIX^{ème} au début du XXI^{ème} siècle; entre Labourages et Pâturages*, Agreste hors série, Paris, 2007.

COURLET, Claude. & PECQUEUR, Bernard. *Systèmes locaux d'entreprises et externalités : un essai de typologie*, *Revue économie Régionale et Urbaine*, n°3/4, Paris, 1991, pp. 392-405.

COURLET Claude. & PECQUEUR Bernard. *Les systèmes industriels localisés en France : un nouveau modèle de développement*, *In* : BENKO. & LIPIETZ, *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, 1992.

CREVOISIER, Olivier. *Proximité, territoire et développement économique*, Dossiers de l'IRER, *Dynamiques Industrielles, dynamiques territoriales*, Colloque International de l'Association de Science Régionale de Langue Française, LEREP, Toulouse, 1995.

CREVOISIER, Olivier. *L'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives*, *Revue d'économie Régionale et Urbaine*, n°1, Paris, 2001, pp. 153-165.

CREVOISIER, Olivier. & MAILLAT, Denis. *Milieu, organisation et système de production territorial, vers une nouvelle théorie du développement spatial*, dossier de l'IRER, n°24, Neufchâtel, 1989.

DE BANDT, Jacques. *Notes de travail sur les filières*, Cahiers de CERNEA, *Les filières de production ou la méso-dynamique industrielle dans des relations Nord-Sud*, n°16, Paris, 1985, pp. 55-56.

DE BANDT, Jacques. *Approche méso-économique de la dynamique industrielle*, *Revue d'économie industrielle*, n°49, Paris, 1989, pp. 1-18.

DESERT, Gabriel. *La grande dépression de l'agriculture*, In : DUBY. & WALLON, *Histoire de la France rurale*, tome 3, Paris, 1976, pp. 359-381.

DUBOIS, Pierre. *Vatin François, Le lait et la raison marchande. Essais de sociologie économique*, *Revue française de sociologie*, Paris, 1997, 38-2, pp 394-396.

DUPUY, Claude. & GILLY, Jean-Pierre. *Apprentissage organisationnel et dynamiques territoriales : une nouvelle approche des rapports entre groupes industriels et systèmes locaux d'innovation*, In : PECQUEUR, *Dynamiques territoriales et unités économiques*, L'Harmattan, Paris, 1996.

ESPINASSE, Remi et Alii. *Systèmes laitiers : les nouveaux enjeux de la qualité du lait*, colloque du CEREL, Chambre d'agriculture-EDE de Bretagne, *Communication, journées filière lait*, Rennes, 2003, pp. 13-20.

EYMARD-DUVERNAY, François, "La qualification des produits", In : SALAIS et THEVENOT, *Le travail. Marchés, règles, conventions*, Economica, Paris, 1986, pp. 239-247.

EYMARD-DUVERNAY, François. *Conventions de qualité et formes de coordination*, in ORLEAN, *L'économie des conventions*, *Revue économique*, numéro spécial, Paris, 1989, pp. 329-359.

EYMARD-DUVERNAY, François. *Coordination des échanges par l'entreprise et qualité des biens*, in ORLEAN, *Analyse économique des conventions*, PUF, coll."Économie", Paris, 1994.

EYMARD-DUVERNAY, François. *Du marché généralisé à la pluralité des conventions constitutives*, *Cahiers de la Sociologie*, Repenser le marché (numéro spécial), Paris, 2003, pp. 15-32.

EYMARD-DUVERNAY, François et Alii. *Valeurs, coordination et rationalité : trois thèmes mis en relation par l'économie des conventions*, In : EYMARD-DUVERNAY, *L'économie des conventions ; méthodes et résultats*, *La découverte, collection recherche Paris*, 2006.

EYMARD-DUVERNAY, François. et Alii. *Des contrats incitatifs aux conventions légitimes. Une alternative aux politiques néolibérales*, In : EYMARD-DUVERNAY, *L'économie des conventions, méthodes et résultats*, *La découverte, collection recherche Paris*, 2006.

FACCHINI, François. & MAGNI-BERTON, Raul., *Les raisons de l'engagement syndical en agriculture : une application de la théorie des groupes d'intérêt*, Cahiers de sociologie rurale, Colloque «Le syndicalisme agricole». Bordeaux, 2007.

FAVEREAU, Olivier. *La formalisation du rôle des conventions dans l'allocation des ressources*, In : THEVENOT & SALAIS, Le travail, marchés, règles et conventions, Economica, Paris, 1986.

FAVEREAU, Olivier. *Marchés internes, marchés externes*, Revue économique, Paris, 1989, n°2, Vol. 40, mars, pp. 273-328.

FAVEREAU, Olivier. *Notes sur la théorie de l'information à laquelle pourrait conduire l'économie des conventions*, Petit, Paris, 1998.

FAVEREAU, Olivier et Alii. *Where do Markets come from? From (Quality) Convention !*, In : FAVEREAU & LAZEGA, Conventions and Structures in Economic Organisation, Edward Elgar, Cheltenham, 2002, pp. 213-252.

GALLERO, Pierre. *Incomplétudes des contrats et comportement éthique sur les marchés*, 4ème Colloque de la Fondation de Service Politique, 20 mars, Paris, France. 2010.

GAIGNETTE, Antonin. & NIEDDU, Martino. *Coopératives, la fin d'une forme institutionnelle ?* Economie Rurale, Paris, 2000, n°260, pp. 110-125.

GILLARD, Lucien. *Premier bilan d'une recherche économique sur la méso-analyse*, Revue économique, Paris, 1995, vol 26, 3, pp «478-516.

GRANOVETTER, Mark. *Economic Action and Social Structure : The Problem of Embeddedness*, American Journal of Sociology ,Chicago, 1985, n°3, vol. 93, pp. 481-510.

GRANOVETTER, Mark. *Les institutions économiques comme constructions sociales : un cadre d'analyse*, In : ORLEAN, *Analyse économique des institutions*, PUF, Paris, 1994, pp. 79-93.

GRANOVETTER, Mark. *Introduction pour le lecteur français* In : GRANOVETTER, *le marché autrement*, Desclée Brouwer, coll. "Sociologie économique", Paris, 2000, pp. 33-43.

GUERRIEN, Bernard. *Marchandisation, Théorie économique*, PUF, Paris, 2003, pp. 121-132.

GUILLEMIN, Hervé et HEDOIN, Cyril. *La généalogie du concept d'institution dans la tradition philosophique anglo-saxonne*, Communication au Séminaire OMI-URCA, Reims, 2011.

GROUIEZ, Pascal. *Stratégies d'acteurs hétérogènes, patrimoines et structuration des filières agroalimentaires en Russie*, Communication au Séminaire du CEMI-EHESS, Paris, 2010.

KAMARA, Nanthilde. *Adoption de la réglementation «la concurrence par comparaison», dans l'industrie laitière*, Mémoire de fin d'études, diplôme d'ingénieur en agriculture, Esitpa, Rouen, 2003, 80 p.

KAMIEN, Mort & SCHWARTZ, Nancy. *Market Structure and Innovation; a Survey*, Journal of Economic Literature (75), Cambridge, 1975, n°1 Vol. XIII.

JULLIEN, Bernard. *L'analyse sectorielle institutionnaliste : Projets et méthodes*, Cahiers de GREThA, Bordeaux, N° 2009-19, 17 p.

JUBENOT, Marie-Noëlle. *Rôle et pertinence des plateformes d'ONG : l'exemple de l'Afrique sub-saharienne*, séminaire OMI-URCA. Reims, 2011.

LE DENMAT, Ronan. & SEITE, Gwendal. *Performances des filières laitières : positionnement de huit bassins européens*, Mémoire de fin d'étude de l'ESA d'Angers, Angers, 2001, 226 p.

LETABLIER, Marie-Thérèse. & DELFOSSE, Claire. *Genèse d'une convention de qualité, Cas des appellations d'origine fromagère*, In : ALLAIRE. & BOYER, *La grande transformation de l'agriculture*, Economica, Paris, 1995, pp. 97-118.

LIVET, Pierre. & THEVENOT, Laurent. *Les catégories d'action collective*, in ORLEAN, *Analyse économique des conventions*, PUF, Paris, 1994, pp. 139-167.

MARCHENAY, Michel et MORVAN, Yves. *Micro, Macro, Méso*, Revue d'économie industrielle n° 8, Paris, 1979.

MARECHAL, Jean-Paul. *L'économie et l'environnement. De la régulation marchande à la gestion normative sous contrainte*, Res Publica n° 20, Paris, 2000, pp. 44-47.

MARGETIC, Christine. *L'agroalimentaire chez les géographes des campagnes en France au XX^{ème} siècle*, PU de Rennes, n°197, Rennes, 2005, pp. 37-53.

MASON, Edward. *Price and Production Policies of Large-Scale Enterprises*, American Economic Review n°29, Pittsburgh, 1939, pp. 61-74.

MARIE, Maxime et Alii. *Le rôle de la distance dans l'organisation des pratiques et des paysages agricoles : l'exemple du fonctionnement des exploitations laitières dans l'arc atlantique*, Cybergéo : Revue européenne de Géographie, article 460, Caen, 2009, 18 p.

MONTIGAUD, Jean Claude. *L'analyse des filières agro-alimentaires : méthodes et premiers résultats; Economie et Sociétés*, Série Développement agro-alimentaire, AG n° 21, Montpellier, juin 1992, pp. (59-83).

NEFUSSI, Jacques. *Filières agroalimentaires : filières produits ou de services ?*, Demeter 2000. Economie et Stratégies agricoles, Armand Colin, Paris, 1999, pp. 13-70.

NEFUSSI, Jacques. *La tertiarisation de la production laitière*, colloque du CEREL, *Les journées Filières, Adapter le lait à ses usages : les enjeux et les nouveaux leviers*, Rennes, 2003, pp. 21-30.

NIEDDU, Martino. *Réévaluer la notion de patrimoine*, Université de Reims Champagne-Ardenne, habilitation à diriger les recherches, Reims, 2006, 114p.

NIEDDU, Martino et Alii. *L'émergence d'une chimie doublement verte*, Revue d'économie industrielle, n°132, 4^{ème} trimestre, Paris, 2010, pp. 53-84.

NOUGUEZ, Etienne. *Le lait et la raison marchande de François Vatin (1996)*, Communication sur le Site Melissa, Paris, 2003.

NORTH, Douglass, *Institutions*, Journal of Economic Perspective, Pittsburgh, 1991, vol.5, n°1.

ORLEAN, André. *Le rôle des conventions dans la logique monétaire*, In : SALAIS & THEVENOT, *Le travail, marchés, règles, conventions*, Economica et INSEE, Paris, 1986, pp. 219-238.

ORLEAN, André. *Pour une approche cognitive des conventions économiques*, Revue Economique, Paris, 1989.

PERRIN, Jean-Claude. *Organisation industrielle : la composante territoriale*, Revue d'économie industrielle, n°21, Paris, 1990, pp. 276-303.

PERRIN, Jean-Claude. *Réseaux d'innovation-Milieus innovateurs, Développement Territorial*, Revue d'économie Régionale et Urbaine n°3/4, Paris, 1991, pp. 346-370.

PERROUX, François. *Les unités actives au XX^{ème} Siècle et les nouvelles mathématisations de l'équilibre général*, Economie appliquée, Paris, 1975, Tome XXVIII (4), pp. 619-640.

POUCH, Thierry. *Régulation versus Conventions, vers un institutionnalisme à la française ?*, Les cahiers du Gratice (11), Paris, 1995, pp. 170-200.

POUCH, Thierry. *L'agriculture entre théorie et histoire ou qu'est ce qu'une politique agricole?*, L. P. l'ISMEA, Economie appliquée, Tome LV (1), Paris, 2002, pp. 167-194.

POUCH, Thierry. *Les industries agroalimentaires et les prix agricoles*, Revue Chambres d'Agricultures (937-938), Paris, 2004.

POUCH, Thierry. *Le visiteur de Genève : Malthus, l'Organisation Mondiale du Commerce et l'agriculture*, Revue Française de Socio-économie. (3), Paris, 2009, pp. 17-36.

RALLET, Alain. & TORRE, André. *Economie industrielle et économie spatiale : un état de lieux*, Economica, Economie industrielle et économie spatiale, Paris, 1993, pp. 3-37.

RALLET, Alain. & TORRE, André. *Economie industrielle et économie spatiale : un état de lieux, revues d'économie industrielle et économie spatiale, Economica, Paris, 1995b, pp. 3-37.*

RALLET, Alain. & TORRE, André. *Dynamiques industrielles et dynamiques spatiales : la question de la coordination des acteurs, Revues d'Economie Régionale et Urbaine, n°4, Paris, 1996a, pp. 645-654.*

RALLET, Alain. & TORRE, André. *Dynamiques industrielles et dynamiques spatiales : un état des lieux, Economie industrielle et économie spatiale, Paris, 1996b, pp. 3-37.*

RALLET, Alain & TORRE, André. *On Geography and Technology : Proximity Relations in Localized Innovation Networks, In : STEINER, Cluster and Regional Specialization, Pion Publication London, Londres, 1998, 20p.*

RASTOIN, Jean Louis. *Dynamique du système alimentaire français, Economie et Gestion Agroalimentaire (36), Montpellier, 1995, pp. 5-14.*

SIERRA, Christophe. *Proximité(s), interactions technologiques et territoriales : une revue, Revue d'Economie industrielle, Paris, 1997, n°82, pp. 7-38.*

STORPER, Michael. *La géographie des conventions : priorité territoriale, interdépendances hors marché et développement économique, Economie industrielle et économie spatiale, Economie Régionale et Urbaine, Economica, Paris, 1995, pp.111-127.*

STORPER, Michael. *Regional Economies as Relation Asset, Revue d'économie régionale et Urbaine, n°4, Paris, 1996, pp. 655-672.*

SYLVANDER, Bertil. *Les stratégies institutionnelles de qualité dans le secteur agroalimentaire, Mémoire de DEA de Sociologie, Université de Toulouse-le-Mirail, Toulouse, 1989.*

SYLVANDER, Bertil. *Conventions de qualité et lien social sur les marchés agro-alimentaires, Revue POUR, n°129, Paris, 1991.*

SYLVANDER, Bertil. [1995], *Conventions de qualité, concurrence et coopération, In : ALLAIRE. & BOYER, La grande transformation de l'agriculture, Economica, Paris, 1995, pp. 73-96.*

SYLVANDER Bertil. *Le rôle de la certification dans le changement de régime de coordination : l'agriculture biologique du réseau à l'industrie, Revue d'économie industrielle, n°80, Paris, 1997, pp. 47-66.*

SYLVANDER, Bertil & BIENCOURT Olivier. *Negotiating standards for animal products: a procedural approach applied to unpasteurized milk, In : BINGEN. & BUSCH, The Shape of the Global Food and Fiber System, Springer (Hollande), 2004, pp. 95-109.*

SYLVANDER, Bertil. & LASSAUT, Bernard. *L'enjeu de la qualité sur les marchés des produits agro-alimentaires*, In : Multon, *la qualité des produits agroalimentaires : politique, incitations, gestion et contrôle*, Lavoisier, Paris. 1994.

THEVENOT, Luc. *Economie et formes conventionnelles*, In : SALAIS. & THEVENOT, *Le travail. Marchés, règles, conventions*, Paris, 1986a, pp. 195-217.

THEVENOT, Luc. *Les investissements de forme*, In : THEVENOT, *Conventions économiques, cahiers d'études et d'emploi*, PUF, Paris, 1986b, pp. 21-71.

THEVENOT, Luc. *Equilibre et rationalité dans un univers complexe*, *Revue Economique*, Paris, 1989, 40 (2.), pp. 147-198.

THEVENOT, Luc. *L'action qui convient*, In : PHARO. & QUERE, *les formes de l'action*, EHESS, Paris, 1990, pp. 39-69.

THEVENOT, Luc. [1995a], *Des marches aux normes* In : ALLAIRE. & BOYER, *La grande transformation de l'agriculture. Lectures conventionnalistes et regulationnistes*, Economica, Paris, 1995a, pp. 33-51.

THEVENOT, Luc. *Un gouvernement par les normes ; pratiques et politiques des formats d'information*, In : CONEIN & THEVENOT, *Cognition et information en société*, Paris, 1997, EHESS, pp. 205-241.

TOUTAIN, Jean- Claude. *Histoire quantitative de l'économie française, le produit de l'agriculture française de 1700 à 1958*, *Revue de l'ISEA*, Paris, 1961.

TORRE, André. *Sur la signification théorique du modèle d'offre multisectoriel*, *Revue Economique*, Paris, 1993, 44 (5), pp. 951-970.

VALCESCHINI, Egizio. *De l'intégration à l'économie contractuelle*, In : COULOMB et Alii, *les agriculteurs et la politique*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1990, pp. 289-293.

VALCESCHINI, Egizio. *Contrat, coordination et institution, problématiques et méthodologies de l'économie rurale*, In : ALLAIRE et BOYER, *la grande transformation de l'agriculture : lecture conventionnaliste et regulationniste*, INRA-Economica, Paris, 1995, pp. 241-257.

VERCHERAND, Jean. *Analyse économique du syndicalisme agricole: Une typologie comparative à partir des défaillances de marché*, *Economie rurale* (312), Paris, 2009, pp. 93-109.

ZARIFIAN, Philippe. *Compétence, Performance et Valeur*, Colloque organisée par l'ESC de Rouen, *Gestion des compétences et Knowledge Management : renouveau de création de valeur en Gestion des ressources humaines*, Rouen, 25 mars 2002, actes sur CD-ROM, 10 p.